HISTOIRE MODERNE DES CHINOIS, DES JAPONNOIS, DES INDIENS, DES...

Francois Marie : de Marsy



HISTOIRE
MODERNE.

TOME PREMIER.

HISTOIRE MODERNE

DES CHINOIS, DES JAPONNOIS, des Indiens, des Persans, des Arabes, des Turcs, des Grecs, des Africains, des Russiens & des Américains.

Pour servir de suite à l'Histoire ancienne de M. Rollin.

Par M. l'Abbé DE MARCY.

Nouvelle Édition, revûe & corrigée.

TOME PREMIER,

CONTENANT l'Histoire des Chinois, & le commencement de celle des Japonnois.

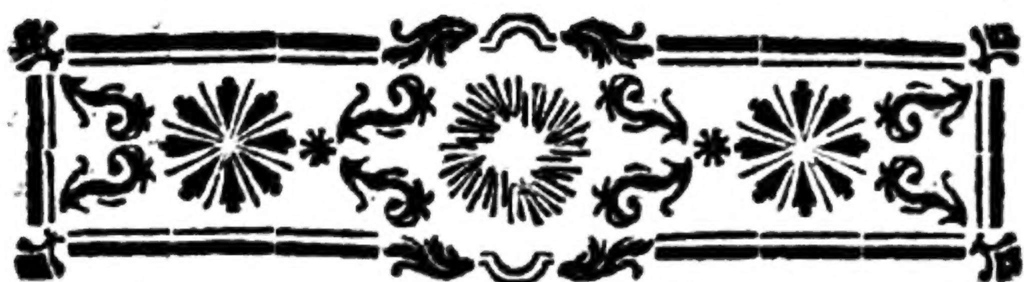
Trois livres relié.





A PARIS,
Chez la Veuve DESAINT, Libraire, rue du Foin.

M. DCC. LXXV.
Avec Approbation, & Privilège du Roi.



INTRODUCTION.

J'Essaye ſur l'Hiſtoire de notre tems, ce que M. Rollin a ſi heureuſement exécuté ſur l'Hiſtoire Ancienne. Je me propoſe de faire connoître les Peuples modernes, dont l'Hiſtoire n'eſt pas moins curieuſe, & doit même nous intéreſſer davantage que celle des anciens Peuples, parce qu'elle nous touche de plus près.

Comme mon Sujet eſt aſſez vaſte, il eſt néceſſaire d'en renfermer l'exécution dans de juſtes bornes. Je réduirai aux objets ſuivans, ce que j'ai à dire des Nations modernes.

Plan de cette Hiſtoire.

Je m'appliquerai d'abord à bien développer ce qui concerne l'origine & les accroiſſemens de chaque Peuple. J'indiquerai l'époque & les circonſtances remarquables de ſon établiſſement, l'ordre de ſes Dynaſties, ſes Princes célébres, ſes plus fameuſes révolutions.

Je marquerai enſuite, avec quelque

sorte d'exactitude, la position, l'étendue & les limites de son Empire ; les principales Villes, les curiosités qu'elles renferment, les monumens de l'Art, les productions de la Nature.

Enfin, je m'attacherai à faire connoître le Génie de chaque Peuple, son Gouvernement, ses Arts, son Culte religieux, ses Mœurs & ses Usages.

C'est, à-peu-près, la méthode que l'Auteur de l'Histoire Ancienne a observée dans les premières parties de son excellent Ouvrage, principalement dans l'Histoire des Egyptiens & des Babyloniens. Il se borne au choix d'un petit nombre d'événemens mémorables : les détails purement historiques l'arrêtent peu : des objets plus intéressans arrêtent son attention. Origine & progrès des Arts, Inventions utiles, Curiosités naturelles, Loix & Coutumes remarquables, mille recherches importantes s'offrent à sa plume, & répandent sur son Ouvrage une agréable variété.

J'ai toujours été frappé de la beauté de ce Plan, & je regrette que M. Rol-

lin s'en ſoit quelquefois écarté. Son Hiſtoire des Perſes, des Macédoniens & des Romains, n'offre plus la même diverſité de tableaux. C'eſt une compilation rapide de Siéges, de Batailles, de Révolutions & de Guerres : les digreſſions y ſont moins fréquentes : tous les faits ſe ſuivent & ſe ſuccédent avec l'enchaînement méthodique, & la triſte uniformité des longues Hiſtoires.

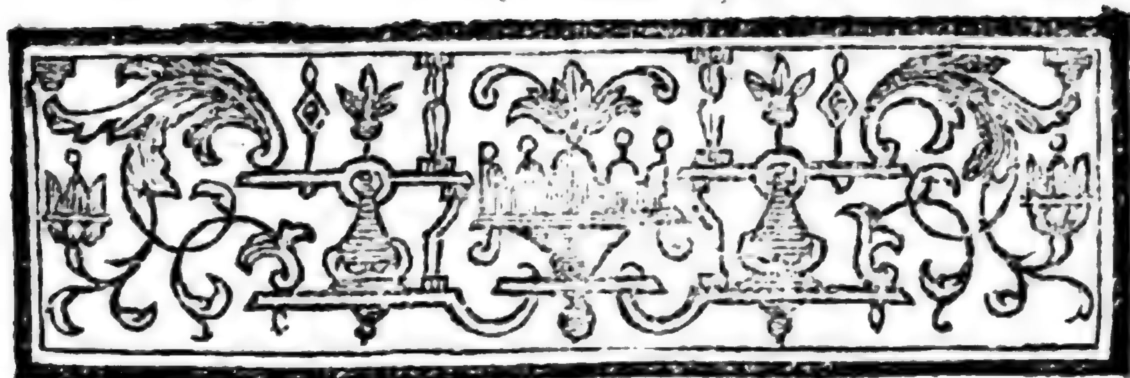
De puiſſantes conſidérations m'ont déterminé à préférer le premier Plan de M. Rollin, & à m'y attacher invariablement. Perſuadé que le récit des exploits militaires d'un Peuple, n'eſt pas la partie la plus intéreſſante de ſon Hiſtoire, je m'étendrai peu ſur ces ſortes de détails. Aſſez d'autres Ecrivains ont pris ſoin d'en inſtruire le Public : les *Hiſtoires Modernes* de ce genre ne ſont que trop communes. Mais raſſembler ſous un même point de vue, & comme dans un ſeul tableau, ce que l'origine, les accroiſſemens, les proſpérités & les diſgraces d'un Peuple offrent de plus remarquable : développer le ſyſtême de ſa politique & de ſa

Religion, donner une juſte idée de ſa puiſſance & de ſon induſtrie : ajouter à ces différentes notions, le portrait fidéle de ſes mœurs, la deſcription de ſes uſages, le détail de ſes occupations, de ſes plaiſirs, & l'hiſtoire intéreſſante de ſa vie privée ; c'eſt ce que fort peu d'Ecrivains ont entrepris, & ce que perſonne n'a exécuté d'une manière ſatisfaiſante.

J'ai fait connoître mon deſſein : c'eſt, je crois, en avoir fait l'éloge ; & je me trouve heureuſement diſpenſé du ſoin trivial & ſuperflu de vanter mon travail. Entrons en matière, & commençons par les Chinois, le plus ancien & le plus conſidérable des Peuples modernes.

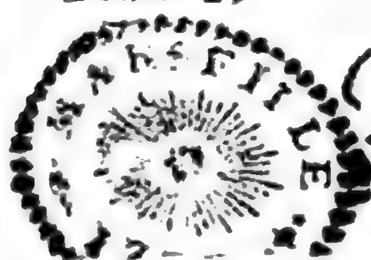


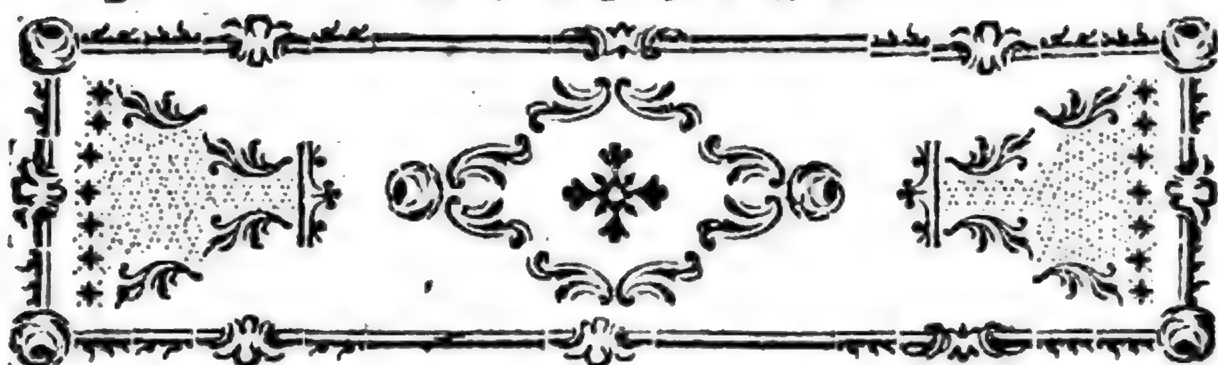
HISTOIRE



HISTOIRE
DES
CHINOIS.

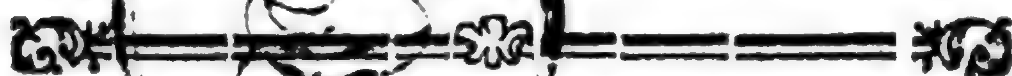
E diviſerai en ſix Parties ce que j'ai à dire des Chinois. Dans la première je donnerai une idée générale de leur Hiſtoire : la ſeconde comprendra la Deſcription de leur Pays: dans la troiſième je parlerai de leur Gouvernement : la quatrième traitera de leur Commerce, de leurs Arts & de leurs Sciences : dans la cinquième je parlerai de la Religion, des Mœurs & des Uſages particuliers de ce Peuple : la ſixième contiendra une Deſcription ſommaire de quelques Royaumes qui ſont tributaires de la Chine.





PREMIERE PARTIE.

IDÉE GÉNÉRALE DE L'HISTOIRE DES CHINOIS.



CHAPITRE PREMIER.

Origine des Chinois. Doutes légitimes qu'on peut former sur l'authenticité de leurs Annales. Certitude de l'ancienneté de ce Peuple.

LA plûpart des Ecrivains, soit Asiatiques, soit Européens, regardent *Fo-hi* comme le fondateur de l'Empire Chinois. Les Annales de la Chine le font regner quelques trois mille ans avant Jesus-Christ, c'est-à-dire, près de six cens ans avant le période où la chronologie vulgaire de l'Ecriture place le déluge. Comme ces Annales nous apprennent que *Fo-hi* civilisa les Chinois, qui, en conséquence de ce bienfait, l'élurent pour leur Roi, * cela suppose que dès le tems de ce Monarque la Chine étoit assez peuplée, & qu'ainsi l'origine de ce Peuple est encore plus ancienne que l'époque du régne de *Fo-hi*. Quelques Ecrivains Chinois mettent un intervalle de trente à

* Voyez ci-dessous Chapitre IV. Empereurs célébres.

quarante mille ans entre le premier établiſſement de leurs compatriotes à la Chine, & la fondation de leur Monarchie par *Fo-hi*; ce que je ne rapporte qu'afin de faire voir juſqu'où s'étendent les prétentions ambitieuſes de ces Aſiatiques.

Les doctes Jéſuites qui ont publié tant d'excellentes Rélations concernant cet Empire, ont paru allarmés du ſyſtême chronologique des Chinois. Non-ſeulement ils regardent comme fabuleux tous les tems qui ont précédé *Fo-hi*, mais ils rejettent l'époque que les Annales Chinoiſes aſſignent à ſon régne, perſuadés que la Chronologie de ces Annales ne peut s'accorder avec celle de l'Ecriture. D'autres Ecrivains plus hardis, ſoutiennent la certitude de cette époque, & tâchent de nous perſuader qu'elle n'a rien d'incompatible avec l'Hiſtoire Sainte, pourvu qu'on adopte la Chronologie Samaritaine, ou celle des Septante, qui placent le déluge beaucoup plus haut que le calcul Hébreu. Ils aiment mieux recourir à ces deux Chronologies, que de rejetter, ſans autre raiſon, celle des Chinois. C'eſt le ſentiment de M. Fourmont & de pluſieurs de nos Savans modernes.

M. Shuckford a adopté ce ſyſtême de Chronologie, & défend avec chaleur l'antiquité des Chinois, qu'il fait deſcendre immédiatement de Noë. Il prétend qu'au tems du déluge, lorſque les eaux commencerent à s'écouler, l'Arche qui portoit ce Patriarche & ſa famille, s'arrêta ſur une chaîne de montagnes voiſines des

frontières de la Chine : que Noë & ses enfans s'établirent dans ce dernier pays ; que ceux-ci y séjournerent soixante & dix ans, & que le saint Patriarche y finit sa vie, après un séjour de trois cens cinquante ans. Cet Ecrivain ajoute que Noë & *Fo-hi* ne sont qu'un même personnage, & il essaie de le prouver par la conformité qu'il trouve entre l'Histoire du Patriarche des Juifs, & celle du Législateur des Chinois. Le Lecteur pourra consulter le Livre de M. Shuckford *, & me dispensera de m'étendre davantage sur le systême de ce docte Ecrivain.

* Shuckford, Connec. vol. 1.

L'opinion la plus commune est que la Chine commença à se peupler un siécle ou deux après le déluge, lorsque la confusion des langues dispersa dans l'Asie différentes colonies de Babyloniens. On croit qu'une de ces colonies jetta les premiers fondemens de l'Empire Chinois, & se soumit volontairement à *Fo-hi*, que ses vertus éleverent à la Royauté.

Les Annales de la Chine ne nous apprennent point quelle fut la durée du gouvernement de *Fo-hi*, ni combien de tems régnerent ses six successeurs, *Chin-nung*, *Wang*, *Chau-hun*, *Chwen-ye*, *Ti-ko*, & *Chi*. Tout ce qu'observent ces Annales, c'est qu'on doit compter cinq cens quatre-vingt-quinze ans depuis l'inauguration de *Fo-hi*, jusqu'à celle d'*Yao*, huitième Empereur, qu'on fait régner soixante-douze ans. Chun, successeur d'Yao, regna, dit-on, cinquante ans. C'est après ce Prince que commence l'ordre des Dynasties, ou des Races Impériales, dont je parlerai bientôt.

Quelques Ecrivains augmentent le nombre des Empereurs qui précéderent les Dynasties : d'autres le diminuent, & rejettent les sept premiers Princes, faisant commencer la Monarchie par *Yao*. Mais aussi depuis le regne de ce Prince, presque tous les Savans de la Chine garantissent la certitude de leurs Annales, dont le témoignage, disent-ils, est d'autant plus incontestable, que l'histoire d'Yao & de ses successeurs est l'ouvrage des Auteurs contemporains, & qu'elle est d'ailleurs confirmée par une longue suite d'observations astronomiques. Telle est, ajoutent-ils, la fameuse Eclipse qui fut observée sous le régne de Chang-kang, quatrième Empereur de la première Dynastie : Eclipse rapportée dans le *Chu-king**, vérifiée par le Missionnaire Adam Schaal, & qui tombe sur l'année 2155 avant Jesus-Christ.

* C'est le plus ancien de leurs Livres sacrés.

Les *Jésuites*, quoique peu traitables sur certaines prétentions de ce Peuple, ne laissent pas d'être ici d'accord avec les Chinois. Ils abandonnent sans regret les régnes obscurs de *Fo-hi* & de ses premiers successeurs : mais le régne d'Yao leur paroît une époque certaine & incontestable. Si l'on en croit le P. du Halde, l'éditeur de leurs Mémoires, le fil de la Chronologie Chinoise commence à l'inauguration de ce Monarque, c'est-à-dire, suivant le calcul du même Ecrivain, à l'année 2357 avant Jesus-Christ, & s'étend sans interruption jusqu'à notre tems, comprenant un période de quatre mille ans & plus. Depuis le regne d'Yao, dit l'Historien de

la Chine, jusqu'au Prince qui gouverne aujourd'hui, tout est marqué dans les Annales de ce Peuple avec la plus parfaite précision, l'âge des Empereurs, le commencement des regnes, leur durée, leur fin, &c. Cet Ecrivain insiste principalement sur l'autorité du Chu-king, sur les témoignages tirés des Livres de Confucius, & sur cette longue suite d'observations d'Eclipses dont j'ai parlé. Toutes ces preuves paroissent démonstratives au P. du Halde.

Les Auteurs Anglois de la nouvelle *Histoire Universelle*, trouvent les Jésuites un peu trop prévenus en faveur des anciens Livres Chinois. Non-seulement ils regardent comme fabuleuses toutes les Histoires qui précédent le tems des Dynasties, mais ils s'inscrivent en faux contre d'autres monumens beaucoup plus modernes. Ils prétendent que les Chinois, non contens d'avoir rempli de fables leur *Chu-king*, & d'autres anciens Livres, ont achevé dans la suite de corrompre leurs propres antiquités, *ce qui rend une bonne partie de leur Histoire tout-à-fait méprisable aux yeux des personnes sensées*. Leurs Historiens, ajoutent nos Critiques, ont ridiculement appliqué à l'état ancien de leur Monarchie, les notions confuses que la tradition leur avoit transmises touchant la création du monde, la formation de l'homme, le déluge, l'institution des arts, &c. De tout cela ils ont composé un systême monstrueux d'histoire, rangeant leurs fables sous des époques réglées, comme autant d'événemens & de faits incontestables. Ils ont étendu au-delà de ses légitimes bor-

Hist. Univ. Liv. IV. ch. XI. Traduction Françoise in-4°. 1752.

nes leur prétendu Cycle ſexagenaire, dont l'invention eſt aſſez moderne, & ils ont rapporté à ce Cycle quantité d'événemens fort antérieurs à ſon inſtitution : ce qui donne d'étranges ſoupçons contre la ſincérité de leur Chronologie. Enfin les Auteurs Anglois ſoutiennent que ces prétendues antiquités hiſtoriques, dont les Jéſuites & les Chinois font tant de cas, doivent être conſidérées comme des productions modernes, en comparaiſon des tems dont il y eſt fait mention, de manière qu'on n'en peut tirer aucune certitude, quoiqu'on y découvre de tems en tems quelque lueur de vérité. M. Bayer, Auteur très-verſé dans l'Hiſtoire Chinoiſe, n'a pas meilleure opinion des anciens Mémoires de ce Peuple. Il paroît même faire aſſez peu de cas du *Chun-cieu* de Confucius, ouvrage plus moderne, qui contient une hiſtoire aſſez informe des Dynaſties qui ont précédé le tems de ce Philoſophe. Ce docte Ecrivain, qui a donné une traduction de cette Chronique, ne craint point de la comparer aux Mémoires d'un bon Fermier qui s'aviſeroit d'écrire l'Hiſtoire de ſon pays. Si Confucius, concluent nos Hiſtoriens, a compoſé une ſi miſérable Chronique, ſoit faute de talent, ſoit plutôt, comme il l'avoue lui-même, faute de bons matériaux, que doit-on penſer des Hiſtoriens Chinois qui écrivoient dans des ſiécles plus reculés ? Ce grand Philoſophe ſe plaint dans le Chun-cieu, de la diſette des monumens hiſtoriques, la plûpart des anciens matériaux ne ſubſiſtant plus dans le tems qu'il

Ibid.

Bayer *Muſ. Sinic.* cité dans l'Hiſt. Univ. *ibid.* Section II. page 115. dans la remarque *.

écrivoit : & *cependant*, disent nos Anglois, *les Jésuites, de concert avec les Chinois modernes, osent produire au jour une Histoire authentique des Monarques de la Chine qui précéderent ce Législateur de plus de deux mille ans.*

C'est ainsi que ces Auteurs attaquent la première preuve du Pere du Halde, fondée sur l'authenticité des Livres Chinois. Ils ne combattent pas avec moins de force l'autre preuve, tirée de la certitude prétendue des observations astronomiques. Ces Ecrivains soutiennent que les Chinois ne furent en état de faire des observations *tant soit peu passables*, que plusieurs siècles après le régne de Chang-kang, au tems duquel on rapporte la fameuse Eclipse dont le *Chu-king* fait mention. Il est certain que ces peuples n'avoient, il y a cent ans, que des notions fort imparfaites de l'Astronomie : ils en étoient réduits à recourir à des Astronomes Mahométans pour la composition de leur propre Calandrier ; & probablement ils seroient encore aujourd'hui dans la même ignorance, si les Peres Schaal, Verbiest, & d'autres Jésuites célébres ne les eussent instruits. Que doit-on penser de leur habileté astronomique sous les premières Dynasties ? & comment se persuader que près de quatre mille ans avant l'arrivée des Mathématiciens Jésuites, les Chinois fussent déja capables de calculer les Eclipses? Celles dont il est parlé dans le Chu-king, & dans d'autres Livres, peuvent avoir été calculées aprés coup ; & rien n'empêche de croire qu'on les a frauduleusement in-

ſérées dans les Annales publiques. Rien de plus ordinaire aux Chinois que de feindre des conjonctions de Planetes, ou d'autres Phénoménes, pour amuſer & flatter leurs Princes: de pareilles conjonctions, notoirement fauſſes, ſe trouvent aſſez fréquemment dans les Annales de ce Peuple, ſur-tout au commencement d'une révolution, qui met ſur le Trône une nouvelle Dynaſtie. On a reconnu la chimère de pluſieurs obſervations céleſtes, rapportées dans leurs plus anciennes Hiſtoires. Le P. Martini a lû dans un de leurs Livres, que ſous le regne d'Yao le Soleil éclaira la Chine dix jours & dix nuits ſans interruption; ce qui fit craindre un embraſement univerſel. Ceux qui donneront la moindre croyance à cette impertinente fiction, diſent nos Auteurs, peuvent auſſi ajouter foi à l'Eclipſe obſervée ſous le regne de Chang-kang, 2155 ans avant l'Ere chrétienne, & fonder ſur cette vaine obſervation l'antiquité fabuleuſe de la nation chinoiſe. *Ibid.*

M. Fouquet, Evêque titulaire d'Eleuthéropolis, publia en 1729 une table chronologique de l'Empire Chinois, rédigée par un Seigneur Tartare appellé *Nyen*, qui étoit viceroi de Canton en 1720. Nyen l'avoit tirée du *Kang-mu*, ou des *Grandes Annales* de la Chine. Cette Table fixe le commencement de la véritable Chronologie Chinoiſe au regne de *Lie-vang*, dont l'époque ſe rapporte à l'année 434 avant Jeſus-Chriſt. Les Auteurs du Kang-mu ne remontent pas plus haut, & conviennent de bonne foi que la Chronologie des tems

qui précédent est remplie d'erreurs & d'incertitudes. M. Fouquet observe qu'on pourroit, pour de très-bonnes raisons, placer encore plus bas l'Ere de la véritable Histoire Chinoise, & que les Annales de ce Pays ne méritent aucune créance, si l'on remonte quatre cens ans au-delà de Jesus-Christ. Le même Auteur ajoute que M. Maigret, Evêque de Conon, ne croyoit pas le Cycle Chinois fort ancien; que, suivant les idées de ce Prélat, c'étoit une erreur grossière d'en attribuer l'institution à *Wang*, second successeur de Fo-hi; que les Auteurs du Kang-mu, l'ont employé les premiers pour compter les années, & que jusque-là on ne s'en étoit servi que pour compter les jours; qu'enfin on ne peut faire aucun fonds sur la Chronologie des anciens tems, & que les années & les éclipses ont été ajustées suivant la fantaisie des Historiens.

Quoi qu'il en soit de ces divers sentimens, dont la discussion seroit très-déplacée dans un Ouvrage de la nature du mien, je dois avertir mes Lecteurs, que toutes les objections qu'on forme contre l'Histoire Chinoise, ne roulent que sur la difficulté de fixer bien certainement la première époque de sa Chronologie. Nul de nos Savans n'attaque l'ancienneté de ce Peuple. Fouquet avoue que la nation Chinoise est presque aussi ancienne que le déluge: Maigret, en reconnoissant l'obscurité des anciens regnes de *Fo-hi*, de *Chin-nung*, de *Chin*, &c, ne désavoue point l'existence de ces mêmes regnes: M. Fourmont, & la plûpart de nos Savans moder-

nes, ſoutiennent que ce Peuple exiſte depuis près de cinq mille ans : les Ecrivains les moins favorables aux Chinois, conviennent que leur Monarchie eſt pour le moins auſſi ancienne que celle des Egyptiens, des Aſſyriens, & de toute autre Nation, dont on trouve des traces dans l'hiſtoire : en un mot, l'antiquité de ce Peuple eſt inconteſtable, mais c'eſt un abîme que les conjectures humaines ne peuvent bien ſonder.

Une choſe aſſez remarquable, c'eſt qu'aucun de nos plus anciens Hiſtoriens, ſoit Juifs, ſoit Grecs, ſoit Barbares, n'a fait mention des Chinois. Moïſe, Sanchoniathon, Manéthon, Herodote, & d'autres Ecrivains de la plus haute antiquité, n'en parlent point. Certains paſſages du neuvième Livre de Quinte-Curce font conjecturer qu'Alexandre eut quelque connoiſſance des Chinois par le récit des Indiens. Il y eſt parlé d'un Royaume appellé *Sophitien*, le même que Strabon appelle *Cathea*. Ce dernier nom fait préſumer à quelques critiques, que Quinte-Curce a voulu parler de la Chine, que les Tartares ont fort anciennement appellée *Cathai*. Mais tout cela n'eſt établi que ſur des conjectures fort incertaines.

Hiſt. Univ. *ubi ſuprà*.

Le ſentiment le plus général des Savans eſt que les *Seres* des anciens, ſi fameux par leurs Manufactures de ſoie, étoient le même peuple que les Chinois, ou faiſoient du moins une portion conſidérable des habitans de la Chine. Pline l'ancien aſſure que le pays des *Seres* étoit traverſé par la rivière de *Lanos*, qui eſt la *Lena*

des modernes, & qui coule en effet à l'Orient de quelques districts de la Chine. Florus nous apprend que ces mêmes Peuples envoyerent à Auguste une ambassade solemnelle, & que leurs Députés employerent quatre ans à faire ce voyage.



CHAPITRE SECOND.

Des accroissemens de l'Empire Chinois.

LE silence des anciens Historiens, par rapport à la Chine, persuade à quelques Savans que les progrès de cette Monarchie n'ont pas été aussi rapides que ses Annalistes le prétendent : si ce peuple, ainsi qu'on l'assure, étoit florissant & nombreux dès le regne d'*Yu*, sa puissance auroit fait du bruit dans le monde. Les Perses, avant la destruction de leur Monarchie, en auroient appris quelque chose, & leurs Historiens en feroient mention. Les Grecs, peuple curieux, & si avide des sciences étrangères, que ses Philosophes alloient les puiser jusques dans l'Egypte & dans les Indes, les Grecs auroient vraisemblablement entendu parler de la puissance des Chinois, & sur-tout de la sagesse de leur gouvernement, qui, dit-on, étoit dès lors si célébre dans la haute Asie. Comment concevoir que l'Histoire ne parle point de ces Asiatiques avant le regne d'Alexandre le Grand, & qu'elle en parle même alors d'une manière si équivoque, que le témoignage de Quinte-Curce ne prouve presque rien en leur

faveur? Car en ſuppoſant, ce qui eſt une choſe très-incertaine, que par le Royaume *Sophitien* il ait entendu la Chine, ſon récit ne nous apprend preſque rien qui ſoit de la moindre importance. Ces raiſons paroiſſent ſi perſuaſives aux Auteurs de la nouvelle Hiſtoire univerſelle, qu'ils ne craignent point d'avancer que la Chine n'étoit qu'un Etat foible, & médiocrement peuplé, l'an 1300 avant Jeſus-Chriſt. Ils ajoutent, & ils prétendent même prouver par l'Hiſtoire des Tartares, qu'une partie conſidérable de ce Païs devoit être abſolument déſerte l'an 627 avant l'Ere chrétienne; parce que les Scythes, diſent-ils, firent alors une irruption terrible dans la haute Aſie. *Ibid.*

Le Pere du Halde donne beaucoup plus de luſtre aux commencemens de l'Empire Chinois, & ſe plaît à orner de fleurs le berceau de cette Monarchie. Voici ce qu'il débite touchant ſon établiſſement & ſes progrès :

Les premiers habitans de la Chine s'établirent d'abord dans la Province de *Chen-ſi*, contrée limitrophe de la Tartarie Chinoiſe. Enſuite ils ſe répandirent dans les lieux voiſins, c'eſt-à-dire, dans les Provinces de *Ho-nan*, de *Pe-tche-li*, & de *Chan-tong*. Ces quatre Provinces réunies formoient déja un Etat aſſez conſidérable, qui s'étendoit vers la partie Septentrionale du fleuve *Yang-tſe kiang*. La réputation des premiers Princes qui le gouvernerent, attira dans ces cantons une grande multitude d'étrangers. Les Chinois, dont le nombre augmentoit tous les jours,

& qui peut-être n'avoient pas la liberté de s'étendre davantage, furent obligés de recourir à un expédient dont plusieurs Peuples se sont depuis avisés. Ils dessécherent quantité de terres basses submergées par les eaux, & resserrant par de bonnes levées les bornes de la mer & le lit des rivières, ils augmenterent par-là l'étendue de leurs campagnes. C'est ainsi que les Provinces de *Kiang-nan* & de *Tche-kiang* sortirent du sein des eaux, & devinrent dans la suite les deux plus belles contrées de la Chine.

Sous l'Empereur *Yu*, qui regnoit, dit-on, plus de deux mille ans avant Jesus-Christ, on découvrit plusieurs terres du côté du Midi ; & comme ces régions étoient assez désertes, ce Prince & ses successeurs y envoyerent diverses Colonies, commandées par des Princes du sang Impérial, à qui l'on abandonna ce pays moyennant un tribut. De-là se formerent plusieurs petits Royaumes tributaires, qui dans la suite, ayant été réunis à l'Empire, augmenterent beaucoup son étendue. Dès le regne d'*Yu*, continue le P. du Halde, la Monarchie étoit partagée en neuf Provinces, dont cet Empereur fit graver le plan sur neuf vases d'airain. L'an 2037 avant Jesus-Christ, sous le regne de *Ti-hoai*, plusieurs Nations envoyerent des ambassadeurs aux Chinois, & se soumirent volontairement à payer un tribut annuel. Sur la fin de la deuxième Dynastie, environ douze cens ans avant Jesus-Christ, des colonies chinoises s'étendirent du côté de l'Orient, & allerent peupler plu-

sieurs Isles. Quelques Ecrivains prétendent, mais sans aucun fondement, qu'une de ces colonies fonda l'Empire du Japon. Sous la cinquième Dynastie, qui commença environ l'an 200 avant Jesus-Christ, non-seulement les Chinois s'étendirent du côté du Nord, aux dépens des Tartares, sur lesquels ils remporterent plusieurs victoires, mais ils pousserent leurs conquêtes jusqu'aux Royaumes voisins de l'Inde, c'est-à-dire, jusqu'au Tonquin, au Pégu, à la Cochin-Chine, &c. Quelques-uns de ces Royaumes sont encore aujourd'hui tributaires, ou dépendans de la Chine. Environ six cens ans après Jesus-Christ, *Kao-tsou-venti*, chef de la douzième Dynastie, ajouta à l'Empire plusieurs Provinces Septentrionales, situées au-delà du fleuve *Yang-tse-kiang*. Ces contrées formoient un Royaume particulier, qui étoit soumis aux Tartares. Enfin la révolution arrivée en 1644, en soumettant la Chine aux Tartares, ne fit qu'accroître la puissance & l'étendue de cet Empire, puisqu'elle ajouta à ses anciennes possessions une partie considérable de la grande Tartarie. C'est ainsi que cette heureuse Monarchie s'est aggrandie peu-à-peu, moins par la voie des conquêtes, comme les autres Empires, que par la sagesse de ses loix, par la réputation de son gouvernement, & par ses propres disgraces.



CHAPITRE III.

Des Dynasties de la Chine.

VIngt-deux Dynasties, ou familles de Souverains, ont successivement gouverné la Chine. Si l'on excepte la première de ces familles, qu'un choix libre & volontaire des peuples plaça sur le Trône, toutes les autres, comme il est arrivé dans la plûpart des Monarchies, furent redevables de l'Empire à l'ambition de leurs chefs, à la révolte des peuples, & sur-tout à la mauvaise conduite des Souverains. Les trois premières Races ont produit les meilleurs Rois; &, par une suite fort naturelle, elles se sont maintenues sur le Trône beaucoup plus longtems que toutes les autres. Elles remplissent seules, dans les Annales Chinoises, l'espace de près de deux mille ans, tandis que les dix-neuf Races suivantes occupent à peine le même espace.

ANNÉE avant J. C. 2217.

La première Dynastie reconnoît *Yu* pour son fondateur, & compte dix-sept Monarques dans l'espace de quatre cens cinquante-huit ans. Elle finit dans la personne de *Kié*, monstre de cruauté & de débauche, dont la mémoire est encore en exécration chez les Chinois. On assure qu'il noya un jour trois mille de ses Sujets dans une fosse qu'il avoit fait remplir de vin. Il se plaisoit à rassembler dans un lieu secret de son Palais des personnes des deux sexes, qui en sa présence se livroient

à d'infâmes impudicités. Ces excès souleverent le peuple, qui mit sur le Trône *Tchin-tang*, Prince tributaire de la Chine. Ce qu'il y eut de plus remarquable dans cette révolution, c'est que *Tchin-tang* accepta avec regret la Couronne, & eut même la générosité de la rendre à *Kié*, qui parut se repentir de ses crimes, & qui promit de se conduire avec plus de modération. Mais ce Prince s'étant replongé dans ses vices, *Tchin-tang*, qui s'étoit retiré dans son petit Etat, fut rappellé par le peuple, & on le força, pour la seconde fois, d'accepter l'Empire, qu'il gouverna fort sagement.

Une catastrophe à peu près semblable mit fin à la deuxiéme Dynastie. *Tcheou*, dernier Prince de cette Race, s'étant rendu odieux par ses cruautés, par ses profusions, & par ses débauches, les peuples eurent recours à *Vou-vang*, Roi d'un petit Etat voisin, & l'éleverent à l'Empire. *Vou-vang*, dès les premières années de son regne, commit une grande faute qui influa sur tous les malheurs de sa Race, & qui dans la suite des tems causa dans l'Empire de grandes révolutions. Dans la vûe de gratifier certaines familles, surtout les Princes de son sang, il érigea en leur faveur plusieurs Principautés, & même de petits Royaumes, qui dans les commencemens releverent de l'Empire, mais qui bientôt après secouerent le joug, & devinrent indépendans. Sous le treizième Empereur de cette Dynastie, tous ces petits Princes se firent une guerre cruelle, & déchirerent l'Empire par leurs

ANNÉE avant J. C. 1137.

divisions. La Chine fut inondée de sang pendant plusieurs siécles : l'autorité Impériale fut avilie, & les Rois tributaires firent la loi aux Empereurs, qu'ils installoient & qu'ils déposoient à leur gré. *Tcheou-kiun*, trente-cinquième & dernier Empereur de cette Race, trouva un ennemi formidable dans *Tchao-siang*, son vassal, Roi de *Tsin*, à qui il fut obligé de résigner la Couronne. La mort ayant surpris cet usurpateur, son fils, qui ne lui survéquit guères, & ensuite son petit-fils, succéderent à ses vues ambitieuses. Ce dernier, qui s'appelloit *Tchuang siang-vang*, jouit seul de tant de crimes, & fonda la quatrième Dynastie, qui n'a donné que quatre Empereurs à la Chine, dans l'espace de 43 ans.

ANNÉE avant J. C. environ 250.

La cinquième Dynastie eut pour fondateur un avanturier nommé *Lieou-pan*, d'abord simple soldat, ensuite chef de brigands, qui s'éleva à l'Empire par les voies les plus injustes, & qui s'y maintint par de grandes vertus. Cette Dynastie a subsisté pendant quatre cens vingt-six ans, & a produit plusieurs grands hommes. Ses derniers Princes ayant abandonné aux Eunuques leur confiance & leur autorité, tomberent dans l'avilissement, & devinrent aussi odieux que leurs indignes favoris. Les peuples se souleverent : plusieurs chefs se mirent à la tête des factieux, & déchirerent l'Empire dans la vue de le partager. Après des guerres cruelles, la Monarchie fut divisée en quatre Royaumes, qui avoient chacun leur Souverain, & se réunit ensuite sous un seul chef,

nommé *Tchao-lievang*, auteur de la ſixième Dynaſtie. Ce Prince ne jouit que trois ans du Trône, & laiſſa un fils, nommé *Heouti*, qui, après l'avoir poſſédé quarante & un ans, l'abandonna lâchement à l'uſurpateur *Chi-tſou-vouti*, chef de la ſeptième Race. ANNÉE depuis J. C. environ 220.

Cette Dynaſtie, qui a ſubſiſté cent cinquante-cinq ans, a donné quinze Empereurs à la Chine, preſque tous indignes du Trône, qu'ils avilirent par leur indolence & par leur lâcheté. Le dernier de ces Princes, nommé *Kongti*, fut détrôné & maſſacré la deuxième année de ſon regne par *Licou-you*, qui, de cordonnier s'étant fait ſoldat, devint Général d'Armée, & enſuite Empereur.

Cette huitième Dynaſtie, & les quatre ſuivantes, ne comprennent que l'eſpace de cent quatre-vingt dix-huit ans, dans lequel on ne laiſſe pas de compter vingt-quatre regnes. Auſſi leurs faſtes n'offrent-ils que des guerres ſanglantes, des révolutions rapides, des Monarques enſevelis dans la molleſſe, livrés à la ſuperſtition, obſédés par leurs Bonzes, par leurs Miniſtres, & enſuite trahis par ces mêmes hommes, renverſés du Trône, & indignement maſſacrés.

Sous les premiers Princes de la treizième Dynaſtie, l'Empire commença à reſpirer. Une paix profonde fut le fruit de leur ſage adminiſtration. On vante ſur-tout le regne heureux de *Trai-tſong*, ſecond Empereur de cette famille. Sous le ſixième Empereur, nommé *Hiven*, le Royaume fut troublé par de nouvelles révoltes, qui ANNÉE de J. C. 636.

continuerent presque sans interruption depuis ce regne jusqu'à celui de *Tchao-suen*, vingtième & dernier Empereur de cette Race. Ces révoltes furent encore occasionnées par la tyrannie des Eunuques, à qui les Princes de cette Dynastie confierent un pouvoir sans bornes. *Tchou-ven*, chef d'une troupe de brigands, profita de ces troubles, détrôna *Tchao-suen*, éteignit dans son sang la treizième Race, & devint le fondateur de la quatorzième.

Cette Dynastie, & les quatre qui suivent, n'ont duré qu'un peu plus de cinquante ans, & dans cette court espace on compte treize Empereurs, qui périrent pour la plûpart d'une mort violente. Ce fut sous ces Dynasties, que les Tartares établis dans le *Leao-tong*, Province Septentrionale de la Chine, commencerent à se rendre formidables à l'Empire. Cette Province leur avoit été cédée par les derniers Empereurs de la treizième Race, & *Kao-tsou*, chef de la seizième, qui dut son élévation à ces Tartares, leur céda encore seize villes de la Province de *Pe-tche-li*, outre un tribut de trois cens mille piéces de soie qu'il s'obligea de leur payer. Ces lâches complaisances ne firent qu'accroître la puissance & l'audace de ces peuples, & devinrent la source d'une infinité de guerres qui désolerent la Chine pendant 400 ans.

Année de J. C. 1120.

Sous la dix-neuvième Dynastie, les Chinois, las des incursions & des insultes de ces barbares, appellerent à leur secours d'autres Tartares Orientaux, appellés *Niu-tche*, par le moyen desquels ils extermi-

nerent les Tartares du Nord, & renverſerent leur Empire, qui avoit duré deux cens neuf ans. Mais les Chinois payerent encore bien chérement ce ſervice. Non-ſeulement les *Niu-tche* ſe firent céder le Leao-tong, mais ils s'emparerent des Provinces de Pe-tche-li & de Chenſi, & enſuite de celle de Ho-nan.

Quelques années après, ils firent des incurſions juſque dans le cœur de l'Empire, prirent *Nan-king* la capitale, réduiſirent en cendres le Palais Impérial, & forcerent les Chinois d'accepter une paix honteuſe, par laquelle ils ſe reconnurent ſujets & tributaires des Tartares.

Sous cette même Dynaſtie, d'autres Tartares, nommés *Tan-yu*, établis à l'Occident de la Chine, dans le pays qui s'étend depuis la Province de Chenſi juſqu'au Thibet & juſqu'à Samarcand, ſe liguerent avec les Chinois contre les Tartares *Niu-tche*. Après pluſieurs guerres, ces derniers furent chaſſés des terres qu'ils avoient uſurpées dans le Leao-tong, & dans les autres Provinces, & ce ſecond Empire Tartare fut détruit, après avoir ſubſiſté cent dix-ſept ans. Mais il s'en forma auſſitôt un troiſième fondé par les Tartares *Tan-yu* qui, pour prix des ſervices qu'ils avoient rendus aux Chinois, exigerent qu'on leur permît de s'établir dans ces mêmes contrées ſeptentrionales, dont ils avoient chaſſé les Tartares *Niu-tche*. Non contens de cette ceſſion, ils ſe répandirent dans les Provinces d'*Yun-nan*, de *Se-tchuen* & de *Hou-quang*, où ils porterent la déſolation. Dans moins d'un demi-ſiécle leur

Année de J. C. 1144.

puiſſance s'accrut à un tel point, qu'ils ſubjuguerent tout l'Empire; &, par une révolution dont il n'y avoit point encore eu d'exemple, on vit une famille étrangère & barbare monter ſur le Trône des Chinois.

Cette vingtième Dynaſtie prit le nom d'*Yven*. Elle eut pour fondateur *Chi-tſou*, quatrième fils de *Tai-tſou*, qui avoit fondé le troiſième Empire Tartare dont j'ai fait mention. La famille d'*Yven* a donné à la Chine neuf Empereurs, qui dans les commencemens firent chérir leur domination. Mais ces Princes s'étant laiſſés amollir par les délices de ce climat voluptueux, dégénérerent du courage de leurs ancêtres, & trouverent dans les Chinois mêmes qu'ils avoient ſubjugués, un peuple aguerri qui leur arracha leur conquête, & les chaſſa du Trône. Cette Dynaſtie, qui n'a ſubſiſté que quatre-vingt-neuf ans, s'éteignit dans la perſonne de *Chun-ti*, Prince indolent, livré aux femmes, & eſclave de ſes Miniſtres.

La vingt-unième Dynaſtie, dont *Tai-tſou* fut le fondateur, a regné deux cens ſoixante & ſeize ans. Les diſſenſions qui s'éleverent ſous cette Race entre les Mandarins & les Eunuques, plongerent l'Empire dans de grands déſordres, affoiblirent l'autorité Impériale, enhardirent les peuples opprimés à ſecouer le joug, & préparerent la grande révolution qui éleva pour la ſeconde fois à l'Empire une famille Tartare. Comme cette famille eſt maintenant ſur le Trône, & que la révolution dont je parle eſt preſque arrivée de nos jours,

je m'étendrai un peu plus ſur les circonſtances de cet événement.

Les Tartares *Niu-tche*, ou Orientaux, qui, comme je l'ai dit, avoient été chaſſés du Leao tong, & de tout l'Empire, s'étoient retirés dans leur ancien pays voiſin du Leao-tong, où ils ſe partagerent en ſept hordes, ou peuplades différentes. Après s'être fait long-tems la guerre les uns aux autres, ils ſe réunirent enfin ſous l'obéiſſance d'un ſeul chef. Leurs marchands, qui commerçoient dans la Province de Leao-tong, ayant reçu quelque inſulte des marchands Chinois, ces Tartares en porterent leurs plaintes aux Mandarins de la Province. Les Mandarins, bien loin de leur faire raiſon, attirerent leur Roi dans une embuſcade, & lui firent trancher la tête. Les Tartares, irrités de cette perfidie, entrerent avec une forte armée dans le Leao-tong, ayant à leur tête *Tien-ming*, fils du feu Roi, qui jura d'immoler deux cens mille Chinois aux mânes de ſon pere. Ce Prince s'empara du Leao-tong & du Pe-tche-li, & fut enſuite chaſſé de ces deux Provinces. La conquête de la Chine étoit réſervée à *Tſong-té*, ſon petit-fils, Prince courageux, affable & humain, qui ayant été élevé ſecretement parmi les Chinois, avoit appris leur langue, & s'étoit appliqué à étudier le génie & le caractère de ce peuple, comme s'il eût prévu qu'il devoit un jour lui donner des loix.

L'Empire étoit alors dans une de ces criſes violentes, qui préparent les grandes révolutions. L'Empereur *Hoai-tſchong*

regnoit : perſonnage vertueux, mais monarque foible, gouverné tour-à-tour par ſes Mandarins & par ſes Eunuques, qui commettoient, ſous ſon nom, les plus odieuſes vexations. Ce Prince, malgré ſes vertus, étoit haï des peuples, & mépriſé de ſes propres favoris. La guerre continuoit toujours avec les Tartares *Niu-tche*, & toutes les forces du Royaume s'étoient portées de ce côté-là. Pour comble de malheur une famine ſurvint, & réduiſit le peuple aux plus grandes extrêmités. Les mécontens profiterent de toutes ces circonſtances pour lever l'étendard de la révolte. Il ſe forma juſqu'à huit corps d'armées, qui avoient chacune leur chef. Dans la ſuite ces différens partis ſe réduiſirent à deux, & enfin ſe réunirent ſous un ſeul chef, appellé *Lï*, qui s'étant emparé des Provinces de Ho-nan & de Chenſi, prit le titre d'Empereur. Enſuite il marcha vers la Ville Impériale; &, à la faveur des intelligences qu'il y avoit pratiquées, il entra dans Pé-king à la tête de trois cens mille hommes. L'Empereur étoit alors enfermé dans ſon Palais; & telle étoit l'indolence de ce Monarque, qu'il n'apprit l'arrivée des ennemis, que lorſqu'ils furent maîtres de la Ville. Ce malheureux Prince voulut ſortir de ſon Palais à la tête de ſix cens Gardes qui lui reſtoient: mais ces lâches l'abandonnerent & prirent la fuite. Alors n'ayant plus aucune reſſource, il deſcendit dans le jardin du palais, accompagné de ſa fille; & après lui avoir tranché la tête, pour la ſouſtraire aux inſultes de ſon ennemi, il ſe

pendit

pendit lui-même à un arbre. Son premier Miniſtre, ſes femmes, & ſes plus fideles Eunuques imiterent ſon exemple, & ſe donnerent la mort.

Cependant la triſte nouvelle de cette révolution vint à l'armée qui faiſoit la guerre en Tartarie. *Ou-ſan-guey*, qui la commandoit, refuſa de reconnoître le Tyran, & celui-ci ſe mit à la tête d'une nombreuſe armée pour l'aller combattre. *Ou-ſan-guey* s'étoit enfermé dans une place forte, prévoyant que ce ſiége arrêteroit l'ennemi. *Lï*, qui s'étoit aſſuré du pere d'*Ou-ſan-guey*, le fit amener chargé de fers au pied des murailles, & déclara à ſon fils qu'il le feroit égorger ſur l'heure, s'il différoit de ſe rendre. *Ou-ſan-guey* ſacrifia en cette occaſion la tendreſſe filiale à l'amour qu'il devoit à ſa patrie, & ſon pere l'exhorta lui-même à ne point ouvrir les portes au Tyran. Sur ce refus, le généreux vieillard fut maſſacré aux yeux de ſon fils.

Cependant le Général Chinois, incapable de réſiſter ſeul à la puiſſance de *Lï*, fit la paix avec les Tartares *Niu-tche*, & les engagea même à ſe joindre à lui contre l'Uſurpateur. *Tſong-té* leur Roi, ce même Prince dont j'ai parlé plus haut, lui amena quatre-vingt mille hommes, fit lever le ſiége au Tyran, le pourſuivit juſqu'à *Péking*, & diſſipa tellement ſon armée, que cet Uſurpateur fut obligé de ſe réfugier dans la Province de Chenſi, où il mena depuis une vie obſcure. Tout plia ſous l'autorité du Prince Tartare, que les peuples regardoient comme leur libérateur.

Le fidele *Ou-ſan-guey*, ne fut pas long-tems à ſe repentir de s'être aſſocié un Prince ſi puiſſant. Il diſoit à cette occaſion qu'il avoit fait venir des lions pour chaſſer des chiens. En effet, *Tſong-té* ne fut pas plutôt arrivé à Pé-king, que, profitant de ſa victoire & de l'heureuſe diſpoſition des peuples, il ſongea à s'emparer du Trône de la Chine. Mais la mort l'ayant enlevé preſqu'auſſi-tôt après ſon entrée dans Pé-king, tout ce qu'il put faire fut de déclarer Empereur ſon jeune fils qui n'avoit que ſix ans. Ce choix fut confirmé par les grands & par le peuple, qui oublierent la jeuneſſe du fils, en conſidération des ſervices du pere. Le nouvel Empereur prit le nom de *Chun-chi*, & on le regarde comme le chef de la vingt-deuxième Dynaſtie, aujourd'hui régnante.

Cette révolution, qui arriva en 1644, réunit à l'Empire une portion conſidérable de la grande Tartarie. Elle fut très-utile aux Chinois, & l'on peut dire qu'ils y gagnerent autant que les Tartares. Ces deux peuples avoient beſoin l'un de l'autre. L'humeur fière & belliqueuſe des Tartares aguerrit les Chinois, peut-être trop livrés aux arts pacifiques : & le commerce des Chinois humaniſa les Tartares. L'Empire de la Chine eſt aujourd'hui au plus haut point de grandeur où il ſe ſoit trouvé depuis ſa fondation. Outre que ſa domination eſt plus vaſte que jamais, elle eſt affermie ſur les plus ſolides fondemens. Il jouit au-dedans d'une paix profonde, qui depuis 70 ans n'a été troublée d'aucune

guerre intestine. Au-dehors, depuis sa réunion avec les Tartares, il n'a presque plus d'ennemis à combattre, n'étant environné que de nations tributaires, ou trop foibles pour oser l'attaquer.



CHAPITRE IV.

Empereurs célèbres.

FO-HI. Il fut, dit-on, le premier Roi, & le premier Législateur des Chinois, & il mérite à ces deux titres d'être regardé comme le fondateur de leur Monarchie. Avant lui les habitans de la Chine étoient un peuple sauvage, sans discipline & sans mœurs. Ils buvoient le sang : ils mangeoient la chair sanglante des animaux : ils jouissoient en commun de toutes les femmes : les enfans ne connoissoient que leur mere : les deux sexes n'étoient point distingués par l'habillement : la pudeur, l'union conjugale, étoient des choses absolument inconnues. Du Halde, tome I.

Fo-hi poliça les mœurs de cette nation farouche : il institua le mariage, & le soumit à certaines bienséances. Il publia des loix qu'il traça avec de nouveaux caractères dont il fut l'inventeur ; les Chinois ne se servoient auparavant que de cordes nouées, qui leur tenoient lieu de lettres. Il créa des Juges & des Magistrats, pour le soulager dans l'administration de l'Etat. On lui attribue l'invention de la pêche, de la chasse & de la musique. *Fo-hi*, pour

accréditer ſes nouvelles loix, publia qu'il les avoit vû gravées ſur le dos d'un animal extraordinaire, moitié cheval & moitié dragon. On ne peut croire combien cette pieuſe impoſture lui réuſſit. Ce dragon célébre eſt devenu la deviſe de la Chine, l'ornement des habits Impériaux, & l'objet du reſpect & de la vénération des peuples.

HOANG-TI. Sa naiſſance eut quelque choſe de merveilleux. Un coup de tonnere ayant extraordinairement affrayé *Fou-pao* ſa mere, elle accoucha de ce Prince ſur une montagne. On rapporte au regne de *Hoang-ti* pluſieurs découvertes utiles : l'invention de la ſphère, l'uſage des poids & des meſures, l'arpentage, l'arithmétique, l'art de bâtir des ponts, de filer la ſoye, la teinture, l'invention des arcs, des machines à piler le ris, des barques, des chariots, de la médecine, &c. Les Ecrivains Chinois font les plus grands éloges de ce Monarque, dont les bienfaits, diſent-ils, ſe répandirent ſur toute la terre. On ignore le tems & la durée de ſon regne.

YU. C'eſt à ce Prince que commence l'ordre des Dynaſties. Il commença, dit-on, à regner l'an 2217 avant J. C. C'étoit un Prince humain, affable, appliqué au gouvernement, ennemi des plaiſirs, & uniquement occupé du bonheur des peuples. Son Palais étoit ouvert à toutes les heures. *Yu*, pour ſe rendre plus acceſſible, fit attacher à la porte de ſon appartement une cloche, un tambour, & trois tables

de différens métaux. Suivant la nature des affaires, on frappoit ſur ces divers inſtrumens, & l'Empereur donnoit audience ſur le champ. On raconte qu'un jour il ſe leva deux fois de table au ſon de la cloche, & qu'un autre jour il ſortit trois fois du bain pour écouter les plaintes de quelques particuliers. On ajoute qu'il étoit fort adonné à l'agriculture, & qu'il compoſa même un excellent traité ſur cette matière.

CHI-HOANG-TI. Il regnoit environ 200 ans avant J. C. & il fut le ſecond Empereur de la quatrième Dynaſtie. Ce Prince n'eut ni la clémence, ni la modération, ni les autres vertus pacifiques de ſes prédéceſſeurs. Il fut cruel, ambitieux, entreprenant. Il fit la guerre aux Princes tributaires, que les Empereurs de la troiſième Race avoient inveſtis de pluſieurs Souverainetés démembrées de l'Empire; &, après les avoir dépouillés, il extermina leurs familles, faiſant égorger tous les Princes mâles. Il étendit fort loin ſa domination du côté du Nord & du Midi. C'eſt le premier, & preſque le ſeul conquérant qu'ait eu la Chine. Il étoit capable des entrepriſes les plus hautes & les plus difficiles. Ce fut lui qui fit conſtruire en cinq ans cette fameuſe muraille qui ſépare la Chine de la Tartarie. Il mépriſa les ſciences, qui ne ſervent, diſoit-il, qu'à fomenter l'oiſiveté, & qu'on cultive toujours aux dépens de l'agriculture & de beaucoup d'autres arts plus utiles. Plein de ce préjugé barbare, il publia un Edit qui ordonnoit, ſous peine de la vie, de

brûler tous les Livres, excepté ceux d'agriculture, de médecine & d'architecture. Cet ordre fut exécuté avec la dernière rigueur : on fit ſur-tout une ſévère recherche des livres d'hiſtoire & de morale. Les premiers bleſſoient la vanité de *Chi-hoang-ti*, à cauſe des éloges qu'on y prodiguoit à ſes prédéceſſeurs : cet orgueilleux Monarque vouloit que la poſtérité ne parlât que de lui ſeul. Pour ce qui eſt des livres de morale, il avoit à ce ſujet des idées fort étranges. *Ces livres*, diſoit-il, *bons à certains égards pour le peuple, nuiſent dans le fond au deſpotiſme du Souverain. Ceux qui en font leur étude, & qui s'abandonnent à ces ſortes de ſpéculations, s'érigent d'ordinaire en réformateurs de l'Etat; & ſi un Prince, dont les lumières ont un peu d'étendue, s'éloigne en certains cas des régles communes, & fait plier la morale ſous la politique, ces hommes ont la témérité de cenſurer ſa conduite, & leurs diſçours ſéditieux & malins, ne tendent qu'à ſouffler parmi le peuple l'eſprit de déſobéiſſance & de révolte.*

Ibid.

VOU-TI. Les annales Chinoiſes le mettent au rang des plus grands hommes, & des meilleurs Princes qui ayent gouverné l'Empire. On vante ſur-tout ſa prudence, ſa modération, ſon courage, ſon application aux affaires, ſon goût pour les ſciences, & la protection qu'il accorda aux Savans. Quoique ſon naturel guerrier le portât aux plus hautes entrepriſes, il ſçut contenir ſon ambition dans de juſtes bornes, & il ne s'occupa au commencement de ſon regne que du ſoin de faire fleurir la paix & l'abondance. il fit recueillir

ſoigneuſement les anciens livres qui avoient échappé aux fureurs barbares de *Chi-hoang-ti*, & il ordonna aux Savans de les enſeigner dans les écoles publiques. Les Tartares, établis au-delà de la grande muraille, ayant entrepris de franchir ce rempart, *Vou-ti* ſe mit à la tête d'une armée pour les combattre, remporta ſur eux quatre victoires ſignalées; &, s'étant emparé d'une partie de leur pays, il y établit des colonies Chinoiſes. Ces ſuccès ayant réveillé ſon humeur guerrière, il porta la terreur de ſon nom & de ſa puiſſance juſqu'aux Royaumes voiſins de l'Inde, environ deux cens ans après qu'Alexandre eut pénétré dans ce dernier pays. *Vou-ti* mourut l'an 117 avant J. C. L'Hiſtoire ne lui reproche d'autre défaut qu'un penchant aveugle pour les ſciences occultes, & une crédulité puérile en cette matière. Un impoſteur lui apporta un jour un élixir, & l'exhorta à le boire, lui promettant que ce breuvage le rendroit immortel. Un de ſes Miniſtres qui étoit préſent, ayant tenté inutilement de le déſabuſer, prit la coupe & but la liqueur. L'Empereur, irrité de cette hardieſſe, condamna à mort le Mandarin. Mais celui-ci, peu effrayé de cette menace, lui dit d'un air tranquille : *Si ce breuvage donne l'immortalité, vous ferez de vains efforts pour me faire mourir : & s'il ne la donne pas, auriez-vous l'injuſtice de m'ôter la vie pour un ſi frivole larcin ?* Ce diſcours calma l'Empereur, qui ne put s'empêcher de louer la prudence & la ſageſſe de ſon Miniſtre.

TAI-TSONG. Ce Prince, qui fut le

deuxième Empereur de la treizième Dynaſtie, apporta ſur le Trône toutes les qualités qui peuvent faire chérir un Souverain. Il étoit doux, acceſſible & populaire. Sa frugalité étoit ſi grande, qu'il ne permit jamais qu'on ſervît ſur ſa table plus de huit plats. Il aima les ſciences, & il établit dans ſon Palais une Académie, compoſée des plus beaux génies de la Chine. Ce Prince inſtitua une autre école pour les armes, où l'on s'exerçoit à tirer de l'arc : il aſſiſtoit ſouvent lui-même à ces exercices, ſe mêlant familièrement avec les ſoldats. Comme un de ſes Miniſtres lui remontroit le danger où il s'expoſoit parmi tant de gens de guerre : *Je me regarde comme leur pere*, répondit Taitſong : *qu'ai-je à craindre au milieu de mes enfans ?* Il craignoit ſi fort de fouler ſes peuples, qu'un jour on lui entendit proférer ces belles paroles : *Le ſalut de l'Empereur dépend de l'état heureux où il maintient ſes ſujets. Un Prince qui foule & qui épuiſe ſon peuple pour s'enrichir, reſſemble à un homme qui couperoit ſa chair par petits morceaux pour s'engraiſſer de ſa propre ſubſtance. Quand le peuple eſt accablé de miſére, que devient l'Empire ? N'eſt-il pas ſur le penchant de ſa ruine ? Et l'Empire venant à périr, quel eſt le ſort de l'Empereur ?* La ſeconde année de ſon regne, les campagnes furent couvertes d'une multitude innombrable de ſauterelles. L'Empereur, qui vit de ſes propres yeux le dégât horrible qu'elles faiſoient, en ramaſſa une, la mit dans ſa bouche, & dit en ſoupirant : *Malheureux inſectes, vous dévorez les moiſſons & la ſubſ-*

Ibid.

tance de mon peuple : eh ! que ne dévorez-vous plutôt mes entrailles ! Un jour qu'il se promenoit dans une barque avec ses enfans : *Vous voyez cette barque*, leur dit-il, *c'est l'eau qui la porte, & qui peut en même-tems la submerger. Songez que le peuple ressemble à cette eau, & l'Empereur à cette barque.*

Ce Prince mourut à l'âge de cinquante-trois ans. Il fut amérement pleuré de son peuple, & sa mémoire est encore aujourd'hui en bénédiction chez les Chinois. *Tai-tsong* étoit contemporain de Dagobert I, qui vivoit au commencement du septième siécle de l'Ere chrétienne. La Monarchie Françoise touchoit presque alors à son origine, tandis que celle des Chinois comptoit déja près de trois mille ans.

TAI-TSOU. Ce Prince fut le fondateur de la dix-neuvième Dynastie Chinoise, qu'il établit vers la fin du deuxième siécle de notre Ere, à-peu-près dans le même tems, & avec les mêmes circonstances, que Hugues Capet jettoit en France les fondémens de la troisième Race. *Tai-tsou* s'étant acquis une grande considération par sa valeur & par les services qu'il avoit rendus à l'Etat sous le dernier regne, tous les Grands se déterminerent à l'élever à l'Empire, au préjudice de *Kong-ti* à qui le sceptre appartenoit. La sagesse, l'application aux affaires, la modestie, & sur-tout la clémence qu'il montra sur le Trône, justifierent le choix des peuples. Il étoit simple dans ses vêtemens : il interdit à ses femmes & à ses filles l'usage des perles & des pierreries ; & cet exemple contribua beaucoup plus que ses loix à bannir le

luxe de ſon Empire. On rapporte de lui des traits d'humanité bien remarquables. Durant un hiver très-rude, comme ſon armée étoit aux priſes avec les Tartares de Leao-tong, ce Prince ſe dépouilla d'une robe de fourrure, & l'envoya au Général de ſes troupes, l'aſſurant qu'il auroit bien voulu en donner une pareille à chaque ſoldat. Une autre fois ſes troupes étant occupées à aſſiéger *Nan-king*, ancien domaine de l'Empire, dont les Tartares s'étoient emparés, *Tai-tſou*, prévoyant le carnage qu'entraîneroit infailliblement la priſe de cette Ville, ſe mit au lit, feignant d'être attaqué d'une maladie dangereuſe. Les principaux Officiers de l'armée étant accourus, & paroiſſant dans une grande conſternation : *Ne vous allarmez point*, leur dit l'Empereur, *il ne tient qu'à vous de me guérir ſur le champ : jurez-moi que vous épargnerez le ſang des habitans de Nan-king, vos anciens compatriotes & mes ſujets*. Ils en firent tous le ſerment ; & quelques jours après la Ville fut emportée d'aſſaut, ſans qu'il s'y commît preſque aucune violence.

CHI-TSOU. Ce fut le premier Prince étranger, qui monta ſur le Trône de la Chine, l'an 1280 de notre Ere. Il étoit Roi des Tartares *Tan-yu*, ou Occidentaux, & il entreprit, à l'âge de ſoixante & quinze ans, de ſe rendre maître de la Chine. Lorſqu'il eut exécuté ce grand deſſein, il prit toutes les meſures qu'il falloit, non-ſeulement pour ſe maintenir ſur le Trône, mais pour faire chérir ſa domination. Il ne changea rien dans la

forme extérieure du gouvernement. Il laiſſa à ſes nouveaux ſujets leurs loix & leurs uſages, & il eut la prudence de ſe conformer lui-même aux mœurs & au génie de la nation. Il gouverna ſes peuples avec tant de ſageſſe, qu'on ſe ſouvient encore aujourd'hui de ſon adminiſtration : les Chinois l'appellent par excellence *le ſage gouvernement*. C'eſt à ſon regne qu'on rapporte la conſtruction d'un fameux Canal, qui, coulant du Nord au Midi dans l'eſpace de ſix cens lieues, ouvre une communication facile d'une extrêmité de l'Empire à l'autre. Cet ouvrage ſeul étoit capable d'immortaliſer la mémoire de ce Prince, ſi ſes vertus ne lui avoient érigé dans tous les cœurs un monument plus durable.

HONG-VOU. Un grand mérite, joint aux circonſtances les plus heureuſes, éleva *Hong-vou* à l'Empire. Il avoit été cuiſinier dans un Monaſtère de Bonzes. Il délivra les Chinois de l'eſclavage d'une domination étrangère ; &, malgré la baſſeſſe de ſa première condition, ils le mirent ſur le trône. *Hong-vou*, pour n'avoir point à rougir de ſes ayeux, conféra le titre d'Empereur à ſon pere, à ſon ayeul, à ſon biſayeul, & à ſon triſayeul. Il ſignala les commencemens de ſon regne par les plus ſages réglemens. Il exclut les Eunuques de toute charge civile & militaire : il abaiſſa les Princes tributaires, & leur interdit la connoiſſance des affaires politiques : il défendit aux Moines d'admettre à la Profeſſion aucune perſonne des deux ſexes avant l'âge de quarante

ans : loi ſenſée dont il connoiſſoit mieux qu'un autre l'importance, ayant vécu parmi eux.

L'hiſtoire ne dit point que ce Prince ait porté la guerre chez ſes voiſins : elle ne parle que de ſes vertus pacifiques, de ſa ſageſſe, de la douceur de ſon gouvernement, de la protection qu'il accorda aux gens de Lettres, & de l'amour extrême qu'il avoit pour ſon peuple. On

Ibid. rapporte de lui cette belle maxime : *Comme le ciel & la terre ſont continuellement attentifs à produire tout ce qui eſt néceſſaire aux hommes ; ainſi un Empereur doit s'occuper uniquement du beſoin de ſes Sujets. Quelque ſoin qu'il prenne de modérer les impôts, & de diminuer ſa dépenſe, il doit toujours craindre que ſon peuple ne manque du néceſſaire.*

Un jour qu'il viſitoit ſes Provinces, accompagné de ſon fils aîné, il s'arrêta au milieu d'une campagne où des laboureurs conduiſoient la charrue ; &, ſe tournant vers ce jeune Prince : *Voyez*, lui dit-il, *comme ces pauvres gens arroſent de leur ſueur le champ qu'ils cultivent : apprenez à ménager des hommes ſi eſtimables ; & quand vous régnerez, gardez-vous bien de les ſurcharger d'impôts.* Ce Prince mourut la dernière année du quatorzième ſiècle de l'Ere chrétienne, âgé de ſoixante & onze ans.

CANG-HI. Cet Empereur étoit contemporain de Louis XIV. Les Jéſuites, qu'il honora toujours d'une protection diſtinguée, nous le repréſentent comme un Monarque appliqué aux affaires, attentif aux beſoins de ſes ſujets, adroit & heureux dans le choix de ſes Généraux & de ſes

Miniſtres, œconome dans le domeſtique, grand dans les occaſions d'éclat, juſte, intrépide; en un mot, pourvu de toutes les qualités qui font les grands Rois. Ce Prince étoit très-verſé dans la Littérature Chinoiſe : il montra même du goût pour les ſciences de l'Europe; & dans les momens de relâche que lui laiſſoient les ſoins du gouvernement, il prenoit des leçons de Phyſique, d'Aſtronomie, de Géométrie & d'Algébre. Les PP. *Gerbillon* & *Bouvet*, deux Jéſuites célébres, lui compoſoient ces leçons en langue Tartare, & les lui expliquoient deux fois le jour. *Cang-hi* vivoit ſi familièrement avec eux, qu'il les faiſoit ſouvent aſſeoir à ſes côtés; ce qui eſt une grande diſtinction dans l'étiquette de ces Cours Aſiatiques. Les Peres *Scaal* & *Verbieſt* eurent auſſi beaucoup de part à la confiance de ce Monarque : le premier avoit été ſon précepteur. Ces illuſtres Miſſionnaires obtinrent de Cang-hi pluſieurs graces, dont la plus ſignalée fut l'Edit de 1692, qui permit la publication du Chriſtianiſme dans toute l'étendue de l'Empire. Cependant ils ne purent jamais perſuader ni convertir ce Monarque. Leurs Mémoires mêmes * nous apprennent, *qu'il n'approuvoit point le Chriſtianiſme ſans ſe faire une eſpèce de violence, & qu'en favoriſant les Miſſionnaires, il ſacrifioit ſes vues politiques à l'affection qu'il avoit pour eux.* Quelquefois il ſe fâchoit de l'importunité des Jéſuites, ne pouvant comprendre les motifs du zèle qui les animoit : *Je ſuis ſurpris*, leur dit-il un jour, *de vous voir ſi infatués de votre Religion, & ſi inquiets des*

* Cités dans l'Hiſt. gén. des Voyag. Tom. VI. p. 367. traduct. Françoiſe.

Ibid. page 366.

affaires de l'autre monde, où certainement vous n'avez jamais été. Que ne jouissez-vous tranquillement de la vie présente ? On rapporte de lui plusieurs réponses semblables : tout cela suppose que ce Prince n'étoit rien moins que persuadé. Cependant les mêmes Mémoires des Missionnaires lui attribuent dans d'autres endroits, d'avoir témoigné quelque penchant pour le Christianisme.

Cang-hi, prenant le divertissement de la chasse du Tigre, vers le milieu de Décembre de l'année 1722, fut saisi d'un froid mortel, qui coagula tout son sang. Il mourut le vingtième jour du même mois, âgé de soixante & neuf ans, après en avoir régné soixante.

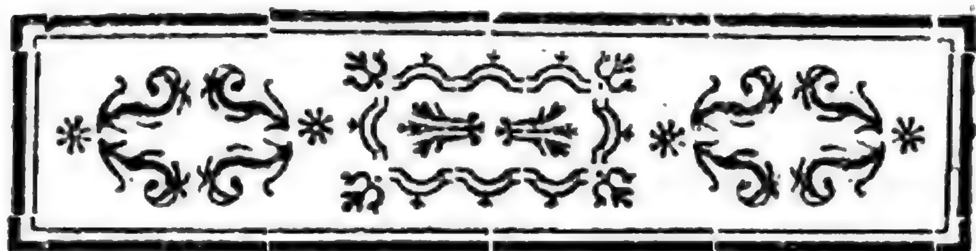




TABLE CHRONOLOGIQUE

Des vingt-deux Dynaſties Chinoiſes.

	Noms des Dynaſties.	Commencement.	Durée.	Nombre des Empereurs.
		Années avant J. C.	Ans.	
I.	HIA.	2207.	458.	17.
II.	CHANG.	1766.	644.	28.
III.	TCHEOU.	1122.	873.	35.
IV.	TSIN	248.	43.	4.
V.	HAN	206.	426.	25.
		Depuis J. C.		
VI.	HEOU-HAN . . .	220.	44.	2.
VII.	TSIN	265.	155.	15.
VIII.	SONG.	440.	59.	8.
IX.	TSI.	479.	23.	5.
X.	LEANG.	502.	55.	4.
XI.	TCHIN	557.	33.	5.
XII.	SOUY.		29.	3.
XIII.	TANG	618.	289.	20.
XIV.	HEOU-LEANG . .	907.	16.	2.
XV.	HEOU-TANG . .	923.	13.	4.
XVI.	HEOU-TSIN. . .	936.	11.	2.
XVII.	HEOU-HAN. . .	947.	4.	2.
XVIII.	HEOU-TCHEOU .	951.	9.	3.
XIX.	SONG.	960.	319.	18.
XX.	YVEN.	1280.	89.	9.
	I. Race Tartare.			
XXI.	MING.	1368.	236.	16.
XXII.	TSIN	1644.		
	II. Race Tartare, aujourd'hui regnante.			



SECONDE PARTIE.

DESCRIPTION DE LA CHINE.



CHAPITRE PREMIER.

Des Provinces de la Chine.

L'EMPIRE de la Chine embraſſe preſque toute l'extrêmité orientale du continent de l'Aſie. Il eſt borné au Nord par la Tartarie Ruſſienne, au Midi par les Etats du Mogol, à l'Occident par le Tibet, & à l'Orient par la Mer. Sa partie la plus méridionale eſt ſous le vingt & unième dégré de latitude : la plus ſeptentrionale eſt ſous le cinquante - cinquième. Ainſi, du Midi au Nord, dans ſa plus grande largeur, la Chine a trente-quatre dégrés, c'eſt-à-dire ſix cens quatre-vingt de nos grandes lieues, à vingt le dégré; du Levant au Couchant, en certains endroits, ſon étendue eſt encore plus vaſte : dans ſa moindre largeur cet Empire comprend trois cens ſoixante lieues : ſon circuit en embraſſe plus de dix-huit cens.

Les Indiens & les Européens ſe ſont accordés à lui donner le nom de *Chine* : les Tartares l'appellent *Cathay* ; ſon vé-

ritable nom eſt *Tchon-koué*. Quoi qu'il en ſoit de l'origine de ces différens noms, il eſt probable que la Chine eſt cette contrée de l'Aſie, ſi fertile en ſoye, que les Romains appelloient le pays des *Seres*, & que depuis on a appellé le *Cathay*. Ce dernier nom eſt fort ancien. Salmon, *Etat du monde.*

Afin de ſuivre quelque ordre dans la deſcription d'un Empire ſi vaſte, je commencerai par les Provinces qui compoſent ſon domaine propre, & comme ſon ancien patrimoine. Je parlerai enſuite de ſes poſſeſſions étrangères dans les îles de la Mer d'Orient, dans la Tartarie & ailleurs.

ARTICLE I.

De la Chine proprement dite.

LA Chine proprement dite ſe diviſe en quinze Provinces, la plupart très-vaſtes, & comparables par leur étendue aux plus beaux Royaumes de l'Europe. Ces Provinces ſont :

I. PE-TCHE-LI, région ſituée à l'extrémité ſeptentrionale de la Chine, ſur la frontière de la Tartarie. Elle a environ cent quarante lieues dans ſa plus grande longueur : mais ſa largeur eſt beaucoup moindre, ſur-tout vers la partie méridionale. L'air y eſt tempéré & fort ſerein, même pendant l'hiver, le Soleil n'étant preſque jamais obſcurci d'aucun nuage. Cependant on remarque que les rivières y ſont glacées pendant quatre mois de

l'année, à savoir depuis la fin de Novembre, jusqu'au milieu de Mars; mais il est rare qu'on y ressente ces froids aigus que la gelée produit dans nos climats. Il y pleut rarement : mais les rosées sont fréquentes. Le pays est plat, peu fertile en ris, abondant en toute autre espèce de grains, en fruits, en légumes, en bestiaux. Les habitans sont robustes, belliqueux : ils ont moins de politesse & d'esprit que ceux des Provinces méridionales. Le *Pe-tche-li* comprend cent quarante villes. *Pe-king*, dont je parlerai ailleurs, est la capitale de cette Province, & la première ville de tout l'Empire.

II. CHAN-TONG. Cette Province, qui compte dans son district cent vingt villes, est bornée au Nord & au Couchant par le Pe-tche-li, & à l'Orient par la Mer. Son terroir produit toutes sortes de grains & de légumes. Les arbres fruitiers y sont d'un grand produit : leurs fruits, qu'on fait sécher, se transportent dans les autres Provinces, & il s'en fait un débit considérable. Les rivières & les côtes de la Mer sont fort poissonneuses. Le *Chan-tong* a cet avantage particulier sur les autres Provinces, qu'on y voit naître une espèce de vers sauvages, assez semblables aux chenilles, qui produisent une soye blanche, dont les fils s'attachent aux arbrisseaux & aux buissons. On en fait des étoffes, plus grossières à la vérité, mais aussi beaucoup plus durables que celles qui se fabriquent avec la soye des vers domestiques. Cette Province s'appelloit anciennement *Leao-tong*, & composoit alors

un Royaume particulier. M. Salmon fait de ce pays deux Provinces diſtinctes, dont il appelle l'une *Chatum*, & l'autre *Leauton*. Il eſt tombé dans pluſieurs autres mépriſes.

III. CHAN-SI. Cette Province eſt bornée au Nord par la Tartarie, & confine du côté de l'Orient au Pe-tche-li. Elle eſt remplie de montagnes, cultivées pour la plupart, & coupées en terraſſes depuis la racine juſqu'au ſommet. Elle produit en abondance toutes ſortes de grains, à l'exception du ris, qui y croît plus difficilement, à cauſe de la rareté des canaux & des rivières. Ses mines ſont fertiles en charbon de terre, en fer, & en d'autres minéraux. On y compte cent villes.

IV. CHEN-SI. Ce pays eſt abondant en froment & en millet; mais il produit peu de ris. Il renferme, dit-on, pluſieurs mines d'or, qu'il eſt défendu d'ouvrir. Mais le Gouvernement permet de chercher ce métal dans les rivières; & beaucoup de gens ſubſiſtent du gain qu'ils retirent en lavant le ſable, & en ſéparant l'or qui y eſt mêlé. Le *Chen-ſi* eſt la première Province de la Chine qui ait été habitée. Il comprend cent quatorze villes. Il a pour bornes au Nord & au Couchant la Tartarie Chinoiſe, & à l'Orient le Quang-ſi.

V. HO-NAN. Le *Ho-nan* eſt ſitué preſqu'au centre de la Chine, au Midi du Chen-ſi & du Pe-tche-li. C'eſt la plus riante & la plus délicieuſe Province de l'Empire. Auſſi les Chinois l'appellent-ils *la fleur* ou *le jardin* de la Chine. En effet, ce pays eſt ſi uni & ſi bien cultivé, qu'il

femble qu'on fe promene dans un vafte jardin. Tout y eft campagne, excepté du côté de l'Occident, où l'on voit des montagnes couvertes de forêts. On y trouve cent dix villes.

VI. KIANG-NAN. Cette région eft bornée au Nord par le Chan-tong, au Couchant par le Ho-nan, & à l'Orient par la Mer. C'eft la plus riche Province de la Chine. Elle paye feule annuellement au Prince trente-deux millions de Taëls: ce qui fait, fuivant l'évaluation du P. du Halde *, cent foixante millions de nos livres de France. Tout contribue à l'opulence de cette Province, fa pofition, la fertilité du terroir, la multitude des rivières & des canaux, la proximité de la Mer, l'induftrie des habitans, le nombre & l'excellence des manufactures. On y compte cent fept villes, dont la plus confidérable eft Nan-king.

* Cet Ecrivain évalue le *Taël* à cent fols de notre monnoye.

VII. HOU-QUANG. Cette Province, placée au centre de l'Empire, comme le Ho-nan, auquel elle confine du côté du Nord, eft fi abondante en toutes fortes de grains, qu'on l'appelle communément *le grenier* de la Chine. On y trouve la même abondance en volaille, en beftiaux, en fruits, & en légumes. C'eft un proverbe commun parmi le peuple, que les autres Provinces peuvent fournir un déjeûner à la Chine; mais que celle de Hou-quang eft feule affez riche pour lui donner à dîner & à fouper. Son diftrict s'étend fur cent vingt-neuf villes, dont la capitale, appellée *Vou-tchang*, eft auffi grande & auffi peuplée que Paris. Le Hou-quang

a presque la même étendue que la France.

VIII. Se-tchuen. Cette Province, où l'on compte quatre-vingt-dix-huit villes, est bornée au Nord par le Chen-si, au Couchant par la Tartarie occidentale, & à l'Orient par la Province de Hou-quang. Sa figure forme sur la Carte un quarré irrégulier, tout aussi grand que l'Espagne & le Portugal réunis. Cette Province produit une grande quantité de soye, du fer, de l'étaim, du plomb, des pierres d'azur, des cannes de sucre, du musc, & la meilleure rhubarbe qui se recueille dans l'Empire. Ses chevaux sont recherchés.

IX. Tche-kiang. Cette contrée, quoiqu'une des plus petites de la Chine, l'emporte sur presque toutes les autres par la richesse & par l'étendue de son commerce. Elle est baignée à l'Orient par la Mer : elle confine au Nord & au Couchant à la Province de Kiang-nan. Son district renferme quatre-vingt-huit villes, & un nombre considérable de bourgades fort peuplées. Sa principale richesse consiste dans les soyes, qui sont les plus belles du Royaume. En effet, toutes ses campagnes sont couvertes de meuriers nains, qu'on plante & qu'on taille-à-peu près comme nous cultivons les vignes. L'expérience apprend ici que les meuriers qu'on empêche de s'élever, produisent la meilleure feuille, & conséquemment la meilleure soye. Rien n'égale la beauté des étoffes qui se fabriquent dans le *Tche-kiang*.

X. Kiang-si. C'est un pays fertile en

toutes ſortes de grains, fameux par ſes manufactures d'étoffes & de porcelaines, abondant en mines d'or, d'argent, de plomb, de fer & d'étaim ; en un mot, très-riche par lui-même; mais pauvre par la multitude de ſes habitans, auxquels ſon territoire, tout fertile qu'il eſt, ſuffit à peine. C'eſt dans cette Province que croît le meilleur ris de la Chine. Elle eſt bornée au Nord par le Kiang-nan & par le Honan, au Couchant par le Hou-quang, & à l'Orient par une partie du Tche-king. On y compte quatre-vingt-quatre villes.

XI. FO-KIEN. Cette Province tient d'un côté au Tche-kiang, & de l'autre au Kian-ſi : preſque tout le reſte eſt baigné par la Mer. Sa ſituation favoriſe le commerce qu'elle fait aux îles Philippines, au Japon, à Java, à Camboye, à Siam, &c. Ses montagnes, couvertes de forêts, lui fourniſſent toutes ſortes de bois propres à la conſtruction des vaiſſeaux. Le commerce étranger contribue beaucoup à enrichir ce pays, d'ailleurs fertile en grains, en ſoye, en coton, en mines de fer, d'étaim, de vif-argent. Du reſte cette Province eſt fort petite en comparaiſon des autres; & ſon domaine ne s'étend que ſur ſoixante & neuf villes.

XII. QUANG-TONG. A conſidérer cette Province ſur la Carte que M. d'Anville en a dreſſée, elle reſſemble à une botte, comme l'Italie, & elle égale, ſi elle ne ſurpaſſe, cette belle région de l'Europe, ſoit par ſon étendue, ſoit par ſa fertilité. A l'extrêmité inférieure de la botte, à-peu-près à la même diſtance que la Sicile

est de la Calabre, on découvre une île, appellée *Hai-nan*, de forme ovale, & qui paroît un peu moins grande que la Sicile. Cette Province est située à l'extrêmité méridionale de la Chine, & la Mer la baigne de ce côté-là. La contrée de Fokien la borne au Nord-Est, celle de Kiangsi au Septentrion, & celle de Quangsi au Couchant. On y trouve en abondance toutes sortes de grains, & plusieurs espèces de fruits rares & délicieux, tels que les Bananes, les Ananas, les Litchi, &c. « Ses campagnes sont si fertiles, dit » le P. du Halde, qu'elles produisent du » grain deux fois chaque année. Tout ce » qui peut contribuer aux délices de la » vie, s'y trouve en abondance. Elle » fournit de l'or, des pierres précieuses, » de la soye, des perles, de l'étaim, du » vif-argent, du sucre, du cuivre, du » fer, de l'acier, du salpêtre, de l'ébène, » du bois d'aigle, & plusieurs sortes de » bois de senteur ». On divise la Province de *Quang-tong* en dix contrées, où l'on compte quatre-vingt-quatorze villes. La plus considérable & la plus riche de ces villes est *Quang-tcheou*, que les Européens appellent *Canton*.

XIII & XIV. QUANG-SI, & KOEI-TCHEOU. Ces deux contrées se touchent, & sont situées au Midi. Elles ne sont nullement comparables aux autres Provinces, ni pour la richesse, ni pour l'étendue des Domaines. Le *Quang-si*, pays fort montagneux, a quelques mines d'or; mais il n'en est pas beaucoup plus riche, parce que ses montagnes, peu susceptibles de

culture, ne produisent rien de plus. En général, toute sa partie septentrionale est fort stérile. Les cantons situés à l'Orient & au Midi sont meilleurs : & comme le terrein en est plat & humide, on y recueille une assez grande quantité de ris. Ce que cette Province produit de plus remarquable, est une espèce de cire blanche, qui croît naturellement sur les arbres où de petits insectes la déposent. Je parlerai ailleurs de cet arbre singulier. On compte dans le *Quang-si* quatre-vingt-douze villes. Pour ce qui est du *Koei-tcheou*, c'est un pays si pauvre & si stérile, que l'Etat, bien loin d'en tirer aucune ressource, est la plupart du tems, obligé de nourrir à ses dépens le peuple qui l'habite. Il n'y a dans cette Province que quarante-huit villes.

XV. YUN-NAN. Cette contrée, qui confine du côté du Nord & de l'Est aux Provinces de Se-tchuen, de Koei-tcheou, & de Quang-si, a pour bornes au Sud & à l'Ouest les Royaumes de Tong-king, de Pégu, d'Ava, & les terres du Tibet. On y voit soixante & seize villes. Son terroir est en général très-fertile, & produit abondamment toutes les choses nécessaires à la vie ; ce qu'on doit principalement attribuer à la multitude de lacs & de rivières dont le pays est coupé. On tire beaucoup d'or du sable des fleuves & des torrens qui coulent de quelques montagnes situées dans sa partie occidentale : ce qui fait juger que les mines d'or doivent être abondantes dans ces quartiers-là. On trouve dans cettte Province d'excellens chevaux, la plupart fort petits, mais d'une

d'une agilité & d'une vigueur ſurprenante. Enfin elle produit de l'ambre, du muſc, du benjouin, de l'encens, des pierres précieuſes, &c. Les peuples y ſont robuſtes, courageux, d'une grande douceur, ſpirituels, & fort adonnés aux ſciences.

ARTICLE II.

Poſſeſſions des Chinois dans les îles de la Mer d'Orient. Mœurs des habitans de ces îles.

J'AI dit que la Chine étoit bornée à l'Orient par la Mer. Elle poſſéde de ce côté-là pluſieurs îles qui dépendent immédiatement des quinze Provinces de l'Empire. Les plus conſidérables ſont *Tſon-ming*, *Hai-nan*, & *Tai-ouan*. Tſon-ming dépend de la Province de Kiang-nan: Hai-nan fait partie du gouvernement de Quang-tong, & Tai-ouan, que les Européens appellent l'*île Formoſe*, eſt immédiatement ſoumiſe au Viceroi de Fo-kien.

La première de ces îles, eſt ſituée vers la partie la plus orientale de la Province de Kiang-nan, & n'en eſt ſéparée que par un détroit, large d'environ cinq lieues. Elle peut avoir quinze lieues de long, & cinq dans ſa plus grande largeur. C'étoit autrefois un pays déſert & ſabloneux, tout couvert de roſeaux. On y reléguoit les ſcélérats. Les premiers qu'on y envoya ſe trouverent dans la néceſſité de défricher cette terre inculte. Ils ſemerent

une partie des grains qu'ils avoient apportés pour leur subsistance, & ils firent une ample récolte : ce qui attira bientôt dans cette île plusieurs familles indigentes, qui avoient de la peine à subsister dans le continent. Le terrein de *Tsong-ming* est fort plat : la campagne est coupée d'un grand nombre de canaux, bordés de hautes chaussées qui mettent les champs à couvert de l'inondation. On n'y trouve qu'une seule ville, fortifiée de bons remparts & de bonnes murailles ; mais d'espace en espace on rencontre de gros bourgs, assez peuplés. Les maisons sont d'une structure très-commune : il y en a quelques-unes de briques : les autres sont bâties de roseaux & couvertes de chaume. Mais des arbres plantés autour de ces cabanes, & quelques ruisseaux d'eau vive qui coulent aux environs, leur donnent un air de gaieté qui répare ce qu'il y a de pauvre & de misérable dans leur construction.

Le terroir de l'île est très-fertile dans la partie méridionale. On y fait tous les ans deux récoltes, l'une au mois de Mai, l'autre en Septembre ou en Octobre. La partie septentrionale abonde en roseaux, qui croissent sans culture, & qui sont d'une grande utilité pour le chauffage & pour la construction des cabanes ; car on ne trouve point d'autres arbres dans toute l'île. Dans plusieurs cantons, du côté du Nord, il y a une terre grise, répandue par intervalles, dont on tire une prodigieuse quantité de sel. C'est ce qui fait une des principales richesses de ces

insulaires, qui débitent cette denrée dans les Provinces voisines.

HAI-NAN, la seconde des îles dépendantes de la Chine, est située vers la pointe la plus méridionale de la Province de Quang-tong. Elle peut avoir cinquante lieues de longueur, & trente-cinq dans sa plus grande largeur. Son circuit en embrasse près de cent vingt. Les Chinois ne sont point possesseurs de toute l'île. Le pays du milieu, qui est coupé par plusieurs chaînes de montagnes, est habité par un peuple libre, retranché dans les monts & dans les rochers, où il s'est fait une retraite inaccessible. Le peuple dont je parle n'a presque aucune communication avec les Chinois. Ils sont en général très-difformes : leur taille est petite, & leur couleur est rougeâtre. Les hommes & les femmes passent leurs cheveux dans un anneau, & les portent sur le front, ayant pardessus un petit chapeau de paille, d'où pendent deux cordons qu'ils nouent sous le menton. Tout l'habillement des hommes consiste dans un tablier de toile noire, ou d'un bleu foncé, qui les couvre depuis la ceinture jusqu'aux genoux : les femmes portent, outre cela, une chemise courte de même étoffe. Elles se font au visage des rayes bleues, depuis les yeux jusqu'à l'extrêmité des joues. Les personnes des deux sexes portent aux oreilles des pendans d'or & d'argent, faits en forme de poires, & fort bien travaillés. Ils n'ont d'autres armes que l'arc & la fleche, à quoi l'on peut ajouter une espèce de coutelas qu'ils portent dans un petit

panier attaché par derrière à leur ceinture. Ce coutelas leur sert à couper & à façonner le bois. C'eſt le ſeul inſtrument qu'ils employent dans les ouvrages de charpente. Leurs montagnes ſont abondantes en mines d'or, & en bois précieux. Du reſte elles ſont fort incultes.

La portion de l'île qui appartient aux Chinois, eſt non-ſeulement plus grande, mais beaucoup meilleure & plus propre à la culture. Cependant elle n'eſt pas partout de la même fertilité. Le meilleur terrein eſt du côté du Nord, où il y a quinze lieues de plaines. Le climat de la partie méridionale eſt mal ſain; & les eaux y ſont ſi mauvaiſes, que les habitans ſont obligés de les faire bouillir avant que d'en faire uſage.

On ne compte dans l'île de *Hai-nan* que quatorze villes bâties preſque toutes ſur le rivage. La capitale s'appelle *Kiun-tcheou*. Elle eſt ſituée ſur un Promontoire, & les vaiſſeaux viennent mouiller juſques ſous ſes murs. Il ſe fait un grand commerce dans *Hai-nan*, qu'on doit mettre au rang des îles les plus conſidérables de l'Aſie. On en tire du ſucre, du tabac, du coton, de l'indigo, des noix d'arecquier, de l'azur, du bois de violette, & d'autres marchandiſes utiles & précieuſes. Dans le Sud de l'île, on trouve ſur les rivages des plantes maritimes, & des madrepores de toute eſpèce. On y voit auſſi quelques arbres dont les uns diſtillent le ſang de dragon, & les autres une eſpèce de gomme, fort différente des gommes ordinaires. C'eſt une liqueur blanche, qui coule de

l'écorce, à la faveur d'une incision, & qui rougit à mesure qu'elle durcit & qu'elle acquiert de la consistence. Cette matière, jettée dans les cassolettes, se consume lentement, & répand une vapeur plus douce & plus agréable que celle de l'encens.

TAI-OUAN, la troisième île, est située au Sud-est de la Province de Fo-kien, à la distance d'environ trente-cinq lieues. Elle est connue des Européens sous le nom d'*île Formose*. Elle appartient aux Chinois depuis l'an 1683 : du moins ils sont maîtres de sa partie occidentale & septentrionale. En 1620, les habitans du Japon s'en emparerent ; &, quelques années après, des Hollandois, jettés par la tempête sur cette côte, tâcherent de s'y établir, & bâtirent un fort à la pointe de l'île. Ce fort subsiste encore aujourd'hui, & l'on voit sur la porte ces mots, *Castel Zelanda* 1634. Les Hollandois n'eurent pas de peine à chasser cette colonie Japonnoise ; mais bientôt après ils furent eux-mêmes chassés par les Chinois.

La partie de l'île qui appartient à la Chine s'étend, comme je l'ai dit, vers le Couchant & vers le Nord. Elle est divisée en trois gouvernemens. C'est un fort bon pays : il produit du ris, des cannes de sucre, du tabac, du sel, quelque peu de laine, du coton, du chanvre & quantité d'herbes médicinales. Les chevaux, les moutons & les chévres y sont rares : on y voit des cerfs & des singes par troupeaux. Les bœufs y sont communs, & ils servent non-seulement au tirage, mais on

les monte comme les mulets & les chevaux. On les dreſſe, à force de travail, à un exercice pour lequel la nature ne les a point faits : on les bride, on les ſélle, & leur allure, dit-on, eſt auſſi bonne que celle des meilleurs chevaux. Il y a peu de meuriers dans le pays, & par conſéquent peu de ſoyes. La capitale, qui s'appelle *Tai-ouan*, & qui donne ſon nom à l'île, eſt fort peuplée. Elle n'a ni fortifications ni murailles : ſon port eſt un bon abri, mais il a peu de fond, & l'entrée en eſt fort difficile. Ses rues ſont tirées au cordeau, & couvertes de toiles dans les grandes chaleurs, c'eſt-à-dire, pendant ſept ou huit mois de l'année. Elles ſont larges de trente à quarante pieds, & fort longues : à droit & à gauche on voit des boutiques ornées de porcelaines, d'ouvrage vernis, de ſoyeries & d'autres marchandiſes étrangères. On prendroit ces rues pour des galeries charmantes. Cependant les maiſons ſont pour la plupart bâties de terre, & couvertes de paille. Mais les tentes, & la décoration des boutiques, cachent à certains égards ce déſagrément.

La partie orientale de l'*île Formoſe* n'eſt pas, à beaucoup près, ſi riante, ni ſi peuplée que la partie du Nord & du Couchant. C'eſt un pays montagneux & inculte, habité par les naturels de l'île, peuple groſſier & farouche, qui diffère peu de ſauvages de l'Amérique. Ces montagnards ſont indépendans des Chinois, qui, juſqu'à ce jour, ont fait de vains efforts pour les ſoumettre. Ils vivent ſui-

vant leurs loix; ou pour mieux dire, ils n'en connoissent point d'autre que la nature & l'instinct. Ils n'exercent aucun acte de religion : ils ne récitent aucune prière : ils n'invoquent, ils ne connoissent peut-être aucune divinité. Malgré cela ils sont chastes, doux, désintéressés, équitables, s'aimant les uns les autres, ennemis du larcin, de la fourberie, de la violence. C'est le portrait qu'en fait le P. du Halde.

Leurs habitations ne consistent que dans des cabanes de terre, bâties en forme d'entonnoir renversé, & couvertes de chaume. Ils n'ont ni chaises, ni bancs, ni lits, ni tables. Ils mangent sur une natte, & couchent sur des feuilles. Au milieu de leur hutte est un fourneau, haut d'environ deux pieds, où ils font leur cuisine. Ils mangent la chair presque crue, & se nourrissent principalement de gibier qu'ils prennent la plupart du tems à la course. Leur légereté est surprenante, & surpasse celle des chevaux le plus agiles. Cela vient, dit-on, de ce qu'à l'âge de quatorze ou quinze ans ils se serrent étroitement les genoux & les reins. Ils n'ont pour tout vêtement qu'une toile légere, qui les couvre depuis la ceinture jusqu'au genou. Ils sont chargés de bracelets, de colliers, de pendans d'oreille, & de couronnes de petits grains, à plusieurs rangs, surmontées d'une plume de coq ou de faisan. Ils gravent sur leur peau, avec des aiguilles, toutes sortes de figures, & ils employent plusieurs mois à cette opération douloureuse, qui, au reste, n'est pas

permiſe à tout le monde. C'eſt une diſtinction qu'on n'accorde qu'à ceux qui ont remporté le prix de la courſe, ou de l'arc. Leurs mariages ſe font ſans beaucoup de cérémonie, mais avec une bonne-foi qui n'a rien de barbare. Lorſqu'un jeune homme eſt amoureux, il paſſe pluſieurs jours de ſuite devant la maiſon de ſa maîtreſſe, & la régale de quelques airs de muſique. Si la fille le trouve à ſon gré, elle ſort, & elle le prend pour époux. La noce ſe fait dans la maiſon de la fille, & le marié y établit ſa demeure : ce que le beau-pere regarde, non comme une charge, mais comme une grande douceur pour ſa famille. C'eſt pour cela que dans tout le pays on aime mieux mettre au monde des filles que des garçons, parce que les filles procurent des gendres, qui dans la ſuite ſont l'appui & le ſoutien de la maiſon.

ARTICLE III.

Poſſeſſions des Chinois dans la grande Tartarie. Mœurs des Tartares qui leur ſont ſoumis.

ON appelle *grande Tartarie*, cette vaſte portion de notre continent, qui eſt renfermée entre la Moſcovie, la Mer Caſpienne, la Perſe, le Mogol, le Royaume d'Arracan, celui d'Ava, la Corée, & la Chine. Ce pays ſi étendu, mais ſi ſauvage & ſi déſert, étoit autrefois partagé entre une infinité de Souverains : aujourd'hui il eſt preſque tout réuni ſous la domination de l'Empereur de la Chine, ou ſous

celle du Czar de Moſcovie. Les Ruſſiens ſe ſont rendus maîtres de toute la partie ſeptentrionale, juſques vers le cinquantième dégré de latitude à l'Occident du méridien de Pe-king, & juſqu'au cinquante-cinquième dégré à l'Orient du même méridien. Tout le reſte appartient aux Chinois, ſi l'on excepte le pays d'Yusbek, une partie de celui des Calmucs, le Thibet, & quelques petits Etats qui ſont dans les montagnes, vers le Royaume d'Ava. Dans les domaines qui dépendent de l'Empire de la Chine, on peut diſtinguer deux nations principales : les Tartares *Mancheoux*, & les Tartares *Mongols* ou *Mongous*. Les premiers ſont immédiatement ſoumis aux Chinois, ou plutôt ce ſont eux qui donnent aujourd'hui des loix à la Chine, puiſqu'ils ont mis ſur le trône la famille régnante, laquelle eſt ſortie du ſang de leurs Rois. Les autres relevent de l'Empire, & payent un tribut : mais ils ont leurs Princes particuliers, & ils ſe gouvernent par leurs propres loix.

TARTARES MANTCHEOUX.

Leur pays eſt ſitué au Nord de la Province de Quang-tong, & s'étend du Midi au Septentrion, depuis le quarante-unième dégré juſque vers le cinquante-troiſième. De l'Occident à l'Orient ſon étendue eſt encore plus vaſte. Il eſt borné au Nord par la grande rivière que les Moſcovites appellent *Yamoui* ou *Yamur*, & qu'on nomme dans le pays *Saghalien-oula* : au Midi par la Province de Quang-tong, & — Du Halde, T. IV.

par la Corée : à l'Orient par la Mer, & à l'Occident par les terres des Tartares Mongols. La condition de ces peuples est fort misérable, surtout depuis la révolution qui a placé leurs Rois sur le Trône de la Chine. Les Empereurs Tartares ont attiré à Pe-king toutes les familles les plus considérables ; & ce pays, déja assez peu habité, est devenu presqu'entièrement désert. Cependant on tâche aujourd'hui de le repeupler, en y envoyant les bannis & les exilés. L'air y est fort froid. Le pays est rempli de montagnes, de forêts & d'affreux déserts. La plûpart de ces Tartares n'habitent que le bord des rivières, où ils construisent des cabanes, & passent leur vie à pêcher ou à chasser. Ils ont néanmoins quelques villes, où il y a des Tribunaux souverains, uniquement composés de Tartares, & qui rendent la justice avec la même autorité, & à-peu-près dans la même forme que les grands Tribunaux de la Chine. Ces Tartares distinguent leur pays en plusieurs Provinces, qui comprennent en tout trois Gouvernemens. Le premier est celui de *Mougden*, ainsi appellé du nom d'une assez grande ville qui est la capitale de cette contrée, & même de toute la Tartarie Chinoise. Cette ville, qui avoit beaucoup souffert dans les dernières guerres, a été réparée par les Empereurs Tartares, qui l'ont ornée de plusieurs édifices publics. Elle est bien pourvue d'armes & de munitions de guerre. On y entretient en tout tems une nombreuse garnison, commandée par un Général Tartare, qui est

en même-tems Viceroi, & ſur qui roule le gouvernement civil & militaire de la Province. Les autres villes, qui ſont en très-petit nombre, n'ont rien de conſidérable, ſi l'on excepte celle de *Fong-hoan-tching*, laquelle eſt fort peuplée & même aſſez riche, à cauſe du commerce qu'elle fait avec la Corée, qui termine de ce côté-là le Gouvernement de Mougden, à qui la grande muraille ſert de borne du côté de la Chine.

Le ſecond Gouvernement s'appelle *Kirin-oula-hotun*. Ce pays, d'ailleurs très-vaſte, puiſqu'il a en latitude 12 dégrés, & preſque 20 en longitude, ce pays eſt preſque inhabité : il ne comprend que trois villes, toutes fort médiocres, dont la principale, ſituée ſur le fleuve Songari, que les Mantcheoux appellent *Kirin*, donne ſon nom à toute la Province. Cette ville a auſſi un Général ou Viceroi Tartare, qui commande dans tout le pays. La ſeconde ville s'appelle *Pedné* ou *Pétouné*. Elle n'eſt habitée que par des ſoldats Tartares, & par des bannis ou des transfuges de la Chine. Elle eſt auſſi ſituée ſur le fleuve Songari, à quarante-cinq lieues de la première ville. La troiſième, qu'on nomme *Ningouta*, eſt bâtie ſur les bords de la rivière *Hourka-pira*, qui ſe décharge dans le fleuve Songari. Cette ville a eu la gloire de donner le jour aux derniers Princes qui ont conquis la Chine. Le reſte de ce vaſte Gouvernement s'étend en partie vers l'Ocean oriental, & en partie le long des bords du grand fleuve *Saghalien-oula*, juſqu'aſſez près de ſon em- *Ibid.*

bouchure. C'eſt-là qu'on trouve pluſieurs hordes, ou peuplades de Mantcheoux, dont les noms ſont à peine connus de nos Géographes. Je me bornerai à la deſcription du pays & des mœurs des Tartares appellés *Yupita-tſe*, ſur leſquels on a des notions un peu plus diſtinctes. Ces Tartares habitent les bords de la rivière d'*Ouſouri* qui, après avoir baigné leur pays, ſe jette dans le fleuve Saghalien. Ils ſe nourriſſent principalement des poiſſons qu'ils pêchent dans l'Ouſouri, & ils ſe font des habits de la peau de ces mêmes poiſſons. Ils ſavent paſſer ces peaux, les teindre en différentes couleurs, & les coudre d'une manière ſi propre qu'on apperçoit à peine les jointures. Ils ſe ſervent ordinairement d'un dard pour prendre les grands poiſſons, & de filets pour prendre les petits. Leur principale pêche conſiſte en eſturgeons, qui ſont en grand nombre dans leurs rivières. La plûpart du tems ils en mangent la chair ſans la montrer au feu. Leurs habits ſont les mêmes pour la forme, que ceux des Chinois, avec cette différence, que les longs manteaux dont les femmes ſe couvrent, ſont garnis ſur les bords de deniers de cuivre, ou de grelots, qui font un grand bruit. Leurs cheveux, partagés en pluſieurs treſſes, ſont chargés de petits miroirs, d'anneaux, d'aiguilles & d'autres bagatelles. Ces Tartares paſſent tout l'été à pêcher : une partie du poiſſon eſt deſtinée à faire de l'huile à brûler : ils ſéchent le reſte au ſoleil, ſans le ſaler : car le pays ne produit point de ſel. Pendant l'hiver ce poiſſon

séché est la nourriture ordinaire des hommes, & même des animaux domestiques qu'ils élevent. C'est peut-être pour cette raison que la chair de ces animaux est si mauvaise, que son odeur seule est capable de soulever le cœur. Les chiens de ce pays sont très-vigoureux. Ils servent à tirer les traineaux : on les dispose en relais : il y en a un qui court devant, & qui sert de guide à l'attelage. On assure que ces chiens font quelquefois dix grandes lieues tout d'une traite.

Les *Yupi-ta-tse* sont un peuple assez doux, mais lourd & grossier, sans aucune teinture de lettres, & sans le moindre culte de religion. Leur pays, qui est sous les 43, 44 & 45ème dégrés, c'est-à-dire, à-peu-près sous le même climat que la France, est néanmoins fort différent du nôtre, soit par rapport aux saisons, soit par rapport aux productions de la terre. Le froid s'y fait sentir beaucoup plutôt, & avec bien plus de violence que dans nos contrées. Dès le commencement de Septembre les grands fleuves charrient des glaçons. Ce froid excessif & prématuré est en partie causé par l'abondance du nitre qu'exhalent les terres, & en partie par les forêts épaisses & impénétrables dont tout le pays est couvert, sur-tout vers les bords de la Mer. C'est dans cette région de la Tartarie qu'on recueille le meilleur *Ginseng*, cette plante précieuse, qui se vend au poids de l'or, & dont j'aurai occasion de parler ailleurs. C'est presque la seule production utile qu'on tire de ce pays.

Le troisième Gouvernement est celui *Ibid.*

de *Tcitcicar*, ville récemment bâtie, & que les Tartares ont assez bien fortifiée, pour défendre leurs frontières qui confinent de ce côté-là avec la Tartarie Russienne. Cette Province est encore plus pauvre & plus déserte que les deux autres. Dans l'étendue de deux ou trois cens lieues on ne compte que dix mille familles, & trois ou quatre mauvaises bourgades, dont la construction est même nouvelle. Les Moscovites & les Chinois se sont fait plus d'une fois la guerre au sujet des limites de cette Province, & sur-tout pour la chasse des martres. Les premiers avoient construit une forteresse sur les bords de la rivière Yacsa, dans l'endroit même où elle se jette dans le fleuve Saghalien. Ils y tenoient une forte garnison, qui couroit de tems en tems sur les Tartares occupés à la chasse des martres zibélines, animaux fort communs dans ce canton, où les peaux sont beaucoup plus belles qu'ailleurs. Cette forteresse a été rasée depuis, & les Chinois sont restés en possession de cette chasse, en vertu du traité de *Niptchou*, conclu en 1689. La chasse des martres étoit un objet d'autant plus intéressant pour les *Mantcheoux* de *Tcitcicar*, que ces peuples n'ont presque pas d'autre moyen de subsister. Ils font un grand commerce de ces peaux, qu'ils portent à Ningoute, d'où elles passent dans la Chine. Ils vont par troupes à cette chasse, vêtus d'un habit court, fait de peau de loup. Ils ont sur la tête une calotte de la même peau, & un arc sur l'épaule. Ils se font suivre de quelques

chevaux chargés de ſacs de millet, & du bagage des chaſſeurs, qui conſiſte en de grands manteaux de peaux de renard ou de tigre, dont ils s'enveloppent pour dormir. Ils menent auſſi des chiens dreſſés à cette chaſſe, & accoutumés à grimper ſur les rochers. On la fait tous les ans, & elle commence ordinairement au mois d'Octobre. Rien n'effraye ces chaſſeurs intrépides, ni le froid qui eſt communément exceſſif, ni la rencontre des tigres qu'il faut combattre, & qui déchirent ſouvent pluſieurs de ces miſérables. Les plus belles peaux ſont deſtinées pour l'Empereur, qui en donne un prix convenu. Les autres ſe portent à Tcitcicar & à Ningouta où elles ſe vendent aſſez cherement, quoique ce ſoit une marchandiſe du pays. Leur prix augmente à meſure qu'elles s'éloignent de la Tartarie : & de-là vient qu'elles ſont ſi cheres lorſqu'elles arrivent en Europe. La Province de Tcitcicar a pour bornes du côté de l'Oueſt la rivière *Ergoné*, qui, venant du Sud, au-deſſous du cinquantième dégré, ſe jette dans le fleuve Saghalien vers le quatrième dégré de longitude orientale, à compter du Méridien de Pe-king. C'eſt-là que commence la Tartarie Ruſſienne. De l'embouchure de l'Ergoné à Niptchou, première ville des Moſcovites, il y a environ cinquante lieues.

TARTARES MONGOLS.

Ces peuples habitent la partie occidentale de la Tartarie, d'où leur vient le nom *Ibid.*

de *Si-ta-tse*, qui signifie *Tartares Occidentaux*. Leur contrée s'étend, de l'Occident à l'Orient, depuis la Mer Caspienne jusqu'au pays des Tartares Mantcheoux, c'est-à-dire, jusqu'à deux ou trois dégrés de longitude au-delà du Méridien de Peking ; & du Midi au Nord, depuis la grande muraille jusques vers le cinquantième dégré de latitude.

Ces Tartares, quoique partagés en plusieurs hordes, parlent tous la même langue, à l'exception de quelques dialectes particulières, qui n'empêchent pas qu'ils ne s'entendent. Ils suivent la même religion : ils adorent *Fo*, divinité Indienne : ils croyent la transmigration des ames : ils ont une vénération profonde pour leurs Prêtres, qu'ils appellent *Lamas* : il n'est point de peuple plus attaché à sa religion. Je ne m'étendrai point ici sur leur culte, dont j'aurai occasion de parler dans l'article des Religions Chinoises. Mais comme leurs mœurs, ainsi que celles des Mantcheoux & des Insulaires dont j'ai parlé plus haut, n'ont rien de commun avec les mœurs des Chinois, j'ai cru devoir en faire mention dans ce Chapitre, sous condition de n'y plus revenir.

Tous ces *Mongols* menent une vie errante, & n'ont point de demeure fixe. Ils tirent leur principale subsistance de leurs troupeaux, qu'ils conduisent d'un pâturage à l'autre, s'arrêtant dans les endroits où ils trouvent le meilleur fourrage. En été ils se placent dans des lieux découverts, sur les bords de quelque rivière ou de quelque étang. En hiver ils s'éta-

bliſſent au bas de quelque montagne, à l'abri du Nord. S'il n'y a point de rivière ou de puits aux environs, ils boivent de l'eau de neige. Ils ſont diviſés en pluſieurs hordes, qui occupent chacune un canton particulier, & qui n'empiétent jamais ſur le terrein des hordes voiſines. Ils habitent ſous des tentes, dont la conſtruction a quelque choſe de particulier. Leur forme eſt ronde : leur matière eſt un drap fort & groſſier, gris ou blanc. Des pièces de bois, qui ſe croiſent, en font l'appui. Ils pratiquent dans le haut une ouverture ronde, pour donner iſſue à la fumée d'un fourneau placé au milieu. Quelque incommodes que ſoient ces tentes, qui ſont froides l'hiver, & d'une chaleur inſupportable pendant l'été, ces peuples n'ont point d'autre habitation, & préferent ces triſtes demeures aux Palais de la Chine : tant cette vie errante & libre a pour eux de charmes. Ils ſont ſi pareſſeux, qu'ils aiment mieux ſe contenter de la nourriture qu'ils tirent de leurs troupeaux, que de s'aſſujettir aux travaux pénibles de l'agriculture. Quand on leur demande pourquoi ils ne ſément pas du moins quelques légumes, ils répondent que les herbes doivent nourrir les animaux, & que les animaux ſont faits pour nourrir l'homme. Ils ſe font des habits avec la peau de leurs moutons & de leurs agneaux, & des tentes avec leur poil. Durant l'été ils vivent du laitage de ces mêmes beſtiaux, uſant indifféremment du lait de vache, de cavalle, de brebis, de chévre, & de chameau. Le thé eſt leur boiſſon ordinaire ; *Ibid.*

ils y mêlent de la crême & du beurre. Ils usent d'une liqueur très-forte, composée de lait de cavalle distillé à l'alambic. Quelquefois ils mêlent dans cette composition de la chair crue, qu'ils font fermenter dans le lait avant que de le distiller. Ces peuples sont naturellement sales & mal propres : leurs tentes, faites de poil de brebis, sont d'une puanteur insupportable. Cette infection se communique à leur corps, & de-là vient que les Chinois les appellent *Tsao-ta-tse*, c'est-à-dire, *Tartares puans*. Cependant ces Mongols, aujourd'hui si méprisés des Chinois, ont anciennement donné des Rois à ce peuple; & c'est de leur sang qu'est sortie la première maison Tartare, qui subjugua la Chine dans le treizième siécle, & qui fonda la Dynastie des *Yven*. Nous verrons dans la suite que ces mêmes Tartares ont fondé la plupart des Monarchies Asiatiques qui subsistent aujourd'hui, particulièrement celle du *Mongol*, qui leur doit son nom & sa puissance.

Le pays des *Mongols* étoit autrefois fort peuplé : on y trouve encore les ruines de plusieurs villes bâties apparemment sous les régne des *Yven*. La chute de cette Dynastie, les guerres que les *Mongols* ont eu à soutenir, soit contre les Mantcheoux leurs voisins, soit contre les Chinois, & plus que tout cela leurs propres divisions, ont changé cette contrée florissante en une vaste solitude. Ce peuple se gouverne encore par ses propres loix, & a même ses Despotes particuliers. Mais la plupart de ces Princes payent un tribut à l'Empe-

reur de la Chine, & reçoivent de lui l'investiture. L'Empereur leur confére différens titres, dont le plus considérable est celui de *Tsing-vang*, qui signifie *Prince du premier ordre*; mais qui, dans l'esprit de cette nation, est beaucoup moindre que celui de *Kan*, premier titre d'autorité parmi les Tartares. Ce dernier nom est interdit aux Princes *Mongols*. Ces Tartares n'ont point d'autre *Kan* que l'Empereur de la Chine.



CHAPITRE II.

Des Villes de la Chine.

ARTICLE I.

Des Villes de la Chine en général.

PResque toutes les Villes de la Chine sont bâties sur le même modèle. La forme en est quarrée. Deux grandes rues qui se croisent, coupent d'abord ce quarré du Midi au Septentrion, & du Levant au Couchant. Le centre où ces deux rues se croisent, forme une grande place d'où l'on apperçoit les quatre portes principales de la ville. L'une regarde l'Orient, l'autre l'Occident, la troisième est située au Nord, & la quatrième au Midi. Les autres portions de quarré sont coupées de la même manière par des rues paralléles, qui aboutissent aux deux rues principales. Elles ont toutes à leurs extrémités une porte, ou une barrière, qui se

ferment la nuit. Les murailles qui forment l'enceinte des grandes villes sont ordinairement très-hautes, & le paroissent encore davantage par le peu d'élévation des maisons, qui n'ont la plûpart que le rez-de-chaussée. S'il n'y avoit quelques tours, quelques arcs de triomphe, & quelques dongeons de pagodes dont la cime s'éleve, on prendroit de loin ces Villes pour de vastes parcs, environnés de murailles. Toute la fortification des places, même de celles que les Chinois appellent *villes de guerre*, consiste dans un bon rempart, revêtu d'une muraille forte, laquelle est flanquée par intervalle de quelques tours fort massives. Un fossé large & profond couronne tous ces ouvrages.

Suivant le dénombrement que j'ai fait dans l'autre Chapitre, il paroît que les quinze Provinces contiennent quatorze cens soixante-neuf villes. On y compte outre cela deux mille citadelles ou châteaux. Pour ce qui est des bourgs & des villages, leur nombre est presqu'infini : on peut dire que toute la Chine en est couverte. Ils sont si près l'un de l'autre, si l'on en croit le P. du Halde, qu'il s'en trouve quelquefois vingt ou trente dans un seul canton : plusieurs de ces bourgades sont aussi vastes & aussi peuplées que les plus grandes villes. Le bourg de *King-te-chin*, dans la Province de Kiang-si, a plus d'une lieue de long, & l'on y compte un million d'habitans, occupés pour la plupart au travail des Porcelaines. Dans la Province de Quang-tong, il y a un autre bourg, appellé *Fo-chan*, célébre

par ses belles Manufactures de soye, & par le peuple innombrable qui l'habite. Ce village a trois grandes lieues de circuit, & l'on y compte autant d'habitans qu'à Canton même, capitale de la Province, qui contient, dit-on, plus d'un million d'âmes. La plupart des bourgs sont fermés par des murailles de terre, ordinairement fort basses. Ils ont à leurs extrémités deux portes assez hautes, au-dessus desquelles s'éleve un petit dongeon qui sert de niche à quelque pagode. Les maisons sont bâties de terre. Elles sont fort basses : leur toit est presque plat, & n'est formé que de roseaux entrelassés, qu'on couvre de terre. Tout cela porte sur des pannes & sur des solives.

Les maisons des villes ne sont guère plus magnifiques. Elles sont assises sur de gros quartiers de pierre qu'on plante par intervalle, & qu'on enfonce d'un pied ou deux : quelquefois on les laisse à fleur de terre. Quand ce massif de pierre est posé, on éleve dessus des colonnes de bois, & l'on pose sur ces colonnes la charpente qui doit former le toit. Ce toit est presque plat, & on le couvre ordinairement de tuiles. Quand le toit est bâti, on construit les murailles, qui tantôt sont de briques, tantôt de bois & de terre battue. Le corps du bâtiment consiste pour l'ordinaire dans un vestibule d'entrée, dans une salle exposée au Midi, & dans trois ou quatre chambres de plein pied. Quelques maisons de gros marchands ont pardessus cela un petit étage qui sert de magazin : mais la plupart des autres n'ont

que le rez-de-chauſſée. Les Chinois blâment fort la multiplicité de nos étages, & frémiſſent de peur, toutes les fois qu'on leur parle de la hauteur de nos eſcaliers. Cette manière de bâtir leur paroît barbare.

Ils ne percent point de fenêtres du côté de la rue, de peur d'être en ſpectacle aux paſſans. Ils élevent même derrière la porte du logis un petit mur, à hauteur d'appui, ſur lequel ils poſent un paravent, qui empêche les perſonnes qui entrent de porter la vue dans l'intérieur de la maiſon. Au-delà de ce mur, on trouve pluſieurs petites ruelles obliques, qui aboutiſſent à diverſes cours : car il n'eſt point de maiſon honnête qui n'en ait deux ou trois. La coutume du pays ne permet pas de recevoir des viſites dans l'intérieur de ſa maiſon; mais on reçoit le monde dans un veſtibule deſtiné à cet uſage. Ce veſtibule eſt ouvert de toutes parts, & n'a d'autre ornément qu'un ſimple rang de colonnes de bois, peintes ou vernies, deſtinées à ſoutenir la charpente du toit, laquelle paroît toujours, comme dans nos halles, ſans qu'on s'embarraſſe de la cacher par un plafond.

Les Chinois n'ont ni miroirs, ni tapiſſeries, ni tableaux. La dorure eſt fort rare dans les maiſons des particuliers. L'ameublement ſe réduit à des paravents, à des tables, à des cabinets vernis, à des chaiſes de bois ou de cannes, à des vaſes de porcelaine, à de grandes lanternes de ſoye peintes de différentes couleurs, & ſuſpendues au plancher en forme de luſ-

tre, enfin à quelques cadres assez propres, qui renferment des sentences écrites en gros caractères sur des morceaux de satin blanc. Leurs lits sont plus ornés, & il n'est pas rare qu'ils y employent les plus riches étoffes. Mais ils ne les montrent jamais aux étrangers; & ce seroit manquer de politesse que de les conduire dans la chambre où l'on couche.

L'usage des cheminées est inconnu à la Chine : on ne se sert que de fourneaux de brique, où l'on brûle ordinairement du charbon de bois ou de terre. Les fenêtres ne sont point fermées par des vitrages : au lieu de verre, ils employent des écailles d'huitre ou d'autres poissons, ou simplement des carreaux de papier. Cependant M. Salmon assure que dans quelques endroits on voit des vitrages, formés par de petits morceaux de verre, peints diversement, longs & minces comme des chalumeaux, & qui se croisent en manière de treillis. Dans quelques Provinces méridionales, où l'air est très-chaud, les fenêtres ne sont fermées que par des baguettes de cannes, posées perpendiculairement, entre lesquelles on laisse des vuides, pour donner passage à la lumière. Les maisons des Mandarins & des grands Seigneurs sont à proportion aussi simples. L'architecture en est la même pour le fond; toute la différence consiste dans un plus grand nombre de cours & d'appartemens.

ARTICLE II.

Des Villes de la Chine en particulier.

NAN-KING.

CEtte ville a été pendant plusieurs siécles la capitale de l'Empire, & le séjour ordinaire des Empereurs. C'est ce qui lui a fait donner le nom de *Nan-king*, qui signifie *Cour du Midi.* Elle avoit autrefois une triple enceinte, dont la plus vaste étoit, dit-on, de seize lieues. On en voit encore quelques débris, qui ressemblent plutôt aux bornes d'une Province, qu'aux limites d'une ville. Au reste, quoique depuis la retraite des Empereurs *Nan-king* soit fort déchu de sa première splendeur, c'est encore la plus grande ville de la Chine. On y compte quatre millions d'habitans, en y comprenant ceux qui logent dans les barques, dont son port est toujours couvert. Ses rues sont d'une largeur médiocre, bien pavées : les maisons basses, mais jolies : les boutiques spacieuses, & richement décorées. C'est le séjour des plus fameux Docteurs de l'Empire, & la retraite ordinaire des Mandarins que le Ministère cesse d'employer. Les Bibliothéques y sont plus nombreuses & plus choisies, les imprimeries meilleures, les artisans plus adroits, le peuple plus instruit & plus poli ; le langage plus pur, & l'accent meilleur que dans tout autre lieu de l'Empire, sans excepter Peking.

SOU-

SOU-TCHEOU.

Ce n'eſt que la ſeconde ville du Kiang-nan dont Nan-king eſt la capitale. Elle eſt comparable à Veniſe par ſa ſituation ; elle ſurpaſſe infiniment cette ville pour l'étendue, & pour le nombre des habitans. Ses canaux ſont larges, profonds, d'une eau douce & claire, & capables preſque par-tout, de porter les plus grandes barques. On peut ſe promener par toute la ville dans des gondoles, qui ordinairement ſont peintes & dorées. Le circuit de *Sou-tcheou* eſt de quatre grandes lieues, ſans y comprendre ſes fauxbourgs, qui ſont fort vaſtes. Cette ville fait un très-grand commerce au-dedans & au-dehors du Royaume. La beauté de ſa ſituation, la gayeté & la fertilité du pays qui l'environne, l'affluence des étrangers, le ſpectacle continuel des barques & des gondoles dont ſes canaux ſont couverts, enfin les mœurs faciles, douces & voluptueuſes de ſes habitans, en font le ſejour le plus riant & le plus délicieux de la Chine. Les Chinois diſent communément : *Là haut eſt le Paradis : ici bas eſt Sou-tcheou.*

YANG-TCHEOU.

C'eſt encore une ville du Kiang-nan, & la ſeptième des *Fou*, ou villes du premier ordre de cette Province. Elle eſt bâtie ſur les bords d'un grand canal. La quantité de ſel qui s'y fait & qui ſe débite dans les Provinces voiſines, y attire

un peuple innombrable. Quoique ſon circuit n'ait pas plus de deux lieues, on compte deux millions d'ames, ſoit dans la ville, ſoit dans les fauxbourgs, ſoit dans les barques. « Ses habitans, *dit le P.*
» *du Halde*, aiment fort le plaiſir, ils éle-
» vent avec ſoin pluſieurs jeunes filles
» auxquelles ils font apprendre à chanter,
» à jouer des inſtrumens, à peindre, &
» tous les exercices *qui font le mérite du*
» *ſexe*, & ils les vendent dans la ſuite
» bien cher à de grands Seigneurs, qui les
» mettent *au rang de leurs concubines.*

HANG-TCHEOU.

C'eſt la capitale du Tche-kiang, Province maritime de la Chine. C'eſt-là principalement qu'on met en œuvre les belles ſoyes, que cette Province fournit en abondance. On y fabrique les plus riches étoffes; & ce travail ſeul occupe ſoixante mille ouvriers. Cette ville eſt ſi peuplée qu'un Bachelier Chrétien aſſura un jour à un Miſſionnaire, que dans la ſeule enceinte des murs, c'eſt-à-dire, ſans y comprendre les fauxbourgs, il y avoit environ trois cens mille familles inſcrites ſur le rôle des tailles. Hang-tcheou, contre l'ordinaire des villes de la Chine, eſt de figure preſque ronde. Son circuit eſt de quarante lys *, c'eſt-à-dire, de quatre grandes lieues.

* Dix lys, ou ſtades chinoiſes font une lieue.

CHAO-HING.

C'eſt encore une ville du premier or-

dre, dans la même Province de Tche-kiang. Elle eſt bâtie ſur les eaux, qui la dominent de toutes parts. Ses rues ſont coupées d'une quantité de canaux fort larges, qui conduiſent dans tous les quartiers où l'on veut aller. Des deux côtés de chaque canal ſont de grands quais, pavés de pierres blanches qui ont cinq à ſix pieds de longueur. On voit pluſieurs maiſons bâties de ces mêmes pierres, ce qu'il eſt aſſez rare de trouver à la Chine. On a environné cette ville d'une forte enceinte, munie en-dedans & en-dehors d'un double foſſé : précaution fort inutile, vû ſa ſituation qui la défendoit aſſez. Cette enceinte a pour le moins quatre lieues. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette ville, c'eſt la quantité d'arcs de triomphe, érigés en l'honneur de ſes habitans. Je parlerai ailleurs de ces monumens, qui ſont fort communs dans toute la Chine.

VOU-CHANG.

Cette ville eſt la capitale de Hou-quang, une des plus vaſtes & des plus floriſſantes Provinces de la Chine. Le P. du Halde aſſure que ſon enceinte eſt comparable à celle de Paris. Elle eſt ſituée fort avantageuſement, étant au centre de l'Empire, preſque au confluent de deux rivières, ſur leſquelles il y a un tel concours de barques, qu'on en compte preſque dans tous les tems juſqu'à huit & dix mille : ce qui, joint à l'étendue immenſe de cette ville, forme à une certaine diſtance un des plus

beaux ſpectacles qu'on puiſſe voir. Vis-à-vis de *Vou-chang*, au-delà des deux rivières, s'éleve une autre ville nommée *Han-yang*, grande comme Lyon, ou Rouen. On y voit, comme dans la capitale, un grand concours d'étrangers qui font circuler dans ces deux villes toutes les marchandiſes & toutes les richeſſes de l'Empire. Le P. du Halde croit avec fondement, que c'eſt le canton de la Chine le plus fréquenté.

SI-NGAN.

Il faut que les Chinois ayent une grande idée de cette ville, puiſqu'ils la comparent pour l'étendue à Pe-king. Cependant ſon circuit n'eſt que d'environ quatre lieues, c'eſt-à-dire, qu'il eſt d'un tiers moins vaſte que celui de Pe-king. Ses murailles ſont épaiſſes, fort élevées & flanquées d'une prodigieuſe quantité de tours, qui ne ſont diſtantes l'une de l'autre que de la portée d'un trait. Ses portes ſont remarquables par leur hauteur, & par la beauté de leur architecture. *Si-ngan* eſt la première ville du Chen-ſi. On y voit encore quelques reſtes d'un vieux Palais qui ſervoit de demeure aux anciens Rois du pays, dans le tems que le Chen-ſi faiſoit un Royaume particulier. L'état entretient à *Si-ngan* une garniſon nombreuſe, toute compoſée de Tartares qui demeurent dans un quartier ſéparé, environné d'une haute muraille : ils ſont-là comme dans une citadelle.

QUANG-TCHEOU.

C'eſt ainſi que les Chinois appellent cette ville, que les Européens nomment *Canton*. Elle eſt ſituée ſur les bords du *Taho*, rivière conſidérable, qui conduit juſqu'au pied de ſes murs d'aſſez gros bâtimens qui viennent de la Mer. Cette ville, une des plus riches & des mieux peuplées de la Chine, doit la plus grande partie de ſon opulence à l'abord des vaiſſeaux étrangers, principalement de ceux d'Europe à qui les Chinois interdiſent l'entrée de tout autre port. Ses habitans ſont laborieux, actifs, intelligens : ils imitent avec une facilité ſurprenante tous les ouvrages que les étrangers leur montrent, & ils exécutent fort adroitement tous les deſſeins qu'on leur donne. Le circuit de *Canton* eſt à-peu-près le même que celui de Paris, ou de Londres. Les maiſons ſont fort ſerrées, & l'on y a ménagé le terrein avec la plus grande œconomie. Les rues ſont longues, aſſez étroites, alignées preſque par-tout, & fort bien pavées. De diſtance en diſtance on trouve des arcs de triomphe. Comme cette ville eſt ſituée dans la partie la plus méridionale de la Chine, les chaleurs y ſont inſupportables, & l'on eſt obligé, pendant l'été, de tendre des toiles dans les rues les plus marchandes. On y voit d'aſſez beaux temples environnés de cellules de Bonzes. Les deux côtés de la rivière ſont couverts d'une infinité de barques, rangées par file parallèles, qui forment des eſ-

pèces de rues. Telle de ces barques loge toute une famille. Le petit peuple, qui n'a presque point d'autre habitation, en sort tous les matins, soit pour travailler dans les campagnes, soit pour gagner sa vie dans la ville.

PE-KING.

Ce nom signifie *Cour du Septentrion*; comme *Nan-king* signifie *Cour du Midi*, avec cette différence que *Pe-king* est en effet la résidence des Empereurs (1), au lieu qu'il n'y a plus de Cour à *Nan-king*, à qui les Empereurs ont même tenté, quoiqu'inutilement, d'ôter son nom, pour lui donner celui de *Kian-ning*. On s'attend sans doute à une description un peu plus étendue de cette ville fameuse, qui est la capitale, sinon du plus vaste (2), au moins du plus florissant, & du plus beau Royaume de l'Univers.

Autrefois *Pe-king* étoit exactement quarré; mais depuis la conquête des Tartares, ses habitans ayant été obligés de céder leurs maisons aux vainqueurs, ils bâtirent à la hâte hors des anciens murs une autre ville, beaucoup plus longue que large. Ainsi Pe-king, comme Londres, est composé de deux cités. L'une s'appelle la cité des Tartares, & l'autre la cité des Chinois. Le circuit total de ces deux cités est d'environ six grandes lieues, sans y com-

(1) Ils y transporterent le siége Impérial vers l'an 1405.

(2) On prétend que l'Empire de Russie est encore plus étendu.

prendre les fauxbourgs. On assure que les murs de *Pe-king* ont cent cinquante pieds d'élévation. Ces murs sont si larges que plusieurs personnes à cheval peuvent s'y promener de front. On y monte en effet par une rampe douce, qui se prend de fort loin. D'espace en espace on a élevé de grosses tours quarrées, pour défendre la ville. Le fossé est sec, mais large & profond. Les portes sont d'une prodigieuse hauteur, & d'une architecture qui n'a rien de barbare. A chaque porte sont deux grandes tours, l'une du côté de la campagne, & l'autre qui domine toute la ville. Elles ont neuf étages percés de lucarnes, ou de canonières. Au bas est une grande salle, où se tient le corps-de-garde. Devant chaque porte, du côté de la ville, on a laissé un espace vuide, entouré d'un demi-cercle de murailles. Ce lieu sert de place d'armes, & cinq cens soldats peuvent s'y ranger en bataille. La cité des Tartares a neuf portes, deux à l'Orient, deux au Couchant, deux au Nord, & trois au Midi. La cité des Chinois n'en a que sept, à chacune desquelles répond un fauxbourg : elle est beaucoup plus peuplée que l'autre.

Presque toutes les rues de *Pe-king* sont tirées au cordeau : la plus grande a cent vingt pieds de largeur & une lieue de long. Dans les rues marchandes on voit à droit & à gauche une longue suite de boutiques ornées de porcelaines, d'ouvrages vernis, & d'étoffes superbes. Une chose contribue encore à l'embellissement de ces boutiques : c'est la coutume qu'ont

tous les marchands d'exposer devant leur porte, en forme d'enseigne, un écriteau de bois bien enluminé, & enchassé proprement dans une bordure dorée, sur lequel ils marquent en gros caractères les différentes sortes de marchandises dont leurs magasins sont pourvus. On y voit aussi le nom du marchand, accompagné de ces deux mots, *Pu hu*, c'est-à-dire, *il ne vous trompera point*. Tous ces tableaux, hauts de sept à huit pieds, & posés devant la porte de chaque boutique sur un piédestal, à une distance presqu'égale, forment un coup d'œil aussi agréable que singulier. On est étonné de l'affluence prodigieuse du peuple qu'on rencontre dans les rues. Malgré leur largeur, elles sont la plupart du tems si embarrassées, que les gens qui se font porter dans la ville sont communément obligés de faire courir devant leur chaise un homme à cheval qui écarte le peuple. Tous les matins, lorsqu'on ouvre les portes, & le soir un peu avant qu'on les ferme, la foule de ceux qui entrent & qui sortent est si grande, qu'on est ordinairement forcé de s'arrêter en ces endroits pendant un tems considérable, avant que de pouvoir franchir le passage. Plusieurs choses concourent à augmenter l'affluence du peuple. Outre le nombre prodigiex de paysans, de chevaux, de chameaux, & d'autres bêtes de charge, qui arrivent journellement des villages voisins, la plupart des artisans de *Pe-kin*, au lieu de se tenir dans des boutiques, courent les rues & vont chercher de l'ouvrage dans la ville, portant

avec eux tous les inſtrumens propres de leur métier. Les barbiers ſe promenent dans les rues, *un fauteil ſur les épaules*, le baſſin & le coquemar à la main. Il n'eſt pas juſqu'aux forgerons qui ne portent avec eux leur marteau, leur enclume, leur fourneau & leur ſoufflet. Toutes les fois qu'un homme diſtingué par ſa naiſſance ou par ſes emplois ſort de ſa maiſon, il ſe fait ſuivre de tous ſes domeſtiques. Si c'eſt un Mandarin du premier ordre, non-ſeulement il eſt accompagné de tous ſes gens, mais de tous les Mandarins qui lui ſont ſubordonnés, leſquels, pour augmenter le cortége, menent pareillement avec eux tous leurs valets. Le train ſeul d'un de ces Mandarins ſuffit pour embarraſſer la ville. Ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que dans ce nombre prodigieux d'allans & de venans on ne rencontre pas une femme : d'où il eſt facile de juger combien *Pe-king* doit être peuplé, puiſque ſes rues peuvent à peine contenir la moitié de ſes habitans. Leur totalité ſe monte, ſuivant quelques Auteurs, à ſix ou ſept millions, & à deux ſeulement, ſuivant le P. le Comte. Le P. du Halde en compte trois. Si l'on en croit un Ecrivain moderne, Paris n'a que le quart de l'étendue qu'on donne à *Pe-king*. Cependant ſi l'on conſidére que les maiſons de *Pe-king* n'ont qu'un étage, & que celles de Paris en ont communément trois ou quatre; que d'ailleurs les maiſons de *Pe-king* renferment ordinairement pluſieurs cours, & que ſes rues ſont beaucoup plus larges que celles de la capitale de la Fran-

Hiſt. génér. des Voyages, Tom. VI. p. 21.

ce : si l'on examine, dis-je, toutes ces choses, on conviendra sans peine que Paris a pour le moins autant de logemens que *Pe-king*. Mais cela ne doit point empêcher de croire que la capitale de la Chine ne contienne une fois plus d'habitans que Paris. Car il faut considérer que les maisons de *Pe-king*, quoique fort basses, sont à proportion tout aussi peuplées que nos plus hautes maisons, dix Chinois logeant où trois Européens se trouveroient à l'étroit. D'ailleurs la plupart des gens de métier & les pauvres, n'ont point leur domicile dans *Pe-king* : ils habitent toute l'année dans les barques dont son port est couvert, & qui forme dans son enceinte même une cité flotante, qui n'est guères moins peuplée que la terre ferme.

La ville de *Pe-king* est partagée en une infinité de quartiers, soumis à certains chefs qui ont inspection sur dix maisons, & qui rendent compte au Gouverneur de tout ce qui se passe dans leur département. Les maisons d'un même quartier doivent se défendre & se garder mutuellement. S'il s'y commet un vol, ou quelqu'autre désordre, elles en sont toutes responsables. Chaque pere de famille répond aussi de la conduite de ses enfans & de ses domestiques. La ville est gardée le jour & la nuit par des soldats qui marchent le fouet à la main, & qui frappent sans distinction sur tous ceux qui causent du tumulte. Ces soldats sont chargés de nettoyer les rues & d'avoir soin que chaque propriétaire fasse balayer devant sa porte & arroser le terrein durant les chaleurs;

Lorſqu'il a plu, ils relevent la terre de chaque côté, pour faire couler l'eau : enſuite ils applaniſſent & battent le chemin, qui, n'étant point pavé, ſeroit impraticable dans les grandes pluyes. Comme il y a dans *Pe-king* une garniſon de quarante mille hommes, principalement deſtinés à la police de cette ville, tout cela s'exécute avec une grande promptitude. Dès que la nuit eſt venue, on ferme les portes de la ville, ainſi que toutes les barrières, qui ſont, comme je l'ai dit, aux extrêmités de chaque rue. Ces barrières ne s'ouvrent que dans un beſoin preſſant, & les ſentinelles arrêtent tous ceux qui ne ſont point retirés dans leur maiſon. Les entretiens, les danſes, les viſites & les promenades nocturnes ſont des plaiſirs inconnus aux honnêtes gens, & qui, dans la manière de penſer des Chinois, ne conviennent qu'aux bandits & à la plus vile canaille.

Dans les principaux quartiers il y a une groſſe cloche, ou un tambour d'une grandeur extraordinaire, qui ſervent à marquer les veilles de la nuit. Chaque veille eſt de deux heures. La première commence à la fin du jour, & pendant qu'elle dure on frappe de tems en tems un coup ſur la cloche, ou ſur le tambour. Durant la ſeconde veille on frappe deux coups : on en frappe trois pendant la troiſième, & ainſi de toutes les autres. Ces cloches ſont de la même matière que les nôtres : mais leur battant eſt différent. Il conſiſte dans un marteau de bois, avec lequel on frappe un nombre de coups dé-

terminé. Leur ſon en eſt beaucoup moins aigu & moins incommode. La principale clocle de *Pe-king* eſt ſans contredit la plus groſſe cloche qu'il y ait dans l'Univers, après celle de Moſcow (1). Son diamétre inférieur, tel qu'il fut meſuré par les PP. Schaal & Verbieſt, eſt de douze coudées chinoiſes & huit dixièmes : ſon épaiſſeur vers le ſommet, de neuf dixièmes de coudées : ſa profondeur intérieure de douze coudées, & ſon poids de cent vingt mille livres.

La coudée Chinoiſe eſt au pied de Paris, ce que 7 eſt à 8.

Les maiſons de *Pe-king* ſont propres & commodes, mais d'une grande ſimplicité. Les Palais même des Mandarins ſont plus conſidérables par leur étendue que par leur magnificence. On y voit de grandes cours, des galeries fort vaſtes, des portes très-maſſives : les appartemens n'ont rien de régulier.

Les Tribunaux de Juſtice ſont d'une architecture auſſi négligée que le commun des maiſons. Les temples ſont plus magnifiques : ils ſont enrichis d'un grand nombre de ſtatues. On y admire principalement la beauté des toîts, compoſés de tuiles vertes ou jaunes proprement vernies & ornés dans les coins de dragons ſaillans.

Le Palais de l'Empereur eſt l'édifice le plus remarquable de *Pe-king*. Il eſt ſitué au centre de la cité des Tartares. Son plan repréſente un quarré oblong, qui peut avoir deux milles d'Angleterre dans ſa

(1) *Rutufels*, dans ſa *Rélation de la Moſcovie*, parle d'une cloche qui ſe voit dans un des Palais du Czar, laquelle peſe trois cens vingt mille livres.

longueur, ſur un mille de large. Son enceinte, formée par de bonnes murailles, comprend non-ſeulement la demeure & les jardins du Prince, mais une infinité d'habitations où logent ſes Miniſtres & ſes Officiers, ainſi que tous les ouvriers attachés à ſon ſervice. Les femmes & les Eunuques de l'Empereur habitent ſeuls dans l'intérieur du Palais, & ce lieu eſt fermé par une enceinte particulière. Neuf grandes cours, qui ſe ſuccédent, forment toute l'étendue de cette dernière enceinte. Ces cours communiquent par de grandes portes voutées en marbre & ſurmontées chacune d'un gros pavillon. La charpente, ou le toît, qui fait le couronnement de ces pavillons, eſt d'une conſtruction aſſez bizarre. C'eſt un aſſemblage confus de poutres, de ſolives, d'appuis & d'autres pièces de bois, diſpoſées en ſaillies les unes ſur les autres: Tout cela forme deux toîts. Le toît ſupérieur eſt à quatre pentes retrouſſées, orné ſur l'arête d'une plate bande à fleurons. La couverture eſt de tuiles jaunes, enduites d'un ſi beau vernis, qu'elles imitent l'éclat de la dorure. Au-deſſous regne un ſecond toît auſſi brillant que le premier. Tous les appuis ſont peints en verd & ſemés de figures dorées. Les aîles des cours ſont fermées, ou par de petits corps de logis, ou par des galeries. L'appartement de l'Empereur eſt ſur la dernière cour. Les portiques qui en décorent l'entrée, ſont ſoutenus par de groſſes colomnes d'un bois précieux. Autour des appartemens regne une terraſſe, ou plate-forme, pavée de marbre

blanc, ornée de balustrades & coupée en trois endroits par des escaliers posés aux côtés & au milieu de la façade. L'escalier du milieu n'est qu'une rampe douce, sans dégrés: personne ne monte par-là que l'Empereur.

La Salle d'audience a environ cent trente pieds de longueur, sur presque autant de largeur. Les lambris sont sculptés, peints en verd & ornés de dragons dorés. Les colonnes intérieures qui soutiennent le toît, ont six à sept pieds de grosseur dans la partie basse. Elles sont décorées d'un vernis rouge, appliqué sur un enduit particulier. Les murailles sont d'une blancheur éclatante, mais nues, sans tapis, sans miroirs, ni peintures. Le trône qu'on voit au milieu de la salle est de la même simplicité. C'est-là que l'Empereur reçoit les Ambassadeurs étrangers. Cette cérémonie se fait avec un grand appareil. L'Empereur, environné d'un grand nombre de Mandarins, de Ministres d'Etat & des Princes de son sang, est assis sur une espèce d'estrade, les jambes croisées, à la manière des Tartares. Ce trône a trois ou quatre pieds de hauteur, & ressemble à un autel. Il est couvert d'un magnifique tapis, & quelquefois de peaux de martre. *Ysbrand Ydes*, Ambassadeur du Czar, raconte que lorsqu'il fut admis à l'audience de l'Empereur, ce Prince avoit un habit de damas brun & une veste de satin bleu garnie d'hermine, avec une chaîne de corail au col, & un bonnet bordé de martre, d'où pendoient du côté gauche plusieurs plumes de paon, avec un

Salmon, Etat du monde.

flocon de ſoye rouge. On ne voyoit ſur ſa perſonne ni or ni diamans : ſes bottines étoient de velours noir. Cet Ambaſſadeur ajoute, qu'il fut conduit au Palais par trois Mandarins, & avec une eſcorte de cinquante chevaux : qu'étant arrivé à la première cour, il en traverſa cinq autres de ſuite, où il trouva à droit & à gauche un grand nombre de Mandarins ſuperbement vêtus : qu'enſuite il fut introduit en préſence de l'Empereur, qui lui demanda ſes lettres de créance : qu'après une courte audience il fut reconduit à ſa maiſon avec les mêmes cérémonies : que quelques jours après l'Empereur lui donna à dîner dans la même ſalle, & s'y rendit lui-même accompagné de douze gardes, & qu'il y eut un grand concert d'inſtrumens. L'Ambaſſadeur étoit ſeul à une table : il y avoit cent autres tables magnifiquement ſervies, à chacune deſquelles mangeoient deux Mandarins. L'Empereur, qui étoit à une table ſéparée, envoya pluſieurs mêts à l'Ambaſſadeur Moſcovite, & lui fit préſenter une taſſe d'or, remplie de vin. Le repas fini, l'Empereur monta ſur ſon trône. Il avoit à ſes côtés ſon oncle, ſes principaux Miniſtres, & un Viceroi. L'Ambaſſadeur étoit à ſeize pas du trône. Le Viceroi, après en avoir reçu l'ordre, le fit avancer de huit pas. Alors on introduiſit dans la ſalle pluſieurs Jéſuites attachés au ſervice de l'Empereur, qui, par l'ordre de ce Prince, firent diverſes queſtions à l'Ambaſſadeur ſur ſon voyage, ſur les Royaumes d'Europe, & ſur d'autres ſujets.

Les autres appartemens du Palais sont un peu plus décorés que la salle d'audience. Les lambris sculptés & dorés, les cabinets vernis, les peintures, les nates, les tapis & les porcelaines en font le principal ornement. Quoique les différentes parties de ce vaste édifice soient d'une architecture assez barbare, on ne peut nier cependant qu'elles ne fassent un tout très-magnifique.

Hist. gén. des Voyages, Tome VI.

Le P. Magalhens rapporte que l'enceinte du Palais Impérial renferme plusieurs autres Palais, les uns ronds, d'autres quarrés, & tous fort spacieux. Dans la partie qui est à l'Ouest, on trouve un lac qui a plus d'un mille de longeur, & dont la forme représente une basse de viole. On le traverse sur un beau pont, dont les extrêmités sont ornées d'un arc de triomphe à trois portes. Ces portes sont hautes, majestueuses, & d'un beau travail. Le lac est environné de petits Palais, ou de maisons de plaisance, dont quelques-unes sont bâties au milieu des eaux. On y voit toujours un grand nombre de belles barques qui servent pour la pêche, ou pour la promenade.

On ajoute que dans l'enclos du même Palais, il y a un parc fort spacieux, où l'Empereur fait garder des bêtes sauvages, des sangliers, des tigres, des ours, & d'autres animaux, chacun dans une loge particulière. Au milieu de ce parc sont cinq petites collines, dont la forme est ronde & la pente égale : c'est un ouvrage artificiel, formé de la terre qu'on a tirée en creusant le grand lac. Ces col-

lines ſont couvertes d'arbres diſpoſés avec beaucoup d'ordre. L'Empereur prend ſouvent plaiſir à viſiter ce lieu, pour voir courir les daims, les chevreuils, les lapins & les lievres qu'on y entretient en grand nombre. Non loin de-là eſt un boſquet fort épais, au bout duquel on trouve une maiſon de plaiſance, appellée le *Palais de longue vie*.

Le même Auteur aſſure que dans l'enceinte du Palais Impérial on compte juſqu'à vingt Châteaux, ou Palais particuculiers, uniquement deſtinés à loger l'Empereur.



CHAPITRE III.

Des Edifices publics de la Chine.

ARTICLE I.

Arcs de Triomphe.

CES monumens, que les Chinois appellent *Pay-leou*, ſont très-communs dans l'Empire. Il n'y a point de ville, ni de bourgade conſidérable qui n'en ait : il faut même aſſez peu de choſe pour les obtenir. Qu'un homme ſoit fait docteur, on lui érige un arc de triomphe, dont ſa famille, ſes amis, & quelquefois ſes compatriotes font les frais. Les monumens les plus conſidérables en ce genre, ont été élevés à la gloire des Princes & des Guerriers. Ils ont communément trois portes,

formées par des colonnes ou par des pilastres, dont la base est toute unie, c'est-à-dire, sans moulure & sans ornement. Ces colonnes n'ont point de chapiteaux, ni de corniches. Elles se terminent tout uniment à l'architrave, & y sont même quelquefois engagées à mortaise, comme des pièces de charpente. La frise est d'une hauteur déméfurée: mais cette hauteur est du goût des Chinois, parce qu'elle laisse plus de place aux inscriptions & aux ornemens qui les bordent. Ces ornemens consistent en figures d'hommes, d'oiseaux, de fleurs travaillées à jour, & liées entr'elles par des cordons en saillie, vuidés nettement, & engagés les uns dans les autres sans confusion. On voit en ce genre d'assez bons morceaux de sculpture, sur-tout dans les anciens monumens.

ARTICLE II.

Pagodes.

LEs pagodes, ou temples des Dieux, consistent pour la plupart dans une grande tour qui se termine en dôme. Les uns sont construits de brique, les autres de terre battue. L'édifice le plus remarquable en ce genre, est la fameuse tour de porcelaine, située à quelque distance des murs de Nan-king, & qui vraisemblablement étoit autrefois comprise dans la vaste enceinte de cette ville. C'est, au jugement du P. le Comte, l'ouvrage le mieux entendu, le plus solide, & le plus magnifique qui soit dans l'Orient. « Ce

» temple, que les Chinois nomment *le*
» *Temple de la Reconnoiſſance*, eſt élevé,
» *dit ce Pere*, ſur un maſſif de brique, qui
» forme un grand perron entouré d'une
» baluſtrade de marbre brut. On y monte
» par un eſcalier de dix à douze marches,
» qui regne tout autour. La ſalle qui ſert
» de temple à cent pieds de profondeur,
» & porte ſur une petite baſe de marbre
» haute d'un pied, laquelle en débordant
» laiſſe tout autour une banquette large
» de deux. La façade eſt ornée d'une ga-
» lerie & de quelques piliers. Les toits
» ſont de tuiles vertes, luiſantes & ver-
» niſſées. La charpente qui paroît en de-
» dans eſt peinte, & chargée d'une infi-
» nité de pièces, différemment engagées
» les unes dans les autres : ce qui n'eſt
» pas un petit ornement pour les Chinois.
» Il eſt vrai que cette forêt de tirans, de
» pignons, & de ſolives qui regnent de
» toutes parts, a je ne ſçai quoi de ſin-
» gulier & de ſurprenant; quoiqu'au fond
» cet embarras ne vienne que de l'igno-
» rance des Architectes Chinois, qui ſont
» bien éloignés encore de cette noble
» ſimplicité qu'on admire dans nos plus
» beaux bâtimens. La ſalle ne prend le
» jour que par ſes portes. Elle en a trois
» à l'Orient, par leſquelles on entre dans
» la tour qui fait partie de ce temple.
» Cette tour eſt de forme octogone, large
» d'environ quarante pieds, de ſorte que
» chaque face en a cinq. Elle eſt entou-
» rée par-dehors d'un mur de même fi-
» gure, éloigné de deux toiſes & demie,
» & portant à une médiocre hauteur un

» toît couvert de tuiles vernissées, ce qui
» paroît naître du corps de la tour, &
» qui forme au-dessus une galerie assez
» propre. La tour à neuf étages, dont
» chacun est orné d'une corniche de trois
» pieds à la naissance des fenêtres, & dis-
» tingué par des toîts semblables à celui
» de la galerie, à cela près qu'ils ont
» beaucoup moins de saillie, parce qu'ils
» ne sont pas soutenus d'un second mur.
» Ils deviennent même beaucoup plus
» petits, à mesure que la tour s'éleve &
» se rétrécit. Le mur a, du moins sur le
» rez-de-chaussée, douze pieds d'épaisseur,
» & plus de huit & demi par le haut. Il
» est incrusté de porcelaines posées de
» champ. La pluye & la poussière en ont
» éteint presque tout l'éclat : cependant
» il en reste encore assez pour faire juger
» que c'est en effet de la porcelaine. L'es-
» calier qu'on a pratiqué intérieurement
» est petit & difficile, parce que les dégrés
» en sont extrêmement hauts : chaque
» étage est formé par de grosses poutres,
» couchées en travers, qui portent un
» plancher, & qui forment une cham-
» bre, dont le lambris est enrichi de di-
» verses peintures. Les murailles des éta-
» ges supérieurs sont percées d'une infinité
» de petites niches, qu'on a remplies d'i-
» doles en bas reliefs. Tout l'ouvrage est
» doré, & paroît de marbre ou de pierre
» cizelée. Mais je crois que ce n'est en
» effet qu'une brique moulée & posée de
» champ ; car les Chinois ont une adresse
» merveilleuse pour imprimer toutes sor-
» tes d'ornemens dans leurs briques, dont

» la terre, extrêmement fine & bien sassée, » est plus propre que les nôtres à prendre » les figures du moule. Le premier étage » est le plus élevé : les autres sont en- » tr'eux d'une égale distance. J'ai compté » dans l'escalier cent quatre-vingt-dix mar- » ches, presque toutes de dix bons pou- » ces, que je mesurai exactement : ce qui » fait cent cinquante-huit pieds. Si l'on y » joint la hauteur du massif, celle du neu- » vième étage qui n'a point de dégrès, » & le couronnement, on trouvera que » la tour est élevée sur le rez-de-chaussée » de plus de deux cens pieds. Le comble » n'est pas une des moindres beautés de » cette tour : c'est une espèce de mât » dont la racine tient au plancher du hui- » tième étage, & qui s'éleve plus de tren- » te pieds au-dessus du couronnement. Il » paroît engagé dans une large bande de » fer de la même hauteur, tournée en vo- » lute, & éloignée de plusieurs pieds de » l'arbre : de sorte qu'elle forme en l'air » une espèce de cône vuide, & percé à » jour, sur la pointe duquel on a posé un » globe doré d'une épaisseur extraordi- » naire. Voilà ce que les Chinois appel- » lent *la Tour de Porcelaine*, & ce qu'on » feroit beaucoup mieux d'appeller au- » jourd'hui la Tour de brique, attendu » qu'il n'y a pas un carreau de porcelaine » dans la tour même, & que celle dont le » mur extérieur, & détaché de la tour, » est incrusté, ressemble presque autant » à de la brique polie & vernissée, qu'à » de la porcelaine ».

ARTICLE III.

Grande Muraille.

C'Eſt le chef-d'œuvre de l'induſtrie & de la patience de ce peuple. Cette fameuſe muraille, deſtinée originairement à défendre la Chine contre les incurſions des Tartares, fut commencée il y a environ deux mille ans, ſous les Empereurs de la quatrième Dynaſtie (1), & conſtruite, di-on, en cinq ans. On prétend qu'un tiers de la nation y fut employé. Pour en jetter les fondemens du côté de la Mer, on coula à fond pluſieurs barques chargées de lingots de fer, & de gros quartiers de pierre. On pratiqua de larges voutes pour le paſſage des rivières. On conſtruiſit des forts d'eſpace en eſpace, & l'on ménagea pluſieurs iſſues, pour la facilité du commerce, & pour le paſſage des troupes.

Cette muraille, du côté de la Tartarie, commence dans la Province de Chén-ſi, au Nord-Oueſt de la Chine, dans le voiſinage du *Hoang-ho*, ou fleuve jaune. Elle

(1) On eſt ſurpris de trouver dans la *Deſcription de la Chine*, publiée par le R. P. du Halde, juſqu'à trois époques différentes de la fondation de la grande muraille. Cet Ecrivain la place 1°. l'an 221 avant J. C. ſous *Yſin-chi-hoang*, ſecond Empereur de la quatrième Dynaſtie, T. I. p. 38. 2°. l'an 237, ſous le même Empereur, qu'il appelle dans cet endroit *Chi-hoang-ti.* T. I. p. 367. 3°. l'an 215, *ſous le premier Empereur*, dit-il, *de la famille Tſi.* T. II. p. 45.

s'étend ſans interruption le long des montagnes & des vallées, premièrement vers le Nord, au quarante-deuxième dégré de latitude, & enſuite vers le Midi, au trente-neuvième dégré. Du côté du Nord elle a pour bornes la Mer de *Kamtzchat-ka*, entre la Province de Pe-tche-li & le Leao-tong. On aſſure que ſa longueur eſt d'environ cinq cens lieues, ſi l'on y comprend ſes circuits, & les eſpaces remplis par les montagnes, qui, en beaucoup d'endroits, tiennent lieu de rempart. Il n'y a proprement que cent lieues de muraille, conſtruite en partie de brique, & en partie de terre battue. Dans quelques endroits il n'y a qu'un foſſé. Au reſte, le travail de la maçonnerie eſt ſi ſolide, qu'elle ſubſiſte preſque en ſon entier, depuis deux mille ans. Pluſieurs voyageurs ont fort exagéré ſa hauteur & ſon épaiſſeur; mais nous apprenons par les dernières relations des Ambaſſadeurs Moſcovites, & de pluſieurs autres voyageurs, que dans ſa plus grande élévation elle n'a que trente pieds de haut, ſeulement quinze en quelques endroits. Dans ſa commune largeur, elle peut contenir ſept ou huit hommes de front.

La grande muraille s'étend principalement de l'Orient à l'Occident, le long des collines & des montagnes, où elle ſerpente, s'élevant ou s'abaiſſant, ſuivant la diſpoſition des lieux & l'inégalité du terrein. Il ne faut pas s'imaginer, comme quelques voyageurs l'ont débité, que le niveau de cette muraille ſoit par-tout le même, & que, dans les pentes des mon-

tagnes, sa hauteur soit parallele à leur sommet. Ainsi quand on lit dans quelques relations que cette muraille est d'une prodigieuse hauteur, cela ne doit s'entendre que de certains endrois construits sur des éminences. Car du reste ce n'est qu'un simple mur flanqué par intervalle d'un grand nombre de tours, suivant l'ancienne méthode de fortifier les places. Dans les endroits les moins fortifiés pas leur assiéte, on a eu soin de multiplier les ouvrages, & d'élever un double & triple rempart. On dit que sous le regne des Empereurs Chinois, cette muraille étoit gardée par un million de soldats. Depuis que les Tartares ont asservi la Chine, on se contente d'entretenir les bonnes garnisons dans les lieux les plus exposés.

ARTICLE IV.

Canaux.

LE nombre des lacs & des rivières qui arrosent la Chine, joint à la multitude des sources, des ruisseaux & des torrens qui coulent des montagnes, a donné lieu à ce peuple industrieux de construire une infinité de canaux, source féconde d'abondance & de richesses pour tout l'Empire. Il n'y a guère de Province où l'on ne trouve un grand canal d'une eau claire & profonde, renfermé entre deux levées, revêtues de brique ou de marbre. D'espace en espace il y a des ponts, souvent à plusieurs arches. Celle du milieu est assez haute pour donner passage aux barques,

barques, sans qu'on soit obligé de baisser les mâts. Les grands canaux sont coupés par intervalle, & ces différentes saignées forment à droit & à gauche plusieurs petits canaux, souvent navigables, qui se subdivisent quelquefois eux-mêmes en plusieurs rigoles, dont les campagnes sont arrosées. Dans la seule plaine de Ning-po, dont le circuit n'embrasse pas plus de six lieues, on compte soixante-six canaux, dérivés à droit & à gauche d'un canal principal, qui traverse toute cette plaine. L'abondance de ces eaux, distribuées avec art, rend cette campagne très-fertile, & lui fait porter chaque année deux moissons de ris.

Le grand canal, appellé *Yun-lean*, ou canal royal, est un ouvrage supérieur à tout ce que l'Europe offre de plus merveilleux en ce genre. Ce canal coupe la Chine du Septentrion au Midi. Il prend sa source dans la Province de Pe-king, d'où il coule sans interruption dans celle de Chan-tong, & dans une partie du Kiang-nan. Là il se perd dans le *Hoang-ho*, sur lequel on navige pendant deux jours. On entre ensuite dans une autre rivière, & bientôt après on retrouve le grand canal, qui acheve son cours dans le Kiang-nan, & qui se jette, à une journée de Nan-king, dans le fleuve *Yang-tse-kiang*. On continue de voguer sur le fleuve jusqu'au lac *Jao-tcheou*, sur lequel on traverse une partie du Kiang-si : après quoi on s'embarque sur la rivière de *Kan-kiang*, & l'on remonte jusqu'à *Nan-ngan*, qui est la dernière ville du Kiang-si. Là, si l'on veut,

on fait une journée par terre jusqu'à *Nan-hiong*, première ville de la Province de Quang-tong. On peut aussi y arriver par eau, mais en faisant de grands circuits. On s'embarque à Nan-hiong sur une rivière qui conduit à Canton, ville située à l'extrêmité méridionale de la Chine, dans la partie opposée au Pe-tche-li, Province septentrionale, où le grand canal commence à couler. Ainsi ce canal, soit par son propre cours, qui est d'environ trois cens lieues, soit par la jonction des lacs & des rivières, ouvre une communication facile d'une extrêmité de l'Empire à l'autre; de manière qu'on peut voyager très-commodément, & transporter avec facilité toute sorte de marchandises, depuis Pe-king jusqu'à Canton, c'est-à-dire, dans l'espace d'environ six cens lieues.

Il est vrai que les architectes de ce canal ont trouvé des facilités qu'on rencontre rarement dans ces sortes d'entreprises. On prétend que dans une si grande étendue de pays la terre s'est trouvée si molle, & le sol si uni, qu'il n'y a eu ni montagnes à applanir, ni rochers à couper. Presque par-tout on a rencontré des eaux en abondance. Dans les endroits où l'inondation étoit à craindre, on a pratiqué des rigoles pour l'écoulement des eaux. Ces rigoles s'ouvrent & se ferment par de gros traversiers de bois, qui, engagés dans des coulisses, se baissent ou se levent quand on veut. La plus grande, & presque la seule difficulté qu'on ait eu à surmonter, a été au-delà du fleuve *Hoang-*

ho. Car, pour continuer le canal jusqu'au fleuve *Yang-tse-kiang*, il a fallu élever de grandes digues de pierre, & d'autres ouvrages de cette nature, afin de résister aux eaux du grand lac, & d'une rivière nommée *Kuai-ho*, qui dans les grandes pluyes est sujette à se déborder. Dans certains endroits le canal a une grande profondeur : dans quelques autres il n'a que cinq à six pieds de fond. Dans les cantons où il n'est point à craindre qu'il manque d'eau, le Gouvernement a permis aux communautés des villes & des bourgades d'y faire des saignées, & d'en tirer des rigoles.

Les Chinois ignorent l'art de nos écluses : ils y suppléent par une invention assez grossière, mais qui ne laisse pas d'avoir son utilité. Pour favoriser la jonction des deux canaux dont le niveau est quelquefois inégal de douze à quinze pieds, ils élevent entre l'un & l'autre canal un massif de pierre, consistant en deux glacis, ou plans inclinés. Lorsqu'on veut faire remonter ou descendre un bateau, on le guide par le moyen d'un cabestan sur la pointe de ce double glacis, d'où on le laisse glisser dans le canal de la même manière qu'on lance un vaisseau dans la Mer. On a soin de mouiller auparavant le glacis : d'ailleurs on ne fait faire un tel saut qu'à des bateaux fort légers *, & non à *des barques longues & fort chargées*, comme M. Salmon l'a avancé contre toute sorte de vraisemblance. Les Mariniers Chinois ont une adresse merveilleuse pour ces sortes de manœuvres.

* Description de la Chine, T. I. p. 34.

Ils ſe tirent avec la même induſtrie de certains autres paſſages difficiles, qu'on rencontre aſſez fréquemment dans quelques rivières, & qui rendent la navigation fort périlleuſe. Le P. le Comte aſſure que, dans ſes longs voyages ſur les Mers orageuſes d'Orient, où dans l'eſpace de dix ans il a fait plus de douze mille lieues, il a couru moins de dangers, que dans un ſeul voyage de dix jours qu'il fit ſur une rivière de la Province de Fo-kien. La barque où il étoit fut entraînée par un courant qui la jetta avec violence ſur un rocher à fleur d'eau. Le timon ſe rompit en mille pièces, & le corps du bâtiment, qui par bonheur étoit fort chargé, s'arrêta par ſon propre poids ſur le rocher, ce qui ſauva l'équipage. Ces écueils ſont ſi communs dans les torrens qui coulent entre les hauteurs de Fo-kien, qu'en certains endroits à peine laiſſent-ils le paſſage libre pour une barque. On ne voit à droit & à gauche que rochers où les flots ſe briſent avec fracas, que torrens qui ſe précipitent des montagnes, que gouffres & courans impétueux.

ARTICLE V.

Ponts & Chemins.

LES Chinois, ſimples & modeſtes dans leurs édifices particuliers, ſe piquent d'une magnificence extraordinaire dans les conſtructions qui ont pour objet l'utilité publique. Ce que j'ai dit de leurs arcs de

triomphe, de la grande muraille & du fameux canal *Yun-lean*, suffit pour en convaincre. On peut ajouter que leur magnificence n'a guères moins éclaté dans la construction des ponts & des chemins publics. Les bords de la plupart des rivières & des canaux sont terrassés en forme de levées, & revêtus en beaucoup d'endroits de pierre commune ou de marbre. L'entretien seul de tous ces ouvrages coute annuellement des sommes immenses, que l'Etat fournit toujours libéralement.

Ponts de Pierre.

Les ponts de la Chine sont communément bâtis de pierre. Leur construction est fort matérielle. On en voit plusieurs dont le sol est plat, c'est-à-dire qu'au lieu d'y faire des voûtes, on a couché transversalement de longs quartiers de pierre, qui portent sur des piliers isolés. Tel est le pont de *Suen-tcheou* dans la Province de Fo-kien. Il est bâti sur la pointe d'un bras de Mer, dont le passage en barque seroit fort dangereux, sur-tout dans les grandes marées. Ce pont est soutenu par plus de trois cens piliers de pierre, assez élevés pour donner passage à de grosses barques qui ne sont point forcées de baisser leurs mâts. Il a environ deux mille cinq cens pieds de longueur, sur vingt pieds de largeur. Toutes les pierres qui traversent d'un pilier à l'autre sont d'un seul morceau. Il est difficile de comprendre où l'on a pu trouver de tels quartiers de pierre, & sur-tout comme on a pu les guinder, malgré leurs poids énorme, sur des piliers si hauts.

Les Chinois ont d'autres ponts d'une construction encore plus singulière. On en voit un dans la Province du Koeitcheou, qu'ils appellent *Pont de fer*, & qui en effet est formé de l'assemblage de plusieurs chaînes de ce métal. Il est bâti sur un torrent qui n'est pas large, mais dont le lit est fort profond. Sur chaque bord on a élevé deux grands massifs de maçonnerie, d'où pendent plusieurs chaînes qui traversent d'un bord à l'autre, & sur lesquelles on a jetté des madriers. Dans d'autres endroits, au lieu de chaînes, on a mis en travers de gros cables, qui soutiennent quelques planches tremblantes & mal assurées.

Ponts de fer.

Ponts de cordes.

Ces peuples, chez qui la patience supplée à l'invention & aux connoissances, ont exécuté des entreprises qui eussent effrayé nos plus hardis Architectes. Le chemin qu'on a pratiqué dans la Province de Chen-si, à travers des montagnes & des précipices affreux, a quelque chose qui tient du prodige. Plus de cent mille hommes furent employés à ce grand ouvrage, qui fut achevé avec une promptitude incroyable. On applanit plusieurs montagnes : on en joignit d'autres par des ponts d'une seule arche ; & quand les vallées étoient trop larges, on construisit des piliers pour soutenir les voutes qu'on fut forcé de multiplier. Ces ponts sont assez larges : quatre cavaliers y peuvent passer de front, & l'on a pratiqué de chaque côté des garde-fous pour la sûreté des passans. Le P. Kirker nous a laissé dans la *Chine illustrée* la description d'un de ces

ponts: les Chinois l'appellent *Pont-volant*, parce qu'il paroît construit en l'air. Il est d'une seule arche : ses deux extrêmités sont appuyées sur des montagnes, entre lesquelles coule un fleuve fort profond. Sa longueur, dit-on, est de quatre cens de nos coudées géométriques, qui, à raison d'un pied & demi chacune, font six cens pieds. La hauteur de l'arche est de cinq cens coudées, ou de sept cens cinquante pieds. J'ai communiqué ces dimensions à un très-habile homme (1), à qui elles ont paru imaginaires, & qui traite de vision tout ce récit du P. Kirker. Il est certain que si le rapport de ce Jésuite n'est point exagéré, le *Pont-volant* est sans comparaison plus merveilleux que le pont de *Rialto* de Venise : & les Chinois, sans aucun principe d'architecture, auroient surpassé l'ouvrage le plus beau, le plus hardi, & le mieux entendu qui se voye en Europe. Pont volant.

Dans les terreins unis, les grands chemins ont communément quatre-vingt pieds de largeur : on en voit plusieurs où l'on a élevé à droit & à gauche des banquettes, flanquées d'un double rang d'arbres. On trouve d'espace en espace des reposoirs en forme de grottes, où les voyageurs peuvent se mettre à l'abri. Ces hospices agréables & commodes, sont ordinairement bâtis par de vieux Mandarins, qui, retirés dans leur Province, cherchent par de telles fondations à gagner l'estime & la bienveillance de leurs com-

(1) M. de Boffrand, Doyen de l'Académie Royale d'Architecture, mort en 1754.

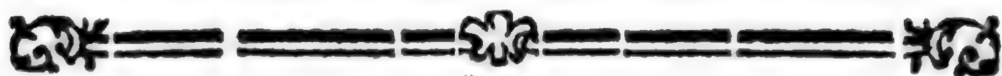
patriotes. Ces aziles ſont d'un grand ſecours pour les voyageurs ; car les auberges ſont rares, même dans les grandes routes, & d'ailleurs elles ſont mal pourvues. On n'y trouve qu'une couchette de brique, ſans matelat ni couverture, & des alimens fort communs. En été des perſonnes charitables font diſtribuer gratuitement du thé aux pauvres voyageurs : & l'hiver elles leur font donner de l'eau chaude, dans laquelle on a infuſé du gingembre. Dans les routes les plus fréquentées on rencontre de demi-lieue en demi-lieue de petites tours, ſurmontées d'une guérite. Ces tours ſont faites de gazon & de terre battue : leur hauteur n'eſt que d'environ douze pieds, & la forme en eſt quarrée. Il y a là un corps-de-garde, chargé de veiller à la ſûreté des voyageurs. Ces tours ſervent auſſi à marquer les diſtance d'un lieu à l'autre, & l'on y lit les noms des principales villes. Les ſoldats en faction dans ces guérites ſont encore chargés de porter les lettres de la Cour, qu'ils font paſſer de main en main juſqu'aux Gouverneurs des villes & des Provinces.

Les Mandarins de chaque diſtrict ont ordre de veiller à l'entretien des chemins, & la moindre négligence dans une choſe qui intéreſſe ſi fort le bien public, eſt punie avec ſévérité. Un Mandarin n'ayant point fait aſſez de diligence pour réparer une route par où l'Empereur devoit paſſer, aima mieux ſe donner la mort que de s'expoſer à un châtiment honteux & inévitable. On aſſure qu'un autre Officier qu'on avoit chargé de deſſécher un

marais, fut condamné à perdre la tête, parce que cette entreprise échoua par sa faute.

Les Chinois voyagent ordinairement sur des chevaux, sur des mulets, sur des chameaux, & quelquefois en litière. Ils ne font point usage des voitures à roues, quoique certains voyageurs mal instruits l'ayent débité. Dans les villes ils se servent de chaises portatives, qui ressemblent beaucoup aux nôtres : mais les chaises chinoises sont en général plus larges, plus élevées, & malgré cela plus légeres que celles d'Europe. Elles sont construites de cannes de Bambou, croisées à jour en forme de treillis. Ces cannes sont revêtues au-dedans & au-dehors d'une toile peinte, ou d'une étoffe de laine ou de soye, selon la saison & la qualité des personnes. On y ajoute une couverture de taffetas huilé, qu'on jette par-dessus, en tems de pluie. Ces chaises sont portées par deux hommes, & quelquefois par quatre. Les porteurs ne soutiennent point les bâtons avec les mains, mais sur leurs épaules, ce qui les fatigue moins. Ils marchent fort vite, & les plus robustes font en deux heures trois de nos lieues, sans reprendre haleine.

Les bêtes de somme sont si rares à la Chine, & d'ailleurs d'une espèce si petite & si foible, que dans les endroits où l'on ne peut embarquer les marchandises, on les charge ordinairement sur le dos des hommes. On rencontre dans les grandes routes un grand nombre de ces portefaix, chargés des mêmes fardeaux que nous faisons porter en Europe aux bêtes de charge.



CHAPITRE VI.

Des Lacs & des Rivières de la Chine. Barques du pays. Mauvaise Marine des Chinois.

PRESQUE toute la Chine est coupée de lacs, de rivières & de canaux, qui en contribuant à la fertilité des terres, favorisent en même-tems le transport & la circulation des marchandises. Les principaux lacs sont *Tong-ting-hou*, *Hong-se-hou*, & *Jao-tcheou*. Le premier est situé dans la Province de Hou-quang : il a au moins quatre-vingt lieues de circuit. Le second arrose en partie la Province de Kiang-nan, & en partie celle de Tche-kiang. Le troisième est dans la Province de Kiang-si : il a trente lieues de circonférence, & il est formé par le confluent de quatre grandes rivières. Il est fort orageux, & l'on y essuye des typhons, comme sur les Mers de la Chine. Vis-à-vis de l'endroit le plus périlleux du lac, on a bâti un temple sur un rocher escarpé. Quand les matelots passent par cet endroit, ils frappent plusieurs coups sur un tambour de cuivre, pour avertir de leur passage l'Idole du lieu. Ils allument des cierges sur la proue, ils brûlent des parfums, & ils sacrifient un coq.

On tire beaucoup de sel de plusieurs de ces lacs, principalement de ceux de la Province de Chan-si. Dans celle de Honan il y a un lac, dont les eaux ont la

vertu de donner à la ſoie un luſtre inimitable ; ce qui attire un grand nombre d'ouvriers dans cette Province, où les ſoyes ſont d'ailleurs fort abondantes. Dans certains lacs on trouve une fleur que les Chinois appellent *Lien-hoa.* Elle pouſſe des rejettons aſſez hauts, & elle reſſemble fort à nos Tulippes. Sa couleur eſt ou violette, ou blanche, ou moitié rouge & moitié blanche. L'odeur en eſt fort agréable. Son fruit eſt gros comme une noiſette. L'amande qu'il renferme eſt blanche & de fort bon goût. Ses feuilles ſont longues, & nagent ſur l'eau : elles tiennent à la racine par de longues queues. Sa tige, qui eſt noueuſe comme celle des roſeaux, renferme une moelle très-blanche, dont les Chinois ſont fort friands en été, parce qu'elle eſt d'une gtande fraîcheur.

Deux grands fleuves traverſent la Chine dans toute ſon étendue, outre un grand nombre de rivières navigables, qui arroſent les diverſes Provinces. Le premier, qu'on nomme *Yang-tſe-kiang*, c'eſt-à-dire, fils de la Mer, coule de l'Occident à l'Orient, traverſe une partie de la Province d'Yunnan, continue ſon cours dans les Provinces de Se-tchuen, de Hou-quang, & de Kiang-nan, paſſe par Nan-king, & va enſuite ſe perdre dans la Mer orientale, vis-à-vis de l'île de Tſong-ming. Ce fleuve eſt large, & d'une telle profondeur, que les Chinois diſent communément, que *la Mer eſt ſans rivage, & le Kiang ſans fond.*

Le ſecond de ces fleuves ſe nomme *Hoang-ho*, ou fleuve jaune, à cauſe de la

couleur de ses eaux, mêlées d'une terre jaunâtre. Il prend sa source dans les montagnes de Ko-ko-nor, situées dans la Tartarie, vers le trente-cinquième dégré de latitude. Ensuite il coule le long de la grande muraille, rentre dans la Tartarie, & revient dans la Chine, où il arrose les Provinces de Chan-si, de Chen-si, de Ho-nan, & de Kiang-nan. Enfin, après un cours d'environ six cens lieues, il se perd, comme le Kiang, dans la Mer orientale, quarante-cinq lieues au-dessus de l'embouchure de ce premier fleuve.

La plupart des Barques Chinoises, principalement celles qui servent au transport des marchandises, sont à varangue platte; c'est-à-dire, que leur largeur est par-tout la même, la pouppe & la proue étant aussi quarrées que le reste. Elles ont communément deux mâts, l'un au milieu, l'autre à la proue, & quelquefois un troisième à quelque distance de la pouppe. On y pratique ordinairement plusieurs chambres, non à la poupe, ni à la proue, mais dans le milieu du bâtiment. Ces chambres sont assez hautes, sur-tout celle du milieu, qui communément est la plus élevée. Quelquefois il n'y a qu'une seule salle haute & large, soutenue par quatre piliers sans cloison, couverte seulement d'un toît à pans retroussés, & surmontée d'un dongeon orné de banderolles.

On voit à la Chine d'autres barques qui ressemblent assez à nos galeres. On s'en sert non-seulement sur les rivières, mais le long des côtes de la Mer, & pour naviger entre les îles. La pouppe & la

proue ſe terminent en pointe. Elles ont trois mâts garnis de voiles : dans les tems calmes elles vont à la rame. Quelquefois elles ſont auſſi longues que des navires du port de 350 tonneaux : mais elles ont peu de profondeur, & elles ne tirent qu'environ deux pieds d'eau.

Il y a d'autres barques plus légeres, dont on ſe ſert dans les voyages, & qui ſont ordinairement d'une conſtruction aſſez élégante. Les Mandarins & les grands Seigneurs en ont de fort belles. Elles ont communément deux ponts. On y voit pluſieurs chambres, de petits cabinets, une ſalle de compagnie, des logemens de domeſtiques, & d'autres pièces deſtinées à divers uſages. Les principales chambres ſont peintes ou dorées en-dedans & par dehors. Le nombre de ces barques eſt fort grand : l'Empereur ſeul en a dix mille à ſon ſervice.

A Nan-king, à Pe-king & dans d'autres grandes villes, il y a une infinité de gens qui n'ont point d'autre habitation que les barques. Gemelli aſſure que les canaux & les rivières de la Chine ſont à proportion auſſi peuplés que la terre ferme, attendu que dans tous les lieux où l'on a bâti une ville ſur le bord d'un fleuve ou d'un canal, on voit s'élever du milieu des eaux une autre cité flottante, formée du concours d'une infinité de barques qui contiennent un peuple innombrable.

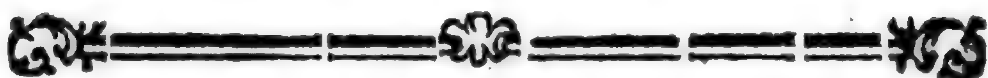
Les marchands de bois & de ſel employent pour les tranſport de leurs marchandiſes de grands radeaux qui ſe conſ-

truisent de la manière suivante. On scie des troncs d'arbres : on les partage en planches, ou en solives : on perce chaque pièce aux extrêmités ; on les lie ensemble avec des brins d'ozier ; on les met à flot, & on en forme des trains de cinq pieds de haut, sur dix de large. La longueur de ces radeaux n'est point déterminée : on en voit qui occupent l'espace d'une demi-lieue. On construit par intervalles des hutes, pour la commodité des matelots. Chaque partie du radeau est souple, & se manie aussi facilement que les anneaux d'une chaîne. Ces radeaux font quelquefois des voyages de cinq ou six cens lieues : on les prendroit de loin pour des villages flottans.

Disons quelque chose de la Marine des Chinois. Ces peuples connoissent la navigation depuis plusieurs siécles : ils prétendent même avoir parcouru les Mers des Indes plusieurs années avant la naissance de J. C. mais leur Marine est fort imparfaite, soit pour l'art de construire les vaisseaux, soit pour la manière de les gouverner. Leurs *Sommes*, ou gros navires, ne sont proprement que des barques plattes de 80 ou 90 pieds de longueur. On n'y voit ni artimon, ni beaupré, ni mât de hune. Elles n'ont que le grand mât & le mât de misene. Quelquefois on y ajoute un mât de perroquet fort petit. Au lieu de voiles de chanvre, dont l'usage est fort rare chez eux, on se sert communément de nattes de cannes, divisées par feuilles, & arrêtées par des bandes de bois. Ces sortes de voi-

es se plient & se développent comme des paravents. Elles tiennent mieux le vent que les voiles de chanvre & de coton : mais elles sont plus difficiles à manier. La proue des navires Chinois est platte & sans éperon. La pouppe est fendue par le milieu, & l'on y enclave le gouvernail, qui, de cette sorte, est plus à l'abri des coups de Mer. Les ancres ne sont point de fer, mais d'un bois fort dur, qu'on appelle *Tie-mou*, c'est-à-dire, bois de fer. Les cordages sont de gros chanvre, ou de coton. Ces bâtimens son lourds, & voguent lentement : aussi les Chinois font-ils rarement des voyages de long cours. Ils connoissent l'usage de la boussole, & ils prétendent même s'en être servis long-tems avant qu'elle fût connue des Européens : mais, au lieu de la suspendre pour lui conserver son équilibre, ils la couchent sur un lit de sable fin, qui ne peut la garantir des secousses du bâtiment ; & pour peu que la Mer soit agitée, l'aiguille perd continuellement sa direction. Les matelots Chinois ont une vénération singulière pour cette machine : ils l'invoquent comme une divinité : ils lui offrent en sacrifice des parfums, du ris, & des viandes.





CHAPITRE V.

Histoire Naturelle de la Chine.

ARTICLE I.

Climat. Terroir. Culture des campagnes. Fruits de la Chine.

DAns un pays dont le circuit embrasse au moins dix-huit cens lieues, il est aisé de concevoir que l'air, le climat, les saisons, le froid & le chaud, la maturité des fruits, & tous les autres effets qui dépendent de l'influence du Ciel, ne peuvent être les mêmes en tous lieux. En général l'air de la Chine est fort sain : il est rarement chargé de vapeurs contagieuses ; & si les maladies épidémiques se font quelquefois sentir dans ce pays, on ne doit point les attribuer à la nature du climat, mais à d'autres causes particulières, comme à la multitude des canaux dont la Chine est remplie, aux parties nitreuses & sulphureuses qu'exhalent les immondices dont on fume les terres, aux mauvais alimens dont les pauvres se nourrissent dans les années stériles, & à d'autres causes semblables.

On observe aussi de grandes différences entre les Provinces, par rapport à la surface des terres, & aux qualités du terroir. Les Provinces de Koei-theou, de Se-tchuen, & de Fo-kien, ont un terrein aride, pierreux, inégal & peu propre à

a culture: on ne laisse pas d'y trouver quelques cantons assez fertiles. Les meilleures Provinces sont celles de Kiang-si, de Ho-nan, de Hou-quang, de Tche-kiang, de Kiang-nan : mais ces mêmes Provinces ont des endroits fort incultes. C'est ainsi que le Tche-kiang, dont la partie orientale est couverte de riches moissons, n'offre à l'Ouest que d'affreux rochers, & des montagnes stériles. Il en est de même de plusieurs autres cantons. Lorsqu'on entre dans la Province de Kiang-si, en sortant de celle de Quang-tong, on découvre la plus belle contrée de la Chine. Une partie de ce pays est arrosée par le fleuve Hoang-ho : c'est-là qu'on trouve les superbes villes de Ngan-kin, de Nan-kin, de Chin-kiang, &c. Une autre partie s'étend le long du Canal Royal, sur les bords duquel on rencontre d'autres villes aussi riches & aussi peuplées. Une troisième partie s'étend vers la Mer, & l'on y trouve de magnifiques cités, entre autres celles de Hang-tcheou, capitale du Tche-kiang. Rien n'est comparable à la beauté de tout ce canton. On y voit des plaines d'une prodigieuse étendue, coupées par une multitude infinie de canaux, cultivées avec art, & si unies qu'on les croiroit tirées au niveau.

Hist. génér. des Voyages Tom. VI. p. 452.

Mais, comme le remarquent les Auteurs de la collection angloise des voyages, ce n'est pas sur cette partie de la Chine qu'il faut se former une idée générale d'un si vaste Empire. On sait par les dernières découvertes des Missionnaires, qui

Ibid.

ont dressé la carte de ce pays, que dans la plupart des Provinces il y a des cantons de vingt lieues entières, presque inhabités & incultes. Comme ces quartiers sont éloignés des grandes routes, ils ont échappé aux recherches des premiers Missionnaires: de là les éloges outrés qu'ils ont faits de la fertilité de la Chine. Cependant, à parler en général, il est vrai de dire que le terroir du pays est très-bon. Les grains de toute espèce y abondent. Les terres de la Chine sont naturellement grasses, légeres, faciles à remuer, & si profondes, que le tuf ne se trouve communément qu'à douze ou quinze pieds. Dans certains cantons les champs produisent chaque année deux moissons de ris, l'une au commencement d'Avril, l'autre en Septembre; & souvent, dans l'intervalle de chaque récolte, on seme encore des légumes & de menus grains.

L'agriculture est une profession honorée chez les Chinois. Leurs premiers Monarques l'ont, dit-on, exercée, & une coutume aussi ancienne que la Monarchie même, oblige l'Empereur régnant de labourer tous les ans quelques sillons au commencement du printems, ce qui se fait avec une pompe & une solemnité extraordinaire. On éleve de tems en tems au Mandarinat, celui des laboureurs qui s'est le plus distingué dans chaque Province.

La Chine produit six principales sortes de grains: le ris, le froment, l'avoine, le millet, les pois & les féves. Comme le ris est la principale nourriture

des Chinois, ils s'appliquent plus particulièrement à sa culture. Cette plante ne croît que dans un terrein humide & même fangeux. Ainsi dès qu'on l'a semée, on a soin de submerger les tetres. Quand l'herbe a cru environ à la hauteur d'un pied, on l'arrache avec sa racine, & l'on en fait des faisceaux ou de petites gerbes, qui se plantent à quelque distance l'une de l'autre. Les tuyaux assemblés de cette sorte se soutiennent mutuellement, & résistent mieux à la violence des vents. Les laboureurs tiennent les campagnes submergées jusqu'à ce que le grain soit mûr. Alors ils font écouler l'eau. Quand les terres sont bien desséchées, ils coupent le ris, & battent les gerbes, communément dans le champ même. Le ris forme un épi qui ressemble assez à celui que poussent l'orge & le froment. Il croît à la hauteur de cinq ou six pieds.

C'est principalement dans la culture des collines qu'éclate l'industrie des laboureurs Chinois. Ils les cultivent depuis la racine jusqu'au sommet, les partageant en plusieurs terrasses, qui s'élevent par étages, & qu'ils ont soin de revêtir d'une muraille séche qui leur sert d'appui. Ils y pratiquent des réservoirs où ils rassemblent l'eau des pluyes & des sources, & dans lesquels ils font même remonter l'eau des rivières, par le moyen de quelques machines fort simples, dont l'usage est très-commun dans la campagne.

On trouve à la Chine la plupart des arbres fruitiers que nous avons en Europe, des poiriers, des pêchers, des abri-

cotiers, des figuiers, des pruniers, des noyers, des châtaigniers, des cerisiers & d'autres arbres semblables. La vigne croît abondamment en quelques Provinces, mais les Chinois n'en font point de vin. On y trouve aussi des oliviers de plusieurs espèces. Les orangers y sont fort communs, & ceux que nous avons en Europe viennent originairement de la Chine d'où les Portugais ont apporté les premières graines. On voit encore à Lisbonne, dans le jardin du Comte de *Saint Laurent*, le premier arbre d'où sont sortis tous les orangers qui font l'ornement de nos jardins d'Europe. Les Chinois ont des orangers de plusieurs espèces, la plupart excellentes. Il y en a une sur-tout dont ils font beaucoup de cas. Elle est petite : l'écorse est mince, unie & très-douce. La Province de Fo-kien produit des orangers dont l'espèce est un peu plus grosse, & dont le goût n'est pas moins délicieux. Leur écorce est rougeâtre, transparente & unie. Les oranges de Canton surpassent encore en grosseur celles de Fo-kien. Elles sont jaunes, agreables au goût, & d'un usage si sain, qu'on permet aux malades d'en manger, après les avoir fait rôtir sur des cendres chaudes. On y méle du sucre, & l'on prétend que leur jus est un excellent cordial. Il y en a d'autres qui ont le goût aigre, & qui ressemblent peut-être à nos bigarades. Navarette parle d'une espèce d'oranges dont on fait une pâte séche, en forme de tablettes. Les Chinois font un grand débit de cette conserve, qui se transporte jusqu'à Mexico.

Les limons & les citrons croissent en abondance dans les Provinces méridionales : mais les Chinois n'en mangent jamais. Ils se contentent d'en repaître leurs yeux, & de les entasser dans des vases de porcelaines.

On distingue à la Chine deux espèces particulières de melons. Les uns sont petits : leur chair est jaune, & ils se mangent avec l'écorce, comme nos fruits ordinaires. Les autres sont gros & oblongs : leur chaire est blanche & rouge : leur jus a de la douceur ; il est rafraîchissant & très-sain.

Le *Li-tchi*, espèce de datte : le *Manglé* dont la peau est jaune, la chair un peu acide, & le parfum exquis ; le *Long-yen*, qui a la peau blanche, la chair aqueuse & aigrelette ; l'*Ya-ta*, qui a la forme d'une pomme de pin, la chair blanche, & la peau verte, sont des fruits très-délicats, dont l'epèce est inconnue en Europe. Le P. le Comte assure que nous n'avons pas de fruit comparable à l'*Ya-ta* : mais il est très-chaud, & lorsqu'on en mange avec excès, il engendre des pustules sur toutes les parties du corps.

Le *Tse-tse* est un autre fruit qui croît dans presque toutes les Provinces, mais en plus grande abondance dans celle de *Ho-nan*. Les Portugais lui donnent le nom de figue, non qu'il en ait la forme, mais parce qu'étant sec, il se couvre d'une croute sucrée & farineuse comme les figues. L'arbre qui le produit est de la grandeur d'un noyer, & ses branches sont fort épaisses. Ses feuilles sont larges, vertes

au printems & pendant l'été, & rouges en automne. Le fruit eſt d'un jaune éclatant, & communément de la groſſeur d'un coin, avec quelque choſe de plus plat & de plus écraſé. Il s'en trouve de la forme d'un œuf, avec une écorce rougeâtre. Ce fruit ne meurit que vers le commencement de l'automne, & pour l'ordinaire il faut le laiſſer ſur la paille, pour lui procurer un certain degré de maturité. On le fait auſſi ſécher au ſoleil.

Hiſt. génér. des Voyages. Tom. VI. p. 458.

Le fruit que les Chinois nomment *Po-lo-mie*, les Portugais, *Jaka*, & les Eſpagnols *Nangeas*, eſt, ſelon Navarette, le plus gros fruit de l'Univers, puiſqu'il s'en trouve qui peſe juſqu'à cent livres. Kirker a cru mal-à-propos que ce fruit étoit particulier à la Chine; on le trouve dans l'Inde, à Manille & en d'autres lieux. On ſe ſert d'une hache pour le fendre. Il croît ſur le tronc même de l'arbre, au lieu de pendre aux branches, qui ne ſeroient pas capables de le porter. Le *Po-lo-mie* renferme une grande quantité de noix fort jaunes, ayant chacune un noyau qui ſe mange rôti, & qui eſt d'un goût délicat. Les Indiens le préparent avec le lait des noix de coco, & en font un manger exquis.

Toutes ces eſpèces viennent naturellement & preſque ſans culture. Les Chinois ignorent ou négligent l'art de greffer les arbres: ce qui fait que pluſieurs de leurs fruits, malgré la bonté du terroir & du climat, n'ont ni qualité ni ſaveur. L'art du jardinage ſe réduit parmi eux à la culture des légumes. On ne voit dans leurs

ardins ni gazons, ni bosquets, ni pièces d'eau, ni compartimens de fleurs. Tout est rempli de semences & de plantes utiles. Parmi les herbes potageres de diverses espèces, celle qu'ils cultivent avec le plus de soin est le *Pe-tsai*, légume excellent, qui ressemble assez à nos laitues romaines par ses feuilles, mais qui les surpasse infiniment pour la saveur. Le peuple en fait une prodigieuse consommation. On le sale, ou on le confit dans le vinaigre : les Chinois le mêlent avec leurs ris, pour corriger la fadeur de ce dernier aliment.

ARTICLE II.

Arbres & Plantes remarquables.

LE terrein est si précieux à la Chine, qu'on ne plante point de bois par-tout où l'on peut semer des grains ou des légumes. Ainsi les arbres y sont fort rares : ce n'est guères que sur les montagnes qu'on trouve des bois de haute-futaye, comme des pins, des frênes, des ormes, des palmiers, des cédres, &c. On remarque que le Platane & son fruit croissent à la Chine, quoique cet arbre ne se trouve point au Mexique, ni dans les îles Philippines. Je ne m'étendrai point sur ces différentes productions : parlons de quelques espèces plus particulières, & moins connues.

1. *Arbre de double espèce.*

Hist. génér. des Voyages. *Ibid.*

Il y a à la Chine un arbre remarquable, qui tient en partie du Génévrier, & en partie du Cyprès. C'est ce qui fait qu'on l'appelle indifféremment *Tse-song*, qui signifie *Génévrier*, & *Yven-pe*, qui signifie *Cyprès*. Le tronc de cet arbre a environ un pied & demi de circonférence : il pousse presqu'à fleur de terre des branches fort épaisses, qui forment un buisson touffu. Les feuilles & les branches sont de nature mixte, c'est-à-dire, moitié cyprès & moitié génévrier. Les feuilles qui tiennent du génévrier sont longues, étroites, pointues, divisées par rangs, de sorte qu'elles forment un bouquet composé de plusieurs rayons. Ces bouquets se trouvent principalement aux branches d'en bas. Au contraire, vers le sommet de l'arbre, toutes le feuilles sont semblables à celles du cyprès : elles sont plus grandes & plus épaisses que les autres : il y a plus ; quelquefois on voit des feuilles de cyprès au bout d'une touffe de génévrier, & quelquefois des touffes de génévrier au bas d'une branche de cyprès. Cet arbre porte un petit fruit rond, qui n'est guères plus gros que celui du génévrier : il tient aux branches par de longues tiges, & contient deux semences rougeâtres & très-dures, en forme de cœur. Le bois tient du génévrier par sa couleur rougeâtre, & renferme de la térébentine. Ces arbres sont d'une grandeur inégale : dans les uns le tronc est élevé, & se couronne de branches pointues vers le sommet : d'autres ne s'élevent

vent qu'à la hauteur de ſept ou huit pieds.

2. *Arbres qui portent des fleurs.*

Ce qu'on voit ici de fleurs qui viennent terre à terre, ne mérite pas la moindre curioſité : on ne trouve rien en ce genre qui ſoit comparable à nos œillets, à nos tulippes, à nos renoncules, à nos anémones, &c. Mais à l'égard des fleurs qui croiſſent ſur les arbuſtes, elles ſont ſi belles & en ſi grand nombre, que la Chine l'emporte de ce côté-là ſur l'Europe. Ces arbuſtes fleuris offrent un ſpectacle charmant par ſa variété : les uns ſont chargés de fleurs du plus vif incarnat : d'autres produiſent des eſpèces de tulippes, des lys, des jaſmins, &c : on voit quelquefois de grands arbres couverts des mêmes ornemens. Tel eſt celui que les Chinois appellent *Quey-wha* : il croît dans les parties méridionales, & il s'éleve quelquefois à la hauteur des plus grands chênes. Ses fleurs ſont petites, nuées de diverſes couleurs, d'un parfum très-agréable. Elles ſe renouvellent quatre fois l'année : au moins cela arrive à certains arbres ; car il y a pluſieurs eſpèces de *Quey-wha*. Ses feuilles reſſemblent à celles de notre laurier. Les fleurs s'arrangent ſur l'arbre en gros bouquets ; & leur éclat, qui ſe mêle avec la verdure des feuilles, forme un coup-d'œil très-frappant.

3. *L'arbre du Vernis, appellé* Tſi-chu.

Le *Tſi-chu* produit ce beau vernis de la Chine, que nous trouvons ſi parfait, &

dont le secret est d'autant plus inimitable, que c'est une production de la nature, & non une composition de l'art. Ce n'est originairement qu'une gomme qui coule de l'arbre dont je parle. Le *Tsi-chu* ressemble au frêne par l'écorce & par la feuille. Il ne s'éleve guères qu'à la hauteur de quinze pieds, & sa grosseur commune est de deux pieds & demi. Pour faire couler sa gomme, on fait plusieurs rangs d'incisions autour du tronc, sur l'écorce seule, sans entamer le corps de l'arbre. Le premier rang commence à sept pouces de terre, & ainsi de sept en sept pouces on continue les incisions jusqu'au haut du tronc. On insére dans chaque fente une coquille pour recevoir la gomme. La couleur de cette gomme est roussâtre : on ne la recueille que dans les grandes chaleurs. On est content de la récolte, lorsque mille arbres donnent dans une nuit vingt livres de vernis. Quand on en a une certaine quantité, on le passe dans une grosse toile, que l'on tord ensuite pour achever d'exprimer toutes les parties fluides. Les Médecins employent le marc dans plusieurs remedes. La qualité de cette gomme est si maligne, que ceux qui la recueillent sont obligés d'user de plusieurs préservatifs. Une loi bien digne de l'humanité de ce peuple, ordonne au maître qui les emploie, d'avoir chez lui un vase rempli d'huile de rabette, où l'on a fait bouillir certaine quantité de ces parties filandreuses & charnues qu'on trouve dans la graisse de porc. Les ouvriers s'en frottent les mains & le visage, avant & après

leur travail. Outre cela il leur eſt ordonné de ſe ſervir d'un maſque, d'avoir des gants, des bottines, & un plaſtron de peau devant l'eſtomac.

Les Chinois ont un autre arbre qu'ils appellent *Tong-chu*, dont on exprime une liqueur fort approchante du vernis. Cet arbre a une grande reſſemblance avec le noyer. Sa noix produit une huile épaiſſe, dont on ſe ſert pour luſtrer les planchers, les colonnes & les lambris des appartemens.

4. *Arbres qui produiſent la cire & le ſuif.*

On doit mettre au rang des productions les plus merveilleuſes de la Chine deux autres arbres, dont l'un porte la cire, & l'autre une matière ſemblable au ſuif.

Le premier, qu'on nomme *Pe-la-chu*, eſt couvert d'une infinité d'inſectes qui dépoſent ſur ſes branches des rayons de cire, plus petits que ceux des abeilles, mais d'une qualité ſupérieure, pour la blancheur & pour l'éclat.

L'autre s'appelle *Ou-kieou-mou*. Il porte un fruit renfermé dans une coque dure & ligneuſe, brune & un peu raboteuſe. Chacune de ces coques contient ordinairement trois petits noyaux couverts d'une couche légere de graiſſe très-blanche & aſſez ferme. Pour exprimer cette matière on pile le fruit tout entier, c'eſt-à-dire, la coque avec les noix. Enſuite on le fait bouillir dans l'eau, & l'on en tire l'écume ou la graiſſe qui ſurnage. Si les Chinois avoient ſoin de bien purifier cette matière, s'ils avoient de bons moules,

& s'ils employoient des mêches de coton, il est certain que les chandelles faites avec cette graisse seroient tout aussi bonnes que celles qu'on fait avec le suif ordinaire. Mais, outre qu'ils mêlent dans cette matière près d'un tiers d'huile de lin, ils n'employent d'autre mêche qu'un bâton creux & léger, dans lequel on passe plusieurs fils faits de moële de jonc. Ces chandelles ont la figure d'un cône renversé : elles rendent une lumière jaunâtre, mêlée d'une fumée épaisse dont l'odeur est très-forte. Quelquefois on en fait de rouge, en y mêlant du vermillon. *L'Arbre du suif* croît principalement dans les Provinces de Kiang-nan, de Kiang-si, & de Tche-kiang.

5. *Roseaux. Cannes de Bambou. Bois pour les constructions.*

La Province de Quang-tong produit une espèce de roseaux dont les propriétés sont singulières. Leur tige n'est pas plus grosse que le doigt : elle rampe à terre, & pousse des verges fort longues, partagées en filamens qui semblent former un tissu. On en fait toutes sortes de cordages. En coupant cette tige en filets fort minces, on en fabrique des corbeilles, des siéges, des panneaux de chaises portatives, & sur-tout ces belles nattes d'orient, si recherchées en Hollande & en Angleterre.

La Canne de *Bambou* est d'une utilité encore plus étendue. Sa tige est creuse, excepté à l'endroit des nœuds. Elle est aussi grosse & aussi élevée que le tronc

de la plupart des arbres. Sa moële eſt d'un goût exquis, ſur-tout quand le *Bambou* eſt jeune. Son bourgeon eſt un fruit délicat. Cette canne croît dans les marais, & avec le tems ſon jet devient ſi dur, qu'on l'employe dans les groſſes charpentes. Tant qu'il eſt verd, ſon bois eſt pliant, & alors on en fait des bâtons de chaiſes portatives, des conduits d'eau, des rames, de petits canots. Si on le coupe en fils déliés, on en fabrique des nattes, des bois d'éventails, & d'autres menus ouvrages. Enfin en le briſant par morceaux, & le laiſſant pourrir dans l'eau, on en fait du papier.

De tous les bois qu'on employe à la Chine dans les conſtructions, le plus eſtimé eſt le *Nan-mu*. C'eſt un arbre fort droit, & de la plus haute eſpèce : ſes branches ne pouſſent que vers le ſommet du tronc, où elles s'arrangent en forme de bouquet. Quelques voyageurs l'ont confondu avec le cédre ; mais ſes feuilles ſont fort différentes. On en fait les fenêtres, les portes, les colonnes & la charpente des bâtimens. On croit que ſon bois eſt incorruptible : *Lorſqu'on veut bâtir pour l'Éternité*, diſent les Chinois, *il faut ſe ſervir du Nan-mu.*

Le *Tſe-tau*, arbre plus délicat, eſt principalement propre aux ouvrages de menuiſerie & de marqueterie. On en fait des ſiéges, des tables, des armoires, de petits cabinets & d'autres meubles. Son bois eſt d'un rouge noirâtre, avec des rayes & des veines noires, qui ſemblent faites au pinceau. C'eſt une eſpèce d'ébene.

Pour la résistance & pour la durée, il n'y a peut-être point de bois comparable à celui que les Chinois appellent *Tie-li-mu*, & les Portugais *Pao-de-ferro*, c'est-à-dire, bois de fer. Il est de la hauteur de nos plus grands chênes : mais il en différe par la grosseur du tronc, par la forme des feuilles, & par la couleur du bois, qui est plus sombre. Il est aussi beaucoup plus pesant. On s'en sert pour les ancres des navires ; & les Chinois en cette occasion semblent le préférer au fer. Mais ils sont dans l'erreur. Les pointes de ces ancres ne peuvent être assez aigues ni assez mordantes ; &, comme leurs branches sont une fois plus longues que celles des ancres de fer, elles doivent être à proportion beaucoup plus foibles, quelque grosseur qu'on leur donne.

Hist. génér. des Voyages, Tom. VI. p. 179.

6. *Le Thé.*

Le *Thé* est un arbrisseau dont la hauteur ordinaire est de cinq à six pieds : quelquefois il s'éleve beaucoup plus. Sa racine approche assez de celle du pêcher. Il ressemble par sa fleur au rosier blanc sauvage. Plusieurs tiges de hauteur égale, grosses chacune comme le pouce, & dépourvues de branches jusqu'à la cime, s'élevent autour d'un tronc commun d'où elles naissent, se partagent ensuite en plusieurs rameaux, & forment une touffe semblable à la tête des Myrtes. Les feuilles sont étroites, d'un beau verd, longues d'un pouce ou deux, & dentelées dans leur contour. Cet arbrisseau est toujours verd ;

il pousse des fleurs depuis le mois d'Octobre jusqu'en Janvier.

Le Thé croît communément dans les vallées au pied des montagnes. Le meilleur naît dans les terres pierreuses : le moins estimé est celui qu'on recueille dans les terres jaunâtres. Quel que soit le terroir où on le plante, il faut toujours chercher l'exposition du Midi. Voici la manière dont on le cultive. On seme les graines dans des trous de quatre ou cinq pouces de profondeur, six graines au moins, & douze au plus dans le même trou. Il est nécessaire d'en sémer plusieurs ensemble, parce que de quatre ou cinq, à peine en germe-t-il une. A mesure que l'arbrisseau s'éleve, il faut au moins une fois chaque année engraisser la terre avec du fumier. A l'âge de trois ans il commence à porter de bonnes feuilles, & en abondance. A l'âge de sept ou environ, il s'éleve à la hauteur d'un homme ; & parce qu'alors il pousse moins de branches & de feuilles, l'usage est de le couper à la tige : ce qui lui fait pousser l'année suivante un bon nombre de branches & de rejettons qui portent quantité de feuilles. Quand le tems de la récolte est venu, on ne doit point arracher les feuilles par poignées, mais les tirer l'une après l'autre. Quoique ce travail paroisse long, un ouvrier adroit en recueille dix ou douze livres dans une journée.

Les trois espèces de Thé que nous connoissons, & qui différent si fort entr'elles pour la bonté, sortent originairement du même arbrisseau, & cette différence de

qualité vient uniquement de la diverſité des ſaiſons où l'on ramaſſe la feuille, & des différentes manières de la faire ſécher. La première récolte ſe fait vers le commencement de Mars : l'arbriſſeau porte alors des feuilles petites & tendres, & à peine déployées. Elles ſont réputées les meilleures de toutes, & c'eſt ce qu'on appelle le *Thé impérial*, parce qu'il ſert principalement à l'uſage de l'Empereur & de ſa famille. La ſeconde ſaiſon où l'on recueille le Thé eſt le mois d'Avril. Les feuilles ſont alors plus fortes & plus abondantes, mais de moindre qualité que les premières. La troiſième récolte ſe fait dans le mois ſuivant. Les feuilles ſont plus groſſières, & compoſent la dernière & la plus médiocre eſpèce de Thé.

Les feuilles de la première récolte ſe ſéchent à l'ombre : enſuite on les roule avec la paume de la main. On expoſe à la fumée d'eau chaude les feuilles de la ſeconde & de la troiſième moiſſon, ſoit pour les amollir, ſoit pour les dépouiller de certaine qualité narcotique & malfaiſante, qu'ont toujours ces feuilles dans leur fraîcheur. Quand la vapeur les a pénétrées, on les étend ſur des platines de fer ou de cuivre qu'on applique ſur un fourneau ; & lorſque les feuilles ſont chaudes, on les roule avec la main ſur une natte, juſqu'à ce qu'elles ſoient friſées. Pour conſerver le parfum & la qualité de ces feuilles, il faut les garantir avec ſoin des impreſſions de l'air. Les Chinois les enferment dans des boîtes d'étain groſſier, & quelquefois ils mettent par-deſſus un

étui de sapin qui ferme exactement, & dont les jointures sont même bouchées avec du papier.

Ces peuples font un grand usage du Thé : c'est leur boisson ordinaire, même pendant les repas, & ils l'employent dans plusieurs remédes. Pour le boire dans sa bonté, il faut que la feuille ait au moins un an. Il seroit dangereux d'en user dans la nouveauté : il porteroit à la tête & attaqueroit les nerfs. Le Docteur Raempfer, de qui j'ai tiré la plus grande partie de ces détails, termine ses observations par l'éloge suivant. « Je ne crois pas, *dit-il*, qu'il y » ait de plante connue dans le monde, » dont l'infusion ou la décoction prise » dans la même quantité qu'on prend le » Thé, pese si peu sur l'estomac, passe » plus vîte, rafraîchisse si agréablement » les esprits abattus, & donne tant de » gayeté à l'esprit. Cette liqueur dégage » les obstructions, purifie le sang, & » entraîne surtout la matière tartareuse » qui cause les calculs, la néphrétique & » la goute. Elle le fait si efficacement, » que, parmi les buveurs de Thé de ce » pays-là, je n'en ai trouvé aucun qui » fût attaqué de la pierre ou de la goute ». Kaempfer ajoute, que le Thé produiroit le même effet en Europe, si les maladies n'y étoient héréditaires & souvent entretenues par un trop grand usage des liqueurs fortes, & des viandes. A quoi il faut ajouter que le Thé qu'on nous apporte de la Chine & du Japon, perd dans ce long trajet une partie de ses sels volatils & bienfaisans : & Kaempfer convient lui,

Kaempfer, *Amænitates exoticæ*, citées dans l'*Appendix* de son *Histoire du Japon*. Trad. Françoise.

même qu'il n'a jamais pu lui trouver en Europe ce goût agréable, & cette *vertu modérément rafraîchissante*, qu'il a dans un dégré si éminent au pays où il croît.

Salmon, *Etat de la Chine*.

On a fait en Europe diverses tentatives pour élever cet arbrisseau : mais jusqu'ici on l'a cultivé sans succès. Salmon croit que si on l'apportoit tout planté du pays même, dans des caisses de bonne terre, on pourroit venir à bout de le faire germer, sur-tout dans les pays chauds, comme l'Espagne & l'Italie.

7. *Le Gen-seng.*

On prétend que cet arbuste a quelque ressemblance avec les parties viriles : c'est ce qui l'a fait appeller *Gen-seng*, ou représentation d'homme. Sa tige, hérissée d'une espèce de poil, est d'ailleurs fort unie, assez ronde & d'un rouge foncé, excepté dans la partie basse, où elle blanchit un peu, à cause du voisinage de la terre. Elle s'éleve à la hauteur d'environ dix-huit pouces. Vers sa cime elle pousse des rameaux d'où naissent des feuilles longues, menues, cotonneuses, dentelées dans leur contour, d'un verd obscur par-dessus, & par-dessous d'un verd blanchâtre & luisant.

Le meilleur Gin-seng croît dans la Tartarie Chinoise, & ne se trouve guères que sur les montagnes, dans les forêts & autour des rochers. On n'en voit point dans les lieux bas & marécageux. L'Empereur envoye tous les ans en Tartarie un détachement de dix mille soldats pour cueillir cette plante, dont la récolte est

interdite aux particuliers, ſous peine de priſon.

Les Médecins Chinois attribuent au *Gin-ſeng* des vertus admirables : leurs Livres ſont pleins d'exagérations à ce ſujet. Une de ſes propriétés la plus généralement reconnue eſt de fortifier l'eſtomac, & de purifier le ſang. La Chine produit beaucoup d'autres plantes médicinales. La Rhubarbe & le *Fou-ling*, autrement appellé *Radix China*, y ſont d'une qualité admirable. Le géroſle, la noix muſcade, la canelle, les cannes de ſucre s'y trouvent encore communément. On y recueille auſſi beaucoup de poivre : mais il n'eſt pas comparable à celui des Indes.

Le tabac ſe plante en abondance dans toutes les parties du Royaume, & les Chinois en font une grande conſommation en fumant. Réduit en feuilles, & bien préparé, il ne coute, ſuivant Navarette, qu'un ſol la livre : mais le tabac du Japon eſt bien plus eſtimé.

ARTICLE III.

Quadrupedes, Oiſeaux, Poiſſons, Reptiles, Inſectes.

Les bœufs, les moutons, les porcs, & toutes les autres eſpèces de beſtiaux que nous avons en Europe, multiplient extraordinairement à la Chine, à cauſe de l'abondance & de la bonté des pâturages. Les chevaux y ſont petits, d'une grande viteſſe, mais ſans vigueur. On dit que le

ſeul henniſſement des chevaux Tartares les fait trembler. L'eſpèce des chameaux n'eſt guerre meilleure : ils ne ſont pas plus hauts qu'un cheval commun.

On trouve auſſi à la Chine des ſangliers, des tigres, des buffles, des ours, des rhinocéros. Les éléphans ſont rares : on n'y voit point de lions. L'eſpèce des cerfs & des liévres eſt très-commune.

Les tigres de la Chine ſont d'une groſſeur & d'une férocité extraordinaires. On aſſure que dans certains cantons ils s'aſſemblent au nombre de cent & de deux cens, & qu'ils font de terribles ravages. En hiver les habitans des villages ſont obligés de ſe retirer avant la nuit, & de barricader leurs maiſons, pour être à l'abri des inſultes de ces animaux furieux.

Il y a dans la Province de Chang-tong une eſpèce d'ours, que les Chinois nomment *Hyang-jin*, c'eſt-à-dire, *Hommes-ours*. On prétend qu'ils marchent ſur deux jambes, qu'ils ont la face humaine, & la barbe d'un bouc. Ils grimpent ſur les arbres, pour y prendre du fruit. Si on les laiſſe tranquilles, ils n'attaquent perſonne : ſi on les irrite, ils deſcendent avec furie, & ils ſe jettent ſur l'agreſſeur.

La Province d'Yun-nan offre un autre objet tout auſſi curieux, & beaucoup moins terrible. On y voit des cerfs d'une telle petiteſſe, qu'ils ne ſont jamais plus hauts que les chiens ordinaires. Les Chinois en nourriſſent dans leurs cours & dans leurs parcs.

On trouve dans les montagnes une eſpèce particulière de chevreuil, qui s'appelle

Hiang-tchan-tse, c'est-à-dire, *chevreuil odoriférant*. C'est une sorte de daim sans cornes, dont le poil est noirâtre. En ouvrant la vessie de cet animal, on s'apperçoit qu'elle est tapissée de grains de musc, qui s'attachent aux parois intérieures. On prétend que ces chevreuils se nourrissent de la chair des serpens, & qu'ils ont la vertu d'assoupir les plus grosses couleuvres, qui à leur approche s'enivrent des vapeurs du musc, & restent immobiles. Cela a bien l'air d'une fable.

Dans l'espèce volatile, le *Kien-ki*, ou la poule d'or, est l'animal le plus remarquable, soit pour la beauté de son plumage, soit pour la délicatesse de sa chair. Nous n'avons, dit le P. du Halde, aucun oiseau en Europe qu'on puisse lui comparer. Un rouge vif & éclatant, joint au plus beau jaune, forme les principales nuances de son plumage. Son panache est superbe : sa queue & ses ailes sont agréablement diversifiées. On assure que sa chair est plus délicate que celle du faisan.

Le P. Magalhaens parle d'un autre oiseau appellé *La-ki*, c'est-à-dire, *Bec-de-cire*. Ce bon Missionnaire en raconte des choses qu'il a raison d'appeller *incroyables*. Le La-ki apprend avec une facilité extraordinaire tout ce qu'on lui montre : *Il joue la Comédie ; il met un masque ; il manie la lance, l'épée, l'étendard ; il joue aux échecs*, &c. Le même Auteur assure *avoir vû* un de ces oiseaux dans le Palais de l'Empereur : il avoit la grosseur d'un merle ; son plumage étoit cendré. Il est surprenant que le P. du Halde, qui a emprunté tant de choses de

Magalhaens, n'ait rien dit de cet oiseau merveilleux. Est-ce oubli de sa part? ou ne seroit-ce pas plutôt que ce docte Compilateur a pensé que son confrere ne méritoit pas toujours d'être cru, lors même qu'il parle sur le témoignage de ses propres yeux? C'est la réflexion des Auteurs de la Collection des Voyages.

Hist. géné. des Voyages, Tom. VI. p. 489.

Le grand nombre de canaux, de lacs, & de rivières dont l'Empire de la Chine est coupé, l'entretiennent abondamment de toute espèce de poissons, sans parler de celui que fournissent les côtes maritimes. Les Chinois ont, dit-on, un secret particulier pour entretenir cette abondance; &, si ce qu'on en rapporte est exactement vrai, c'est une expérience qu'on devroit tenter en Europe, & qui contribueroit infiniment à peupler les étangs & les lacs. Certains Missionnaires ont remarqué que dans la Province de Kiang-si, on faisoit un trafic de la semence de poisson. Cette semence se ramasse dans l'*Yang-tse-kiang*, un des plus grands fleuves de la Chine. « Vers le mois de Mai les gens du » pays barrent le fleuve en différens en- » droits avec des nattes & des clayes, » l'espace d'environ neuf ou dix lieues, » & laissent seulement autant d'espace » qu'il en faut pour le passage des bar- » ques. La semence du poisson s'arrête à » ces clayes : ils savent les distinguer à » l'œil... Ils puisent de cette eau mêlée » de semence, & en remplissent plusieurs » vases. Quantité de marchands viennent » pour l'acheter, & la transportent en » diverses Provinces, en l'agitant de tems

» en tems. Au bout de quelques jours on » apperçoit dans l'eau des ſemences ſem» blables à de petits tas d'œufs de poiſſons, » ſans qu'on puiſſe encore démèler quelle » eſt leur eſpèce : ce n'eſt qu'avec le » tems qu'on la diſtingue... Cette eau ſe » vend à ceux qui ont des viviers & des » étangs (1).

Les Chinois employent pour la pêche non-ſeulement la ligne & les filets, mais ils font uſage de quelques méthodes aſſez particulières. Dans certaines Provinces on dreſſe à cet exercice une eſpèce d'oiſeau, ſemblable au cormoran ou au corbeau. Les pêcheurs de ces contrées mènent avec eux pluſieurs de ces oiſeaux, qui les ſuivent comme des chiens. Ils les font pêcher dès la pointe du jour ſur des bateaux. Au ſignal qu'on donne (ce ſignal conſiſte à frapper l'eau avec une rame) les oiſeaux s'élancent dans la rivière, ſaiſiſſent le poiſſon qu'ils rencontrent, & retournent au bateau avec leur proye, qu'ils tiennent dans leur bec. Comme ces animaux, naturellement carnaſſiers, pourroient dévorer ou endommager le poiſſon qu'ils prennent, on leur paſſe au bas du col un anneau qui leur ſerrant le conduit, les empêche d'avaler leur proye. Lorſqu'ils trouvent un gros poiſſon, trop difficile à ſaiſir, pluſieurs de ces oiſeaux ſe joignent enſemble : l'un s'attache à la queue, l'autre aux nageoires : & de cette manière ils trouvent le moyen de le tranſporter.

(1) Du Halde, *Deſcription de la Chine*, T. II. pag. 139.

Dans d'autres cantons les pêcheurs ont des bateaux longs & étroits, auxquels ils attachent des deux côtés une planche large d'environ deux pieds, qui tient toute la longueur du bateau. Cette planche est peinte en blanc, & on la couvre d'un vernis fort luisant. Elle s'abaisse par une pente presque imperceptible jusqu'à la superficie de l'eau. Les pêcheurs vont la nuit avec ces bateaux, lorsqu'il fait un beau clair de lune. Le poisson, qui se joue sur l'eau, prend la couleur de la planche pour celle de l'eau même, &, trompé par cette ressemblance, saute dans la barque.

Les Chinois prennent aussi le poisson avec de petites fléches, attachées à l'arc par un fil, soit pour ne point perdre les fléches, soit principalement pour tirer le poisson lorsqu'il est percé. Dans d'autres lieux les pêcheurs plongent dans l'eau, ou se cachent dans la vase, & ils prennent le poisson tantôt avec une espèce de trident, tantôt avec les mains.

La chasse au canard, qui à la Chine n'est qu'une espèce de pêche, se fait ordinairement à la faveur d'une grosse courge dont le pêcheur s'enveloppe la tête, laissant une ouverture pour voir & pour respirer. Les canards, fort friands de cette espèce de fruit, & d'ailleurs accoutumés à voir flotter ces courges dans les marais, viennent becqueter la citrouille, & dans ce moment le pêcheur le saisit par les pattes.

Les grands Seigneurs se plaisent à nourrir dans leurs maisons un poisson domes-

tique, qu'ils appellent *Kin-yu*, ou poisson d'or. Il n'est ni plus long, ni plus gros que le doigt. Le mâle est d'un rouge vif depuis la tête jusque vers le milieu du corps : le reste est d'un jaune doré fort éclatant. On les met dans une cuvette dans laquelle on renverse un autre vase oblong, percé de plusieurs trous. Ces poissons sont si délicats qu'un bruit violent, une odeur un peu forte, & le moindre attouchement leur est mortel. On remarque qu'ils ont beaucoup d'instinct.

Je ne dirai qu'un mot des reptiles & des insectes de la Chine. Ils sont plus rares dans ce vaste Empire que dans les îles Philippines, dans les Indes, & dans les autres lieux de l'Asie. Entre les reptiles, ce que je trouve de plus remarquable est une espèce de Lézard, qu'on appelle tantôt *Dragon de muraille*, parce qu'il se glisse le long des murs, & tantôt *Garde-du-Palais*, ou *Garde-des-Dames*, parce qu'il sert, dit-on, à éprouver & à conserver la pudicité des Dames. On prétend (c'est Navarette qui raconte ce fait, & qui en paroît persuadé) que les Empereurs Chinois ont coutume de frotter le poignet de leurs femmes & de leurs concubines d'un onguent composé de la chair de ce lézard. On suppose que cet onguent leur imprime une marque qui ne s'efface point tant qu'elles sont chastes, mais qui disparoît lorsqu'elles font quelque bréche à leur honneur.

Hist. génér. des Voyages. *ibid.*

Parmi les insectes, les vers à soye tiennent le premier rang, soit pour le nombre, soit pour l'utilité. On les éleve à la

Chine avec le ſoin que méritent des animaux ſi bienfaiſans. Ils abondent dans les Provinces méridionales de l'Empire, principalement dans celle de *Tche-kiang*. Dans le Quang-tong, autre Province de la Chine, on trouve des papillons d'une groſſeur & d'une beauté extraordinaire. La diverſité de leurs couleurs eſt admirable. Pendant le jour ils reſtent immobiles, & on les prend aiſément : les plus beaux s'envoyent à la Cour, & ſervent d'amuſement à l'Empereur & aux Dames. Le ſoir, ils commencent à voltiger, comme nos chauves-ſouris, & peu s'en faut qu'ils n'ayent la groſſeur de ces derniers animaux.

Les campagnes de la Chine ſont ſouvent déſolées par des ſauterelles, inſecte beaucoup plus redoutable en Aſie que dans nos climats. On en voit quelquefois paroître une telle multitude, que le ciel en eſt obſcurci. Ils font un dégat horrible dans les terres cultivées, & ils moiſſonnent en un moment les campagnes chargées de grains. On obſerve que ces dangereux eſſains ne déſolent les champs que dans les années de ſéchereſſe, qui ſuccédent aux années pluvieuſes, & aux grandes inondations. Tout ce que peuvent faire les laboureurs pour écarter cet ennemi, eſt d'étendre des draps ſur leurs champs : ce qui les met à couvert des morſures de ces inſectes.

Les punaiſes & d'autres vermines ſemblables ſont auſſi communes à la Chine que dans nos pays. On remarque comme une mal-propreté inſigne de ces

Asiatiques, que non-seulement ils écrasent les punaises avec les doigts, mais qu'ils prennent ensuite plaisir à porter la main à leur nez.

ARTICLE IV.

Fossiles de la Chine. Minéraux de différentes espèces. Conclusion de cette seconde Partie.

LEs montagnes de la Chine produisent une grande abondance de fossiles & de minéraux de toute espèce. On y trouve du cinabre, du vitriol, de l'alun, du vif-argent, du lapis, du jaspe, des rubis, du crystal de roche, des mines de charbon, du fer, du cuivre, de l'étain, de l'argent, des pierres d'aimant, du porphyre & des marbres de toute espèce. On en tire aussi de l'or : mais ce dernier métal se trouve autant dans le sable de certaines rivières, que dans les mines. Son usage n'est pas fort étendu : on n'en fait point de monnoye, & l'Empereur seul a quelques ustensilles d'or.

On trouve dans certaines mines un métal que les Chinois appellent *Petong*, ou *cuivre blanc*. Il a la même blancheur que l'argent ; &, s'il étoit moins aigre & moins cassant, on auroit de la peine à le distinguer de ce précieux métal. Mais, comme on est obligé d'y mêler quelque alliage lorsqu'on veut l'employer, cela lui ôte un peu de sa blancheur. Ceux qui veulent lui conserver son éclat, y mêlent pour tout alliage une cinquième partie d'argent.

Les Chinois ſont dans la perſuaſion que leurs montagnes ſont remplies de mines d'or & de pierres précieuſes ; mais que des vues de politique ont empêché juſqu'ici d'ouvrir ces mines, pour ne point détourner le peuple des travaux plus utiles de l'agriculture. Leurs Annales font foi, que ſur la fin du quatorzième ſiècle de l'Ere chrétienne, un particulier ayant préſenté à l'Empereur *Tchiuh-tſou* des pierres précieuſes trouvées dans la Province de *Chan-ſi*, ce Prince fit auſſi-tôt fermer la mine d'où on les avoit tirées, diſant qu'il ne vouloit point fatiguer ſes ſujets par de vains travaux ; & que ces pierres, toutes précieuſes qu'elles étoient, ne pouvoient nourrir ſon peuple dans un tems de ſtérilité.

Les mines de charbon de pierre ſont les plus communes, & les plus utiles au peuple, qui, dans les campagnes & dans les villes, n'a preſque point d'autre matière à brûler. Les carrières ordinaires fourniſſent auſſi abondamment la pierre & le marbre : mais les Chinois n'employent l'un & l'autre que dans les édifices publics. Pour les bâtimens particuliers ils préfèrent la brique & le bois.

Les pierres d'aimant ne ſont point rares à la Chine : on en trouve dans preſque toutes les Provinces. Les Chinois en font un grand uſage dans la médecine. Elles ſe vendent au poids, ſur le pied de huit ou dix ſols l'once. Le P. le Comte en avoit une qui levoit onze livres de fer, quoiqu'elle n'eût qu'un pouce de diamettre, & qu'elle fût aſſez mal armée.

Les mines de ſel, que la nature a diſperſées dans les parties occidentales de l'Empire, ſont d'une grande reſſource pour ces Provinces, qui ſont fort éloignées de la Mer. On y trouve non-ſeulement des ſalines, mais des arpens entiers d'une eſpèce de terre griſe, diſtribués en divers cantons. On en tire une prodigieuſe quantité de ſel. Voici ce qu'on nous apprend touchant la méthode qui s'employe à la Chine pour le préparer. « On rend d'a-
» bord la ſurface de la terre auſſi unie
» que la glace, en lui laiſſant aſſez de
» pente pour que l'eau ne s'y arrête point.
» Lorſque le ſoleil vient à la ſécher, juſ-
» qu'à faire paroître blanches les particu-
» les de ſel qui s'y trouvent mêlées, on
» les raſſemble en petits tas, qu'on bat
» enſuite ſoigneuſement, afin que la pluie
» puiſſe s'y imbiber. La ſeconde opéra-
» tion conſiſte à les étendre ſur des gran-
» des tables, un peu inclinées, qui ont
» des bords de quatre ou cinq doigts de
» hauteur. On y jette de l'eau fraîche,
» qui faiſant fondre les parties de ſel, les
» entraîne dans de grands vaiſſeaux de
» terre, où elles tombent goutte-à-goutte
» par un petit tube. Après avoir ainſi
» déſalé la terre, on la fait ſécher, on
» la réduit en poudre, & on la remet
» dans le lieu dont on l'a tirée. Dans
» l'eſpace de ſept ou huit jours elle s'im-
» pregne de nouvelles parties de ſel,
» qu'on ſépare encore par la même mé-
» thode. Tandis que les hommes ſont
» occupés de ce travail aux champs, leurs
» femmes & leurs enfans s'employent,

» dans des huttes bâties au même lieu, à
» faire bouillir le ſel dans des chaudieres
» de fer, ſur un fourneau de terre percé
» de plusieurs trous, par leſquels tous
» les chaudrons reçoivent la même cha-
» leur... L'eau, après avoir bouilli quel-
» ques tems, devient épaiſſe, & ſe change
» par dégrés en un ſel blanchâtre, qu'on
» ne ceſſe pas de remuer avec une ſpatu-
» le de fer, juſqu'à ce qu'il ſoit devenu
» tout à fait blanc (1).

Il réſulte de ce que j'ai dit dans cette ſeconde Partie de l'Hiſtoire des Chinois, que leur pays ſemble abondamment pourvû de toutes les choſes qui contribuent aux beſoins, à l'aiſance, & même aux délices de la vie. Le climat de la Chine eſt beau; ſes terres ſont extraordinairement fertiles, non-ſeulement en ris, en froment & en toute ſorte de grains, mais en légumes, en fruits, en plantes médicinales, en arbres & en arbuſtes utiles. Ses rivières & ſes mers ſont poiſonneuſes : la fertilité regne juſque dans ſes montagnes; & ſi la ſuperficie de quelques-unes ne produit rien, on tire de leurs entrailles des richeſſes ineſtimables. Il ſemble que la nature ait traité les Chinois plus favorablement qu'aucun autre peuple. Cependant, ſuivant la remarque très-judicieuſe du P. du Halde, il eſt peu de pays où la miſere ſoit plus grande : il eſt vrai de dire que la plus riche & la plus fertile région du monde, eſt en effet une des plus pauvres. La terre, nonobſtant ſa fertilité & l'induſtrie des

(1) Hiſt. des Voyages, T. VI, p. 486.

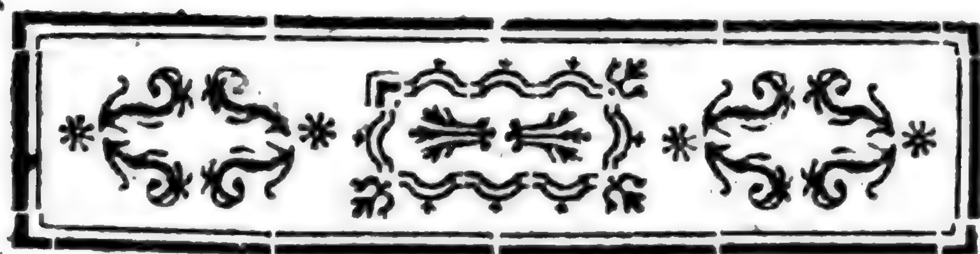
laboureurs, suffit à peine à la subsistance de ses habitans. Quelque vaste que soit cet Empire, il est trop étroit pour le peuple qui l'habite : il faudroit une fois autant de terrein pour que ce peuple fût à son aise. Sa pauvreté vient de son excessive multiplication. Dans le dénombrement qui fut fait il y a environ 80 ans, sous l'Empereur Cang-hi, c'est-à-dire, à la suite d'une révolution qui avoit enlevé des millions de soldats, on trouva encore cinquante-neux millions sept cens quatre-vingt-huit mille trois cens soixante-quatre hommes capables de porter les armes : ce qu'on ne trouveroit pas aujourd'hui dans toute l'Europe réunie. Cependant cela ne faisoit qu'une portion médiocre de ce peuple. En effet, on ne comprenoit dans ce nombre ni les personnes qui n'avoient pas atteint l'âge de vingt ans, ni celles qui avoient passé l'âge de soixante, ni les Magistrats, ni les Bonzes, ni surtout les femmes, qui dans tout pays où leur pluralité est permise, doivent faire les deux tiers d'une nation. Depuis ce tems la Chine ayant joui, presque sans interruption, d'une paix profonde, il est probable que le nombre de ses habitans a encore augmenté. On peut juger de cet accroissement par la multiplication seule de la famille Impériale, qui en 1730 comptoit déja plus de deux mille Princes vivans ; quoiqu'il n'y eût pas alors quatre-vingt-dix ans que cette famille fût sur le Trône.

Cette prodigieuse multiplication, si utile & si désirée dans nos états d'Europe,

produit à la Chine les plus funestes effets. Tous les jours la pauvreté réduit les peres à exposer ou à noyer leurs enfans. Cela arrive parmi les gens du peuple presque toutes les fois que les meres manquent de lait. Plusieurs se contentent d'élever les enfans mâles, & noyent les filles dans un bassin. Le Gouvernement, d'ailleurs si humain & si attentif, ferme les yeux sur ces cruels massacres, & cet horrible spectacle se renouvelle tous les jours. Une des principales occupations des Chrétiens, soit Chinois, soit Européens, cachés dans l'Empire, est d'administrer le baptême aux enfans qu'on expose. Dans les tems de famine on voit périr journellement des milliers d'hommes, que l'Etat est dans l'impuissance de secourir. Pour peu qu'on réfléchisse sur toutes ces choses, on plaindra la misere de ce peuple; & les nations d'Europe se consoleront d'avoir chacune en partage un pays beaucoup moins vaste, mais où elles subsistent bien plus aisément.

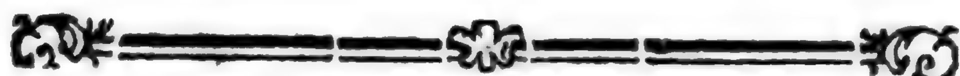


TROISIEME



TROISIEME PARTIE.

DU GOUVERNEMENT DES CHINOIS.



CHAPITRE PREMIER.

Idée gémérale de ce Gouvernement.

QUelques Ecrivains prétendent que les premiers Empereurs Chinois n'étoient pas despotiques, & que l'autorité souveraine étoit partagée entre plusieurs petits Princes, soumis néanmoins à un chef. Ce chef présidoit dans l'assemblée des Princes : il officioit seul dans les cérémonies sacrées, & il avoit des marques de distinction, qui fixoient sur sa personne les principaux hommages du peuple. Cette forme de gouvernement subsista, dit-on, jusqu'au regne de *Chi-hoang-ti*, qui dépouilla les Princes de leur autorité, & institua le despotisme, environ l'an 200. avant Jesus-Christ. Hist. Uni. Liv. IV. c. XI.

Il est certain que le Gouvernement des Chinois est aujourd'hui Monarchique, & que cette forme d'administration subsiste depuis plusieurs siécles. Ces peuples ont si peu d'idée de tout autre Gouvernement, que, dans le dernier siécle, lorsque la République de Hollande leur envoya une

députation ſolemnelle, ſes Ambaſſadeurs eurent toutes les peines du monde à faire comprendre aux Chinois ce que ſignifioient les termes d'*Etats Généraux* & de *Hautes Puiſſances*.

Le pouvoir de l'Empereur eſt abſolu. Il diſpoſe ſouverainement des finances & de toutes les charges : il établit, il deſtitue les Vicerois & les Gouverneurs. Il a le droit de diſpoſer de ſa ſucceſſion, & non-ſeulement il peut choiſir pour héritier celui de ſes enfans qu'il croit le plus digne du Trône ; mais il lui eſt libre de faire ce choix hors de ſa famille, & la choſe n'eſt pas ſans exemple. Ce pouvoir, tout abſolu qu'il eſt, n'a rien de tyrannique. Il eſt ſagement tempéré par les mêmes loix qui l'ont établi. La maxime d'Etat qui oblige les peuples de lui rendre une obéiſſance filiale, lui impoſe auſſi l'obligation de gouverner les peuples avec une tendreſſe de pere. Les Chinois ont une idée bien noble de la Royauté. Leur Gouvernement roule tout entier ſur ce beau principe, que l'Empereur eſt le pere de ſes ſujets, & que la Chine n'eſt qu'une grande famille dont il eſt le chef. C'eſt pour cela que parmi les noms qu'ils lui donnent ils l'appellent leur *pere* & leur *mere*, & plus ordinairement *le grand pere* du peuple. C'eſt une opinion généralement établie parmi eux, qu'un Empereur doit s'occuper tout entier des intérêts de ſon Etat ; que le Ciel ne l'a pas placé dans un ſi haut rang pour jouir dans l'inaction des biens qui l'environnent, mais pour s'appliquer aux devoirs de ſa condition, dont la pre-

mière charge eſt de veiller au bonheur de ſes ſujets. *Pourquoi eſt-il au-deſſus de nous*, diſent-ils? *n'eſt-ce pas pour nous ſervir de pere & de mere?* Un Prince qui veut régner avec autorité, doit ſe conformer à cet égard au préjugé des Chinois : ſi ſa conduite n'y répond pas, il tombe dans un ſouverain mépris ; & quand les peuples ceſſent d'eſtimer leurs Souverains, ils ne tardent guères à ſecouer le jourg de l'obéiſſance. L'iſtoire de la Chine fournit mille exemples de ces ſortes de révolutions.

Chaque Province de l'Empire eſt gouvernée par un *Fou-yven*, ou Viceroi, qui eſt à la tête d'un Conſeil ſouverain, où toutes les grandes affaires de la Province ſe décident. Outre cela il y a dans chaque capitale deux Tribunaux, l'un pour les affaires civiles, l'autre pour les criminelles. Ces Tribunaux ſont ſubordonnés au Conſeil ſouverain de la Province. Les autres villes n'ont communément qu'un Tribunal, qui connoît des matières criminelles & civiles, & qui eſt ſubordonné aux deux Tribunaux de la capitale. Enfin il y a à Pe-king ſix Cours ſouveraines, qui ont une inſpection générale ſur tous les Tribunaux des Provinces. La première, qui s'appelle *Lii-pou*, eſt chargée de veiller à la conduite de tous les Magiſtrats de l'Empire, & d'avertir l'Empereur toutes les fois qu'un office de Mandarin vient à vaquer, afin que ce Prince y pourvoye ſans délai. Cette compagnie eſt dépoſitaire des ſceaux de l'Empire. La ſeconde, qu'on nomme *Hou-pou*, a la direction de finan-

ces. La troisième s'appelle *Lipou* , ou Tribunal des Rites, parce qu'une de ses principales fonctions est de veiller à l'observation des cérémonies qui concernent les sacrifices, la réception des Ambassadeurs, les fêtes publiques , &c. La quatrième, appellée *Ping-pou*, a le département de la guerre. Les affaires criminelles sont du ressort de la cinquième. C'est à elle de veiller dans toute l'étendue de l'Empire à l'observation de cette partie si essentielle de la Justice. Toutes les causes capitales y sont jugées en dernière instance. Nul autre Tribunal n'a le droit de condamner à mort définitivement. Le *Ping-pou* même ne peut faire exécuter un criminel , à moins que l'Empereur n'ait souscrit l'arrêt. La sixième, nommée *Cong-pou*, préside à tous les travaux publics, à l'entretien des temples, des arcs de triomphe , des digues, des ponts, &c. La Marine est aussi comprise dans son ressort. Chacune de ces Cours souveraines se soudivise en plusieurs classes. La seule Cour des finances est composée de quatorze Tribunaux.

Les six Jurisdictions de Pe-king, qui, comme je l'ai dit, ont une autorité immédiate sur tous les Tribunaux des Provinces, sont elles-mêmes subordonnées au Conseil de l'Empereur. C'est le Tribunal le plus absolu de l'Empire. Toutes les grandes affaires s'y décident en dernier ressort, & ses arrêts sont sans appel. Ce grand Conseil n'est composé que de Mandarins de la premiere classe, & l'Empereur y préside en personne.

Dans chaque Cour souveraine de Pe-

king, il y a un Officier préposé par le Prince, pour veiller à ce qui se passe dans ces Tribunaux. Cet inspecteur n'a point de voix délibérative, mais il assiste aux assemblées, & sa charge l'oblige d'avertir l'Empereur de toutes les délibérations les plus secretes, & sur-tout des malversations qui pourroient se passer dans ces Tribunaux. On veille avec la même sévérité sur la conduite des Officiers & des Magistrats des Provinces. Dans toutes les grandes villes il y a des inspecteurs & des surveillans particuliers, outre les *Visiteurs* extraordinaires que la Cour y envoie de tems en tems. Souvent même l'Empereur visite en personne les Provinces, pour s'instruire par ses propres yeux de la conduite des Gouverneurs, & recevoir les plaintes du peuple contre les Mandarins. Rien de plus remarquable & de plus digne d'admiration, que ce qui arriva à l'Empereur Cang-hi dans une de ces tournées. Ce Prince s'étant éloigné de ses gardes, apperçut un vieillard qui pleuroit amérement. Il luï demanda le sujet de son affliction. Je n'avois qu'un fils, lui dit le vieillard, dans lequel j'avois placé toute ma tendresse, & que je regardois comme l'unique soutien de ma famille. Un Mandarin Tartare me l'a enlevé. Me voilà désormais privé de toute espérance de le revoir; car, pauvre & infirme comme je suis, quelle apparence que je puisse obliger le Gouverneur à me rendre justice? Pourquoi non, dit l'Empereur? Venez avec moi, & allons ensemble trouver le Mandarin. Le vieillard obéit, & conduisit

P. le Comte.

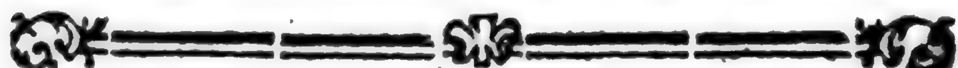
l'Empereur au Palais du Magiſtrat. Les Gardes du Prince, après avoir cherché quelque tems leur maître, le joignirent dans ce lieu, & entrerent à ſa ſuite. Le Tartare ayant été convaincu du crime dont on l'accuſoit, l'Empereur lui fit trancher la tête ſur le champ. Puis ſe tournant vers le pere affligé : Je vous donne, lui dit-il, l'emploi de cet injuſte raviſſeur : ſoyez plus équitable que lui, & que ſon exemple vous apprenne à ne rien faire qui vous mette dans le cas de ſervir à votre tour d'exemple aux autres.

De trois en trois ans l'Empereur ſe fait préſenter un catalogue qui contient les noms & les qualités, bonnes & mauvaiſes, de tous les Mandarins employés dans le Royaume. Voici de quelle manière ſe fait cet examen. Dans chaque ville le principal Magiſtrat dreſſe un catalogue particulier de tous les Mandarins employés dans ſon reſſort, avec des notes & des apoſtilles qui les font connoître. Ces différens catalogues ſont adreſſés au Tribunal ſouverain de la Province, qui les examine & les apoſtille de nouveau. Enſuite ils ſont remis au Viceroi, qui les envoie à la Cour après y avoir ajouté ſes propres notes. L'Empereur fait examiner ces catalogues par la première Cour ſouveraine de Peking, & quelquefois par ſon Conſeil même. Enſuite on les renvoie aux Vicerois de chaque Province, avec ordre de récompenſer ou de châtier les Mandarins ſuivant les notes, bonnes ou mauvaiſes, qu'on a trouvées dans les catalogues. La récompenſe ou la punition conſiſtent d'ordinaire

à élever ou à abaiſſer ces Mandarins de quelques dégrés : car ces dégrés ſe comptent, & il en faut un certain nombre pour parvenir aux premières claſſes du Mandarinat. L'Officier puni ou récompenſé, eſt obligé de publier dans ſa première ordonnance le nombre de dégrés qu'il a acquis ou perdus, & cette coſideration ſeule eſt très-capable de maintenir une grande émulation parmi les Mandarins.

Rien ne peut donner une plus haute idée de l'attention continuelle du Gouvernement à éclairer la conduite des Mandarins, que la gazette qui s'imprime journellement à Pe-king. Nul de ſes articles ne ſe rapporte à l'hiſtoire de ce qui ſe paſſe au-dehors du Royaume : les Chinois vivent dans une indifférence & dans une ſécurité parfaite à cet égard. Toutes ſes nouvelles roulent ſur le gouvernement intérieur de l'Etat, & particulièrement ſur la bonne ou la mauvaiſe adminiſtration des Magiſtrats. On y trouve le nom des Mandarins qui ont été dépouillés de leurs emplois, & les cauſes qui ont occaſionné cette diſgrace. L'un s'eſt montré négligent ou infidéle dans levée des impôts : l'autre étoit trop dur, ou trop indulgent envers les peuples : un autre manquoit de lumières, & s'entendoit mal à gouverner. On y rapporte les ſentences des Tribunaux ; les malheurs arrivés dans les Provinces ; ce qu'ont fait les Mandarins pour ſecourir les peuples ; les dépenſes ordinaires & extraordinaires du Prince ; les graces qu'il accorde ; les remontrances que lui font les Tribunaux ſur ſa conduite & ſur ſes édits ;

les loix nouvelles ; les éloges que l'Empereur donne à ses Ministres, ou les réprimandes qu'il leur fait ; en un mot, cette gazette contient un détail fidéle & circonstancié de toutes les affaires de l'Empire. Ceux qui sont chargés de la composer, doivent toujours la présenter à l'Empereur, avant que de la rendre publique. S'ils avoient la hardiesse d'y insérer des faits équivoques, ou des réflexions hasardées, ils seroient punis d'un châtiment capital. En 1726 deux de ces Gazetiers furent condamnés à mort, pour avoir débité quelques faussetés.



CHAPITRE II.

Idée plus particuliére du Gouvernement des Chinois.

ARTICLE. I.

De l'Empereur.

LEs Chinois ont un profond respect pour leur Empereur. Ils lui donnent les titres superbes de *fils du Ciel*, de *saint Empereur*, d'*Auguste & unique Gouverneur de la terre*, & d'autres noms aussi magnifiques. Leurs hommages vont jusqu'à l'adoration. Les premiers Ministres, les plus proches parens de l'Empereur, son frere même, ne lui parlent qu'à genoux. Ce respect ne se borne pas à sa personne, il s'étend jusqu'aux choses qui servent à son usage. On se prosterne à la vue de son Trône,

devant sa ceinture & ses habits. Personne, de quelque qualité qu'il soit, n'ose passer à cheval, ou en chaise, devant la porte du Palais : dès qu'on en approche, on met pied à terre, & on ne remonte qu'à quelques pas de-là.

Les Empereurs Chinois n'abusent point de ces complaisances pour fouler & tyranniser leurs sujets. Ils les gouvernent avec douceur, & ils cherchent à s'en faire aimer. Ils ne vivent point dans le faste & dans la mollesse des autres Monarques d'Orient. Leur train est modeste : on remarque une grande simplicité dans leurs vêtemens, leur table est frugale, & ils réglent avec la même économie toutes les autres dépenses. S'ils partagent avec leurs Ministres les soins pénibles de la royauté, ils sont obligés de porter eux-mêmes une partie du fardeau, & la constitution de l'Etat les assujettit à un travail assidu & pénible. Ils prennent connoissance de toutes les grandes affaires qui se discutent dans les six Tribunaux de Pe-king, ces sortes d'affaires étant toujours portées au grand Conseil, auquel l'Empereur préside en personne. On leur présente journellement quantité de Requêtes & de Mémoires, soit pour demander des graces, soit pour se plaindre des vexations des Ministres, ou des Magistrats. Car une coutume aussi ancienne que la Monarchie, permet à tous les particuliers d'adresser directement à l'Empereur des Mémoires, dans lesquels on l'avertit des malversations de ses Ministres, & quelquefois aussi de ses propres fautes, sur-tout lorsqu'elles

tendent à renverser les anciennes loix. Quelques Empereurs ont essayé d'abolir cet usage : mais d'autres l'ont confirmé par des déclarations authentiques, & le peuple est resté en possession de ce droit, dont il use quelquefois très-hardiment. L'Empereur est obligé de lire & de répondre toutes ces requêtes. S'il n'y avoit aucun égard, ou s'il maltraitoit les personnes qui ont le courage de les présenter, il se rendroit odieux, & il s'exposeroit aux murmures du peuple, ennemi de toute violence, & accoutumé à être gouverné doucement. Il y a environ deux cens ans qu'on présenta à l'Empereur *Chi-tsong* un Mémorial fort singulier, dont le P. du Halde a inséré l'extrait dans sa collection. On y représentoit à l'Empereur « que depuis plus » de vingt ans les loix perdoient insensiblement leur vigueur, & que l'Empire » penchoit vers sa ruine : qu'il n'entretenoit que rarement le Prince héritier : » que ses vassaux les plus fidéles & les » plus intégres étoient ou méprisés, ou » maltraités sans sujet .... qu'il passoit sa » vie dans les délices & dans l'oisiveté, » avec une troupe de concubines, au mépris de l'Impératrice sa légitime épouse : » qu'il mettoit à la tête des armées des » hommes peu versés dans le métier » de la guerre, & plus avides d'or & d'argent, que d'honneur & de gloire : que » ses finances s'épuisoient tous les jours » par les folles dépenses qu'il faisoit, soit » à bâtir des palais & des jardins, soit à » fournir aux frais des extravagantes cérémonies des Bonzes, &c. » L'Empereur

Description de la Chine, T. I. p. 520.

ne put retenir ſa colere en liſant ce mémorial, & il le jetta par terre. Peu après il le ramaſſa, & donna des marques d'un vrai repentir.

Un premier Miniſtre, à qui ſon âge & ſes ſervices avoient acquis une grande autorité, ſe ſervit autrefois d'un expédient encore plus hardi, pour corriger un Empereur. Après lui avoir préſenté inutilement pluſieurs mémoriaux, il l'enferma dans une cellule qu'il fit bâtir proche du tombeau du dernier Empereur, & il le tint trois ans dans cette affreuſe priſon. Le Prince profita utilement de ſa diſgrace, & revint de tous ſes égaremens. Quand le Miniſtre fut bien aſſuré de ſa converſion, il le tira de ſa cellule, & le remit ſur le Trône. Ce Prince, qui fut le ſecond Empereur de la deuxième Dynaſtie, ſe nommoit *Tai-kia*, & ce Miniſtre, à qui les Annales Chinoiſes donnent les plus grans éloges, s'appelloit *Y-yn*. *Ibid.*

ARTICLE II.

Des Mandarins Lettrés.

ON appelle *Mandarins Lettrés*, ceux qui, s'étant appliqués à l'étude des Lettres, ont pris les divers grades qui conduiſent au doctorat. J'expliquerai ailleurs en quoi conſiſte ce cours d'études. C'eſt ſur les Mandarins de Lettres que roule le gouvernement politique. Leur nombre eſt de treize à quatorze mille. Ils ſont partagés en neuf claſſes. Ceux des trois pre-

miers ordres exercent les principaux emplois de l'Empire. C'eſt parmi eux que l'Empereur choiſit les *Colao*, ou Miniſtres d'Etat, les Officiers des Cours ſouveraines, les Gouverneurs des grandes villes, les *Pou-tchin-ſſeë*, ou Tréſoriers généraux des Provinces, les *Fou-yven*, ou Vicerois. Les Mandarins des autres claſſes exercent les emplois ſubalternes de judicature & de finance, commandent dans les petites villes, & ſont particulièrement chargés d'y maintenir l'ordre & la police. Il y a une telle ſubordination entre ces différentes claſſes, qu'un Mandarin des trois premières peut faire donner la baſtonade aux Officiers des claſſes ſubalternes.

Les Mandarins ſont à proportion auſſi reſpectés que l'Empereur, dont on croit qu'ils repréſentent la majeſté. Le peuple leur parle à genoux, lorſqu'ils ſont à leur Tribunal. Ils ne paroiſſent jamais en public qu'avec l'appareil le plus impoſant. Quatre hommes les portent dans une chaiſe magnifiquement décorée : les Officiers de leur Tribunal les précédent, & marchent en ordre des deux côtés de la rue. Les uns tiennent devant le Mandarin un grand paraſol de ſoie : les autres frappent ſur un baſſin de cuivre, pour avertir le peuple de ſe ranger : quelques-uns portent des fouets, des bâtons & des chaînes de fer. Le peuple témoigne ſon reſpect, non par des acclamations bruyantes, ni par de profondes inclinations, mais par ſon recueillement & par ſon ſilence.

Si les Chinois exigent que leurs Empereurs travaillent, & s'occupent des inté-

rêts & du bonheur de l'Etat, à plus forte raison exigent-ils de leurs Magistrats la même vigilance & la même tendresse. Un Mandarin doit être accessible, non-seulement aux heures d'audience, mais à toute heure du jour & de la nuit. Sa maison est toujours ouverte : on n'a qu'à frapper sur une grosse tymbale suspendue à la porte, à ce signal le Juge doit donner audience.

Les loix interdisent aux Mandarins l'usage de la plupart des plaisirs : le jeu, la promenade, les visites, les assemblées. Ils n'ont de divertissement que ceux qu'ils se procurent dans l'intérieur de leur palais. Un Mandarin avare, ou impitoyable, non-seulement s'expose aux murmures du peuple, mais s'attire des réprimandes séveres de la Cour. S'il veut se maintenir dans son emploi, il faut qu'il l'exerce avec douceur & avec désintéressement. On ne sçauroit croire jusqu'où le Gouvernement pousse l'attention à cet égard. Si un particulier, enfermé par l'ordre des Magistrats, vient à mourir dans la prison, ils sont obligés d'en donner avis à la Cour, & de prouver par plusieurs attestations, non-seulement qu'ils n'ont eu aucune part à la mort de ce malheureux, mais qu'ils lui ont procuré tous les secours convenables ; qu'ils ont fait appeller un médecin, & qu'ils ont eux-mêmes visité le malade. Un Mandarin convaincu d'avoir reçu un présent, est privé de son emploi : si la somme monte à 80 onces d'argent, il est condamné à mort. Personne ne peut exercer l'emploi de Mandarin, non-seulement dans

ſa ville natale, mais même dans ſa Province. Deux perſonnes de la même famille ne peuvent être Mandarins dans le même Canton. S'il ſe commet un vol ou un meurtre dans le département d'un Mandarin, ce Magiſtrat eſt obligé d'en découvrir l'auteur, ſous peine de perdre ſon emploi : ſi c'eſt un crime du premier ordre, par exemple, un parricide, tous les Mandarins du département ſont caſſés. S'il arrive quelque ſoulevement dans une Province, le Viceroi en eſt perſonnellement reſponſable. *C'eſt ſa faute*, dit-on : *il a opprimé les peuples, ou il les a laiſſé opprimer par ſes Lieutenans. Quand un peuple eſt gouverné par des maîtres équitables, il n'eſt point tenté de ſecouer le joug.*

Une des principales fonctions des Mandarins Lettrés, eſt de faire de tems en tems des inſtructions au peuple. Cette coutume eſt fort ancienne, & l'Empereur y eſt lui-même aſſujetti. Certains jours de l'année, il aſſemble les Grands de ſa Cour, & les chefs des Tribunaux ſouverains, pour leur faire une exhortation, dont le ſujet eſt toujours tiré des livres ſacrés de la nation, c'eſt-à-dire des Ouvrages de Confucius, ou de quelque autre Docteur. Chaque Mandarin eſt obligé de faire la même choſe dans ſon département. Deux fois le mois il aſſemble ſon peuple, il lui expoſe familièrement quelque point de Morale.



ARTICLE III.

Des Mandarins de guerre, & des forces militaires de l'Empire.

LE Gouvernement militaire roule ſur une autre eſpèce de Mandarins, qu'on appelle *Mandarins de guerre*. Il y en a cinq claſſes. Ceux de la première ſe nomment *Mandarins de l'arrière-garde* : ceux de la ſeconde, *Mandarins de l'aîle gauche* ; ceux de la troiſième, *Mandarins de l'aîle droite* ; ceux de la quatrième, *Mandarins du corps de bataille* ; & ceux de la cinquième, *Mandarins de l'avant-garde*. Ces différentes claſſes ſont gouvernées par cinq Tribunaux, ſubordonnés à un ſixième. Celui-ci dépend lui-même de la quatrième Cour ſouveraine de Pe-king, chargée, comme on l'a dit, du détail de la guerre. Le Préſident de ce ſixième Tribunal eſt un des plus grands Seigneurs du Royaume. Son autorité s'étend ſur tous les gens de guerre : il commande toujours l'armée, & ſa dignité répond à celle de *Maréchal Général*. Mais en tems de guerre on lui donne pour adjoint un Mandarin de Lettres, qui a le titre de *Surintendant des armes*. Outre cela on fait éclairer ſa conduite par deux inſpecteurs, tirés du même corps. Le Général ne peut former aucune entrepriſe, ſans conſulter ces trois Officiers, qui rendent compte de toutes ſes opérations à la quatrième Cour de Pe-king ; Tribunal redoutable, dont dépend le Général même.

On compte juſqu'à dix-huit mille Man-

darins ou Officiers de guerre, qui ont ſous leurs ordres plus de ſept cens mille ſoldats d'infanterie, & environ deux cens mille cavaliers. Toutes ces troupes ſont diviſées en pluſieurs corps ou légions. Chaque légion eſt compoſée de dix mille ſoldats, partagés en cent *Nu-rous* ou compagnies de cent hommes chacune. Les troupes Tartares ont des enſeignes jaunes : les Milices Chinoiſes en ont de vertes. Les chefs de chaque troupe ſont chargés d'exercer régulièrement leurs ſoldats. Cet exercice conſiſte à les faire marcher, défiler, combattre & enſuite à les rallier. Tout cela ſe fait d'une manière aſſez tumultueuſe. De tems en tems il y a des revues, dans leſquelles on viſite exactement les chevaux, les fuſils, les ſabres, les fléches & les cuiraſſes. Quand toutes ces choſes ne ſont pas en ordre, le ſoldat eſt puni ſur le champ. Si c'eſt un Chinois, on lui donne la baſtonade : ſi c'eſt un Tartare, on le condamne au fouet.

Ces ſoldats ſont bien vêtus & bien armés : ils ſe ſervent fort adroitement de l'arc & du ſabre. Leur ſolde ſe paye régulièrement tous les trois mois. On donne cinq ſols par jour à chaque fantaſſin, outre une meſure de ris capable de le nourrir. Le cavalier a dix ſols, & deux meſures de petites féves, pour nourrir ſon cheval. La condition des gens de guerre eſt ſi bonne ici, que chacun s'empreſſe de l'embraſſer. On s'engage gratuitement, & quelquefois même il faut acheter ſon grade par des préſens. Du reſte, ces troupes ſont ſi mauvaiſes, que le moindre effort eſt ca-

pable de les rompre. Outre que les Chinois ſont naturellement timides, & que les Tartares ſe ſont eux-mêmes amollis dans ce climat voluptueux, la paix profonde dont l'Empire jouit preſque ſans interruption depuis plus de quatre-vingt ans, a achevé d'énerver tous les courages.

Quelques Ecrivains prétendent que l'uſage de l'artillerie eſt très-moderne à la Chine. On aſſure que ces peuples en ſont redevables aux Portugais de Macao, qui en 1621 firent préſent à l'Empereur de trois canons, ſur le modèle deſquels on commença à en fabriquer pluſieurs. Mais il fallut recourir aux Jéſuites: les Peres Schaal & Verbieſt, Préſidens du Tribunal des Mathématiques, fondirent pour leur part juſqu'à trois cens vingt pièces; emploi aſſez ſingulier pour des Miſſionnaires. On ajoute que le P. Verbieſt compoſa un traité de la fonte des canons, qu'il préſenta à l'Empereur. Tout cela ſemble prouver que les Chinois ne connoiſſent l'uſage de l'artillerie qu'environ depuis cent ans. Cependant le P. du Halde aſſure que long-tems avant l'époque dont nous parlons, des Miſſionnaires de ſa Compagnie trouverent à Nan-king trois ou quatre bombardes courtes, fabriquées à la Chine, & qui paroiſſoient fort anciennes.

J'ai parlé ailleurs des villes de guerre de ce Royaume, & de la méthode groſſière de les fortifier. Ces fortifications ſuffiſent aux Chinois, parce que l'art d'attaquer les places eſt ignoré de leurs voiſins. D'ailleurs, la nature ſemble avoir pris ſoin de fortifier ce Royaume de tous les côtés.

Il eſt défendu au Nord par la grande muraille, & au couchant par des montagnes inacceſſibles. L'Océan qui le baigne à l'Orient & au Midi, lui ſert auſſi de ces côtés-là de rempart. La Mer eſt ſi baſſe vers les côtes, qu'il n'y a point de grand vaiſſeau qui puiſſe y aborder ſans ſe briſer : outre que les tempêtes fréquentes, qui ſe font ſentir ſur les parages de la Chine, ne permettent pas aux flottes d'y ſéjourner.

ARTICLE IV.

Des Finances.

LEs Finances ſont adminiſtrées, comme on l'a dit, par la ſeconde Cour ſouveraine de Pe-king. Tous les revenus de l'Etat paſſent par ſes mains, & elle eſt la gardienne du tréſor impérial. Il n'y a dans le Royaume ni fermiers, ni receveurs particuliers des finances. Mais dans chaque ville les principaux Magiſtrats ſont chargés de lever le tribut qu'ils envoyent au *Pou-tchin-ſſeë*, ou Tréſorier général. Il y en a un pour chaque Province, & c'eſt la première charge, après celle de Viceroi. Le Tréſorier envoie à Pe-king les deniers qu'il reçoit, & rend ſes comptes au Tribunal des finances.

Rien de plus ſimple, ni de mieux ordonné que la méthode de lever les impoſitions. Depuis vingt ans juſqu'à ſoixante, chaque citoyen paye un tribu perſonnel, & proportionné à ſes facultés réelles. Tous les champs ſont meſurés chaque année, vers le tems de la moiſſon. On

ſait ce qu'ils doivent rapporter ; & là-deſſus on regle le tribut. Toutes les terres y ſont aſſujetties , même celles qui dépendent des temples ; & les Dieux n'en ſont pas plus exempts que les hommes. On ne confiſque pas les biens de ceux qui ſont lents à payer : ce ſeroit réduire à la mendicité des citoyens , dont l'Etat ſe trouveroit enſuite chargé. On emploie contre eux la baſtonade ou la priſon. Quelquefois on envoie dans leurs maiſons un certain nombre de pauvres & de vieillards qui y vivent à diſcrétion , juſqu'à ce que le Prince ſoit payé.

L'Empereur a le droit d'augmenter les anciennes impoſitions , & d'en créer de nouvelles : mais c'eſt un pouvoir dont il n'uſe preſque jamais. Au contraire, il n'y a guère d'année qu'il n'exempte d'une partie des tailles les plus pauvres Provinces , principalement lorſqu'elles ont été affligées d'une calamité. Il eſt vrai que le tribut ordinaire monte à des ſommes immenſes , non que chaque particulier ſoit beaucoup chargé , mais à cauſe de la multitude prodigieuſe des taillables. Le tribut ſe paye partie en argent, partie en grains , en ſel , en charbon , en bois & autres denrées pareilles ; partie en étoffes & en marchandiſes. Selon le P. du Halde , toutes ces différentes contributions , évaluées en argent , peuvent monter à la ſomme de deux cens millions de Taëls , c'eſt-à-dire , de mille millions.

Une partie des denrées que le Prince reçoit , ſe diſtribue manuellement à ſes Officiers, à qui l'on donne chaque ſemaine,

ou chaque mois, une certaine quantité de rations de ris, une mesure de sel & de charbon, des viandes, du poisson, &c. Cet usage, comme l'a remarqué l'Historien que j'ai cité tant de fois, est conforme à ce qui se pratiquoit anciennement dans la Maison de nos Rois, où il se faisoit des distributions de pain, de vin, de viandes & d'autres choses semblables, qu'on appelloit *Livraisons*. Le reste des provisions impériales est distribué de la même manière aux Princes, aux Ministres, aux Mandarins de la Capitale & des Provinces, aux soldats, & à quantité de pauvres & de vieillards que l'Etat assiste généreusement. L'Empereur nourrit journellement plus d'un millions de bouches.



CHAPITRE III.

Loix & Coutumes remarquables.

LE Gouvernement de la Chine roule sur deux loix fondamentales. La première de ces loix est l'obéissance filiale : la seconde est l'obéissance dûe à l'Empereur.

Le pouvoir des peres est absolu. Quelque âgés que soient les enfans, & de quelque charge qu'ils soient revêtus, ils sont soumis à l'autorité & à la justice paternelle. Le pouvoir des meres n'est pas moins étendu. Une mere peut faire donner la bastonnade à son fils, fût-il Mandarin. Ce respect filial est en telle recommandation chez les Chinois, qu'un Empe-

reur ayant exilé sa mere, à cause de ses galanteries scandaleuses, fut forcé par ses Sujets de la rappeller, & de la rétablir dans le rang d'Impératrice, dont il l'avoit dégradée. Si un pere cite son fils devant le Magistrat, il est dispensé de produire aucune preuve, & sur sa seule déposition l'accusé est condamné. Si un fils a la barbarie d'attenter aux jours de son pere ou de sa mere, son corps est taillé en pièces, & ensuite jetté au feu. Sa maison est rasée, ainsi que toutes les maisons voisines, & l'on éleve dans le même lieu un monument qui éternise l'infamie de cet attentat.

Après l'obéissance filiale, rien n'est plus sacré chez les Chinois que l'obéissance envers l'Empereur; ou plutôt ces deux devoirs sont si étroitement liés ensemble, que ces peuples n'en font presque point de distinction. La rébellion est punie chez eux des mêmes peines que le parricide. Les Chinois donnent communément à leurs Magistrats le nom de *pere* & de *mere*, & à l'Empereur celui de *grand-pere* du peuple.

Ce préjugé heureux a jetté de profondes racines dans l'esprit de la nation, & c'est un des grands ressorts de cet admirable Gouvernement. Les Empereurs & les Magistrats en connoissent l'importance, & n'oublient rien à leur tour pour persuader au peuple qu'ils ont pour lui une tendresse paternelle. C'est du plus ou du moins d'habileté à jouer ce personnage, que dépend le succès de leur administration. On a vu dans des tems de famine & de calamité,

non-ſeulement des Vicerois & des premiers Miniſtres, mais des Empereurs paroître en public couverts d'un ſac de toile, déchirer leurs vêtemens, confeſſer humblement leurs fautes, & tâcher par leurs larmes d'appaiſer les Dieux, & ſur-tout de calmer le peuple. Ces démarches politiques font une impreſſion puiſſante ſur la populace, toujours diſpoſée à ſe conſoler de ſa miſere quand ſes ſupérieurs y paroiſſent ſenſibles.

Les loix pénales ſont très-douces à la Chine. Le vol n'eſt point puni de mort la première fois ni la ſeconde: on ſe contente de marquer le bras du criminel d'un fer chaud : mais la troiſième fois qu'il eſt ſurpris en larcin, on le condamne à mourir. La baſtonnade eſt la peine de l'adultère : l'homicide eſt châtié par le glaive, ou par la corde. Ce dernier ſupplice eſt moins flétriſſant à la Chine que l'autre. Les eſclaves fugitifs ſont marqués au bras gauche avec un fer brûlant, après avoir reçu cent coups de fouet. Il y a quelques années qu'on les marquoit au viſage : mais un Mandarin repréſenta à l'Empereur que cette punition étoit trop cruelle, ſur-tout pour un crime que l'amour naturel de la liberté rend en quelque ſorte excuſable; que d'ailleurs il étoit contre la bienſéance qu'on rencontrât de toutes parts tant d'objets hideux, dans une ville que l'Empereur honoroit de ſa préſence.

Les trois ſupplices capitaux ſont d'étrangler, de trancher la tête, & de couper en pièces. Le premier paſſe pour le plus doux. Il eſt d'uſage en quelques Pro-

vinces d'étrangler avec un arc. Dans d'autres lieux on ſe ſert d'une corde longue de ſept à huit pieds, avec un nœud coulant qu'on paſſe dans le cou du criminel. C'eſt le ſupplice ordinaire des gens de qualité : on les conduit au lieu de l'exécution dans leurs chaiſes. Il arrive quelquefois que l'Empereur, par une faveur inſigne, leur envoye un cordon de ſoye, & leur permet de s'étrangler eux-mêmes.

Les Chinois ont attaché une grande idée d'infamie au ſecond ſupplice, qui conſiſte à trancher la tête : la raiſon qu'ils apportent de ce préjugé, c'eſt qu'il ne peut rien arriver de plus honteux à un mourant, que de ne point conſerver ſon corps auſſi entier qu'il l'a reçu de la nature.

Le troiſième genre de peine a quelque choſe de barbare dans ſon appareil : auſſi n'eſt-il en uſage que pour les crimes au premier chef. On attache le coupable à un pilier; on lui écorche la peau de la tête, qu'on lui rabat ſur les yeux; on lui coupe enſuite ſucceſſivement toutes les parties du corps, en les déchiquetant l'une après l'autre.

Les exécutions ſe font ordinairement au milieu des places publiques, ſans y dreſſer d'échafaud. La charge d'exécuteur n'a rien de flétriſſant dans l'eſprit des Chinois : au contraire, c'eſt un emploi de diſtinction. Le bourreau de Pe-king porte la ceinture jaune, qui eſt la livrée de l'Empereur, & l'ornement diſtinctif des Princes du Sang.

La baſtonnade & le fouet ſont les puni-

tions les plus communes. Elles n'impriment aucune tache : les Mandarins mêmes y ſont ſujets. Le coupable eſt couché de ſon long, le ventre tourné contre terre, & il reçoit vingt, ſoixante, ou cent coups. On ne paſſe jamais ce dernier nombre. Quand l'exécution eſt finie, le patient doit ſe proſterner aux pieds du Juge, & le remercier.

La *Cangue*, autre châtiment corporel aſſez commun, eſt une eſpèce de carcan, composé de deux tables de bois, épaiſſes de cinq à ſix pouces, & larges d'environ deux pieds en quarré. Ces tables ſont échancrées, & on les aſſemble avec des chevilles ſur les épaules du patient. Un homme qui a le cou paſſé dans cette machine ne peut voir ſes pieds, ni porter la main à ſa bouche. Il eſt chargé jour & nuit de cet importun fardeau; & afin que perſonne ne ſoit tenté de l'en délivrer, le Magiſtrat fait coller dans les jointures deux bandes de papier, ſcellées du ſceau public. Telle de ces *Cangues* peſe juſqu'à deux quintaux : leur poids ordinaire eſt de cinquante à ſoixante livres. Quelquefois on condamne le coupable à la porter pluſieurs mois, & à ſe montrer tous les jours dans les marchés, ou à la porte des temples. C'eſt une peine flétriſſante.

Pour tirer l'aveu de certains crimes, on applique les coupables à la queſtion. La queſtion ordinaire reſſemble fort à celle des brodequins, uſitée parmi nous. L'extraordinaire conſiſte à taillader le corps avec des ciſeaux, & à lever des aiguillettes de chair.

Les

Les prisons de la Chine n'ont point l'horreur & la saleté de nos prisons d'Europe. Elles sont spacieuses, en bon air, & toujours très-propres, quoiqu'ordinairement remplies d'un grand nombre de misérables. Dans les seules prisons de Canton, on compte habituellement quinze mille prisonniers. L'Etat ne les nourrit point: mais on leur permet de s'occuper à divers travaux qui leur donnent le moyen de subsister. Ces prisons sont bâties à peu de distance des Tribunaux de Justice. On entre d'abord dans une longue ruelle qui conduit au logement d'un des geoliers. On passe ensuite dans une cour quarrée, aux angles de laquelle sont les chambres des prisonniers. De gros piliers, élevés à distance les uns des autres, soutiennent l'édifice, & forment au-dessous une longue galerie, dont les côtés sont découverts. On enferme les plus insignes criminels dans des cellules particulières : lorsque la nuit vient, on les enchaîne. Les autres prisonniers ont la permission de se promener dans les cours : on les enferme le soir dans une grande salle. Des gardes veillent toute la nuit autour des prisons, & font observer un profond silence.

La prison des femmes est séparée de celle des hommes : elle est grillée ; on leur passe par une espèce de tour les choses dont elles ont besoin : on permet rarement aux hommes d'en approcher.

Il y a une coutume assez particulière au sujet des prisonniers qui meurent. La loi veut que leur corps ne soit point porté à la sépulture par la grande porte de la pri-

ſon, mais par une ouverture pratiquée dans l'épaiſſeur du premier mur, & qui ne ſert qu'à cet uſage. Il arrive de-là que loſqu'un priſonnier de quelque diſtinction eſt en danger de mort, il fait demander aux Juges la permiſſion de ſe faire tranſporter hors de la priſon, afin de s'épargner la honte d'être paſſé par l'*ouverture*; ſcrupule ſingulier pour des mourans! De-là l'imprécation ordinaire des Chinois, lorſque, ſouhaitant du mal à quelqu'un, ils lui diſent : *Puiſſes-tu paſſer par le trou de la priſon.*

Il n'y a point à la Chine de nobleſſe héréditaire. Toutes les diſtinctions ſont perſonnelles & uniquement attachées aux emplois qu'on exerce. Le fils d'un Mandarin n'eſt pas plus noble que le fils d'un païſan. Cependant les Empereurs conferent certains titres qui ſemblent répondre à nos dignités Européennes. Mais ces honneurs titulaires ne paſſent point aux enfans. Les Monarques Chinois ont imaginé une eſpèce d'illuſtration aſſez particulière. Ils ennobliſſent les ancêtres d'un homme juſqu'à la neuvième & dixième génération : mais cette grace ne s'étend point ſur ſes enfans, & ſa poſtérité n'en eſt pas plus noble. Il n'y a proprement à la Chine que deux familles où la nobleſſe & les diſtinctions ſe perpétuent : celle de l'Empereur régnant, & celle de l'illuſtre Confucius. Les Princes du Sang impérial, ſurtout ceux qui appartiennent de plus près à l'Empereur, ont un rang & des prérogatives conſidérables. Les deſcendans de Confucius jouiſſent auſſi de pluſieurs

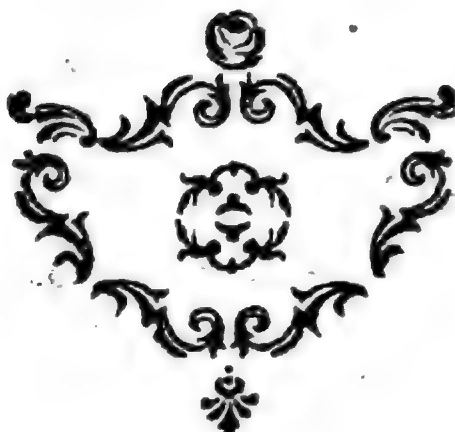
privilèges, qui les distinguent depuis deux mille ans du commun des citoyens. C'est peut-être la plus noble famille de l'univers. L'Empereur nomme toujours un Lettré de cette race pour être Gouverneur de *Kio-feou*, l'illustre patrie de ce Philosophe.

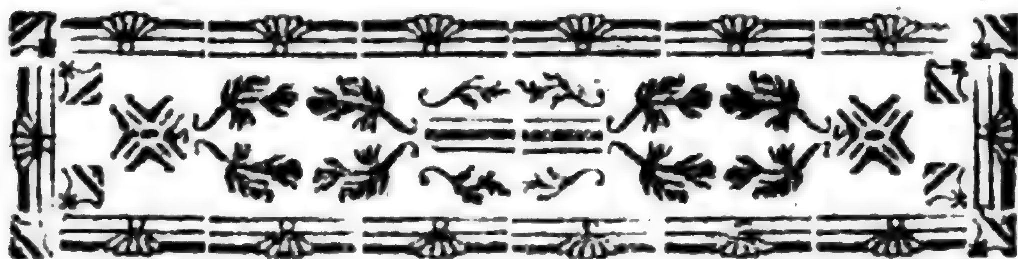
Les courtisannes sont tolérées dans le Royaume : mais on les tient à l'écart, & il ne leur est pas permis d'habiter dans l'enceinte des villes. Elles doivent loger plusieurs ensemble, & se mettre sous la direction d'une espèce de supérieure qui répond de leur conduite. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que la police de ces maisons est particulièrement confiée aux Sacristains & aux Trésoriers des temples.

On ne voit ici ni Procureurs, ni Avocats, ni autres gens de plume. Chacun plaide sa cause devant le Juge. Les Chinois ont une excellente méthode pour abréger les procès. Le demandeur ayant rédigé par écrit ses griefs, se rend à la maison du Magistrat, & frappe sur une timbale suspendue à la porte de la salle d'audience. On lui ouvre : il présente son mémoire à un officier de justice, qui le remet au Mandarin. Aussi-tôt le Juge fait appeller le défendeur, écoute ses raisons, & prononce. Si celui-ci a tort, il est condamné à la bastonnade : s'il a raison, son adversaire est puni de la même peine.

On peut dire sans exagération qu'il n'est point d'Empire mieux policé que celui de la Chine. C'est peut-être le plus beau Gouvernement de l'Univers. Les Chinois, comme les autres peuples, ont subi des

disgraces & des révolutions : mais ces violentes secousses n'ont rien changé à la constitution essentielle de leur Etat, & la même forme d'administration subsiste depuis plus de quatre mille ans. Ce qui fait bien l'éloge de ce Gouvernement, c'est que les Tartares, maîtres de le détruire, l'ont respecté, & s'y sont eux-mêmes soumis, abandonnant leurs propres usages, pour suivre les loix d'un peuple vaincu.





QUATRIEME PARTIE.

DU COMMERCE, DES MANUFACTURES, DES ARTS ET DES SCIENCES DES CHINOIS.



CHAPITRE PREMIER.

Commerce de la Chine.

POUR donner une juſte idée du commerce qui ſe fait à la Chine, je le diviſerai en deux branches : celui que les Chinois font au-dedans & au-dehors du Royaume, & celuique les Européens font avec les Chinois.

Les Chinois, quitrouvent chez eux toutes les choſes néceſſaires à la vie, peuvent aiſément ſe paſſer de l'étranger : mais toutes les parties d'un Empire ſi vaſte ne peuvent être également pourvues des mêmes choſes. Chaque Province a ſes richeſſes & ſes beſoins : ſi elles ne s'aidoient les unes les autres, elles feroient toutes dans l'indigence. Or une telle circulation, établie dans un pays qui a dix-huit cens lieues de circonférence, offre d'abord l'idée d'un commerce fort étendu. Le P. du Halde aſſure que le ſeul trafic qui ſe fait dans les quinze Province de la Chine, n'eſt guères

moins considérable que celui que font respectivement entr'elles toutes les nations de l'Europe. Ainsi ces quinze Provinces doivent être considérées comme autant de Royaumes, les uns grands comme l'Angleterre, les autres comme la France, ou l'Espagne, quelques-uns comme la Suede, le Dannemarck, ou la Prusse, qui commercent réciproquement, & entre lesquels le besoin entretient une correspondance continuelle.

Les Provinces de Hou-quang & de Kiang-si font un grand commerce de grains : les plus belles soyes se débitent dans le Tche-kiang, les meilleures étoffes & les plus beaux ouvrages de vernis dans le Kiang-nan, le fer & le cuivre dans le Chen-si & le Chan-si, le sucre, le thé, & les drogues médicinales dans le Fo-kien, le Gin-seng dans la Tartarie Chinoise : chaque contrée du Royaume tire avantage de ses productions particulières.

Ces différentes marchandises se transportent avec facilité sur les rivières & sur les canaux, & circulent rapidement. Tout favorise le transport & le débit. L'intérêt, qui est l'ame du commerce, agit puissamment sur ce peuple, d'ailleurs pauvre & nécessiteux. Tout est en mouvement dans les villes & dans les campagnes : les grandes routes sont presque aussi fréquentées que les rues des grandes villes, & l'on diroit que tout l'Empire n'est qu'un vaste marché. Le commerce n'est interrompu que quatre ou cinq jours de l'année, qui sont consacrés aux réjouissances publiques : un plus grand nombre de fêtes ne

feroit qu'entretenir l'oisiveté, & par conséquent l'indigence.

Le trafic que les Chinois font au-dehors du Royaume, est à tous égards beaucoup moins considérable. *Canton*, *Emouy* & *Ning-po*, villes maritimes, sont proprement les seules qui fassent le commerce étranger. D'ailleurs les navigations des Chinois sont très-bornées : ils ne passent jamais le detroit de la Sonde. Les embarquemens ordinaires sont pour le Japon, pour Siam, pour Manille & pour Batavia.

Ils portent au Japon des drogues médicinales, comme le Gin-seng, le *Radix China*, & la Rhubarbe ; des sucres, des cuirs, des étoffes de soye, des bois d'odeur, & des draps d'Europe. Ils en rapportent des perles, du cuivre rouge en barre & en œuvre, des lames de sabre, des porcelaines, des ouvrages de vernis, de l'or, du tombac. Ce dernier métal n'est autre chose qu'une espèce particulière de cuivre mêlé d'or & d'argent ; soit que ce mélange se fasse naturellement dans la mine, comme il arrive quelquefois ; soit que l'artifice y ait part, ce qui est beaucoup plus ordinaire. Ils envoyent à Manille & à Siam des soyes, du thé, des porcelaines, des habits ; & ils reçoivent en échange des piastres. Les chargemens pour Batavia consistent principalement en thé verd, en porcelaines, en feuilles d'or, en drogues médicinales, & en ustenciles de cuivre jaune. Les retours se font en piastres d'argent, en épiceries, en écailles, en bois de sandal & de brésil, en pierres d'agathe, & en draps d'Europe.

Quant au commerce que les Européens font chez les Chinois, on peut dire qu'il est aujourd'hui fort borné. Depuis qu'on a transporté en Europe une quantité prodigieuse de porcelaines & d'ouvrages vernis, & surtout depuis que les Européens se sont adonnés à imiter ces ouvrages, toutes les marchandises de ce genre ont beaucoup perdu de leur ancien prix. D'un autre côté nos marchandises d'Europe sont tombées dans le même décri à la Chine. Les François & les Anglois y ont porté tant de cristaux, de sabres, d'armes à feu, de lunettes, de télescopes, de montres & de pendules, qu'il y a aujourd'hui fort peu de profit à faire sur toutes ces choses. L'achat des lingots d'or seroit d'un plus grand produit, mais il faut donner en échange des piastres: & ce n'est jamais qu'un trafic d'argent, & une espèce d'agiot, qu'on peut faire partout, sans entreprendre un voyage de six mille lieues.

Le principal, ou plutôt le seul entrepôt pour les Européens, est la ville de Canton. Tout autre port leur est fermé.



CHAPITRE II.

Monnoyes de la Chine; Poids & Mesures.

APrès avoir parlé du commerce de la Chine, il est naturel de dire quelque chose des monnoyes & des poids qui facilitent le débit, & qui déterminent le prix des marchancises.

Le cuivre eſt le ſeul métal dont les Chinois fabriquent des pièces. L'or n'a cours dans le commerce qu'à titre de marchandiſe: l'argent même n'eſt point monnoyé; ſeulement on le coupe par morceaux, pour faire certains payemens. C'eſt le poids ſeul, & non la marque du Prince, qui décide de ſa valeur. Les ſommes conſidérables ſe payent en lingots: les payemens de moindre valeur ſont plus difficiles, parce qu'on eſt obligé de partager les lingots, ce qui demande du tems. Il faut quelquefois les mettre au feu, ou les battre avec le marteau, afin de les rendre plus minces, & de les couper plus facilement. Il arrive de-là que les payemens ſont pour l'ordinaire la plus longue partie du marché. Comme il eſt difficile qu'en coupant ainſi l'argent, il ne s'en perde quelques parcelles, pluſieurs perſonnes s'appliquent à les ramaſſer, en lavant les ordures qu'on jette des maiſons. Ce travail fait ſubſiſter pluſieurs familles pauvres.

Les Chinois ont une habileté ſingulière à diſcerner du premier coup-d'œil la fineſſe de l'argent. Ils la connoiſſent à pluſieurs marques: à la couleur, aux trous qui ſe forment au métal, ſoit dans le creuſet, ſoit hors de la fonte, lorſqu'il ſe refroidit. Si la couleur eſt blanche, les trous petits & profonds, les cercles nombreux, fins & fort près l'un de l'autre, ſur-tout vers le centre de la pièce, l'argent paſſe alors pour très-pur. Moins on y trouve de ces qualités, plus on ſuppoſe d'alliage.

La plupart des marchands portent ſur eux une paire de petites balances pour pe-

ſer l'argent. Elles ſont compoſées d'un petit plat, d'un traverſin d'ivoire ou d'ébene, & d'un poids qui gliſſe le long du traverſin. Cette balance, qui s'enferme dans un étui fort propre, a quelque reſſemblance avec la Romaine. Elle eſt d'une préciſion merveilleuſe : il n'y a point de pièce dont on ne trouve le poids avec la dernière juſteſſe. La millième partie d'un écu donne une pente ſenſible à la balance.

La monnoye de cuivre ne ſe frappe point comme en Europe : on la jette en fonte, & elle ne ſe fabrique que dans la ville Impériale. Ceux qui ont la hardieſſe de la contrefaire, ſont punis de mort. L'image de l'Empereur n'eſt point empreinte ſur les monnoyes : ces Princes regarderoient comme une injure, que leur portrait paſsât continuellement par toute ſorte de mains. On y met diverſes inſcriptions, qui contiennent ou des titres faſtueux, ou les noms de la famille régnante, ou le prix même de la monnoye. Les pièces les plus communes ont la forme de nos deniers, avec un trou quarré au milieu, qui ſert à les enfiler. On les enchaîne par centaines, juſqu'au nombre de mille. Chaque centaine eſt marquée par un cordon entortillé dans la dernière pièce. Dix de ces derniers font un ſol de France : dix ſols font la dixième partie de l'écu Chinois, qu'on nomme *Leang*, & que les Portugais appellent *Taël* : il faut un chapelet de mille pièces pour faire un Taël : le Taël vaut cent ſols de notre monnoye (1).

(1) J'ai ſuivi l'évaluation du P. du Halde. D'au-

Le métal dont on fabrique ces pièces, n'est ni pur, ni solide : on mêle quatre parties de plomb sur six parties de cuivre. Cet alliage fait perdre au cuivre sa couleur : il rend les pièces cassantes, & si mattes, qu'elles ne produisent presque aucun son.

Il y a environ deux cens cinquante ans que le cuivre étant fort rare à la Chine, & les coffres du Prince étant dépourvus de deniers, on s'avisa de faire les payemens publics, partie en pièces de métal, partie en billets. On distribuoit des feuilles de papier, marquées du sceau Impérial, & qui valoient chacune un Taël. *Cette monnoye*, dit le P. du Halde, *ne fit pas fortune*. Cependant ces anciens billets sont encore recherchés par quelques Chinois superstitieux, qui les suspendent au plafond de leurs logis. Ils les regardent comme d'heureux talismans dont l'influence ne peut être que favorable, & ce qui fit autrefois le malheur des peuples, passe aujourd'hui pour un préservatifs assuré contre toutes sortes de disgraces.

Je n'entrerai point dans la triste recherche des monnoyes antiques de la Chine. Je remarquerai seulement que sous l'Empereur Cang-hi, un Mandarin, nommé *Tsiang*, fut chargé de faire une collection de toutes les monnoyes qu'il pourroit rassembler. On se proposoit de les mettre dans le cabinet de l'Empereur, à qui les

tres n'estiment le Taël que cinquante sols ; quelques-uns écrivent *Thail*, au lieu de Taël. Je ne m'arrête qu'à regret à des discusions si peu intéressantes.

Jésuites avoient vraisemblablement inspiré ce projet. Si l'on en croit l'Editeur de leurs Mémoires, on en trouva non-seulement des premières Dynasties, & en particulier de la seconde, mais même du régne d'Yao, qui précéda les Dynasties. C'est dommage que les Missionnaires, témoins de ces heureuses découvertes, ne nous apprennent rien de plus particulier à ce sujet. Un fait de cette nature devoit être appuyé de quelques preuves: & le moins qu'on pouvoit exiger d'eux, étoit qu'ils rapportassent l'inscription de ces médailles.

Les Chinois divisent la livre en seize parties, qu'ils appellent *Lyang*: le Lyang en dix parties, qu'ils nomment *Tsyen*: le Tsyen en dix autres parties qui s'appellent *Fuen*, & le Fuen en dix parties qu'on nomme *Li*. Les divisions de la balance Chinoise ne vont pas plus loin pour l'estimation du poids des marchandises. Mais on assure que pour l'appréciation de l'or & de l'argent, la division s'étend jusqu'aux parties presque imperceptibles, & toujours dans la même progression décimale. Il seroit difficile d'en donner une idée bien précise dans notre langue: c'est bien assez de remarquer que le *Li*, cette dernière & si petite portion de la balance Chinoise, se partage, *dit-on*, en dix *Wa*, le Wa en dix Sé, le Sé en dix *Fu*, le Fu en dix *Chin*, ou grains de poussière, le Chin en dix *Yu*, l'Yu en dix *Myau*, le Myau en dix *Mo*, le Mo en dix *Tsyun*, & le Tsyun en dix *Sun*. L'esprit conçoit la possibilité métaphysique de ces divisions dont on

pourroit même augmenter les progressions idéales : mais qu'on les réduise en pratique, & qu'elles ayent cours dans le change pour l'estimation de l'or & de l'argent, c'est ce que les Auteurs de la Collection des Voyages ne persuaderont à personne.

Les Chinois, toujours prévenus de leurs fabuleuses antiquités, rapportent l'invention des mesures au regne de Wang-ti, un des ces Empereurs qu'on fait regner avant les Dynasties. Un grain de millet, disent-ils, détermina d'abord la mesure d'une ligne : dix lignes firent un pouce, dix pouces un pied. Mais comme la figure de ces grains est ovale, & qu'il y a différentes manières de les arranger, de-là est venu, dit-on, que dans plusieurs Provinces on trouve quelques diversités dans les mesures. Si ces idées ne contiennent pas une vérité exacte, elles se présentent du moins sous l'aspect de la vraisemblance.

On distingue aujourd'hui à la Chine quatre sortes de pieds : 1°. Le *Pied du Palais*, établi par l'Empereur *Cang-hi*, & qui est exactement le même que celui de Paris. 2°. Le *Pied du Tribunal des Mathématiques*, qui est un peu plus grand que le pied du Palais, celui-ci étant à l'autre comme 97 & demi est à 110. 3°. Le *Pied des ouvriers*, qui est plus court d'une ligne que le pied du Palais. Enfin le *Pied des Marchands*, qui est plus grand de sept lignes que le pied des ouvriers. Le P. Thomas, Missionnaire & Mathématicien de la Chine, s'est servi du premier de ces

Hist. gén. des Voyages, Tome VI.

pieds pour réduire le dégré aux mesures chinoises. Suivant son calcul, le dégré de vingt grandes lieues répond à deux cens *Lys* Chinois, dont chacun comprend cent quatre-vingt brasses de dix pieds chacune. Or, suivant l'estimation de l'Académie des Sciences de Paris, la lieue, ou la vingtième partie d'un dégré, contenant deux mille huit cens cinquante-trois toises, chacune de six pieds, elle équivaut à mille huit cens toises chinoises, qui sont dix Lys : d'où il résulte que le dégré de vingt grandes lieues contient deux cens Lys.



CHAPITRE III.

Arts & Manufactures des Chinois.

ARTICLE I.

Soyeries.

SI l'on en croit M. d'Herbelot, écrivain très-versé dans les Antiquités orientales, l'art de filer la soye, & d'élever les vers qui la produisent, vient originairement de la Chine. Les Romains l'apprirent des Grecs : les Grecs s'en étoient instruits chez les Perses, & ceux-ci en furent redevables aux Chinois. Les soyes sont si abondantes à la Chine, que c'est la matière la plus commune des habillemens : il n'y a que la plus vile populace,

& les habitans de la campagne, qui s'habillent de toile de coton.

Les plus belles ſoyes ſont celles du Tche-kiang : elles l'emportent ſur toutes autres, ſoit pour la blancheur, ſoit pour la fineſſe, ſoit pour le luſtre. Rien n'eſt plus aiſé à dévider. Les devidoirs ſont ici plus ſimples & plus expéditifs que partout ailleurs : on fait le même éloge des métiers Chinois.

La Province de Chang-tong produit une eſpèce de ſoye fort particulière, qu'on trouve ſur les arbres. Elle eſt formée par de petits inſectes, aſſez ſemblables aux chenilles, qui ourdiſſent, comme nos araignées, une ſorte de toile dont les fils s'attachent aux arbriſſeaux & aux buiſſons. Ces vers, qui ſont de deux eſpèces, produiſent différens cocons. La première eſpèce eſt beaucoup plus groſſe que nos vers à ſoye ; ſon cocon eſt d'un gris jaunâtre : l'autre eſpèce, qui eſt moins groſſe, produit un cocon noir. L'étoffe qu'on fabrique avec ces ſoyes, tient de ces deux couleurs. Elle eſt très-forte, & elle ſe lave comme la toile.

Les meilleures étoffes ſe fabriquent à Nan-king, avec les belles ſoyes de Tche-kiang. On en fait de pluſieurs eſpèces. Les plus connues ſont les damas, les ſatins unis rayés, & à fleurs : les taffetas à gros grains, imitant nos moires, ou nos gros de tours : d'autres taffetas dont les fleurs ſont à jour, & paroiſſent évidées comme nos dentelles : quelques-uns rayés, d'autres jaſpés, ou flambés : des brocards, des gazes, des velours, &c. Parmi toutes

ces étoffes celle à qui les Chinois donnent la préférence eſt le *Touan-tſe*, eſpèce de ſatin très-fort, moins luſtré que les nôtres, quelquefois uni, & ſouvent orné de figures, qui repréſentent des fleurs, des oiſeaux, des arbres, des maiſons, des dragons, & d'autres objets. On emploie aſſez communément la figure du dragon, animal très-révéré à la Chine, à cauſe du fameux dragon qui inſpiroit Fo-hi. Aucun de ces objets n'eſt tiſſu en relief, ſuivant la méthode ordinaire de nos Fabriquans d'Europe : le tiſſu eſt par-tout égal, ce qui rend l'ouvrage bien plus fort. On peint les figures ſur l'étoffe même, & elles n'y ſont diſtinguées que par la différence des couleurs, & non par l'inégalité des fonds. Ces couleurs ne ſont que des ſucs naturels de fleurs ou d'herbes. Elles s'imbibent dans l'étoffe, & ne s'effacent preſque jamais. L'illuſion qu'elles produiſent eſt telle, que ces différens objets paroiſſent ſortir de l'étoffe, comme s'ils étoient élevés dans leurs fonds.

Les Chinois fabriquent un taffetas particulier, nommé *Tcheou-tſe*, dont on fait des caleçons, des chemiſes, & des doublures. Il eſt fort ſerré, & malgré cela ſi maniable, qu'on peut le mettre en double, le plier, & le rouler dans tous les ſens qu'on veut, ſans qu'il ſe frippe. Il ſe lave comme la toile ordinaire, & le blanchiſſage ne lui ôte rien de ſon luſtre.

Les étoffes ſe dorent & s'argentent à peu de frais. Les ouvriers ne connoiſſent point l'art de paſſer l'or ou l'argent par la filiere, pour le retordre enſuite avec

le fil. On ſe contente de couper en plusieurs bandes fort minces des feuilles dorées ou argentées, & l'on y roule la ſoye, qui auſſi-tôt prend la teinture de ces feuilles. Quelquefois, ſans ſe donner la peine de dorer les fils, on applique la feuille ſur l'étoffe même. On imagine aſſez qu'une telle dorure ne ſçauroit être que mauvaiſe, de quelque manière qu'on l'applique. Au reſte, il n'y a guere que les Mandarins des premières claſſes & leurs femmes qui faſſent uſage de ces étoffes brillantes.

Quoique les laines ſoient fort communes à la Chine, principalement dans les Provinces de Chen-ſi, de Chan-ſi, & de Se-tchuen, où l'on éleve une grande quantité de troupeaux, les Chinois n'en font pas une grande conſommation dans leurs manufactures. Ils en fabriquent ſeulement des couvertures, & une eſpèce de drap brun, dont ils font des robes d'hiver. L'uſage du coton eſt bien plus étendu, on en fabrique beaucoup de toiles, ordinairement fort groſſières, qui ſervent d'habillement aux plus pauvres. On les teint en bleu ou en noir, & plus communément dans la première de ces deux couleurs.

ARTICLE II.

Porcelaines.

C'Eſt encore aux Chinois qu'on eſt redevable de l'invention de la porcelaine, marchandiſe précieuſe & fragile, que les Portugais ont les premiers appor-

tée en Europe, & qu'ils ont appellée *Porcellana*, qui en leur langue signifie tasse. Le nom Chinois est *Tse-ki*. Cet art est fort ancien à la Chine : on ignore quel fut son inventeur.

La véritable porcelaine ne se fait que dans une seule bourgade, appellée *King-te-tching*, lieu fameux, que ce commerce a tellement peuplé, qu'on y compte près d'un million d'habitans. On a essayé, soit à Pe-king, soit en d'autres lieux de l'Empire d'imiter cette belle porcelaine : mais ces essais ont mal réussi, nonobstant la précaution qu'on avoit prise de faire venir des ouvriers de King-te-tching, & de mettre en œuvre les mêmes matières qu'ils employent.

Ces matières se réduisent à deux principales, dont l'une s'appelle *Pe-cun-tse*, & l'autre *Kao lin*. Le Pe-cun-tse est une terre blanche & très-fine : le Kao-lin est une autre terre, semée de particules argentées assez brillantes. Il est remarquable qu'aucune de ces deux matières ne se trouve dans le territoire de King-te-tching, & qu'on est obligé de les aller chercher à vingt & trente lieues, dans le Chan-si, Province voisine, qui ignore l'art de s'en servir. Après qu'on a bien lavé les morceaux qui sortent de la carrière, pour en séparer la terre & le sable, on les broye jusqu'à les réduire en une poussière très-fine. Alors on délaye dans l'eau cette poussière, on en fait une masse qu'on pétrit à diverses reprises, & de tems en tems on l'arrose. L'eau dont on se sert ne peut être trop pure. Quand cette pâte

eſt bien pétrie, on l'applique ſur différens moules, ſelon les vaſes qu'on veut former : & lorſque ces vaſes ont pris leur forme, on les expoſe au ſoleil du matin & de la ſoirée : on a ſoin de les retirer dans l'ardeur du midi. Quand les vaſes ſont ſecs, on y applique la peinture, & enſuite le vernis. Ce vernis eſt une eſpèce de colle, compoſée de la matière même des vaſes.

Après toutes ces opérations on fait cuire les vaſes dans un fourneau, au feu de réverbere : on ne les retire que lorſqu'ils ont pris une certaine conſiſtence, & qu'ils ſe ſont refroidis par dégré. Ce travail eſt long & pénible, & doit ſe partager entre un grand nombre d'ouvriers, puiſqu'une ſeule pièce cuite paſſe, dit-on, par plus de ſoixante mains. C'eſt pourtant une erreur de croire que cette opération ſoit auſſi difficile que le publient certains voyageurs, & ſur-tout qu'il faille cent & deux cens ans pour préparer la matière des vaſes.

On fait à la Chine des coupes de porcelaine de toute eſpèce, & de différente grandeur. Il y en a de jaunes, de griſes, de rouges, d'un bleu vif, d'un blanc éclatant, & de pluſieurs autres couleurs. On n'en voit point dont le fond ſoit parfaitement noir. Le rouge & l'azur ſont les couleurs les plus employées. On fait des porcelaines unies, d'autres coupées d'une infinité de rayes qui ſe croiſent, & qui forment une moſaïque : cette dernière eſpèce eſt une des plus belles. On en voit d'autres percées à jour, en forme de dé-

coupure : quelques - unes ſont marbrées ou jaſpées : d'autres ſont ornées de fleurs, de payſages, de dragons, & quelquefois de figures humaines. Ces objets ſont ſouvent en relief, & ſe font d'abord au pinceau. Enſuite on fait des entaillures autour des parties deſſinées, qui de cette manière ſe détachent du fond.

Outre les coupes qui ſervent à boire le thé, on fait d'autres vaſes plus grands, pour ſervir à différens uſages. Le P. d'Entrecolles a vû des urnes hautes de trois pieds & plus, ſans y comprendre le couvercle qui s'élevoit en pyramide à la hauteur d'un pied. Il eſt vrai que le corps de l'urne étoit compoſé de trois pièces rapportées, mais ſi bien jointes, qu'elles paroiſſent ne faire qu'une ſeule pièce.

Enfin on fabrique dans ces manufactures des repréſentations de tous les genres : des hommes, des animaux & des dieux. La plupart des ouvrages connus en Europe ſous le nom de *Magots de la Chine*, ſont en effet des Idoles du pays, & des Simulacres très-révérés des Chinois.

On reconnoît la fineſſe & la beauté des vaſes de la Chine, à leur qualité tranſparente : mais on y eſt quelquefois trompé, ſur-tout dans les grands, dont les bords ſont ſouvent plus minces & plus légers de matière, que les parties moyennes & baſſes : ce qui les rend bien plus fragiles.

C'eſt une erreur, ſuivant le P. du Halde, de faire une diſtinction entre les porcelaines de la Chine & celles du Japon. Ces dernières, dit-il, n'ont jamais exiſté

ue dans l'imagination des personnes mal nstruites : & les Japonois, ainsi que tous es autres peuples du monde, tirent de a Chine les seules & véritables poteries, ui méritent le nom de *Porcelaine*. Le P. e Charlevoix * est d'un sentiment tout ppofé. Il dit affirmativement, mais sans lléguer aucune autorité, que les Japoois ont le secret de la porcelaine; & u'on en fabrique de très-belle dans le *Fien*, qui est une Province occidentale de eur Empire. Nos plus belles manufactures l'Europe, sans en excepter celle de Saxe, ie produisent rien d'aussi parfait que les ases de la Chine, soit pour la blancheur & la finesse de la matière, soit pour la ivacité & la durée des couleurs. Il seroit souhaiter que les Artistes Chinois entenlissent un peu mieux le dessein. Ils n'exécutent pas mal les fleurs & certaines aures imitations : mais ils estropient ridiculement la figure, soit que leurs peintres ffectent par goût de représenter des groesques, soit qu'ils n'ayent en effet aucune idée des véritables proportions du lessein. Ces peuples, dit le P. le Comte, e font par-là plus de tort qu'ils ne penent : nous ne jugeons de la figure des Chinois que par les portraits ridicules u'ils en font eux-mêmes ; & quiconque 'a pas voyagé à la Chine, est tenté de roire que tous ses habitans ressemblent ux Magots des paravens & des porceaines qui viennent de ce Royaume.

* Hist. du Japon, Liv. préliminaire chap. 2.

ARTICLE III.

Papier Chinois.

LE hazard a fait que les Chinois ont connu l'usage du papier environ dans le même tems qu'on a commencé à s'en servir en Europe, c'est-à-dire, vers le second siécle de l'Ere chrétienne. Avant cette découverte, ils écrivoient avec un poinçon de fer sur des tablettes de bois. De ces petites planches réunies on formoit un volume. On voit encore à la Chine quelques-unes de ces tablettes antiques, où les caractères sont fort bien acés.

Quand on fut dégoûté des tablettes, dont le poids ne laissoit pas d'être embarrassant, on commença à écrire sur des pièces de soye & de toile, qu'on coupoit de différentes manières, suivant la forme qu'on vouloit donner aux feuilles. Enfin un Mandarin, nommé *Tsai-lun*, imagina de mettre en œuvre l'écorce de différens arbres.

Ceux que l'on choisit sont le meurier, l'orme, le cotonier, & principalement le bambou. Quand l'écorce est trop grossière & trop dure, on laisse la première peau, & l'on prend la seconde, qui est plus blanche & plus molle. Le bambou & l'arbrisseau qui produit le coton, ont cela de particulier, qu'on employe, non leur écorce, mais la substance ligneuse, qu'on fend en lattes. On plonge ces lattes dans une eau bourbeuse, & quand elles com-

mencent à se pourrir, on les retire de la bourbe, on les lave, on les jette dans une fosse, & on les enterre dans la chaux. Ensuite, pour achever de les blanchir, on les fait sécher au soleil, après les avoir coupées en filamens. Quand elles sont bien séches on les jette dans une chaudière, sous laquelle on allume un grand feu : on a soin de bien remuer ces matières, & lorsqu'elles sont réduites en une pâte fluide, on les étend, par couches légeres, sur des clayes dont le grillage n'est point formé, comme en Europe, par des fils de fer, mais par des filets de bambou. Ces clayes sont de la longueur & de la largeur qu'on veut donner à la feuille : on en voit de fort grandes, & le papier chinois a cet avantage sur le papier d'Europe, qu'on fait des feuilles qui ont jusqu'à dix & douze pieds de longueur.

Les Chinois employent aussi quelquefois pour la composition du papier, de la bourre de soye, des soyes usées, du chanvre & du coton qui n'a point été filé. Le papier qu'on fait de cette dernière matière est le plus blanc & le plus fort.

Pour lustrer leur papier, ils se servent, non de colle, mais d'eau d'alun, ce qui lui donne un luisant que nos papiers ordinaires n'ont pas. Quand ils veulent argenter les feuilles, ils mêlent du talc avec l'alun, & ayant réduit le tout en une poussière très-fine, ils sement légerement cette poudre sur la feuille, qu'ils ont soin d'enduire auparavant de colle de peau de bœuf mêlée d'alun, afin que

les particules du talc s'y attachent. Quand la feuille eſt ſéche, on la frotte avec de l'étoupe de coton neuf pour l'unir, & pour faire tomber le ſuperflu du talc.

En général, le papier de la Chine eſt auſſi blanc, moins épais & beaucoup plus liſſé que le papier d'Europe. Mais il ſe coupe, prend l'humidité, réſiſte moins aux vers; & ſi l'on ne le conſerve avec grand ſoin, il eſt de courte durée.

ARTICLE IV.

Encre des Chinois. Leur manière d'écrire.

L'Encre de la Chine eſt un compoſé de divers ingrédiens dont la plupart nous ſont inconnus. Ainſi il ſeroit fort inutile de s'étendre ſur ſa compoſition. Il ſuffit de remarquer, que pour corriger l'odeur forte de certaines drogues qu'on met en œuvre, comme l'huile, la graiſſe de porc, la ſuie, ou la fumée des lampes, on y mêle du muſc, de l'ambre & d'autres parfums qui donnent une odeur très-douce à cette compoſition. Quand les ouvriers ont fait tous leurs mêlanges, & que cette matière eſt réduite en conſiſtence de pâte, on la jette dans un moule à pluſieurs compartimens, dont on tire des maſſes de différentes figures. Il y en a qui ont la forme d'un livre; d'autres reſſemblent à des animaux : pour l'ordinaire ce ſont des bâtons de differente longueur, marqués de caractères chinois, & ſouvent ornés de fleurs, ou vertes, ou bleues, ou dorées. On prétend

tend que l'encre des Chinois, lorſqu'elle eſt fort vieille, eſt un excellent remede contre les hémorragies, & contre les convulſions d'enfant.

L'art de faire l'encre n'eſt point un art ignoble chez les Chinois. Ils le mettent au rang des arts libéraux, ſans doute à cauſe de l'utilité qu'il apporte aux ſciences. Ils ne ſe ſervent pour écrire, ni de plume comme les Européens, ni de roſeau comme les Arabes, ni de crayon comme les Siamois, mais d'un pinceau. Un petit marbre creuſé dans une de ſes extrêmités, pour contenir l'eau, leur ſert d'écritoire. Ils trempent le bâton d'encre dans ce creux, & le frottent ſur la partie unie du marbre, plus ou moins légerement, ſelon qu'ils veulent que leur encre ſoit plus ou moins chargée. Ils ne tiennent point leur pinceau obliquement, comme nous tenons nos plumes, mais perpendiculairement, comme s'ils vouloient piquer le papier. Ils écrivent de haut en bas, enſorte que leurs lignes ſont couchées dans la longueur, & non dans la largeur du papier. Ils les tracent, comme les Hébreux, de droit à gauche, & leurs livres commencent où finiſſent les nôtres.

ARTICLE V.

De l'Art d'imprimer.

ON prétend que l'art de l'Imprimerie a été connu des Chinois, au moins quatre ſiécles avant qu'il fût pratiqué en Europe. Ils ont une manière d'imprimer

qui différe beaucoup de la nôtre. Comme nos langues d'Europe ne ſont compoſées que d'environ vingt-quatre lettres, qui au moyen de leurs combinaiſons peuvent former de gros volumes, il ſuffit auſſi dans nos Imprimeries d'avoir une certaine quantité de ces caractères, que les ouvriers arrangent ſur une planche, & qu'ils en retirent après l'impreſſion, pour former une nouvelle table : de manière qu'avec un aſſez petit nombre de caractères on peut imprimer un gros livre. Le génie de la langue Chinoiſe * ne permet pas d'employer cette méthode. Qu'on s'imagine en effet, dans quelle dépenſe jetteroit la fonte de quarante à cinquante mille caractères dont cette langue eſt compoſée. Ainſi les Chinois ont dû prendre une autre route : voici celle qu'ils ſuivent. L'ouvrage que l'on veut imprimer ſe tranſcrit d'abord ſur des feuilles de papier minces & tranſparentes. L'Imprimeur colle chacune de ces feuilles ſur une planche de bois bien unie, & ſuit avec le burin tous les caractères, qu'il taille en épargne, & qu'il exprime trait pour trait. Ainſi la beauté de l'impreſſion dépend en partie de la perfection du manuſcrit. On ne peut nier que cette méthode ne ſoit ſujette à quelques inconvéniens, vû la néceſſité où l'on ſe trouve de multiplier les planches, ſans pouvoir remettre en œuvre les caractères qu'on a gravés. Mais d'un autre côté il faut conſidérer que la matière de ces planches n'eſt pas fort chere ; que le graveur Chinois travaille preſque auſſi vîte que l'Imprimeur Européen ; qu'enfin lorſque l'ou-

* Voyez le Chap. IV. de la 4e. Partie, Art. IX.

vrage est gravé en entier de cette manière, on n'en tire que le nombre d'exemplaires qu'on veut, suivant le débit, sans être exposé, comme nos libraires le font tous les jours, à ne vendre qu'une très-petite partie des exemplaires tirés.

Au reste, les Chinois n'ignorent pas la manière dont on imprime en Europe. Ils ont des caractères mobiles dont on se sert en quelques occasions, principalement pour l'impression des Ordonnances. Ils employent encore une autre méthode, qui consiste à mettre sur une planche un léger enduit de cire, sur lequel ils tracent leurs caractères avec un poinçon. Cette manière est très-expéditive, & l'on s'en sert dans les cas extraordinaires, comme lorsqu'il s'agit d'envoyer dans les Provinces un ordre dont l'exécution ne souffre aucun retardement.

On se ne sert point de presses dans les Imprimeries Chinoises. Les planches, qui ne sont que d'un bois mince, ne résisteroient point au poids de ces machines. Le papier ne se mouille pas non plus, comme dans nos Imprimeries : on l'applique à sec sur la planche, qu'on enduit d'encre. La feuille ne s'imprime que d'un côté, parce que le papier Chinois est si mince & si transparent, que les caractères se confondroient. Pour obvier à l'inconvénient des vuides & des blancs qui défigureroient le revers, chaque feuillet est double, & se relie de manière que son plis est en dehors, non au dos du livre suivant notre méthode. Le carton est ici la matière ordinaire des couvertures : les plus recherchées se font en soye.



CHAPITRE IV.

Des Sciences de la Chine.

ARTICLE I.

Combien les Sciences ſont anciennes chez les Chinois, & combien malgré cela elles ſont imparfaites.

QUand on conſidére que les Chinois ſéparés, pendant plus de trois mille ans, de tout commerce avec les nations ſavantes, ont connu la plupart des Sciences & des Arts que nous cultivons, on eſt d'abord tenté de ſe former la plus haute idée de l'eſprit & de la capacité de ce peuple. L'origine de nos arts eſt très-moderne; nous le devons à la chute de l'Empire Grec. Avant cette révolution, les Italiens, les François, les Anglois, & tout ce qu'il y a aujourd'hui de nations polies dans l'Europe, étoient plongés dans une affreuſe barbarie. Les Chinois cultivent depuis un tems immémorial les ſciences que nous avons connues ſi tard : ces ſciences ſont nées parmi eux; ils ne les doivent point, ainſi que nous, à la Gréce, qui deux fois a eu la gloire d'inſtruire l'Europe. Ils ignorent les langues ſavantes : ils ne ſavent pas même qu'il y a eu des Grecs & des Romains. Toutes ces conſidérations, dis-je, inſpirent d'abord une idée fort avantageuſe de cette nation.

Mais comment conserver cette idée, quand on songe au peu de progrès qu'ont fait à la Chine ces mêmes arts? Les sciences se sont plus perfectionnées en Europe dans trois siécles, que chez les Chinois dans l'espace de quatre mille ans.

ARTICLE II.

Philosophie, Géométrie, Arithmétique.

LEs Chinois sont peu versés dans la Physique : ils n'ont aucun principe de Logique artificielle & raisonnée : pour ce qui concerne la Métaphysique, ils n'en connoissent pas même le nom. En général, ils s'appliquent peu aux sciences abstraites. La Pphilosophie morale a été dans tous les tems leur principale étude : ils la réduisent à deux chefs, aux devoirs mutuels des peres & des enfans, du Prince & des sujets. De ces deux chefs ils déduisent tous les autres devoirs, non-seulement pour la conduite particulière de la vie, mais pour l'ordre & la manutention de l'Etat. Ils ne distinguent point la Politique de la Morale : l'art de bien gouverner est, selon eux, l'art de bien vivre. Nulle nation n'a produit autant & d'aussi bons livres sur la Morale. Leurs Sages sont populaires dans leurs écrits. Ils ne font point briller leur imagination, comme les Sages de la Gréce & de Rome : ils ne courent point après les applaudissemens ; ils s'accommodent au génie & à la foible capacité du peuple : ils ne cher-

Du Halde Tome II. p. 130.

chent qu'à inftruire les hommes, & à les rendre meilleurs.

La Géométrie des Chinois eft fuperficielle, & fe borne à un petit nombre de problêmes, qu'ils ne favent pas même réfoudre méthodiquement. Ils s'appliquent peu aux autres parties de Mathématiques, qui leur étoient prefque inconnues avant l'arrivée des Miffionnaires Jéfuites.

Leur Arithmétique eft à proportion auffi bornée : ils connoiffent, dit-on, nos quatre régles ; ils favent ajouter, fouftraire, multiplier, divifer ; mais ils ne favent rien de plus. Ils ne calculent pas, comme nous, avec la plume, ni par le fecours des chiffres, ou des caractères. Ils fe fervent d'un inftrument compofé d'une bande de bois traverfée de haut en bas de dix à douze baguettes paralleles, qui enfilent de petites boules mobiles, d'os ou d'ivoire. En affemblant ces boules, ou en les féparant, ils font à-peu-près les mêmes calculs que nous pourrions faire avec des jettons, & leur manière de compter eft très-rapide. Mais j'ai peine à croire qu'avec ce feul inftrument ils puiffent pratiquer *nos quatre regles*, comme le P. du Halde femble l'affurer.

Idem, T. III. p. 267.

ARTICLE III.

Aftronomie.

L'Aftronomie eft une des plus anciennes connoiffances que les Chinois ayent cultivée. On lit dans le *Chu-kin* *, livre de grande ancienneté, & de grande

* C'eft un de leurs livres facrés.

autorité parmi eux, que dès le tems de l'Empereur *Yu*, c'est-à-dire, plus de deux mille ans avant Jesus-Christ, il y avoit dans l'Empire deux Astronomes, nommés *Hi* & *Ho*, à qui l'on fit un crime de n'avoir pas annoncé une éclipse de soleil qui arriva de leur tems ; ce qui suppose que dès lors on connoissoit à la Chine la méthode de calculer ces phénomenes. J'ai remarqué ailleurs que ce même livre faisoit mention d'une autre éclipse de soleil, arrivée 2155 ans avant Jesus-Christ. Confucius, qui écrivoit l'histoire de son pays il y a deux mille ans, fait mention de trente-six éclipses de soleil. Toutes ces éclipses ont été calculées par le P. Gaubil, & par d'autres savans Jésuites, qui ont trouvé qu'elles tomboient dans le tems marqué par Confucius, à l'exception de quatre, dont deux sont fausses, & deux équivoques. On conserve encore aujourd'hui plusieurs livres d'Astronomie, composés, dit-on, sous la Dynastie de HAN, qui régnoit avant Jesus-Christ. Il paroît *Ibid.* par ces livres, que les Chinois connoissent, au moins depuis deux mille ans, l'année solaire de trois cens soixante & cinq jours & quelques heures ; le mouvement diurne, d'Orient en Occident, du soleil & de la lune ; les hauteurs méridiennes du soleil par l'ombre des gnomons ; l'ascension droite des étoiles, & le tems où elles passent par le Méridien. Ils connoissoient aussi dès ce tems-là les révolutions de Saturne, de Jupiter, de Mars, de Venus & de Mercure ; & leurs idées ne s'éloignoient point de celles que nous avons aujour-

d'hui : mais ils n'avoient point de tables pour la rétrogradation & les ſtations.

Le P. Kégler, Préſident du Tribunal des Mathématiques, avoit une vieille Carte du ciel, compoſée à la Chine long-tems avant l'entrée des Miſſionnaires dans l'Empire. On y avoit marqué non-ſeulement toutes les étoiles viſibles aux yeux, mais même celles qu'on ne peut voir que par le ſecours du Téleſcope : ce qui ſemble ſuppoſer que ce dernier inſtrument, ou quelqu'autre lunette ſemblable, étoit dès-lors en uſage parmi les Chinois.

Le P. Frigaut, autre Mathématicien célébre, très-verſé dans la connoiſſance des Annales de la Chine, dont il avoit lû plus de cent volumes, le P. Frigaut aſſure que les obſervations aſtronomiques des Chinois ont commencé peu de tems après le déluge ; mais qu'ils n'avoient point alors la méthode de calculer par heures & par minutes, ſe contentant de le faire par degrés entiers : qu'ils ont obſervé un grand nombre d'éclipſes dont ils ont marqué le jour, le mois & l'année ; mais ſans avoir égard à la durée, ni à la meſure des obſcurations. Cet Ecrivain ajoute que les Chinois ont obſervé les comètes & les nouvelles étoiles avec beaucoup plus d'attention que les Aſtronomes Européens. Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit dans le premier Chapitre de cette Hiſtoire, touchant les doutes légitimes qu'on peut former contre l'authenticité des premières Annales de la Chine. Mais les gens les plus difficiles à perſuader ſur cet article, conviendront du moins que

les divers témoignages qu'on vient d'alléguer, prouvent que la connoiſſance de l'Aſtronomle eſt très-ancienne parmi les Chinois.

Il y a à Pe-king un Tribunal particulier pour l'Aſtronomie, compoſé d'un grand nombre de Mathématiciens. Une de ſes premières fonctions eſt d'avertir l'Empereur des nouveaux phénomenes qui paroiſſent dans le ciel. Cinq de ces Aſtronomes s'occupent nuit & jour à obſerver les aſtres ſur une tour deſtinée à cet uſage. Quand le ſoleil ou la lune doivent s'obſcurcir, le Tribunal en donne avis à l'Empereur par un écrit où il marque le jour, l'heure, la grandeur, & la durée de l'éclipſe, ainſi que la partie du ciel où elle ſe fera voir. Le Tribunal des Rites, qui a une intendance particulière ſur le Tribunal des Mathématiques, fait afficher dans les lieux publics une inſtruction pareille, pour annoncer au peuple ce phénomene. Les cérémonies qui ſe pratiquent en pareil cas, prouvent qu'il y a encore un grand fonds d'ignorance & de ſuperſtition parmi les Chinois. Dès que le diſque du ſoleil ou de la lune commence à s'obſcurcir, tout le peuple ſe proſterne, & frappe la terre du front. En même tems on entend un bruit confus de tambours & de timbales, ſuivant la ridicule perſuaſion où ſont les Chinois, que ce bruit terrible effraye le Dragon céleſte, & l'empêche de dévorer ces deux aſtres.

Le Tribunal des Mathématiques eſt chargé de compoſer tous les ans trois Calen-

driers. Il y en a deux qui s'impriment, & qu'on distribue aux Mandarins avec de grandes cérémonies. Le troisième est pour l'Empereur seul, & n'est que manuscrit. Au reste, malgré le grand nombre de Mathématiciens, occupés, dit-on, depuis quatre mille ans à observer le cours du soleil, le Calendrier Chinois seroit encore fort imparfait, si le P. Verbiest, & d'autres savans Jésuites, ne l'eussent réformé.

L'année des Chinois commence à la nouvelle lune la plus proche du quinzième degré du Verseau, signe qui répond à notre mois de Janvier. Ils font de ce point le commencement de leur printems. Le quinzième degré du Taureau détermine le commencement de leur été : le quinzième du Lion, celui de leur automne ; & le quinzième du Scorpion, celui de l'hiver. Leur année est partagée en douze mois, les uns de vingt-neuf jours, les autres de trente. Tous les cinq ans ils ont des intercalaires pour ajuster le cours des lunes avec la marche du soleil. Ils comptent, comme nous, par semaines, & ils donnent aussi un nom de planète à chacun de ces sept jours, suivant le même ordre que nous. Leur jour astronomique commence à minuit ; ils le divisent en douze parties égales, dont chacune répond à deux de nos heures. Chaque heure a son nom particulier. L'heure de minuit passe pour la plus heureuse, parce que c'est l'heure, disent-ils, à laquelle le monde fut créé. Ils croyent que la terre fut formée à la deuxième heure, & l'homme à la troisième. Ils ont de même des jours heu-

reux & malheureux : tous leurs Calendriers ſont remplis de ces obſervations frivoles. On y marque les jours propres à ſe marier, à entreprendre des voyages, à bâtir, à demander des graces à l'Empereur.

Les Chinois ne connoiſſent point l'uſage des Horloges : ils ſe ſervent de Cadrans ſolaires, & d'autres meſures pour régler le tems. J'ai dit dans la deſcription de Pe-king qu'ils uſent de gros tambours, ou de cloches, pour marquer les heures de la nuit. Ils diſtinguent ces mêmes heures par d'autres méthodes très-ſimples. Une des plus remarquables par ſa préciſion eſt celle-ci. Ils ont de petites paſtilles parfumées, de figure conique, qui brûlent pendant la nuit. Ces paſtilles ont chacune une marque qui fait reconnoître combien elles doivent durer. La plupart ont cinq diviſions, qui ſervent à diſtinguer les cinq veilles de la nuit. Ceux qui veulent ſe réveiller à une certaine heure, ſuſpendent avec un fil un petit poids de métal à la diviſion qu'ils choiſiſſent. Lorſque la flamme a brulé le fil, le poids tombe dans un baſſin de cuivre placé deſſous, & les éveille par le bruit. Ces paſtilles ſont compoſées de bois de ſandal, ou de quelqu'autre bois de ſenteur réduit en poudre, & dont on fait une pâte, en y mêlant apparemment quelque matière inflammable. Leur baſe eſt ronde & fort large : mais elles diminuent à meſure qu'elles s'élevent, & elles ſe terminent en pointe. On en fait pour les Temples, qui brûlent pendant vingt & trente jours.

Les premiers ouvrages d'horlogerie qui

ayent paru à la Chine, y furent portés par le P. Ricci, qui présenta à l'Empereur un horloge, & une montre à répétition. L'Impératrice ayant témoigné quelqu'envie d'avoir la montre, l'Empereur, qui vouloit conserver cette rareté, la lui présenta sans l'avoir montée. Cette Princesse l'examina avec attention; mais, voyant qu'elle étoit sans mouvement, elle cessa d'en être tentée.

ARTICLE IV.

Médecine.

L'Etude de la Médecine est aussi ancienne chez les Chinois, que l'étude de l'Astronomie. Mais comme ils n'ont qu'une connoissance superficielle de la Physique & de l'Anatomie, leur théorie est encore très-foible à cet égard. Ils ont d'excellens Praticiens, qui connoissent parfaitement les Simples, & qui les employent avec succès. La plupart de leurs médicamens ne sont que des mélanges d'herbes, de racines, de fruits & de semences froides. Ces remedes sont doux, leur action est lente, & ils ne fatiguent point l'estomac.

Les Chinois se sont particulièrement appliqués à le connoissance du poulx; & l'on ne peut croire jusqu'où ils ont poussé en ce genre leurs curieuses spéculations. Ils prétendent y démêler une infinité de vibrations ou de battemens, auxquels ils donnent des noms fort particuliers. Ils distinguent le poulx *superficiel*, le *glissant*, le *profond*, l'*aigre*, le *trémuleux*, l'*éparpillé*,

le *roulant*, l'*allure de grenouille*, le *frétillement de poisson*, le *bouillonnement de marmite*, & d'autres noms bizarres, mais analogues, selon eux, aux différentes pulsations. Ils établissent des différences dans le poulx, non-seulement suivant l'âge, mais selon la stature, la couleur & le tempérament des personnes. Ils prétendent que le poulx de l'homme diffère du poulx de la femme: que le poulx change à chaque révolution de saison, principalement au printems & en automne. Ils ne se bornent pas, comme nos Médecins, à tâter le poulx au poignet, & indifféremment au bras droit ou au bras gauche: ils l'examinent en plusieurs endroits, selon la partie du corps qui leur paroît affectée. Dans les maladies du foye, ils appuyent les doigts sur la jointure du poignet gauche avec l'os *cubitus*: c'est ce qu'ils appellent le *poulx du foye*. Le *poulx de l'estomac* est, selon eux, au poignet de la main droite; le *poulx du cœur*, au poignet gauche; le *poulx des reins*, à l'extrémité du coude du bras droit pour le rein droit, & du bras gauche pour le rein gauche. Ils ont d'autres singularités dans la manière de tâter le poulx. Après avoir appuyé le bras du malade sur un oreiller, ils appliquent leur doigt du milieu sur l'artére, puis les deux voisins, d'abord légerement, ensuite un peu plus, & enfin très-fortement. Ils reviennent plusieurs fois à la charge, examinant avec toute l'attention possible les divers battemens, & tâchant d'en démêler les différences. Selon la diversité des mouvemens, ils déclarent en quelle région du corps est la

maladie, combien elle durera, & si le malade doit guérir ou non. Les Médecins Chinois ont pour principe que, quand le poulx est réglé, il a dans le tems d'une aspiration & d'une respiration quatre battemens, ou tout au plus cinq : s'il en a six, il est dérangé : s'il va jusqu'à huit, la maladie est dangereuse : s'il passe ce nombre, elle est mortelle. On trouve dans quelques anciens livres Chinois, dont le P. du Halde a cité des fragmens, des indications encore plus particulières, ou plutôt des prédictions positives, fondées sur les divers symptômes que présentent les battemens du poulx. Suivant la doctrine de ces livres, si le poulx, après quarante vibrations successives, s'arrête une fois, cela indique qu'une des parties nobles est destituée d'esprits, & que la personne doit moutir trois ou quatre ans après dans le cours du printems. Les mêmes Auteurs assurent qu'une personne dont le poulx bat cinquante fois sans s'arrêter, jouit d'une santé parfaite : mais que s'il s'arrête après cinquante pulsations, il y a quelque partie noble attaquée, & que la personne doit infailliblement mourir au bout de cinq ans. Si le poulx s'arrête après trente pulsations, il faut s'attendre à ne plus vivre que trois ans. Lorsque le poulx du poignet gauche s'enfonce, s'éleve, & s'enfonce de nouveau après dix-neuf battemens, c'est l'indication d'un foye entièrement ruiné, & par conséquent d'une mort prochaine. Si le poulx de l'extrêmité du coude droit, après sept battemens égaux, s'enfonce, & persiste dans son enfonce-

ment, sans se relever par intervalle, le malade a peu d'heures à vivre. Si le poulx s'arrête après deux battemens, le malade meurt au bout de deux ou trois jours : si l'interruption arrive après trois battemens, il peut vivre cinq ou six jours.

L'usage de la saignée est peu commune chez les Chinois : ils n'employent pas toujours la lancette ; ils se servent indifféremment de tout instrument qui peut trancher. Le P. Hervieu parle d'une saignée qui fut faite en sa présence avec un morceau de porcelaine cassée. L'ouverture qu'ils font est fort petite : le plus souvent ils tirent à peine une demi-palette de sang. Ils ne ferment pas la playe avec une ligature, mais ils y appliquent du sel. L'usage des lavemens a été introduit à la Chine par les Médecins de Macao : comme c'est un remede étranger, les Chinois l'appellent *le remede des Barbares*.

On remarque que ces peuples sont peu sujets aux rhumatismes, à la goute & à la gravelle ; ce que le P. le Comte attribue à l'usage fréquent qu'ils font du Thé. En récompense les maladies des yeux sont très-communes : il n'est point de pays où l'on rencontre tant d'aveugles. Le petit peuple est fort sujet à une maladie que les Indiens appellent *Mordechin*. C'est une colique violente, accompagnée de fréquens vomissens. Au sortir de cette crise, le malade tombe dans une léthargie profonde. Pour réveiller en lui le sentiment, on lui applique légerement sous la plante des pieds une boule de fer rougie au feu. Si le malade témoigne du sentiment, on retire la

boule, & communément il guérit. S'il est insensible aux premières atteintes, on applique plus fortement la boule, & on le brûle impitoyablement jusqu'aux os. Si la violence du feu ne lui arrache aucune plainte, on désespére de sa guérison. Dans les coliques ordinaires, l'usage des ventouses est très-fréquent. C'est une opinion presque générale chez les Chinois, que la plupart des maladies sont occasionnées par la malignité des vents corrompus, qui s'engendrent dans le corps. Ils employent le feu pour les chasser, &, dans certains cas, ils ont recours à l'*acupuncture*, remede qui vient originairement du Japon, & duquel je parlerai dans la description de cet Empire. La petite vérole fait les mêmes ravages à la Chine qu'en Europe. M. Salmon nous apprend que les Chinois pratiquent depuis long-tems l'insertion. Voici la manière dont elle se fait à la Chine. On coupe quelques pustules à un malade, & on les pulvérise. Quand on veut communiquer la petite vérole à un enfant, on lui souffle cette poudre dans les narrines avec un cornet. On observe de choisir une belle saison, & de préparer le corps par quelques remedes. Quand on prend bien ses mesures, cette opération réussir presque toujours. J'imagine que les Anglois, chez qui l'insertion a été fort à la mode, ont emprunté cette méthode des Chinois.



ARTICLE V.

Eloquence, Hiſtoire, Poëſie.

LEs Chinois n'ont point fait un art du don naturel de la parole. Ils n'ont aucune idée de ce que nous appellons *Rhétorique*. L'éloquence du Barreau leur eſt inconnue : toutes leurs productions oratoires ſe réduiſent aux diſcours que les Mandarins font au peuple pour l'inſtruire de ſes devoirs, & aux pièces que compoſent les Lettrés pour obtenir les grades. Le ſtile de ces compoſitions eſt ſimple, mais ſerré, énergique & vif. Elles ſont toujours remplies de moralités utiles : & quelquefois l'on y ſéme des métaphores hardies, & de grandes images.

Leur Littérature, très-fertile en divers genres de productions, abonde principalement en livres d'hiſtoire. Nul peuple n'eſt plus attentif à faire écrire ſes Annales, & ne conſerve avec plus de ſoin ſes monumens hiſtoriques. Chaque ville a ſes Hiſtoriographes. Leurs Mémoires contiennent, non-ſeulement le récit des événemens les plus remarquables, mais pluſieurs obſervations curieuſes ſur la nature & les productions du pays, ſur les mœurs & les uſages des habitans. On y trouve encore l'éloge des perſonnes qui ſe ſont diſtinguées, ſoit dans les ſciences & dans les arts, ſoit par les armes, ſoit par leurs actions vertueuſes. De tems en tems les Mandarins de la ville s'aſſemblent pour examiner ces Annales, & s'ils trouvent

que l'adulation ou l'ignorance ayent altéré la vérité, ils y font des changemens & des corrections.

Indépendamment de ces Mémoires particuliers, auxquels on travaille dans chaque ville, il y a à Pe-king une société d'hommes de lettres chargés d'écrire l'histoire générale de l'Empire. La méthode dont ils se servent les met à l'abri de tout soupçon de partialité. Outre qu'on ne choisit pour cette importante commission que des hommes d'une probité reconnue, il est défendu aux Historiographes de se communiquer leur travail. Chacun écrit en particulier toutes les choses qui lui paroissent dignes de remarque. Quand ils ont rempli une feuille, ils la jettent dans une boîte où l'on a pratiqué une petite ouverture. Cette boîte ne s'ouvre jamais durant la vie de l'Empereur, ni même tant que sa famille est sur le Trône. Quand la Couronne vient à passer dans une autre Maison, on rassemble ces différens Mémoires, & là-dessus on compose l'histoire de la Dynastie éteinte.

Les Chinois ne font pas des Poëmes de longue haleine : de tous nos genres de Poësie, ils ne connoissent guère que l'Ode. Ils ont des vers de différente mesure, enchaînés dans des rimes. Ils ont aussi une espèce de Poësie qui n'est point rimée. Elle consiste dans un assemblage d'idées, dont l'opposition est assez bizarre. Si la première pensée est sur l'été, la seconde doit être sur l'hiver : si l'une est sur le feu, l'autre sera sur l'eau. Le P. du Halde assure que leurs Poëtes ne manquent ni de génie, ni d'enthousiasme.

Ibid. Tom. III.

ARTICEE VI.

Pièces de Théatre. Musique.

LEs Chinois n'ont point de Théatres publics ; ſoit que le génie de la Nation ne ſoit point porté à ce genre d'amuſement, ſoit que la ſévérité des mœurs empêche de les autoriſer. Mais, dans preſque toutes les villes il y a des troupes de farceurs qui vont jouer la comédie dans les maiſons où on les appelle. Lorſqu'un grand Seigneur donne un repas d'appareil, il ne manque guère de procurer ce divertiſſement à ſes hôtes. Tout ce qu'on peut dire à l'avantage de ces comédies, c'eſt que les mœurs y ſont ordinairement reſpectées. Du reſte il n'y faut chercher, ni régularité, ni intérêt, ni même aucune eſpèce de vraiſemblance. Le P. de Prémare nous a donné la traduction d'une Tragédie Chinoiſe, tirée d'un grand recueil, qui contient cent de leur meilleures pièces. Elle eſt intitulée *le petit Orphelin de la maiſon de Tchao*. On ſuppoſe que cet orphelin eſt fils d'un Miniſtre d'Etat nommé *Tchao*, qui ſuccombant ſous le crédit d'un autre Miniſtre appellé *Tou-ngan*, perd la vie, & laiſſe un fils poſthume, qui tire à la fin vengeance de la mort de ſon pere. Toutes ces actions ſe paſſent dans la pièce. Dans la première ſcène Tou-ngan paroît, & dit : *Je ſuis Tou-ngan, premier Miniſtre de la guerre*. Enſuite il fait part aux ſpectateurs de l'ordre cruel qu'il a obtenu du Roi, pour envoyer à Tchao une corde, du vin empoiſonné, &

Ibid. pag. 341.

un poignard, avec commandement d'opter entre ces trois choſes. Tchao arrive dans la ſeconde ſcène, & dit : *Je ſuis Tchao, Miniſtre d'Etat.* Chaque acteur s'annonce de la ſorte, la première fois qu'il entre ſur le théatre. Dans la même ſcène l'envoyé du Roi ſurvient, & fait part à Tchao des volontés du Prince. Tchao choiſit le poignard, & ſe tue en préſence de ſa femme, qu'il laiſſe enceinte. Dans l'intervalle de la ſeconde & de la troiſième ſcène, cette femme accouche d'un fils, qui eſt cet *Orphelin* ſur qui roule l'intrigue. Dans la quatrième ſcène la veuve de Tchao reparoît ſur le théatre; dans la cinquième elle s'étrangle. Tout le reſte eſt conduit dans le même goût.

Ces pièces ſont ordinairement entrecoupées de chants & de ſymphonies. Les oreilles européennes ſont fort bleſſées de cette muſique, qui eſt d'une platitude & d'une monotonie inſoutenable : mais elle a des charmes infinis pour les Chinois. Ces peuples s'attribuent la première invention de cet art, & prétendent l'avoir porté anciennement à ſa plus haute perfection. Mais ſi leurs prétentions ne ſont pas chimériques, il faut que cette ſcience ait étrangement dégénéré parmi eux. Il eſt certain qu'elle étoit autrefois en grande eſtime chez ces Aſiatiques. Leur hiſtoire nous apprend que Confucius entreprit d'introduire cet art aimable dans les différentes contrées dont on lui confia le gouvernement, & les Chinois ſe plaignent d'avoir perdu les anciens livres qui traitoient de cette matière. Ils n'ont point de

caractères pour noter leurs airs, & ils n'exécutent rien que par routine. D'ailleurs ils ne connoissent qu'une seule partie, qui est la même pour les voix & pour les instrumens. Ils n'ont point de mineure, & ils ne d'istinguent point d'intervalles d'un ton à l'autre : ils ne haussent & ne baissent la voix que d'une tierce, d'une quinte & d'une octave.

Ils aiment assez notre musique d'Europe, pourvu qu'il n'y ait qu'une voix qui chante, & que les accompagnemens répétent le même sujet. Pour ce qui est de la diversité des parties, & du contraste des voix & des instrumens, ils traitent cela de désordre & de cacophonie ridicule. L'Empereur *Chang-hi* prenoit plaisir à entendre jouer des airs de clavecin par les Peres Grimaldi & Pereira, & voulut lui-même s'instruire de cet art. Un jour qu'il joua en leur présence un air Chinois, le P. Pereira prit ses tablettes, & ayant noté l'air, il l'exécuta aussi-tôt. L'Empereur en fut surpris, & demanda au Missionnaire comment il avoit appris en si peu de tems un air que ses plus habiles Musiciens n'étoient pas en état d'exécuter qu'après une longue étude, & une quantité de répétitions. Pereira répondit que les Européens avoient trouvé l'art de noter les sons sur le papier, au moyen de certains caractères dont ils se servoient; & pour le convaincre qu'il n'avançoit rien qui ne fût vrai, il fit le même essai sur d'autres airs, qu'il joua sur le champ après les avoir notés. L'Empereur fut si frappé de la beauté de cette invention, qu'il institua une Aca-

démie de Musique, dont il confia la direction à l'un de ses fils.

Les Chinois ont plusieurs sortes d'instrumens dont l'invention leur est particulière. Les uns sont de métal, les autres de pierre. Dans ce dernier genre il y en a un qui ressemble à nos trompettes. Quelques-uns sont garnis de peaux, comme nos tambours. Il y en a de si pesans, que pour en faire usage il faut les appuyer sur des pièces de bois. Ils ont un grand nombre d'instrumens à cordes : ces cordes sont ordinairement de soye, & rarement de boyau. La plupart n'ont que trois cordes sur lesquelles on passe l'archet. Cependant il y en a un à sept cordes, dont le son est assez harmonieux. On en voit d'autres qui consistent uniquement dans des tablettes de bois, qu'on frappe l'une contre l'autre. Les Bonzes en ont un qui est composé d'une petite planche: ils s'en servent avec beaucoup d'adresse. Enfin on trouve à la Chine quelques instrumens à vent, comme des fluttes de différente espèce : à quoi il faut ajouter une espèce d'orgue, ou de serinette, composée de plusieurs tuyaux, & si petite qu'elle se porte dans la main. Les Auteurs Anglois, de qui j'ai emprunté la plupart de ces détails, observent que le P. Pereira ayant trouvé le moyen d'agrandir une orgue que l'Empereur lui avoit donnée, il la fit placer dans l'Eglise des Jésuites de Peking, & en joua plusieurs fois en présence des Chinois, qui furent charmés de la nouueauté & de l'harmonie de cet instrument.

Hist. génér. des Voyages Tom. VI.

ARTICLE VII.

Notions de la Langue Chinoise.

LA langue Chinoise n'est formée originairement que d'environ trois cens trente mots, tous monosyllables. Ce petit nombre de mots ne suffiroit pas pour s'expliquer, si l'on n'avoit trouvé le secret de les multiplier par la diversité des inflexions. On en distingue cinq principales. La première consiste dans une prononciation unie, sans baisser ni élever la voix: la seconde consiste à élever un peu la voix: la troisième renferme un ton fort aigu: la quatrième descend tout d'un coup de ce ton aigu à un ton grave: la cinquième est encore plus basse d'un ton. Les différences d'inflexion varient le sens & la valeur d'un même mot. Outre cela ces différens mots se combinent entr'eux, à-peu-près de la même manière que nous combinons nos vingt-quatre lettres: & si de l'assemblage de celles-ci il se forme une si grande quantité de mots, on peut juger de la multitude d'expressions qui doit résulter de la combinaison de plus de trois cens caractères. Quelques Auteurs font monter ces différentes combinaisons jusqu'au nombre de quatre-vingt mille. Cependant pour être en état de parler, & même d'entendre la plupart des livres, il suffit de mettre dans sa mémoire environ dix mille caractères. Le commun des Lettrés n'en sçait guère davantage, & il y a peu de Docteurs qui soient parvenus à en apprendre quarante

mille. Telle est la difficulté de cette langue; que la vie d'un homme suffit à peine pour en bien connoître toute l'étendue : & c'est-là sans doute ce qui détourne les Chinois de tant d'autres connoissances.

Cette variété d'accens, d'inflexions & d'aspirations, est une occasion continuelle d'erreur pour ceux qui n'ont pas encore acquis une connoissance assez particulière de cette langue. Par exemple, le mot *chu*, prononcé en appuyant sur l'*u*, & haussant la voix, signifie *seigneur* & *maître*; d'un ton uni, mais un peu lent, il signifie *pourceau*; d'un ton bref, il signifie *cuisine*; d'un ton mâle, il signifie *colonne*. Le monosyllabe *po* n'a pas moins d'onze significations différentes, suivant la diversité des inflexions. Il signifie *verre*, *bouillir*, *vanner* du grain, *prudent*, *libéral*, *préparer*, *vieille-femme*, *casser* ou *fendre*, *incliné*, *fort peu*, *arroser*, *esclave*.

Tous les caractères dont la langue Chinoise s'est formée, étoient dans leur origine de véritables hierogliphes, analogues aux choses qu'ils exprimoient. Les hommes communiquoient leur idées en traçant sur le papier, ou sur quelqu'autre matière, les images naturelles des choses qu'ils prétendoient désigner. Ainsi, pour exprimer un oiseau, ils en formoient la figure. Un cercle signifioit le soleil, un demi-cercle la lune, des lignes undoyantes une rivière, & des arbres une forêt. On retrouve encore dans la langue Chinoise beaucoup de ces caractères primitifs.

Quelques voyageurs font une observation assez particulière. Ils prétendent que les

les caractères de la Cochinchine, du Tonquin & du Japon ſont les mêmes qu'à la Chine, à quelques accens près, & ſignifient préciſément les mêmes choſes : de manière que les habitans de ces quatre régions s'entendent fort bien par écrit, & uſent en commun des mêmes livres; quoique leur langage articulé ſoit fort différent, & qu'ils ne puiſſent s'entendre dans le diſcours. Ainſi l'on peut comparer les caractères dont ils ſe ſervent, aux figures des nombres qui portent différens noms ſelon les différentes langues, mais qui ſignifient en pluſieurs lieux la même choſe.

On diſtingue dans la langue Chinoiſe trois ſortes de dialectes : celle du peuple, celle des Lettrés, & celle qu'on employe dans des livres. Le langage vulgaire, comme on l'imagine ſans peine, eſt moins élégant & moins poli que les deux autres : mais il n'a pas tous les défauts qu'on lui attribue quelquefois. Les étrangers qui commencent à parler cette langue, y trouvent d'abord quantité de mots équivoques : mais c'eſt moins un défaut de l'idiome Chinois, que la faute des commençans qui le parlent. Comme ils ne ſe ſont pas aſſez appliqués à prononcer les mots Chinois avec les aſpirations & les inflexions d'uſage, ils ont de la peine à ſe faire entendre, & ils n'entendent pas mieux ceux qui leur parlent. Quant aux difficultés preſque inſurmontables que certaines gens attribuent à cette langue, il en faut beaucoup rabattre, ſi l'on s'en rapporte au jugement du P. Magalhaens. Ce Miſſionnaire aſſure que la langue Chinoiſe s'ap-

prend plus facilement que le Grec, le Latin & toutes les langues de l'Europe.

Magalhaens, Rélation de la Chine dans l'Histoire des Voyages, Tom. VI.

» Il prétend qu'avec une bonne méthode
» & un travail assidu, on peut dans un
» an ou deux l'entendre & la parler fort
» bien, ce qu'il confirme par l'exemple de
» plusieurs Missionnaires, qui, après deux
» ans d'étude, se mirent en état de prê-
» cher & de composer avec la même faci-
» lité que dans leur langue naturelle. Il
» observe que comme l'étude des langues
» dépend beaucoup de la mémoire, la lan-
» gue Chinoise, qui ne contient qu'un nom-
» bre de termes assez borné, doit être plus
» facile que toutes les nôtres, dont il n'y
» en a pas une qui ne contienne plusieurs
» milliers de mots différens ». Quoi qu'il en soit de cette décision du P. Magalhaens, contre laquelle on pourroit former de grandes objections, il est certain qu'elle ne peut s'étendre que sur cette langue vulgaire dont je fais mention, & nullement sur le langage poli, ni sur le langage des livres, qui sont d'une toute autre difficulté.

Le langage poli, qui est celui des Lettrés & des gens de Cour, consiste dans une dialecte élégante & rafinée, qu'on appelle *le langage Mandarin*, & qui différe autant du langage du peuple, que le Latin différe de certaines langues vulgaires de l'Europe, auxquelles il a originairement donné naissance. Ce second langage s'employe non-seulement dans la conversation, mais on s'en sert pour écrire l'histoire.

Le troisième langage ne se parle point, il ne peut s'entendre sans le secours des

caractères, & on ne l'employe que dans les livres qui traitent de quelque matière sublime. Ce langage est remarquable par son énergie, & par sa mystérieuse briéveté. On n'y employe point les ponctuations : c'est aux Savans, pour qui ces ouvrages sont faits, à démêler le sens & les liaisons de chaque période. Les gens peu versés dans cet idiome savant, n'y trouvent que de l'obscurité & de l'embarras : ceux à qui une longue étude en a facilité l'intelligence, le trouvent harmonieux & sublime.

Il est très-difficile d'exprimer les mots Chinois en caractères Européens : mais il y a cent fois plus de difficulté à exprimer les mots Européens en caractères Chinois. En effet l'alphabet Chinois manque de plusieurs lettres qui reviennent souvent dans les langues d'Europe. Les lettres *b*, *d*, *u*, *x* & *z* ne s'y trouvent point. Les Chinois expriment le *d* par *ki*. Ils sont forcés d'employer *p* pour *b*, & *l* pour *r*. Ils défigurent tellement nos mots Européens, qu'il est impossible de les reconnoître dans la prononciation Chinoise. Par exemple, au lieu de *France*, ils prononcent *Fn-lan-tsu-se* : au lieu de *Hollande*, ils disent *Go-lan-ki* : au lieu de *Stockolm*, ils prononcent *Se-tuyau-ko-culma*, & ainsi de la plupart des autres mots. Le P. du Halde attribue cela à une cause assez particulière. Il assure que les Chinois ont les dents rangées autrement que les Européens : que le rang supérieur s'écarte en dehors, au lieu que le rang inférieur rentre en dedans : de manière que ces deux rangs ne se rencon-

trent point. C'eſt cette différence de conformation, dit-il, qui empêche les Chinois de pouvoir atteindre à la prononciation Européenne.

ARTICLE VIII.

Premières études des Enfans Lettrés, ou Docteurs de la Chine.

LEs Chinois commencent leurs études dès l'âge de cinq ans. Le premier livre qu'on leur met dans les mains, renferme une centaine de caractères qui expriment les choſes les plus communes, comme le ſoleil, la lune, certains animaux, quelques uſtenciles de ménage, une maiſon & d'autres objets ſemblables. Les images de ces mêmes objets ſont repréſentées au naturel, vis-à-vis des caractères qui les expriment: c'eſt-là le premier alphabet des Chinois, & comme leur bureau typographique.

On leur préſente enſuite un autre livre, nommé *San-tſe-king*. C'eſt un recueil de ſentences très-courtes, terminées par des rimes, ce qui eſt d'un grand ſecours pour la mémoire des enfans. Ils doivent les apprendre toutes, quoique ce livre en contienne pluſieurs mille. On châtie l'enfant, s'il manque d'en répéter tous les jours un certain nombre. On le couche ſur un banc, & on lui donne neuf ou dix coups de fouet par-deſſus ſes habits. Les études ne ſont point interrompues par des congés: on n'accorde aux enfans qu'un

mois de vacance, & cinq ou ſix jours de congé dans toute l'année.

Dans un âge plus avancé, on leur fait étudier un livre nommé *Tſe-chu*, qui contient un abrégé de la doctrine de Confucius & de celle de Menſius, autre Philoſophe illuſtre. Pendant qu'ils étudient cet ouvrage, qu'ils doivent ſavoir par cœur juſqu'à la dernière lettre, on ne leur permet pas de jetter les yeux ſur aucun autre livre.

En même tems que les jeunes Chinois apprennent à lire les lettres, on leur enſeigne à en tracer les caractères avec le pinceau. On les accoutume d'abord à paſſer de l'encre ſur des caractères rouges, ou on leur donne un papier tranſparent, qui ſert au même uſage. L'art de bien peindre les lettres eſt en grande eſtime chez les Chinois. Ils préferent une belle pièce décriture au tableau le plus fini. Quelquefois le fragment d'un vieil écrit ſe vend au poids de l'or. En général, ils ont une eſpèce de vénération pour les caractères, ſoit qu'ils ſoient tracés à la main, ſoit qu'ils ſoient imprimés. Si le hazard leur fait rencontrer quelque feuille d'écriture, ils la ramaſſent avec reſpect : celui qui marcheroit deſſus, paſſeroit pour un homme ſans mœurs & ſans principes.

Après ces premières études on applique les enfans à la compoſition du *Ven-chang*, qui eſt une matière qu'on leur donne à amplifier. On prend pour ſujet une ſentence tirée des auteurs claſſiques, c'eſt-à-dire, de certains livres ſacrés. Souvent ce ſujet ne conſiſte que dans un ſimple ca-

ractère dont il faut deviner & développer le sens : le stile de cette composition doit être concis & serré.

Les personnes aisées ont coutume de confier l'éducation de leurs enfans à des précepteurs particuliers, qui apprennent à leurs éleves non-seulement les régles de la grammaire & de l'écriture, mais les principes de l'histoire, la science des loix, & sur-tout les préceptes de la Morale. L'emploi de ces maîtres est également recommandable & lucratif. Ils sont honorés dans les familles ; on leur donne toujours la première place, & leurs disciples les respectent éternellement.

Quand les jeunes-gens ont achevé toutes ces études domestiques, ils commencent alors un nouveau cours de science, qui les met à portée de parvenir aux grades académiques, & d'être reçus dans l'ordre auguste des *Lettrés*. Tous ceux qui ne prennent pas ces grades, ne jouissent à la Chine d'aucune distinction, & sont confondus avec le reste des Plébeïens. Ils sont incapables de posséder aucun emploi dans l'Etat : ensorte que les sciences, qui par tout ailleurs conduisent rarement aux grandes charges, sont à la Chine le seul chemin des honneurs. On distingue trois classes de Lettrés, qui répondent aux trois différens grades que prennent les Savans. Pour y parvenir il faut subir trois examens, & y faire preuve de son habileté.

Le premier de ces examens se fait par un Mandarin des premières classes, que la Cour envoie exprès dans chaque Province. Ce Mandarin se rend dans les prin-

cipales villes, & assemble les étudians dans une maison destinée à cet usage. C'est un édifice très-vaste, partagé en une infinité de petites loges longues de quatre à cinq pieds, sur trois & demi de largeur. Il y a dans tel de ces colléges jusqu'à six mille cellules. C'est-là qu'on enferme les étudians. On leur donne une matière de composition, qu'ils doivent tourner à leur manière sans le secours d'aucun livre. On adjuge le prix aux meilleurs ouvrages, & leurs auteurs obtiennent le premier grade, qui répond à celui de Bachelier dans nos écoles. On les appelle *Sieou-tsai.* Ils commencent à jouir de plusieurs priviléges; ils portent une robe bleue, avec une bordure noire; ils arborent l'oiseau d'argent sur leur bonnet; ils ne sont plus sujets à recevoir la bastonnade par l'ordre des Magistrats ordinaires; ils ont un supérieur particulier qui les gouverne, & qui seul à droit de les punir.

Pour arriver au second grade, il faut subir un nouvel examen, qui ne se fait que tous les trois ans, & seulement dans la capitale de chaque Province, en présence des principaux Mandarins, & de deux Commissaires envoyés par la Cour. Les étudians dont les compositions obtiennent le prix, sont faits *Kiu-gin* : c'est le nom affecté au second grade. Ils portent une robe brune, avec une bordure bleue large de quatre doigts. L'oiseau du bonnet est d'argent doré. Tout Kiu-gin peut être élevé au Mandarinat: on en a vû qui sont devenus Vice-rois.

Le dernier examen conduit au troisiè-

me grade, c'eſt-à-dire, au Doctorat. Il ſe fait à Pe-king, dans le Palais de l'Empereur. Ce Prince y préſide en perſonne, & donne ſouvent lui-même le ſujet de la compoſition. Cinq ou ſix mille Kiu-gin ſe préſentent d'ordinaire pour cet examen, qui ne ſe fait que de trois en trois ans. On n'admet au Doctorat qu'un petit nombre de candidats. La réception ſe fait avec un éclat & une magnificence extraordinaire. Chaque Docteur reçoit pour premier gage de la libéralité de l'Empereur une écuelle d'argent, un paraſol de ſoye bleue, & une chaiſe magnifique pour ſe faire porter. Leur noms ſont inſcrits ſur de grands tableaux qu'on expoſe dans une place publique. Dès que la nouvelle de leur inſtallation s'eſt répandue, pluſieurs gens ſe preſſent de l'annoncer à la famille des Docteurs. Ces couriers ſont récompenſés libéralement. Toute la ville prend part à l'heureuſe fortune de ſon citoyen, & célébre cet événement par de grandes réjouiſſances.

Ces Lettrés du troiſième ordre s'appellent *Tſin-ſée*, ou *Docteurs céleſtes*. On écrit leur nom dans un regiſtre particulier, afin de les élever aux premières charges de l'Etat, où la plupart de ces Docteurs parviennent avec le tems.

ARTICLE IX.

Des Livres que les Chinois appellent Sacrés.

JE NE PUIS terminer l'Article des Sciences Chinoiſes, ſans dire quelque choſe

de leurs *King*, ou Livres ſacrés. Ces livres ſont l'objet de leurs plus ſérieuſes études, & c'eſt une des principales connoiſſances qu'on exige des Lettrés, avant que de les élever au Doctorat. *King* ſignifie proprement *Doctrine ſublime.* Les Chinois donnent ce nom à certains livres qui contiennent, diſent-ils, les plus ſublimes myſtères, & dont ils regardent les auteurs comme des gens inſpirés du ciel. Ils en diſtinguent de pluſieurs ordres, ſuivant le degré d'autorité qu'il leur plaît d'attribuer à ces livres. Je ne parlerai que des *King* du premier ordre. On en compte cinq. Ce ſont des livres d'une grande antiquité. Le peuple Chinois a pour eux la même vénération que nous avons pour la Bible ; & s'il eſt permis de comparer des écritures profanes avec des ouvrages dictés par Dieu même, on peut dire que pour le genre & la diſtribution des matières, les *King* ont quelque reſſemblance avec les Livres de Moyſe, & des autres Ecrivains ſacrés. C'eſt un mélange de myſtères qui confondent la raiſon, de préceptes religieux, d'ordonnances légales, de poëſies allégoriques, & de faits curieux qui concernent l'hiſtoire Chinoiſe.

Le premier de ces livres s'appelle *Y-king.* Les Chinois l'attribuent à *Fohi*, leur ondateur. Ce n'eſt qu'une table de figures iéroglyfiques, qui dans tous les tems nt exercé la vaine & crédule ſagacité e ce peuple. Ces figures, qu'on peut réuire à huit principales, ſont compoſées acune de trois lignes, partie entières, rtie briſées. Au-deſſus de chaque figure

est un de ces huit mots, *Ciel*, *Terre*, *Eau*; *Montagnes*, *Tonnerre*, *Feu*, *Vents*, *Eaux des Montagnes*. En combinant ces signes de huit manières, il en résulte soixante & quatre figures, représentées dans une grande table que les Chinois appellent *Y-king*, ou Livre des Transmutations. C'est-là proprement l'ouvrage de *Fo-hi*. Le reste consiste en explications & en commentaires, tirés de divers Docteurs, principalement de Confucius. C'est le premier Auteur Chinois qui ait débrouillé ce cahos informe. Ce Philosophe en rapporta toute la Doctrine, partie à la nature des élémens, partie aux mœurs & à la manière de gouverner les hommes. Il tâcha de persuader aux Chinois, & il parut lui-même persuadé, que ces lignes symboliques contenoient de grands mystères pour la conduite des Etats. Il réalisa en quelque sorte ces vaines chimères, & il en tira méthodiquement d'excellentes inductions. Dès que le Ciel & la Terre furent produits, dit Confucius, tous les autres êtres matériels existerent. Quand les êtres matériels existerent, il y eut des animaux des deux sexes. Quand le mâle & la femelle existerent, il y eut mari & femme. Quand il y eut mari & femme, il y eut pere & fils. Quand il y eut pere & fils, il y eut Prince & Sujet. De-là, conclut Confucius, l'origine des loix & des devoirs de la vie civile. Il seroit difficile d'imaginer de plus beaux principes de morale & de politique. C'est dommage qu'une Philosophie si sublime ait elle-même pour base un ouvrage aussi extravagant que le *Y-king*.

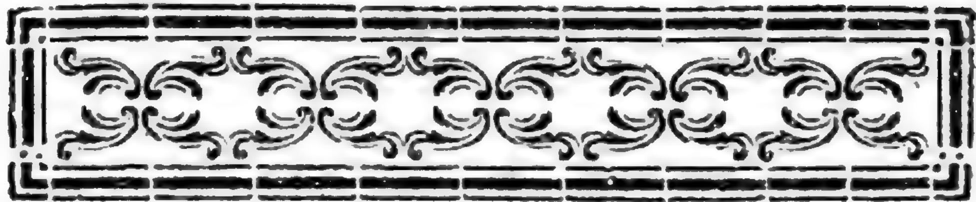
P. du Halde T. II. p. 291

Le ſecond de ces livres a été appellé *Chu-king*. Il contient l'hiſtoire des trois premières Dynaſties, en y comprenant les regnes d'*Yao* & de *Chun*, que l'Auteur fait regner avant les Dynaſties. Outre les faits hiſtoriques qu'il renferme, & de l'authenticité deſquels tous nos Savans ne conviennent pas, on y trouve de beaux préceptes & d'excellentes maximes de conduite.

Le troiſième, qu'on nomme *Chi-king*, eſt un recueil de Poëſies, partie dévotes & partie impies, partie morales & partie libertines, la plupart très-froides. Le peuple, accoutumé à reſpecter tout ce qui porte un caractère ſacré, ne s'apperçoit point de l'irréligion, ni du libertinage de ces Poëſies. Les Docteurs, qui voient plus clair que le peuple, diſent pour la défenſe de ce livre, qu'il a été altéré par des mains profanes. P. du Halde, *ibid.*

Le quatrième & le cinquième *King*, ont été compilés par Confucius. Le premier eſt purement hiſtorique, & ſert de continuation au *Chu-king* : l'autre traite des rites, des uſages, des cérémonies légales, & des devoirs de la ſociété civile.





CINQUIEME PARTIE.

DE LA RELIGION, DES MŒURS, ET DES USAGES PARTICULIERS DES CHINOIS.



CHAPITRE PREMIER.

Des Religions dominantes à la Chine.

LA CHINE est partagée en trois Sectes principales, qui forment aujourd'hui le trois Religions dominantes. De ces différentes Sectes, l'une reconnoît pour Fondateur *Confucius* : l'autre, *Lao-kian* : & la troisième, *Fo*, ou *Foë*.

ARTICLE I.

Secte de Confucius.

CUm-fu-cu, ou *Cong-fou-tse*, plus connu des Européens sous le nom de Confucius, nâquit 520 ans avant Jesus-Christ, dans le Royaume de *Lou*, qui est aujourd'hui la Province de Chan-tong. Il étoit contemporain de Pythagore. Dès ses plus tendres années, il montra beaucoup de sagesse, & un grand éloignement pour les amusemens frivoles. Il s'adonna tout en-

tier à l'étude de la Philoſophie, principalement de la Morale. Il ſe maria à dixneuf ans, & ſa femme lui ayant donné un fils, il la répudia, pour vaquer plus librement à l'étude. Quand il eut acquis un aſſez grand fonds de connoiſſances, il commença à inſtruire les autres; &, parcourant les Provinces, il tâcha d'inſpirer aux peuples l'amour de la vertu, le mépris des richeſſes, & la fuite des plaiſirs. Il eut la prudence de ne point heurter directement les préjugés populaires en matière de Religion; écueil dangereux où Socrate & d'autres Réformateurs célébres ont malheureuſement échoué. Sa réputation ſe répandit dans tout l'Empire, & attira à ſa ſuite trois mille diſciples. Il en choiſit ſoixante & douze qu'il s'attacha plus particulièrement, & qui prêcherent en divers lieux ſa doctrine. A l'âge de 55 ans, il fut élevé à la dignité de premier Miniſtre du Royaume de *Lou*, ſa patrie. Il gouverna avec tant de ſageſſe & d'autorité, qu'en peu de tems il changea toute la face du pays. Mais ces heureux fruits de ſon zèle ne furent pas de longue durée. Le Roi de *Lou*, ſéduit par les careſſes d'une femme, oublia les ſages inſtructions de ſon Miniſtre. Confucius ayant tenté inutilement de le ramener à la vertu; renonça au Miniſtère, & s'éloigna de ſa terre natale, pour chercher dans d'autres Royaumes des Princes plus ſages & plus dignes de ſes leçons. Pluſieurs Potentats tâcherent à l'envi l'un de l'autre de l'attirer dans leurs Etats. Ses diſcours étoient remplis de ſageſſe, & aſ-

raisonnés d'une éloquence douce & persuasive, qui entraînoit les esprits. Les ouvrages qui nous restent de ce Philosophe renferment le même charme & la même onction. On y voit briller la plus saine morale. Il y parle de Dieu comme d'un être infiniment parfait, origine & essence de tout être. Salmon réduit aux chefs suivans les principes fondamentaux de sa doctrine.

Salmon, Etat de la Chine.

Ce qu'on appelle raison *dans l'homme, doit être considéré comme une émanation céleste & divine.*

On appelle Loi *ce qui s'accorde avec la raison & avec la nature. La Loi a été donnée aux hommes par infusion : c'est un don du Ciel. Les passions viennent de la nature, & la raison doit s'appliquer à les subjuguer.*

Dès que l'homme est dans l'âge de faire usage de sa raison, il doit former sa conduite sur les trois régles qui suivent. 1°. *Rendre aux auteurs de sa naissance les mêmes devoirs qu'il exige de ses propres enfans.* 2°. *Avoir pour son Prince la même fidélité, & pour ses supérieurs la même obéissance qu'il exigeroit en pareil cas de ses inférieurs.* 3°. *Aimer ses égaux comme lui-même, & ne rien faire aux autres, qu'il ne voudroit qu'on lui fît.*

Confucius mourut âgé de 73 ans. On lui bâtit un tombeau superbe proche de la ville de *Kio-feu*, dans un lieu où il avoit coutume d'assembler ses disciples. Les Chinois conservent la plus profonde vénération pour sa mémoire. Dans presque toutes les villes on lui a érigé un Oratoire, où les Mandarins & les Lettrés s'assemblent certains jours de l'année, & lui font

des offrandes qui présentent l'idée d'un véritable sacrifice. On apporte du vin, de la viande, des fruits, des fleurs & du ris, qu'on met sur une table, parmi des flambeaux & des cassolettes. Après plusieurs inclinations profondes, le premier Mandarin prend successivement les viandes, le vin & le ris, & les présente devant la tablette de Confucius. En même tems on chante quelque vers en l'honneur de ce Philosophe. On enterre le sang & le poil d'un cochon qu'on a égorgé la veille, & l'on brûle une grande pièce de soye. Tels sont les honneurs presque divins que les Lettrés rendent à Confucius : en quoi, dit Salmon, ils s'éloignent étrangement des principes de leur propre maître, qui n'a jamais approuvé qu'on rendît à la créature de tels hommages.

Salmon. Ibid.

Tous les Savans de la Chine font profession de la doctrine de Confucius. C'est aussi la Religion de l'Empereur, des Princes & des personnages les plus distingués. Ses principes sont dérivés de la Religion naturelle, qui étoit établie à la Chine long-tems avant la naissance de Confucius. On en trouve des traces dans leurs anciens livres. Le Chu-king nous apprend que dès le tems de Fo-hi, les Chinois offroient, deux fois l'année, des sacrifices, dans lesquels on immoloit des animaux. Ces fêtes, qui se célébroient dans la saison des solstices, portoient le nom de *Reconnoissances envers le* TIEN, c'est-à-dire, envers le Ciel. On fermoit alors les Tribunaux ; tout travail étoit suspendu ; il n'é-

toit pas même permis de se mettre en voyage. Chin-nong, successeur de Fo-hi, institua, dit-on, deux autres fêtes, qu'on célébroit au tems des équinoxes. On y offroit les premiers fruits de la terre au *Chang-ti*, c'est-à-dire, au souverain Empereur.

Ces sacrifices & ces offrandes se faisoient en pleine campagne. On prétend que Wan-ti, troisième Empereur des Chinois, s'avisa le premier de bâtir un grand Temple. Il y assembloit le peuple; il l'instruisoit de ses devoirs, & il présidoit aux sacrifices. Cet exemple devint une régle pour ses successeurs. La charge de Grand-Prêtre fut dès lors annexée à la dignité impériale, avec cette singulière prérogative, que nul autre que l'Empereur n'eût le droit de faire des sacrifices publics & solemnels. Les Monarques Chinois s'acquittent encore aujourd'hui de ce ministère sacré. L'Empereur est le premier, ou plutôt le seul Pontife de la nation. Il officie dans les quatre fêtes des solstices & des équinoxes, qu'on célébre avec une pompe & une magnificence extraordinaire. Les trois jours qui précédent sont sanctifiés par un jeûne général.

Dans le commencement du quinzième siécle de l'Ere chrétienne, environ cent ans avant le schisme de Luther, on vit éclore à la Chine une Secte dangereuse de Savans, qui, sous prétexte d'expliquer les Livres sacrés & de réformer le monde, introduisirent la plus pernicieuse doctrine. Deux hommes célébres par leur esprit, *Cha-tse* & *Ching-tse*, furent les chefs

de cette entreprise. Quarante-deux Savans s'associerent au même projet, & tels furent les soins infatigables de ces laborieux Interprétes, que non-seulement ils mirent au jour un nouveau commentaire des anciens livres de religion, mais un corps particulier de doctrine, distribué en vingt volumes, sous le titre de *Sing-li Ta-tsuen*, c'est-à-dire, *Philosophie naturelle*.

Ces Sectaires furent appellés *Jukiau*. Leur doctrine, si l'on s'en rapporte à l'analyse du P. du Halde, tend à l'Athéisme. Ils admettent une première cause, qu'ils nomment *Tai-ki*. Il n'est pas aisé d'expliquer ce qu'ils entendent par ce mot; ils avouent eux-mêmes que le Tai-ki est une chose dont les propriétés ne peuvent être exprimées. Quoi qu'il en soit, voici l'idée qu'ils tâchent de s'en former. Comme ces mots *Tai-ki*, dans leur sens propre, signifient *faîte de maison*, ces Docteurs enseignent que le Tai-ki est à l'égard des autres êtres, ce que le faîte d'une maison est à l'égard de toutes les parties qui la composent: que comme le faîte unit & conserve toutes les pièces d'un bâtiment, de même le Tai-ki sert à lier entr'elles, & à conserver toutes les parties de l'Univers. C'est le Tai-ki, disent-ils, qui imprime à chaque chose un caractère spécial, qui la distingue des autres choses. On fait d'une pièce de bois un banc ou une table; mais le Tai-ki donne au bois la forme d'une table ou d'un banc. Lorsque ces instrumens sont brisés, leur Tai-ki ne subsiste plus.

Les Ju-kiau donnent à cette première

Cause des qualités infinies, mais contradictoires. Ils lui attribuent des perfections sans bornes ; c'est le plus pur & le plus puissant de tous les principes ; il n'a point de commencement, il ne peut avoir de fin. C'est l'idée, le modèle & l'essence de tous les êtres ; l'ame souveraine de l'Univers, l'intelligence suprême qui gouverne tout. Ils soutiennent même que c'est une substance immatérielle, & un pur esprit. Mais bientôt, s'écartant de ces belles idées, ils confondent leur Tai-ki avec tous les autres êtres. C'est la même chose, disent-ils, que le ciel, la terre & les cinq élémens ; de sorte que dans un sens chaque être particulier peut être appellé *Tai-ki*. Ils ajoutent que ce premier être est la cause féconde de toutes les productions de la Nature, mais une cause aveugle & inanimée, qui ignore la nature de ses propres opérations. Enfin, après avoir flotté entre mille incertitudes, ils tombent dans les ténèbres de l'Athéisme, rejettant toute cause surnaturelle, & n'admettant d'autre principe qu'une vertu insensible, unie & *identifiée* à la matière.

Le P. du Halde soutient que cette Secte impie ne compte aujourd'hui à la Chine qu'un très-petit nombre de partisans, & que les *véritables Lettrés* sont fort éloignés de l'Athéisme ; qu'au contraire les Chinois ont des notions très-distinctes sur la Divinité ; que par les noms de TIEN & de CHANG-TI, qu'ils ont coutume d'invoquer dans leurs sacrifices, ils entendent le maître du Ciel, & non le Ciel matériel ; que des Missionnaires de différens Ordres, d'a-

ord prévenus contre la Religion des Chi-
ois, ayant questionné à ce sujet des Prin-
:s du sang Impérial, des Mandarins de
première classe, & les principaux Sa-
ıns, tous ceux qu'on interrogea décla-
rent unanimement, qu'en adressant des
eux à Tien & à Chang-ti, ils préten-
ient invoquer *le souverain Seigneur du*
el, l'Auteur de toutes choses, un Dieu qui
it tout, qui fait tout, qui gouverne l'Uni-
rs avec une sagesse égale à sa justice. Enfin
ur dernier témoignage de l'orthodoxie
s Chinois sur cet article, le P. du Hal-
rapporte l'extrait d'un Edit publié en
10 par l'Empereur Cang-hi. Ce Prince
éclare « que ce n'étoit point au Ciel
visible & matériel qu'on offroit des sa-
rifices, mais uniquement au Seigneur
& au Maître du Ciel.... qu'il falloit don-
er le même sens à l'inscription (*Chang-*
) qu'on lisoit sur les tablettes, devant
esquelles on offroit ces sacrifices; que
'étoit par un juste sentiment de respect
u'on n'osoit donner au souverain Sei-
ıeur le nom qui lui convient, &
ı'on étoit dans l'usage de l'invoquer
us les titres de *Ciel suprême....* de *Ciel*
iversel; comme en parlant respectueu-
nent de l'Empereur, au lieu de l'ap-
ıller par son propre nom, on employe
ux de *Marches du Trône*, & de *Cour*
prême de son Palais.

P. du Halde, dans l'Hist. des Voyages T. VI.

oilà ce qu'allégue le P. du Halde pour
ndre la religion des Lettrés. Mais
nent concilier ce récit avec le témoi-
e de la Loubere & de quelques autres
rains respectables, qui accusent d'A-

théiſme preſque tous les Savans de la Chine? Pluſieurs Miſſionnaires, d'une vertu & d'une probité reconnues, ont porté le même jugement que la Loubere, & c'eſt pour cela ſans doute qu'ils ſe ſont roidis avec tant de fermeté contre certains uſages qui leur paroiſſoient incompatibles, non-ſeulement avec la ſainteté du Chriſtianiſme, mais avec la croyance d'un Dieu. S'il m'eſt permis de dire mon ſentiment ſur l'objet particulier dont il s'agit, je crois que les Jéſuites & leurs adverſaires ont exagéré les choſes. Les Lettrés, comme les autres Chinois, fréquentent les temples, aſſiſtent aux ſacrifices, invoquent extérieurement un être ſuprême : il eſt donc injuſte de les accuſer d'un Athéiſme direct, & auſſi univerſel que l'aſſure la Loubere. Mais que des gens qui n'invoquent qu'un objet matériel, tel que ce *Ciel ſuprême & univerſel*, qu'ils appellent TIEN & CHANG-TI, ayent des notions de Dieu auſſi pures & auſſi diſtinctes que le prétend le P. du Halde, c'eſt une opinion qui me paroît inſoutenable. Je ne m'arrêterai point à une imputation odieuſe, alléguée par les Auteurs de la nouvelle Collection des Voyages. Ces Ecrivains ſoupçonnent que les Jéſuites ont volontairement altéré bien des faits dans le détail qu'ils ont donné des Religions de la Chine, & que ce qu'ils rapportent en particulier des Ju-kiau, ou de cette Secte moderne d'Athées, n'eſt qu'un Roman imaginé à plaiſir, dans la vûe de détourner ſur cette Secte l'accuſation d'Athéiſme, intentée au corps gé-

ėral des Lettrés, & de justifier la Relion dominante, dont les Jésuites tolent diverses pratiques.

ARTICLE II.

Secte de Lao-kiun.

AO-KIUN nâquit environ six cens ans avant Jesus-Christ, dans la Pronce de Hou-quang. Si l'on ajoute foi x fables débitées par ses disciples, sa issance eut quelque chose de très-merilleux. Son pere, nommé *Quang*, n'étoit 'un pauvre Laboureur, qui parvint à ge de soixante-dix ans sans pouvoir se e aimer d'une femme. Enfin ayant touė le cœur d'une pauvre villageoise âgée quarante ans, il l'épousa. Cette femme, s aucun commerce avec son mari, se uva grosse tout d'un coup, par la vertu ifiante du ciel & de la terre. Sa grosė dura quatre-vingt ans: au bout de ce ne elle accoucha sous un prunier, & au jour un fils qui avoit les cheveux les sourcils blancs comme la neige. Le ple, surpris de cette singularité, le nma *Lau-tse*, ou le *vieil enfant*: mais il fit connoître dans la suite sous le nom *Lau-kiun*, ou de *Lao-kiun.*

Quand il fut en âge d'apprendre, il s'apqua à l'étude des Sciences, & il s'insisit à fond de l'histoire de son pays, les usages particuliers de l'Empire. Il npose le Livre intitulé *Tau-tse*, ouvrage immortalisa son auteur. Enfin, après

avoir mené une vie sainte & solitaire, il mourut dans un lieu appellé *U*, où l'on voit encore aujourd'hui sa tombe.

Ce Philosophe prêchoit continuellement la solitude, comme un moyen infaillible d'élever l'ame au-dessus des choses terrestres, & de l'affranchir des liens matériels. Malgré tout cela il ne laissoit pas d'enseigner que l'ame périssoit avec le corps. Non-seulement il soutenoit que Dieu étoit matériel, mais il admettoit avec lui d'autres Dieux subalternes. Il faisoit consister la félicité de l'homme dans un sentiment de volupté douce & paisible, qui suspend toutes les fonctions de l'ame. Ses livres subsistent encore aujourd'hui : mais on soupçonne qu'ils ont été altérés par ses disciples. Le *Tau-tse*, qui est son plus grand ouvrage, contient cinq mille sentences, dont plusieurs renferment d'excellentes moralités. On rapporte que ce Philosophe, en parlant de la production du monde, alléguoit souvent ces paroles : *La Loi de la raison a produit un ; un a produit deux ; deux ont produit trois ; trois ont produit toutes choses.* Peu s'en faut que du Halde ne soit tenté d'en conclure que *Lao-kiun* avoit quelques notions du grand Mystère de la Trinité.

Dans la vue d'accréditer sa nouvelle Secte, *Lao-kiun* se vanta d'avoir trouvé le secret de prolonger la vie humaine bien au-delà de ses bornes ordinaires. Ses disciples pousserent les choses encore plus loin, & tâcherent de persuader au peuple qu'ils avoient inventé un breuvage qui rendoit les hommes immortels. Cet appas,

out grossier qu'il étoit, acquit un nombre nfini de partisans à la Religion de *Lao-iun*, qu'on appella pour cette raison *la ecte des Immortels*. Le tems de sa plus grane prospérité fut sous les Empereurs de la reizième Dynastie, vers le septième siécle u Christianisme. Le fondateur de cette ace érigea un temple superbe à *Lao-kiun*: ; le sixième Empereur de cette même famille, fit placer avec pompe dans son 'alais la statue de ce Philosophe. Le créit de cette Secte fut encore très-grand ous la dix-neuvième Dynastie, dont le oisième Monarque, nommé *Chin-tsong*, laissa ridiculement abuser par les presges de ses imposteurs. Ils suspendirent endant la nuit à la principale porte de la ille impériale un livre mystérieux rempli caractères magiques, concernant l'inocation des Génies & des Démons, & publierent que ce livre étoit tombé du iel. Le superstitieux Monarque l'alla iercher lui-même, &, l'ayant reçu de urs mains, le porta avec respect dans n Palais, où il l'enferma dans une boîte or. Ce fut alors que l'adoration des Déons, & le culte idolâtre de toutes sors d'Esprits & de Génies commencerent s'introduire à la Chine. On s'accoutuma ème à déifier les Princes & les Héros, ces divinités mortelles furent honorées us le nom de *Chang-ti*; ce qui est une uvelle preuve que ce dernier nom ne nferme pas une idée de Dieu aussi parte que le P. du Halde le prétend. Car es Chinois entendent par ce terme *le éateur & le Maître absolu de l'Univers*;

comment s'imaginer que les partisans de la Secte impure de *Lao-kiun* aient donné un tel titre, non-seulement à des puissances infernales, mais à des hommes mortels ?

Les Prêtres de cette Religion sont infatués des visions de l'Astrologie judiciaire, & des abominables superstitions de la magie. Ils se mêlent d'annoncer l'avenir, traçant sur le papier toute sorte de caractères & de figures ; ils employent les enchantemens & les conjurations, & ils accompagnent leurs cérémonies de hurlemens horribles, de contorsions, & d'un bruit effroyable de tambours & de bassins de cuivre. Leurs principaux prestiges consistent à faire paroître en l'air la figure de *Lao-kiun*, ou de quelqu'autre idole ; à faire voir dans un vase d'eau les personnes qu'on desire, ou les événemens qu'on est curieux de sçavoir. Il ne faut pas s'étonner que le peuple, par-tout superstitieux & crédule, se laisse abuser par de tels prestiges : mais il est surprenant qu'un Ecrivain aussi éclairé que le P. du Halde, soit tenté de les attribuer à une cause surnaturelle, & au pouvoir invisible du diable.

ARTICLE III.

Secte de Foë.

LA plus corrompue, & la plus accréditée de ces Religions, & celle de *Foë*, qui nâquit, dit-on, dans les Indes environ mille ans avant Jesus-Christ. Sa Religion

ɛeligion fut introduite à la Chine l'an 64
e l'Incarnation, ſous *Ming-ti*, quinzième
mpereur de la cinquième Dynaſtie. Ce
rince ayant vû en ſonge une figure gi-
ıntefque, fit chercher dans les Indes
dole que cette figure repréſentoit. Ses
voyés s'étant arrêtés dans un lieu où
Dieu *Foë* étoit adoré, enleverent ſa
tue, & revinrent à la Chine, accom-
gnés d'une troupe de Bonzes, qui, ſou-
ıus de l'autorité de l'Empereur, prê-
rent & répandirent par-tout leur doc-
e.

oë, long-tems avant Pythagore, en-
na le dogme ſingulier de la Métemp-
ſe, & fut le fondateur de l'ordre des
zes qui dans la ſuite l'adorerent com-
ın Dieu. Ces prêtres, à l'exemple de
inſtituteur, ſoutiennent qu'après la
les ames paſſent en d'autres corps,
ı'il y a des peines & des récompenſes
l'autre vie. Ils prétendent que *Foë*
é aux hommes cinq commandemens.
e ne point tuer aucune créature vi-
, de quelque eſpèce qu'elle ſoit.
e ne point s'emparer du bien d'au-
ſous quelque prétexte que ce puiſſe
3°. De s'abſtenir de toute eſpèce
dicité. 4°. De ne point mentir.
ne point boire de vin. Ils tâchent
de perſuader au peuple que les
s de miſéricorde ſont d'une grande
pour l'autre vie; qu'il eſt ſur-tout
ınt de donner aux Monaſtères;
r ces dons on rachete ſes péchés
eines de l'autre vie; que tous ceux
ıſervent point ces commandemens,

ſont tourmentés horriblement dans l'autre monde, & que, ſujets aux plus honteuſes métamorphoſes, ils renaîtront ſans ceſſe ſous la forme d'un rat, d'un âne, d'un cochon,& des plus vils animaux. Ces Bonzes, ſi l'on s'en rapporte à l'extérieur, menent la vie du monde la plus auſtère. Il y en a qui traînent après eux de groſſes chaînes, longues de vingt à trente pieds. D'autres ſe frappent la tête & la poitrine avec des cailloux. Quelques-uns pratiquent des pénitences encore plus extraordinaires. Voici ce que le P. le Comte rapporte d'un jeune Bonze. Il s'étoit fait conſtruire une chaiſe étroite hériſſée de clous, dont les pointes étoient tournées contre lui. Il étoit obligé de s'y tenir debout, dans la crainte de ſe bleſſer. Deux hommes le portoient lentement de maiſons en maiſons. Il s'arrêtoit à chaque porte, pour implorer la compaſſion des particuliers, proteſtant hautement qu'il s'étoit enfermé dans cette priſon ambulante pour le ſalut de leurs ames, & qu'il avoit fait vœu de n'en point ſortir qu'on n'eût acheté tous les clous dont elle étoit hériſſée. Ce ſtratagême lui réuſſit, & l'impoſteur eut bientôt le débit de ſa marchandiſe.

Au reſte, malgré ces auſtérités apparentes, qui devroient au moins en impoſer au peuple, ces Bonzes ſont univerſellement mépriſés à la Chine, & leur profeſſion eſt tellement décriée, qu'ils ſont réduits à acheter des eſclaves dont ils font enſuite des Religieux. Avant que d'être initié dans l'ordre des Bonzes, il faut

passer par des rigoureuses épreuves. Le Novice doit laisser croître sa barbe & ses cheveux pendant le cours d'une année. Vêtu d'un habit pauvre & déchiré, il va e porte en porte, les yeux baissés, de-mandant l'aumône, & chantant les louan-es de l'Idole au service de laquelle il veut consacrer. Durant ce noviciat pénible, doit s'abstenir de la chair de toute es-èce d'animal. Il lui est même défendu de ormir; & s'il vient à succomber au som-eil, ses supérieurs le réveillent sans pi-. Quand il a subi avec courage ces ru-s épreuves, on l'admet à faire profes-n. Tous les Bonzes des Monastères isins s'assemblent, & se prosternant de-it l'Idole, récitent à haute voix cer-ies prières, ayant sur le col une espèce chapelet, dont les boules sont fort sses. Ensuite ils chantent des hymnes son de plusieurs clochettes. Cepen-t le novice prosterné à la porte du ple, attend en silence la fin de toutes cérémonies. Alors les Bonzes vien-le prendre, le conduisent à l'autel, i jettent sur le corps une robe grise, une ceinture de corde. On lui met tête un bonnet de carton, sans bord, lé d'une toile grise ou noire. La cé-nie se termine par des embrassemens oques.

Chinois idolâtres adorent *Foë* sous urs formes, la plupart très-hideu-ussi n'approchent-ils de leurs Idoles tremblant. Ils en ont trois principa-une représente un homme d'une pro-e grosseur, avec un ventre mons-

trueux, assis à la manière des Orientaux; c'est-à-dire, les jambes croisées. On l'appelle l'*Idole de l'immortalité*. L'autre, qu'on nomme l'*Idole des plaisirs*, est aussi d'une grandeur gigantesque. Entre ces deux Idoles, on en place ordinairement une troisième encore plus haute que la précédente. Elle a une couronne sur la tête, & on l'appelle *le grand Roi Kang*. Outre ces divinités, on trouve quantité de petites Idoles, non-seulement dans les Pagodes, mais dans les maisons, dans les chemins & dans les barques. Tous les Chinois idolâtres ont leur *Jos*, ou Dieu pénate. Il est vrai pourtant que ces divinités subalternes ne sont pas traitées avec les mêmes égards que les grandes divinités. Il arrive assez souvent que leursadorateurs s'en dégoûtent, & même les maltraitent, surtout lorsque, après des vœux & des sacrifices assidus, ils n'ont pu se les rendre favorables. Dans ce cas ils les chargent d'injures & de bastonnades. Le P. le Comte rapporte qu'un homme ayant fait sans succès plusieurs offrandes à une Pagode, dont les Bonzes vantoient extraordinairement le pouvoir, il en porta ses plaintes au Mandarin du lieu, qui ajourna personnellement les Prêtres & l'Idole. Le Juge ayant instruit l'affaire, condamna la Pagode à vuider le pays, détruisit son temple, & fit châtier ses Prêtres. Un autre Mandarin, dans une grande sécheresse qui affligeoit sa Province, eut recours au Génie tutélaire du pays. Il se rendit au temple, brûla sur l'autel deux ou trois baguettes de parfums, prit du thé, fuma une pipe,

& fit la converſation une heure ou deux ; car c'eſt à quoi ſe réduiſent la plupart des cérémonies qui ſe pratiquent dans les temples. Après ce ſacrifice le Mandarin prit congé du Dieu, le ſuppliant de faire pleuvoir au plutôt. Ses prières n'ayant eu aucun effet, il fit ſignifier à l'Idole, que s'il ne pleuvoit pas un tel jour, il feroit fermer ſon temple. L'Idole n'ayant point envoyé de pluye, le Mandarin défendit au peuple de l'invoquer davantage, & fit murer les portes de la chapelle.

Les Chinois ont quelquefois recours à un expédient plus honnête, pour ſe débarraſſer de certains Dieux malfaiſans, auxquels la ſuperſtition a érigé des temples. Lorſqu'une maladie épidémique, ou quelqu'autre fléau ſe fait ſentir dans une Province, on prie ſolemnellement ces Dieux de ſe retirer ailleurs, & de ne point faire ún plus long ſéjour dans le pays. Afin qu'ils ne manquent de rien dans le voyage, on leur donne des proviſions de ris & de viande. Comme ces Dieux pourroient être tentés de voyager par mer, on leur équipe un petit vaiſſeau doré, orné de banderolles de toutes couleurs, avec des cables de ſoye, & des voiles de nattes dorées. On dreſſe ſur la poupe une table bien ſervie, où ſont aſſis cinq perſonnages difformes, qui reſſemblent aſſez à nos repréſentations de Satyres. Les Bonzes portent en cérémonie ce bâtiment dans toutes les rues, & enſuite le jettent dans la mer, où il vogue au gré des vents. Si quelque pêcheur le rencontre ſur la côté, il le transporte

loin de-là, afin de lui faire prendre une autre route.



CHAPITRE II.

Des Religions moins accréditées à la Chine.

ARTICLE I.

Adorateurs du grand Lama.

DEPUIS que les Tartares se sont emparés du Trône de la Chine, ils ont introduit leur religion dans l'Empire. Cette religion est la même pour le fond que celle des Sectateurs de *Foë*; mais son culte a des différences remarquables. Les Tartares ne se servent point du ministère des Bonzes: ils ont des Prêtres particuliers qu'ils appellent *Lamas*. Au lieu d'adresser leurs hommages au Dieu *Foë*, ils adorent le grand *Lama*, ou le chef des Prêtres dont je viens de parler. Ils l'appellent *le Pere Eternel*, & ils croyent en effet, qu'il ne meurt jamais. Leurs Prêtres n'oublient rien pour accréditer cette erreur. Quand *le Pere Eternel* vient à mourir, ils ont soin de lui substituer un autre *Lama* de même taille, &, autant qu'il se peut, de même figure que son prédécesseur. Le grand *Lama* réside à Barantola, ville du Tibet. Il ne se montre jamais qu'à un petit nombre de favoris. Cependant à certaines heures il se rend au temple, où assis dans une espèce de

ıbernacle, & paré des plus ſuperbes vê-
:mens, il reçoit les offrandes & les ado-
ations du peuple. Ce lieu n'eſt éclairé
ue par quelques lampes qui rendent une
umière ſi foible, qu'il eſt impoſſible de
ien diſtinguer les traits du *Lama.* Cette
arce eſt ſi bien jouée, que les peuples
nême chez qui elle ſe paſſe, ne ſe dou-
ent point de l'impoſture, & croyent que
e grand *Lama* eſt immortel. Les Tartares
épandus dans la Chine ſont à plus forte
aiſon dans la même erreur. L'autorité de
e grand *Lama* eſt ſi grande, que les
mpereurs de la Dynaſtie régnante n'o-
eroient ſe faire couronner ſans implo-
er ſa protection, & ſans lui faire de ri-
hes préſens.

ARTICLE II.

Etat du Judaïſme.

LEs JUIFS établis à la Chine depuis plu-
ſieurs ſiécles, y poſſedent encore au-
ourd'hui une Synagogue bâtie à *Kai-fong-
u*, capitale de la Province de Ho-nan.
e P. Gozani, Jéſuite Italien, chargé
e la direction d'une Egliſe Chrétienne
ans cette ville, eſt le ſeul voyageur
ui ait publié quelques particularités au
ujet de leur établiſſement & de leur ma-
ière de vivre. Il raconte, comme une
adition conſtante parmi eux, que leurs
ncêtres entrerent à la Chine ſous la Dy-
aſtie de Han, qui commença à régner
an 206 avant Jeſus-Chriſt, & qui a rem-
li le Trône pendant 426 ans. Ainſi c'eſt

Lettres édifiantes, Tom. VIII. Lettre du P. Gozani citée dans l'Hiſtoire des Voyages, T. VI.

dans cet eſpace qu'il faut chercher l'époque incertaine de l'établiſſement des Juifs à la Chine. On croit que leur colonie étoit autrefois très-nombreuſe ; & cette opinion eſt principalement fondée ſur une Ordonnance publiée l'an 845 de l'Ere Chrétienne, ſous l'Empereur *Vu-tſong*, par laquelle les Bonzes de Taſing (c'eſt-à-dire, de Judée) & ceux de Mu-ha-pa, en tout au nombre de trois mille, ſont condamnés à retourner à la vie ſéculière. Aujourd'hui cette même colonie eſt réduite à ſept familles, qui s'uniſſent toujours entr'elles, ſans contracter aucun mariage étranger.

Quant aux mœurs & aux uſages de ce peuple, il paroît qu'ils ont conſervé à la Chine, comme ailleurs, la plupart des anciennes cérémonies preſcrites par la Loi de Moïſe. Ils pratiquent la Circonciſion, ils obſervent le Sabbat, & d'autres fêtes judaïques, particulièrement celle des *Azymes* : ils mangent l'Agneau Paſchal : ils n'allument point de feu le ſamedi, & ils préparent la veille leurs alimens. Le P. Gozani leur ayant parlé de l'avénement du Meſſie promis dans les Ecritures, & des progrès merveilleux du Chriſtianiſme, *ils tomberent*, dit-il, *dans une profonde ſurpriſe ; ils n'avoient jamais entendu d'autre nom de* JESUS *que celui du fils de Sirach.* Cela pourroit prouver que l'entrée des Juifs à la Chine doit ſe rapporter aux tems de la Dynaſtie de Ham, précédent l'Incarnation de Jeſus-Chriſt.

Gozani ayant eu la permiſſion d'entrer dans l'endroit le plus intérieur de leur

Synagogue, c'eſt-à-dire, dans le *Saint des Saints*, ils lui montrerent leurs Livres ſacrés qui ſont en dépôt dans douze tabernacles. Le rideau qui cachoit une de ces armoires, fut levé : on en tira un livre, écrit en beaux caractères, ſur de longues feuilles de parchemin, roulées autour de pluſieurs bâtons : c'étoit le *Pentateuque*. On raconta à ce ſujet au Miſſionnaire que ce livre fut ſauvé, comme par miracle, d'une grande inondation arrivée en 1643, dans laquelle la ville de *Kai-fong-fou* fut entièrement ſubmergée. Mais comme ces feuilles avoient été mouillées & que les caractères étoient un peu altérés, les chefs de la Synagogue en firent tirer douze copies, qu'on déposa dans les douze tabernacles dont j'ai parlé. Outres ces différens manuſcrits, ils conſervent dans de vieux coffres un grand nombre de petits livres qui contiennent des extraits du *Pentateuque*, & les fragmens de quelques autres livres ſacrés. En effet, les Juifs prétendent que dans le tems de l'inondation, pluſieurs de leurs anciens livres furent perdus. Gozani ne doute point qu'ils n'en ayent connu d'autres que le *Pentateuque*; car ils lui parlerent du Livre des Juges, de David, de Salomon, d'Ezéchiel, de Jonas, &c. Ces petits livres leur ſervent d'heures. Ils en montrerent pluſieurs à Gozani, qui les crut écrits en hébreu. Quelques-uns lui parurent neufs, d'autres ſont vieux & déchirés : mais on les garde avec le même ſoin & avec le même reſpect que ceux qui ſont entiers.

Les Juifs Chinois donnent les noms ſuivants aux cinq Livres du Pentateuque : *Bereshith*, *Veclesmath*, *Vayiera*, *Vaje-dabber*, & *Habdabarim* : noms aſſez conformes à ceux que les Juifs Européens employent. Ils diviſent ces livres en cinquante-trois parties, ou ſections : ſçavoir, la Geneſe en douze, l'Exode en onze, & chacun des trois autres Livres en dix. Cette méthode leur eſt commune avec les Juifs d'Europe, qui liſent tous les ſamedis une de ces ſections, & le tout une fois l'année. Le P. Gozani ayant comparé leur *Pentateuque* avec une Bible qu'il avoit eu ſoin d'apporter, il trouva entre ces deux livres une parfaite conformité pour la chronologie, pour l'âge & pour la généalogie des Patriarches. Mais ce Jéſuite aſſure qu'à d'autres égards ils ont altéré les cinq Livres de Moïſe.

Lockman, *The Jesuits travels*, cité dans l'Hiſt. des Voyages, *ibid.*

La Synagogue Chinoiſe a quelque reſſemblance avec les Egliſes Chrétiennes. Elle eſt diviſée en trois nefs. Dans celle du milieu eſt la table des parfums, & le pupitre de Moïſe, ſur lequel on place le *Pentateuque* dans les jours de ſolemnités. On voit au même lieu une tablette où le nom de l'Empereur eſt écrit, une caſſolette pour l'encens, une longue table qui contient pluſieurs tabernacles & quelques candélabres, où l'on brûle des chandelles de ſuif. Les deux autres nefs ſont pour la prière & pour d'autres exercices. A côté de la Synagogue eſt une grande ſalle où l'on apperçoit un grand nombre de caſſolettes conſacrées aux principaux perſonnages de l'ancienne Loi;

La plus grande est pour Abraham : elle est placée au milieu de la salle. On voit ensuite celles d'Isaac, de Jacob & de ses douze enfans : celles de Moïse, d'Aaron, de Josué, d'Esdras, &c. il y en a même quelques-unes pour les femmes illustres.

ARTICLE III.

Etat du Mahométisme & du Christianisme.

QUELQUES Auteurs prétendent que les Mahométans s'établirent à la Chine sous la treizième Dynastie, qui commença vers l'an 636 de l'Ère Chrétienne, & qui a subsisté environ trois cens ans. D'autres soutiennent qu'ils n'y parurent que sous le regne de *Tai-tsou*, qui fonda la dix-huitième Dynastie vers l'an 1120 de Jesus-Christ. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils ont aujourd'hui des établissemens considérables en plusieurs Provinces, principalement dans celle de *Kiang-nan*. Leur religion est tolérée depuis plusieurs siécles ; & comme elle ne cherche point à faire des prosélytes, ni à troubler l'Etat, on la laisse tranquille. Collier assure que les Empereurs de la Dynastie régnante, Tartares d'origine, professent en secret le mahométisme, ancienne religion de la plupart des Tartares. Mais s'il eût fait réflexion que ces Princes descendent des Tartares *Mantchéoux*, qui n'ont jamais professé que l'idolâtrie, il n'eût point avancé un tel paradoxe. Salmon, *Etat de la Chine.*

Quelques Ecrivains assurent que le

Christianisme n'est guères moins ancien dans l'Empire que le Mahométisme; mais il ne paroît pas que dans les commencemens il y ait fait les mêmes progrès. On prétend que dès la treizième Dynastie, dans la huitième année du regne de *Tai-tsong*, c'est-à-dire, vers le milieu du septième siécle de l'Ere Chrétienne, on vit arriver à la Chine des Missionnaires Chrétiens, envoyés par le Patriarche des Indes. On ajoute que quatre ans après, *Tai-tsong* permit de prêcher l'Evangile dans son Empire. L'an 1625. on trouva, dit-on, dans la Province de Chen-si une table de pierre, longue de dix pieds & large de cinq. On y lisoit les noms de soixante & dix Prédicateurs, venus de Judée pour annoncer l'Evangile aux Chinois, avec un abrégé de la Loi Chrétienne; le tout écrit en caractères Syriaques. L'inscription portoit que ce monument avoit été élevé en 782. On prétend que l'arrivée de ces hommes apostoliques est confirmée par divers manuscrits Arabes, dont l'original se voit à Rome dans la Bibliothéque du Collége des Jésuites, & dont il y a des copies à Paris dans la Bibliothéque du Roi. Mais bien de gens contestent l'authenticité de ces manuscrits, & l'histoire du monument trouve même des incrédules. Ce qu'on peut dire avec certitude, c'est que sur la fin du seizième siécle, lorsque les Missionnaires Européens entrerent pour la première fois à la Chine, ils n'y trouverent aucun vestige du Christianisme. Ce fut le P. Michel Roger, Jésuite Napolitain, qui en 1581 ouvrit à ses confreres cette car-

rière brillante, où leur zèle s'est si fort signalé. Le P. Mathieu Ricci, de la même Compagnie, succéda au P. Roger, & servit avec tant de succès, que les Jésuites le regardent comme le fondateur de cette Mission. Quarante ans après, les Dominicains & les Franciscains se mirent sur les rangs, & vinrent glaner dans le champ où les Jésuites avoient fait une si abondante récolte. Ce fut alors que la division commença à se mettre parmi les ouvriers. Leurs disputes, dont la jalousie fut peut-être la première source, éclaterent au sujet de certaines cérémonies qui concernent le culte de Confucius & les devoirs qu'on rend aux morts. Ces cérémonies, où il entre des parfums, des libations, des sacrifices, & plusieurs autres choses qui semblent présenter l'idée d'un culte idolâtre, furent condamnées par une partie des Missionnaires, qui les jugerent incompatibles avec la pureté du Christianisme. D'autres Missionnaires, plus indulgens, & qui d'ailleurs ne voyoient point d'autre moyen de conserver la religion naissante, tolérerent ces usages, qu'ils traitoient de pratiques indifférentes, & de cérémonies purement politiques. Je n'entrerai point dans la discussion de ces disputes, dont l'histoire scandaleuse n'est que trop connue : je me contenterai d'observer qu'elles nuisirent beaucoup aux progrès du Christianisme, qui étoit très-florissant avant l'arrivée des Dominicains & des Franciscains. Il est certain que cette Mission demandoit des hommes d'une trempe fine, d'un esprit délié, & d'une

habileté peu commune. Les Jésuites s'insinuerent à la Cour des Empereurs, y brillerent par leurs talens, se rendirent nécessaires, & furent élevés aux premières charges. Ils profiterent de leur crédit, pour jetter les semences du Christianisme, qui fructifierent d'abord au-delà de leurs espérances. Mais ces succès ne furent pas de longue durée. Indépendamment des malheureuses disputes qui en arrêterent le progrès, on peut dire que le plus grand obstacle vint du génie même des Chinois. Les Lettrés, c'est-à-dire, la portion la plus éclairée de ce peuple, celle qui posséde toutes les charges, & la seule capable de donner le branle à toute la nation, les Lettrés ont toujours montré un grand éloignement pour le Christianisme. Ils sont si scrupuleusement attachés au culte de Confucius, & à leurs cérémonies superstitieuses, que, quelque indulgence qu'on ait pour eux à cet égard, ils trouvent toujours qu'on exige trop de leur soumission. Ils ne voient, ils ne veulent adorer rien de plus grand que Confucius. D'ailleurs le péché originel, la Trinité, l'Incarnation, l'éternité de l'enfer, sont des mystères bien durs pour des hommes accoutumés à tout rapporter à leur raison, & incapables de la soumettre à l'autorité invisible de la foi. Enfin ce peuple voluptueux, pauvre, intéressé, avide de gains les plus illicites, ne s'accommode nullement de la sévérité évangélique, & se révolte toutes les fois qu'on lui parle de se contenter d'une seule femme, de mépriser les richesses, & de restituer le bien

usurpé. D'un autre côté les Ministres & les Mandarins de l'Empire, jaloux du crédit des Jésuites, & allarmés de leurs desseins, se sont toujours déchaînés avec passion contre les Missionnaires; &, à force d'importuner les Empereurs par leurs remontrances, ils ont à la fin obtenu la révocation des édits favorables au Christianisme. Ainsi la Religion chrétienne fut persécutée dès le regne même de *Cang-hi* qui avoit permis son établissement, & ensuite entièrement proscrite sous *Yong-tchin*, son successeur. Tous les Missionnaires furent relegués à Canton : plus de trois cens Eglises furent détruites ou converties en des usages profanes; & le Christianisme, dont les semences encore tendres n'avoient pu jetter de profondes racines, périt presqu'entièrement, faute de culture. Depuis cette fâcheuse catastrophe, qui arriva en 1723, les affaires de la Religion n'ont point pris une meilleure face. Elle est aujourd'hui plus persécutée que jamais, & le peu de défenseurs qui lui restent sont exposés aux plus cruels supplices. Il y a encore quelques Jésuites à la Cour, non à titre de Prédicateurs, mais en qualité de Mathématiciens : & ils sont forcés au silence, de peur de perdre un reste de crédit dont en certaines circonstances ils pourroient faire un grand usage.





CHAPITRE III.

Des Mœurs & des Usages de la Chine.

ARTICLE I.

Des Mariages.

LEs Mariages se traitent à la Chine comme les intrigues de galanterie se traitent ailleurs. On a recours à des entremetteuses, dont le métier est de procurer l'établissement des filles. Comme celles-ci sont étroitement gardées, & que ceux qui les recherchent en mariage ne peuvent les voir qu'au moment même de la conclusion, on est obligé de s'en rapporter au témoignage de ces femmes. Les peres & les meres sont maîtres absolus des conditions, & les mariages ne se traitent jamais directement par les enfans mêmes. Les filles n'apportent point de dot à leur mari : au contraire, c'est le mari qui est obligé de payer une somme d'argent aux parens de la fille. Quand les articles sont dressés, les parens de chaque famille s'assemblent séparément dans une chapelle domestique. Le chef de la famille découvre les tablettes sacrées qui y sont en dépôt, & qui contiennent les noms de ses ancêtres jusqu'à la quatrième génération. Il s'incline profondément devant ces tablettes; il brûle des parfums; il invoque les ames de ses ancêtres, qui sont censées voltiger sans cesse autour des tablettes sacrées, & il

:ur fait part du mariage qui se projette, ſant à haute voix les principaux articles :rits en lettres d'or ſur un papier. Enſuite jette la feuille dans le braſier des par- ıms; & lorſque la flamme l'a conſumée, prend congé des ancêtres & remet le oile ſur les tablettes. Ce ſont les parens : la fille qui arrêtent le jour du maria- :. Avant la noce, on eſt obligé de leur ıvoyer la dot du mari, c'eſt-à-dire, l'ar- :nt qu'il eſt convenu de payer. Cet ar- :nt s'employe ordinairement à acheter le ouſſeau de la mariée. Outre cela le mari t obligé de leur donner quelques pièces : ſoye : du moins c'eſt une coutume qui pratique toujours dans les familles opu- ntes. Enfin on doit envoyer à la mariée ıelques préſens, comme des boucles d'o- ille, des bagues, des bracelets & d'au- :s bijoux. Anciennement le mari ſe con- ntoit de préſenter à ſon épouſe un oi- ııı apprivoiſé, ſymbole de la douceur & la docilité. Mais cet uſage a ceſſé, & les nmes veulent quelque choſe de plus :l. Le jour des noces, on enferme la ma- :e dans une chaiſe proprement décorée. n trouſſeau la ſuit, c'eſt-à-dire, ſes ▪i- s, ſes habits & ſes bijoux, qui ſont en- 'més dans des coffres. Les domeſtiques ſa maiſon, auxquels on joint ordinai- :nt pluſieurs domeſtiques de louage, :compagnent avec des torches & des ternes allumées. La chaiſe eſt précédée joueurs d'inſtrumens, & ſuivie des pa- ıs de la mariée & de leurs amis. Le s proche parent tient dans ſes mains la : de la chaiſe, dont les fenêtres ſont

grillées, & remet cette clef au mari, lorſqu'on eſt arrivé à ſa maiſon. C'eſt-là que ſe fait la première entrevue : le mari ouvre avec empreſſement, & juge de ſa bonne ou mauvaiſe fortune. Il s'en trouve, quoique aſſez rarement, qui, peu ſatisfaits de leur acquiſition, referment auſſi-tôt la chaiſe & renvoyent la fille à ſes parens. Quand la mariée eſt ſortie de la chaiſe, le marié lui donne la main, & ils paſſent tous deux dans une ſalle où l'on a dreſſé une table qui n'eſt deſtinée que pour eux. Toutes les autres perſonnes qu'on a invitées mangent à des tables particulières, les hommes dans une ſalle, & les dames dans une autre. Avant que de ſe mettre à table, les nouveaux mariés ſe lavent les mains, ſe tournant le dos, de manière que l'un regarde le Septentrion, & l'autre le Midi. Enſuite la mariée fait quatre révérences à ſon mari, qui lui en rend deux. Quand ils ſont à table, avant que de toucher à aucun mets, ils verſent à terre un peu de vin & mettent à part quelques viandes pour leurs Dieux. A peine ont-ils commencé à manger, que l'époux ſe leve & propoſe à ſa femme de boire. La femme ſe leve auſſi & fait la même invitation à ſon mari. Auſſitôt on leur apporte deux taſſes pleines de vin : il en boivent une partie & verſent le reſte dans une taſſe dans laquelle ils boivent tour-à-tour. Cette cérémonie met le dernier ſceau à leur union.

Le divorce eſt fort rare chez les Chinois : cependant il eſt permis en pluſieurs cas, & même pour des cauſes aſſez légé-

res. Non-ſeulement ont peut renvoyer une femme pour raiſon d'adultère, ou lorſqu'elle eſt atteinte d'une maladie incurable & contagieuſe ; mais il eſt permis de la répudier pour ſa ſtérilité, pour un vol léger, pour ſa déſobéiſſance, pour ſa jalouſie exceſſive, & même pour ſon babil. Si une femme fuit de la maiſon de ſon mari, elle eſt condamnée au fouet, & ſon mari peut la vendre. Si dans ſa fuite elle prend un autre époux, on la condamne à être étranglée.

Quelques Auteurs prétendent que la polygamie eſt proſcrite à la Chine, & que l'Empereur lui-même ne peut avoir qu'une femme. De fortes raiſons me perſuadent que cette loi n'a jamais regardé que les particuliers, ou que ſi elle s'eſt étendue juſques ſur les Empereurs, ce n'a été que ſous la domination des Monarques Chinois. Les Rélations les plus authentiques nous apprennent que, les Empereurs Tartares ont aujourd'hui trois femmes, dont une ſeule toutefois jouit du rang d'Impératrice. Sous les Monarques Chinois, il y avoit une coutume aſſez particulière. Lorſque l'Empereur, ou l'héritier préſomptif de la Couronne, ſongeoit à ſe marier, le Tribunal des Rites nommoit des matrones pour choiſir les vingt plus belles filles du Royaume, ſans aucun égard pour la naiſſance. On les tranſportoit au Palais dans des chaiſes bien fermées. Là elles étoient viſitées par la mere du Prince, ou par la première Princeſſe du ſang, qui examinoit avec ſoin toutes les parties de leur corps, ſi leur haleine

étoit douce, & si elles n'avoient point quelque défaut secret. Après des épreuves réitérées, on en choisissoit une qu'on présentoit à l'Empereur, ou au Prince héréditaire avec beaucoup des cérémonies. Les dix-neuf autres étoient mariées aux premiers Seigneurs de la Cour. On observoit à-peu-près la même méthode pour le mariage des Princesses. On assembloit un certain nombre de jeunes garçons, beaux & bienfaits, qu'on présentoit à l'Empereur : c'est dans cette troupe qu'il choisissoit un mari pour sa fille. Toutes ces coutumes ne subsistent plus depuis la révolution. Les Empereurs Tartares marient leurs filles aux Khans de la Tartarie Orientale, ou aux principaux Seigneurs du Royaume, & ils prennent pour eux des femmes dans les mêmes familles.

Les enfans des trois femmes de l'Empereur sont tous légitimes : mais les fils de la première sont communément préférés pour succéder à l'Empire. Celle-ci fait sa résidence dans le Palais même de l'Empereur : les autres ont des Palais particuliers.

Telle étoit la sévérité des anciennes mœurs, que les concubines étoient interdites aux gens mariés, excepté lorsqu'ils n'avoient point d'enfans mâles. Dans ce cas on leur permettoit d'en prendre une ou deux. Aujourd'hui leur nombre n'est plus limité, & chaque particulier peut avoir autant de maîtresses qu'il veut. Les concubines sont soumises à la femme légitime & la servent en qualité d'esclaves; mais leurs enfans ne sont point réputés

bâtards. Ils partagent la ſucceſſion du pere : ils ne ſont point expoſés aux reſſentimens jaloux de l'épouſe légitime : ils l'appellent communément leur mere, & elle les chérit elle-même comme ſes propres enfans. Magalhaens fait monter le nombre des concubines de l'Empereur juſqu'à trois mille. On les nomme *Kong-ngu*, ou Dames du Palais. Elles ſont diviſées en pluſieurs claſſes, qu'on diſtingue par les habits, & ſur-tout par le dégré de faveur. Celles qui ſont le plus avant dans les bonnes graces de l'Empereur, portent le nom de *Ti*, qui ſignifie *preſque Reine*. Les enfans des concubines impériales ſont réputés bâtards.

Les femmes Chinoiſes vivent dans une grande retraite, & ne ſe montrent jamais dans les lieux publics. Elles ne ſe mêlent point du commerce, ni des achats domeſtiques. Leur appartement eſt fermé à tous les hommes, même au pere du mari.

L'adoption eſt aſſez commune chez les Chinois. Quiconque adopte un fils étranger, eſt obligé d'avoir le conſentement du pere, & même de lui payer une ſomme d'argent. Un mariage ſubſéquent ne détruit point l'adoption ; & s'il en vient des enfans, le fils adoptif partage avec eux la ſucceſſion.



ARTICLE II.

Du Deuil & des Funérailles.

LE blanc eſt la couleur du deuil chez les Chinois. On le porte trois ans pour un pere & une mere, & un an pour un frere. Les femmes le portent trois ans pour leur maris, & les maris un an pour leurs femmes.

La première année du deuil d'un pere, les enfans ont pour tout habillement une robe blanche de toile groſſière, un bonnet, des caleçons & des bottines de même étoffe, avec une ceinture de corde. La ſeconde année, les habits ſont d'une toile un peu moins groſſe : pendant la troiſième, on peut porter des robes de ſoye. Les cent premiers jours du deuil ſe paſſent dans une ſolitude & une triſteſſe affreuſe. On doit s'abſtenir de l'uſage des viandes, & des liqueurs fortes. La plupart renoncent au commerce de leurs femmes : pluſieurs couchent toutes les nuits ſur de ſimples nattes, à côté du cercueil de leur pere.

Tant que dure le deuil on eſt obligé de renoncer, non-ſeulement aux divertiſſemens & aux fêtes, mais à toute eſpèce de fonction publique. Un Mandarin, un Miniſtre donneroit un fort mauvais exemple, s'il ne quittoit point ſon emploi.

Salmon. Nieuhof rapporte qu'un Mandarin qui s'étoit retiré à trois cens lieues de la Cour, impatient d'y retourner, ſe mit en

chemin un peu avant l'expiration de ſon deuil, croyant qu'il pouvoit comprendre dans les trois années le tems qu'il mettroit à faire le voyage. On lui fit un crime de cette indécente précipitation, & on l'obligea de retourner dans ſa première retraite pour achever ſon deuil, ſans lui tenir compte du tems qu'il avoit employé dans toutes ces courſes. Les Chinois font remonter l'origine de ce deuil auſtère juſqu'à l'Empereur *Chun*, le neuvième de leurs Monarques, qui, après la mort d'*Yao*, s'enferma, dit-on, trois ans dans la grotte ſépulchrale de ce Prince, & abandonna pendant tout ce tems la conduite de l'Empire à ſes Miniſtres.

Les funérailles des grands Seigneurs ſe font avec beaucoup d'appareil. On lave le corps, on l'embaume, on l'habille des plus riches vêtemens, & on l'expoſe ſur une eſtrade, devant laquelle ſe proſternent les femmes, les enfans & les parens du mort. Le troiſième jour on met le corps dans un cercueil de bois précieux, verni & doré. Les Chinois ont grand ſoin de le faire conſtruire de leur vivant. C'eſt une dépenſe que les plus pauvres trouvent toujours le moyen de faire. On a vu des hommes engager leur liberté pour ſe procurer un cercueil. Avant que de placer le corps dans la caiſſe, qui eſt ordinairement d'un bois fort épais, on répand au fond beaucoup de chaux, & quand le cadavre y eſt couché, on remplit tous les vuides avec la même matière & avec du coton. Quelquefois on y ajoute un enduit de poix & de bitume. Lorſque le cercueil eſt

bien bouché & bien parfumé, on le couvre d'une étoffe blanche ; on le place sur une eſpèce d'autel, dans une ſalle tendue de blanc, & on l'y conſerve quelquefois pluſieurs mois. De tems en tems on brûle ſur l'autel de l'encens, des paſtilles parfumées, du papier doré & des pièces de ſoye. Le jour des funérailles, les amis & les parens du défunt accompagnent le cercueil, précédés d'un grand nombre de domeſtiques, qui portent de petites figures de carton. Enſuite on voit arriver les Bonzes. Les uns portent un autel, d'autres tiennent dans leurs mains divers inſtrumens de muſique, des ſonnettes, des encenſoirs, des braſiers, des caſſolettes. Après cela le cercueil paroît, ſoutenu ſur un brancard par vingt ou trente hommes, & ſurmonté d'un riche pavillon. Les enfans du défunt marchent après, un bâton à la main, le corps panché en avant & comme accablé par la douleur. Les filles, les concubines & la légitime épouſe ſont dans des chaiſes portatives, où perſonne ne les voit, mais d'où elles font entendre des cris & des hurlemens lamentables. Le lieu de la ſépulture eſt toujours hors des villes, dans une grotte conſtruite exprès, & qui conſiſte ordinairement en trois ſalles, ayant chacune une porte & un toît retrouſſé par les angles. Quelquefois il y a un quatrième toît qui s'éleve du milieu & qui ſe termine en pyramide. Ces grottes ſe conſtruiſent, autant qu'on le peut, ſur des collines ou ſur des terraſſes qu'on éleve exprès. On plante autour, des boſquets de cyprès ; & ces petits bois,
avec

avec leurs grottes, dont le nombre eſt fort grand aux environs des villes, forment de loin un aſpect très-agréable.

Quand on eſt arrivé à la grotte, on dépoſe le corps dans le caveau. Alors on brûle des parfums, on fait des libations, on offre des viandes, & l'on jette dans les flammes les petites figures de carton dont j'ai parlé. Ces figures repréſentent des eunuques, des eſclaves, des chevaux ſellés, des chameaux, des maiſons & d'autres objets de cette nature. Les Chinois ſont perſuadés que les morts reçoivent en l'autre monde les offrandes qu'on leur fait dans celui-ci, & que toutes les choſes repréſentées par ces figures ſe réaliſent pour eux dans l'autre vie & leur ſont d'un grand ſecours. C'eſt ce qui fait que tous les ans, dans certains jours ſolemnels, chacun fait des libations, & porte des viandes ſur le tombeau de ſes ancêtres. Ces peuples, tendrement attachés à leur patrie & à leurs familles, ont un grand mépris pour les voyageurs, qui abandonnent les tombes de leurs ayeux & qui s'expoſent à mourir dans une terre étrangère, où perſonne ne leur rendra les derniers devoirs. C'eſt un reproche qu'ils ont fait plus d'une fois à nos Miſſionnaires.

ARTICLE III.

Des Fêtes & des Réjouiſſances.

LEs Chinois n'ont proprement que deux jours de réjouiſſance, qui ſe célèbrent tous les deux dans le premier mois de

l'année, l'un au commencement, l'autre au milieu de ce mois. La fête de la nouvelle année consiste, comme parmi nous, à se visiter, à se régaler, à se faire des présens. Celle du quinzième jour est plus remarquable, soit par son origine, soit par la singularité des réjouissances. On l'appelle *la fête des Lanternes*. On prétend qu'un Mandarin fort chéri du peuple, ayant perdu une fille unique qui s'étoit noyée dans un fleuve, la chercha pendant toute une nuit & fit allumer à cette occasion un grand nombre de lanternes. Les habitans du canton l'aiderent dans cette recherche & le suivirent en foule avec des lanternes & des flambeaux. L'attachement qu'on avoit pour le Mandarin, ou peut-être la singularité de l'aventure, engagea le peuple à renouveller cette cérémonie au bout de l'année, & cet usage s'étant répandu peu-à-peu, donna naissance à une fête générale qui s'est célébrée depuis dans tout l'Empire. Il n'y a personne dans les villes & dans les villages qui n'allume ce jour-là des lanternes peintes & diversement façonnées. Leur capacité est quelquefois si grande, qu'on en voit de vingt-cinq à trente pieds de diametre. « Trois ou » quatre de ces machines, dit le P. le » Comte, feroient des appartemens fort » raisonnables.... Les lanternes ordinai- » res sont composées de six faces ou pan- » neaux, dont chacun fait un cadre de » quatre pieds de haut & d'un pied & demi » de large, d'un bois verni & orné de » quelques dorures. Ils y tendent une toile » de soye fine & transparente, sur la-

» quelle on peint des fleurs, des arbres,
» des rochers, des figures. La peinture en
» eſt belle, les couleurs vives; & quand
» les bougies ſont allumées, la lumière y
» répand un éclat qui rend l'ouvrage tout-
» à-fait agréable. Ces ſix panneaux joints
» enſemble compoſent un héxagone ſur-
» monté par les extrêmités de ſix figures
» de ſculpture qui en font le couronne-
» ment. On ſuſpend tout autour de larges
» bandes de ſatin de toutes couleurs en
» forme de rubans, avec divers autres or-
» nemens de ſoye qui tombent ſur les an-
» gles, ſans rien cacher de la peinture ni
» de la lumière. On y met un nombre
» infini de bougies ou de lampes. On y
» repréſente auſſi divers ſpectables. Il
» y a des gens cachés qui, par le moyen
» de pluſieurs petites machines, font
» jouer des marionettes de grandeur hu-
» maines.

Il y a telle de ces lanternes où l'on repréſente des cavalcades, des vaiſſeaux qui voguent, des armées qui combattent, des ombres, des bouffons, & d'autres objets de cette eſpèce. Il y en a d'autres qui ſoutiennent des dragons illuminés, longs quelquefois de ſoixante à quatre-vingt pieds, auxquels on fait faire divers mouvemens. Ces fêtes ſont toujours accompagnées de feux d'artifice, principalement dans les grandes villes. Les Chinois excellent dans ces ſortes de ſpectacles. Ils ont l'art de les diverſifier à l'infini, & ils y repréſentent au naturel toutes ſortes d'objets. Quelquefois c'eſt une treille de raiſins qui ne ſe conſume que lentement. Le

cep de la vigne, les branches, les feuilles & les grains se distinguent. Tantôt ce sont des jets de flammes qui s'élevent de plusieurs gros cylindres plantés en terre. D'autres fois d'un gros caisson porté sur deux hautes colonnes, on voit sortir un prodigieux artifice, des pluyes de feu, de grandes lanternes, des écriteaux où les caractères se distinguent, des lustres oblongs avec divers étages de lumières blanches & argentines, distribuées en cercle.

Les gens de la campagne célébrent, au commencement du Printems, une autre fête, qui consiste principalement à promener dans les champs une grande vache de terre cuite, dont les cornes sont dorées. Cette figure est quelquefois si énorme, que quarante hommes ont beaucoup de peine à la soutenir. Derrière cette vache est un jeune enfant qui a un pied chaussé, l'autre nud, & qui frappe l'animal d'une verge, comme pour le faire avancer. C'est, dit-on, le symbole de la diligence & du travail. La figure est escortée de quantité de laboureurs, qui traînent à sa suite tout l'attirail & tous les instrumens du labourage. Une troupe de comédiens & de masques, faisant diverses gesticulations, ferme la marche. On se rend en cet équipage au Palais du Gouverneur, ou du Mandarin du lieu. Là on brise la vache & l'on tire de son ventre quantité de petites vaches d'argile, qu'on distribue aux assistans. La cérémonie se termine par un petit discours à la louange de l'agriculture, prononcé par le Mandarin.

ARTICLE IV.

Usages dans les Repas.

ON peut dire qu'il n'eſt point de peuple plus ſobre, ni moins délicat que le Chinois. Les ris, les pois, les carottes & d'autres légumes ſont ſa nourriture ordinaire. Il mange même ſans répugnance du cheval & du chien, quoique mort de vieilleſſe ou de maladie, des chats, des rats & des ſerpens : on en trouve dans tous les marchés. Ils mettent au rang des mets les plus délicats, la viande de porc, la chair de jument ſauvage, les huitres, les pieds d'ours, les nerfs de cerf, & ſur-tout des nids d'oiſeaux. On ignore de quelle matière ces nids ſont compoſés : mais comme on les prend ſur les côtes, il eſt probable que les oiſeaux qui les conſtruiſent y employent l'écume de la mer & la chair de certains poiſſons. La matière en eſt ſolide, tranſparente & fort blanche, principalement lorſque ces nids ſont frais. Ils ont la groſſeur & la forme d'une moitié de citron. Lorſque la cuiſſon les a amollis, ils deviennent fort délicats. On les connoît en Europe, & les Italiens en font grand cas.

Les Chinois ne ſe ſervent à table ni de cuillers, ni de fourchettes : ils ont de petits bâtons d'ivoire ou d'ébene, qui leur rendent à-peu-près le même ſervice. Contre la coutume de la plupart des Orientaux qui mangent ſur des ſophas, les jambes croiſées, les Chinois ont des ſiéges

diſpoſés autour d'une table. Leur uſage eſt de manger froid & de boire chaud, même en été. Le thé eſt la boiſſon ordinaire des repas. Ils ne connoiſſent point l'uſage du vin ; mais au lieu d'exprimer le jus des raiſins, ils braſſent le ris & le froment & ils en compoſent une liqueur très-forte.

Dans les repas de cérémonie, chacun des conviés a ſa table particulière, & chaque table eſt ſervie de la même façon. Quand tout le monde s'eſt rendu dans la ſalle du feſtin, le maître du logis ſe fait apporter une coupe remplie de la liqueur dont je viens de parler, & la tenant élevée, il fait une inclination profonde au plus diſtingué des convives, & ſort de la ſalle, accompagné de toutes les perſonnes qui ſont du repas. Etant dans ſa cour, il ſe tourne vers le Midi, & après avoir offert la coupe aux Génies tutélaires de ſa maiſon, il verſe à terre la liqueur. Quand cette cérémonie eſt achevée, tout le monde rentre, & chacun prend la place que le maître lui aſſigne.

Au commencement du repas, on préſente aux aſſiſtans une taſſe remplie de la même liqueur. Ils la prennent des deux mains & l'élevent à la hauteur de la bouche, s'invitant les uns les autres par un mouvement de tête à boire les premiers. Ce combat de civilité ſe termine par boire tous dans le même ordre & dans le même tems. Auſſitôt après on ſert un plat ſur chaque table, & alors nouveau combat de politeſſe. Chacun eſt attentif aux ſignaux du maître & attend ſes ordres pour com-

mencer. Le P. du Halde fait faire ici aux assistans un exercice des plus comiques. Quand le maître du logis, dit-il, a mis la main sur les bâtons qui lui servent de fourchette, chacun en fait autant, & se servant aussi de ses baguettes, prend un morceau & le mange méthodiquement. A chaque morceau on recommence l'exercice des bâtons, observant toujours la mesure & la cadence. Salmon, qui renchérit encore sur le P. du Halde, & qui sans doute a prétendu s'égayer, ajoute que dans ces sortes de repas il y a un homme préposé pour battre la mesure, & qui, le bâton à la main, préside à tous ces mouvemens. Je ne puis m'empêcher de soupçonner d'exagération le récit du P. du Halde: pour ce que dit Salmon, c'est un mensonge visible.

On sert successivement une vingtaine de plats, qu'on laisse tous sur la table. Ces vingt services ne composent que la première partie du festin, laquelle dure quelquefois deux ou trois heures, sans que la plupart du tems on se dise un seul mot. Avant que de passer à la seconde, je veux dire au dessert, on se leve de table & l'on se promene un quart d'heure dans la cour, à moins qu'on n'aime mieux faire la conversation dans une salle. Après quoi on retourne au lieu du festin, où l'on trouve les tables couvertes de confitures & de fruits secs.

Quelquefois à la suite de ces repas on voit entrer une troupe de Comédiens, qui représentent une pièce aussi longue & aussi triste que le festin même. Les acteurs sont

des enfans de douze à quinze ans, que les entrepreneurs ont à leurs gages, & qu'ils conduisent de Province en Province. On leur fait apprendre trente ou quarante pièces, dont la plus courte dure au moins trois heures. Ces Comédiens portent avec eux leur théatre, & ils le dressent en très-peu de tems. Ils présentent la liste des pièces qu'ils savent, & dès qu'on en a choisi une, ils la jouent sur le champ, sans autre préparation. Ces représentations sont mêlées d'une symphonie d'instrumens & de voix qui remplissent les entr'actes. Des bassins de bronze ou d'acier, des tambours qu'on bat avec les pieds ou avec des bâtons plats, des fluttes de diverses espèces, auxquelles se mêlent quelques voix plaintives, composent un concert lugubre, qui ne laisse pas d'avoir des charmes pour les oreilles chinoises. Vers le milieu de la pièce un des acteurs se détache de la troupe, & fait une quête dans l'assemblée. Dans tous les repas de cérémonie les domestiques de la maison font eux-mêmes une autre quête, & remettent cet argent à leur maître, qui par-là est dédommagé d'une partie de la dépense.

ARTICLE V.

Politesse cérémonieuse des Chinois; combien elle est louable dans son principe.

LES Chinois ne regardent pas la politesse comme un commerce frivole de complimens & d'égards. Ils la considérent

comme le lien le plus ferme de la société, & comme un moyen efficace de maintenir l'union & la subordination parmi les hommes. En conséquence de ce principe, le Gouvernement s'est toujours appliqué à maintenir, non-seulement à la Cour & parmi les Grands, mais même parmi le peuple, une certaine habitude de civilités & de bienséances. Les Chinois ont une infinité de livres composés sur ce sujet : un de ces traités contient plus de trois mille articles. Tout y est marqué dans le plus grand détail : la manière de se saluer, de se visiter, de se faire des présens, d'écrire des lettres, de donner à manger, &c. Ces usages ont force de loi : personne n'ose s'en dispenser. Les artisans, les esclaves & les paysans ont entr'eux leur cérémonial. Il y a un Tribunal supérieur établi à Pe-king, dont une des principales fonctions est de veiller à l'observation de toutes ces pratiques.

Les étrangers eux-mêmes sont obligés de s'y conformer, à moins qu'ils n'aiment mieux renoncer à tout commerce avec les gens du pays. Avant que d'introduire à la Cour les Ambassadeurs, on les exerce pendant quarante jours, pour les mettre au fait du cérémonial. S'ils manquoient à quelque formalité le jour de l'audience, l'Empereur s'en tiendroit offensé. Un Ambassadeur Moscovite ayant mal retenu sa leçon, l'Empereur s'en plaignit en ces termes, dans une lettre qu'il écrivit au grand Duc de Moscovie, & que les Jésuites traduisirent en Latin : *Legatus tuus multa fecit rusticè* ; Votre Ambassadeur s'est

comporté en homme rustique. Ces loix gênantes, & cette gravité cérémonieuse ont beaucoup choqué les premiers Européens qui ont voyagé chez ce peuple. De-là le ridicule qu'ils ont affecté de lui donner, & qui a jetté de si profondes racines, que la gravité chinoise a passé en proverbe. Néanmoins, si l'on remonte à la source de tous ces usages, bien loin de les condamner, on trouvera qu'ils sont louables. Mais le foible de toutes les nations est de ne juger les unes des autres que par comparaison : d'où il arrive qu'elles s'accusent toutes de ridicule & de barbarie.

ARTICLE VI.

Cérémonial du Salut, des Visites, de Lettres.

LE salut ordinaire consiste à croiser les mains devant la poitrine, & à les remuer affectueusement, en faisant une médiocre inclination de tête. Quand on veut montrer plus de respect, ont joint les mains, & l'on s'incline jusqu'à terre. Lorsqu'après quelque absence deux amis se rencontrent, ils se mettent tous deux à genoux, & se prosternent; ensuite ils se relevent, & ils recommencent les mêmes inclinations jusqu'à deux & trois fois.

Lorsqu'on veut rendre visite à une personne d'un certain rang, il faut d'abord présenter au portier un billet, sur lequel on écrit son nom, ses titres & le sujet de sa visite. Souvent le maître de la maison

ſe contente de recevoir le billet, ſans ſe laiſſer voir. S'il vous laiſſe entrer, & que votre condition ſoit égale à la ſienne, il vous reçoit à la porte de la ſalle, précédé de deux domeſtiques qui portent devant lui un grand éventail, enſorte que vous ne pouvez ni l'appercevoir ni en être apperçu. Quand vous mettez le pied dans la ſalle, le grand éventail ſe retire, & vous vous trouvez vis-à-vis l'un de l'autre. C'eſt dans ce moment que commencent les cérémonies preſcrites par l'uſage. Il faut faire de part & d'autre un nombre de génuflexions & d'inclinations; ſe donner certains titres honorables, prendre pluſieurs détours pour être tantôt à droite, tantôt à gauche. Le maître du logis doit s'incliner devant le fauteuil qu'il vous préſente, & l'épouſſeter avec ſa robe.

Quand vous êtes aſſis vous expoſez gravement & en peu de mots le ſujet qui vous amene, & l'on vous répond avec la même gravité par pluſieurs inclinations. Dans ces entretiens les Chinois ne ſe ſervent que des termes les plus ſoumis & les plus flatteurs. Ils n'employent jamais la première, ni la ſeconde perſonne. Ils ne diront pas : *Je vous ſuis obligé de la grace que vous m'avez faite;* mais ſe ſervant de la troiſième perſonne : *La grace que le Seigneur, que le Docteur a accordée au plus humble de ſes ſerviteurs, au moindre de ſes diſciples, lui cauſe une vraie ſatisfaction.* Au lieu de dire : *Je prends la liberté de vous offrir quelques curioſités de mon pays*, ils diront : *Le diſciple prend la liberté d'offrir au Seigneur quelques*

curiosités qui viennent de son pauvre pays. A quoi l'autre répondra : *Tout ce qui vient du magnifique pays, & du Royaume précieux du Seigneur, est d'un prix inestimable.*

Après quelques momens d'entretien, on apporte le thé. Quand le thé est pris, on se leve, on fait de part & d'autre de nouvelles inclinations, & l'on se sépare avec les mêmes cérémonies qu'on s'est abordé. A peine êtes-vous parti, que le maître du logis envoye après vous un de ses domestiques, qui, à deux cens pas de la maison, vous complimente de sa part. A quelque distance de-là vous trouvez un autre valet qui vous fait de nouveaux complimens : c'est alors proprement que finit la visite.

Il y a de grandes formalités à observer quand on écrit une lettre. Si l'on écrit à un supérieur, il faut employer un papier qui ait dix ou douze replis. La lettre ne doit commencer qu'au second repli. Plus la personne à qui l'on écrit est considérable, plus le caractère doit être menu. Quand la lettre est achevée on la met dans une enveloppe, qu'on ferme avec une bande de papier rouge avec ces deux mots, *Nuy-han*, qui veulent dire, *la lettre est dedans.* On met ensuite une seconde enveloppe de papier plus fort, avec une bande rouge semblable à la première, sur laquelle on écrit en gros caractères le nom & les qualités de la personne à qui s'adresse la lettre, & à côté l'on marque en plus petits caractères la Province, la Ville & le lieu de la demeure. On applique un cachet sur cette seconde enveloppe, avec

ces mots ,. *Hou-fong*, c'eſt-à-dire, *gardé & ſcellé.*

ARTICLE VII.

Des Modes de la Chine.

LEs modes ne varient point à la Chine, comme dans certains pays d'Europe. Pendant quatre mille ans la forme de l'habillement a été la même ; & ſi, depuis un ſiécle, les Empereurs Tartares ont introduit quelques différences, ce n'a été, ſi j'oſe m'exprimer de la ſorte, qu'à la pointe de l'épée, & c'eſt peut-être le plus grand obſtacle que les conquérans ayent eu à ſurmonter. Lorſqu'ils ordonnerent aux Chinois de couper leurs cheveux, pluſieurs aimerent mieux perdre la vie que de renoncer à cet ornement. Mais il fallut obéir ; & depuis la révolution les Chinois ſe raſent la tête, excepté dans la partie du milieu, où ils laiſſent croître une touffe de cheveux qu'ils treſſent & qu'ils cordonnent. Ils ont pour coëffure un bonnet rond, à la pointe duquel eſt un gros floccon de crin ou de ſoye rouge, qui flotte juſques ſur les bords. Ce bonnet n'embraſſe que la ſuperficie de la tête, & ne couvre poit les oreilles.

Il eſt rare que les jeunes gens laiſſent croître leur barbe. La plupart l'arrachent avec des pinces : mais après trente ans ils commencent à la cultiver, & ils la regardent comme un ornement de l'âge viril. Les Docteurs & les Lettrés affectent de laiſſer croître leurs ongles, ſur-tout au

petit doigt : ils prétendent montrer par-là qu'ils ne ſont point artiſans, & que la néceſſité ne les aſſujettit point à une profeſſion mercénaire.

Les Dames mettent du rouge & du blanc, ce qui ne ſurprendra pas nos Européennes ; mais les Chinoiſes ont un autre uſage qui nous paroîtra fort étrange : c'eſt de mâcher continuellement du bétel, eſpèce de racine très-ſaine pour les gencives, mais qui noircit les dents. Comme la beauté dépend beaucoup de l'opinion, il n'eſt pas étonnant que ces peuples ayent à cet égard des idées un peu différentes des nôtres. Une femme paſſe pour jolie à la Chine lorſqu'elle eſt d'une taille au-deſſous de la moyenne, qu'elle a les yeux petits, des oreilles larges, les cheveux noirs, un teint frais & fleuri, des lévres vermeilles, le nez court & la bouche petite. D'un autre côté les Dames trouvent un homme à leur gré, lorſqu'il à le front grand, le viſage large, le nez écraſé, les narines fort ouvertes, de groſſes jambes, des épaules rondes. La petiteſſe du pied eſt l'agrément le plus ambitionné du beau ſexe. Dès qu'une fille vient au monde, on s'empreſſe de lui garotter les pieds, pour empêcher qu'ils ne croiſſent. Gémelli aſſure que non-ſeulement on a recours aux plus fortes ligatures, mais qu'on employe une eau corroſive, pour brûler & pour conſommer une partie des chairs. De quelque manière que ſe faſſe cette torture, l'effet en eſt tel que ſouvent une fille de vingt ans n'a pas les pieds plus gros que ceux d'un en-

fant qui ſort du berceau. Mais auſſi les Dames s'en reſſentent toute leur vie: leur démarche eſt lente, contrainte & mal aſſurée. Quelques-uns attribuent cette coutume à la politique des anciens Chinois, qui l'inventerent, dit-on, pour tenir leurs femmes dans une plus grande retraite, & les empêcher de courir. D'autres prétendent qu'elle fut introduite par une Impératrice, nommée *Ta-kia*, qui ayant les pieds d'une petiteſſe ridicule, affecta de les ſerrer avec des bandes, pour les rendre encore plus petits, cherchant à tourner en agrément ce qui étoit une difformité réelle.

Les Dames ont pour habillement une robe qui deſcend ſur les talons, & dont les manches ſont fort amples. Un collet de ſatin blanc leur couvre le col. Sous ce premier habit elles mettent une autre robe dont les manches ſont étroites, mais qui deſcend auſſi juſqu'à terre. Elles portent des caleçons de ſoye, qui tombent ſur le milieu de la jambe: le reſte eſt couvert d'un bas court de même étoffe. La pointe de leurs mules eſt fort relevée: le talon eſt bas & quarré.

Leur coëffure ordinaire conſiſte à partager leurs cheveux en pluſieurs boucles, où elles entrelacent des fleurs d'or & d'argent. Quelquefois elles y ajoutent une figure d'oiſeau, dont les aîles déployées tombent doucement ſur les tempes. Sa queue retrouſſée forme une eſpèce d'aigrette ſur le milieu de la tête: le corps de l'oiſeau eſt à la naiſſance du front: le reſte déborde. Il y a tel ornement de tête

où l'on voit plusieurs de ces oiseaux joints ensemble en forme de couronne : c'est la coëffure des femmes de qualité. Les jeunes personnes portent communément une couronne de carton, garnie d'une bande de soye, & quelquefois enrichie de perles & des pierres précieuses. Les femmes âgées ont pour toute coëffure une large bande de soye, dont elles font plusieurs tours.

L'habillement des hommes différe assez peu de celui des Dames. Leur veste ou robe de dessous est très-longue : par-dessus ils ont un habit un peu plus court, à larges manches & sans collet. Ils se ceignent d'une large ceinture de soye, dont les bouts pendent sur les genoux, & à laquelle ils attachent leur bourse & leur couteau. Ils portent des caleçons amples, des bas courts, fait en forme de botines, & des pantoufles sans talon.

Toutes les couleurs ne sont pas permises à tout le monde. Il n'appartient qu'à l'Empereur & aux Princes de sa famille, de porter des habits & des ceintures jaunes. Le satin à fond rouge est affecté aux Mandarins. Les autres couleurs sont libres : le noir, le bleu, & le violet sont les plus usitées.

ARTICLE VIII.

Caractère des Chinois.

AVant que le commerce eût attiré les Européens vers l'extrêmité orientale de l'Asie, les Chinois se croyoient si

ſupérieurs aux autres hommes, qu'ils traitoient de barbares toutes les nations de l'Univers. Ils avoient des idées fort extravagantes ſur l'étendue de leur Empire. Suppoſant la terre quarrée, & que la Chine, placée au centre, en occupoit la principale portion, ils releguoient les autres peuples dans les angles de ce prétendu quarré. Quand les vaiſſeaux Portugais aborderent pour la première fois à Canton, & que les Chinois conſentirent à traiter avec les Européens, ils commencerent à revenir de leurs anciens préjugés. Ils apprirent avec ſurpriſe qu'au-delà des Mers il y avoit d'autres hommes inſtruits de toutes ſortes de ſciences, & même de pluſieurs arts inconnus à la Chine. On ne peut exprimer quel fut leur étonnement, lorſqu'un Jéſuite, nommé *le P. Chavagnac*, leur montra pour la première fois un Mappemonde. Pluſieurs Lettrés étoient préſens : ils y chercherent la Chine, & prirent d'abord pour leur pays un des deux hémiſpheres. Comme ils ne connoiſſoient rien aux lettres ni aux figures qu'ils y voyoient tracés, un d'eux en demanda l'explication au Miſſionnaire : *Vous voyez l'Europe*, dit ce Pere, *l'Afrique & l'Aſie : voici la Perſe, les Indes, la Tartarie.... Où eſt donc la Chine*, s'écrierent-ils ? *C'eſt dans ce petit coin de terre*, répondit le Miſſionnaire. Saiſis d'étonnement, ils ſe regarderent les uns les autres, répétant pluſieurs fois ces mots : *Siao-te-kin*, elle eſt bien petite.

Deſcription de la Chine, T. II. p. 77.

Quoique les Chinois ſoient aujourd'hui déſabuſés de ces erreurs groſſières, ils ne

laiſſent pas d'avoir encore de grands préjugés. Il n'y a point de nation plus vaine, plus fière avec l'étranger, plus entêtée de ſon pays & de ſa prétendue ſupériorité. Ils ne trouvent rien de bien que ce qui ſe fait chez eux, ni rien de vrai que ce que leurs Docteurs ont enſeigné. Ils pourroient tirer de grandes lumières de nos artiſtes : mais ils négligent d'en profiter, ne voulant rien faire à la manière Européenne. Les Jéſuites, quoique ſecondés de l'autorité de l'Empereur, eurent toutes les peines du monde à engager les Architectes Chinois à leur bâtir une Egliſe ſur les deſſeins venus d'Europe. On n'a pu encore leur perſuader de changer la mauvaiſe forme de leurs navires, & d'en conſtruire de meilleurs, ſur les modèles qu'ils ont continuellement devant les yeux. En un mot, Ils ne veulent rien apprendre des autres peuples.

Les Chinois ſe piquent d'être plus polis & plus ſociables que les autres hommes, & l'on peut dire qu'à cet égard, la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes eſt mieux fondée. Il n'eſt point de nation dont les mœurs ſoient ſi douces. Les querelles ſont rares parmi eux, & les voies de fait leur ſont preſque inconnues. Le peuple eſt ici exempt de cette groſſièreté & de cette rudeſſe, qui par-tout ailleurs fait le caractère des petites gens. Que des muletiers ou des porte-faix ſe rencontrent, qu'ils viennent même à ſe croiſer dans un chemin étroit, au lieu de ſe quereller & de ſe battre, ils s'abordent poliment, ils

s'aident les uns les autres, & ils ne se séparent point sans se faire de profondes inclinations.

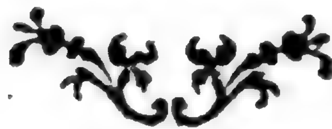
Quand on traite avec les Chinois, il faut se garder de toute précipitation, & d'une certaine vivacité turbulente qui veut tout emporter d'autorité. Ce peuple est froid & flegmatique ; la douceur le persuade, l'empressement le blesse. Un Chinois, dit le P. du Halde, n'écouteroit pas en un mois, ce qu'un François pourroit lui dire en une heure. Un Missionnaire exhortant un jour quelques prosélytes, & se laissant emporter à la chaleur de son zèle, un des auditeurs l'interrompit : *Pourquoi te fâches-tu*, lui dit-il gravement ? *Si ta cause est bonne, il n'est pas besoin de te mettre en colere.* Du Halde ubi supra.

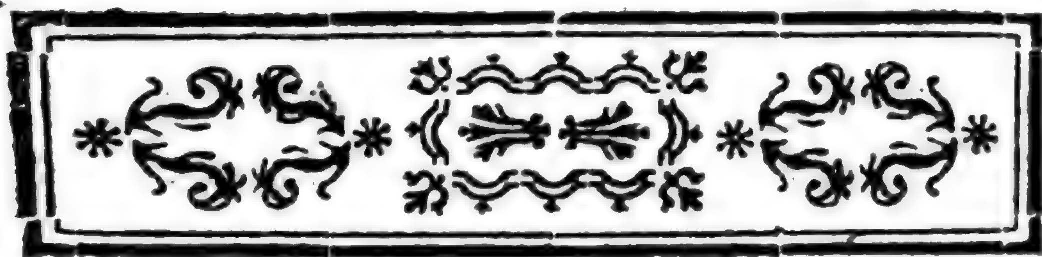
Le Chinois, quoique doux & flegmatique par tempérament, ne laisse pas d'être vindicatif, & même cruel quand on l'offense. Mais il est rare qu'il ait recours aux moyens violens. Il patiente, il dissimule avec l'aggresseur ; on diroit qu'il est insensible : mais si l'occasion se présente de perdre son ennemi, il la saisit avec chaleur, & tôt ou tard il trouve le moyen de se venger.

Ce peuple, élevé dès l'enfance dans la plus parfaite soumission envers ses parens, est naturellement porté à la même obéissance envers ses maîtres. Il chérit ses Mandarins, il adore ses Rois. Mais il veut à son tour en être aimé : s'il ne trouve point en eux le même amour, il murmure, il sent le joug, & cherche bientôt à le secouer. On diroit qu'il change de nature : il devient inquiet, séditieux, insolent,

La Chine, depuis douze siécles, a fourni plus d'exemples de révolutions que l'Angleterre.

Le Chinois est laborieux, actif, adroit dans les arts, quoique incapable de les porter à une certaine perfection; habile dans le commerce, mais infidéle & trompeur. L'intérêt est la passion dominante & le vice capital de ce peuple. Il n'est rien moins que brave : une poignée de Tartares l'a subjugué deux fois. Il est sobre, modeste & circonspect. La pudeur & la retenue sont des vertus presque générales parmi les Chinois: elles sont communes aux hommes aussi-bien qu'aux dames. Leur maintien est si composé, qu'un étranger qui ne jugera d'eux que par les dehors, croira que la vertu est la seule regle de leurs actions, & s'imaginera vivre parmi un peuple de sages. Il est vrai que dans le fond il ne sont pas meilleurs que les autres hommes; mais c'est toujours beaucoup qu'ils sachent si bien cacher leurs vices, & que la raison ait tant d'empire sur un peuple entier.





SIXIEME PARTIE.

ROYAUMES TRIBUTAIRES DE LA CHINE.

J'Ajouterai à l'Hiſtoire des Chinois la deſcription ſommaire des trois Royaumes, autrefois ſoumis à ce peuple, aujourd'hui tributaires de ſon Empire, & gouvernés à-peu-près par les mêmes Loix. Ces Royaumes ſont le Tonquin, la Cochinchine & la Corée. La connoiſſance des peuples qui les habitent appartient au ſujet que je traite, & l'Hiſtoire de ces mêmes peuples me paroît ſi étroitement liée avec celle des Chinois, que j'ai cru devoir le placer ici.



CHAPITRE PREMIER.

DU TONQUIN.

ARTICLE I.

Particularités concernant l'Hiſtoire ancienne des Tonquinois. Etat préſent de leur Monarchie. Forces du Royaume.

L'Origine des Tonquinois eſt ancienne: mais les premiers tems de leur Monarchie ſont d'une obſcurité impénétrable.

En effet, ces peuples ont ignoré pendant plusieurs siécles l'art de l'écriture, & les premières histoires qu'ils ont composées, depuis que l'usage des caractères s'est introduit parmi eux, ne sont qu'un tissu d'aventures & de traditions fort incertaines. Il paroît que leur nation est originairement différente de celle des Chinois. Ceux-ci les appellent *Mansos*, c'est-à-dire, *Barbares* : nom qu'ils donnent à tous les peuples étrangers. On observe que les Tonquinois ont beaucoup de ressemblance avec les Indiens, soit pour la manière de se nourrir & de s'habiller; soit pour d'autres usages particuliers, comme celui de noircir leurs dents & d'aller pieds nuds; soit pour la conformation de l'orteil droit, qui s'écarte des autres doigts du pied. Tout cela peut faire penser que le Tonquin a été originairement peuplé par une colonie d'Indiens.

Rélation de *Baron*, citée au II. Livre de l'Histoire Générale des Voyages.

Un des premiers Rois dont leur histoire fasse mention, est *Ding*, qui régnoit, dit-on, environ deux cens ans avant Jesus-Christ. Une troupe de brigands le plaça sur le trône. Les Historiens s'accordent peu sur les circonstances de son usurpation; mais tous conviennent que s'étant rendu odieux par ses violences, il fut massacré par ses sujets.

Baron. *Ibid.*

De longues guerres succéderent à cette révolution. Elles se terminerent par l'élection d'un Roi, nommé *Leday-han*. Les Chinois, sous le regne de ce Prince, entrerent à main armée dans le Royaume : c'est la première de leurs irruptions dont soit parlé dans les Annales du pays. Mais

il y a lieu de croire que long-tems auparavant ils avoient inquiété, & même soumis le Tonquin. Car dans le tems auquel on rapporte l'époque de l'usurpation de Ding, l'Empire de la Chine étoit dans un si haut dégré de puissance, que ses limites s'étendoient jusqu'au Royaume de Siam. Il n'est nullement probable que les Tonquinois ayent évité le joug, eux que le voisinage exposoit aux premiers efforts des conquérans. Leday-han, résista aux Chinois avec beaucoup de valeur, & les battit en plusieurs rencontres, mais sans pouvoir les chasser des postes qu'ils occupoient. Après sa mort les Tonquinois mirent sur le trône *Li-bal-vié*, homme très-entendu dans le métier de la guerre, & qui joignoit à un grand courage une expérience consommée. Il vainquit les Chinois dans plusieurs batailles, & il eut la gloire de les chasser du Tonquin.

La postérité de Li-bal-vié régna tranquillement pendant cinq ou six générations. Le dernier Roi de cette race n'ayant laissé qu'une fille, cette Princesse partagea son trône avec un Seigneur d'une famille puissante, qu'elle épousa. Un autre Seigneur, nommé *Ho*, conspira contre cette Reine, vainquit son mari dans une bataille, & s'empara du trône, après avoir fait égorger le Prince & la Princesse. Cette lâche perfidie, & quelques autres violences que commit l'Usurpateur, le rendirent si odieux, que ses sujets se révolterent contre lui. Le désespoir, plutôt que la prudence, leur inspira d'appeller à leur secours les Chinois, qui entrerent

Baron. *Ibid.*

dans le Tonquin avec une armée formidable. Le Tyran fut exterminé ; mais les peuples furent asservis par leurs propres libérateurs. Le Royaume fut obligé de se soumettre à la domination des Chinois, & de recevoir un Vice-roi de la même nation, qui changea l'ancienne forme du gouvernement, & qui introduisit dans le pays la plupart des loix & des coutumes chinoises.

Les Tonquinois supporterent d'abord assez tranquillement cette disgrace : mais l'amour de l'indépendance s'étant réveillé dans leur cœur, ils prirent les armes, & ils résolurent d'exterminer les oppresseurs de leur liberté. Un homme intrépide, nommé *Li*, se mit à la tête des révoltés, & fit passer au fil de l'épée tous les Chinois : leur chef même fut égorgé dans le tumulte. Les guerres civiles qui déchiroient la Chine dans ce même tems, empêcherent l'Empereur *Humveon* de tirer vengeance de cet attentat, & le forcerent de souscrire à une paix désavantageuse. *Li* fut couronné, & tout ce qu'obtinrent les Chinois, fut qu'à l'avenir les Rois du Tonquin se reconnoîtroient vassaux de l'Empereur de la Chine, & lui payeroient tous les trois ans un tribut.

Ce traité fut conclu vers l'an 1200 de Jesus-Christ, & les deux nations l'observent depuis plus de cinq cens ans avec une fidélité inviolable. De trois en trois ans les Tonquinois envoyent à Pe-kin des Ambassadeurs chargés de présenter le tribut, & de rendre hommage à l'Empereur. Ce tribut consiste en plusieurs présens

ſens, entre leſquels il y a des ſtatues d'or & d'argent, repréſentant des criminels qui ſemblent demander grace : & cela en mémoire de l'attentat commis anciennement contre le Vice-roi de l'Empereur. Les Chinois reçoivent ces Ambaſſadeurs avec beaucoup de pompe, moins par eſtime pour les Tonquinois, que pour donner plus de luſtre a la cérémonie de l'hommage. L'Empereur envoye auſſi des Ambaſſadeurs au Tonquin ; mais ſes Miniſtres ſe conduiſent avec beaucoup de hauteur dans cette Cour. Ils ne daignent point viſiter le Roi ; & quand ce Prince veut traiter avec eux, il eſt obligé de ſe tranſporter dans leur Palais. Les Rois du Tonquin ſont aſſujettis à un autre devoir. Lorſquils parviennent au Trône, ils doivent ſe faire confirmer par l'Empereur de la Chine, qui leur envoye le ſceau dont ils font uſage pendant leur regne.

Les deſcendans de *Li* occuperent le trône pendant deux ſiécles : enſuite on vit éclore d'étonnantes révolutions. Vers l'an 1400 de l'Ere Chrétienne, un ſimple pêcheur, nommé *Mark*, s'empara de l'autorité ſouveraine : mais bientôt après il fut détrôné par un autre aventurier appellé *Tring*. Celui-ci, dans la vue de couvrir ſon uſurpation, publia qu'il ne prenoit les armes que pour rétablir la famille de *Li* ſur le trône ; & en effet il fit couronner un jeune Prince de cette maiſon : mais il ſe réſerva l'autorité principale, ne laiſſant au jeune Monarque que l'ombre de la Royauté. Il prit le nom de *Chova* ou de *Général du Royaume*.

Tring avoit un beau-frere nommé *Hoaving*, fils du Gouverneur de la Province de *Tingwa*, à qui cet Usurpateur avoit les plus grandes obligations. Le Mandarin lui avoit remis dans les mains toutes les forces de son Gouvernement : ce qui contribua principalement au succès de ses entreprises. Pour surcroît de faveur il lui donna sa fille en mariage, & lui confia en mourant la tutelle d'un fils unique, qui étoit ce *Hoaving* dont on vient de parler. Ce jeune Seigneur souffrit impatiemment que *Tring*, son beau-frere & son tuteur, eût employé pour autrui les forces de son pere, au lieu de s'en servir pour le placer lui-même sur le trône. Il en conçut un tel ressentiment, qu'il refusa de prêter hommage au nouveau Roi, & il prit ouvertement les armes. Il s'empara de la Cochinchine, ancienne Province du Tonquin, & se fit proclamer *Chova* par ses troupes, prenant le même titre que son beau-frere. Ces deux *Généraux* régnerent avec une autorité absolue, l'un dans le Tonquin, l'autre dans la Cochinchine, & se firent, tant qu'ils vécurent, une longue guerre dont les succès furent balancés. Ils laisserent à leurs enfans le titre de *Chova*, & leurs descendans en jouissent encore aujourd'hui dans ces deux Royaumes. Pour ne parler ici que du Tonquin, on y reconnoît deux Souverains, l'un titulaire, l'autre réel. Le premier porte le titre de *Bova*, qui signifie *Roi*, ou *Empereur* : c'est le nom qu'on donne au Chef de la Maison Royale de *Li*, qui jouit en apparence de tous les hon-

neurs du trône, mais ſans en exercer les fonctions. L'autre s'appelle *Chova* : c'eſt en lui que réſide le pouvoir réel de la royauté. Il fait la paix & la guerre : il crée ou abroge les loix : il rend la juſtice : il diſpoſe des charges : il regle les impoſitions & les taxes publiques : en un mot, il exerce preſque tous les droits de la ſouveraineté. Les Européens lui donnent même le nom de *Roi* ; & pour établir quelque différence entre lui & le *Bova*, ils donnent à ce dernier le titre d'Empereur.

Il y a environ deux cens ans que cette forme ſingulière d'adminiſtration ſubſiſte au Tonquin. La dignité de *Chova* eſt héréditaire. Dans le cours naturel, l'aîné des fils ſuccéde au *Généralat*. Mais cet ordre eſt quelquefois troublé par l'ambition des autres Princes ; & leurs entrepriſes ont excité plus d'une guerre funeſte ; ce qui fait dire, comme en proverbe, que la mort de mille *Bova* eſt moins dangereuſe pour le Royaume que celle d'un ſeul *Chova*.

La ſucceſſion du *Bova* eſt toujours incertaine. Lorſqu'il laiſſe pluſieurs fils, le *Chova* nomme pour ſucceſſeur celui qu'il veut, & peut même élever au Trône quelque Prince collatéral, comme le frere ou le neveu du feu Roi. Mais la conſtitution de l'Etat exige que la Couronne ſoit toujours conférée à un Prince de la Maiſon de *Li*.

Le *Chova* partage les ſoins de l'adminiſtration civile avec des Magiſtrats & des Miniſtres entièrement ſoumis à ſes volontés. Chaque Province du Royaume a ſon

Gouverneur particulier. Le Gouverneur a pour Lieutenant un Mandarin chargé de rendre la juſtice & de veiller à l'obſervation des loix. Dans chaque Province il y a pluſieurs Tribunaux, l'un deſquels eſt indépendant du Gouverneur, & reſſortit immédiatement au Conſeil ſouverain du Prince. Toutes les affaires criminelles ſont portées au Tribunal du Gouverneur. Il juge ſans appel les délits ordinaires : mais s'il inflige une peine capitale, il ne peut faire exécuter la ſentence, à moins qu'elle n'ait été confirmée par le *Chova*.

Les Tonquinois ont retenu la plupart des Loix Chinoiſes, introduites dans leur pays au tems de la dernière conquête, c'eſt-à-dire, vers le douzième ſiécle de l'Ere Chrétienne. Ces loix compoſent le droit commun du Tonquin. Cependant ils ont auſſi quelques conſtitutions particulières, & l'on remarque même dans pluſieurs de leurs anciennes loix, plus de juſtice que dans certaines coutumes de la Chine. Telle eſt la loi qui leur défend de noyer ou d'expoſer les enfans : uſage barbare qui eſt toléré parmi les Chinois. Mais d'un autre côté, il s'eſt gliſſé un tel abus dans la plupart des Tribunaux de Juſtice, qu'il n'eſt preſque point de crime dont on ne ſe procure l'impunité pour de l'argent.

Baron. *Ibid.*

Le *Bova* vit enfermé dans ſon Palais : ſa Cour eſt preſque déſerte. Les Grands ne peuvent le viſiter que deux fois le mois, le premier & le quinzième jour de la lune. Au contraire la Cour du *Chova* eſt toujours nombreuſe. Tous les matins il reçoit

l'hommage des Miniſtres, des Courtiſans & des principaux Seigneurs du Royaume, qui ſe rendent à ſon Palais dès la pointe du jour.

Le *Chova* entretient un grand nombre de concubines : mais il n'a coutume de ſe marier que dans les dernières années de ſa vie, c'eſt-à-dire, dans un âge où il n'a plus eſpérance d'avoir d'enfans. Il épouſe toujours une Princeſſe de la famille royale. Le rang de cette femme eſt ſupérieur à celui de toutes les concubines, & on lui donne le titre de *mere du pays.* Celle des concubines qui donne le premier fils au *Chova*, eſt traitée avec beaucoup de diſtinction ; mais toujours avec moins d'égards que la Princeſſe qui a le rang d'épouſe. Les autres concubines qui deviennent meres, reçoivent le titre de *Dueba*, qui ſignifie *excellente femme.* L'aîné des fils du *Chova* s'appelle *Chura*, c'eſt-à-dire *jeune Général.* Il a une Cour particulière, composée d'un grand nombre d'Officiers. Les autres fils reçoivent le nom de *Ducong*, qui veut dire *excellent homme* ; & les filles celui de *Batua*, qui répond au titre de *Princeſſe.*

Le Royaume de Tonquin entretient ordinairement une armée de cent cinquante mille hommes, parmi leſquels on compte huit à dix mille cavaliers. Dans les beſoins extraordinaires cette armée s'augmente du double. Mais les Tonquinois ſont de mauvais ſoldats ; ce qu'on peut attribuer à deux cauſes : premièrement au caractère efféminé de leurs chefs, qu'on choiſit ordinairement parmi les Eunuques de la Cour : ſecondement au défaut des récompenſes

militaires. L'argent ou la protection sont les seules voies qui conduisent à l'avancement : le courage n'obtient aucunes distinctions, & il est presque sans exemple qu'on éleve un soldat au-dessus de son premier grade. Rien ne prouve mieux la lâcheté de ces troupes, & la foiblesse réelle des armées du Tonquin, qu'une lettre que le Roi du pays écrivit en 1647 à la Compagnie Hollandoise. Ce Prince étoit alors en guerre avec les habitans de *Kuvinam*, nation voisine du Tonquin. Il eut recours à l'assistance des Hollandois, auxquels il demanda un secours de deux cens hommes & de trois navires. Sa lettre commençoit ainsi : *J'ai trois cens mille soldats, deux mille éléphans, dix mille cavaliers bien aguerris, mille galeres, cinq mille canons de fer, trente mille arquebuses & mille pièces d'artillerie de bronze.* Après avoir fait l'orgueilleux étalage de toutes ses forces, il concluoit par demander avec instance le foible secours dont j'ai parlé, témoignant qu'il en avoit besoin pour résister aux puissans efforts de ses ennemis.

Salmon, *Etat du Tonquin.*

Les forces navales du Tonquin consistent dans un assez grand nombre de galeres, de bateaux & de barques de différente grandeur, plus propres à naviger le long des côtes ou sur les rivières, qu'à entreprendre des voyages de long cours. Les pius grands de ces bâtimens n'ont qu'un canon de quatre livres de balle, qu'on place à la proue. Ils sont dépourvus de mâts, & la manœuvre ne se fait qu'avec le secours des rameurs.

Les Tonquinois ont une singulière mé-

thode de faire la guerre. Leurs armées s'assemblent avec une promptitude incroyable: elles marchent fièrement : elles campent avec appareil ; mais elles ne cherchent ni à faire des siéges , ni à livrer des combats. Elles passent le tems à se retrancher devant l'ennemi , à considérer les murs des villes , à se ranger en bataille & à faire divers autres mouvemens. On les prendroit pour des armées de parade. Si une maladie légere emporte quelques soldats , tous les autres se rebutent , & l'armée se dissipe avec la même promptitude qu'elle s'est assemblée.

ARTICLE II.

Situation , étendue & division du Tonquin. Climat , terroir , productions du pays.

LE Royaume de Tonquin a pour bornes à l'Est & au Nord l'Empire de la Chine : à l'Ouest les pays de *Laos* & de *Bowes* , deux petits Royaumes qui confinent à l'Etat de Siam au Sud : & au Sud-est la Cochinchine. Tavernier le fait aussi grand que la France : Baron prétend qu'il n'a guères plus d'étendue que le Portugal , mais qu'on y compte quatre fois autant d'habitans.

Ce Royaume est situé le long d'un golphe qui a trente lieues dans sa plus grande largeur. On trouve vers le milieu de cette baye quarante-six brasses d'eau : par-tout le fond est bon , & l'on peut y mouiller avec sureté.

A l'extrêmité du golphe on rencontre

plusieurs petites Isles, dont la principale s'appelle *Twon-bene* en langue du pays : les Hollandois lui ont donné le nom d'*Isle des Brigands*. Cette Isle est située au dix-neuvième dégré 15 minutes, latitude du Nord. Elle a une lieue & demie de longueur, sur une demi-lieue de large. Le Gouvernement y a établi une douane, dont le produit monte à un million de Risdales. Au voisinage de cette Isle sont deux petites bayes, dans la plus septentrionale desquelles on trouve des perles, dont la pêche appartient au Roi.

Salmon, *Etat du Tonquin.*

Le Royaume de Tonquin se divise en huis contrées ou Provinces. 1°. La *contrée d'Orient* : elle est bornée au Midi par le golphe de Tonquin. C'est une grande Province : on y compte plusieurs Isles. Ses terres sont basses, fertiles en pâturages & en ris. Ses peuples s'adonnent principalement à la pêche. La capitale du pays s'appelle *Hean*, ville peu considérable. C'est-là que le Gouverneur de la Province fait sa résidence. 2°. La *contrée d'Occident* : c'est un pays plat, rempli d'excellens pâturages & semé de quelques arbres. 3°. La *contrée du Sud* : elle renferme une Isle de figure triangulaire, formée en partie par la mer & en partie par les deux bras d'un grand fleuve, appellé *Songkoi*, c'est-à-dire, *grande rivière*. Son terrein est bas, fort sujet à être inondé, & par cette raison très-fertile en ris. 4°. La *contrée du Nord* : c'est une Province très-vaste, qui comprend presque toute la partie septentrionale du Tonquin. Du côté du Levant elle est contigue à la Chine. Ses plaines sont fertiles

& agréablement diversifiées par des bois & par des montagnes, où l'on trouve une grande quantité d'éléphans sauvages. Ce pays produit beaucoup de soye & de vernis. 5°. La *contrée de Tenan*, qui confine du côté de l'Orient & du Midi à la Chine. C'est une Province très-petite, dont le principal produit consiste en ris 6°. La *contrée de Tenhoa* ou *Tingwa*: elle est bornée au levant par un des bras du *Songkoi*; & au Midi par le golphe de Tonquin. Ses habitans s'exercent principalement à la pêche, & font un grand commerce de poisson salé. 7°. La *contrée de Ngeam* : cette Province touche à la Cochinchine du côté du Couchant : son étendue est très-vaste. Les bestiaux y abondent à cause de la fertilité des pâturages: on y fait aussi une grande récolte de ris. Comme cette Province est frontière de la Cochinchine, on y entretient toujours un bon corps de troupes distribuées en divers quartiers. 8°. La *contrée de Chacho* ou de *Checo* : elle est située au cœur du Royaume dans le sein des sept Provinces dont on vient de parler. C'est un pays rempli de bois, de campagnes fertiles, & de collines cultivées. Ses terres sont jaunes & très-abondantes en ris. On y trouve du vernis: on y recueille plus de soye que dans aucune autre Province, & il n'est point de si riche contrée dans le Tonquin.

Cette dernière Province donne son nom à la ville de *Cacho*, qui est la capitale du Royaume. C'est presque la seule ville du Tonquin qui mérite quelque considération. Elle est située au ving-unième degré

de latitude ſeptentrionale, à quarante lieues de la Mer : Baron la met au rang des plus fameuſes villes de l'Aſie, ſoit pour ſon étendue, ſoit pour le nombre de ſes habitans. Le concours du peuple y eſt ſi prodigieux, ſur-tout le premier & le quinzième jour de la lune, qui ſont les jours de marché, que les rues, quoique fort larges, peuvent à peine contenir la multitude des paſſans. Il eſt vrai que les habitans des villages voiſins, qui ces jour-là apportent leurs denrées à *Cacho*, contribuent beaucoup à cette affluence extraordinaire. Du reſte, il regne beaucoup d'ordre dans ces marchés : chaque denrée ſe vend dans des halles particulières qui appartiennent à différens villages, dont les habitans ſeuls ont droit d'y étaler leurs denrées.

Les maiſons de *Cacho* n'ont rien de remarquable, ſi l'on excepte le Palais du *Chova*, édifice très-vaſte, ſitué au centre de la ville & environné d'une bonne muraille. Son enceinte renferme un grand nombre de bâtimens à deux étages, dont les portes & la façade ont quelque choſe de grand & de majeſtueux. Les appartemens du *Chova* & ceux de ſes femmes ſont ſuperbement décorés. L'or & le vernis y éclatent de toutes parts. Dans la première cour il y a de vaſtes écuries pour les chevaux & pour les éléphans du Prince. Le Palais eſt terminé par de magnifiques jardins.

Toutes les maiſons des particuliers ſont bâties de bois & de terre. La plupart n'ont qu'un étage. Il n'y a que les comptoirs étrangers qui ſoient conſtruits de brique,

Ces derniers bâtimens, quoique d'une architecture très-commune, ne laissent pas de figurer avec avantage parmi un si grand nombre de chaumières. On voit à *Cacho* les restes d'un vieux Palais de marbre, qui, à en juger par ses ruines, doit avoir été un des plus superbes édifices de l'Orient. On prétend qu'il fut construit par *Li-bal-vié* : sa circonférence embrassoit, dit-on, six ou sept milles. Ce Palais a été presque entièrement détruit pendant les guerres civiles. On y voit encore quelques cours pavées de marbre, & quelques débris d'arcades & de portiques.

Baron, *ubi supra.*

Il y a à *Cacho* un Arsenal assez bien pourvu d'artillerie & d'autres munitions de guerre. Il est bâti sur le bord de *Songkoi*. Ce fleuve prend sa source dans la Chine, d'où il se répand dans le Tonquin. Après un fort long cours, dit Baron, il se décharge par huit ou neuf embouchures dans la baye de Hainan. Dampierre ne lui donne que deux embouchures ou deux bras, dont l'un s'appelle *Rokbo*, & l'autre *Domea*. Celui-ci est beaucoup plus large & plus profond que l'autre. Les vaisseaux d'Europe arrivent au Tonquin par le canal de *Domea*, qui, vers son embouchure, a environ deux milles de largeur. On ne peut entrer dans ce canal que dans un tems calme & à la faveur du flux. Le fond est si sabloneux & si mauvais, qu'on est obligé de se faire conduire par un pilote du pays. Après avoir fait environ trente milles sur la rivière, on arrive à une ville nommée *Domea*, qui donne son nom à ce canal. C'est la première ville qui s'offre

Dampierre cité par Salmon, dans *l'Etat du Tonquin.*

aux étrangers de ce côté-là. Elle est bâtie sur la rive droite du fleuve. Les Hollandois ont coutume de jetter l'ancre dans son port : les Anglois mouillent un peu plus loin, dans un lieu où le courant est moins rapide. Dès que les habitans de *Domea* & des villages voisins, voyent arriver un bâtiment d'Europe, ils construisent à la hâte plusieurs cabanes pour les louer aux passagers. Ces cabanes sont pourvues de toutes les commodités nécessaires ; &, si l'on en croit le voyageur que j'ai cité, les Tonquinois y laissent leurs femmes pour servir les étrangers & même pour contribuer à leurs plaisirs, ne faisant aucune difficulté de les prostituer pour quelques mois, moyennant une somme d'argent.

Dampierre, *ibid.*

Quant au climat de Tonquin, comme ce pays est situé sous le Tropique, l'air y est sujet à de grandes révolutions. Cependant on n'y distingue proprement que deux saisons, l'une séche, & l'autre pluvieuse. La première est la plus agréable : elle dure depuis le mois de Septembre jusqu'au mois de Mars. Pendant ce tems le vent du Nord souffle sans interruption, & alors le climat est sain & tempéré. Néanmoins les mois de Janvier & de Février sont souvent très-froids, quoiqu'on ne voye jamais de neige ni de glaces. La saison pluvieuse commence au mois d'Avril, & finit avec le mois d'Août. Durant ce tems le vent du Sud se fait sentir continuellement. Les trois premiers mois de cette saison sont très-mal sains, soit à cause des pluyes excessives qui tombent & qui sont accompagnées de brouillars épais,

ſoit parce que le ſoleil arrive alors à ſon zénith. Dans le cours de Juin, de Juillet & d'Août, il fait des chaleurs inſupportables. Cependant la campagne eſt alors très-belle ; & les plaines couvertes de riches moiſſons & d'arbres chargés de fruits, offrent un ſpectacle admirable.

Les plus beaux mois de l'année ſont Septembre, Octobre, Novembre & Décembre, ſi ce n'eſt que des vents impétueux, appellés *Typhons* par les Aſiatiques, & connus en Europe ſous le nom d'*ouragans*, ſe font ſentir alors & exercent quelquefois de terribles ravages ſur la côte du Tonquin & dans les Mers voiſines.

Comme les terres de ce Royaume ſont fort baſſes, principalement vers la Mer, elles ſont ſujettes à de grandes inondations dans le tems des pluyes ; & quand ces inondations ſont trop abondantes, les gens de la campagne ſouffrent beaucoup. D'un autre côté, ſi les pluyes néceſſaires pour la culture du ris viennent à manquer, une horrible famine ſe fait ſentir dans le pays, & telle eſt quelquefois la miſere du peuple, que les peres ſe trouvent réduits à vendre leurs propres enfans, pour avoir de quoi ſubſiſter. Salmon obſerve que cette barbare coutume eſt aſſez ordinaire dans pluſieurs autres pays des Indes ; mais qu'elle eſt beaucoup plus rare au Tonquin que dans les côtes de Malabar & de Coromandel.

Le même Auteur nous apprend que vers les côtes du Tonquin la Mer a dans ſon flux & ſon reflux des variations abſolument inconnues dans nos Mers d'Europe.

L'un & l'autre n'arrive qu'une fois dans l'eſpace de vingt-quatre heures : la Mer eſt douze heures à monter, & le flux n'eſt ſenſible que durant deux quartiers de lune, tandis qu'il ſe fait à peine obſerver pendant les deux autres quartiers. Dans les hautes marées, qui durent quatorze jours, l'eau commence à croître lorſque la lune ſe leve ; au lieu que dans les baſſes marées, qui ſont auſſi de quatorze jours, le flux ne commence que lorſque la lune ceſſe d'éclairer l'horiſon. Quand la lune paſſe par les ſignes ſeptentrionaux du Zodiaque, on remarque de grandes variations dans les marées, qui tantôt ſont plus hautes & tantôt plus baſſes : au contraire, lorſqu'elle a paſſé la ligne équinoxiale & qu'elle parcourt les ſignes méridionaux, les marées ſont égales. J'ai cru que le Lecteur ne ſeroit point fâché de trouver ici ces obſervations, que M. Salmon a tirées des *Tranſactions philoſophiques*.

Le terroir du Royaume eſt excellent : d'ailleurs le pays eſt arroſé de quantité de canaux qui fertiliſent les terres. Ainſi il n'y a point lieu de douter que le Tonquin ne fût capable de produire toutes ſortes de grains & de fruits. Mais comme le ris eſt la principale nourriture de ſes nombreux habitans, ils s'adonnent preſque uniquement à la culture de ce grain. Dans les années ordinaires il s'en fait deux récoltes. On ne voit dans ces contrées ni raiſin ni bled.

Baron aſſure que les oranges ſont ici de meilleur goût que dans tout autre pays de l'Orient. Les *Guaves*, les *Papays*, les

Bancous, le *Li chi*, l'*Areka*, le *Mite*, l'*Anana*, & d'autres fruits Indiens ſont très-communs dans ce pays. On y trouve auſſi des fleurs de pluſieurs eſpèces, quoiqu'en général les Tonquinois s'appliquent peu à les cultiver. Le lys & le jaſmin ſont d'une grande beauté. Il croît dans les jardins une eſpèce de capre dont l'odeur eſt admirable & ſe conſerve quinze jours après que la fleur a été cueillie. Si l'on en croit Baron, ſon parfum eſt plus délicat que celui de toutes les fleurs que nous connoiſſons. Cette capre fait les délices des Dames, & c'eſt un des principaux ornemens de leur parure.

Le Royaume ne produit point de mines d'or ni d'argent, ou s'il en produit, les Tonquinois n'ont point encore trouvé le ſecret de les découvrir. L'argent leur vient des Anglois & des Hollandois. Ils tirent l'or de la Chine. Ils ont des mines abondantes de fer & de plomb.

Les vers à ſoye ſont une des plus riches productions du Tonquin. La ſoye eſt ſi commune dans le pays, qu'elle n'eſt guères plus chere que le coton. Ainſi les pauvres s'en habillent comme les riches. Les cannes de ſucre y croiſſent avec ſuccès : mais les Tonquinois, comme tous les autres Orientaux, ignorent l'art de le rafiner.

On trouve auſſi dans le pays une plante qui reſſemble aſſez au Thé Chinois. Il y en a deux eſpèces. L'une s'appelle *Chia-bang* : on fait bouillir ſes feuilles. L'autre ſe nomme *Chia vay* : ſa feuille eſt inutile ; mais ont fait ſecher & rôtir ſa fleur, &,

l'infusant dans de l'eau, on en compose une liqueur fort agréable.

Les montagnes & les bois produisent ici une grande quantité d'éléphans. Les chevaux sont rares, & l'espèce en est petite. On trouve beaucoup de bœufs, de vaches, de pourceaux & d'autres animaux domestiques. Les tigres & les cerfs sont en petit nombre : on ne voit point de lions. Les liévres sont peu communs : mais les oiseaux sauvages & domestiques se trouvent abondamment.

Le Tonquin produit beaucoup de souris d'une forme assez extraordinaire. Ce ne sont point les chats qui leur font la guerre, mais on exerce les chiens à cette chasse; & on ne les employe guères à d'autres exercices.

Le pays est fort incommodé des mouches & des insectes, principalement des fourmis blanches, vermine très-commune dans toutes les Indes.

ARTICLE III.

Sciences du Tonquin. Arts méchaniques. Commerce & Monnoyes.

LEs habitans du Tonquin doivent aux Chinois, leurs anciens maîtres, la plupart des sciences & des arts qu'ils cultivent. Tous leurs Savans sont gradués, & ils en distinguent trois ordres, à l'exemple de leurs voisins. Il est nécessaire de passer par ces grades pour parvenir à la Magistrature & aux autres charges de l'Etat.

Dampierre prétend que leur langue a plusieurs rapports avec le langage vulgaire des Chinois, & que ces rapports seroient encore plus sensibles, si les Tonquinois serroient moins les dents, & ne parloient pas de la gorge. Leur ton est une espèce de chant. Leur langue est remplie d'une infinité de monosyllabes dont un seul exprime quelquefois onze ou douze choses différentes ; de manière que le sens n'est déterminé que par la différence des inflexions de la voix. Le peuple & la Cour parlent le même langage : mais, dans les matières savantes, on employe la langue Chinoise. Il est faux que la langue Malaye se parle au Tonquin, comme Tavernier l'a avancé. Cet Ecrivain a débité quantité de fables au sujet de ce Royaume & des autres pays qu'il dit avoir vus.

Les Tonquinois font une étude particulière de la Morale. Ils la puisent dans les mêmes sources que les Chinois, c'est-à-dire, dans les ouvrages philosophiques de Confucius. Ils sont peu versés dans les mathématiques & dans l'astronomie. Il n'y a point d'écoles publiques dans le Royaume : chacun fait instruire ses enfans en particulier. L'art de la Médecine se réduit parmi eux à la connoissance des simples. Le feu & les ventouses sont des remedes qu'on employe ici dans la plupart des maladies : ils se servent de calebasses au lieu de verres. La saignée se pratique rarement : elle se fait au front avec un os de poisson dont la forme ressemble assez à la flamme de nos maréchaux. On l'applique sur la veine, en frappant dessus avec le doigt,

& le ſang coule auſſi-tôt. La fiévre, la dyſenterie, la jauniſſe & la petite vérole, ſont des maladies très-communes au Tonquin. On les guérit avec des breuvages de différentes eſpèces, & ſur-tout avec la diette. La peſte, la gravelle & la goutte, ſont de maux preſque inconnus.

Ces peuples ſont aſſez adroits dans les arts méchaniques. Ils ont de bonnes Manufactures de ſoye, de poterie, & de papier. Ils font des ouvrages de vernis aſſez eſtimés : ils travaillent avec induſtrie le fer & le bois : ils connoiſſent la fonte des métaux : ils ſavent même fabriquer l'artillerie; mais ils ne tirent que de foibles avantages de tous ces arts, faute d'eſprit & d'intelligence pour les faire valoir audehors. La proximité de la Chine les mettroit à portée de trafiquer dans ce vaſte Empire & d'en rapporter pluſieurs marchandiſes qu'ils vendroient avec avantage à l'étranger. Il ne leur ſeroit guère moins difficile d'attirer dans leur golphe les vaiſſeaux d'Europe & des Indes. Mais des défiances mal entendues éloignent le Gouvernement de toute communication intime avec l'étranger; & la crainte d'un péril éloigné & même imaginaire, fait renoncer à des avantages prochains & réels. Le commerce eſt ſi peu floriſſant dans ce Royaume, qu'il ne s'y trouve pas un ſeul négociant qui ait dans ſes magaſins pour deux mille écus de marchandiſes. Les Hollandois & les Chinois font le principal commerce du pays : ils en tirent des ſoyes crues & filées, qu'ils tranſportent au Japon. Les Anglois y achetent

aussi beaucoup de soyes travaillées.

Il ne paroît pas que les Tonquinois ayent d'espèces marquées au coin de leur pays. Ils se servent des monnoyes étrangères, principalement des pièces de cuivre qu'ils tirent de la Chine, & qu'ils achetent avec de l'argent : échange d'autant plus désavantageux, que la marque de ces pièces étrangères venant à s'altérer avec le tems, elles cessent d'avoir cours & deviennent presque inutiles.

ARTICLE IV.

Portrait des Tonquinois. Loix & Coutumes du Pays.

LEs Tonquinois sont d'une taille médiocre, mais assez bien proportionnée; d'une constitution peu robuste; le teint bazanné & tirant sur le jaune, mais moins noir que celui des Chinois & des Japonnois. Ils ont les narines moins ouvertes, & le visage plus rond que les Chinois. Leurs cheveux sont noirs, bien fournis, & ils les laissent flotter sur les épaules. Ils naissent presque tous avec de très-belles dents : mais à peine ont-ils atteint l'âge de puberté qu'ils se les noircissent. Ils employent pour cela une composition corrosive & même vénéneuse, qui leur cause un tel dégoût qu'ils sont quelquefois trois ou quatre jours sans pouvoir manger. La raison qu'ils apportent pour justifier cette bizarre coutume, c'est qu'ils ne veulent point ressembler aux

Salmon, Ibid. bêtes, qui ont presque toutes les dents fort blanches.

Leurs habits consistent en de longues robes, peu différentes de celles des Chinois. Une ancienne loi leur ordonne d'aller nuds pieds : cependant les Lettrés ont droit de porter des sandales, & depuis quelques années plusieurs personnes s'arrogent le même privilège. La coutume des Grands est de laisser croître leurs ongles : ce qui passe chez eux pour une distinction qui n'appartient qu'aux gens de qualité.

Baron, *ubi supra.* Les Tonquinois sont inconstans, superstitieux, adonnés à l'intempérance & au sommeil. Leur humeur est assez douce ; mais ils sont médisans & envieux. Ils ont une estime aveugle pour leur patrie, & un mépris souverain pour tous les autres peuples. Ils traitent de fables tout ce qu'on leur raconte de merveilleux concernant les autres pays.

La civilité chinoise s'est introduite parmi eux : mais ils sont un peu moins esclaves des cérémonies & des complimens. Leur coutume est de se visiter de grand matin. C'est une incivilité d'arriver tard dans une maison, & sur-tout de s'y présenter vers l'heure du dîner. Les grands Seigneurs choisissent eux-mêmes le matin pour faire leur cour. Ils assistent au lever du Prince ; ils visitent les Ministres, & à huit heures tous leurs devoirs doivent être rendus. Ils retournent alors dans leurs maisons & ils vaquent aux affaires domestiques. Le reste de la matinée, principalement l'heure qui précéde le dîner, est

consacrée au repos, comme une préparation convenable pour rendre la réfection plus salutaire. Leur conversation est gaie, & ils ont soin d'en écarter tous les sujets tristes. C'est par cette raison qu'ils visitent rarement les malades, & qu'ils se gardent bien de les entretenir de leurs maux. On aime mieux laisser mourir ses parens & ses amis sans testament, que de les avertir de leur état: cet avis passeroit pour une incivilité & même pour une offense. L'usage veut qu'on présente du bétel à celui qui rend la visite, à moins qu'il ne soit d'un rang trop supérieur. Le *Bétel* est une plante qui se mâche: on en fait grand cas dans toutes les Indes. Il rougit les dents & les lévres, & il provoque une salivation qui paroît sanglante. Ils ont coutume de l'enfermer dans des boîtes très-propres, de laque rouge ou noir, & quelquefois d'or.

Les Tonquinois, si l'on en croit Baron leur compatriote, sont les plus gourmands de tous les hommes. Ils mangent avec une telle avidité, qu'ils ne se permettent pas la moindre distraction. Si on leur fait une question losqu'ils sont à table, ils refusent d'y répondre. Cependant le même Auteur assure, que cette voracité n'est ordinaire que parmi le peuple: les gens de qualité mangent avec plus de retenue: mais ils sont fort adonnés à l'yvrognerie, vice plus rare parmi le peuple. Dans les repas qu'ils se donnent, l'usage est qu'on demande auparavant à chaque convive la liste des mets qu'ils désire, afin que tout le monde soit servi selon son goût.

Leurs alimens ſont préparés & ſervis avec beaucoup de propreté : on parfume les tables, & même les viandes. Les mets les plus uſités ſont les ris, qu'on apprête de pluſieurs manières, les racines & les légumes, les œufs, le poiſſon, les grenouilles, toutes ſortes d'oiſeaux ſauvages & domeſtiques, la chair de porc, le bœuf, le bufle, le chevreau, le cheval, &, ſi l'on en croit Salmon, le chien & le chat ; à quoi Tavernier ajoute la ſouris : mais Baron s'inſcrit en faux contre ſon récit. Le peuple vit principalement de ris, de poiſſon ſalé & de légumes. On ne ſert ni ſerviettes ni nappes : on prend les viandes avec deux petits bâtons qui tiennent lieu de fourchettes. Toutes les viandes ſont coupées lorſqu'on les met ſur la table, & on les ſert dans de petits plats de porcelaine, ou de terre commune. La boiſſon ordinaire du peuple eſt le thé : les gens aiſés y mêlent de l'*Arak*, qui eſt une liqueur forte, dont ils font grand cas. L'uſage du pays eſt de manger quatre fois par jour.

Tavernier a tort de repréſenter les Tonquinois comme un peuple laborieux & actif. Cet éloge convient tout au plus Baron, *Ibid.* aux femmes. Pour ce qui eſt des hommes, ils ſont voluptueux & pareſſeux : la pauvreté ſeule les force au travail. Le chant & la danſe ſont leurs plus chers amuſemens : ils y employent toutes les ſoirées, & ſouvent une bonne partie de la nuit. Dans toutes les maiſons des grands Seigneurs, il y a une ſalle deſtinée à ces paſſe-tems. Les villages mêmes ont des

maisons de chant, où les habitans s'assemblent les jours de fêtes. On y joue des farces mêlées de chants & de danses. Les acteurs son au nombre de quatre ou cinq. La partie de la danse est toujours exécutée par des femmes, qui chantent aussi quelquefois. L'action est souvent interrompue par un bouffon qui, par ces bons mots & ses gestes comiques, tâche de faire rire les spectateurs. Leurs chants roulent sur cinq ou six airs : les paroles contiennent l'éloge de leurs Rois & de leurs héros : on y mêle ordinairement quelques couplets de galanterie. Ils ont une espèce de danse assez particulière. Une femme se présente sur le théâtre, ayant sur la tête un bassin rempli de petites lampes : elle saute avec une légéreté surprenante, & elle fait toutes sortes de mouvemens, sans qu'aucune des lampes tombe ou se dérange. Cet exercice dure quelquefois une demi-heure. Il y a aussi des femmes qui dansent sur la corde. Les Tonquinois ont plusieurs instrumens de musique, des trompettes, des timbales de cuivre, des hautbois & des guittares, & différentes sortes de violons.

Les grands Seigneurs se plaisent beaucoup à faire combattre les cocqs : c'est un divertissement très-commun à la Cour. Ils les mettent aux prises avec les coqs du *Chova*, qui sortent toujours victorieux du combat. Ces défis, accompagnés d'une gageure, coutent quelquefois des sommes considérables aux courtisans. La pêche est un autre amusement très-recherché au Tonquin. Le plaisir de la chasse leur est

à peine connu, parce que le gibier est fort rare, & qu'il y a peu de forêts dans le Royaume.

L'humeur voluptueuse de ce peuple a extrêmement multiplié les fêtes dans le pays. Il y en a deux solemnelles, dont l'une se célébre au retour du nouvel an, qui commence au Tonquin dans la nouvelle lune la plus proche de la fin de Janvier, & quelquefois trois ou quatre jours plutôt. Cette fête est de douze jours, suivant Salmon; Baron la fait durer pendant un mois. Le premier jour se passe fort tristement: toutes les maisons sont fermées: chacun reste chez soi par superstition, de peur de rencontrer quelque objet sinistre, qui porte malheur tout le reste de l'année. Le lendemain on se visite, & c'est alors que les plaisirs commencent. On éleve dans toutes les rues des théâtres destinés à diverses représentations; l'air retentit des instrumens de musique: la joie & le libertinage sont portés aux derniers excès. Toutes les affaires publiques & particulières sont suspendues: le grand sceau de l'État est mis dans une boîte pour un mois: on ferme les Tribunaux de Justice: les créanciers ne peuvent poursuivre leurs débiteurs: les vols, les violences & d'autres crimes demeurent impunis.

La seconde fête arrive dans la sixième lune, un peu après la première récolte. On la célebre avec la même gayeté. Il y a outre cela dans chaque mois deux fêtes solemnelles, l'une au commencement, l'autre au quinzième jour de la lune. La

dévotion

dévotion a un peu plus de part à ces deux fêtes : on offre à ses ancêtres des sacrifices qui consistent à porter des viandes sur leur tombeau. Les grands célebrent aussi avec beaucoup de pompe le jour de leur nativité. Baron parle de deux autres fêtes, dont l'une se nomme *Can-ja*, & l'autre *Thecki-da* : dans la première le Bova donne sa bénédiction aux campagnes, & laboure solemnellement quelques sillons. Les Monarques du Tonquin ont emprunté cet usage des Empereurs Chinois. Ils se préparent à cette fête par des jeûnes & par des prières. Le Thecki-da est une espèce d'exorcisme, en vertu duquel on croit bannir du pays tous les esprits mal-faisans. Toute la milice a droit d'assister à cette fète : mais par cette même raison il est défendu au Bova de s'y trouver, de peur qu'il ne soit tenté de profiter de cette occasion, pour recouvrer l'autorité que les Chovas ont usurpée sur ses ancêtres.

Le Tonquinois joint à un grand fond de paresse une humeur indocile & séditieuse. Il seroit indisciplinable, s'il n'étoit contenu par la sévérité. Ses maîtres l'accablent d'impôts & de corvées pénibles. Depuis l'âge de dix-huit ans, chaque particulier est taxé à une taille annuelle, plus ou moins forte, selon ses biens & la fertilité du canton. Ce tribut se paye en deux termes, vers le tems de chaque moisson. On en exempte les Princes du sang Royal, les domestiques du Roi, les Ministres & les Officiers publics, les Lettrés & les gens de guerre. Dans les villages, où le terroir est si stérile que les habitans ne

ſont pas en état de payer la taille, on condamne ces miſérables à couper de l'herbe pour nourrir les éléphans du Royaume. Ils ſont obligés de la tranſporter eux-mêmes tour-à-tour dans les magaſins de *Cacho*, quelque éloignés que ſoient leurs villages de cette capitale.

Outre la taxe dont je viens de parler, les peuples ſont ſujets à une corvée fort onéreuſe, qu'on appelle *Vecquan*. Cette corvée conſiſte à travailler aux réparations des chemins, des remparts des villes, des Palais du Prince, & de tous les édifices publics. Ceux qui veulent s'exempter perſonnellement de ces travaux, doivent fournir un homme qui s'en acquitte en leur nom. Les marchands & les artiſans établis dans les villes n'en ſont point diſpenſés: ils travaillent ſix mois de l'année aux ouvrages publics ſans aucune récompenſe, à moins qu'on ne leur accorde par grace la nourriture.

Au Tonquin, ainſi qu'à la Chine, les jeunes gens ne peuvent ſe marier ſans le conſentement de leurs peres & de leurs meres. On ne marie guère les filles avant ſeize ans. Ceux qui les recherchent, vont faire la demande au pere, & lui offrent quelques préſens.

Quand on eſt convenu des articles, le mari envoye chez la fiancée toutes les choſes qu'il a promiſes. Le jour du mariage, les peres des deux familles, accompagnés de leurs amis, conduiſent l'épouſée dans la maiſon de ſon mari. Cette cérémonie ſe fait avec beaucoup d'appareil; mais les Prêtres n'y ſont point ap-

pellés, comme Tavernier l'a faussement débité.

La polygamie est tolérée chez les Tonquinois: mais, quoiqu'ils ayent plusieurs compagnes, il n'y en a qu'une qui ait le titre d'épouse. Les hommes peuvent les répudier quand ils s'en dégoûtent. Les femmes n'ont pas le privilège de quitter leurs maris, à moins qu'ils ne consentent au divorce. L'acte de répudiation consiste dans un billet signé du mari, par lequel il renonce à tous les droits qu'il avoit sur son épouse, lui laissant la liberté de disposer de sa main. Une femme renvoyée par son mari a la permission d'emporter son bien, & même tout ce que son époux lui a donné le jour de ses noces. Les enfans restent à la charge du mari. Baron observe judicieusement, que ces loix de compensation rendent les divorces très-rares.

L'adultère est puni dans les femmes par un supplice très-cruel. On les condamne à être écrasées sous les pieds d'un éléphant: leurs amans sont aussi condamnés à mourir, mais leur supplice est moins cruel.

Dans les partages des successions, les aînés ont le principal lot; les autres enfans mâles sont réduits à une légitime médiocre: les filles n'ont presque rien.

L'usage des adoptions est très-fréquent ici. Il s'étend indifféremment aux deux sexes. Les enfans adoptés partagent presque également l'héritage du pere avec les véritables enfans: mais aussi ils sont soumis aux mêmes devoirs. Ils doivent ho-

norer leur pere d'adoption, & obéir à toutes ses volontés. Lorsqu'il meurt, ils prennent le deuil, comme pour leur propre pere. Une des principales cérémonies de l'adoption consiste à offrir deux flaccons d'arack au chef de la famille dans laquelle on est admis. Les étrangers qui veulent se ménager quelque protecteur à la Cour, ont coutume de se faire adopter par un patron puissant, & tâchent de mériter cette faveur par des présens considérables. Baron raconte qu'il employa cette voie auprès de l'héritier présomptif du *Chova*: mais après avoir obtenu l'adoption, son protecteur vint à tomber en démence, & Baron déboursa inutilement une somme considérable.

Les Eunuques ont un grand pouvoir à la Cour: les portes du Palais leur sont ouvertes à toutes les heures. On les charge des commissions les plus secrettes, & ils ont toute la confiance du Prince. Une de leurs fonctions est de recevoir les requêtes des particuliers & des Mandarins. Ils les présentent au Chova, & ils y répondent en son nom. Le crédit dont ils jouissent les rend si fiers & si insolens, qu'ils sont détestés de toute la nation. Cependant, parmi ces hommes efféminés & naturellement corrompus, il s'est trouvé des Ministres d'une intégrité admirable, & des Généraux d'une bravoure extraordinaire, dont la mémoire est encore en vénération dans le pays. Une chose très-remarquable, c'est que l'état d'Eunuque n'a rien ici d'humiliant, surtout lorsqu'on perd la virilité par un accident im-

prévû. Ces ſortes d'accidens paſſent pour une faveur du Ciel, & on les regarde comme des préſages preſque aſſurés d'une grande fortune. Tous les emplois importans & toutes les richeſſes du Royaume ſont entre les mains de ces vils favoris. Lorſqu'ils meurent, le Chova hérite de leurs tréſors, & n'abandonne à leurs parens qu'une très-légere partie de leur dépouille.

ARTICLE V.

Religions du Tonquin. Leur rapport avec les Religions de la Chine.

IL y a au Tonquin deux Religions principales, que ces peuples ont reçues des Chinois. La première eſt celle de Confucius, que les Tonquinois appellent *Ongcongne.* Ils ont épuré ſon culte de la plupart des minuties ſuperſtitieuſes qui s'obſervent à la Chine. Toute cette Religion ſe réduit, au Tonquin, à honorer intérieurement le Roi du Ciel, à rendre en ſecret quelques devoirs aux morts, & à pratiquer les vertus morales. Ils n'ont ni Temples, ni Prêtres, ni aucune forme de culte bien marquée; chacun ſert Dieu à ſa manière. Ils croyent le monde éternel: ils adorent un Dieu Créateur, & quelques eſprits ſubalternes. Les uns croyent l'ame immortelle ſans aucune exception, & admettent des peines & des récompenſes après la vie. D'autres n'attribuent l'immortalité qu'à l'ame des juſtes, & croyent

que celle des méchans périt avec le corps. Le Roi, le Chova, les Mandarins & tous les Lettrés professent cette première Religion. Autrefois le droit de sacrifier au Dieu du Ciel appartenoit au Roi seul. Dans la suite les Chovas ont usurpé cette importante fonction. Ils font de tems en tems des sacrifices dans leur Palais, principalement dans les calamités qui affligent l'État.

La seconde Secte en vogue au Tonquin est celle de *Fo*, dont j'ai suffisamment parlé dans l'Histoire des Chinois. C'est la Religion du peuple, des femmes & des eunuques. Les Sectateurs de ce culte adorent quantité d'Idoles : ils ont des Temples & quelques Prêtres pour les desservir. Ces Temples consistent dans de simples apentis ouverts de tous les côtés : leur forme est pour l'ordinaire un quarré long. On n'y voit point d'autel. Quelques Idoles suspendues au milieu du faîte, ou posées sur des planches, font tout l'ornement de ces édifices grossiers. Leur sol est ordinairement élevé de quelques pieds, pour les garantir de l'inondation. On y monte par des dégrés qui regnent tout autour.

La Religion de Fo se soudivise ici en plusieurs Sectes, dont la plus considérable est celle de *Lanzo*. Ses partisans font profession ouverte de magie, & se sont acquis une grande autorité parmi le peuple. Ils se mêlent principalement d'annoncer l'avenir : leurs prédictions passent pour des oracles du Ciel. On distingue plusieurs classes de ces devins. Les uns s'ap-

pellent *Thay-bou* ; on les consulte particulièrement sur les mariages, sur les bâtimens, & sur d'autres entreprises de même nature. Tous les devins de cette classe sont aveugles.

Les *Tay-bou-to-ni* sont une autre espèce de magiciens, auxquels on a recours dans les maladies. On leur attribue aussi le pouvoir de chasser les esprits malfaisans. Lorsqu'un malade les consulte, dit Baron, » ils ne manquent jamais de répondre que » la maladie vient du diable, ou de quelques Dieux de l'eau : leur remede ordinaire est le bruit des timbales, des bassins & des trompettes. Le conjurateur » est vêtu d'une manière bizarre, chante » fort haut, prononce, au bruit des instrumens, différens mots qu'on entend » d'autant moins, qu'il tient lui-même à la » main une petite cloche qu'il fait sonner » sans relâche. Il s'agite, il saute; &, » comme on n'a recours à ces imposteurs » qu'à l'extrêmité du mal, ils continuent » cet exercice jusqu'au moment où le sort » du malade se déclare pour la vie ou » pour la mort. Il ne leur est pas difficile » alors de conformer leur oracle aux circonstances ».

Baron, cité dans l'Hist. des Voyages, T. IX. Liv. II.

Les devins qu'on appelle *Thay-de-lis*, sont consultés sur le choix des lieux les plus favorables pour enterrer les morts. Ce choix est d'une grande importance pour les Tonquinois, qui regardent les devoirs funèbres comme un acte essentiel de religion. Quelque Secte qu'ils professent, ils ont à cet égard quantité de foiblesses superstitieuses, dont les grands ne

ſont pas plus exempts que le peuple. Ceux qui admettent un état futur croyent que les ames, au ſortir du corps, deviennent autant de Génies, nuiſibles ou propices aux hommes, ſuivant le ſoin qu'on a de pourvoir à leur ſubſiſtance. Si leur famille les aſſiſte, elles vivent dans une délicieuſe aiſance, & elles ne font aucun mal : ſi on néglige de les ſecourir, elles errent dans le monde, elles ſont ſujettes à toutes ſortes de beſoins ; &, pour ſe procurer les ſecours qui leur manquent, elles ſe trouvent ſouvent réduites à tourmenter les vivans.

Les Tonquinois obſervent avec une attention ſuperſtitieuſe, le jour & l'heure du décès de leurs proches. Si une perſonne expire le même jour & à la même heure que ſon pere, ou quelqu'un de ſes plus proches parens eſt né, on regarde cela comme un préſage très-funeſte pour ſes héritiers : on ſe garde bien alors d'inhumer au hazard le corps du défunt : on conſulte les devins touchant le lieu & le jour de la ſépulture. Quelquefois deux ou trois ans ſe paſſent avant qu'on ait obtenu des réponſes préciſes, & les éclairciſſemens qu'on exige. Pendant ce tems le corps, enfermé dans un cercueil, reſte en dépôt dans un lieu particulier de la maiſon. Plus les funérailles ſont différées, plus leur dépenſe augmente : car les plus proches parens du mort ſont obligés d'offrir trois fois le jour ſur ſon cercueil pluſieurs ſortes de viandes, d'entretenir au même lieu des flambeaux & des lampes qui brûlent continuellement, de jetter dans un

brasier différens parfums & plusieurs figures de papier doré, représentant des chevaux, des éléphans, & d'autres choses qu'on croit pouvoir servir à l'usage du mort. Un devoir indispensable oblige les autres parens à venir se prosterner plusieurs fois le jour devant le cercueil, avec des lamentations & des cérémonies fort tristes. Je n'ai pas besoin d'avertir que ces usages ne se pratiquent avec une certaine rigueur, que dans les conditions opulentes : les pauvres n'ont pas le moyen d'observer toutes ces formalités dispendieuses : ils ne gardent leurs morts que douze ou quinze jours.

Ces peuples sont fort jaloux de se procurer de leur vivant un beau cercueil ; autre fantaisie dont les Chinois leur ont inspiré le goût. Les morts sont revêtus de leurs plus riches habits. Dans les conditions aisées, les hommes ont sept robes les unes sur les autres, & les femmes neuf. On met dans la bouche des riches plusieurs petites pièces d'or & d'argent, avec de la semence de perles ; & dans la bouche des pauvres, des pièces de cuivre & d'autres bagatelles. On croit par-là garantir les morts de l'indigence dans l'autre monde, & mettre les vivans à l'abri de leurs persécutions. On n'employe point de clous dans la construction des cercueils : ce seroit commettre une espèce d'attentat envers les morts ; mais les planches s'unissent & se calfatent avec un ciment précieux, dont Baron vante la composition, sans nous apprendre en quoi elle consiste.

Lorsque le lieu de la sépulture est ar-

rêté, on y porte le corps avec des cérémonies très-lugubres. Les fils l'accompagnent, vêtus de grosses robes de toile grise, le corps incliné, ayant à la main un bâton sur lequel ils s'appuyent, comme des gens que la douleur accable. Les femmes & les filles ont la tête couverte d'un voile de même étoffe & de même couleur, qui les dérobe aux regards de tout le monde. Elles font retentir l'air de leurs cris & de leurs gémissemens. Dans le cours de la marche, l'aîné des fils se prosterne plusieurs fois devant le cercueil, & le laisse passer sur son corps : ce qu'on regarde ici comme un acte éclatant de piété filiale. Lorsqu'il se releve, il pousse des deux mains le cercueil en arrière, comme pour rappeller son pere à la vie. Le reste des funérailles n'a presque rien qui différe du cérémonial chinois. Le deuil est aussi le même, soit pour la durée, soit pour la forme des habillemens.



CHAPITRE II.

DE LA COCHINCHINE.

LA Cochinchine, ancienne Province du Tonquin, compose depuis plus de trois cens ans un Royaume particulier, indépendant de cet Etat, mais tributaire de la Chine, aux mêmes conditions que le Tonquin. J'ai parlé dans l'autre Chapitre de l'origine & des principales circonstances de ce démembrement : je me bornerai dans celui-ci à donner quelques notions

concernant le pays même, & le génie particulier de ses habitans.

ARTICLE I.

Notions Géographiques concernant la Cochinchine.

LA Cochinchine est située sous la Zone torride. Elle s'étend, suivant le P. de Rhodes, depuis le douzième dégré jusqu'au dix-huitième ; & suivant Salmon, depuis le huitième dégré jusqu'au dix-septième, latitude septentrionale. Salmon lui donne plus de cinq cens milles de longueur : mais il ajoute que sa largeur est beaucoup moindre. Ce Royaume est borné à l'Orient par la Mer de la Chine : à l'Occident par les Royaumes de Laos & de Camboye : au Sud par le pays de *Champa* ou de *Chiampa*, petit Royaume tributaire de la Cochinchine : & au Nord par le Tonquin.

On divise la Cochinchine en cinq ou six Provinces, dont la principale est celle de *Sinuva*, qui confine avec le Tonquin. Le pays est fort peuplé : on y compte plusieurs villes, mais toutes assez mal bâties. La capitale du Royaume se nomme *Kehué* : c'est-là que le Roi fait sa résidence. Salmon l'appelle *Foësoë*.

La Cochinchine, qui à l'Orient est baignée par la Mer, a plusieurs ports très-sûrs, d'un accès facile, & si profonds, qu'on trouve partout, même aux approches du rivage, jusqu'à soixante & quatre-vingt brasses d'eau. On voit le long des

côtes plusieurs Isles soumises aux Cochinchinois. On les appelle *Kondore*, ou *Pulokondore*, & elles sont situées au huitième dégré de latitude septentrionale. La plus considérable a quinze milles de longueur, sur neuf de large. Ces Isles produisent quantité d'arbres utiles, entr'autres l'arbre appellé *Damar*, dont on tire une sorte de térébenthine. On y recueille aussi beaucoup de fruits, comme le *Mangoës*, qui est une espèce de raisin, la noix muscade, du coco sauvage, &c. On y trouve des coquillages de toute espèce, & surtout une grande quantité de tortues, dont les habitans tirent une huile qu'ils vendent dans le continent. Dampierre raconte que ces Insulaires sont si peu jaloux de leurs femmes, qu'ils les menent à bord des navires étrangers, & les prostituent eux-mêmes aux matelots.

Les Anglois, sur la fin du dernier siécle, entreprirent d'établir une Colonie dans les Isles de Kondore, & bâtirent une forteresse qu'ils environnerent d'une palissade. L'ouvrage n'étoit construit que de terre, & l'on y plaça quelques batteries pour le défendre. Mais cet établissement fut renversé en 1705, par la trahison de quelques soldats Macassarois que les Anglois avoient à leur service. Ces traîtres ayant mis le feu à la forteresse, surprirent les Anglois pendant leur sommeil, & les égorgerent.

Les Isles de Kondore sont environnées de plusieurs écueils, connus des Européens sous le nom de *Paracelles*, & célébres par quantité de naufrages. Les disgra-

ces fréquentes qui arrivent dans ce parage, engagent le Roi à y envoyer, dans certains tems de l'année, plusieurs bâtimens pour pêcher les balots de marchandises & d'autres débris. L'an 1714 l'*Arion*, fameux vaisseau Européen, y périt.

La Cochinchine est un pays très-fertile en ris. Les inondations réglées qui arrivent tous les ans vers le milieu de l'automne, contribuent principalement à cette abondance. Elles submergent le pays pendant deux mois, & y laissent un limon qui engraisse les campagnes. Dans cette saison on ne peut voyager qu'en barques, & l'on ne seroit point en sûreté dans les maisons, si elles n'étoient toutes élevées sur des piliers, qui laissent aux eaux un passage libre.

On trouve des carrières de marbre dans cette contrée, des mines de fer, & même d'or. Mais sa principale richesse consiste dans le poivre & dans la soye. Cette dernière marchandise est si commune, qu'on ne se sert point d'autre matière pour les filets des pêcheurs, & pour les cordages des navires. Le sucre est très-abondant à la Cochinchine & ne vaut communément que deux sols la livre. On en transporte beaucoup au Japon. Ce pays produit aussi plusieurs bois odoriférans & précieux, comme le bois d'aigle & le calambak. On y trouve du thé, mais d'une qualité médiocre, du *pinang*, du bétel & d'autres drogues. Ces nids d'oiseaux si exquis & si recherchés des Asiatiques, s'y trouvent aussi : mais le P. de Rhodes a tort d'avancer, contre le témoignage formel de quan-

De Rhodes. cité dans l'Hist. des Voyag. Tom. IX. Liv. II.

tité de Voyageurs, que ces nids ne se rencontrent que dans la Cochinchine. Cet Ecrivain ajoute, qu'il croît dans ce pays une espèce d'arbre dont les fruits ressemblent à de gros sacs remplis de chataignes. » Un seul de ces sacs, dit-il, fait la charge d'un homme. Aussi la Providence » ne les a-t-elle pas fait sortir des branches, qui n'auroient pas la force de les » soutenir, mais du tronc même. Le sac » est une peau fort épaisse, dans laquelle » on trouve quelquefois cinq cens chataignes plus grosses que les nôtres. Mais » ce qu'elles ont de meilleur, est une » peau blanche & savoureuse qu'on tire » de la chataigne avant que de la cuire ».

On voit à la Cochinchine les mêmes animaux qu'au Tonquin, des singes, des bufles, des bœufs, des porcs, des chevaux, des tigres & des éléphans. Les dents d'éléphant sont un des principaux revenus du Prince. Les tortues de terre sont très-communes dans ce pays.

ARTICLE. II.

Du Gouvernement civil & ecclésiastique de la Cochinchine.

LE Gouvernement de la Cochinchine est despotique : le Roi dispose souverainement de toutes le Charges de l'Etat : la fortune & la vie des particuliers sont dans ses mains. Nul citoyen ne peut l'aborder, ni lui présenter une réquête, sans s'adresser auparavant à ses Ministres. Le Monarque donne ses audiences à la

porte de ſon Palais dans une litière haute & dorée, qui reſſemble aſſez à une cage. Ceux à qui l'on accorde la permiſſion de paroître en ſa préſence, doivent toujours être à la diſtance de quatre-vingt pas. S'il ſe montre en public, ce qui arrive très-rarement, tout le monde eſt obligé de ſe proſterner, le viſage contre terre.

Les Provinces ſont gouvernées par des Mandarins & par différens Tribunaux de Juſtice. Les Mandarins convaincus de malverſation ſont punis de mort: mais il eſt rare que les plaintes des peuples pénétrent juſqu'aux oreilles du Prince. Les loix du pays ſont très-rigoureuſes : la trahiſon & le crime de lèze-Majeſté ſont châtiés d'un ſupplice terrible, & la peine s'étend ſur tous les parens du traître. Les autres délits capitaux ſe puniſſent par la mort ou par la mutilation de quelque membre. Mais les préſens ont ici le même pouvoir qu'au Tonquin & font ſouvent abſoudre les coupables. Salmon rapporte, ſur le témoignage de pluſieurs Hollandois, qu'un aſſaſſin qui avoit été condamné à perdre une main, ſe racheta du ſupplice au moyen de quelques bagatelles qu'il donna à ſes Juges.

Les impôts du Royaume ſe payent communément en ſacs de ris, qui ſe dépoſent dans des magaſins royaux, conſtruits dans pluſieurs endroits de l'Empire. Cependant toutes les Provinces ne ſont pas ſujettes à ce tribut; mais elles ont d'autres charges. Les unes fourniſſent des eſclaves au Prince, d'autres des ſoldats;

quelques-unes des vaiſſeaux, d'autres des chevaux & des fourages. Lorſque le Roi entreprend une guerre contre ſes voiſins, tous ſes ſujets ſont obligés de marcher & de ſe ranger ſous ſes drapeaux. Ces troupes s'aſſemblent en très-peu de tems, & témoignent en ces occaſions beaucoup de bonne volonté.

Les Cochinchinois ſont perpétuellement en guerre avec les Tonquinois: mais il eſt rare que ces peuples décident leurs querelles dans une bataille rangée. Leurs guerres conſiſtent dans des incurſions ſubites & paſſagères, ou tout au plus dans de petits combats entre les partis qui ſe rencontrent. Les Cochinchinois ont une haine ſi implacable pour les Tonquinois, que, lorſque ceux-ci ſont jettés par la tempête ſur les côtes de la Cochinchine, on les condamne à un rude eſclavage. Au reſte, Salmon obſerve que tous le étrangers, de quelque endroit qu'ils viennent, reçoivent en pareil cas le même traitement.

Le Roi réſide, comme on l'a dit, à *Kéhué*, capitale de la Cochinchine. Tous les gens attachés au ſervice du ſerrail doivent être Eunuques. Le Palais du Roi, quarré dans ſa forme, a une double enceinte, l'une de terre & de bois, l'autre de pierre. Celle-ci eſt la plus intérieure. Avant que d'arriver à l'appartement du Prince, on traverſe ſix ou ſept portes. La première, qui eſt la plus grande, eſt défendue par trois pièces d'artillerie de dix-huit livres de balle. Chaque pièce eſt couverte d'un drap de ſoye jaune,

broché d'or. Ce Palais est flanqué à droit & à gauche de boulevarts, bordé de quatre cens canons de différente grandeur, les uns de fer & les autres de bronze. Quatre de ces pièces ont été fondues à Amsterdam en 1656 : toutes les autres viennent des Portugais; car les Cochinchinois ignorent l'art de fondre l'artillerie, quoique ce secret soit connu des Tonquinois leurs voisins. Le Roi habite quelquefois un autre Palais, bâti dans le voisinage du premier, sur les bords d'une rivière. Ce n'est proprement qu'une maison de plaisance, dont l'enceinte est formée par une palissade. Sa forme ressemble à un grand navire chinois : sa distribution est élégante & commode.

La Religion des Cochinchinois est la même que celle des Tonquinois, c'est-à-dire, que le Roi & les Mandarins suivent la loi de Confucius, tandis que le peuple embrasse la Secte de Foë & s'abandonne à une grossière idolâtrie. Les Temples sont construits de terre & de bois, & couverts de paille. Leur entretien est si négligé, qu'ils tombent la plupart en ruine. Souvent lorsqu'on veut faire quelque sacrifice solemnel, on est obligé de construire à la hâte une méchante cabane, qu'on convertit ensuite en cabaret ou en écurie. Le porc est la victime la plus ordinaire que sacrifie le peuple : ils ne craignent point de répandre le sang des animaux, contre le préjugé presque général de tous les Indiens.

Des Missionnaires Européens ont essayé de convertir ces peuples à l'Evangile. Les

Peres Buzoni & Carvaille, Jésuites, ouvrirent cette Mission en 1615. Le P. de Rhodes & cinq autres Religieux du même ordre, se rendirent à la Cochinchine en 1624, & y firent d'assez grands progrès. Des Hollandois jettés par la tempête sur les côtes de la Cochinchine, l'an 1714, rendirent témoignage qu'ils avoient trouvé dans le pays plusieurs Missionnaires François & Portugais, entre lesquels il y avoit un Evêque. Ils furent accueillis fort charitablement par les Jésuites François, de qui ils apprirent que dans la seule Province de *Hoë* il y avoit jusqu'à dix mille Chrétiens & plus de quarante Eglises.

Salmon, *Etat de la Cochinchine.*

ARTICLE III.

Mœurs des Cochinchinois.

LE P. de Rhodes & d'autres Voyageurs vantent la douceur & l'humanité des habitans de la Cochinchine. Mais les Hollandois, qui en ont été fort maltraités, les représentent comme un peuple cruel, perfide, injuste & ingrat, adonné au larcin, aux rapines & aux extorsions. Ils ajoutent que c'est une nation très-orgueilleuse. Leur vie est sobre, comme celle de tous les autres peuples de l'Orient. Ils se nourrissent principalement de ris & de poisson. Ces vivres sont ici à très-bon compte: Salmon assure que pour six deniers de France on a du ris, des légumes, & même du poisson, pour la subsistance d'un jour. Ils ne font point la cui-

Salmon, *Etat de la Cochinchine.*

ſine dans leurs maiſons de peur des accidens du feu ; mais ils préparent leurs viandes hors de leurs habitations ſur le bord des rivières, dans le voiſinage deſquelles la plupart de leurs villes ſont bâties. Auſſi-tôt que le vent de mer commence à ſouffler, un ſoldat fait la ronde ſur le rivage, frappant ſur une eſpèce de tambour, & à ce ſignal chacun doit éteindre ſon feu. Ces peuples ſont d'une luxure effrénée. Les courtiſannes abondent dans le pays, & ſe livrent à tout le monde pour une très-légère rétribution. Les maris proſtituent ici leurs femmes de même qu'au Tonquin.

Les maiſons ſont bâties de cannes entrelaſſées, qu'on enduit d'un peu de terre ou de chaux : leurs murailles reſſemblent aux parois d'une corbeille. Les toîts ſont couverts de paille ou de feuilles de coco. Dans les lieux ſujets à l'inondation, ces cabanes ſont élevées ſur des piliers de bois. On voit quelques maiſons à deux étages : mais la plupart n'ont que le rez-de-chauſſée. Les fenêtres ſont fermées par des chaſſis garnis de papier japonnois, ou de nacres tranſparentes. Des paravents de différente grandeur forment la diviſion des chambres. Les planchers ſont couverts de nattes, qui ſervent de ſiéges, & même de lits. Néanmoins dans les maiſons opulentes on voit des chaiſes longues, hautes de deux ou trois pieds, qui regnent autour de l'appartement.

Leurs armes ſont la lance, l'arquebuſe, l'épée, & certains couteaux grands & recourbés, qu'ils ſuſpendent au haut de

leurs lances. Leurs navires ſont longs & étroits : les planches ſe joignent avec des brins de cannes : les voiles ſont en forme de coquilles. Ils ont une eſpèce de galères, que les Anglois appellent *Millepieds*, à cauſe de la multitude des rames. Ces bâtimens ſervent principalement dans la guerre, ſoit pour tranſporter les hommes, ſoit pour voiturer l'artillerie. De Rhodes aſſure que le Roi de la Cochinchine entretient une flotte de cent cinquante vaiſſeaux.

Dans les voyages ils vont à cheval, ou ils ſe font porter dans une eſpèce de filet ſuſpendu à deux bâtons, que deux hommes ſoutiennent ſur leurs épaules. Il n'y a point d'autres voitures pour les voyages qui ſe font par terre. Mais comme le pays eſt coupé d'un grand nombre de rivières, ſur le bord deſquelles ſont conſtruites la plupart des habitations, il y a plus de commodité à voyager par eau.

Voogt cité par Salmon.

Les villes de la Cochinchine ſont toutes ouvertes & ſans défenſe. Les rues & les places ne ſont point alignées : dans certains quartiers les maiſons ſont extraordinairement preſſées : ailleurs elles ſont éloignées les unes des autres, & comme éparpillées. Après *Kehué*, la capitale du Royaume, une des principales villes eſt Taifoe. *Voogt* lui donne deux milles de longueur. Les Chinois y ont pluſieurs maiſons de pierre & un Temple. Ils poſſedent d'autres établiſſemens conſidérables dans pluſieurs villes de la Cochinchine, où ils ſe réfugierent en grand nombre

vers le milieu du dernier ſiécle, lorſque les Tartares ſubjuguerent l'Empire Chinois. Ils vivent ſous la protection de certains chefs, qu'ils éliſent eux-mêmes.

L'argent eſt ici très-rare : un homme qui poſſéde quatre-vingt ou cent piaſtres eſt cité pour ſon opulence. On ne voit ni or ni argent ſur les habits : ſi le hazard fait tomber dans leurs mains quelque étoffe précieuſe, ils la jettent au feu pour en tirer l'argent ou l'or, ne faiſant aucun cas de la façon ni du travail. Ainſi le faſte & le luxe ſont abſolument bannis de cette contrée. Cependant les gens aiſés ne laiſſent pas, en certaines occaſions, de traiter aſſez ſplendidement leurs amis, leurs parens, & même les étrangers. De Rhodes aſſure que les tables de la Cochinchine ne le cédent point à celles d'Europe, pour le choix ni pour la préparation des viandes. Les jours de fêtes, le peuple s'aſſemble dans les places publiques, & ſe rangeant en cercle ſur des nattes, chacun mange le dîner qu'il a apporté. Il y a ici des baladins qui jouent des farces dans les rues ou dans les maiſons particulières, principalement dans celles où l'on donne quelque grand repas.

Ces peuples vivent dans une ignorance profonde de toutes les ſciences ; mais ils ſont fort adroits dans les arts méchaniques. Ils fabriquent des étoffes de ſoye fort ſupérieures à celles du Tonquin. Ils connoiſſent l'uſage des chapelets pour faire monter l'eau : ils ont des moulins

Cette région étoit autrefois habitée par diverses nations qui avoient chacune leurs loix, leurs coutumes & leurs Princes particuliers. Les Annales de la Chine nous apprennent qu'une de ces principales Colonies s'appelloit *Kau-kiu-li*, & descendoit des Tartares, qu'on doit peut-être regarder comme les premiers habitans de la Corée. Dans la suite, ces différentes nations se réunirent sous un chef commun, & composerent un seul Royaume & un même peuple.

Ki-tsé passe pour le premier Roi des Coréens : il étoit neveu d'un Empereur de la Chine nommé *Gheou* ou *Tcheou*. Son oncle le fit emprisonner, pour le punir de lui avoir donné quelques avis trop libres. Mais *Gheou* ayant été détrôné par *Vou-vang*, fondateur de la troisième Dynastie Chinoise, *Ki-tsé* fut remis en liberté. Ce bienfait ne put faire oublier à *Ki-tsé* que *Vou-vang* étoit un usurpateur; & pour ne point obéir à un Prince qui avoit enlevé la Couronne à sa famille, il se retira en Corée, & soumit à ses loix les nations diverses qui habitoient ce pays. Le P. du Halde rapporte cet événement environ à l'année 1120 avant Jesus-Christ. *Ki-tsé* gouverna ses nouveaux sujets avec beaucoup de sagesse. Il polit & civilisa la Corée, où il introduisit les loix de la Chine.

Mémoires du P. Régis, cités par le P. du Halde.

Ce Prince porta le titre de *Vang*, c'est-à-dire, de Roi, & le laissa à ses descendans, qui en jouirent pendant près de neuf cens ans. Mais vers l'an 246 avant Jesus-Christ, *Tchuang-siang-vang*, fondateur de la

quatrième Dynaſtie Chinoiſe, ſubjugua la Corée, & réduiſit ſes Rois au titre ſubalterne de *Hean* *, qu'il ne leur donnoit qu'une autorité très-bornée. Quarante ans après, un Prince de la famille de *Ki-tſé*, nommé *Chun*, reprit le titre de *Vang*. Mais il en jouit guères, ayant été détrôné vers l'an 200 avant Jeſus-Chriſt. C'eſt en lui que s'éteignit la race de *Ki-tſé*, laquelle régna environ neuf cens quarante ans.

La Dynaſtie qui ſuccéda reconnoît pour ſon fondateur un aventurier chinois, nommé *Vey-man* ou *Nyang*, né dans la Province de *Pe-tche-li*, lequel s'étant mis à la tête de quelques bandits, parvint à s'emparer du Trône. Pour affermir ſon uſurpation, il rechercha ſucceſſivement l'appui de pluſieurs Monarques Chinois, & il obtint enfin le titre de *Vang*, ſous le régne de l'Empereur *Weng-ti*.

La Royauté ne reſta pas long-tems dans la famille de cet uſurpateur. Environ l'année 110 avant Jeſus-Chriſt, *Yeu-kiu*, petit-fils de *Vey-man*, fut maſſacré, & les Chinois, profitant du trouble où cet événement plongea le Royaume, s'emparerent pour la ſeconde fois de la Corée. Une partie du pays fut annexée à l'ancienne Province de *Leao-tong*, aujourd'hui appellée *Chan-tong*. Le reſte fut partagé en quatre Provinces, dont le gouvernement fut confié à des Vice-rois. L'an 25 avant Jeſus-Chriſt, la Monarchie Coréenne ſe releva : mais ſes Rois ſe ſou-

* Le P. du Halde fait répondre ce titre à celui de Marquis.

mirent

mirent à payer un tribut à l'Empereur de la Chine.

Depuis ce tems la Corée a subi plusieurs révolutions ; tantôt esclave des Chinois, tantôt tributaire, quelquefois indépendante, presque toujours en guerre avec ce peuple. Les Japonois & les Tartares l'ont aussi soumise en divers tems. Les premiers lui firent la guerre dès le sixième siécle, & subjuguerent une partie de ses Provinces. Ils y possédent encore aujourd'hui un petit territoire, appellé *Tsio-si-in*, situé sur la frontière maritime la plus proche de *Tsussima*, une des Isles dépendantes du Japon. Pour ce qui est des Tartares, le voisinage les a mis à portée de faire plusieurs excursions dans ce Royaume, qu'ils ont ravagé & même conquis plus d'une fois. La plus mémorable de ces excursions est celle qu'ils firent vers le milieu du dernier siécle, & qui précéda immédiatement la révolution fameuse qui mit un de leurs Princes sur le Trône de la Chine. Ils commencerent par subjuguer la Corée, & de-là ils se répandirent dans l'Empire Chinois, dont ils firent la conquête. Les Annales de Corée s'expliquent d'une manière très-confuse sur la plupart de ces événemens, & l'on en trouve à peine quelques vestiges dans celles de la Chine. Ainsi je me dispenserai de m'étendre davantage sur l'histoire des Coréens. Je me contenterai de remarquer que leurs Rois doivent aux Monarques de la Chine un tribut & des hommages qui se renouvellent tous les ans. Le P. du Halde ne nous dit point à quoi monte ce tribut :

mais il nous apprend que les Rois de Corée, à leur avénement au Trône, sont obligés de se faire confirmer par l'Empereur de la Chine, qui envoye deux Mandarins pour leur conférer le titre de *Kouévang*, c'est-à-dire, de *Roi*. Le Prince reçoit à genoux cette espèce d'investiture, & paye pour cela 800 *taëls*, qui font 400 pistoles de notre monnoie. Rien ne prouve davantage la dépendance des Rois de Corée, qu'une supplique présentée en 1694 par un de ces Princes à l'Empereur *Cang-hi*, pour solliciter la permission de donner un titre d'honneur à sa mere. Cette supplique est conçue en ces termes :

Hist. génér. des Voyages, Liv. III. ch. I. T. VI.

» Moi, votre sujet, je suis un homme » des plus infortunés. Je me suis vû long- » tems sans héritier, jusqu'à ce qu'enfin » il m'est né un fils d'une concubine dont » j'ai cru devoir élever la fortune à cette » occasion. C'est de cette fausse démar- » che qu'est venu tout mon malheur. » J'ai obligé la Reine *Min-chi* de se re- » tirer, & j'ai fait Reine à sa place ma » concubine *Chang-chi*, comme je n'ai » pas manqué alors d'en informer Votre » Majesté. Mais, faisant aujourd'hui ré- » flexion que *Min-chi* avoit été créée Reine » par Votre Majesté ; qu'elle a gouverné » long-tems ma famille ; qu'elle m'a assisté » dans les sacrifices ; qu'elle a rendu ses » devoirs à la Reine ma grand-mere & à » la Reine ma mere, & qu'elle m'a pleuré » pendant trois ans, je reconnois que » j'aurois dû la traiter plus honorable- » ment, & je suis extrêmement affligé de

» m'être conduit avec tant d'impruden-
» ce. Enfin, pour me rendre aux désirs
» de mon peuple, je souhaiterois aujour-
» d'hui de rétablir *Min-chi* dans son an-
» cienne dignité, & de faire rentrer *Chang-*
» *chi* dans sa condition de concubine.
» Par ce moyen le bon ordre régnera
» dans ma famille, & la réformation des
» mœurs commencera heureusement dans
» mon Royaume.

» Moi, votre sujet, quoique, par mon
» ignorance & ma stupidité, j'aie fait une
» tache à l'honneur de mes ancêtres, j'ai
» servi Votre Majesté depuis vingt ans,
» je suis redevable de tout ce que je
» suis à votre bonté, qui me sert de bou-
» clier & qui me protege. Je n'ai point
» d'affaire, publique ou particulière, que
» je veuille vous cacher; & c'est ce qui
» m'a fait prendre deux ou trois fois la
» hardiesse de solliciter Votre Majesté
» sur celle-ci. J'ai honte à la vérité de
» sortir des bornes de mon devoir; mais
» comme il est question du bien de ma
» famille & des desirs de mon peuple,
» j'ai crû que, sans blesser le respect, je
» pouvois présenter cette supplique à
» Votre Majesté.

Cette requête fut envoyée au Tribunal des Rites, qui jugea qu'elle étoit juste. En conséquence on envoya en Corée des Commissaires pour rétablir la Reine dans sa première dignité, & pour destituer la concubine. Mais l'année suivante, ce Prince imbécile, ayant présenté à l'Empereur une autre supplique dont les termes parurent peu respectueux, on le con-

damna à payer une amende de dix onces d'argent.

Lorſque l'Empereur de la Chine envoie quelque Ambaſſadeur en Corée, le Roi va le recevoir en perſonne hors de la ville, accompagné d'une troupe nombreuſe de courtiſans & de gardes. Au contraire, les Ambaſſadeurs de Corée ne reçoivent à la Chine que des diſtinctions médiocres. Ils ſont obligés de céder le pas aux Mandarins de la première claſſe. On les loge dans une maiſon particulière, où on les tient dans une eſpèce de captivité : jamais ils n'en ſortent qu'ils ne ſoient accompagnés d'une garde qui rend compte de toutes leurs actions. Il eſt vrai que les Ambaſſadeurs Chinois ne jouiſſent guères ici d'une plus grande liberté. Tout l'eſpace qui eſt entre leur logis & le Palais du Roi, eſt bordé d'une troupe de ſoldats, uniquement occupés à ſe donner de main en main des billets qu'on porte au Prince : on les jette à toute heure par les fenêtres de la maiſon où logent les Envoyés, & ils contiennent un détail exact de leurs actions & de toutes leurs paroles.

ARTICLE II.

Poſition de la Corée. Productions du Commerce du Pays. Sciences & Arts.

Obſervations Géographiques du Pere Régis, citées dans le P. du Halde, T. I.

LA Corée eſt une grande Péninſule, ſituée entre la Chine & le Japon. Son étendue n'a point encore été déterminée par des bonnes Cartes. Le P. Régis lui donne cent quatre-vingt lieues de lon-

gueur du Nord au Midi, & cent vingt de l'Eſt à l'Oueſt dans ſa plus grande largeur. Il établit ſa poſition depuis trente-quatre juſqu'à quarante-trois degrés de latitude ſeptentrionale. Ses habitans la repréſentent dans leurs Cartes informes ſous la figure d'un quarré long, quoiqu'elle ait pluſieurs pointes de terre qui s'avancent fort loin dans la Mer. Du côté du Nord elle eſt contiguë à cette partie de la Tartarie Chinoiſe, qu'on appelle le pays des *Mantcheoux*. Elle s'y joint par une montagne auſſi vaſte que haute, ſans laquelle la Corée ne ſeroit qu'une Iſle. Outre ce rempart naturel, on a conſtruit de ce côté-là une haute paliſſade, qui ſert de ſéparation aux deux Royaumes, & que les Chinois appellent *Muteou-ching*, c'eſt-à-dire, muraille de bois. A l'Oueſt, la Corée a pour aſpect la Province de la Chine qu'on nomme *Chan-tong*, dont elle n'eſt ſéparée que par une baye : c'eſt-là le paſſage le plus fréquenté pour paſſer de Corée en Chine ; car le chemin de la montagne eſt preſque impraticable. En hiver la baye ſe traverſe à pied ſec, parce qu'elle eſt alors couverte de glace. A l'Orient & au Midi le Royaume a pour bornes le vaſte Océan. Hamel conjecture que du côté du Nord-Eſt, la mer de Corée communique à cette partie de l'Océan ſeptentrional, ſituée aux extrêmités de l'Europe, où nos navigateurs font tous les ans la pêche des baleines & du hareng. On prend, dit-il, ſur les côtes de Corée pluſieurs baleines, ſur le dos deſquelles on trouve quel-

Journal de Hamel, inſeré au Tom. VI. de l'Hiſt. des Voyages.

quefois des crocs & des harpons fabriqués en France & en Hollande. Cela fait croire à ce voyageur, qu'au-dessus de la Corée & du Japon il y a une Mer qui communique au détroit de Weigats. « Nous » demandâmes souvent, dit Hamel, aux » matelots Coréens qui fréquentoient la » Mer du Nord-Est, quelles terres étoient » au-delà : & ils nous répondirent tous, » qu'ils ne croyoient pas qu'il y eût » autre chose de ce côté-là qu'une Mer » sans bornes. » Nous dirons ailleurs * quelque chose de plus particulier concernant ce prétendu passage de la Mer du Nord dans celle des Indes.

* Dans l'Hist. des Japonnois, chap. IV. Art. III.

Les rochers & les bancs de sable qui environnent les côtes de la Corée, en rendent l'abord difficile & périlleux. Au Sud-est son continent touche presque au Japon, n'y ayant que douze lieues de distance entre *Pousan*, ville de Corée, & l'Isle de *Tsussima*, qui appartient aux Japonnois.

On divise le Royaume en huit Provinces, qui, selon Hamel, contiennent trois cens soixante villes, outre un grand nombre de châteaux & de places fortes, qu'on bâtit ordinairement sur des éminences. Régis ne compte en Corée qu'environ cent cinquante villes, dont la capitale s'appelle *Kin-ki-tao.*

Le pays est arrosé de deux fleuves considérables, dont l'un se nomme *Ya-lu*, & l'autre *Vu-men.* Ils prennent tous deux leur source dans la haute montagne qui joint la Corée au Continent de la Tartarie Chinoise. L'un coule à l'Ouest & l'au-

tre à l'Eſt. Cette montagne eſt toujours couverte de neiges : c'eſt pourquoi les Chinois l'appellent *Chang-pe-chang*, & les Tartares *Chan-alia*, c'eſt-à-dire montagne blanche. C'eſt une des plus hautes montagnes de l'Aſie.

Le climat de la Corée eſt exceſſivement froid ; ſur-tout dans les contrées ſeptentrionales. Les neiges y tombent quelquefois dans une telle abondance, qu'on eſt obligé de pratiquer des routes pardeſſous, pour aller d'une maiſon à l'autre. Dans l'hiver les Coréens attachent à leurs pieds une petite planche, taillée en forme de raquette, qui leur ſert à ſe ſoutenir ſur la neige. Le grand froid réduit les habitans des parties ſeptentrionales à ne vivre que d'orge, qui eſt même aſſez mauvais dans ces quartiers. Le ris n'y ſçauroit croître : on n'y recueille point de coton, & le peuple n'a pour vêtemens que de groſſes toiles de chanvre & des peaux de brebis. En récompenſe on y trouve une grande abondance de Gin-ſeng, que les Coréens appellent *Niſi*, & dont ils font un grand commerce, ſoit à la Chine, ſoit au Japon, quoiqu'il ne ſoit pas de la même bonté que celui de Tartarie.

Les autres contrées ſont très-fertiles, & produiſent toutes les choſes néceſſaires à la vie : du ris, du millet & d'autres grains, du coton, du chanvre, de la ſoye. Mais les Coréens ne ſavent pas mettre en œuvre cette dernière matière, pour en fabriquer des étoffes. Ils ont une eſpèce de grain, appellé *Paniz*, dont ils

font une boisson forte. Les Japonnois leur ont appris depuis un siécle à cultiver & à préparer le tabac, dont l'usage étoit absolument inconnu dans le pays. Comme les Coréens sont persuadés que cette plante vient originairement de la Hollande, qu'ils appellent en leur langue *Nam-pan-kouk*, de-là est venu le nom de *Nam-pan-koi* qu'ils ont donné au tabac. L'usage en est aujourd'hui général dans le Royaume parmi les deux sexes : on accoutume même les enfans à fumer dès l'âge de cinq ou six ans. La première fois qu'on apporta du tabac dans le pays, les habitans l'acheterent, dit-on, au poids de l'argent.

Journal de Hamel.

On trouve dans la Corée des mines de fer, de plomb & d'argent, des peaux de tigres, de martres, de castors ; beaucoup de bestiaux de toute espèce, & quantité d'oiseaux domestiques & sauvages. Régis assure qu'il y a ici des chevaux qui n'ont que trois pieds de hauteur. Hamel y vit des ours, des cerfs, des sangliers & d'autres espèces semblables : mais il n'apperçut point d'éléphans. Les *Kaimans* ou *crocodiles* sont très-communs dans les rivières. Leur dos est à l'épreuve du mousquet ; mais la peau de leur ventre est fort tendre. Ils ont la tête large, le museau allongé comme celui d'un pourceau, la gueule fendue jusqu'aux oreilles, l'œil petit, mais vif, les dents blanches & très-fortes. Ces animaux ne remuent en mangeant que la machoire supérieure ; leur épine est composée d'un long tissu de vertebres ; ils ont des espèces de griffes aux

nageoires ; leur queue eſt auſſi longue que le reſte de leur corps. Il s'en trouve dans le pays, dit Hamel, qui ont dix-huit à vingt aunes de long (1). Ils ſont également avides de poiſſon & de chair, ſurtout de chair humaine. La Corée produit auſſi quantité de ſerpens & de reptiles venimeux.

Le même cité dans l'Hiſt. des Voyages, *ubi ſuprà.*

Les Coréens font leur principal commerce avec les Japonnois, ſurtout avec les habitans de l'Iſle Tſuſſima. Ces Inſulaires ont un comptoir à *Pouſan*, ville de Corée, où ils portent du papier, du poivre, des bois de ſenteur, de l'alun, des cornes de bufle, & d'autres marchandiſes. Ils reçoivent en échange de l'argent, du plomb, du Gin-ſeng, du coton. Les habitans de la Corée, particulièrement les marchands de *Sior*, font auſſi quelque commerce à Pe-king, & dans les autres contrées ſeptentrionales de la Chine, où ils portent leur Gin-ſeng, ainſi que des toiles de chanvre & de coton. Mais ce trafic eſt peu avantageux, à cauſe de la difficulté de la communication & des tranſports. On ne connoît dans le pays d'autres monnoyes que les *Caſis*, ou *Caſies*, qui ſont des pièces de cuivre : encore n'ont-elles cours que vers les frontières de la Chine. Par-tout ailleurs les payemens ſe font en petits lingots d'argent, qui n'ont point de marque.

Les Coréens ont appris des Chinois à faire une eſtime particulière des Sciences.

(1) Hamel veut ſans doute parler des aunes de Hollande, ſa patrie, dont ſept font quatre aunes de France.

Ils ont des *Lettrés* & des Docteurs, qu'on distingue à deux plumes dont leur bonnet est orné. On parvient à ces grades par la voie des examens qui se font annuellement dans les grandes villes, à la manière des Chinois. Le concours des candidats est toujours fort grand : mais pour l'ordinaire les suffrages s'achetent, ce qui rend ces poursuites ruineuses pour plusieurs particuliers. Ceux qui parviennent au Doctorat sont communément pourvus de quelque charge municipale, ou de quelque emploi militaire. Le plus grand objet de l'ambition des Lettrés, est d'être à la fois employés dans la robe & dans l'épée. Ceux qui meurent dans la poursuite des dignités, tiennent à honneur d'y être nommés par le Prince avant que d'expirer. C'est une faveur qu'ils payent fort cher.

Toutes les personnes libres font instruire de bonne heure leurs fils dans les sciences du pays. L'éducation n'a rien de sévére chez les Coréens ; mais on tâche d'exciter les enfans par des motifs d'honneur & d'émulation. On leur parle souvent des vertus & du savoir de leurs ancêtres, & l'on ne cesse de leur représenter que l'étude est la seule route qui puisse les conduire à la fortune & aux honneurs. Toutes leurs sciences se réduisent à la connoissance de la morale, telle qu'elle est enseignée dans les livres de Confucius.

La Langue Coréenne est différente de celle des Chinois, & s'écrit avec des caractères qui lui sont particuliers. Le peuple & les femmes n'employent point d'au-

tres lettres dans leurs écritures. Mais les Lettrés ſe ſervent des caractères de la langue Chinoiſe, & l'étude de cette langue fait même une des principales occupations des Savans. Hamel diſtingue une troiſième manière d'écrire, qui conſiſte en certains ſignes ou caractères myſtérieux, dont il prétend que les Miniſtres & les Mandarins ſe ſervent dans les affaires ſecretes. Les Coréens ont un grand nombre de Livres, ſoit imprimés ſoit manuſcrits. Ils impriment ſur des planches de bois, comme on fait à la Chine. Il y a dans la capitale une Bibliothéque fameuſe, dont le ſoin eſt confié au premier Prince du ſang.

L'ignorance des Coréens eſt extrême en matière de Géographie. L'opinion commune de leurs Savans eſt qu'il n'y a dans le monde que douze Royaumes, autrefois dépendans de la Chine: mais devenus libres, diſent-ils, depuis la conquête des Tartares. Leurs Cartes géographiques ne s'étendent pas au-delà du Royaume de Siam. Quand les Européens leur parlent des nombreuſes régions que l'Europe, l'Afrique & l'Amérique contiennent, les Coréens ſe mettent à rire: *Comment s'imaginer*, diſent-ils, *que le ſoleil puiſſe éclairer tant de pays? il faut que les Européens appellent Royaume, ce qui mérite à peine le nom de petite Iſle, ou de miſérable écueil.* Cependant quelques-uns de leurs Auteurs diſent que la terre renferme plus de quatre-vingt mille pays.

Hamel, cité dans l'Hiſt. des Voyages. *Ibid.*

ARTICLE III.

Du Gouvernement civil & militaire de la Corée.

LA Corée eſt gouvernée par un Roi qui, bien que vaſſal & tributaire de l'Empereur Chinois, ne laiſſe pas d'avoir une autorité ſans bornes ſur ſes ſujets. Le fond de toutes les terres lui appartient : nul particulier, de quelque rang qu'il ſoit, n'a la propriété d'aucun domaine. Le Roi donne les terres à qui il lui plaît, & pour le tems qu'il veut ; & elles rentrent dans le Domaine royal après la mort de ceux à qui il en accorde l'uſufruit.

Le Prince a un Conſeil d'Etat, compoſé de pluſieurs Miniſtres, qui s'aſſemblent chaque jour dans ſon Palais. Mais nul de ces Miniſtres n'a droit d'opiner, à moins que le Prince ne l'interroge ; & il leur eſt défendu de ſe mêler d'aucune affaire, ſans un ordre exprès. Quand leur conduite eſt bonne, on les laiſſe jouir de leur emploi pendant toute leur vie. On en uſe de même à l'égard des autres Officiers de la Cour : s'ils ſervent bien, ils meurent ordinairement dans leurs charges ; mais elles ne paſſent point à leurs enfans. Pour ce qui eſt des Gouverneurs des Places, & des Magiſtrats des Villes & des Provinces, leur emploi n'eſt que triennal. La mort ou le baniſſement ſont les peines ordinaires de leurs malverſations, dont

le Prince est presque toujours averti par le grand nombre d'espions qu'il entretient par-tout.

Les richesses du Roi consistent dans le produit de ses Domaines & des droits qui se levent sur les terres qu'il cede aux particuliers. Il a le dixième de toutes les choses que la terre & la mer produisent. Ce dixième se paye en nature, non en argent, & on le dépose dans des magasins royaux, construits dans les villes & dans le villages. La dixme des productions de la terre se recueille au tems de la moisson, dans les champs mêmes, avant qu'on en ait rien enlevé. Outre ce tribut, dont personne n'est exempt, chaque particulier qui n'est point soldat, doit travailler trois mois de l'année pour le Prince. J'ai déja expliqué en quoi consistent ces corvées.

La Justice criminelle ne peut être que très-sévére dans un pays où le gouvernement est si tyrannique. Les rebelles & les traîtres sont exterminés avec toute leur race, & la maison du coupable est rasée. Si une femme tue son mari, on l'enterre toute vive jusqu'aux épaules dans un grand chemin. On place près d'elle une hache : chaque passant, qui n'est pas noble, doit lui donner un coup sur la tête, jusqu'à ce qu'elle expire. Les Magistrats du lieu où l'attentat s'est commis, sont interdits pour un tems. Si c'est une ville considérable, elle perd son Gouverneur, & elle devient dépendante d'une autre ville. On impose le même châtiment aux villes qui se révoltent contre leur Com-

Journal de Hamel.

mandant, ou qui lui intentent une accusation injuste.

Un mari qui surprend sa femme en adultère, ou dans quelqu'autre faute du premier ordre, a le pouvoir de la tuer, pourvu que le délit soit bien prouvé. S'il la met entre les mains des Juges, ils la condamnent à mourir ; mais on lui laisse le choix du supplice. Dans ce cas les femmes se font communément couper la gorge. L'adultère, si l'on en croit Hamel, est aussi puni de mort dans les hommes, principalement parmi les gens de qualité. Le pere du coupable, s'il est en vie, ou son plus proche parent, doit faire l'office d'exécuteur. Le patient peut choisir le genre de mort : ordinairement il se fait percer le dos à coups d'épée. Un homme qui n'est point marié, convaincu d'avoir eu commerce avec la femme d'un autre, est puni d'un supplice assez particulier. On le dépouille jusqu'à la ceinture, ne lui laissant qu'un caleçon ; on lui barbouille le visage avec de la chaux, on lui passe une fléche dans chaque oreille, on lui attache sur le dos un tambour, ou un bassin de cuivre, & dans cet état les exécuteurs le promenent dans tous les carrefours, frappant de tems en tems sur le bassin. Ensuite on ôte au patient son caleçon, & on lui applique sur le derrière quarante ou cinquante coups de bâton.

Un maître qui tue son esclave, même pour une faute légere, n'est soumis à aucune peine ; mais si l'on ôte la vie à l'esclave d'autrui, on doit payer trois fois sa valeur au maître de l'esclave. L'homicide

commis contre une personne libre se punit de la manière suivante. On foule le coupable avec les pieds, on lui fait avaler une certaine quantité de vinaigre dans lequel on a lavé le cadavre du mort, & on l'acheve à coups de bâton, qu'on lui applique sur le ventre. Le supplice du vol consiste aussi à fouler aux pieds le criminel, jusqu'à ce qu'il expire. Hamel observe que la rigueur de ce tourment n'empêche pas que les Coréens ne soient fort adonnés au larcin.

Ceux qui sont redevables au Roi, ou qui refusent de payer leurs autres créanciers, sont condamnés à recevoir la bastonnade sur les os des jambes ; & de quinze en quinze jours ce châtiment se renouvelle, jusqu'à ce qu'ils ayent trouvé le moyen de s'acquitter. S'ils meurent sans l'avoir fait, leurs parens sont obligés de payer, ou de subir la bastonnade. Cette dernière peine est très-commune ici, & n'a rien de flétrissant. On l'applique tantôt sur les jambes, tantôt sur la plante des pieds, & plus ordinairement sur le derrière. Voici ce que Hamel a vû pratiquer. » Quand la bastonnade, *dit-il*, se donne » sur les os des jambes, on lie les pieds » du criminel sur un petit banc, large de » quatre doigts. On lui met un autre banc » sous les jarrets, qu'on y attache aussi » ferme qu'il est possible. Dans cette pos- » ture on lui frappe les os avec une latte » de bois d'aune ou de chêne, de la lon- » gueur du bras, un peu ronde d'un cô- » té, & plate de l'autre, large de deux » doigts, & de l'épaisseur d'un écu. On ne

Journal de Hamel, cité dans l'Hist. des Voyages T. VI. Livre III. chap. II.

» doit pas donner à la fois plus de trente
» coups; mais deux ou trois heures après
» on répete l'exécution, jusqu'au nombre
» porté par la sentence. Lorsqu'un crimi-
» nel est condamné à recevoir la baston-
» nade sous la plante des pieds, on le fait
» asseoir à terre, on lui lie les pieds en-
» semble par les gros orteils, on les place
» sur le bout d'une pièce de bois, dont
» le reste lui passe entre les jambes; &
» dans cet état on frappe sur les plantes
» avec un bâton de la grosseur du bras,
» & long de deux ou trois pieds. On don-
» ne autant de coups que le Juge l'a or-
» donné. Pour la bastonnade sur les fesses,
» *c'est toujours Hamel qui parle*, on dé-
» pouille le coupable de ses habits, on le
» fait étendre à terre, la face en bas; on
» le lie au banc, & l'on frappe sur lui
» dans cette situation, avec une latte plus
» longue & plus large que la précédente.
» Les femmes prennent un caleçon. Cent
» coups sont équivalens à la mort, &
» cinquante même ont quelquefois pro-
» duit le même effet. La bastonnade sur le
» gras des jambes, se donne avec des ba-
» guettes de la grosseur du pouce. C'est
» le châtiment commun des femmes & des
» apprentis. »

Les Gouverneurs particuliers des villes, & les autres Juges subalternes, ne peuvent infliger une peine capitale, à moins que leur sentence n'ait été confirmée par le Gouverneur général de la Province. Les criminels d'État doivent être jugés par le Conseil Royal, qui lui-même ne peut décider de leur sort sans en instruire le Prince,

Le Gouvernement militaire eſt réglé avec le même ordre que le Gouvernement civil. Chaque Province a un Général, ou Chef de milice, auquel ſont ſubordonnés quatre ou cinq Officiers, qui commandent chacun un Régiment. Ces Colonnels ont ſous eux des Capitaines, à chacun deſquels on donne le gouvernement de quelque petite ville, ou de quelque forterеſſe. Il n'y a point de village où l'Etat n'entretienne un Commandant pour y maintenir l'ordre. Les bas Officiers ſont obligés de tenir un rôle des ſoldats incorporés dans chaque troupe, & de le remettre tous les ans au Capitaine. De cette manière on a toujours un dénombrement exact des gens enrôlés au ſervice du Prince.

Les fantaſſins ſont armés d'un mouſquet, d'une épée ou d'une demi-pique, d'un corſelet & d'un caſque. Chaque ſoldat eſt obligé de ſe pourvoir à ſes dépens de cinquante charges de poudre & de plomb. Les cavaliers ont auſſi un caſque & une cuiraſſe; mais au lieu de mouſquet, ils portent un arc garni de fléches. Outre cela ils ont un ſabre, & une eſpèce de fouet, ou de fleau armé de pointes. On diſtribue tous les ans à chaque cavalier & à chaque fantaſſin trois pièces de toiles pour s'habiller.

Il y a dans ce pays une eſpèce de milice aſſez particulière. Elle n'eſt compoſée que de Moines, dont le nombre eſt ici fort grand. Chaque ville fournit à ſon tour un détachement de ces Religieux, qu'elle tire de ſon diſtrict, & l'on en compoſe ordi-

nairement les garnisons qu'on envoye dans les châteaux & dans les places fortes. Ils obéissent à des Officiers de même profession qu'eux : du reste ils sont soumis aux mêmes réglemens que la milice ordinaire. On prétend qu'ils sont très-braves, & ils passent pour les meilleurs soldats du pays.

Le Prince entretient toujours dans la capitale un grand nombre de gens de guerre, dont le principal emploi est de faire la garde autour de son Palais. Ces mêmes soldats l'accompagnent toutes les fois qu'il sort. Chacun d'eux garde alors un profond silence ; & de peur qu'on ne les soupçonne de l'avoir rompu, la plupart mettent dans leur bouche un petit bâton. Ceux qui se trouvent sur le passage du Monarque, doivent tourner le dos, sans jetter sur lui le moindre regard. Hamel assure que dans ces occasions le Roi est toujours précédé d'un Officier de distinction, qui tient une boîte, dans laquelle il met les requêtes & les mémoires que le peuple lui présente au bout d'une canne. Quelquefois on se contente d'attacher ces placets le long des murailles, & ils sont recueillis par des gens préposés. Dans les rues où le Roi passe, toutes les portes & toutes les fenêtres des maisons doivent être fermées. Si quelqu'un, pour satisfaire une curiosité indiscrete, avoit la hardiesse de les ouvrir, ou de monter sur les murs & sur les palissades des maisons, son insolence seroit punie sur le champ.

Comme la Corée est une presqu'Isle, qui ne tient à la terre que par une mon-

tagne presque impraticable, le Gouvernement tourne sa principale attention à la défense de ses ports, & entretient pour cet effet uue flotte considérable. Chaque ville doit équiper un navire. Leurs vaisseaux de guerre ont communément deux mâts & trente rames, à chacune desquelles il y a cinq ou six rameurs : ce qui, joint aux soldats qu'on embarque, ne fait guère moins des trois cens hommes d'équipage sur chaque navire. On les arme de quelques petites pièces d'artillerie, & d'un grand nombre de pots d'artifice. Il y a dans chaque Province un Amiral particulier, chargé de faire tous les ans la revue des vaisseaux que cette contrée fournit, & d'en rendre compte au grand Amiral. Si quelqu'un de ces Officiers manque à son devoir, on le condamne à mourir, ou à s'exiler de son pays. Souvent même on les punit pour des fautes involontaires. C'est ainsi qu'on en usa en 1666 à l'égard d'un Amiral de Province, qui commandoit une flotte de dix-sept vaisseaux. Comme il étoit à bord d'un grand navire qu'il visitoit, le feu prit à la chambre des poudres, & fit sauter la proue. Cinq hommes périrent dans cet accident. La Cour en ayant été informée, on destitua l'Amiral, on lui fit donner quatre-vingt-dix coups de bâton sur les jambes, & on le bannit à perpétuité du Royaume.

Journal de Hamel.

ARTICLE IV.

De la Religion des Coréens.

LA Religion de *Foë*, si accréditée à la Chine chez les petites gens, compte aussi beaucoup de Sectateurs en Corée, non-seulement parmi le peuple, mais parmi les grands. Tout le pays est rempli de Temples consacrés à cette Divinité Indienne ; mais ils sont bâtis hors des villes, dans l'enceinte desquelles on ne souffre point de Pagodes. Ceux qui n'adorent point *Foë* suivent la loi de Confucius. En général les Coréens s'occupent assez peu du service des Dieux. Les grands, si l'on en croit Hamel, sont fort indévots. Le peuple, extérieurement plus religieux, selon son génie, fait quelques contorsions devant ses Pagodes ; mais au fond il les révère peu. Dans certaines fêtes solemnelles on s'assemble dans les Temples : chacun allume un morceau de bois odoriférant, qu'il place dans un vase devant l'Idole ; après quoi il se retire, faisant au Dieu une profonde révérence. Hamel assure que c'est à quoi se réduit tout leur culte envers la Divinité. Ils sont à proportion plus religieux envers les morts. Lorsqu'ils perdent un parent ou un ami, ils s'assemblent pour honorer sa mémoire, & ils font plusieurs offrandes à son image par le ministère d'un Prêtre. Ce devoir leur paroît si indispensable, qu'ils entreprennent quelquefois un voyage de trente ou quarante lieues, dans la seule vûe

Mémoires de Régis.

d'assister à ces cérémonies funèbres. La plupart croyent la métempsicose, & admettent des peines & des récompenses après cette vie.

Le pays est inondé de Moines, qui font une profession plus particulière d'honorer les Dieux. Ils leur offrent deux fois le jour des parfums. Dans les grandes solemnités le Supérieur du Monastère préside à ces sacrifices ; tous les autres Religieux y assistent ; le Temple retentit d'un bruit confus de bassins de cuivre & de tambours. Les Monastères, ainsi que les Temples, sont bâtis hors des villes ; chaque Couvent dépend de celle qui a contribué à sa fondation. Telle ville nourrit dans son district jusqu'à quatre mille Moines, & il y a des maisons où l'on compte cinq où six cens Religieux. Ils sont distribués en différentes classes, les unes de dix hommes, les autres de vingt, & quelques-unes de trente. Le plus âgé commande, & si ses inférieurs violent la regle, il peut leur faire donner la bastonnade. Si le délit mérite un châtiment plus sévére, le coupable est livré au Gouverneur de la ville dont le Monastère dépend.

Ces Moines ne sont point liés par des vœux, & il leur est libre de rentrer dans le monde, quand ils s'ennuyent de la solitude. Leur vie est très-dure : l'Etat les accable d'impôts & de corvées, & la nation les méprise. Il y en a qui vivent à la Cour, & on les appelle *les Moines du Roi*. Ceux-ci sont plus estimés, on les charge de plusieurs emplois importans, & ils portent sur leurs habits une marque qui les distingue.

Tous les Moines du pays se rasent les cheveux & la barbe : le commerce des femmes leur est interdit : ils s'abstiennent de la chair de toute espèce d'animaux. Ces trois articles leur sont si étroitement recommandés, que si quelqu'un les viole on le chasse du Monastère, après lui avoir donné la bastonnade. Le jour qu'on leur rase la tête, on leur imprime sur le bras une marque qui ne s'efface jamais. Ils vivent de leur travail manuel, du commerce, de la quête, & de quelques gratifications que leur donnent les Gouverneurs. Ils s'appliquent aussi à instruire les enfans. Si leurs disciples veulent se faire raser, on le retient au service du Monastère, & il travaillent pour le compte du maître qui les a instruits. Mais à sa mort ils sont affranchis de cette servitude, & ils héritent même du bien de leur Précepteur, dont ils sont obligés de porter le deuil.

Il y a ici une autre espèce de dévots, qui se consacrent au service des Idoles, & qui vivent en communauté. Ils s'abstiennent de la chair, comme les Moines, mais ils ne se rasent point la tête, & ils ont la liberté de se marier. Hamel parle aussi de deux Monastères de Religieuses, qu'il vit à Sior. On ne recevoit dans le premier que des filles nobles : les filles du commun étoient admises dans l'autre. Toutes ces Religieuses avoient les cheveux coupés ; elles faisoient l'Office dans les Temples, & elles vivoient dans le célibat. Mais notre voyageur ajoute, que trois ou quatre ans avant son retour en

Hollande, c'eſt-à-dire, vers l'année 1660, le Roi les diſpenſa de cette dernière obligation, & leur permit de ſe marier.

La plupart des Monaſtères ſont bâtis ſur des éminences, dans un lieu riant & commode. La beauté de la ſituation y attire quantité de nobles, qui viennent s'y réjouir avec leurs concubines, & quelquefois avec des femmes publiques. Il eſt vrai que ces déſordres n'arrivent jamais dans les grands Monaſtères : mais on les tolere dans pluſieurs petits Couvens, que la pauvreté force peut-être de recourir à ces honteuſes reſſources : le déréglement y eſt tel, qu'ils reſſemblent plutôt à des maiſons de débauche, qu'à des retraites conſacrées à l'auſtérité.

ARTICLE V.

Mœurs des Coréens : ce que leurs uſages offrent de plus remarquable.

A Parler en général, les Coréens ſont d'un taille & d'une phiſionomie avantageuſe. Leur naturel eſt doux & ſociable envers les étrangers, excepté ceux qui ont le malheur d'échouer ſur les côtes du Royaume ; car on les traite ici avec la même rigueur qu'à la Cochinchine. Hamel & trente-cinq autres Hollandois l'éprouverent en 1653, lorſqu'ayant fait naufrage à la hauteur de la Corée, ils ſe ſauverent à la nage dans l'Iſle de *Quelpaert*, qui dépend de ce Royaume. On les retint près de quatorze ans dans un affreuſe captivi-

té, dont ils ſe délivrerent enfin en s'échapant ſur une méchante barque. Cependant ce même Hamel témoigne que les étrangers reçoivent toutes ſortes de careſſes des Coréens, principalement des Moines du pays.

Ce peuple eſt ſimple & crédule, mais en même-tems très-fourbe, menteur & ſujet au larcin. La fraude n'a rien d'infâme parmi eux : au contraire, ils attachent une eſpèce de gloire à ſe tromper les uns les autres. Cependant la mauvaiſe foi eſt de tems en tems reprimée, & ils ont une loi qui annulle les marchés où la lézion eſt manifeſte.

Le Coréen eſt de ſa nature mou, efféminé, adonné au plaiſir & à la débauche. Il aime paſſionnément la danſe & la muſique. Hamel obſerve qu'avant la dernière conquête des Tartares *, le luxe & l'intempérance n'avoient point ici de bornes. L'unique occupation des Coréens étoit de boire, de manger & de s'abandonner à toutes ſortes de diſſolutions. Aujourd'hui que le pays eſt réduit à payer un tribut conſidérable à la Chine, le peuple eſt pauvre, & par conſéquent plus induſtrieux & moins corrompu. Il ne s'habille que de toile de chanvre, ou de peaux communes.

* En 1644.

L'humeur du Coréen n'eſt rien moins que belliqueuſe : il craint ſa deſtruction, & il met au rang des plus grandes infortunes la triſte obligation d'expoſer ſes jours dans les combats. Les Hollandois, durant leur captivité, apprirent de pluſieurs perſonnes dignes de foi, que dans la

la dernière guerre contre les Japponnois (a), les Coréens abandonnerent leur Roi, qui fut tué par le Général ennemi, & se cacherent dans les bois, où il périt beaucoup plus de monde par la faim que par le fer. Ils se comporterent avec la même lâcheté dans la fameuse invasion des Tartares dont j'ai parlé. On les a vû fuir plus d'une fois devant une poignée d'Européens, lorsqu'ils se disposoient, suivant leur coutume barbare, à piller quelque vaisseau qui avoit échoué sur la côte. Ces peuples ont une telle horreur du sang, qu'ils prennent la fuite lorsqu'ils en rencontrent les moindres traces. La vûe des malades ne les épouvante guère moins, surtout de ceux qui sont attaqués d'un mal contagieux. On les transporte hors des villes & des villages, & on les place au milieu des champs dans des huttes de paille, où leurs plus proches parens sont chargés de les garder, avec ordre d'avertir les passans de s'éloigner de cet endroit. Quelquefois ces misérables se trouvent abandonnés de tout le monde, & on les laisse mourir sans secours. Lorsqu'une ville est attaquée de la peste, on en bouche toutes les avenues avec un haie d'épine, & l'on met un signal sur le toit des maison infectées, afin que les passans s'en écartent.

(a) Hamel ne nous apprend rien de particulier touchant cette expédition. Il veut sans doute parler de celle qui se fit vers la fin du seizième siécle, sous l'Empereur *Tai-kosama*. Il a tort de dire que ce Prince y assista en personne, & qu'il tua de sa main le Roi de Corée. Voyez *l'Histoire des Japonnois*, chap. IV, art. III.

Toutes les maiſons du pays ſont très-pauvres, ſi l'on excepte les habitations de quelques perſonnes qualifiées. Les toîts ſont communément couverts de paille, ou de roſeaux entrelaſſés : Hamel aſſure qu'il faut une permiſſion particulière du Gouvernement pour les couvrir de tuiles. Ces maiſons ſont baſſe & étroites : elles ſont ſéparées les unes des autres par un eſpace vuide. On les éléve ordinairement ſur des piliers de bois : les murs ſont de terre ou de maçonnerie légere : le toît, de charpente enduite de mortier : le plein pied eſt voûté : l'hiver on allume du feu ſous cette voûte, qui répand la même chaleur qu'un four. Les meubles ſont ici de la plus grande ſimplicité & ſe réduiſent au pur néceſſaire.

Les maiſons des nobles ſont plus agréables & plus vaſtes. Elles ont toujours un avant-corps, deſtiné à loger les étrangers, à donner les repas, à recevoir les viſites. C'eſt un lieu conſacré aux divertiſſemens. Ces maiſons ont d'autres commodités : on y voit ordinairement une grande cour, une pièce d'eau, un jardin planté d'arbres qui forment des allées couvertes. L'appartement des Dames eſt au fond de la cour : c'eſt un lieu dont l'accès eſt fermé aux étrangers. Cependant les maris permettent quelquefois à leurs femmes de recevoir des viſites dans la ſalle des hôtes, & même de manger à table ; mais elles ſont aſſiſes à part, & toujours en face du mari.

Les Coréens ne connoiſſent point l'uſage des Hôtelleries : mais ils y ſuppléent

par la manière noble & généreuse dont ils pratiquent l'hospitalité. Quand les voyageurs passent dans un lieu habité, ils n'ont qu'à s'asseoir contre la palissade de la première maison qu'ils rencontrent, & là on leur apporte une quantité suffisante de ris & de viandes assaisonnées. Ces procédés se pratiquent par les pauvres comme par les riches : les passans peuvent séjourner dans le lieu autant qu'ils veulent, pourvu qu'ils ne retournent pas deux fois à la même maison : ils sont sûrs de recevoir par-tout les mêmes secours.

Les mariages sont défendus au premier, au second, & au troisième dégré de parenté : on les arrête quelquefois entre des enfans qui n'ont que sept ou huit ans. En attendant le jour de la célébration, les fiancées vont habiter chez le beau-pere, à moins qu'elles ne soient filles uniques. Le jour qu'un homme se marie, il monte à cheval, accompagné de ses amis. Après s'être promené dans tous les quartiers de la ville, il s'arrête devant la maison de sa prétendue : les parens sortent & conduisent chez lui la mariée. Les noces se célèbrent sans autre cérémonie.

Un homme peut entretenir au-dehors plusieurs femmes : mais la loi défend d'en avoir plus d'une dans sa maison. Cependant les nobles en ont quelquefois trois ou quatre : mais une seule domine & a l'intendance de tout. Au fond, les Coréens ont très-peu d'égards pour les femmes : ils ne les traitent guères mieux que leurs esclaves : ils les répudient quand ils veulent, & ils les obligent d'emmener leurs enfans.

Le partage des ſucceſſions ſe fait de la manière ſuivante. La plus riche portion de l'héritage, comme la maiſon paternelle & les effets qui y ſont ou qui en dépendent, appartient à l'aîné des fils. Le reſte des biens ſe partage à portion égale entre les enfans mâles, à l'excluſion des filles, qui n'ont point de légitime. Lorſqu'un chef de famille eſt parvenu à une extrême vieilleſſe, il a coutume de renoncer volontairement à la jouiſſance de ſes biens. Alors l'aîné des fils prend poſſeſſion de la maiſon paternelle, & en fait conſtruire une autre de moindre étendue où il loge ſon pere. Il a ſoin de pourvoir à la ſubſiſtance & aux beſoins de ce vieillard : & quoiqu'il n'ait plus rien à en attendre, il n'en eſt ni moins attentif, ni moins ſoumis. Cette bonté de mœurs doit nous paroître remarquable.

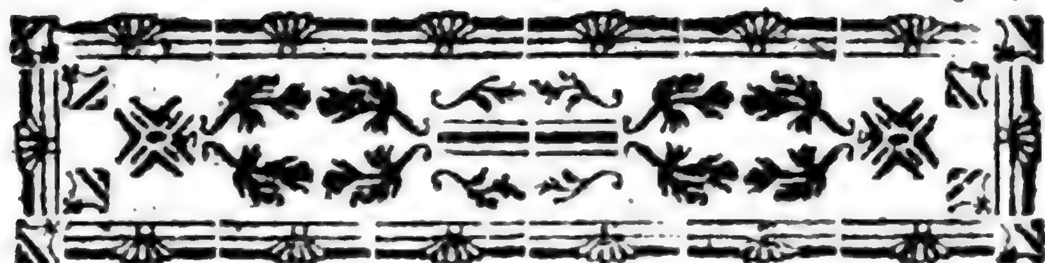
Le deuil d'un pere eſt de trois années. Il eſt auſſi ſévére chez les Coréens que chez les Chinois. Pendant ces jours de triſteſſe il eſt défendu d'exercer aucune charge, de ſe mettre en colere, de ſe battre, & ſur-tout de s'enyvrer. Les gens mariés doivent faire lit à part, & les enfans qui naîtroient alors ſeroient déclarés bâtards. Les vêtemens ſont pauvres & lugubres. Ils conſiſtent dans une robe de groſſe toile, ſous laquelle on met une eſpèce de haire compoſée de fils tors preſque auſſi gros que les brins de bambou dont on fait les cables des navires. On porte, en forme de crêpe pendant, une corde de la même matière : on l'attache au chapeau, qui eſt un

tissu de roseaux verds. L'usage des bains est interdit, & chacun affecte une mal-propreté qui a quelque chose de hideux & d'effrayant.

Dès qu'un homme a fermé les yeux, sa femme, ses enfans, ses freres & ses plus proches parens sortent de leurs maisons, & courent dans les rues comme des insensés, s'arrachant les cheveux & poussant des cris lamentables. Les morts ne s'enterrent qu'en deux saisons de l'année, au Printems & en Automne. En attendant le jour des obseques on dépose le corps dans une hutte composée de joncs entrelassés, qu'on bâtit dans la cour ou dans le jardin, & qu'on éleve sur quatre pieux. Le mort est enfermé dans un cercueil double, dont les jointures sont exactement bouchées. Il est revêtu de ses plus beaux habits, & l'on met à côté de lui quelques bijoux. Quand le jour & le lieu de la sépulture sont arrêtés, ce qu'on ne fait jamais sans consulter les devins, les parens se transportent au logis du mort la veille des funérailles, & passent la nuit à manger & à se réjouir. On se met en marche dès la pointe du jour : ceux qui portent le corps chantent d'un ton mesuré, & marchent en cadence : les autres font retentir l'air de cris confus & lugubres. On fait une fosse de cinq ou six pieds pour les gens du commun, & on les inhume dans cette fosse. On dépose les personnes qualifiées dans un caveau de pierre, qu'on construit exprès, & sur lequel on place ordinairement leur statue, avec une inscription au bas, qui contient le nom &

les qualités du mort. Trois jours après les funérailles, les mêmes gens retournent au lieu de la sépulture, pour faire quelque offrande au mort. Tous les mois, dans la pleine lune, on a soin de couper l'herbe qui croît sur la fosse ou sur le caveau, & l'on renouvelle les mêmes offrandes. Ces devoirs funèbres sont ici, comme à la Chine, le principal & presque le seul article de Religion.





HISTOIRE DES JAPONNOIS.



CHAPITRE PREMIER.

De l'origine des Japonnois.

LA plupart de nos Géographes on cru que les Japonnois descendoient originairement des Chinois. Ce sentiment est fondé sur divers témoignages tirés de l'Histoire de ces deux peuples, & des traditions qui ont cours parmi eux. En effet, les Annales Chinoises nous apprennent que sur la fin de la deuxième Dynastie, environ douze cens ans avant Jesus-Christ, plusieurs Colonies sorties de la Chine se répandirent dans les Isles de l'Océan oriental : & comme le Japon compose la plus belle & la plus considérable portion de ces Isles, il est naturel de penser que les Colonies Chinoises s'y arrêterent par préférence. D'un autre côté, c'est une tradition constante parmi les Japonnois, qu'une Colonie Chinoise de trois cens jeunes hommes, & d'autant

de jeunes filles, aborda autrefois dans la partie méridionale du Japon, & y peupla plusieurs Isles. Voici ce que nous apprennent les Annales du pays touchant le sujet & les particularités de ce voyage. Un Empereur de la Chine fort attaché à la vie, & tourmenté sans cesse de l'affreuse pensée que sa grandeur & sa puissance seroient un jour ensevelies avec lui dans le même tombeau, s'imagina qu'on pourroit trouver un breuvage qui le rendroit immortel. Prévenu de cette espérance flatteuse, il résolut d'envoyer dans toutes les parties du monde des personnes expérimentées, & il communiqua cette idée à son Médecin. Celui-ci persuada au Prince que les simples qui composoient le breuvage d'immortalité se trouvoient dans les Isles voisines de l'Empire, mais qu'il falloit que ces plantes fussent cueillies par des mains pures & innocentes; qu'autrement elles n'auroient aucune vertu : que ce qu'on pouvoit faire de mieux étoit d'y envoyer trois cens garçons & autant de filles, d'une innocence de mœurs reconnue, d'un âge tendre, mais pourtant assez robuste pour soutenir la fatigue d'un tel voyage. L'Empereur y consentit, & chargea son Médecin de conduire lui-même cette petite Colonie. Ils s'embarquerent, & au bout de quelques jours ils aborderent heureusement au Japon. Mais au lieu de s'occuper à la vaine recherche des plantes qu'ils avoient promis d'apporter à l'Empereur, ils s'établirent dans une des Isles du pays, où ils résolurent de fixer leur séjour. On montre encore aujourd'hui le lieu où

Kaempfer, *Hist. du Japon.*, Liv. I. chap. VI. Je me sers de la trad. Françoise, édit. de la Haye, 1729.

ils débarquerent, & les restes d'un Temple qu'ils bâtirent, & qu'ils consacrerent à la mémoire de leur conducteur. Mais l'arrivée de ces Chinois, ainsi que Kaempfer l'a observé, est postérieure de quatre ou cinq cens ans à la fondation de l'Empire Japonnois : ainsi elle ne prouve en aucune manière que la nation Japonnoise descende originairement des Chinois. Il est vrai que les Japonnois conviennent qu'ils doivent la plupart de leurs arts & de leurs sciences au conducteur célébre de cette colonie : mais ils ne le reconnoissent en aucune façon pour leur fondateur.

On doit porter le même jugement de ces autres colonies Chinoises, dont j'ai parlé d'abord, lesquelles se disperserent, dit-on, dans les Isles orientales de la Chine sous la seconde Dynastie. Cette dispersion, arrivée douze cens ans avant Jesus-Christ, est antérieure de cinq cens quarante ans à l'établissement de la Monarchie Japonnoise, qui, comme nous le dirons, ne remonte qu'à l'année 660 avant l'Incarnation : par conséquent on ne peut encore tirer aucune induction de ce fait.

Ce que débite Linschoot n'a pas plus de certitude. Il dit que plusieurs familles conspirerent autrefois contre un Empereur de la Chine, qu'il ne nomme point : que ce Prince ayant découvert les auteurs de la conspiration, ordonna qu'on les fit tous mourir : que le nombre des coupables s'étant trouvé trop grand, & les bourreaux même se lassant d'égorger tant de

victimes, l'Empereur, sur les représentations qu'on lui fit, changea l'arrêt de mort en peine de bannissement, & fit transporter les coupables dans les Isles du Japon, alors incultes & inhabitées. Ils les peuplerent, dit Linschoot, & c'est d'eux que sort originairement la nation puissante qui habite aujourd'hui le Japon. Mais le récit de cet Ecrivain n'est appuyé d'aucune autorité, & les Histoires Chinoises, ni celles du Japon, ne nous apprennent rien touchant les circonstances singulières de cette prétendue conspiration.

Couplet, *Introduction à la Philosophie de Confucius.*

Le P. Couplet, Jésuite, auteur très-versé dans l'Histoire de la Chine, paroît incliner à faire descendre les Japonnois des Tartares. Il fonde ses conjectures sur un fait rapporté dans les Annales Chinoises. Ces Annales nous apprennent, que sous le regne de *Yu-ye*, vingt-cinquième Empereur de la seconde Dynastie, les nations barbares, qui habitent au Nord de la Chine, par où l'on doit entendre les Tartares, étant devenues trop nombreuses, il s'en détacha diverses Colonies, qui allerent peupler les Isles situées dans l'Océan oriental, ce qui semble désigner le Japon. Ce fait concourt pour la date avec l'histoire de la dispersion des Colonies Chinoises dont j'ai parlé plus haut, & c'est peut-être le même pour le fond. Il est susceptible des mêmes difficultés pour la chronologie, & il est si antérieur à l'époque de la fondation de l'Empire Japonnois, qu'on n'en peut tirer aucune preuve bien décisive pour appuyer le sentiment du Pere Couplet. En effet, il reste

un vuide de cinq cens quarante ans, depuis l'arrivée de ces colonies, soit Chinoises, soit Tartares, jusqu'à l'établissement de la Monarchie Japonnoise. Le seul moyen de répondre à cette difficulté, seroit de dire que ces Tartares, accoutumés dans leur pays à une vie errante & vagabonde, ont vécu de la même manière au Japon pendant plusieurs siécles : sans loix, sans chefs, sans demeure fixe, séparés les uns des autres, ou tout au plus partagés en hordes, comme leurs anciens compatriotes : que leurs mœurs s'étant adoucies avec le tems, ils se rapprocherent, & se réunirent enfin sous un seul chef.

Kaempfer, auteur d'une excellente description du Japon, & de qui j'ai tiré les plus curieux détails qui concernent l'histoire politique & naturelle de ce pays, Kaempfer prétend que les Japonnois ne descendent ni des Chinois, ni des Tartares, ni d'aucun autre peuple connu. Il est surtout fort éloigné du sentiment de ceux qui leur donnent les Chinois pour ançêtres, & il réfute cette opinion avec beaucoup de solidité. Nul rapport, dit-il, entre les mœurs, les inclinations, les usages, & le caractère d'esprit des deux peuples. Le culte des *Cami*, qui est la religion primitive des Japonnois, n'a aucune espèce de ressemblance avec les religions des Chinois. Ce culte, aussi ancien que la Monarchie même, a pris naissance au Japon, & l'on n'en voit aucune trace à la Chine. Il résulte de là que les Japonnois ne descendent point originairement des Chinois : car s'ils étoient une colonie ve-

nue de la Chine, il évident qu'ils eussent au moins conservé quelques vestiges de la religion de leurs ancêtres. Il est vrai que la doctrine de Confucius s'est aussi introduite au Japon : mais c'est une religion moderne, dont le culte, à peine toléré, est fort postérieur à l'établissement de l'ancienne & primitive religion des Japonnois. Enfin la Langue Japonnoise différe beaucoup de celle des Chinois, soit pour le son, soit pour la construction des mots, soit pour la manière d'écrire & de prononcer. Kaempfer insiste principalement sur cette différence de langage, qui lui paroît une preuve décisive, suivant cette maxime assez généralement vraie, que les Langues & leurs propriétés sont des marques aussi sûres & aussi certaines qu'il est peut-être possible d'en produire, pour distinguer & découvrir la véritable origine d'une nation. C'est ainsi qu'il est facile de prouver, par le seul langage, que les Polonois, les Bohémiens & les Moscovites sont Esclavons d'origine : que les Italiens, les François & les Espagnols, descendent des Romains : que les Allemands, les Hollandois, les Danois & les Suédois, sont de la race des anciens Goths. La même observation, dit notre Auteur, a lieu dans les autres parties du monde aussi-bien qu'en Europe : & si nous connoissions mieux les Langues des habitans de Java, de Ceylan, de Malabar, & des autres nation des Indes, elles nous fourniroient sans doute les moyens de découvrir l'origine de ces différens peuples, leur mêlange avec les peuples voisins, &

les révolutions arrivées parmi eux. Si l'on examine à fond, ajoute Kaempfer, la Langue Japonnoise, on ne lui trouvera nul rapport, non-seulement avec la Langue des Chinois, mais même avec aucune autre Langue. Notre Auteur conclut de toutes ces considérations, que les Japonnois sont une nation *primitive & originale*, qui ne doit son extraction ni son existence à aucun peuple, & que leur Langue est une de celles que la Providence jugea à propos d'infuser aux hommes dans la Tour de Babel, pour confondre & disperser les auteurs de cette folle entreprise. Kaempfer, poussant encore plus loin ses doctes conjectures, essaye d'expliquer la manière dont le Japon & d'autres pays se peuplerent alors, en conséquence de cette confusion des Langues. Les habitans de Babylone, dit-il, ne pouvant s'entendre les uns les autres, se trouverent dans la nécessité indispensable de se disperser. Ils se partagerent en différentes troupes, & se répandirent en divers pays: ceux qui parloient le même langage firent route ensemble. Quelques-uns marcherent vers la Mer Noire & vers la Mer Caspienne, qui ne sont pas fort éloignées de Babylone. Il peuplerent une partie de la Perse, & d'autres contrées voisines. Plusieurs pousserent plus loin leur voyage: les uns suivirent le cours du Tanaïs & du Volga, & se disperserent du côté du Nord: de-là l'origine des Scythes, des Tartares, &c. Les autres marchant le long des côtes orientales de la Mer Caspienne, rencontrerent l'embouchure du fleuve Oxus, & poursui-

virent leur route sur ses bords, en remontant toujours vers sa source, d'où il leur fut aisé de pénétter dans les Indes. C'est ainsi que se peuplerent l'Indoustan, Bengale, Pegu, Siam, & d'autres Royaumes de l'Inde. Enfin quelqus-uns continuerent leur voyage jusques vers les côtes orientales de l'Asie, & ce fut la route que prirent les colonies Chinoises & Japonnoises. Celle-ci plus intrépide que l'autre, & ne trouvant peut-être pas un établissement commode dans le continent, résolut de passer au Japon, dont les côtes se découvrent à la pointe de la Corée, & se mit en mer dans un tems calme sur de légers canots. C'est ainsi que nos voyageurs, après une course de sept à huit mois, aborderent heureusement dans cette grande Isle, où ils fixerent leur séjour.

Il est probable que les premiers habitans du Japon s'établirent dans la plus grande de ses Isles, nommée *Nipon*, & qu'ils peuplerent d'abord la Province d'*Isje*, située à l'extrêmité méridionale de cette Isle. Les Japonnois regardent encore aujourd'hui cette Province comme le berceau de leurs ancêtres, & en cette qualité ils y font souvent des pélérinages. Il est encore vraisemblable que cette colonie, peut-être assez peu nombreuse dans son origine, mena une vie fort simple pendant plusieurs siécles, se nourrissant du lait de ses bestiaux, ou des fruits que la terre produisoit. Dans la suite des tems elle s'accrut & se multiplia, soit par elle-même, soit par l'accession de plusieurs colonies, que le besoin, la curiosité, le

hasard, ou même les naufrages, jetterent en divers tems sur les côtes du Japon. En effet, les différentes Isles, qui forment ce vaste Empire, étant environnées d'une mer orageuse, plusieurs vaisseaux ont dû échouer sur ses rivages ; & les passagers, assez heureux pour se sauver, ont pû s'établir dans quelques-unes de ces Isles. Les Japonnois prétendent que l'Isle *Cubitesima*, située dans la partie la plus septentrionale du Japon, est habitée par un peuple inconnu, & fort différent des autres Japonnois, soit par ses coutumes, soit par son langage, soit par sa taille, qui est extraordinairement petite. C'est pourquoi ils appellent cette Isle, l'*Isle des Nains*. Il y a plusieurs siécles qu'on découvrit au Nord & au Sud du Japon quelques Isles, jusque-là inconnues. L'histoire Japonnoise, en parlant d'une de ces Isles, nommée *Genkaisima*, dit qu'elle est habitée par des *Oni*, ou diables noirs : ce qui ne surprendra pas, si l'on considére que les Japonnois appellent *Umakokf*, ou pays des diables, tous les pays étrangers au Japon. Ces *Oni* étoient vraisemblablement des marchands Malayes, ou d'autres Indiens, qui ayant fait naufrage vers ces Isles désertes, s'y étoient établis. On peut porter le même jugement des peuples de *Cubitesima*, qui doivent sans doute leur origine à quelques passagers échappés de la tempête. C'est ainsi que le premier vaisseau Portugais qui découvrit le Japon, y fut jetté par le naufrage. Sans cet accident, peut-être que ce beau Royaume seroit encore inconnu aux Européens.

Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit plus haut touchant ces colonies, soit Chinoises, soit Tartares, que les Historiens de la Chine font passer au Japon environ 1200 ans avant Jesus-Christ. Si les observations que j'ai alléguées ne permettent pas de croire que la nation Japonnoise descende originairement de ces deux peuples, d'un autre côté on ne peut disconvenir qu'elle ne soit redevable de ses accroissemens aux colonies venues de la Tartarie, de la Corée, & principalement de la Chine, à qui les Japonnois conviennent eux-mêmes qu'ils doivent leurs sciences & leurs arts.

Enfin la différence qui se trouve, soit pour la figure, soit pour les mœurs & pour les usages, entre les habitans de plusieurs Isles du Japon, différence que j'aurai soin de marquer en son lieu, est une preuve très-forte que de tems en tems, de nouvelles & différentes branches ont été entées sur le tronc original de cette nation.

En voilà assez concernant l'origine & les premiers accroissemens de la nation Japonnoise. Passons à l'époque de la fondation de sa Monarchie, c'est-à-dire, aux tems où ces peuples, dégoûtés d'une vie errante, & las de leur liberté, se rapprocherent les uns des autres, s'unirent sous les mêmes loix, & jugerent à propos de se donner un maître. Mais avant que de fixer cette époque, qui est postérieure de plusieurs siécles au premier établissement de ce peuple dans le Japon, disons quelque chose de l'histoire ancienne, & même des traditions fabuleuses des Japonnois.



CHAPITRE II.

De l'histoire ancienne & des traditions fabuleuses des Japonnois.

POUR donner de plus grands éclaircissemens sur l'histoire des Japonnois, je la distinguerai en trois époques, dont la première est visiblement fabuleuse, la seconde douteuse, & la troisième certaine.

ARTICLE I.

Epoque fabuleuse.

QUoique la Monarchie Japonnoise n'ait été fondée que vers l'année six cens soixante avant Jesus-Christ, & que par conséquent elle soit postérieure à celle des Chinois d'environ deux mille ans, néanmoins les Japonnois se vantent d'une antiquité qui surpasse tout ce que les Chinois ont débité de plus fabuleux. Non-seulement, à l'exemple de leurs voisins, ils font remonter la fondation de leur Empire bien au-delà des tems où l'Ecriture sainte a fixé la création du monde; mais, pour donner encore plus de lustre à leur origine, ils commencent leurs Annales par deux Dynasties de Divinités, qu'ils supposent avoir régné pendant plusieurs millions d'années. Ils disent que le Chaos, pere & créateur de tous les êtres, produisit ces Dieux lorsqu'il commença à se mouvoir, & qu'ils furent le premier ou-

Kaempfer, Liv. I. chap. VII.

vrage de son action invisible. La première de ces Dynasties comprend sept Divinités, qu'ils appellent grands Dieux, ou Dieux célestes. C'étoient des êtres purement spirituels, sans aucun mêlange de substance matérielle. Ils gouvernerent successivement le Japon durant une suite de siécles immense & indéterminée. Les trois premiers n'eurent point de femmes; les trois suivans se marierent, & chacun eut de son épouse un fils, mais sans aucun commerce charnel, & d'une manière incompréhensible à l'esprit humain. Le septième, nommé *Isanagi*, ayant vû l'oiseau *Sekire*, autrement appellé *Isitataki*, caresser sa femelle, essaya les mêmes caresses avec la Déesse *Isanami* son épouse, & engendra des fils & des filles, qui furent la tige de la seconde Dynastie. Cette race, beaucoup moins parfaite que l'autre, ne produisit que des Esprits terrestres, ou hommes-dieux, au nombre de cinq, qui se succéderent l'un à l'autre dans l'ordre suivant.

I. TENSIO-DAI-DSIN. Ce nom signifie proprement un grand Esprit, qui répand des rayons célestes. Il fut le fils aîné d'Isanagi, & le seul de ses enfans qui eut lignée. Il régna deux cens cinquante mille ans. Il se rendit recommandable par des actions héroïques: il fit plusieurs miracles avant & après sa mort: on l'appella l'*ame*, la *vie*, la *lumière*, & le *souverain Monarque* de la nature. Les Japonnois conservent encore aujourd'hui une profonde vénération pour sa mémoire. Ils l'honorent comme leur principale Divinité, & comme

leur premier parent. Car tous les habitans de l'Empire, ſans en excepter un ſeul, prétendent deſcendre de *Tenſio-dai-dſin*; & le Dari, ou Empereur Eccléſiaſtique, fonde ſon droit à l'Empire ſur une généalogie prétendue qui remonte en droite ligne, de mâle en mâle, juſqu'au fils aîné de ce Monarque.

II. OOSIWO-NINO, dont la vie & le regne rempliſſent l'eſpace de trois cens mille ans.

III. NINIKINO, qui régna trois cens dix-huit mille cinq cens trente-trois ans.

IV. DEMINO, qui occupa le Trône ſix cens trente-ſept mille huit cens quatre-vingt-douze ans.

V. AWASE-DSUNO : il régna huit cens trente-ſix mille quarante-deux ans, & c'eſt en ſa perſonne que s'éteignit la ſeconde Dynaſtie, qui gouverna le Japon pendant deux millions trois cens quarante-deux mille années & plus. Mais ce même *Awaſe-dſuno* fut le pere & le fondateur d'une troiſième race, moins parfaite & beaucoup plus nombreuſe que les deux autres, & c'eſt de lui qu'eſt ſortie l'eſpèce d'hommes qu'on voit aujourd'hui au Japon. Laiſſons ces fables ridicules, pour paſſer à une époque moins chimérique.



ARTICLE II.

Epoque douteuse.

JE comprens sous cette époque tout le tems qui s'est écoulé depuis le premier établissement des Japonnois dans leurs Isles, jusqu'au regne de *Sin-mu* leur premier Empereur, & le véritable fondateur de leur Monarchie. En quelque tems, & de quelque manière que ce soit fait cet établissement, il est certain qu'il précéda de plusieurs siécles le tems où vivoit Sin-mu. Car lorsque ce Prince fut élevé sur le Trône, la nation Japonnoise étoit déja très-nombreuse, & les Annales de son regne nous apprennent que vers ce même tems, il y eut dans le Royaume de sanglantes guerres, & que la peste & la famine enleverent plusieurs milliers d'habitans. Il y a grande apparence, dit Kaempfer, que dans ces âges reculés, les Japonnois vivoient dispersés à la manière des Tartares, dans l'état de nature & de liberté, séparés du reste des hommes par une mer orageuse, destitués du secours des sciences, & sans aucune forme fixe de gouvernement. Les Ecrivains Japonnois, pour suppléer à la négligence de leurs ancêtres, qui ont gardé un profond silence sur les tems qui précéderent Sinmu, ont cru remplir ce vuide en inférant dans leurs Annales plusieurs événemens de l'histoire Chinoise, avec les noms de quelques anciens Empereurs, tels que *Fo-hi* fondateur des Chinois,

Chin-nan, *Yu*, & un grand nombre d'autres, jusqu'à *Kaiwo*, ou *Yu-yam*, dix-septième Empereur de la troisième Dynastie, sous le regne duquel nâquit Sin-mu, fondateur de la Monarchie Japonnoise.

ARTICLE III.

Epoque certaine.

C'Est au regne de Sin-mu qu'on doit rapporter la première époque certaine qui se rencontre dans l'istoire Japonnoise. Cet heureux Ninus, dit Kaempfer, fonda la Monarchie du Japon l'an 660 avant Jesus-Christ, à-peu-près dans le même tems que Romulus fondoit l'Empire Romain. Son véritable nom étoit *Swa-fikono-mikotto*. On prétend qu'il descendoit en ligne droite, & par les aînés, de Tensio-dai-dsin, pere de la nation Japonnoise. Il eut trois freres, qui étoient ses aînés, & qui régnerent, dit-on, avant lui. Mais leur vie fut si courte, & leurs actions si obscures, que tous les Historiens s'accordent à regarder Sin-mu comme le fondateur de l'Empire. Il adoucit les moeurs de ses compatriotes; il institua des loix; il apprit à distinguer les tems par années, par mois, & par jours; il donna une forme stable & fixe au gouvernement. C'est tout ce que nous apprennent de lui les Annalistes Japonnois. Ces Ecrivains n'entrent guères dans un plus grand détail au sujet de ses successeurs. Leurs Annales, au moins à en juger par

l'extrait du Docteur Kaempfer, se réduisent proprement à des tables chronologiques, où les noms & la généalogie des Empereurs, ainsi que le commencement & la durée de leur regne, sont marqués avec assez de précision. On y marque aussi l'apparition des cométes & des nouvelles étoiles, les tremblemens de terre, les incendies, les famines, les pestes, de prétendus miracles, & plusieurs faits puériles & fabuleux. Par exemple, il est dit dans ces Annales que sous *Si-nin*, onzième Empereur, qui régnoit vingt-neuf ans avant Jesus-Christ, on amena des Indes au Japon un cheval d'une vîtesse prodigieuse, qui faisoit plus de trois cens lieues par jour; que la deuxième année du regne de *Siun-wa*, cinquante troisième Empereur, un certain *Wrasima* parut au Japon à l'âge de 348 ans, après avoir vécu pendant tout ce tems-là sous l'eau avec les Dieux aquatiques, &c. On pourroit même (& je suis surpris que cette observation ait échappé au Docteur Kaempfer) on pourroit former de grands doutes sur la chronologie de ces Annales, qui font vivre plusieurs Empereurs bien au-delà des bornes que la nature a prescrites à la vie des hommes. Si l'on en croit leur témoignage, Sin-mu vécut 157 ans: *Koan*, sixième Empereur, 137: *Korei*, 128: *Kookin*, 116: *Siusin*, 119: *Synin*, 139: *Keikoo*, 149. Ou l'année Japonnoise étoit alors beaucoup plus courte que la nôtre, & en ce cas-là Sin-mu, qui, suivant ces mêmes Historiens, apprit aux Japonnois *à distinguer les tems par an-*

nées, n'étoit pas grand aſtronome, ou il faut traiter de fable tout ce qu'on débite à ce ſujet. Ce que je trouve de plus remarquable dans l'hiſtoire de la ſucceſſion des Monarques Japonnois, c'eſt que depuis Sin-mu juſqu'au Prince qui regne aujourd'hui, en 1753, c'eſt-à-dire, pendant l'eſpace de 2414 ans, l'Empire n'eſt point ſorti de la même famille : ce dont on ne trouve l'exemple chez aucun peuple. Il eſt vrai que vers le milieu du douzième ſiécle de l'Ere chrétienne, les Empereurs légitimes ſe laiſſerent dépouiller d'une partie de leur autorité par les Généraux d'armée, qui s'emparerent de l'adminiſtration politique, qu'ils ont toujours retenue depuis : mais malgré cette révolution, dont je parlerai plus au long dans le Chapitre ſuivant, les deſcendans de Sin-mu ont conſervé leur titre d'Empereur, leur Cour, & une autorité abſolue dans les affaires de la Religion.



CHAPITRE III.

Comment la Monarchie Japonnoiſe fut partagée entre deux Souverains : Origine des Cubo, *ou Empereurs ſéculiers.*

PEndant dix-huit cens ans les deſcendans de Sin-mu ont gouverné la Monarchie Japonnoiſe avec une autorité abſolue, tant ſur le ſpirituel que ſur le temporel. Ils étoient les Rois & les Pontifes de la nation, & l'union de ces deux puiſſances mettoit dans leurs mains toutes les

forces & tous les ressorts de la souveraineté. Dans la suite des tems ces Princes, trop occupés des affaires de la Religion, & plus jaloux des douces prérogatives du Sacerdoce, que des droits pénibles de la Royauté, se reposerent de l'administration politique sur divers Seigneurs. Ils partagerent le Royaume en plusieurs Gouvernemens, dont ils confierent la direction temporelle à ces Ministres. Ce partage se fit vers le onzième siécle de l'Ere chrétienne, à-peu-près dans le même tems que les Souverains Pontifes du Christianisme, par une imprudence toute pareille, démembrerent l'État Ecclésiastique, & le diviserent en différens fiefs, d'où ils se forma plusieurs Principautés indépendantes, qui s'éleverent sur les ruines de l'autorité temporelle des Papes. La même chose arriva au Japon. Ces Gouverneurs particuliers se relâcherent peu-à-peu de l'obéissance qu'ils devoient aux Empereurs, s'arrogerent un pouvoir absolu, se liguerent pour leur défense mutuelle, & bien-tôt après se firent la guerre les uns aux autres, déchirant l'Empire par leurs cruelles divisions. Ces guerres civiles s'allumerent principalement sous le regne de *Konjei*, qui monta sur le Trône l'an 1142 de Jesus-Christ. C'étoit le soixante-seiziéme Empereur de la race de Sin-mu, & il y avoit alors dix-huit cens deux ans que cette famille étoit sur le Trône. *Konjei*, dans ces tristes conjonctures, mit à la tête de ses armées un Seigneur de sa Cour, nommé *Joritomo*, auquel il conféra le titre de grand *Seogon*, c'est-à-dire, de Généralissime,

Salmon, *Etat du Japon.*

ralissime, avec un plein pouvoir de terminer à l'amiable, ou par la force, les querelles de ces Seigneurs, & un ordre absolu de soumettre les plus mutins. *Joritomo*, maître de toutes les forces du Royaume, chercha bien moins à rétablir l'autorité des Empereurs, qu'à élever la sienne, & à se maintenir dans le poste où la fortune l'avoit placé. Il épousa les intérêts de la faction la plus puissante, & par ce moyen il vint à bout d'exterminer toutes les autres. Quand il eut soumis les ennemis de son maître, il entreprit de lui faire la loi, & réunissant dans sa personne toute l'autorité qu'ils avoient partagée, il commença à jetter les fondemens de la puissance où ses successeurs parvinrent dans la suite. En effet, le titre de *Seogon* se perpétua, & il ne fut plus au pouvoir des Empereurs d'abolir cette charge, que je ne puis mieux comparer qu'à la dignité des Maires du Palais, si absolus sous la première race de nos Rois, & fondateurs de la seconde.

Il est vrai que pendant quatre siécles ces *Généraux* dépendirent à certains égards des Empereurs, qui seuls avoient le pouvoir de les installer, & qui disposoient même quelquefois de cette place en faveur de leurs créatures, ou de leurs enfans. Mais en 1585, sous le regne d'*Ookimatz*, cent septième Empereur, *Fidejos*, vingt-neuvième Général, secoua entièrement le joug. Il prit le nom de *Taikosama*, qui signifie *Grand-Seigneur*, & il força l'Empereur à lui conférer le titre de *Quanbuku*; c'est-à-dire, de Régent du Royau-

me. Cet orgueilleux Monarque, pour qui il fallut créer des titres inconnus à ses prédécesseurs, n'étoit pourtant que le fils d'un paysan, & dans sa jeunesse il avoit été maître-d'hôtel d'un grand Seigneur. Son ambition, son audace, & ses grandes qualités l'éléverent sur le Trône séculier du Japon, qu'il remplit avec beaucoup de gloire. Ce fut le premier Monarque laïque qui exerça despotiquement l'autorité temporelle. Il soumit les Grands Seigneurs, dont l'ambition & les querelles avoient troublé le Royaume pendant plusieurs siécles, & il rétablit par-tout l'obéissance, l'ordre & la paix. Pour achever d'éteindre les factions, & affermir de plus en plus son autorité, il engagea les Grands du Royaume à porter la guerre en Corée, sous la conduite d'un Général entièrement dévoué à ses intérêts. A peine furent-ils partis pour cette dangereuse expédition, que sous prétexte de veiller pendant leur absence à la sûreté de leurs familles, il fit venir à la Cour leurs femmes & leurs enfans, avec ordre d'apporter tout ce qu'ils avoient de plus précieux. Il les logea dans de magnifiques Palais, qu'il fit construire aux environs du sien. Après une guerre de sept années, les Seigneurs Japonnois revinrent dans le Royaume. Ils trouverent ce Monarque plus affermi que jamais, outre qu'il avoit en son pouvoir leurs femmes, leurs enfans & leurs biens. Ces Seigneurs étant retournés dans leurs terres ou dans leurs Gouvernemens, Taiko-sama ne laissa pas de retenir leurs enfans sous divers prétextes, cherchant par-là à

Kaempfer, Salmon.

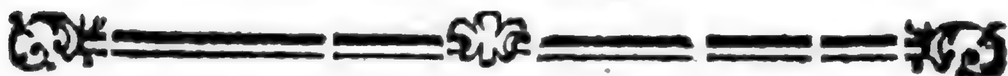
s'assurer de la fidélité des Grands, & à les attirer eux-mêmes de tems en tems à la Cour, où il essaya de les fixer par ses bienfaits : appas dangereux, & d'une ressource infaillible pour captiver les Grands.

Telles furent les sages mesures que prit Taikosama, pour réunir tout le Japon sous une seule Monarchie. Kaempfer lui attribue l'honneur de cette grande révolution ; mais le P. Charlevoix prétend que *Nobunanga*, prédécesseur de Taiko dans le Généralat, avoit formé avant lui ce grand projet, & en avoit même exécuté la meilleure partie. Quoi qu'il en soit du sentiment du P. Charlevoix, il est certain que l'Empereur Taiko régna avec plus de gloire & d'autorité qu'aucun de ses prédécesseurs, & que si Nobunanga prépara cette révolution, Taikosama eut la gloire de la consommer. Après avoir ainsi humilié & asservi les Grands, il n'eut pas de peine à se rendre indépendant de l'Empereur *Ookimatz*, & à secouer un reste de joug que ses prédécesseurs avoient bien voulu porter. Il lui ôta entièrement la connoissance des affaires politiques, & restreignit toute son autorité au soin des affaires spirituelles, dont il lui abandonna la direction. Cependant il lui laissa son ancien titre de *Mikaddo*, ou d'Empereur sacré : titre auguste & pompeux que les descendans d'*Ookimatz* ont conservé jusqu'à ce jour, & à quoi se réduit toute l'ancienne grandeur de cette famille.

Ainsi, de la manière dont se gouver-

ne aujourd'hui le Japon, on y reconnoît deux Monarques, l'un eccléſiaſtique & l'autre ſéculier. Le premier s'appelle *Mikaddo*, & plus communément *Dairi*; c'eſt le chef de la Religion. Le Monarque ſéculier s'appelle *Cubo* : c'eſt en lui que réſide toute la puiſſance temporelle. La famille des *Dairis*, ou Empereurs Eccléſiaſtiques, deſcend de mâles en mâles de Sin-mu, fondateur de la Monarchie Japonnoiſe. C'eſt ſans contredit la plus ancienne Maiſon de Souverains qui ſoit dans l'univers, puiſqu'il y a deux mille quatre cens ans & plus qu'elle jouit, ſinon de l'autorité, au moins de la dignité Impériale. En 1700 elle comptoit 114 Princes. La ſucceſſion des Cubo, ainſi qu'on l'a vû, eſt beaucoup plus moderne, puiſqu'elle n'a commencé que vers le milieu du douzième ſiécle de notre Ere. Elle ne comptoit en 1700 que trente-ſix Monarques, iſſus de différentes familles, la plupart ſans luſtre, ſi l'on excepte quelques fils de *Dairis*, qui, dans les premiers tems, parvinrent au *Généralat*, lorſque les Empereurs diſpoſoient encore de cette importante dignité.





CHAPITRE IV.

Description générale du Japon.

ARTICLE I.

Des Isles du Japon.

L'Empire du Japon est situé entre le trente-unième & le quarante-deuxième dégrés de latitude septentrionale, & entre le cent cinquante-septième, & le cent soixante-quinzième dégré 30 minutes de longitude. Sa longueur est Est & Ouest, prenant un peu de l'Est-Nord-Est. Cette longueur, suivant le P. Briet, est de deux cens soixante lieues communes de France, & de deux cens milles d'Allemagne, selon Kaempfer. Sa largeur est Nord & Sud, & assez irréguliere, mais non aussi médiocre que quelques Ecrivains le prétendent, n'étant presque jamais moindre de soixante, ou de soixante & dix lieues, & en ayant quelquefois davantage. Ce Royaume a au Nord & au Nord-Est la terre de Jesso, ou d'Yesso, & une partie de la Tartarie : à l'Ouest la Chine & la Corée : la Californie & le nouveau Mexique à l'Est : les Philippines au Sud-Est, & la mer de la Chine au Sud.

Quelques Géographes modernes ont douté si le Japon étoit contigu ou non au continent de *Jesso*, & par conséquent s'il falloit le mettre au rang des Isles ou des

Lettre de M. de L'isle, insérée dans le 3e volume des Voyages au Nord.

presqu'Isles. Monsieur de L'isle paroît porté à croire que le Japon touche au pays de *Jesso*, & allégue plusieurs autorités en faveur de cette opinion. Mais ce qui pouvoit être encore un problême du tems de Monsieur de L'isle, n'est plus aujourd'hui une chose incertaine, & tout le monde convient que le Japon est entièrement détaché de la terre de *Jesso*, & de tout autre continent. Toutes les Cartes dressées au Japon, & rectifiées ensuite par nos meilleurs Géographes, représentent cet Empire comme un composé d'une infinité d'Isles, grandes & petites, dont les plus considérables sont *Nipon*, *Saikokf*, & *Sikokf*.

Kaempfer, Liv. I. chap. IV.

Nipon est la plus grande de ces trois Isles : elle a donné son nom au reste de l'Empire, que les Japonnois appellent *Nipon*, ou *Nifon*, les Chinois *Si-ipon*, & les Européens *Japon*. L'origine de ce dernier nom vient, suivant le P. Charlevoix, de ce que les Chinois ont anciennement appellé les Isles du Japon *Gepuan-que*, c'est-à-dire, le Royaume du Soleil levant : delà les Portugais ont formé le nom de *Japan*, auquel on a substitué depuis celui de Japon. Le nom de *Nipon*, dans le langage Japonnois, signifie *source du Soleil* : en effet, ces peuples, situés dans la partie la plus orientale de l'Asie, s'imaginent être à la source même de la lumière. *Nipon* s'étend principalement de l'Est à l'Ouest, en forme de machoire, dont la partie recourbée regarde le Nord.

L'Isle de *Saikokf*, qui est la seconde en grandeur, est située au Sud-Ouest de *Ni-*

pon, d'où on lui a donné le nom de *Saikokf*, qui signifie pays de l'Ouest. On la nomme aussi *Kiusiu*, ou pays *des neuf*, parce qu'elle est divisée en neuf contrées. Elle a cent quarante-huit milles d'Allemagne de circuit, & quarante à cinquante de largeur.

L'Isle de *Sikokf* est située entre Nipon & Saikokf. *Sikokf* signifie *pays des quatre*, parce qu'en effet ce pays est divisé en quatre contrées. Sa forme est presque quarrée.

Ces trois grandes Isles sont evironnées d'un nombre infini d'autres Isles, dont quelques-unes sont fertiles, très-peuplées, & même assez grandes pour former des Gouvernemens & des Principautés : quelques autres sont pauvres, stériles, peu habitées, ou même absolument désertes.

Cet Empire est borné par des côtes escarpées, & par une mer orageuse & semée d'écueils, qui ayant d'ailleurs très-peu de fond, ne peut recevoir que de petits bâtimens. Il semble, dit Kaempfer, que la nature, en rendant ces Isles presque inaccessibles, & les fournissant d'ailleurs de toutes les choses nécessaires & même agréables pour la vie, ait prétendu en former un petit monde séparé & indépendant de tout le reste. Cet Ecrivain prétend qu'on peut, à plusieurs égards, comparer le Japon à la Grande-Bretagne, parce qu'il est coupé de la même manière, quoique dans un plus grand dégré, par des caps, des promontoires, des golfes, des anses, de grandes bayes ; & qu'on y compte trois grandes Isles séparées qui obéissent à un

même maître, comme on distingue en Angleterre trois Royaumes, soumis à un seul Souverain.

ARTICLE II.

Des Provinces du Japon proprement dit.

L'An de Jesus-Christ 590, l'Empereur *Siusum*, trente-troisième Dairi du Japon, partagea le Royaume en sept principales contrées. Environ cent ans après, *Ten-mu*, quarantième Empereur, divisa ces sept contrées en soixante-six Provinces, & en donna le gouvernement à un pareil nombre de Seigneurs, pour y commander en son nom. Dans la suite des tems on a eu recours à de nouvelles soudivisions, & le nombre s'en est tellement augmenté, qu'on distingue aujourd'hui jusqu'à six cens quatre districts dans ce Royaume. Les uns appartiennent directement au Cubo, & composent son Domaine : les autres appartiennent aux sujets, partie à titre de Seigneuries, partie à titre de Principautés héréditaires. Je parlerai successivement de ces deux Domaines. Commençons par celui de l'Empereur.

Domaine de l'Empereur.

Les *Seogon*, ou Généraux de la Couronne, qui sont parvenus par dégrés à gouverner despotiquement le Japon, n'étoient dans l'origine que des Seigneurs particuliers, à qui les Dairis confierent le gouvernement de quelque Province. Le premier pas qu'ils firent vers la Souveraineté, fut de se maintenir dans ces mêmes Gouvernemens, & de les convertir en

Domaines héréditaires. De-là l'origine du patrimoine Impérial dont je parle. Dans la suite des tems ce patrimoine est devenu fort considérable, soit par les successions qu'ont recueillies les Cubo, soit par les confiscations particulières, soit par les usurpations, par les guerres, & par d'autres voies violentes. Les Domaines de l'Empereur consistent aujourd'hui en cinq Provinces, dont les revenus font la principale richesse des Cubo, ces Princes ayant coutume de se contenter de leur patrimoine, sans exiger, au moins dans les tems ordinaires, aucuns subsides: modération bien louable, sur-tout dans le despotisme dont ils jouissent. Ces cinq Provinces sont :

I. JAMASIBO; c'est une contrée aussi fertile qu'étendue. Sa longueur du Sud au Nord est d'un peu moins de cent milles d'Allemagne. On la divise en huit districts, & l'on y compte plusieurs villes considérables, outre un grand nombre de bourgs & de places importantes. Kaempfer *ibid.* chap. V.

II. JAMATTO. Cette Province n'est ni moins fertile, ni moins vaste que la première, s'étendant pareillement du Sud au Nord. Elle est partagée en quinze districts.

III. KAWATZII, pays assez abondant, mais beaucoup moins spacieux que les deux autres, puisqu'il ne faut que deux journées pour le parcourir dans sa longueur. On ne laisse pas d'y compter quinze districts.

IV. IDSUMI. C'est une Province plus considérable par son étendue que par sa

fertilité. Sa longueur du Sud à l'Ouest est d'environ 90 milles d'Allemagne. Elle est bornée d'un côté par la mer, & de l'autre par une chaîne de montagnes très-hautes. Ses côtes son extrêmement poissonneuses : le plat pays produit du bled noir & quelques légumes, mais en petite quantité, & d'une espèce fort médiocre. Il n'est pas étonnant qu'un pays si pauvre n'ait été divisé qu'en trois districts.

V. SITZU. C'est la Province la plus occidentale : elle est située sur un grand golfe : son circuit n'est pas considérable, puisqu'on en fait le tour en deux journées & demie ; mais son terroir est très-fertile, sur-tout dans la partie septentrionale, où l'on recueille beaucoup de ris, d'orge, de froment, & de pois. Cette Province renferme treize districts.

Passons à la division des Provinces qui composent le Domaine général de l'Empire. Le Japon, considéré sous ce point de vûe, peut se diviser en sept contrées principales, suivant l'ancienne division établie par *Siusium*. Cinq de ces contrées appartiennent à l'Isle de *Nipon* : la sixième est du ressort de *Saikokf*, & la septième dépend de *Sikokf*. Chaque contrée renferme un certain nombre de Provinces, & chaque Province, comme on l'a dit, se soudivise en plusieurs districts. C'est de quoi je me contenterai de donner une idée générale, sans entrer dans des détails qui me meneroient trop loin.

La première de ces grandes contrées s'appelle TOOKAIDO, c'est-à-dire, la contrée du Sud-Est. Elle contient quinze Pro-

vinces, dont les plus considérables sont 1°. *Isje*, pays très-fertile, & entrecoupé de plaines & de collines, qui rendent sa situation fort agréable. Cette Province, qui s'étend du Sud au Nord, dans la longueur de trois journées de chemin, est presque par-tout environnée de la mer. Elle se divise en quinze districts. Les Japonnois prétendent, ainsi que je l'ai déja observé, que le pays d'*Isje* est le premier canton que leurs ancêtres ont habité. 2°. *Owari*, qui s'étend pareillement, & dans la même longueur, du Sud au Nord. C'est un pays des plus fertiles & des mieux peuplés de l'Empire. Il est entièrement séparé de la mer, & l'on y compte neuf districts. 3°. *Tootomi* & *Surunga*. Ces deux Provinces, suivant la manière dont s'expriment les Japonnois, ont chacune deux journées & demie de longueur de l'Est à l'Ouest, c'est-à-dire, environ vingt-cinq de nos lieues communes. Elles sont considérables par la fertilité de leurs campagnes, par le nombre & par la richesse de leurs villes, par leurs bourgs, par leurs riantes collines, & par le nombre des lacs & des rivières qui les coupent. La première comprend quatorze districts, & l'autre sept. 4°. *Kai*, ou *Kaisiu*. C'est un pays plat, abondant en ris, en pâturages, en légumes, en arbres, en bétail, & en chevaux. Il a deux journées de longueur du Sud au Nord, & il se partage en quatre districts. 5°. *Musasi*. C'est une grande Province, qui a cinq journées & demie de circuit. Son terroir est plat, sans bois ni montagnes : il est très-fertile en toute

ſorte de grains, de légumes, de plantes, & de fruits. On le diviſe en vingt & un diſtricts. 6°. *Fitats.* Elle a trois journées d'étendue, en longueur & en largeur. Sa principale richeſſe conſiſte dans les vers à ſoye, qu'elle produit en abondance, dans les beſtiaux, dont elle fait un grand commerce, dans ſes belles manufactures, & dans l'induſtrie de ſes habitans. Car le pays par lui-même n'eſt que médiocrement fertile. Il contient onze diſtricts.

La deuxième contrée ſe nomme TOOSADO, c'eſt-à-dire, la contrée montagneuſe de l'Orient, & renferme huit grandes Provinces, dont les plus remarquables ſont 1°. *Oomi*, qui a trois journées & demie de circuit, & treize diſtricts. Cette Province, dont la ſituation eſt des plus riantes, eſt très-fertile en ris & en bled. Un auteur Japonnois, en parlant de la fertilité de ſes campagnes, dit qu'elles rapportent mille pour un. 2°. *Mino*, qui s'étend du Sud au Nord, dans la longueur de trois journées. Elle produit en abondance du ris, du bled, & la plupart des choſes néceſſaires à la vie. Elle comprend dix-huit diſtricts. 3° *Koodſuke.* Cette Province, qui a quatre journées de longueur de l'Eſt à l'Oueſt, ſe diviſe en quatorze diſtricts. Son climat eſt très-chaud, & par cette raiſon elle abonde en meuriers & en vers à ſoye : mais cette ſoye n'eſt pas des meilleures, & l'on n'en fabrique que des étoffes groſſières, qui ne laiſſent pas de faire ſubſiſter cette Province. 4°. *Mutſu.* C'eſt la plus grande Province de cette contrée, & même de tout le Japon : elle

a ſeize journées de longueur du Sud au Nord, & elle comprend cinquante-quatre, ou même, ſelon quelques-uns, cinquante-cinq diſtricts. Elle appartenoit autrefois à un ſeul Prince. C'eſt à tous égards un très-bon Pays. 5°. *Dewa.* Cette Province faiſoit autrefois partie de la grande Principauté de *Mutſu*. Sa longueur eſt de cinq journées, & elle ſe diviſe en douze diſtricts. C'eſt un pays abondant en pâturages, en légumes, & en arbres de toute eſpèce. Son climat eſt très-doux : ce qui fait dire aux Japonnois que le Printems y commence quinze jours plutôt que dans les autres Provinces.

La troiſième contrée, qu'on appelle FOKU-ROKKUDO, c'eſt-à-dire, la contrée du Nord, comprend dans ſon reſſort ſept Provinces, qui n'offrent rien de fort remarquable, ſi l'on excepte *Sado*, qui eſt une Iſle de trois journées & demie de circuit, très-fertile en pâturages, en bled, en ris, en orge, & en pois de différente eſpèce. Tout ce qu'on peut dire des autres Provinces, c'eſt qu'on y trouve des mines de fer, beaucoup de poiſſons, & ſurtout quantité d'écreviſſes de mer, du chanvre, de la ſoye, & quelques manufactures d'étoffes, dont le débit fait la principale reſſource du pays, & ſupplée à la ſtérilité du terroir.

La quatrième contrée ſe nomme SANENDO, ou contrée montagneuſe du Nord. Elle renferme huit Provinces. C'eſt un pays encore plus pauvre que le *Rokkudo*. La ſeule de ſes Provinces qui mérite quelque conſidération eſt *Idſumo*, pays qui

s'étend de l'Est à l'Ouest, & que la Mer de Corée environne presque entièrement. On le divise en dix districts. Le terroir de cette péninsule est très-fertile ; & d'ailleurs ses manufactures de soye la rendent recommandable, quoiqu'il n'en sorte que des étoffes assez grossières.

La cinquième contrée est appellée SANJODO, ce qui signifie contrée montagneuse du Midi. On y compte huit Provinces, dont les plus remarquables sont 1°. *Farina*, pays très-abondant par lui-même, & d'ailleurs considérable par ses manufactures de papier, de draps, & d'étoffes de soye. Son circuit est de trois journées & demie, & on le distingue en quatorze districts. 2°. *Bitsju*, qui n'a qu'une journée & demie de longueur de l'Est à l'Ouest, & qui se divise en neuf districts. C'est un excellent pays, où l'on trouve abondamment & à grand marché toutes les choses nécessaires à la vie. Toutes les contrées dont j'ai parlé jusqu'ici, ainsi que les Provinces & les districts qui en dépendent, appartiennent à la grande Isle de Nipon.

La sixième contrée, qui dépend de l'Isle de Saikokf, & qu'on appelle SAIKAIDO, c'est-à-dire, la contrée des côtes de l'Ouest, est composée de neuf grandes Provinces. Les principales sont 1°. *Tsikudsen*, qui a quatre journées de longueur du Sud au Nord. Cette Province, qui comprend vingt-quatre districts, produit abondamment du bled & du ris. Kaempfer assure qu'on y trouve plusieurs manufactures de porcelaines. 2°. *Tsikungo*, qui a cinq journées de longueur du Sud au Nord, & qui se

partage en dix districts. C'est un pays fertile en grains & en légumes : ses côtes sont fort poissonneuses. 3°. *Figo* ; on y recueille aussi beaucoup de grains : le poisson y abonde : on y trouve toutes sortes de bois propres pour les constructions : son circuit est de cinq journées, & l'on y compte quatorze districts. 4°. *Oosumi*. Cette Province n'a que deux journées dans sa plus grande longueur de l'Est à l'Ouest : elle fournit abondamment toutes les choses nécessaires à la vie : on y trouve plusieurs manufactures de papier & d'étoffes de soye : elle se divise en huit districts.

La septième & dernière contrée se nomme NANKAIDO, ou contrée des côtes du Sud. Elle dépend en partie de l'Isle Sikokf, & en partie de deux Isles voisines, dont l'une s'appelle *Awadsi*, & l'autre *Kiinokuni*. La première de ces Isles est située au Nord-Est de Sikokf : l'autre s'avance vers la partie méridionale de Nipon. Tous ces pays sont divisés en six Provinces, la plupart très-pauvres, & qui n'offrent rien de fort remarquable.

ARTICLE III.

Des Isles & des Provinces étrangères qui relevent du Japon.

OUtre les Isles & les Provinces dont j'ai parlé, il y a quelques autres pays plus éloignés, qui sont sous la dépendance, ou sous la protection des Empereurs du Japon. Pour donner une juste idée de l'é-

tendue de cet Empire, je dois dire quelque chose de ces différens pays.

Kaempfer, Liv. I. Chap. IV.

I. Isles LIQUEJO. C'est le nom que nos Géographes leur donnent : les Japonnois les appellent *Riuku.* Elles sont au Sud-Ouest de Satzuma, principauté située dans l'Isle de Saikokf, & elles font une partie considérable du même domaine, qui appartient à un Seigneur particulier, d'ailleurs vassal & sujet de l'Empereur. Ces Isles furent autrefois conquises par un Prince de Satzuma, & depuis ce tems-là elles payent un tribut à ses successeurs. Ce pays est si fertile, qu'il produit deux moissons de ris tous les ans. La plupart de ses habitans s'adonnent à l'agriculture ou à la pêche. Ils sont doux, ils aiment la danse & la musique, ils jouent de divers instrumens, qu'ils portent avec eux lorsqu'ils vont aux champs ou à la pêche. C'est leur délassement ordinaire après leurs travaux. Il paroît par leur langage qu'ils sont Chinois d'origine. On assure que dans la dernière révolution qui arriva à la Chine, & qui mit sur le Trône la famille Tartare qui regne aujourd'hui, plusieurs Chinois ayant quitté leur pays, se refugierent dans les Isles *Liquejo*, & contribuerent beaucoup à les peupler. Il est certains que ces Insulaires, soit par amour pour leurs anciens Souverains, soit par politique & par crainte, payent tous les ans à l'Empereur de la Chine un léger tribut, qu'ils lui envoyent par manière de don gratuit. Ces peuples, ainsi que les Japonnois, ont un *Dairi* ou Pontife particulier, auquel ils portent un res-

pect infini. Ce *Dairi* réside à *Jajuma*, la plus considérable de toutes ces Isles. Les habitans des Isles *Liquejo* ont la liberté de commencer au Japon. Mais ils ne peuvent vendre de marchandise que jusqu'à la concurrence de vingt-trois caisses d'argent chaque année, & il faut que ce soit dans un port de la Province de Satzuma. Ils y portent diverses denrées de leurs Isles, des soyes de la Chine, & des *Coris*, qui sont un coquillage qu'on trouve en abondance sur les côtes. Il sert de monnoye en plusieurs endroits des Indes, & les Japonnois en font du bleu pour se farder.

II. La Province de Tsiosiin : ce pays fait partie de la Corée. J'ai remarqué ailleurs que les Coréens, environnés de trois nations puissantes, les Chinois, les Tartares, & les Japonnois, ont été subjugués en divers tems par ces trois peuples. L'an de Jesus-Christ 201, les Japonnois conquirent la Corée, & la rendirent tributaire. Bientôt après les Coréens, assistés des Tartares, secouerent le joug des Japonnois. Sous le regne de Taikosama, c'est-à-dire, vers la fin du seizième siécle, les Coréens furent encore subjugués, & se soumirent à rendre hommage à l'Empereur du Japon. Depuis ce tems les Chinois ont affranchi les Coréens de la domination des Japonnois, à qui il ne reste de leurs anciennes conquêtes que la Province maritime de *Tsiosiin*. Elle est aujourd'hui annexée au gouvernement d'*Iki* & de *Tsussima*, deux Isles particulières dont je n'ai point parlé, &

les Japonnois conquirent aussi sous le regne de Taikosama, pendant l'expédition de la Corée. Elles sont situées entre le continent de *Tsiosiin* & l'Isle de Nipon, à seize milles d'Allemagne de *Tsiosiin*, & à égale distance de Nipon. Elles ont un Prince particulier, qui commande aussi dans la Province de *Tsiosiin*, où l'Etat entretient une petite garnison. A chaque mutation de regne les habitans de *Tsiosiin* sont obligés d'envoyer des Ambassadeurs à la Cour, pour rendre hommage au nouvel Empereur. Les Japonnois tirent plusieurs marchandises de ce pays, comme de la merluche & d'autres poissons, des noix, des plantes médicinales, & en particulier du Gingseng.

III. JESOGASIMA, ou l'Isle de *Jeso*. C'est l'Isle la plus septentrionale que les Japonnois possedent hors des limites du Japon. Elle fut, dit-on, conquise par *Joritomo*, premier *Général* du Royaume. Il en réunit le Gouvernement à la Principauté de Marsumai, Isle voisine, qui fait partie de la grande Province de *Mutsu*. *Jesogasima* est située vers le quarante-deuxième degré de latitude septentrionale, en face de Mutsu, à la distance de quinze à seize milles d'Allemagne. Cette Isle est d'une assez grande étendue, mais si pleine de bois & de forêts, qu'elle n'apporte presque aucune utilité aux Japonnois. Toutes les marchandises qu'on en tire sont quelques pelleteries, & du poisson salé, principalement le *Karasaki*, que l'on pêche en grande abondance autour de l'Isle, & dont on fait grand cas au Japon. Ces In-

fulaires, fuivant le portrait qu'en font les Japonnois, font des gens forts & robuftes, mais fauvages, qui portent les cheveux longs & de longues barbes, experts à tirer de l'arc, fort mal-propres, adonnés à la pêche, & ne vivant la plupart que de poiffon.

IV. Le pays des KURILSKI. Derrière l'Ifle de *Jefogafima*, vers le Nord, eft un grand continent, que les Japonnois appellent *Okujefo*, c'eft-à-dite, haut *Jefo*, les Ruffiens, *Kamt-fchatka*, & la plupart de nos Géographes, terre de *Jeffo*, ou d'*Yeffo*. Ce pays, que quelques perfonnes ont cru contigu au Japon, quoiqu'il en foit féparé par un bras de mer, eft fitué entre 150 & 170 degrés de longitude, & 41 & 60 de latitude feptentrionale. Il eft habité par diverfes nations, dont quelques-unes, qui font vers le milieu, payent un tribut à la Ruffie. Il y a un de ces peuples, que les Ruffiens appellent *Kurilski*, & qu'ils regardent comme une colonie de Japonnois. Il eft certain que ce peuple, qui habite dans la partie méridionale du pays de Jeffo, dépend de l'Empereur du Japon, fous l'autorité duquel il eft gouverné par le Prince de Metfumai, le même à qui appartient, ainfi que je l'ai dit, le gouvernement de *Jefogafima*.

Hiftoire du Japon de Kaempfer, *Difcours préliminaire du Traducteur.*

Kaempfer, & fon traducteur Anglois*, ne nous apprennent rien de particulier touchant les mœurs de cette dernière nation. Le P. *de Angelis*, Jéfuite Sicilien, qui leur prêcha l'Evangile vers l'année 1620, s'eft un peu plus étendu fur cette matière. Voici ce que le P. Charlevoix a

* Gafpard Scheuchzer.

Charlevoix, Hist. du Japon L. XV.

extrait de ſes Lettres. « Les Yeſſois, dit-» il, ſont grands, plus robuſtes & plus » blancs que les Japonnois : ils laiſſent » croître leur barbe, qui leur deſcend » quelquefois juſqu'à la ceinture ; mais ils » ſe raſent le devant de la tête, & tous, » hommes & femmes, ſe percent les » oreilles. Ceux qui ſont à leur aiſe y » paſſent des anneaux d'argent : les pau-» vres, au défaut d'argent, ſe ſervent de » fils de ſoye. Le vin eſt fort commun en » ce pays, & tout le monde en boit : » mais quoiqu'ils n'en uſent pas fort mo-» dérément, il eſt rare qu'ils s'enyvrent ; » ce qu'on attribue à l'huile d'un poiſſon » nommé *Tode Noëvo*, dont on aſſaiſonne » le ris, qui eſt, comme au Japon, la » nourriture ordinaire de ces peuples.... » L'habillement des deux ſexes conſiſte » en de longues robes de ſoye, de co-» ton, ou de lin, piquées & bordées » de petites houpes de mêmes étoffe, & » travaillées en forme de croix, ou de » roſes de différentes grandeurs...... Leurs » armes ſont l'arc, la fléche, la lance, » & une eſpèce de cimeterre, qui n'eſt » guère plus long que le poignard des » Japonnois. Ils ſont fort querelleurs, & » ont la déteſtable coutume d'empoiſon-» ner leurs fléches. On aſſure néanmoins » qu'il arrive peu de meurtres parmi eux. » Au lieu de cuiraſſes, ils ont une ma-» nière de cotte de maille, faite de pe-» tites planches de bois, qui leur donne » un air aſſez ridicule..... Ces peuples ſe » reſpectent beaucoup les uns les autres, » & uſent entr'eux d'un cérémonial fort

» gênant. Ils ont plusieurs femmes, mais » une seule porte le nom d'épouse, & » en a tous les droits. Ils ont en horreur » le péché contre nature, & la jalousie » regne beaucoup dans les mariages. Une » femme convaincue d'adultère est rasée, » afin qu'on la reconnoisse pour ce qu'elle » est : la peine du complice consiste en » ce que le mari & les parens de la fem- » me qu'il a séduite, ont droit de lui » ôter ses armes, & même de le dépouil- » ler toutes les fois qu'ils le rencontrent, » sans qu'il puisse se défendre. Cetre na- » tion n'a qu'une idée fort confuse de la » Divinité : elle rend de grands homma- » ges au Soleil & à la Lune, qu'elle re- » garde comme les auteurs de tous les » biens. Elle révére néanmoins un Roi » invisible, à qui elle prétend qu'ap- » partiennent les montagnes, les fo- » rêts, les mers, & les rivières.... » mais elle n'a aucun culte réglé, & on » ne voit *chez les Yessois* ni Prêtres, ni » aucune pratique extérieure de Religion. » On n'y connoît point l'usage de l'écri- » ture, & l'histoire du pays s'y transmet » d'âge en âge par une tradition, qui en » apprend peu de choses »

Il paroît par les Lettres du P. *de Angelis*, que les Yessois subsistent principalement de la chasse & de la pêche. Les barques dont ils se servent, ne sont ni chevillées ni clouées, mais cousues avec une espèce de corde faite d'un arbre qu'ils appellent *Coco*. Au retour du voyage, on ôte ces liens afin de faire sécher sur le rivage les planches dont ces barques *Ibid.*

ſont composées. Ces peuples débitent à leurs voiſins beaucoup de poiſſon ſec, de harengs, de cignes, de grues, d'oiſeaux de proye, de baleines, & de peaux de *Todo Noëvo*. C'eſt un petit poiſſon tout velu, qui a quatre pieds ſemblables à ceux du porc. Ils troquent ces marchandiſes contre du ris, du coton, du fil, de la ſoye, & d'autres choſes que leur pays ne produit point. Ils ne reçoivent point en échange d'or ni d'argent, parce que ces métaux ſont fort communs dans le pays. L'or ſe trouve principalement dans une rivière, qui coule fort près d'une grande ville, que le P. *de Angèlis* appelle *Matſumay*, & qu'il dit être la capitale de cette contrée. D'autres la nomment *Matſmey*, & il ne faut pas la confondre avec l'Iſle de *Matſumai* dont j'ai parlé plus haut, & qui n'a rien de commun avec le pays d'Yeſſo, dont elle eſt même fort éloignée. Dans le tems que le P. *de Angelis* arriva dans cette ville, il y trouva beaucoup de marchands Japonnois, occupés à ramaſſer les grains d'or que cette rivière roule parmi ſes ſables. Ils payoient au Prince un droit conſidérable pour avoir la permiſſion de chercher l'or, ce qu'ils faiſoient de la manière ſuivante. Quand on leur avoit aſſigné un terrein où ils pouvoient fouiller, ils mettoient à ſec une partie de cet eſpace, au moyen d'un bâtardeau : puis ils cherchoient l'or dans le ſable ; & quand ils n'en trouvoient plus, ils fouilloient de la même manière dans les autres endroits.

Je dois remarquer que les Yeſſois dont

le P. *de Angelis* a fait mention dans ses Lettres, sont les mêmes que les *Kurilski*, dont j'ai parlé plus haut, & qui habitent la partie méridionale de la terre d'Yesso. Le récit de ce Jésuite Sicilien est confirmé par le témoignage de plusieurs voyageurs Hollandois, qui s'étant embarqués en 1643 sur le vaisseau nommé le *Castricoum*, reconnurent les côtes d'Yesso, entrerent dans le pays des *Kurilski*, & pénétrerent même beaucoup plus avant que le P. *de Angelis*, sous la conduite de Martin *Uriez*, un des plus célébres navigateurs qu'ait eus la Hollande. La rélation de leur voyage & de leurs découvertes, insérée dans le troisième volume des *Voyages au Nord*, nous apprend même plusieurs particularités qui ont échappé au P. *de Angelis*, & que j'ai cru devoir rapporter ici, à peu près dans les mêmes termes que ce Journal. Je me bornerai à ce qui concerne les mœurs & les usages des Yessois, & en particulier de ceux que j'ai nommés *Kurilski*, sur lesquels il paroît que cette rélation roule principalement, quoiqu'ils n'y soient désignés que sous le nom général d'Yessois.

Tous les habitans de cette terre, disent les Hollandois, se ressemblent : ils sont tous d'une taille ramassée, courts & gros : ils ont les cheveux longs, la barbe de même, si bien que leur visage en est presque tout couvert, hormis sur le devant, où ils ont la tête rasée. Les traits de leur visage sont assez beaux : leur nez n'est point applati : ils ont les yeux noirs, le front plat & le teint jaune : leur corps est fort

velu. Les femmes ne ſont point ſi noires que les hommes; quelques-unes ſe coupent les cheveux autour de la tête, tellement qu'ils ne leur couvrent point le front. D'autres les laiſſent croître, & les relevent comme font les femmes de l'Iſle de Java; elles ſe marquent de bleu les lévres & les ſourcils. Les hommes, auſſi-bien que les femmes, ont les oreilles percées avec des anneaux d'argent. Celles-ci en ont auſſi aux doigts, & quelques-unes portent de petits tabliers d'une étoffe de ſoye fort légere.

Autant que nous en pouvions juger, ajoutent les Auteurs de ce Journal, ces peuples n'ont point de religion, ou du moins il n'en ont que fort peu: on remarqua ſeulement que, lorſqu'ils buvoient auprès du feu, ils jettoient quelques gouttes d'eau en divers endroits du foyer, comme par forme d'offrande. Ils fichent auſſi en terre des baguettes fendues, au bout deſquelles il y a de petits étendarts. Ils en ſuſpendent de pareils dans leurs maiſons.

Quand quelqu'un eſt attaqué d'une maladie, ils coupent de longs éclats de bois, & les lient ſur la tête & ſur les bras du malade. On ne remarque entre eux aucune forme de police, ni de gouvernement, ni aucune eſpèce de ſubordination. Ils ne ſavent ni lire, ni écrire; ils ont preſque tous des balafres, ou des cicatrices ſur la tête: ce qui s'accorde très-bien avec ce que le P. *de Angelis* dit de l'humeur inquiéte & querelleuſe de ces peuples. Chacun a deux femmes: elles ſont

occupées

occupées à faire des nattes, à coudre les habits de leurs maris, à apprêter leur manger, à porter dans de petites barques le bois que les hommes coupent dans les forêts, & à conduire ces barques en ramant; ce qu'elles font tout aussi-bien que les hommes. Ces peuples sont fort jaloux des étrangers, & s'ils s'appercevoient que ceux-ci voulussent débaucher leurs femmes ou leurs filles, ils seroient capables d'en venir aux dernières violences. Les hommes & les femmes aiment également à boire, & s'enyvrent aisément.

Leur poil & leurs longs cheveux leur donnent un air farouche & barbare; & à en juger par l'apparence, on les prendroit pour des bandits, ou pour des sauvages. Cependant il n'est point de peuple plus humain avec l'étranger, plus avisé, ni plus circonspect dans ses manières. Pourvu qu'on agisse librement & familièrement avec eux, ils s'apprivoisent d'abord, & montrent un visage riant & ouvert. Lorsqu'ils doivent paroître devant les étrangers, ils se parent de leurs plus beaux habits & témoignent beaucoup de modestie. Ils font la révérence en inclinant la tête, & passant les mains l'une sur l'autre: ils chantent, mais d'une voix tremblante, comme les Japonnois.

Les femmes en couche se séparent de leurs maris, & logent dans une maison particulière, où les hommes n'entrent point pendant deux ou trois semaines. Leurs enfans sont fort blancs lorsqu'ils viennent au monde. Quand leurs meres les alaitent en présence des étrangers,

elles cachent ſoigneuſement leur ſein, ne découvrant que le bout de la mammelle. Les petites filles courent quelquefois toutes nues, lorſqu'il fait beau : mais lorſqu'elles rencontrent des étrangers, ſurtout des Européens, ou d'autres hommes inconnus, elles témoignent, en baiſſant la tête & en croiſant les cuiſſes, la honte qu'elles ont de paroître en cet état. Les femmes portent leurs enfans ſur leur dos, ſuſpendus à une ſangle qu'elles arrêtent autour de leur front. Leurs habits ſont fort ſales, & elles n'en changent preſque point ; mais elles ſont fort propres dans leur manger, dans leur boiſſon, & dans leurs chambres, dont le plancher eſt toujours couvert de nattes. Leurs maiſons n'ont pour l'ordinaire d'autre ſoutien que des troncs d'arbres plantés en terre : les côtés ſont fermés par des planches, & le toit eſt couvert d'écorces d'arbres. On pratique au plafond une ouverture, pour donner iſſue à la fumée du foyer, qui eſt toujours au milieu de la cabane. Il y a ordinairement une chambre de réſerve, ſéparée du reſte par des paravens, & longue de dix ou douze pieds, ſur ſix ou ſept de largeur. Son plancher eſt couvert de nattes de jonc. Ces cabanes n'ont d'exhauſſement que deux fois la hauteur d'un homme : d'ailleurs les portes ſont ſi baſſes, qu'il faut ſe courber beaucoup pour y entrer. Elles ſont bâties communément ſur la pente des collines, ſouvent à une grande diſtance les unes des autres : il eſt rare qu'on en trouve plus de quinze ou vingt enſemble. Ces peuples n'ont preſ-

que point d'autres meubles que des nattes de jonc, ſur leſquelles il couchent; ils ont rarement d'autres lits.

Leur nourriture la plus ordinaire eſt la graiſſe & l'huile de baleine, différens herbages, toutes ſortes de racines, & quelques fruits ſauvages, principalement un fruit rouge, qui naît au bouton de certaines roſes, & que le P. Charlevoix croit être le même que nos grattecus. Ces fruits ſont gros comme des neſles : on les ſéche, & on les conſerve pour l'hiver. Ces peuples mangent dans des vaſes de briques verniſſés : ils uſent de petits bâtons au lieu de fourchettes.

Ils ſont pour la plupart vêtus à la Japonnoiſe : il y en a peu qui portent des étoffes de ſoye : pluſieurs ſe couvrent de peaux de bêtes. Les manches de leurs robes ſont aſſez étroites vers le poignet : les hommes portent ces robes ouvertes par-devant, & les femmes les portent fermées.

Les Yeſſois ſont naturellement pareſſeux : ils ne cultivent point la terre : ils ne s'occupent que de la pêche ou de la chaſſe. Leurs canots ne ſont autre choſe que des troncs d'arbres creuſés, à quoi ils ajoutent quelques planches ſur les côtés, pour en relever les bords. Ils s'embarquent ſur ces petits bateaux, & vont hardiment pêcher des baleines, ou tirer des loups-marins. Dans la pêche de la baleine ils ſe ſervent de harpons d'or, dont la pointe eſt armée de fer ou de cuivre. Pour pêcher les autres poiſſons, ils ont des naſſes ſemblables à celles dont on ſe

ſert en Europe. Ils dreſſent un piége aux oiſeaux avec un arc, au milieu duquel ils mettent une amorce : quand les oiſeaux y touchent, l'arc ſe débande, & ils reſtent pris. Quelque part qu'ils aillent, ils portent toujours leur coutelas & leurs fléches, pour tuer les ours, les cerfs, & les autres animaux qu'ils rencontrent.

Ils filent du chanvre qui vient dans les bois ſans être cultivé. Ils le tiennent ſerré par le bout entre leurs dents, ils le tordent de leurs mains, & en font d'aſſez bon fil. Ils troquent avec les Japonnois leur lard de baleine, des huiles de poiſſon, des laines ſéchées à la fumée, des fourrures, & pluſieurs ſortes de plumes d'oiſeaux, qu'ils arrangent fort proprement dans des boîtes. Les Japponnois leur donnent en échange du ris, du ſucre, des robes de ſoye, ou d'une étoffe bleue plus groſſière, qu'ils nomment *Cangan*, des pipes de cuivre, du tabac, des boîtes de laque, des pendans d'oreilles d'argent, des anneaux de cuivre pour mettre auſſi aux oreilles, des haches, des couteaux. Enfin la plupart des choſes dont ils font uſage leur viennent du Japon ; leur idiome même a quelque rapport à la langue Japonnoiſe. Ils ſont fort ſubtils & intelligens en ce qui concerne leur commerce, mais point du tout portés au larcin.

Ceux qui ſont ſous le quarante-ſixième dégré, eſtiment beaucoup le fer, & le prennent volontiers en échange de leurs fourrures, & de leurs plumes d'oiſeaux. Ils ont pour armes l'arc & les fléches, avec une épée courte, ou coutelas, fort

semblable à ceux que l'on porte au Japon. Ils l'attachent à une sangle, comme les Persans : le carquois est au côté droit, pendant à une écharpe autour de leur tête. Leurs arcs ont quatre ou cinq pieds de longueur, & sont faits de bois d'aune. Les fléches sont longues, bien travaillées, avec un petit harpon de canne à la pointe, qu'ils trempent dans un poison noir si subtil, que ceux qui en sont blessés meurent subitement. Quand ils ont fait un prisonnier, & qu'ils veulent le faire mourir, ils l'étendent tout de son long : deux lui tiennent les bras, & deux autres les jambes, pendant que celui qui doit faire l'exécution, ayant une massue armée de fer, qu'il tient à deux mains, prend sa course de dix ou douze pas, & vient en dansant en décharger un coup sur la tête de ce misérable : ensuite il lui donne d'autres coups sur la poitrine. Ils traitent de même ceux qui sont surpris avec leurs femmes & avec leurs filles : ce qui ne s'accorde point avec le récit du P. *de Angelis*, qui dit qu'en ces occasions les maris, ou même les parens de la femme séduite, ont seulement le droit d'ôter les armes au séducteur, ou tout au plus de le dépouiller, toutes les fois qu'ils le rencontrent.

Matsmey est la capitale de tout le pays : mais ce n'est pas une ville fort considérable. C'est-là que le Prince, ou Gouverneur du pays fait sa résidence : il passe tous les ans à la côte du Japon, nommée *Nabo*, & de-là il continue son voyage par terre jusqu'à Jedo, pour rendre hommage

à l'Empereur du Japon, auquel il porte en présent beaucoup d'or, des plumes d'oiseaux, & quantité de fourrures fines. Les autres villes les plus remarquables du pays sont *Sirarcha*, *Tocapsie*, *Contchouri*, *Croën*, *Outchoeira*, *Esan*, & *Sirocani*.

Plusieurs Géographes soupçonnent que la terre de *Jesso* confine avec l'Amérique, par un isthme, rempli de montagnes escarpées & presque inaccessibles. C'est peut-être par-là que les premiers hommes ont passé dans l'Amérique. D'autres prétendent qu'entre la terre de *Jesso* & l'Amérique, il y a un bras de mer, & que c'est-là qu'est ce passage qu'on cherche depuis si long-tems, de la mer du Nord dans le grand Océan des Indes. On remarque en effet que derrière *Jesogasima*, c'est-à-dire, vers les côtes de *Jesso*, il y a un courant qui porte constamment & directement au Nord, ce qui fait conjecturer qu'il y a plus loin un détroit, qui sert de communication à ces deux mers, & que les vaisseaux Européens pourroient se frayer par-là une route, en côtoyant toujours le Nord, au lieu de décliner, comme ils font, par le Midi; ce qui allonge considérablement cette navigation. Cette opinion semble confirmée par le rapport de quelques Hollandois, qui ayant fait naufrage sur les côtes de la Corée, y trouverent une baleine, au dos de laquelle étoit attaché un harpon de Gascogne : ce qui leur fit juger que cet animal ayant été blessé dans la mer du Nord, avoit passé dans celle des Indes par le plus court chemin, c'est-à-dire, par le détroit qui vraisemblablement

Voyages du Nord, Tom. IV.

communique à ces deux mers. Mais ce passage, qu'on a tenté plusieurs fois, a été regardé jusqu'ici comme impraticable aux navires, à cause des glaces qui flottent sur les mers du Nord, & qui ne fondent presque jamais, même dans l'été.

Les Japonnois, quoique plus voisins de ce pays qu'aucun autre peuple, n'en ont eux-mêmes qu'une idée très-confuse. Voici comme ils le représentent dans leurs cartes. Ils le placent au Nord de Nipon, au-delà de *Jesogasima.* Un tiers de son étendue va au-delà du cercle polaire, & court à l'Est beaucoup plus loin que les côtes les plus orientales du Japon. Ce pays est terminé à l'Orient par un grand golfe, qui est en face de l'Amérique. Entre ce golfe & l'Amérique, il se présente d'abord une petite Isle, & au-delà, tirant au Nord, on en rencontre une autre fort longue, dont les deux extrêmités touchent presque deux continens voisins, sçavoir celui de Jesso à l'Ouest, & celui de l'Amérique à l'Est, formant quasi de cette manière le passage au Nord.

Quoiqu'il en soit de ces divers sentimens, qui ne sont tous fondés que sur des conjectures fort incertaines, il est sûr qu'entre l'extrêmité orientale de l'Asie, où est la terre de Jesso, & l'extrêmité la plus occidentale de l'Amérique, où est la Californie, il y a un trajet très-considérable. Le Duc de Nortumberland, auteur de l'*Arcano del mare*, prétend que ce trajet n'est que de trois cens lieues; mais les dernières cartes tracées en Russie, & dont l'autorité est de toute manière préférable

à celle du Géographe Anglois, prouvent qu'il y a environ ſeize cens lieues entre la Californie & les terres renfermées entre le détroit d'*Uriez*, qui eſt la partie la plus orientale du pays de Jeſſo, au moins de ce que l'on connoît.

Kaempfer, *ibid.*

V. GINSIMA & KINSIMA. Ce ſont deux Iſles, ſituées, dit-on, à l'Eſt & à l'Eſt-Nord-Eſt de Nipon, à la diſtance d'environ cent cinquante milles. Les Japonnois en racontent des choſes merveilleuſes, & leur ont donné des noms magnifiques. La plus petite, qui eſt la plus ſeptentrionale & la plus éloignée, s'appelle *Ginſima*, c'eſt-à-dire, l'Iſle d'Argent: l'autre, qui eſt la plus grande, & la plus voiſine du Japon, ſe nomme *Kinſima*, ou l'Iſle d'Or. Ils en cachent, dit Kaempfer, avec beaucoup de ſoin l'état & la ſituation aux étrangers, ſurtout aux Européens, qui tentés par la richeſſe de leurs noms, n'ont rien oublié pour les découvrir. Environ l'an 1620 le Roi d'Eſpagne ayant appris qu'elles étoient ſituées à l'Oueſt de l'Amérique, dans cette partie du nouveau monde, qui, ſuivant le partage du Pape, lui a été aſſignée, ce Prince envoya un Pilote habile pour les chercher. Mais ce voyage n'eut aucun ſuccès. Les Hollandois ont tenté plus d'une fois la même découverte, & n'ont pas mieux réuſſi. En 1639 ils firent partir de Batavia un vaiſſeau, & deux autres en 1643, ſoit pour découvrir ces Iſles, ſoit pour reconnoître les côtes de la terre de Jeſſo & de l'Amérique. Le voyage de ces deux derniers vaiſſeaux fut très-malheureux : car, outre qu'ils ſouf-

frirent beaucoup par les tempêtes, le Capitaine du *Bresken* ayant hasardé de prendre port au Japon, & d'aller à terre avec quelques personnes de l'équipage, ils furent tous arrêtés, & mis aux fers.

VI. FATSISIO. C'est la plus éloignée de toutes les Isles que les Japonnois possédent en grand nombre vers le Sud. Ces Isles sont presque contigues, & la plupart fort petites. *Fatsisio* est la dernière, & la plus considérable. C'est-là qu'on relégue ordinairement les criminels d'Etat. Cette Isle est environnée de rochers d'une prodigieuse hauteur, qui la rendent inaccessible de toutes parts. Lorsqu'on y porte des provisions, qu'on amene quelque prisonnier, ou qu'on releve la garde, on est obligé d'élever le bateau avec toute sa charge, par le moyen d'une grue. C'est au milieu de ces roches escarpées qu'est la demeure des prisonniers. Au lieu de les laisser languir dans une oisiveté onéreuse à l'Etat, on les occupe à des travaux utiles, qui non-seulement payent leur subsistance, mais qui enrichissent les manufactures. Les plus belles étoffes du Japon se fabriquent sur ce rocher désert; & l'on est si jaloux de les conserver dans le pays, que le transport en est défendu sous des peines très-séveres.





CHAPITRE V.

Des Villes & des Villages du Japon.

ON compte au Japon jufqu'à treize mille villes, la plupart très-peuplées. Mais elles n'ont ni murailles, ni remparts, & il eft même très-rare qu'on les environne d'une haie, ou d'un foffé. Les rues font en général fort régulières, s'étendant en droite ligne, & fe coupant à angles droits. Elles ont à chaque extrêmité une porte de bois, que l'on ferme toutes les nuits, & même pendant le jour en cas d'émeute. Leur longueur eft pour l'ordinaire d'un *Tfio* Japonnois, c'eft-à-dire, de foixante braffes : elles ont emprunté leur nom de cette mefure. A l'égard du nombre des maifons, on n'en compte guères plus de foixante dans chaque rue, & rarement moins de trente. Les rues ne font point pavées ; mais pour la commodité des paffans on pratique pour l'ordinaire le long des maifons un petit chemin revêtu de pierres de taille. Il y a dans chaque rue un endroit entouré d'une baluftrade, où l'on tient tous les inftrumens neceffaires dans les incendies : des feaux, des crocs, des échelles, &c. Tout près de là eft un puis fermé, & uniquement deftiné pour le même ufage ; précaution très-néceffaire au Japon, où les incendies font très-fréquens. Outre les barrières qui font aux extrêmités de chaque rue, il y a dans les grandes villes deux portes principales, remarquables par leur grandeur, & quelquefois

flanquées à droit & à gauche d'un pan de muraille. Ces portes sont toujours gardées par des soldats.

Le pays est rempli d'un nombre infini de bourgs & de villages. Les plus considérables se trouvent dans la grande Isle de Nipon. Ils y sont en si grand nombre, qu'ils occupent presque tout l'intervalle qu'il y a d'une ville à l'autre, ensorte que la plupart des grandes routes sont bordées de maisons à droit & à gauche. Il est vrai que ces villages n'ont communément qu'une sule rue. Quatre cloisons de bois fort basses, cimentées d'un peu de terre & de chaux, & couvertes de chaume ou de planches grossières, forment une pauvre cabane, où habite une famille entière, souvent fort nombreuse. Derrière la porte, qui regarde la rue, pend une natte de paille, pour empêcher les passans de voir ce qui se fait dans la maison.

Je n'entreprendrai point de donner une description détaillée de toutes les grandes villes du Japon. Je me bornerai à parler des quatre principales, qui sont comprises dans le Domaine du Cubo, & qu'on appelle pour cette raison Villes Impériales.

MIACO, ou MEACO. Ce nom signifie en Japonnois *Ville*, & on l'a donné par excellence à celle dont je parle, parce qu'elle étoit anciennement la capitale de tout l'Empire. Elle est située dans la Province de *Jamatto*, au milieu d'une grande plaine. Sa longueur du Nord au Sud est de trois quarts de lieue d'Allemagne : sa largeur de l'Est à l'Ouest est d'une demi-

lieue. Sa ſituation eſt des plus riantes ; étant environnée d'agréables collines, auxquelles elle touche du côté de l'Eſt. Trois petites rivières entrent dans la ville du même côté, & ſe réuniſſant au centre, y forment un canal fort large. Il y à là un grand pont, long de deux cens pas.

Le Palais du *Dairi* eſt l'édifice le plus remarquable de cette capitale. Il occupe toute la partie du Nord-Eſt, & ce quartier, dit Kaempfer, mérite lui ſeul le nom de la ville, ſoit par ſa prodigieuſe étendue, & la quantité de rues, de palais, & de maiſons qu'il renferme, ſoit parce qu'il eſt en effet ſéparé de *Meaco* par deux enceintes. L'une conſiſte dans un foſſé profond rempli d'eau, & revêtu d'un mur : l'autre eſt formée par un foſſé ſec, large & profond. C'eſt dans ce quartier, environ vers le milieu, qu'eſt ſitué le Palais du Dairi, qu'on diſtingue des autres édifices par la hauteur & la magificence de ſa Tour. A quelque diſtance ſont les Palais des femmes, & des principaux Officiers du Prince. Le reſte conſiſte dans un grand nombre d'habitations particulières, qui forment juſqu'à douze ou treize rues. Ce Château eſt toujours gardé par une nombreuſe garniſon.

Ambaſſades mémorables des Hollandois.

Kaempfer ne nous apprend rien de plus particulier touchant ce Palais, par la raiſon ſans doute, qu'il n'a pas eu la liberté d'y entrer. Montan, qui peut-être ne l'a pas vû de plus près, n'a pas laiſſé d'en haſarder une deſcription, dont il eſt également difficile d'attaquer & de garantir la vérité, à cauſe du ſilence de tous les au-

tres Ecrivains ſur cet article. Quoi qu'il en ſoit, voici ce que j'ai trouvé de plus raiſonnable dans ſon récit, qui eſt ſurchargé d'une infinité de puérilités que je ſupprime. On entre d'abord, dit ce Voyageur, par un grand portail pris dans la muraille dont tout l'édifice eſt environné: cette muraille eſt fortifiée de quantité de baſtions, à chacun deſquels il y a un corps de garde. Le portail eſt couvert d'un toit, dont le couronnement eſt ſemé de boules de métal doré. Il eſt adoſſé à un corps de logis, qui comprend une galerie, & huit chambres. Au ſortir de ce bâtiment on paſſe dans une cour pavée de pierres de diverſes couleurs, où l'on trouve deux Palais magnifiques, occupés par les femmes du Dairi. Ces Palais ſont très-vaſtes: on y voit des jardins environnés, ſelon la mode du pays, de hautes murailles, leſquelles ſont flanquées par intervalle de groſſes tours, qui ſont habitées.

On découvre enſuite un autre Palais plus exhauſſé que les précédens, & environné d'un mur particulier, qui eſt orné de belles ſtatues. On y monte par un large perron, dont les extrêmités ſont flanquées de deux guérites, couvertes d'un toit doré. Toute cette façade eſt ornée de boules de métal. La principale porte eſt au milieu du perron: elle eſt décorée de huit groſſes colonnes, dont la baſe eſt de marbre, & qui ſont enduites d'un vernis poli & luiſant, que notre voyageur a pris mal-à-propos pour une incruſtation d'émail. Montan ajoute que le chapiteau de ces colonnes eſt d'ordre Corinthien; ce

qui est sans doute une autre vision. A droit & à gauche il y a deux jardins, entourés de murailles, dans l'angle desquelles il y a un pavillon octogone : c'est-à-dire que dans chaque jardin il y a quatre pavillons, un à chaque coin.

De ce corps de logis on passe dans une cour pavée de pierres bleues & noires, & de celle-ci dans une autre, d'où l'on découvre un bâtiment à trois étages, couronné d'un dôme, qui se termine en Pyramide. Le premier étage est médiocrement élevé au-dessus du rez-de-chaussée. Sa façade est décorée de pilastres, dans l'intervalle desquels il y a plusieurs statues de marbre ; un grand perron de même matière regne dans toute sa longueur. On entre d'abord dans un salon magnifique, des angles duquel s'éleve une imposte, qui soutient un balustre rond. A droit & à gauche sont des galeries, appuyées sur de grosses colonnes, toutes couvertes de lames d'or, si l'on en croit Montan. Derrière les galeries sont des salles basses, où le Dairi habite la plupart du tems. Le second étage est porté sur seize colonnes, & l'on y voit cinq salons, tous percés de doubles croisées, dont quelques-unes sont à demi bouchées par le toit qui avance. Aux quatre coins de ce toit sont couchés quatre dragons de métal doré. Le troisième étage n'a rien de remarquable, excepté le dôme qui le termine, & qui s'éleve à perte de vûe.

Les dedans de ce Palais sont enrichis de mille ornemens & de mille raretés, dont les yeux peuvent à peine se rassasier. Les

murs & les plafonds ſont dorés ou vernis, & ornés de ſculptures & de reliefs admirables. Toute la ſculpture eſt en blanc poli, ſur un fond d'or mat. Les volets & les embraſures des croiſées ont les mêmes ornemens. Au lieu de vîtres, les fenêtres ſont fermées par des toiles fines & tranſparentes. Le pavé eſt de marbre noir, gris, bleu, & ſi uni, qu'on le prendroit pour du cryſtal : il eſt couvert des plus belles nates, & des plus riches tapis.

Les rues de Meaco ſont étroites, mais regulières ; & il y en a de très-longues. Les maiſons ſont petites, mais elles ont deux étages, ce qui eſt fort rare au Japon. Elles ſont bâties de bois, de chaux & de terre. Au haut des maiſons il y a une auge pleine d'eau, avec tous les inſtrumens néceſſaires pour éteindre le feu.

Meaco eſt une ville d'un grand commerce : ſes manufactures ſont les plus célébres de toutes celles de l'Empire, ſoit pour la richeſſe & la perfection des étoffes, ſoit pour les belles teintures, ſoit pour les ouvrages de peinture & de vernis, ſoit pour l'imprimerie, ſoit pour le rafinement du cuivre, de l'or, & des autres métaux, principalement de l'acier. Dans le tems que le Docteur Kaempfer étoit au Japon, c'eſt-à-dire, dans l'année 1691, on comptoit à Meaco 3893 *Tira*, ou Temples conſacrés aux Idoles étrangères, 2127 *Mia*, ou Temples dédiés aux anciennes Divinités du Japon, 137 Palais, 1858 rues, 13879 maiſons, 87 ponts, 52169 Eccléſiaſtiques, 477537 laïques, ſans comprendre dans ce nombre les étran-

gers, qui s'y rendent de tous les quartiers de l'Empire, ni la Cour, ni les Officiers du Prince, c'eſt-à-dire, les perſonnes qui demeurent dans le château du Dairi, leſquelles ne ſont jamais compriſes dans l'*Aratane*. C'eſt ainſi qu'on appelle le dénombrement des habitans, qui ſe fait régulièrement chaque année dans toutes les villes.

OSACCA. Cette ville eſt ſituée dans la Province de *Setzu*, au trente-cinquième dégré 50 min. de latitude ſeptentrionale. Sa longueur de l'Oueſt à l'Eſt eſt de trois à quatre mille pas communs : ſa largeur eſt un peu moindre. La rivière de *Jedogawa* coule dans la ville de l'Eſt à l'Oueſt. Outre cela il y a un grand canal qui coule vers la partie du Sud, & qu'on a coupé en divers endroits par des ſaignées qui forment un grand nombre d'autres canaux, la plupart navigables. Ils ſont en tout tems couverts d'un nombre infini de petits bateaux qui portent les marchandiſes & les denrées dans tous les quartiers de la ville, & à la porte de preſque toutes les maiſons. On a élevé ſur ces différens canaux & ſur la rivière plus de cent ponts, tous bâtis du plus beau cédre du pays. Ceux qui ſont ſur la rivière ont depuis vingt juſqu'à ſoixante braſſes de longueur, ſuivant que la rivière s'élargit ou s'étrécit. Les plus grands ont trente arches, chacune ſoutenue par cinq groſſes poutres. Les bords de la rivière ſont revêtus des deux côtés de marches de pierres ruſtiquées, diſpoſées par étages, & qui forment comme des eſcaliers continués : de

ſorte qu'on peut prendre terre partout où l'on veut. Les rues d'Oſacca ſont étroites, d'ailleurs fort régulières & très-propres. A l'extrêmité de la ville, du côté du Nord-Eſt, eſt un fameux château, de forme quarrée, & d'une ſi grande étendue qu'on n'en peut faire le tour que dans une heure. Il eſt défendu au Nord par la rivière de Jedogawa, à l'Eſt par une autre rivière appellée *Kaſiiwarigawa*, au Sud & à l'Oueſt par une forte muraille, dont les appuis ou éperons ont au moins ſept braſſes d'épaiſſeur. Après avoir paſſé cette première muraille, qui touche preſque à la ville, on trouve un ſecond château environné auſſi d'une forte enceinte, mais plus petite que l'autre. Enfin on arrive à une troiſième fortereſſe, plus élevée que les deux premières, & qui eſt au centre de toute la place. Cette fortereſſe eſt principalement remarquable par une grande Tour, à divers étages, couronnés de pluſieurs toits à pans retrouſſés, dont le plus haut eſt formé par deux grands poiſſons monſtrueux, qui, au lieu d'écailles, ſont, dit-on, couverts d'*Ubans*, ou pièces d'or du pays. Ce château fut originairement conſtruit par *Taikoſama*, & ſes ſucceſſeurs y maintiennent une forte garniſon, ſoit pour garder leurs tréſors, & les revenus des Provinces occidentales qu'on dépoſe en cet endroit, ſoit pour tenir en bride les peuples & les grands Seigneurs de ces mêmes Provinces. Oſacca eſt une ville très-commerçante, très-peuplée, remplie de riches marchands & d'artiſans habiles. Le peuple y eſt fort adonné au luxe, aux

ſpectacles, & au plaiſir. Il n'eſt point de ville où les Comédiens & les Saltinbanques faſſent mieux leurs affaires. Auſſi les Japonnois appellent-ils communement Oſacca, *le Théâtre univerſel des divertiſſemens & des plaiſirs.*

JEDO. C'eſt ſans contredit la plus grande ville de l'Empire. Les Japonnois prétendent qu'elle a ſept lieues de long, cinq de large, & vingt de circonférence. Elle eſt bâtie à l'extrémité d'un golfe, dans la province de *Muſaſi*, ſous le trente-cinquième dégré 32 min. de latitude ſeptentrionale. La baye eſt baſſe vers la ville, pleine de vaſe & de ſable, ce qui la rend impratiquable aux grands navires, qu'on eſt obligé de décharger à une lieue ou deux du port. Cette grande ville n'eſt point entourée de murailles, non plus que les autres villes du Japon : ſeulement elle eſt coupée en pluſieurs endroits par des foſſés remplis d'eau, avec de hauts boulevarts de terre, élevés à droit & à gauche, & plantés d'arbres. Une grande rivière la traverſe, & ſe partageant en cinq bras, va ſe jetter dans le golfe. Chacune de ces embouchures a ſon nom particulier, & un pont magnifique. Le plus fameux de ces ponts, eſt celui que les Japonnois appellent *Niponbas*, c'eſt-à-dire, le pont du Japon.

Jedo eſt la réſidence de l'Empereur ſéculier, & de tous les Princes de l'Empire, qui ſont obligés d'y demeurer au moins ſix mois de l'année, & d'y laiſſer en tout tems leurs enfans, comme autant d'ôtages de leur fidélité. On doit regarder Jedo

comme la capitale du Japon, ſoit pour ſa prodigieuſe étendue, ſoit pour le nombre & la magnificence de ſes Palais, ſoit pour la multitude de ſes habitans. Du reſte, c'eſt une ville beaucoup moins régulière que Meaco; & ſi l'on excepte quelques quartiers où les rues ſont alignées, & ſe coupent à angles droits, le reſte n'eſt qu'un amas confus de maiſons, de Temples, & de Palais, conſtruits çà & là, ſans régularité & ſans deſſein. En effet, cette ville n'eſt parvenue que par dégrés à la grandeur où elle eſt aujourd'hui : elle en eſt redevable aux *Cubo*, qui en ont fait le ſiége de leur Empire, & qui l'ont ornée de pluſieurs édifices ſuperbes.

Celui que ces Monarques habitent, eſt bâti vers le centre de la ville. Il conſiſte dans trois enceintes, dont la plus grande a, dit-on, cinq lieues de circuit. Cet eſpace renferme une prodigieuſe quantité de rues, de foſſés, de canaux, de jardins & de cours. Les Princes de l'Empire ont leurs Palais dans l'enceinte la plus extérieure. La ſeconde, qui eſt moins vaſte, n'eſt habitée que par les Miniſtres, & par les principaux Officiers du Prince. La troiſième contient le Palais de l'Empereur, bâti ſur un terrein plus élevé que les autres édifices, & entouré d'une forte muraille de pierre flanquée de baſtion. Ce Palais n'a qu'un étage, mais fort exhauſſé. Il conſiſte en un grand nombre de longues galeries & d'appartemens, dont les principaux ont un nom particulier. Il y en a un qu'on appelle la ſalle des *mille nattes* : c'eſt celui où l'Empereur donne audience

aux Ambaſſadeurs étrangers. La décoration de ces appartemens eſt ſimple, mais pleine d'élégance & de goût. Les plafonds & les pilliers ſont de cédre, de camphre, ou de ce beau bois de *Jeſeri*, dont les veines forment naturellement des fleurs, & d'autres repréſentations curieuſes. Dans quelques appartemens les boiſeries ſont enduites d'un vernis clair, avec des peintures en bas-relief, repréſentant des oiſeaux, ou des feuillages, que l'on dore fort proprement. Le parquet eſt couvert de nattes blanches, bordées de franges d'or. C'eſt à quoi, ſuivant Kaempfer, ſe réduiſent tous les ornemens de ce Palais. Montan, dans ſes *Ambaſſades mémorables*, a beaucoup renchéri ſur la deſcription de Kaempfer. Voici ce qu'il nous apprend touchant l'architecture & la décoration intérieure du Palais Impérial. « A la face, *dit-il*, eſt » un grand pavillon flanqué de deux au- » tres tout pareils : ils ſont tous trois à » neuf étages, finiſſent en piramides, au » haut deſquelles ſont deux gros dauphins, » couverts de plaques d'or. La ſalle d'au- » dience qui eſt ſoutenue de groſſes co- » lonnes dorées, eſt vis-à-vis du pavil- « lon, qui ſert de face à ce magnifique » édifice. Le plafond eſt de lames d'or, » où ſont tracées des figures & des payſa- » ges : la couverture même en eſt, & » tout y paroît enchanté. C'eſt-là qu'eſt » aſſis l'Empereur ſur un Trône tout ra- » yonnant d'or & de pierrerie, ſoit qu'il » donne audience aux Ambaſſadeurs étran- » gers, ſoit qu'il reçoive les hommages » des Rois & des Princes de ſon Empire. »

Kaempfer traite de fable toute cette narration, qui en effet a plus l'air d'une description de Roman, que d'un récit historique. Cet Ecrivain assure que dans les souterrains du Palais Impérial, il y a un appartement secret, dans le plancher duquel on a pratiqué un réservoir rempli d'au, & que cette chambre sert de retraite à l'Empereur lorsqu'il tonne.

NAGASAKI. Cette ville est située, non dans la grande Isle de Nipon, comme les trois villes que je viens de décrire, mais à l'extrêmité occidentale de l'Isle *Saikokf*, au trente-deuxième dégré 36 min. de latitude septentrionale, & au cent cinquante-unième dégré de longitude. Elle a trois quarts de lieue de longueur, sur presque autant de largeur. Avant l'arrivée & l'établissement des Portugais au Japon, Nagasaki n'étoit qu'un misérable hameau, qui servoit de retraite à de pauvres pêcheurs. Le Prince d'*Omura*, à qui ce village appartenoit, ayant permis aux Portugais de s'y établir, ils s'en mirent en possession, & en firent le principal entrepôt de leur commerce : ce qui attira bientôt dans son port une grande quantité de navires étrangers, venant de la Chine, de la Corée, & même des Indes. En même tems les Japonnois, habitans des Provinces voisines, invités par l'attrait du gain, vinrent s'y établir. Par-là Nagasaki s'accrut considérablement, & devint une des plus florissantes villes du Japon. Dans la suite les Portugais ayant été chassés de l'Empire, & le Cubo ayant enlevé au Prince d'Omura la souveraineté de Na-

gasaki, cette ville déchut beaucoup de sa grandeur. Elle est aujourd'hui médiocrement peuplée. Ses habitans sont pour la plupart artisans, ouvriers, & gens de journée : à quoi l'on peut ajouter un petit nombre de marchands & de bourgeois aisés. Cependant c'est encore aujourd'hui le rendez-vous commun de tous les navires étrangers, & même le seul port qui soit ouvert aux négocians qui ont la permission de commercer au Japon : cela jette beaucoup d'argent dans le pays, très-stérile par lui-même, & qui seroit hors d'état de subsister sans cette ressource. Le port de Nagasaki est très-bon, mais de difficile accès, à cause des bancs de sable, des bas fonds & des rochers qui se trouvent à l'entrée. Le long du havre on a élevé plusieurs bastions pour le défendre. La ville est ouverte, c'est-à-dire, sans fortifications & sans château. Les rues sont étroites & irrégulières : le terrein est si inégal, qu'il faut presque toujours monter ou descendre. Les édifices les plus remarquables de Nagasaki sont 1°. les *Janagura* : ce sont des espèces d'arsenaux, où l'on garde quelques jonques impériales, ou vaisseaux de guerre, avec tous leurs agrès. 2°. Le *Ten-siogura*, ou magasin à poudre. 3°. Les Palais des deux Gouverneurs, qui résident toujours à Nagasaki. Ces Palais occupent un terrein considérable, & dominent toute la ville. Ils sont propres, & ils se ressemblent parfaitement pour l'architecture. On y entre par des portes fortifiées & bien gardées.

On ne permet point aux étrangers de demeurer dans la ville. Les Hollandois, ſeul peuple de l'Europe qui ait le privilége de commercer au Japon, habitent dans une petite Iſle, ſituée dans le port, & qui touche preſque à la ville. On l'appelle *De-ſima*, ou l'Iſle de *Dé*. Les Chinois, & les autres négocians Aſiatiques qui commercent ſous le même nom (car de tous les peuples de l'Aſie il n'y a proprement que les Chinois à qui l'entrée du Japon ſoit permiſe), les Chinois ont leur comptoir & leurs habitations derrière la ville, ſur une éminence ſituée au Midi. Leur demeure eſt entourée d'une muraille, & ils ne peuvent ſortir de cette enceinte ſans une permiſſion particulière des Magiſtrats.

Il y a un quartier de la ville, appellé *Kaſiematz*, c'eſt-à-dire, le quartier des filles de joye. Il contient pluſieurs jolies maiſons, qui appartiennent à divers particuliers de la ville, & toutes habitées par des courtiſanes. C'eſt-là que les pauvres gens envoyent & placent pour un tems leurs filles, qu'ils deſtinent à ce genre de vie. Les peres & les meres les amenent aux directeurs de ces maiſons de plaiſir, où on les reçoit dès l'âge de dix ans. Tel de ces directeurs en a trente dans ſon ſérail. Elles ſont logées fort commodément, & l'on a grand ſoin de leur apprendre à danſer, à chanter, à jouer des inſtrumens, à écrire des lettres: en un mot, on tâche de leur donner toutes ſortes de talens. Les vieilles inſtruiſent les jeunes, qui en récompenſe, les ſervent comme leurs mai-

treſſes. Le prix qu'on paye à leurs maîtres eſt depuis un *Maas* * juſqu'à deux *Itzebi* par nuit : il leur eſt défendu ſous des peines ſévéres de rien exiger au-delà. Une de ces filles doit veiller toute la nuit dans une loge qui eſt contre la porte, pour ſe livrer à tous ceux qui ſe préſentent, moyennant un maas qu'ils lui donnent. Il eſt vrai que cette corvée ne regarde que les vieilles ou les plus laides, à moins que, pour quelque faute, on n'impoſe cette pénitence à celles qui ſont jeunes & jolies. Ces filles, après avoir ſervi leur tems, peuvent ſe marier, & n'ont même nulle peine à trouver un parti. On ne leur reproche point leur vie paſſée : tout le blâme en retombe avec juſtice ſur leurs peres & ſur leurs meres, qui les ont proſtituées dans un âge où elles étoient forcées d'obéir. Pour ce qui eſt des hommes qui ſe chargent de la direction de ces lieux, ils ſont généralement mépriſés & abhorrés des honnêtes gens. On les traite au Japon ſur le même pied que les tanneurs, dont la profeſſion eſt fort décriée ici, parce qu'ils ſont chargés d'exécuter les criminels. On oblige de même les directeurs des *Kaſiematz* d'aider le bourreau dans ſes fonctions, ou du moins de lui prêter leurs domeſtiques.

* Le *Maas* vaut environ quinze ſols de notre monnoye.

Les manufactures de Negaſaki ſont moins bonnes que celles de la plupart des autres villes de l'Empire, excepté pour les ouvrages d'orfévrerie, qui s'y font avec plus de goût & de recherche que par-tout ailleurs. Les vivres & les marchandiſes y ſont fort cheres, ſur-tout pour les étrangers,

gers, qui n'ayant point la permiſſion de s'établir autre part, ſont perpétuellement rançonnés par les gens du pays. D'ailleurs, le territoire de cette ville eſt très-pauvre par lui-même. Il fournit ſi peu de ris, qu'on eſt obligé d'en faire venir des Provinces voiſines, de ſorte que ce grain, qui eſt la nourriture ordinaire des Japonnois, eſt toujours très-cher à Nagaſaki. Les jardins & les marais des environs ſont un peu moins ſtériles, & produiſent une quantité ſuffiſante de fruits, de racines, & de légumes. Les forêts voiſines l'entretiennent auſſi de bois à brûler, & de gibier. Son havre & ſes côtes lui fourniſſent du poiſſon, principalement une grande quantité de cancres.

Nagaſaki, dit Kaempfer, eſt une ville bruyante. Outre les cris aigus des perſonnes qui vendent dans les rues des vivres & d'autres marchandiſes, « les ouvriers, » qui travaillent à la journée, s'encoura- » gent l'un & l'autre en proférant un cer- » tain ton. Les matelots dans le port, me- » ſurent le progrès de leur manœuvre » avec un autre ton fort élevé. Pendant » la nuit les gens du guet, & les ſoldats » qui ſont en faction, ſoit dans les rues, » ſoit dans le port, pour montrer leur vi- » gilance & enſeigner les heures de la nuit » en même tems, battent deux fortes piè- » ces de bois l'une contre l'autre. Les » Chinois y jouent auſſi leur rôle, & » augmentent le bruit, ſur-tout le ſoir, » lorſqu'ils brûlent des morceaux de pa- » pier doré, & les jettent dans la mer,

Kaempfer, Liv. IV. verſion françoiſe.

» comme une offrande qu'ils font à leur
» Idole *Naatſo Boſa*, ou lorſqu'ils por-
» tent en proceſſion cette Idole autour du
» Temple ; ce qu'ils font au ſon des tam-
» bours & des cymbales. Mais tout cela
» eſt peu de choſe en comparaiſon des
» cris & des clabauderies des prêtres &
» des parens des agoniſans, ou des per-
» ſonnes mortes, qui dans les maiſons où
» eſt le corps mort, ou ailleurs, à cer-
» tains jours conſacrés à la mémoire du
» défunt, chantent des *Namanda* à haute
» voix, & battent des cloches pour le
» repos de ſon ame.



CHAPITRE VI.

Des Edifices publics & particuliers des Japonnois.

ARTICLE I.

Des Maiſons Japponnoiſes.

LEs Maiſons Japonnoiſes ſont en général baſſes, étroites, bâties de bois, de chaux, & de terre. Elles n'ont que le rez-de-chauſſée, ou tout au plus un petit étage au-deſſus, dans lequel on ne loge point, & qui ne ſert que de magaſin. On ne voit point de fenêtres du côté de la rue, & la façade des maiſons bourgeoiſes n'offre communément à la vue qu'une porte pratiquée dans le nur. Les maiſons d'artiſans & de marchands ont outre cela

une boutique, où les premiers travaillent à découvert, & où les autres étalent & débitent leurs marchandises. Du haut de la boutique pend une pièce de drap noir, pour se défendre des injures de l'air.

Les toits des maisons sont plats, & couverts de planches. Quelquefois on met par-dessus une toile noire, qu'on colle avec de la chaux. Ce toit est soutenu par des poutres mises en travers, & ordinairement fort matérielles. Les fréquens tremblemens de terre qui arrivent dans ce pays, ont donné lieu à cette construction; l'expérience ayant appris aux Japonnois, que dans une violente secousse la pression de la partie supérieure de la maison sur l'inférieure, qui est plus foible, fait que tout l'édifice résiste davantage. C'est pour la même raison qu'ils font leurs maisons si basses, & qu'ils ne les construisent que de bois; des bâtimens de pierre, hauts & massis, étant bien plus endommagés des tremblemens, que des maisons basses & d'une construction plus légere. Tout l'édifice porte communément sur quatre ou six piliers de bois, élevés sur un massif grossier de maçonnerie. Les murs consistent dans des cloisons de bois fort légeres, qu'on enduit d'une terre grasse & luisante, qui se tire des environs d'Osacca. Ces quatre murailles & le toit forment proprement tout l'édifice, qui consiste dans une grande cage semblable à une halle. Les chambres, la cuisine, & les autres pièces nécessaires ne sont point faites de maçonnerie. Des paravens qu'on arrange de la manière qu'on veut, supléent à ces diffé-

Kaempfer, Liv. V.

rentes constructions, & forment les divers compartimens des chambres. Ces chambres n'ont communément qu'une muraille solide, qui est celle de la maison même : les autres côtés sont fermés, comme je l'ai dit, par des paravens, ou par un simple treillis. Les ouvertures des fenêtres sont bouchées par des chassis de papier, qui, en donnant assez de jour aux appartemens, les garantissent des injures de l'air. Quelquefois on y ajoute des volets postiches, qu'on applique pendant la nuit, & qu'on retire lorsque le jour est venu. Quand on veut rafraîchir l'air d'une maison, on ôte tous les paravens, & l'on ouvre toutes les fenêtres : ce qui donne un libre passage à l'air dans une étendue assez vaste : d'où il arrive, dit Kaempfer, que les Maisons Japonnoises sont en général beaucoup plus saines que les nôtres.

Les planchers sont un peu élevés audessus du rez-de-chaussée. On les construit de planches de cédre ou de sapin, sur lesquelles on étend des nattes. Les plafonds sont construits de la même matière. On a coutume d'y coller des papiers dorés ou argentés. Les nattes dont on couvre les planchers sont souvent ornées de riches bordures, comme de franges, ou d'une lisière bordée. Quelquefois on les rembourre de laine, de coton, ou d'autre matière semblable. Pour ne point gâter les nattes qui couvrent le plancher, on quitte les sandales lorsqu'on veut s'y asseoir, & on les laisse à la porte de l'appartement. Les Japonnois couchent sur ces mêmes

nattes, ſur leſquelles les perſonnes riches étendent de magnifiques tapis. Ils ſe ſervent pour oreiller d'une machine de bois preſque quarrée, creuſe, & compoſée de ſix ais fort minces, joints artiſtement, & faciles à mouvoir, de manière qu'on tourne cette machine du côté qu'on veut. L'intérieur de la maiſon, les fenêtres, les portes, l'eſcalier, s'il y en a un, ſont peints & verniſſés: tout cela eſt d'une propreté admirable. C'eſt le principal ornement de ces maiſons, qui n'ont rien de remarquable du côté de l'architecture. On n'y voit d'ailleurs ni bancs, ni chaiſes, ni lits, ni aucune autre commodité de ce genre; la coutume des Japonnois, comme de la plupart des autres peuples de l'Aſie, étant de s'aſſeoir à terre, les jambes croiſées. Tous les meubles conſiſtent dans des nattes, des tapis, des paravens, des cabinets ou coffres de divers genres, & ſurtout en deux eſpèces d'armoires, dont l'une s'appelle *Tokko*, & l'autre *Tokkivari*; à quoi l'on peut ajouter le *Miſeratſié*, qui eſt plutôt une curioſité qu'un meuble.

Le *Tokko* eſt un coffre qui n'a guère qu'un pied de haut ſur deux de largeur. On le place toujours contre la muraille ſolide de la chambre: on étend tout près de ce coffre deux beaux tapis l'un ſur l'autre, au-deſſus de la natte ordinaire qui couvre le plancher. C'eſt-là que l'on fait aſſeoir les perſonnes que l'on veut traiter avec diſtinction, cette place étant regardée comme la plus honorable de l'appartement.

Le *Tokkivari* eſt une armoire à pluſieurs compartimens, formés par des tablettes

qu'on range l'une ſur l'autre dans un ordre aſſez bien entendu. C'eſt dans un de ces compartimens que les Japonnois conſervent précieuſement le livre de la lôi, qu'ils n'expoſent jamais à la vue des étrangers, & qu'ils ſe gardent bien de laiſſer traîner dans leurs chambres. Les autres tablettes ſervent à divers uſages. On y met des livres, des papiers, une écritoire, &c.

Les *Miſeratſié* ſont des curioſités de divers genres, dont les Japponnois font beaucoup de cas. Il y en a quelques-unes qui ne ſont pas indignes de l'attentiou des voyageurs. Tantôt c'eſt un grand papier, dont les bords ſont ornés d'un tiſſu de broderie, & ſur lequel un peintre habile a tracé en trois ou quatre coups de pinceau l'image d'un homme, des oiſeaux, des fleurs, un payſage, ou d'autres objets pareils. On pend ces papiers au-deſſus du Tokko, contre la muraille ſolide, qui pour l'ordinaire eſt dénuée de tout autre ornement. Quelquefois c'eſt une caſſolette d'airain ou de cuivre, d'un beau travail, repréſentant un lion, un dragon, un oiſeau de proye, ou quelqu'autre animal. On la conſerve précieuſement dans le *Tokkivari*. Souvent le *Miſeratſié* n'eſt qu'une production naturelle, mais ſingulière dans ſon eſpèce, comme un morceau de bois, ou de marbre, dont les veines repréſentent quelque objet ſenſible. On le pend en quelque coin de la chambre. Kaempfer vit dans une fameuſe hôtellerie une cruche de terre de Cologne, ſemblable à celle dont on ſe ſert pour tranſporter

des eaux de Spa. On la montroit aux curieux, comme une pièce fort extraordinaire, quoiqu'elle fût remplie de fentes & de crevasses, qu'on avoit soigneusement bouchées.

Tous les meubles dont je viens de parler servent d'ornement à la principale chambre, qui est ordinairement sur le derrière de la maison. Les autres sont moins ornées, à proportion qu'elles s'éloignent du principal appartement. Il y en a une où l'on fait la cuisine, & où l'on tient la vaisselle, les porcelaines, & les autres ustenciles, rangés avec beaucoup d'ordre. Leurs plats sont d'un bois fort mince, enduit d'un beau vernis tirant sur le rouge foncé. On les lave dans l'eau chaude, comme des vases de métal ou de terre, & leur vernis est si bon, qu'ils conservent pendant plusieurs années tout leur lustre, quoiqu'on s'en serve journellement.

L'usage des cheminées n'est point connu au Japon. Dans les cuisines il y a un grand fourneau dont la fumée s'évapore par une grande ouverture pratiquée dans le plafond. Dans les chambres il y a au milieu du parquet une ouverture pareille, revêtue de maçonnerie : on la remplit de braise lorsqu'on veut se chauffer. Quelquefois on pose au-dessus du foyer une table basse, sur laquelle on étend un grand tapis, dont les assistans, rangés en cercle, se couvrent les jambes & les cuisses. Dans les chambres où il n'y a point de foyer, on se sert de pots de cuivre ou de terre, qu'on remplit de braise ou de cendre chaude.

Les latrines ſont toujours bâties ſur le derrière de la maiſon, au fond de la cour. L'ouverture de la foſſe eſt au niveau du plancher, ſans ſiége, oblongue & étroite, pour qu'on puiſſe s'y accroupir ſans danger. Le fond eſt rempli de paille hachée, afin que les ordures s'y perdent promptement, & que leur vapeur s'éleve moins. A côté de la porte, en-dehors, il y a un baſſin de pierre, rempli d'eau, pour ſe laver les mains en ſortant.

Derrière la maiſon il y a une cour de décharge, où l'on ménage ordinairement un petit terrein pour y ſemer des fleurs, ou des plantes utiles, qu'on cultive avec grand ſoin. Je donnerai bientôt une deſcription particulière de ces jardins. Au fond de la cour il y a une chambre de bains, & quelquefois une autre ſalle voûtée, avec de bonnes murailles de pierre ou de terre graſſe, pour y tranſporter, en cas d'incendie, les effets les plus précieux. Dans la ſalle des bains il y a deux cuves, l'une pour l'eau chaude, & l'autre pour l'eau froide. Tout près de-là eſt une étuve, qui conſiſte dans une eſpèce de caveau, haut de trois ou quatre pieds. Ce caveau eſt adoſſé à la chambre des bains, & y communique par une petite ouverture, par laquelle on ſe gliſſe dans l'étuve. Le plancher de cette chambre chaude n'eſt formé que de l'aſſemblage de pluſieurs lattes, éloignées l'une de l'autre d'un pouce ou deux, pour donner un libre paſſage à la vapeur qui s'éléve du fond, au moyen d'une fournaiſe pratiquée ſous l'étuve. Les Japonnois vont preſque tous les jours au

bain ou à l'étuve, par principe de propreté & de ſanté.

ARTICLE II.

Maiſons des Grands : Palais des Gouverneurs.

JE n'ai parlé juſqu'ici que des maiſons des particuliers, qui, comme on le voit, n'ont de remarquable qu'une grande propreté, & une diſtribution aſſez commode. Les maiſons des Grands ont de vaſtes appartemens, des cours ſpacieuſes, de magnifiques portes, précédées de perrons de bois d'une belle ſtructure, & proprement verniſſés. Le P. Charlevoix nous apprend que pluſieurs de ces Palais ſont bâtis dans un goût d'architecture qui diffère peu de la conſtruction de nos Hôtels. Il cite à ce ſujet le témoignage du P. Almeyda, Miſſionnaire Jéſuite, qui dans un voyage qu'il fit à *Nara*, ville ſituée à une journée de Meaco, fut frappé de la beauté des édifices qu'il vit dans ce lieu. Daxandono, qui en étoit Seigneur, & pluſieurs autres Gentilshommes, avoient bâti dans la ville de fort belles maiſons à pluſieurs étages. Les plafonds étoient fort minces, mais d'une grande propreté. Les tuiles dont ils étoient couverts, avoient deux doigts d'épaiſſeur : le fond étoit d'un très-beau noir, orné de pluſieurs figures. Almeyda remarqne que les couleurs qu'on répand ſur ces tuiles, conſervent leur éclat plus de cinquante ans. Il obſerve auſſi que dans le mortier qu'on employoit communément à Nara, ce n'étoit pas du

sable qu'on mêloit avec la chaux, mais une espèce de papier fort blanc. « Les dedans des plus belles maisons étoient boisés & lambrissés de cèdre, & les pièces en étoient unies avec tant d'art, qu'on n'en appercevoit pas les jointures. On voyoit par-tout des bas-reliefs de même matière, qui représentoient les plus beaux traits de l'histoire du Japon, & le tout étoit varié par des compartimens, où l'or & le vernis n'étoient point épargnés. Mais rien n'étoit comparable au travail des colonnes: elles étoient aussi de cèdre. Les bases & les chapiteaux étoient de cuivre doré, & l'on avoit sculpté sur les colonnes des feuillages & des fleurs, qui faisoient un très bel effet. Ce qui surprit davantage Almeyda, ce fut un petit cabinet qu'on lui fit voir: il avoit quatre brasses & demie en quarré, & il étoit fait d'un bois précieux, de couleur de safran, ondé & nuancé avec des couleurs si vives, qu'il ne put se persuader qu'elles fussent naturelles. L'*aménité* des jardins répondoit parfaitement à cette magnificence: il ne se pouvoit rien voir de plus délicieux, & l'odorat n'y étoit pas moins charmé que la vue. »

Almeyda, cité par le P. Charlevoix, *ibid.*

Les Palais où les Princes & les Grands de l'Empire résident, soit dans leurs Etats héréditaires, soit dans leurs Gouvernemens, ressemblent à des citadelles, & occupent un fort grand terrein. Ils sont ordinairement situés à l'extrêmité des villes, fermés d'une triple enceinte de murailles. C'est dans l'enceinte la plus inté-

Rampfer, *ubi supra.*

rieure qu'eſt l'habitation du Prince ou du Gouverneur. On l'appelle *Ton-mas*, c'eſt-à-dire, le véritable, ou le principal château. Ce bâtiment conſiſte dans une Tour quarrée, conſtruite de pierres polies, & d'une grand blancheur. Elle eſt à trois étages, & ſon élévation eſt telle, qu'elle domine tous les autres bâtimens du château. Chaque étage eſt ſurmonté d'un petit toît, qui embraſſe toute ſa circonférence, en forme de couronnement. L'enceinte ſuivante, qu'on appelle *Nin-mas*, ou ſecond château, ſert de logement aux Gentilhommes, aux Secrétaires, & aux autres principaux Officiers. La troiſième ſe nomme *Sotogamei*, ou forteresse extérieure, & quelquefois *Ninno-mas*, c'eſt-à-dire, troiſième château. C'eſt-là que ſont logés les ſoldats de la garde, les domeſtiques ſubalternes, & d'autres gens attachés au ſervice du Prince. Tout le monde peut entrer dans cette enceinte, qui eſt la plus vaſte & la plus peuplée. Il y a pour l'ordinaire hors de ces châteaux une grande eſplanade pour le rendez-vous & pour l'exercice des troupes. Ces châteaux ſpacieux, bâtis ordinairement ſur quelque éminence, ou ſur le bord d'une rivière, & ſi conſidérables par la hauteur de leurs murailles, par leurs baſtions, & par leurs tours, forment de loin une perſpective ſuperbe.

Les eſpaces vuides qui ſe trouvent dans les enceintes dont j'ai parlé, ſur-tout dans la ſeconde, ſe cultivent avec ſoin. On y ſeme du ris & d'autres grains, & l'on a coutume d'y pratiquer des jardins, dont

la forme eſt aſſez ſingulière. Ces jardins, que les Japponnois appellent *Tſubbo*, mot qui dans leur langue ſignifie cîterne, reſſemblent en effet à un réſervoir profond, environné de murailles. Leur plan eſt quarré, & ils ſont en général fort petits, puiſqu'au rapport de Kaempfer, un *Tſuboo* qui a trente pieds en quarré, paſſe au Japon pour un grand jardin. La terre eſt couverte de gravier, & de pierres rondes de différente couleur, qu'on prend dans les rivières, ou ſur le bord de la mer. On les lave, & on les arrange par lits ſuivant leur eſpèce. Les plus gros cailloux occupent le milieu du terrein, & forment un ſentier ſur lequel on peut marcher, ſans fouler les autres pierres. Il y a quelques compartimens de fleurs, plantées pêle-mêle, avec une confuſion apparente, qui ne laiſſe pas d'avoir ſon agrément. Dans un coin du jardin on éleve une colline artificielle, ou un rocher, orné d'oiſeaux & d'inſectes d'airain, artiſtement diſpoſés. Un ruiſſeau ſe précipite du haut de la colline, & quelquefois on y voit d'autres pièces d'eau remplies de poiſſons, & bordées de gaſons, ou de fleurs. Le ſommet eſt ordinairement couronné par un petit temple, accompagné d'un boſquet. En un mot, on y trouve en petit preſque toutes les choſes qui contribuent à l'embelliſſement de nos plus ſuperbes jardins.



ARTICLE III.

Des Temples.

LEs Temples des Japonnois différent entr'eux pour l'architecture, & même pour le nom, ſuivant les Divinités qu'on y adore. Ceux qu'on a dédiés aux *Cami*, ou Eſprits immortels, qui ſont les anciens Dieux du pays, s'appellent *Mia*, c'eſt-à-dire, demeure des Ames : les Temples conſacrés aux Idoles étrangères, dont le culte eſt plus moderne, s'appellent *Tira*. Je parlerai ailleurs de la différence de ces deux Religions : je me borne ici à la deſcription de leurs Temples.

Les *Tira* ſont les plus remarquables. Ces édifices ont beaucoup de reſſemblance avec les Pagodes des Chinois, c'eſt-à-dire, qu'ils conſiſtent la plupart dans une grande Tour, terminée en dôme, & bâtie ſur un maſſif de briques, haut de dix à douze pieds, & aſſez large pour former une terraſſe aux environs du *Tira*. Une baluſtrade regne autour, & dans l'épaiſſeur du maſſif on pratique pluſieurs arcades, qui conduiſent dans l'intérieur du Temple. Les toits ſont en ſaillie & à pans retrouſſés. Une grande ſalle ſert de Temple : elle n'a point de fenêtres, & elle ne tire le jour que de ſes portiques. On y voit une infinité de niches, creuſées dans l'épaiſſeur des murs, & remplies d'Idoles. Au milieu eſt un autel iſolé, ordinairement très-riche, ſur lequel on voit une ou pluſieurs Idoles dorées, d'une figure monſtrueuſe. Au-devant eſt un grand chandelier à pluſieurs bran-

ches, où l'on allume des bougies qui répandent une odeur agréable. On monte au dôme par un petit escalier pratiqué dans l'épaisseur de la muraille.

La plupart des Tira sont bâtis sur des éminences, dans une situation riante & commode : les Prêtres du pays ont eu l'habileté de persuader au peuple, que les Dieux se plaisent singulièrement dans les lieux de cette nature. Souvent on y arrive par de larges allées, plantées d'un double rang de cédres ou de sapins, dont les têtes se joignent, & forment un ombrage impénétrable aux rayons du soleil. Vers le milieu de l'avenue le terrein s'éleve peu-à-peu, & souvent elle se termine par un bel escalier de pierre, pratiqué dans toute sa largeur. Quelquefois on trouve-là plusieurs portiques, qu'il faut traverser successivement avant que d'entrer dans le Temple. Ces portiques sont construits sur des terrasses environnées de balustrades, & l'on monte de l'un à l'autre par des escaliers d'une belle proportion, au haut desquels on voit souvent des figures colossales, soit de dieux, soit d'animaux. Quelquefois, au lieu de ces portiques, il y a deux rangs de piliers isolés, construits de pierres. Chaque pilier soutient une lanterne de métal doré, ou de bois noir, avec des ornemens de pareil métal. Ces lanternes s'allument toutes les nuits : elles sont surmontées d'un chapiteau de pierre, assez profond pour les défendre des injures de l'air. On en compte quelquefois jusqu'à cinquante aux environs d'un seul Temple : les noms de ceux qui les ont

Histoire du Japon du P. Charlevoix, Liv. III.

fondées sont écrits en lettres d'or sur les piliers qui les soutiennent. L'intérieur des Temples est à proportion de la même magnificence. L'or & le vernis y éclatent de toutes parts : on en voit plusieurs dont les murailles sont peintes d'un beau rouge, & enduites d'un vernis qui les rend polies comme une glace. Des colonnes de cédre, d'une hauteur prodigieuse, & d'un diamétre proportionné à leur élévation, soutiennent l'édifice : elles sont peintes de la même manière. Le P. Almeyda vit à Nara un Temple, dont les colonnes avoient couté chacune cinq mille écus d'or : cela étoit marqué dans les archives du *Tira*. Ce Missionnaire vit dans le même lieu plusieurs autres Temples, & par-tout il remarqua une magnificence, qu'il ne pouvoit se lasser d'admirer. Le *Daiboas* surtout attira ses regards : c'étoit un Temple fameux, consacré au Dieu Siaka. On y entroit par trois portes paralleles, qui décoroient sa façade, & qui étoient fort élevées. Le temple étoit environné d'un portique, dont tous les côtés avoient soixante toises de long. Le Tira n'en avoit que quarante dans sa longueur, & trente dans sa largeur. Les degrés pour y monter, & tout le pavé, étoient de grandes pierres quarrées. En entrant par la porte du milieu, on voyoit d'abord deux statues colossales, placées en face de cette porte : il y avoit sur la même ligne deux autres figures, une de chaque côté. Ces statues avoient soixante & dix pieds de haut. Au milieu du Temple on voyoit le Dieu Siaka, entre deux

Ibid.

Ibid.

autres Divinités. La ſtatue de Siaka étoit de cuivre : elle avoit, ſelon le P. Almeyda, *quatorze aunes de large* *, les deux autres *n'en avoient que neuf*, & elles étoient de bois doré. Il y avoit derrière ces figures deux autres ſtatues, ſemblables aux figures coloſſales de la porte. Une tribune regnoit de chaque côté, dans toute la longueur du Temple : on y entroit par quatre portes, & chacun de ſes côtés étoit diviſé en deux chambres, dont les murs n'avoient que deux toiſes d'élévation. Une petite galerie, large d'un peu plus de deux pieds, environnoit ces tribunes. Le plafond du Temple étoit ſoutenu de quatre vingt-dix-huit colonnes, toutes de cédre, & qui avoient trois toiſes & demie de circonférence.

* Il a ſans doute voulu dire de circonférence.

Ibid. pag. 210. & ſuiv.

Mais ce récit du P. Almeyda n'eſt rien en comparaiſon de ce que le Pere Charlevoix rapporte d'un autre Miſſionnaire Jéſuite, nommé le P. Frocez, qui, à quatre lieues de Meaco, vit un Temple dont la longueur étoit de *ſept cens quarante toiſes*, ou de quatre mille trois cens quarante pieds : c'eſt-à-dire, que ce Temple étoit ſept ou huit fois auſſi vaſte que l'Egliſe de S. Pierre de Rome, qui n'a pas cent toiſes de long.

A l'entrée du Temple on appercevoit la ſtatue d'Amida : ce Dieu étoit aſſis, ſans barbe au menton, la tête raſe, & les oreilles percées : quantité de petites clochettes lui pendoient ſur la tête : il y avoit autour de lui trente figures, dont les unes repréſentoient des ſoldats, d'autres des Ethiopiens, de vieilles femmes, & des

démons. Les deux côtés du Temple s'élevoient en amphithéatre, & l'on y montoit par des dégrés qui regnoient dans toute la longueur de l'édifice. Sur ces dégrés étoient rangées en belle ordre *mille statues*, cinq cens de chaque côté : les statues, les clochettes qui pendoient au-dessus, & les chaînes qui soutenoient les clochettes étoient *d'or fin.* Il est difficile de ne pas soupçonner de beaucoup d'exagération tous ces récits, & je dirai, pour ma décharge, que je suis fort éloigné d'en garantir la certitude.

Dans le voisinage des *Tira*, surtout de ceux qui sont les plus fréquentés, il y a ordinairement de superbes Monastères, peuplés par les Bonzes, ou par les autres Ministres qui desservent ces Temples. Ces bâtimens sont très-vastes, & renferment quelquefois deux cens cellules, & grand nombre d'autres pièces destinées à divers usages. Il y a un lieu pour manger, des salles de bains, une cuisine très-propre, une pièce qui sert de Bibliothéque. On y voit des jardins, des sources d'eau vive, un bois aux environs, & des promenades délicieuses : ensorte que ces hommes, qui font profession de renoncer aux plaisirs de ce monde, jouissent en effet de toutes les aises & de toutes les commodités de la vie.

Kaempfer *ibid.*

Les *Mia*, qui, comme je l'ai dit, sont des sanctuaires consacrés aux anciens Dieux du pays, n'ont rien qui approche de la magnificence des Temples dont je viens de parler. Ce sont des chapelles fort simples & fort petites, ordinairement

quarrées, & bâties de bois. Leur hauteur n'excéde guère quinze ou ſeize pieds, & leur largeur n'eſt pas plus grande. Ils ſont communément élevés au-deſſus du rez-de-chauſſée d'environ trois pieds, ou un peu plus, & ils ſont ſoutenus par des piliers de cédre ou de ſapin. Autour du *Mia* regne une petite galerie, où l'on monte par quelques dégrés. Le toît eſt couvert de planches, & quelquefois de pierres quarrées & peu épaiſſes. Il déborde conſidérablement le corps de l'édifice; & de cette manière il couvre la petite galerie qui regne autour du Temple. Il eſt recourbé, & ſoutenu d'une forêt de poutres qui s'avancent en ſaillie, & dont l'aſſemblage a quelque choſe de ſingulier. Le Mia n'a point de porte: on n'y voit qu'une ou deux fenêtres, pratiquées dans ſa façade: les autres côtés ſont exactement fermés. Les fenêtres ſont grillées, & aſſez baſſes pour qu'on puiſſe découvrir l'intérieur du Temple. C'eſt-là que ſe proſternent les perſonnes qui viennent faire leurs dévotions. On ſuſpend au plafond quantité de bandes de papier blanc, coupé fort menu: ſymbole, dit-on, de la pureté du lieu. Il y a au milieu du Temple un grand miroir, autre ſymbole, qui apprend aux adorateurs du *Cami*, que comme ils voyent diſtinctement dans cette glace toutes les taches de leur viſage, ainſi toutes les ſouillures de leur ame paroiſſent à découvert aux yeux de la Divinité. C'eſt-là tout ce qui s'offre à la vue dans l'intérieur des *Mia*, où il eſt fort rare qu'on place des Idoles. Cependant, lorſque le Cami au-

quel le Temple eſt conſacré, a fait quelque miracle éclatant, il arrive quelquefois qu'on lui bâtit une eſpèce de châſſe, dans laquelle on enferme ſa ſtatue, ou même ſes oſſemens, ſes habits, & ſes autres reliques. Cette châſſe eſt placée au plus haut du Temple, & ne ſe découvre que tous les cent ans. Il a des *Mia* un peu plus grands que ceux que je viens de décrire. Ils ont un veſtibule d'entrée, & outre cela deux petites chambres, une de chaque côté du veſtibule, où les Prêtres du Temple ſe tiennent aſſis, & reçoivent les offrandes & les vœux du peuple. Ce veſtibule & les deux chambres voiſines ſont ordinairement chargés de *Jemma*, c'eſt-à-dire, de dons préſentés au Cami, en conſéquence de quelque vœu. On y voit des cimeterres, des repréſentations de navire, & d'autres objets de cette nature. A côté de tous les *Mia*, il y a un coffre de bois, ou tronc, pour recevoir les aumônes. On y trouve auſſi une cloche plate, d'où pend une corde pleine de nœuds. Ceux qui viennent offrir leurs prières ſonnent la cloche, pour avertir le Dieu de leur arrivée. A quelque diſtance eſt un baſſin de pierre, rempli d'eau, afin que ceux qui vont faire leurs dévotions puiſſent s'y laver. La plupart des *Mia* ſont ſitués dans des lieux ſolitaires, mais agréables. On les bâtit ordinairement dans les bois ou ſur le penchant d'une colline, où l'on monte par des marches de pierre. Une longue & large avenue, formée par deux rangs de beaux cyprès, ou de cédres, conduit au *Mia*. A l'entrée de cette avenue,

il y a pour l'ordinaire un portail, dont l'architecture est fort simple. Deux colonnes de pierre ou de bois soutiennent deux poutres posées à quelque distance l'une de l'autre. La plus haute, qui porte sur l'extrêmité des colonnes, est un peu recourbée. La plus basse est plate : elle est placée au-dessous de la corniche. Entre ces deux poutres il y a une table quarrée, ordinairement de pierre, où l'on écrit en lettres d'or le nom du Dieu à qui le *Mia* est consacré.

Il y a dans tout l'Empire une quantité prodigieuse de Temples des deux espèces dont je viens de parler. J'ai déja remarqué que dans Meaco seul on en compte près de quatre mille, desservis par quarante mille Prêtres.

ARTICLE IV.

Ponts, chemins, manière de voyager des Japonnois ; leurs voitures d'eau.

LEs Japonnois, dans la construction de leurs Ponts, n'employent guère d'autres matériaux que le bois. Ils se servent principalement du cédre, qui est fort commun dans le pays. Ces Ponts sont bâtis fort solidement, & on les entretient avec tant de soin; qu'ils ont toujours un air de propreté & même de nouveauté. Il y a des deux côtés des parapets, revêtus par intervalle de balustrades, éloignées d'une toise l'une de l'autre. Les plus considérables, soit par leur structure, soit par

leur longueur, ſont 1°. le Pont de *Setanobas*, ſur la rivière appellée *Jedogawa*, dans la Province d'*Oomi*. Il eſt interrompu par une Iſle, qui le coupe en deux portions inégales. La première n'a que trente-ſix toiſes de longueur : l'autre en a quatre-vingt ſeize. 2°. Celui de *Jaſagibas* : il eſt ſitué dans la Province de *Mikawa*, & ſa longueur eſt de deux cens huit toiſes. 3°. Celui de *Joſidanobas*, ſitué dans la même Province, & long de cent vingt toiſes. 4°. *Niponbas*, ou le Pont de Nipon, eſt conſtruit à Jedo, & de ce lieu, comme d'un centre commun, on meſure toutes les diſtances de l'Empire.

Ces diſtances ſont diviſées en milles géométriques, qui commencent, comme on vient de dire, au grand Pont de Jedo. Chaque mille eſt marqué par deux petites buttes, élevées des deux côtés du chemin, & ſur chacune deſquelles on plante un arbre. Outre cela, à l'extrêmité de chaque diſtrict, & de chaque Province, il y a une colonne de bois ou de pierre, placée dans le grand chemin, avec une inſcription qui apprend aux voyageurs le nom & la diſtance des Provinces & des villes voiſines.

Les lieues, ou milles du Japon, ſont d'une longueur inégale, ſelon la diſtance plus ou moins grande des petites buttes qui ſervent à les déterminer. Les grandes lieues ſont de trois mille toiſes, ou d'une heure de chemin à cheval. Les lieues communes n'ont que deux mille cent ſoixante toiſes, & un homme à cheval peut en faire une en trois quarts d'heure. Les lieues de mer

n'ont point de mesure bien fixe : mais en général elles sont beaucoup plus courtes que les lieues de terre.

Dans les grandes routes, il y a de chaque côté un rang de sapins bien alignés, qui rendent les chemins aussi agréables que commodes, surtout dans les chaleurs de l'été. On a soin de les border d'un fossé, pour l'écoulement des eaux : on y ajoute des digues dans les lieux où les inondations seroient à craindre. Les paysans de chaque district sont chargés de les entretenir & de les nettoyer : à quoi ils se portent sans peine, ramassant avec empressement les pommes, les branches, & les feuilles qui tombent des sapins, pour les brûler ; ainsi que la fiente des animaux, & en général toutes sortes d'immondices, dont ils se servent pour fumer leurs terres. Ils entassent ces immondices dans de grandes cuves, placées en terre à fleur du chemin, & qui n'étant point couvertes, exhalent au loin une grande puanteur. Quand quelque Seigneur voyage, on a soin de balayer les chemins un moment avant qu'il passe ; & quelques jours avant son arrivée on apporte des monceaux de sable, de distance en distance, soit pour applanir ces chemins, soit pour les sécher en cas de pluye. De trois en trois milles, il y a des grottes, couvertes d'un feuillage épais, & destinées à servir de retraites aux grands Seigneurs qui voyagent ; car il n'y a que les personnes de la première qualité qui ayent le droit de s'arrêter dans ces grottes. Ces sortes de personnes, obligées par état de

se rendre au moins une fois l'année à la Cour, pour prêter serment à l'Empereur, voyagent avec une pompe & une magnificence dont on voit ailleurs peu d'exemples. Leur suite est quelquefois si nombreuse qu'elle occupe un espace de plusieurs lieues. Tel *Daimio*, ou petit Roi au Japon, est accompagné de près de vingt mille hommes. D'autres ont un cortége de dix mille domestiques. Les seuls gouverneurs des villes impériales ont souvent une suite de trois ou quatre cens personnes. Quelquefois les plus grands villages ne suffisent pas pour loger tout le cortége d'un *Daimio*, & l'on est obligé de le distribuer par bandes dans les lieux voisins. Les Seigneurs, une semaine ou deux avant leur arrivée, envoyent leurs fouriers dans tous les lieux où ils doivent passer. Pour cela on éleve à l'entrée & à la sortie de ces endroits de petites planches, suspendues à de longues perches de bambou, sur lesquelles on marque le jour de l'arrivée du Daimio, & s'il doit dîner, ou séjourner dans le lieu. C'est une chose tout-à-fait curieuse & digne d'admiration, dit Kaempfer, que de voir le nombre prodigieux d'équipages, de chevaux, de gens de livrée, de Pages, de Gentilshommes, & d'Officiers de toute espèce, qui composent le cortége d'un Prince. Les uns portent des cimeterres, des arcs & des flêches, des armes à feu, & de grandes piques, garnies par le haut de touffes de plumes, ou de quelques autres ornemens particuliers. D'autres soutiennent des caisses vernies, des corbeilles, de grands pa-

niers, & des coffres de toute eſpèce pareillement vernis, ſur leſquels ſont les armes du Prince, & qui contiennent la partie la plus précieuſe de ſon bagage. Le Prince eſt aſſis dans un magnifique palanquin, porté par quatre ou huit hommes, vêtus d'une livrée riche, & qui ſont relevés de tems en tems par d'autres porteurs dont le palanquin eſt toujours environné. Un ou deux Gentilshommes ſe tiennent à chaque portière, pour donner au Prince les choſes dont il a beſoin, & pour le ſoutenir lorſqu'il veut deſcendre du palanquin. Un autre Gentilhomme porte devant lui un *Sombreiro* ou paraſol, couvert de velours noir. Tout le cortége marche dans un ordre admirable, avec une gravité infinie & un profond ſilence. Lorſqu'on entre dans quelque ville, ou dans un bourg conſidérable, ou lorſqu'on rencontre le cortége de quelqu'autre Prince, les pages, les porteurs de piques, les portefaix, & en général tous les gens de livrée, changent leur allure, & commencent une eſpèce de danſe boufonne, accompagnée de geſtes qui nous paroîtroient fort biſarres, mais auxquels le préjugé de la nation a attaché une telle idée de gravité, que cette cérémonie paſſe pour un devoir indiſpenſable parmi les gens de qualité. A chaque pas qu'ils font ils jettent un pied en arriere, puis le relevent à la hauteur du dos qu'ils inclinent, étendant auſſi loin qu'ils peuvent les bras du côté oppoſé, dans l'attitude d'une perſonne qui nage: en même tems ils branlent la tête, ils agitent leurs bras, leurs

piques,

piques, leurs paniers, & généralement toutes les choses qu'ils portent.

Pour la commodité des voyageurs, il y a dans tout l'Empire des postes, qui ne sont qu'à un mille & demi l'une de l'autre, ou tout au plus à la distance de quatre. Le prix des chevaux y est taxé, non-seulement suivant la distance des lieux, mais selon que les chemins sont bons ou mauvais, & que les fourages sont plus ou moins chers dans chaque canton : police très-sage, & qui devroit s'observer par-tout. Un *Norikaki*, c'est-à-dire, un cheval de poste, portant un cavalier & son bagage, coute ordinairement par mille, trente-trois *Senni*, c'est-à-dire, environ huit sols de notre monnoie. Un *Karassiri*, ou cheval de main, qui n'est chargé d'aucun bagage, se paye vingt-cinq *Senni*. Dans toutes les postes il y a des couriers établis pour porter les Edits, les lettres, & généralement toutes les dépêches de l'Empereur. Ces dépêches sont enfermées dans une petite boîte, proprement vernie, & scellée du sceau de l'Empire. Le courier la porte sur ses épaules, au bout d'un petit bâton. En ces occasions, on fait toujours partir deux messagers qui courent ensemble, afin que s'il arrive quelqu'accident à celui qui porte la boîte, l'autre prenne sa place, & remette le paquet à la première poste. Tous les voyageurs, de quelque rang qu'ils soient, doivent se détourner de leur chemin, & laisser un passage libre à ces couriers, qui ont soin d'avertir les passans par une petite cloche qu'ils portent toujours avec eux, & qu'ils

ſonnent à une diſtance convenable. Les poſtes appartiennent en propre au Seigneur de chaque diſtrict. On y trouve non-ſeulement des chevaux, mais des valets de louage, des guides, & des porteurs de *Cangos* & de *Norimons*, qui ſont des chaiſes de voyage, dont on ſe ſert auſſi dans les villes.

Kaempfer, Liv. V. ch. I.

Le *Norimon* eſt une caiſſe quarrée, un peu oblongue, & aſſez grande pour qu'une perſonne puiſſe y être aſſiſe & même couchée commodément. Il eſt fermé de toutes parts par un treillis de cannes de bambou proprement entrelaſſées, & quelquefois vernies. Il y a de chaque côté une petite porte briſée, & aſſez ordinairement une petite fenêtre devant & derrière. Cette chaiſe eſt portée par deux, quatre, ou huit hommes, ſuivant la qualité des perſonnes. Si c'eſt le Norimon d'un Prince, ou d'un Gouverveur de Province, les porteurs ſoutiennent les bâtons avec leurs mains : ſi c'eſt celui d'un particulier, ils le portent ſur leurs épaules. Ces bâtons ſont creux & bien travaillés. Ils ſont faits de quatre petits ais fort minces, joints proprement en forme d'arc, & beaucoup plus légers qu'ils ne le paroiſſent. Leur groſſeur & leur longueur ſont déterminées par les loix, ſelon le rang & la qualité des maîtres. Ceux qui ont à leur Norimon des bâtons plus larges ou plus longs qu'il ne leur appartient, s'expoſent à la cenſure des Magiſtrats, & quelquefois à l'amende. Néanmoins ce réglement ne concerne point les Dames, dont le luxe eſt toujours plus difficile à

réprimer que celui des hommes.

Les *Cangos* ſont d'une ſtructure plus ſimple & plus légere, & l'on s'en ſert ordinairement dans les voyages. Cette voiture a la forme d'une hotte, d'où lui vient le nom de *Cango*, qui en Japonnois ſignifie panier. Elle eſt beaucoup plus petite que le Norimon : ſes bâtons ſont maſſifs, ſolides, tout d'une pièce, ordinairement quarrés, & attachés en travers à la partie ſupérieure de la chaiſe, & quelquefois à la partie inférieure. Les Cangos qui ſervent pour les voyages ſont ſi courts & ſi bas, qu'on eſt obligé de s'y tenir courbé & les jambes croiſées. On paſſe avec ces Cangos dans les chemins étroits & difficiles, dont on auroit peine à ſe tirer dans toute autre voiture. Ils ſont ordinairement portés par trois hommes.

Les Japonnois voyagent communément à cheval, non les jambes pendantes, comme les Européens, mais les jambes croiſées, ou allongées ſur le col du cheval. Le cavalier monte & deſcend par le poitrail, & non le long des flancs. Les ſelles Japponnoiſes ſont faites de bois, & reſſemblent aſſez à nos bâts d'Europe. On les attache avec un poitrail & une croupière de cuir. Il y a un couſſin deſſous pour empêcher que le cheval ne ſe bleſſe, & une houſſe derrière pour couvrir la croupe. Les flancs ſont auſſi couverts d'une pièce de drap, qui tombe de la ſelle, & qu'on lie fort lâche ſous le ventre. On jette ſur la tête du cheval un rezeau, à mailles ſerrées, mais fortes, pour le garantir de la piquure des mouches. Les chevaux ne

ſont point ferrés : mais on leur met au pied un ſabot de paille treſſée & cordonnée, qui s'attache avec des cordes de même matière. Ces ſabots ſont bientôt uſés, ſur-tout dans les chemins pierreux & inégaux : auſſi les voyageurs ont ſoin d'en porter toujours une bonne proviſion : d'ailleurs on en trouve dans les villages, & ſur les chemins, où de pauvres enfans ſubſiſtent en partie de ce trafic, & en partie des aumônes qu'on leur fait. Les Japonnois portent toujours en voyage un grand manteau, compoſé d'un papier double, verniſſé & huilé, & ſi ample qu'il couvre à la fois le cavalier, le cheval, & le bagage. Les gens du pays le nomment *Kappa*, & vraiſemblablement ils ont emprunté ce nom & cet habillement des Portugais. Pour achever de ſe garantir des ardeurs du ſoleil & de la pluye, ils ſe muniſſent d'un grand chapeau de paille ou de cannes. Ce chapeau a la forme d'un paraſol : on l'attache ſous le menton avec de larges rubans de ſoye : il eſt léger, tranſparent, & malgré cela impénétrable à la pluye. Les hommes ne ſe ſervent de cette eſpèce de chapeaux qu'en voyage, & ne les portent que dans les mauvais tems, ou dans les grandes chaleurs. Les femmes les portent en tout tems, ſoit à la ville ſoit à la campagne, & cette coeffure leur ſied fort bien. L'habillement ordinaire des voyageurs conſiſte dans un juſte-au-corps ou manteau court, par-deſſus lequel ils mettent leurs longues capes, qu'ils retrouſſent ordinairement, ou dont ils enveloppent les extrêmités dans leurs cale-

çons, qui pour cela ſont fendus des deux côtés. Ces caleçons ou hauts-de-chauſſes de voyages ſont fort larges par le haut, & s'étréciſſent par le bas pour mieux couvrir les jambes, autour deſquelles on roule un ruban fort large. Les valets, ſur-tout les porteurs de chaiſes, n'ont point de hauts-de-chauſſes, ce qui ne les empêche pas de retrouſſer leurs robes juſqu'à la ceinture ; de manière qu'ils expoſent leur nudité à la vûe de tout le monde.

Les Japonnois, qui, à l'exemple des Chinois, des Siamois, & des autres Indiens, font un grand uſage des éventails & des paraſols, portent en voyage une eſpèce particulière d'éventails, où ſont marquées les routes principales, les diſtances des lieux, les hôtelleries, le prix des vivres. On imprime auſſi des livres de poſtes, qui indiquent toutes ces choſes, ainſi que les jours auxquels, ſuivant les idées ſuperſtitieuſes de ce peuple, il ſeroit dangereux de ſe mettre en chemin. Un Aſtrologue, appellé *Abino-ſeimei*, dont la mémoire eſt très-renommée dans tout le Japon, a dreſſé une liſte de ces jours ſiniſtres, laquelle eſt imprimée dans tous les livres de voyage. On raconte des choſes merveilleuſes de ce perſonnage, qui nâquit, dit-on, d'un Roi du pays, & d'un Renard que ce Prince avoit ſauvé des mains des chaſſeurs. Ce Renard apparut peu de tems après à ſon libérateur, ſous la forme d'une très-belle femme, dont le Prince s'amouracha. *Sei-mei* fut le fruit de cette union, & devint dans la ſuite un grand Aſtrologue. Il publia des

Charlevoix, *Hist. du Japon*, T. I. p. 36.

observations touchant les jours malheureux, & il indiqua les moyens de détourner l'effet funeste de ces pronostics. Le préservatif consiste dans quelques paroles mystérieuses, que Seimei fit en vers pour les faire retenir plus facilement. Mais le peuple n'y ajoute pas grande foi, & risque rarement de se mettre en voyage dans ces jours malheureux.

Un Japonnois à cheval, équipé comme on vient de le dire, a, selon Kaempfer, la figure du monde la plus étrange. Car outre que ces insulaires sont en général gros & courts, leurs chapeaux plats, leurs vastes manteaux de papier, qui couvrent entièrement le cavalier & le cheval, leurs larges & amples caleçons joints à leur manière de s'asseoir les jambes croisées, les font paroître d'un volume énorme. Le cavalier ne tient point la bride : c'est un de ses domestiques qui est chargé de ce soin, & qui pour cet effet marche à la droite du cheval, tenant la bride très-courte, & chantant quelque chanson joyeuse, soit pour divertir son maître, soit pour animer le cheval. Les Japonnois regardent comme une chose aussi ridicule qu'incommode, la manière dont nous nous tenons à cheval dans les voyages, & la peine que prennent les Européens de gouverner eux-mêmes la bride. Cette méthode, disent-ils, n'est bonne qu'à la guerre : elle convient à des soldats, & nullement à des voyageurs, qui ont assez d'autres incommodités à essuyer, sans s'exposer de gayeté de cœur à cette fatigue. Cependant quand les Japonnois font

des courses passagères, soit pour se promener, soit pour rendre des visites, ils se tiennent à la manière des Européens. Ils ont même la bride dans la main, mais seulement par contenance: car le cheval est conduit par un ou deux palfreniers, qui tiennent le mord. Les étriers dont ils se servent en ces occasions, sont de fer ou d'autre métal. On les fait épais, d'une forme assez semblable à la plante du pied, & fort ouverts, afin que le cavalier puisse aisément s'en débarrasser en cas de chute. Il y en a qu'on garnit de plaquettes d'argent, & en général ils sont d'un beau travail. Les étrivières sont très-courtes.

Pour voyager sur les rivières, & le long des côtes, les Japonnois se servent de bateaux d'inégale grandeur, & de forme différente, suivant leur usage & leur destination. Il y en a qui sont construits à-peu-près comme les *Strubes* de Russie, avec lesquelles on remonte le Volga. Les voiles sont moitié noires & moitié blanches. On passe sur certaines rivières avec des bacqs, dont la construction est assez particulière. Leur fond est plat, & plie aisément; de manière que s'ils viennent à toucher sur le sable, ils glissent facilement par-dessus sans engraver. En général tous les bateaux de transport, & même les barques que les particuliers font construire, sans excepter celles qu'ils destinent uniquement à leur plaisir, tous ces bateaux, dis-je, vont à la rame, & ils ont deux ponts. Le premier est plat & fort bas; l'autre renferme une cabane assez exhaussée, où l'on perce des fenêtres, & qui, au

Ibid. p. 33.

moyen des paravens, peut se partager en plusieurs chambres. Les gondoles de plaisir sont ornées de banderolles, de franges noires, de peintures, & de plusieurs autres embellissemens.

Les plus grands bâtimens qui se voyent au Japon, sont des navires marchands, destinés à voguer le long des côtes, & à transporter d'une Isle à l'autre les marchandises & les passagers. Ces bâtimens ne s'éloignent jamais de la terre, & ne se mettent en mer que dans un tems fort calme. Lorsque les pilotes sont menacés de quelque orage, ils relâchent incontinent dans le port le plus voisin : & comme ces havres sont en grand nombre dans toutes les Isles du Japon, il est rare qu'on n'ait pas le tems de s'y retirer. Les navires dont je parle vont à rames & à voiles : les plus considérables ont quatorze toises de longueur, sur quatre de largeur. Les deux bouts de la quille s'élevent considérablement au-dessus de l'eau : la poupe est large & plate, ayant une grande ouverture dans le milieu, qui laisse voir tout l'intérieur du bâtiment. Lorsque la mer est haute, les vagues y entrent, & battent de tous côtés. Kaempfer assure que cette méthode de construction, très-imparfaite à tous égards, & sujette à une infinité d'inconvéniens, est expressément ordonnée par les loix de l'Etat, afin d'empêcher les pilotes Japonnois de s'éloigner des côtes, & de sortir du pays. Les navires marchands ont deux ponts. Le premier s'éleve un peu vers la poupe : il n'est construit que de plan-

Caempfer, Liv. V.

ches communes, qui ne ſont ni clouées ni aſſemblées. Il s'éleve à peine au-deſſus de la ſurface de l'eau, quand le navire a toute ſa charge. Une cabane, haute de cinq à ſix pieds, couvre ce premier pont preſque dans toute ſa longueur : il y a ſeulement un petit eſpace vers l'éperon, qu'on laiſſe vuide, pour y ſerrer les arcs & les cordages. Cette cabane déborde le navire d'environ deux pieds de chaque côté, & tout autour il y a des fenêtres, fermées par des panneaux, qui ſe levent & qui ſe baiſſent quand on veut. Elle ſe partage en pluſieurs petites chambres pour les paſſagers. Ces chambres ſont formées par des paravens qui les ſéparent l'une de l'autre : leurs planchers ſont jonchés de nattes très-propres. Les perſonnes de qualité couvrent leur cabane d'un drap où leurs armoiries ſont brodées, & ils plantent leur pique à l'un des côtés du gouvernail. Le ſecond pont du navire eſt preſque plat ; il eſt conſtruit de planches clouées, & proprement aſſemblées. Le vaiſſeau n'a qu'une voile de chanvre, & qu'un ſeul mât, dont la hauteur égale la longueur du bâtiment. Le mât eſt placé vers le milieu du navire, de manière pourtant qu'il avance d'une toiſe du côté de la poupe. On l'éleve avec des poulies, & on l'abaiſſe de la même manière ſur le pont, non-ſeulement toutes les fois qu'on veut mouiller, mais quand il pleut, & lorſque le mauvais tems empêche la manœuvre. Les ancres ſont de fer, & les cables de paille treſſée, dont le tiſſu eſt aſſez fort. Les

gros bâtimens ont pour l'ordinaire une trentaine de rameurs pour voguer lorsque le vent tombe. Ces rameurs sont assis sur des bancs disposés aux deux côtés de la poupe. Ils rament en cadence sur un air qu'ils chantent, ou au son d'un instrument. Ils n'étendent point leurs rames, pour fendre seulement la surface de l'eau, à la manière des Européens; mais ils les laissent tomber presque perpendiculairement, & puis ils les relevent. Leurs rames sont faites exprès pour cette manœuvre, n'étant pas droites comme les nôtres, mais un peu recourbées, avec un joint mobile dans le milieu, lequel cédant à la pression de l'eau, fait qu'on peut les relever plus aisément. Les planches, & les diverses pièces de charpente dont la carcasse du bâtiment est composée, sont attachées dans les joints & dans les extrémités avec des crampons & des bandes de cuivre, métal beaucoup plus commun au Japon que le fer.

ARTICLE V.

Hôtelleries, Cabarets, Loges à Thé, Maisons de débauche.

DAns les grandes routes on trouve un assez bon nombre d'hôtelleries : les meilleures sont dans les endroits où il y a des postes. Ces maisons sont fort vastes, & les plus grands Seigneurs s'y trouvent logés commodément, eux & leur suite. Elles n'ont qu'un étage, & leur façade n'est pas fort large : mais elles sont très-

longues, ayant quelquefois jusqu'à quarante toises de profondeur. L'avant-corps du logis est ordinairement fort obscur, & assez malpropre. C'est-là qu'on reçoit les gens du commun, & tous ceux qui voyagent à pied. Des nattes de paille couvrent le plancher des chambres, qui ne sont séparées que par de mauvais treillis, en forme de cages. La cuisine est dans cette partie de la maison, qu'elle remplit ordinairement de fumée, n'y ayant point d'autre foyer qu'une fosse revêtue de brique, dont la fumée sort par une ouverture pratiquée dans le toit. Les personnes de distinction sont logées dans un autre bâtiment, qui est au fond de la cour. Les chambres qu'on leur destine sont toujours d'une grande propreté : de beaux paravens en forment les divisions : tout y est blanchi ou verni avec un soin extrême.

Outre les hôtelleries dont je viens de parler, il y a dans toutes les routes une infinité de petits cabarets & de loges, où les voyageurs trouvent du thé, du sacki, qui est une espèce de bierre, des gâteaux, des poissons rôtis ou marinés, des légumes, des confitures, & d'autres rafraîchissemens. Les gens qui voyagent ne boivent guère d'autre liqueur que du thé. Celui qu'on trouve dans ces endroits-là est de la plus mauvaise espèce. Il n'est composé que de feuilles les plus larges qui restent les dernières sur l'arbrisseau, après qu'on a cueilli les plus jeunes & les plus tendres. On ne se donne pas la peine de rouler ni de friser ces larges feuilles,

comme on le pratique à l'égard des autres : on les rôtit ſimplement dans une poële, ſans autre aprêt. On les fait bouillir pour les voyageurs dans une grande chaudiere, & pour que les feuilles ne ſurnagent point, on les envelope dans un ſac de toile, ou dans un petit panier. Quand le voyageur arrive, on lui ſert une taſſe qu'on remplit a moitié de cette décoction, par-deſſus laquelle on verſe de l'eau froide. Ce thé, dit Kaempfer, a un goût de leſſive fort déſagréable : mais les Japonnois le croyent beaucoup plus ſain que le thé qui eſt fait de feuilles tendres & récentes : ils prétendent que celui-ci attaque le cerveau.

Dans les hôtelleries, grandes & petites, on rencontre preſque toujours des filles de joye. Sur l'heure de midi, lorſqu'elles ont achevé de s'habiller & de ſe farder, elles s'aſſemblent autour des cabarets, ou elles ſe tiennent aſſiſes à la porte de leurs maiſons. L'Iſle Le Nipon eſt principalement décriée pour ce honteux commerce, & la plupart de ſes hôtelleries ſont autant de lieux de proſtitution. Il y a deux villages * entre autres qu'on appelle communément *le grand magaſin des courtiſanes*, ou *moulin bannal* du Japon. Kaempfer releve à ce ſujet une mépriſe échappée à un voyageur moderne (*a*). Sa critique eſt ſenſée, & contient quelques paricularités, que le Lecteur ne ſera pas fâché de trouver ici. « M. Caron, » dit-il, s'intereſſe ſi tendrement pour

* *Akaſak. & Govi.*

Kaempfer, Liv. V. verſion françoiſe.

(*a*) François Caron, auteur d'une Rélation du Japon.

» l'honneur des femmes Japonnoises,
» (peut-être par respect pour son épouse
» qui en étoit une) qu'il ne craint point
» d'assurer, qu'à la réserve des maisons
» de débauche qui sont privilégiées, cet
» infâme commerce est banni de toutes
» les villes & villages de l'Empire. Ce-
» pendant c'est une chose incontestable,
» qu'à peine y a-t-il une hôtellerie dans
» toute la grande Isle de Nipon, qu'on
» ne puisse appeller un B...... Jusque-là,
» que s'il se rend un trop grand nombre
» de chalans ou de voyageurs dans l'une
» de ces maisons, les hôtelleries voisines
» prêteront avec plaisir à celui qui en est
» le maître leurs filles de joye, à con-
» dition que l'argent qu'elles gagneront
» leur soit fidélement payé. Et ce n'est
» point ici une nouvelle coutume éta-
» blie depuis le tems de M. Caron : au
» contraire, elle est de fort vieille date,
» ayant pris naissance, il y a plusieurs
» siécles, sous le fameux Jorithomo,
» premier Monarque séculier du Japon.
» Ce brave Général, craignant que les
» soldats, fatigués de ses longues & péni-
» bles expéditions, & impatiens de revoir
» leurs femmes & leurs enfans, ne déser-
» tassent de son armée, crut qu'il valoit
» mieux, pour les retenir, satisfaire leurs
» appétis charnels, en leur accordant des
» maisons de débauche publiques & par-
» ticulières. Et c'est à cause de cela mê-
» me, que les Chinois avoient accou-
» tumé d'appeller le Japon, le B...... de
» la Chine. Car cet infâme métier étant
» défendu absolument, & sous des pei-

» nes très-séveres, dans toute l'étendue
» de cet Empire, ses habitans se ren-
» doient fréquemment au Japon, pour y
» dépenser leur argent avec ces filles de
» joye dont nous avons parlé.

Kaempfer parle d'une autre espèce de maisons de débauche, où il se fait un trafic encore plus infâme. Voici comme il s'explique encore à ce sujet. « Je ne puis,
» dit-il, me dispenser de remarquer.... que
» dans la principale rue de cette Ville
» (*Kiomids*), il y avoit neuf ou dix
» maisons ou loges, devant chacune des-
» quelles se tenoient deux ou trois jeu-
» nes garçons.... bien mis : leur visage
» étoit fardé, & leur contenance effé-
» minée. Ils étoient entretenus-là par
» leurs abominables maîtres pour les plai-
» sirs secrets, & l'amusement des riches
» voyageurs, les Japonnois étant fort
» adonnés à ce vice horrible. Néanmoins,
» pour sauver les apparences, & ne pas
» scandaliser les gens de bien.... ils se
» tiennent assis sur la rue, sous prétex-
» te de vendre aux voyageurs le ciment
» dont nous venons de parler *. Notre
» *Eugio*, ou Commandant en chef de no-
» tre train, à qui sa gravité affectée
» ne permettoit jamais de sortir de
» son Norimon, jusqu'à ce que nous fus-
» sions aux hôtelleries, ne put s'empê-
» cher de mettre pied à terre en cet en-
» droit, & de passer une demi-heure avec
» ces jeunes garçons.

* C'est un ciment très-bon, qui se fait à Kiomids, & dont le principal ingrédient est la résine de sapin.



CHAPITRE VII.

Des productions du Japon.

ARTICLE I.

Climat & terroir du Japon.

LE climat du Japon n'est rien moins que temperé : l'hiver y est très-rude, & il y fait une chaleur insupportable pendant l'été, sur-tout durant les jours caniculaires. Les pluyes sont fréquentes dans toutes les saisons, mais principalement aux mois de Juin & de Juillet, qu'on appelle pour cette raison *les mois d'eau*. Cependant l'air du pays est très-sain : il y a peu de maladies épidémiques : on y vit fort long-tems, & les femmes y sont très-fécondes. Kaempfer rapporte qu'allant de Nagasaki à Jedo, il vit un village dont tous les habitans étoient fils, petits-fils, & arrière-petits-fils d'un seul homme, qui vivoit encore.

Les orages, les tonnerres, & les tremblemens de terre sont très-fréquens dans ces Isles. Quelquefois les secousses sont si violentes, qu'elles renversent des villes entières, & font périr des milliers d'habitans. Tel fut le tremblement qui arriva en 1586. Ses secousses ne finirent qu'après quarante jours, & se firent sentir dans l'étendue de plusieurs Provinces. *Nagasama*, ville de la Province d'Oomi, fut à moitié engloutie : le reste fut consumé par des flammes qui sortirent de terre.

Lettre du P. Louis de Froes, insérée dans le Recueil du

P. Hay. De rebus Japonicis.

Dans la Province de Facata, une autre petite ville, nommée aussi *Nagasama*, fut submergée par les flots de la mer, ensorte qu'il n'en resta pas la moindre trace, hormis dans l'endroit où étoit le château; encore étoit-il presqu'entièrement inondé.... Il y avoit une forteresse dans la Province de Mino, située sur une haute montagne: après plusieurs violentes secousses, la terre s'étant entr'ouverte engloutit la montagne & la forteresse, & un lac parut au lieu où elle étoit. Il parut en divers autres endroits des gouffres & des ouvertures semblables, dont il sortit des vapeurs si puantes, que les voyageurs étoient obligés de se détourner de leur chemin, de peur d'être suffoqués par ces exhalaisons. En 1703, la ville de Jedo fut presque entièrement abîmée par un pareil tremblement de terre, & plus de deux cens mille habitans furent ensevelis dans ses ruines.

Cependant il y a des Provinces où ces tremblemens ne se font jamais sentir: ce que les Japonnois attribuent tantôt à la protection des Dieux tutélaires qui président dans ces quartiers, tantôt à la position particulière de ces lieux, qui, dit-on, portent immédiatement sur l'axe de la terre. Ces lieux privilegiés sont principalement les Isles de *Gotto*, l'Isle de *Sikubusima*, & la montagne de *Kojasna*.

En général, le peuple attribue ces secousses à un animal monstrueux qui habite sous terre, qui la fait trembler toutes les fois qu'il se remue; semblable à ce

Géant de la fable, que les anciens disoient être sous le mont Etna. Mais il ne faut point chercher d'autres causes de ces tremblemens, que la qualité sulphureuse du terroir, & les feux souterrains dont le pays est rempli. En effet, il y a au Japon quantité de volcans, ou de montagnes enflammées. Un des plus célébres est celui d'*Aso*, dans la Province de *Figo*, d'où les feux s'exhalent presque continuellement. Il y a un autre volcan fameux dans la Province de *Tsikusen*. C'étoit autrefois une mine de charbon : des mineurs y mirent le feu imprudemment, & depuis ce tems elle n'a point cessé de brûler. Il sort quelquefois une fumée noire & puante du sommet du mont *Fesi* : c'est la montagne la plus haute du Japon, & de toute l'Asie : elle ne céde en hauteur qu'au seul Pic de Ténérif, dans les Isles Canaries. En tout tems le mont *Fesi* est couvert de neige, & lorsque les vents viennent à la disperser, on diroit que son sommet fume. La tradition du pays est, qu'il en sortoit autrefois des flammes, mais que la violence du feu ayant fait une large ouverture dans un des côtés de la montagne, les feux cesserent peu de tems après. On voit près de *Simabara* un autre volcan fort remarquable. Cette montagne s'appelle Usen. Son sommet est nud, aride, toujours couvert d'une matière blanchâtre & calcinée. La terre est chaude & brûlante en plusieurs endroits : l'eau même de la pluye bouillonne, & alors on diroit que toute la montagne frémit. L'on n'y marche qu'avec crainte, soit parce que le terroir

eſt mouvant, ſoit à cauſe du bruit qu'on entend continuellement ſous ſes pieds. Il en ſort des exhalaiſons ſi puantes, que pluſieurs milles à la ronde on ne voit pas un ſeul oiſeau.

De cette montagne & des environs on voit jaillir pluſieurs ſources, les unes froides, & les autres chaudes : parmi ces dernières, celle qu'on appelle *Obamma* eſt la plus fréquentée & la plus ſalutaire. Elle eſt éloignée d'environ une lieue de la montagne d'*Uſen*, & l'on aſſure qu'elle a une vertu extraordinaire pour guèrir pluſieurs maladies, entre autres le mal vénérien. Mais Kaempfer obſerve que la guèriſon qui ſe fait par le moyen de ces bains chauds n'eſt pas toujours radicale, ſoit parce que leur vertu n'eſt pas auſſi efficace que les Japonnois le prétendent, ſoit parce qu'ils ne les prennent que pendant trois ou quatre jours, ou tout au plus pendant huit, & qu'ils interrompent ce remède dês qu'ils ſe ſentent un peu ſoulagés. Les Prêtres des Idoles ſavent tirer un profit plus réel de ces bains, auxquels ils attribuent le pouvoir d'effacer les péchés : mais chaque fontaine n'a de vertu que pour une eſpèce particulière de crime, & l'on a beſoin d'indiquer aux pénitens celle où il faut ſe baigner. Les fontaines chaudes ne ſe trouvent pas ſeulement dans le voiſinage d'*Uſen* : il y en a de pareilles, & même de plus ſalutaires, dans pluſieurs autres Provinces, ſurtout dans celle de *Figo*.

Caron, dans la rélation de ſon voyage au Japon, parle auſſi de pluſieurs fontai-

nes médicinales qu'il a vûes ; mais il ne ſpécifie point les lieux où elles ſe trouvent. Il aſſûre ſeulement qu'elles paſſent par des mines de cuivre, de ſalpêtre, de ſoufre, de ſel, de fer & d'étain. Il en a vû une qui a cela de particulier, qu'elle ne coule ordinairement que deux fois le jour, & à chaque fois l'eſpace d'une heure : mais lorſque le vent d'Eſt ſouffle, & qu'il eſt un peu violent, l'écoulement ſe fait à trois ou à quatre repriſes dans l'eſpace de vingt-quatre heures. Le même Auteur fait mention d'une autre ſource, qui ne coule auſſi qu'à certaines heures réglées, mais avec tant d'abondance, & avec un vent ſi violent, que la terre en eſt ébranlée. La première eau jaillit à la hauteur de trois ou quatre braſſes : ſa chaleur eſt à un dégré où l'on ne peut échauffer l'eau commune. Le réſervoir où elle ſe décharge eſt revêtu de gros quartiers de pierre, non pour empêcher, comme M. Caron l'avance, qu'elle ne brûle la terre, ce qu'il ſeroit ridicule de craindre, mais de peur qu'elle ne ſe perde & ne change de cours. On a tiré de ce réſervoir pluſieurs rigoles, qui conduiſent ces eaux médicinales dans quelques maiſons particulières, où ſe baignent les malades.

Caron, cité par le Pere Charlevoix.

La mer qui environne le Japon eſt continuellement agitée, ainſi que toutes les mers qui environnent les grandes Iſles. D'ailleurs elle eſt ſemée de rochers & d'écueils, ce qui joint au bas fonds qu'on rencontre en pluſieurs endroits, rend la navigation extrêmement dangereuſe. On

y voit auſſi pluſieurs gouffres, où il n'eſt pas rare que les navires périſſent. Il y en a deux fort remarquables. L'un s'appelle *Faiſaki*, & ſe trouve près Simabara. Il eſt ſur-tout dangereux quand la marée eſt baſſe; car alors l'eau s'affaiſſe en cet endroit juſqu'à la profondeur de quinze braſſes : & s'il ſe trouve là quelque bâtiment, le gouffre les abſorbe, & les briſe en mille pièces contre les rochers qui ſont au fond. L'autre abyme eſt ſitué proche des côtes de la Province d'*Awa*. C'eſt pourquoi on l'appelle *Awano Narotto*, c'eſt-à-dire, le mugiſſement d'Awa. L'eau s'y précipite avec un bruit ſi épouvantable, qu'une petite Iſle voiſine, ſemée de rochers, eſt continuellement ébranlée du choc & du bouillonnement de ces flots. On ne voit en aucune autre mer un ſi grand nombre de ces nuages orageux, que les mariniers appellent *Trompes*, *Pompes*, *Dragons d'eau*, & plus communément *Fronks*. Ce ſont des eſpèces de longs tubes ou de cylindres qui touchent les nues d'une de leurs extrêmités, & de l'autre la mer. Ils ſe forment de pluſieurs nuages, que le vent agite en tourbillon, & qui prennent enſuite la figure d'une longue colonne, dont l'extrêmité inférieure preſſe la ſurface de la mer & ſe remplit d'eau, comme un tube. Malheur à tout navire dont les mâts viennent à heurter contre ces nuages. Outre qu'il ſe remplit en un moment d'une prodigieuſe quantité d'eau, qui ſort par les crevaſſes de la colonne, ſouvent l'impétuoſité du tourbillon le renverſe & l'abyme dans les flots.

Les matelots ont grand ſoin d'éviter ces nuages dangereux, ſoit en virant de bord, ſoit en tâchant de les diſſiper par des décharges redoublées d'artillerie. Les trompes ont communément un aſſez grand volume, quoiqu'à les regarder d'une certaine diſtance, elles ne paroiſſent pas avoir plus de ſept ou huit pieds de diamétre.

Les *Syphons*, ſont d'autres phénoménes, très-communs dans ces mers, mais beaucoup moins dangereux que les trompes. Ce ſont des nuages longs & fort noirs, de figure cylindrique, qui paroiſſent autour du ſoleil, tantôt à ſon lever, tantôt à ſon coucher. Ils ſont environnés d'autres nuages clairs & tranſparens. Ils ne plongent point dans la mer, & ſouvent ils ſe diſſipent d'eux-mêmes ſans orage : au lieu que les trompes paroiſſent toujours à fleur d'eau, & ſont communément accompagnés de pluies, & de tourbillons terribles.

Le terroir du Japon eſt naturellement pierreux, ſec, & aride. L'eau douce manque en pluſieurs endroits, & l'on eſt réduit à boire celle des fontaines chaudes. Comme c'eſt un pays rempli de montagnes, ſouvent fort eſcarpées, la plupart des rivières qui en deſcendent ſont rapides, & ſujettes aux débordemens. Il s'en trouve de ſi impétueuſes, qu'on n'a pû y conſtruire des ponts. Telle eſt celle d'*Ujingawa*, une des plus conſidérables du pays. Il faut la traverſer à gué : mais ſon cours eſt ſi rapide, dans les endroits même où elle eſt fort baſſe, qu'il faut cinq

hommes robuſtes pour guider & ſoutenir un cheval. Au reſte, les loix du Japon ont ſagement pourvu à la ſûreté du trajet : les guides ſont reſponſables des accidens qui arrivent ; & ſi un voyageur périſſoit par leur faute, ils ſeroient punis de mort.

ARTICLE II.

Des Mines du Japon.

LE terroir du Japon eſt ſi ſulphureux, qu'il produit en abondance toute ſorte de minéraux & de métaux. L'or ſe trouve en pluſieurs Provinces, non-ſeulement dans les mines, mais parmi le ſable des rivières & des fontaines. L'or le plus pur ſe tire de *Sado*, Province ſeptentrionale de l'Iſle de Nipon. Ses mines, quoique moins abondantes qu'autrefois, produiſent encore de grandes richeſſes. On trouve auſſi beaucoup d'or parmi ſes ſables. Les mines de *Surunga* ſont les plus riches après celles de *Sado* : elles ont cela de particulier, qu'il ſe trouve même de l'or dans le cuivre qu'on en tire. Parmi les mines d'or de la Province de Satzuma, il y en a une ſi abondante, que l'Empereur, dit-on, a été obligé de la faire fermer, de peur qu'un ſi précieux métal ne devînt trop commun. Il y a pluſieurs années qu'une montagne ſituée ſur le golfe d'*Ookus*, dans le diſtrict d'*Omura*, s'abyma dans la mer. On trouva parmi ſes ruines une abondance étonnante de ſable d'or,

& deux livres de ce ſable produiſoient une livre d'or très-pur. Il étoit dans l'eau, à une aſſez grande profondeur, & il falloit ſe ſervir de plongeurs pour le tirer. Mais quelque tems après, la mer acheva d'inonder les ruines de cette montagne, & les couvrit de bourbe & d'argile : ce qui tarit la ſource de ces richeſſes ineſtimables. Il y avoit une autre mine d'or dans la Province de *Tſikungo* ; mais les eaux l'ont tellement ſubmergée, qu'il n'eſt plus poſſible d'y travailler. Il eſt vrai qu'on entreprit il y a quelque tems de couper le rocher, & d'y faire une ouverture au-deſſous de l'entrée de la mine, pour l'écoulement des eaux : mais la ſuperſtition a empêché de continuer ce travail. En effet, lorſqu'on avoit commencé à y mettre la main, il s'éleva un ſi furieux orage, accompagné d'éclairs & de tonnerres, que les ouvriers prirent la fuite. Le peuple fut perſuadé que cette tempête avoit été excitée par le Génie tutélaire du lieu, qui ne vouloit pas qu'on déchirât les entrailles de la terre dont le ſoin lui étoit commis ; & depuis ce tems les Japonnois n'ont point oſé toucher à cette mine, dans la crainte d'irriter le Dieu par un nouvel attentat. Il y a des mines d'argent fort abondantes dans les Provinces de *Bingo* & de *Kattami*, principalement dans la dernière. J'ai parlé ailleurs des Iſles d'or & d'argent, ſituées, dit-on, à l'Orient du Japon : mais tout ce que les Japonnois racontent de ces Iſles a bien l'air d'être fabuleux. L'argent du Japon, ſi l'on en croit la plupart des

Auteurs qui ont parlé de ce pays, est plus pur & de meilleur aloi qu'en aucune autre contrée du monde. On prétend même qu'il y a eu un tems où on l'échangeoit à la Chine pour de l'or, poids pour poids. Les mines d'or & d'argent font un des pricipaux revenus du Prince: car on n'en peut ouvrir aucune de cette espèce sans sa permission, & les deux tiers du profit lui appartiennent.

Le cuivre est le plus commun de tous les métaux qu'on tire du Japon, & son produit enrichit plusieurs Provinces, surtout celles de *Suruga*, d'*Atsingo*, & de *Kiinokuni*. Le cuivre de Kiinokuni est le plus fin, le plus malléable, & le meilleur pour toute sorte d'ouvrages. Celui d'Atsingo est plus aigre & plus grossier: pour le rendre malléable, il faut y mêler environ un tiers de cuivre de Kiinokuni. Celui de Suruga est non-seulement très-pur, mais mêlé de beaucoup d'or, que les Japonnois séparent & rafinent eux-mêmes aujourd'hui: ce qui fait grand tort aux rafineurs de la côte de Coromandel, qui profitant de l'ignorance des Japonnois, faisoient anciennement un grand profit sur les cuivres qu'ils tiroient de cette Province. Tout le cuivre qu'on prend dans les mines, se porte à Saccai, une des villes du domaine direct de l'Empereur, pour y être rafiné. On le partage en cylindres gros comme le doigt, & longs d'environ un pied. On assemble de ces cylindres ce qu'il en faut pour faire un *Picquel*, ou cent vingt-cinq livres: on les met dans une boîte quarrée, & on les vend

vend sur le pied de douze ou treize maas * le pickel.

* neuf à dix francs.

L'airan est un métal très-cher au Japon, parce qu'on est obligé de tirer la calamine, ou métal d'alliage, du Tonquin, où elle se vend à très-haut prix. On trouve quelque peu d'étain dans la Province de Bungo. Il est aussi blanc & presque aussi fin que l'argent : mais les Japonnois en font peu d'usage. L'antimoine & le sel ammoniac sont absolument inconnus dans le pays : le mercure & le borax y sont portés par les Chinois. Le charbon de terre s'y trouve abondamment, sur-tout dans les Provinces septentrionales. Caron assure que les mines de ce Royaume produisent beaucoup de plomb : mais Kaempfer n'en parle point.

Le fer est si rare ici, qu'il se vend plus cher que le cuivre. C'est ce qui fait que la plupart des instrumens qui sont de fer dans les autres pays, se font en cuivre dans le Japon. On se sert aussi du même métal pour faire des crochets, des crampons, & la plupart des pièces qui s'employent pour les jointures dans la construction des navires, & même dans la charpente des maisons. Cependant les viandes se cuisent dans des pots de fer fort minces, où il entre un peu d'alliage.

Les Japonnois ont un métal factice, appellé *Sowaas* ou *Sawaas*, dont la couleur tire sur le noir. C'est un mélange de cuivre & d'or. Quand ce métal est employé, il ressemble, quant à la couleur, à de l'or très-pur. Au reste, cette composition

n'eſt point particulière aux Japonnois : mais ils travaillent ce métal avec un art & une induſtrie où nulle autre nation n'a pû atteindre juſqu'ici.

La Province de Satzuma produit beaucoup de ſoufre. On le tire principalement d'une petite Iſle, qui en fournit une ſi grande abondance, qu'on l'appelle pour cette raiſon *Iwogaſima*, ou l'Iſle de ſoufre. Il y a pas plus de cent cinquante ans que les Japonnois ſe ſont haſardés de mettre le pied dans cette Iſle. L'épaiſſe fumée qui en ſortoit continuellement, & les fantômes hideux qu'on s'imaginoit appercevoir de loin, ſur-tout pendant la nuit, la faiſoient regarder comme un lieu habité par des diables, & abſolument inacceſſible aux humains. Un homme intrépide offrit d'en faire la découverte, & haſarda d'y aborder avec cinquante hommes auſſi réſolus que lui. Quand ils furent arrivés dans l'Iſle, ils ne virent ni diables ni fantômes : mais ils découvrirent un terrein plat, d'où il ſortoit une fumée épaiſſe, & dont toute la ſuperficie étoit couverte de ſoufre. Depuis ce tems-là cette Iſle rapporte tous les ans vingt caiſſes d'argent au Prince de Satzuma à qui elle appartient.

La naphte, eſpèce de bitume, ſe trouve dans une rivière de la Province de *Jetſingo* : on la tire des endroits où l'eau eſt preſque dormante, & l'on s'en ſert dans les lampes, de la même manière que de l'huile.

On conçoit aſſez que le ſel ne ſçauroit manquer dans un pays environné &

coupé en tant d'endroits par les eaux de la mer. Voici comme les Japonnois le préparent. Ils creusent un certain espace de terre, qu'ils remplissent de sable fin & bien net : ensuite ils arrosent ce sable d'eau de mer, & le laissent sécher. Ils réitérent plusieurs fois la même chose, jusqu'à ce que le sable soit suffisamment impregné de sel. Alors ils le tirent, & le mettent dans un cuvier, dont le fond est percé de trous, comme un crible ; ils jettent encore de l'eau de mer par-dessus, & ils la laissent filtrer au travers du sable. On recueille cette eau, on la fait bouillir jusqu'à une certaine consistance, & le sel qu'on en tire se met dans des pots de terre, où il se calcine & se blanchit avec le tems.

Dans la partie la plus septentrionale du Japon, on tire d'une montagne appellée *Tsugaar*, des cornalines, des jaspes, & des agathes de différentes espèces, quelques-unes bleuâtres & assez semblables aux saphirs. On trouve quantité de perles aux environs de Saikokf, non-seulement dans les huitres, mais dans plusieurs autres coquillages. Autrefois les Japonnois en faisoient assez peu de cas : mais les Chinois leur ont appris à en connoître la valeur, & il s'en fait un grand débit à la Chine, où les femmes sont fort curieuses de ces sortes de joyaux. Les perles les plus grosses & les plus précieuses se trouvent dans une espèce de petite huitre appellée *Akoja*, dont les coquilles sont fort serrées, larges comme la main, très-minces, unies par-dehors, ra-

boteuses & inégales par-dedans, d'une couleur blanchâtre & luisante.

Les mers du Japon produisent quantité d'autres coquillages, & de substances marines, des plantes, des coraux, des éponges de mer, des cailloux de toute espèce, &c. Mais les Japonnois font peu d'estime de la plupart de ces raretés, & si les pêcheurs en trouvent par hasard quelques-unes dans leurs filets, ils les portent au premier temple consacré à *Febis*, qui est le Neptune du Japon. On trouve de l'ambre gris sur les côtes de Satzuma, aux environs des Isles de Liquejo, & sur-tout vers les côtes méridionales de Kiinokuni, d'Isje, & des Provinces voisines.

Kaempfer, L'ambre gris est une substance bitumineuse, formée originairement dans la terre, & ensuite portée dans la mer, où elle acheve de se perfectionner, soit par le mêlange des particules salines, soit par la chaleur du soleil. On le trouve souvent dans les intestins des baleines, parmi des excrémens durs & calcinés, ce qui fait que les Japonnois l'appellent *Kusurano fu*, c'est-à-dire, excrément de baleine. Cette espèce d'ambre est très-commune au Japon: mais sa qualité est médiocre, parce qu'il perd une partie de ses vertus dans le corps de ces animaux. L'ambre gris le plus estimé est celui que les vagues détachent du fond de la mer, & qu'elles jettent sur les côtes. Lorsqu'il est frais, & qu'il n'a point séjourné sur le rivage, sa substance est molle, plate, gluante, & assez semblable à la bouse de

vache. Il est alors sans parfum, ou plutôt il a une odeur de brûlé qui est fort désagréable. Ceux qui le trouvent ainsi flottant sur la surface de la mer, en ramassent différens morceaux, les paîtrissent, & en forment une masse ronde, qui se condense & se durcit avec le tems. Ces masses sont de différens poids : le Docteur Kaempfer en a vu une qui pesoit 130 livres, & qui fut ramassée sur les côtes de Kiinokuni. On en a trouvé de plus pesantes encore dans les mers d'Orient. Celle que le Roi de Tidori vendit cinquante mille francs à la Compagnie Hollandoise, pesoit 185 livres, poids de Hollande. On la voit à Amsterdam dans le cabinet des raretés de cette Compagnie. Elle est de couleur grisâtre, & très-parfaite en son genre : sa forme est ronde & plate.

Il arrive assez souvent que les Japonnois falsifient l'ambre, soit en mêlant des cosses de ris pulverisées dans sa substance, lorsqu'elle est encore molle, soit en y ajoutant du storax, du benjoin, & d'autres aromates. Il y a un ambre artificiel qui se fait avec la poix, la cire, la résine, le storax, & d'autres ingrédiens pareils. Un des plus sûrs moyens de connoître si l'ambre gris a été sophistiqué, est d'en mettre quelques grains sur une platine rougie au feu. S'il est pur, il fait peu de cendres : d'ailleurs, si l'on y a mêlé quelque corps étranger, on s'en apperçoit à la fumée. Les Chinois tiennent pour le meilleur ambre celui dont les grains étant mis dans l'eau bouillante, se dissolvent le

mieux, & se liquéfient le plus également. Les Japonnois, ainsi que la plupart des nations les plus orientales de l'Asie, font assez peu de cas de l'ambre gris. Ils lui préfèrent l'ambre jaune, si peu estimé des Européens. L'ambre gris est d'un grand usage, non-seulement pour l'agrément de son parfum, mais pour ses vertus éprouvées dans la Médecine. On assure que mêlé avec l'opium, c'est un excellent secret contre l'impuissance. Voici comme se fait cette préparation. On enveloppe dans un linge un morceau d'opium crud, & on l'expose en cet état à la vapeur de l'eau bouillante. On prend des parties qui suintent & qui s'attachent au linge (c'est l'opium le meilleur & le plus pur), & on le mêle avec deux fois autant d'ambre gris. On en fait de petites pilules, qu'on prend le soir. Kaempfer dit que cette recette lui fut communiquée dans le pays par un Médecin de réputation.

ARTICLE III.

Des Plantes du Japon.

LE Japon situé sous un ciel peu favorable, & séparé de toute communication avec des contrées voisines, moins par la mer orageuse qui l'environne, que par les principes austères de son gouvernement, le Japon, sans l'industrie de ses habitans seroit le pays le plus pauvre & le plus malheureux de l'Asie. Ces insulaires ont suppléé par le travail à la sté-

rilité du terroir, & le besoin, toujours actif & industrieux, leur a fait imaginer mille ressources, inconnues à la plupart des autres peuples. Pour parvenir à subsister, ils sont réduits à mettre à profit jusqu'aux productions incultes qui naissent sur les rochers, parmi les sables, & dans le sein des eaux; ils usent même de plusieurs plantes vénéneuses, qu'ils savent dépouiller de leurs mauvaises qualités. Toutes ces choses rejettées par la plupart des hommes, & dont les animaux les plus sauvages ont peine à s'accommoder, sont recherchées par nos Insulaires, & servent journellement à leur subsistance. Les pauvres habitans des côtes ne vivent que de plantes molles qui croissent dans la mer. Leurs femmes vont les chercher au fond de l'eau, en plongeant quelquefois jusqu'à la profondeur de soixante brasses. Il est vrai que les Japonnois relevent par l'apprêt ces alimens communs, & sçavent donner du goût aux choses les plus insipides. Croira-t-on qu'ils ont trouvé le moyen de faire des gâteaux excellens avec une mousse qu'on trouve sur des coquillages aux environs de Jedo? On la recueille lorsque la mer est basse, & après l'avoir bien lavée, on la laisse sécher. On la coupe fort menue, on la lave de nouveau, on la paîtrit avec la main, & l'on en fait une pâte épaisse qu'on laisse sécher au soleil. C'est ainsi que se prépare l'algue verte, qui est la plus commune. Il y a une autre espèce d'algue, plus rare & plus recherchée. Sa couleur est rougeâtre, & elle a plus de

consistance que l'algue verte. On la prépare à-peu-près comme celle-ci, si ce n'est qu'on ne la coupe point par morceaux: on en fait des gâteaux plus petits & plus délicats.

Non-seulement on laboure ici toutes les campagnes susceptibles de culture, mais on traîne la charrue jusque sur les montagnes les plus escarpées; & lorsqu'on ne peut y conduire des bœufs, les hommes se chargent seuls de toutes les fatigues du labourage. Les productions qu'on tire des terres cultivées peuvent se réduire à cinq espèces de grains, que les Japonnois appellent *Gokokf*, c'est-à-dire, les cinq fruits de la terre. C'est en quoi consiste la principale nourriture des gens aisés, l'usage de la viande étant fort rare dans le pays. Le premier & le plus précieux de ces grains est le ris, dont l'espèce est excellente au Japon, & préférable, selon Kaempfer, à celui qui croît à la Chine & dans les Indes. Les Japonnois le font bouillir, & en forment une pâte, dont ils usent au lieu de pain. Ils en font aussi une bierre forte & très-agréable, qu'ils appellent *Sacki*. Le second grain est l'orge: on en nourrit le bétail & les chevaux: quelquefois on se sert de sa farine dans les ragoûts, ou on la réduit on pâte pour en faire des gâteaux. Le troisième fruit de la terre est le froment, qu'ils appellent en leur langue *Koomuggi*, c'est-à-dire, petit blé, & dont ils font beaucoup moins de cas que de l'orge, qu'ils appellent *Oomuggi*, ou le grand blé. Les deux autres grains sont des es-

pèces de féves, dont l'une se nomme *Daidsu*, & l'autre *Sodsu*. La première est à-peu-près de la grosseur du bled de Turquie : c'est, après le ris, l'aliment qu'ils estiment le plus.

Les raves croissent ici en abondance : elles y sont fort grosses, & il n'est point d'aliment dont le peuple fasse une plus grande consommation. Mais elles ont une odeur forte, & très-désagréable : ce qui vient de ce que les Japonnois fument leurs marais avec des excrémens d'hommes. On ne s'amuse point à cultiver les panais, les carotes, & d'autres racines semblables, parce que le pays en produit partout de sauvages, dont ces Insulaires se contentent. La terre y produit aussi naturellement des radix, des courges, des melons, des concombres, des laitues de plusieurs espèces, & d'autres fruits ou légumes qui ne viennent guères en Europe que dans les jardins cultivés.

Le gouvernement est très-attentif à exciter la vigilance des laboureurs. Si un particulier laisse passer une année sans cultiver une portion de terre qui lui appartient, il est dès-lors déchu de la propriété de cet héritage, & l'Etat l'adjuge au premier acquéreur. Toutes les terres sont mésurées deux fois l'an ; l'une avant les semailles, l'autre un peu avant la récolte. Des Arpenteurs, nommés par le Cubo, sont chargés de cette commission, qu'on estime si importante, que ceux qui l'exercent ont le droit de porter l'épée : privilége qui ne s'accorde qu'à la noblesse & aux gens de guerre. Lorsque

le tems de la récolte approche, ils font faucher un espace de terre en quarré, ils mesurent ce qu'il produit de gerbes, & par-là ils jugent de ce que le champ entier doit rapporter. Cette précaution est d'autant plus nécessaire au Japon, que les fermiers ne payent les propriétaires qu'en grains, & à proportion de la récolte. L'usage ordinaire est que les propriétaires tirent six dixièmes du produit, & que les fermiers en ayent quatre. Toutes les terres du Domaine impérial sont affermées sur ce pied. L'administration en est confiée à un Officier, qui y leve un droit annuel de soixante pour cent : le reste appartient aux fermiers & aux laboureurs.

Le Japon produit plusieurs arbrisseaux utiles. Le mûrier croît dans presque toutes les parties du Royaume, mais plus particulièrement dans les Provinces septentrionales. Son fruit, tantôt noir, & tantôt blanc, est insipide : mais ses feuilles, qui servent à nourrir quantité de vers à soye, sont d'une grande utilité pour plusieurs Provinces. Cependant les soyes du Japon sont en général assez grossières, & l'on n'en peut fabriquer que des étoffes communes.

Il y a une autre espèce de mûrier, appellé *Kaadsi*, c'est-à-dire, arbre du papier, dont l'écorce a de grandes propriétés. On en fait des cordes, des mêches, des étoffes, & sur-tout du papier. Sa racine est forte, branchue, & ligneuse : son tronc est droit & uni : ses branches & ses rejettons sont fort gros, & cou-

verts d'un épais feuillage. Son écorce eſt brune, groſſe, raboteuſe au dehors, polie au dedans. Le bois du tronc eſt mou & caſſant, plein d'une moelle ſpongieuſe & humide. Il produit des fruits entourés de poil, pourprés, & d'un goût fade. Cet arbre a cela de particulier, qu'il croît avec une vîteſſe ſurprenante, & qu'en coupant ſes jeunes rejettons, & les plantant dans la terre, ils prennent d'abord racine. Voici la méthode que les Japonnois obſervent dans la compoſition du papier, qu'ils font, comme je l'ai dit, de l'écorce de cet arbre. On coupe de jeunes rejettons, au moins de la longueur de trois pieds, & on les aſſemble en faiſceaux. On les laiſſe tremper vingt-quatre heures dans l'eau froide, à moins qu'ils ne ſoient ſi fraîchement coupés & ſi pleins de ſucs, qu'ils n'ayent pas beſoin d'être amollis dans l'eau. Enſuite on les met debout, liés fortement enſemble, dans une grande chaudière qu'on a ſoin de bien couvrir, & on les fait bouillir dans une leſſive de cendres. Quand les bâtons ont ſuffiſamment bouilli, ce qu'on reconnoît lorſque l'écorce s'eſt tellement retirée qu'elle laiſſe voir à nud un bon demi-pouce du bois, on les tire de l'eau; & dès qu'ils ſont refroidis, on les fend dans leur longueur, pour en tirer l'écorce, qui eſt la ſeule matière dont on fait le papier. On nettoye avec ſoin ces différentes écorces, les laiſſant tremper trois ou quatre heures dans l'eau; on en racle la peau noirâtre & la ſurface verte; on en ſépare toutes

Kaempfer.

les parties noueuſes & groſſières, que l'on met à part pour le papier plus groſſier. Quand l'écorce eſt bien nettoyée, on la fait bouillir dans une leſſive claire, qui ſe prépare de la manière ſuivante. On met deux pièces de bois en croix ſur une cuve : on les couvre de paille, ſur laquelle on jette des cendres mouillées, & par-deſſus l'on verſe de l'eau bouillante, qui à meſure qu'elle ſe filtre au travers des cendres & de la paille pour tomber dans la cuve, s'imbibe des particules ſalines des cendres, & compoſe la leſſive dont je viens de parler. Quand les écorces commencent à bouillir, on les remue continuellement avec un gros roſeau, y verſant de tems en tems de la leſſive claire, pour tempérer l'évaporation, & ſuppléer à ce qui ſe perd par-là. Après que la matière a bien cuit, juſqu'à la conſiſtance d'une bouillie molle, ſemblable à un amas de fibres, on la retire du feu, on la laiſſe refroidir, on la met dans un vaſe ou dans un crible, qu'on fait tremper dans l'eau froide, & là on la paitrit continuellement avec les mains, juſqu'à ce qu'elle ait la conſiſtance d'une laine ou d'un duvet doux. On a ſoin d'en ôter la bourre & les autres parties groſſières, que l'on met à part avec les écorces qui ſont reſtées du premier triage, pour en faire du gros papier. Cette pâte ſuffiſamment lavée s'étend ſur une table de bois uni & épais : deux ou trois hommes la battent avec des bâtons d'un bois fort dur, que les Japonnois appellent *Kuſnoki* : enſuite on la met dans une cuve, y mêlant

une infuſion gluante & glaireuſe de ris, & d'une racine appellée *Oreni*. On remue le tout avec un roſeau mince & délié, juſqu'à ce qu'il en réſulte une ſubſtance liquide de même conſiſtance. Après cela on commence à tirer de la cuve les feuilles une à une, au moyen de certaines clayes faites de jonc. Quand les feuilles ſont tirées, on les arrange en pile ſur une table couverte de deux nattes, mettant entre chaque feuille un petit bâton de roſeau, qui déborde un peu, & qui ſert enſuite à ſoulever les feuilles, & à les tirer une à une. Chaque pile eſt couverte d'une planche mince, de la grandeur des feuilles, ſur laquelle on met des poids légers au commencement, & enſuite plus forts, à meſure que les feuilles ſe ſechent, & que la preſſion eſt moins à craindre. Le jour ſuivant on ôte les poids, on leve les feuilles encore moites, avec les bâtons de roſeau dont j'ai parlé : on les fait ſécher au ſoleil, & pour dernière façon on les rogne tout autour. C'eſt de cette manière que ſe fait le papier fin. Le papier groſſier ſe fait avec les parties les plus rudes, & avec l'écume la plus épaiſſe & la plus filandreuſe de l'écorce bouillie. Le papier du Japon eſt très-fort, d'une grande blancheur, & beaucoup plus moeleux que notre papier. On vend à Syriga, une des plus grandes villes du Japon, des papiers peints très-proprement, pliés en grandes feuilles, ſi luſtrés, & d'une telle conſiſtance, qu'on les prendroit pour des étoffes de ſoye.

L'*Uruſie*, ou arbre du vernis, tient auſſi

un rang considérable parmi les arbrisseaux utiles du Japon. Il différe du *Tsi-chu* des Chinois, & de l'arbre du vernis, si commun dans toutes les Indes. L'*Urusie* est un arbre particulier, qu'on ne trouve qu'au Japon. Il croît dans plusieurs Provinces : mais le meilleur de tous est celui de *Jamatto*. Cet arbre, dit le P. Charlevoix, après Kaempfer, a très-peu de branches. Son écorce est blanchâtre, raboteuse, & se sépare facilement : son bois est très-fragile, & ressemble à celui du saule : sa moële est très-abondante : ses feuilles, qui ressemblent à celles du noyer, sont longues de huit à neuf pouces, ovales, & terminées en pointe, point découpées dans leur bordure, ayant au milieu une côte ronde, qui regne dans toute leur longueur jusqu'à la pointe, & qui envoye de chaque côté jusqu'au bord plusieurs moindres nervures. Ces feuilles ont un goût sauvage, & quand on en frotte le papier, elles le teignent d'une couleur noirâtre. Les fleurs, qui naissent en grappe des aisselles des feuilles, sont fort petites, d'un jaune verdâtre, à cinq pétales un peu longs & recourbés. Les étamines sont en pointe & très-courtes, aussi bien que le pistile, qui est terminé par trois têtes. L'odeur de ces fleurs est douce & fort gracieuse, ayant beaucoup de rapport avec celles des orangers. Le fruit a la figure & la grosseur d'un pois chiche : dans sa maturité il est fort dur, & d'une couleur mixte, qui n'a rien d'agréable. L'*Urusie*, au moyen d'une incision qu'on y fait, distile une gomme

Kaempfer, *Amœniti xotica*. Charlevoix. T. II.

blanchâtre, qu'on reçoit ſur deux feuilles de papier très-mince. On preſſe enſuite le papier avec la main, pour faire couler par ſes pores déliés la matière la plus pure : les parties les plus groſſières demeurent dans le papier. On mêle dans ce jus environ une centième partie d'une huile appellée *Toi*, & on verſe le tout dans des vaiſſeaux de bois, où cette matière ſe conſerve parfaitement, ſi ce n'eſt qu'il ſe forme ſur la ſuperficie une petite croute noirâtre, qui s'enleve facilement. On rougit, quand on veut, ce vernis, en y mêlant du cinnabre de la Chine, ou une autre eſpèce de terre rouge qui vient auſſi de ce pays. Son odeur eſt très-forte & très-malfaiſante. Ceux qui le préparent, ou qui l'emploient, ſont obligés de ſe couvrir la bouche & les narines avec un linge, pour ſe préſerver de ſes vapeurs malignes, qui leur cauſeroient des maux de tête violens, & d'autres accidens fâcheux. Mais il faut que ce vernis ſe purifie à l'air, qu'il perde avec le tems toute ſa malignité, puiſque les Japonnois l'appliquent indifféremment ſur toutes ſortes de meubles, & même ſur les vaſes dans leſquels ils mangent. L'Empereur même ne ſe ſert que de plats & d'aſſietes de bois verniſſés, qui ſupportent les viandes & les liqueurs les plus chaudes, & qu'on lave tous les jours, ſans que le vernis en ſouffre la moindre altération.

Charlevoix *Ibid.*

On diſtingue au Japon trois eſpèces de figuiers : il y en a deux qui reſſemblent aſſez à nos figuiers d'Europe, ſi ce n'eſt

que le fruit en eſt beaucoup plus gros. La troiſième eſpèce, & ſans contredit la plus commune, s'appelle *Koki.* C'eſt un arbre très-déſagréable à voir, & aſſez ſemblable à un vieux pommier, dont le tronc & les branches ſont dans une extrême caducité. Ses feuilles ſont longues, ovales & unies. Le fruit a la forme d'une poire : il eſt rougeâtre, & il a le goût d'une figue délicieuſe. Quand on veut le conſerver, on le ſeche au ſoleil : les Chinois le confiſent dans le ſucre. De quelque manière qu'on l'apprête, c'eſt un fruit excellent, & d'ailleurs ſi commun dans le Japon, que les plus pauvres peuvent s'en nourrir.

Kaempfer prétend que les châtaigners de ce pays produiſent des fruits beaucoup plus gros & beaucoup meilleurs que nos plus beaux châtaigniers d'Europe. On ne voit point de pommiers au Japon : il n'y croît qu'une ſeule eſpèce de poires, que nous appellons poires d'hiver. Elles ſont d'une groſſeur extraordinaire, les plus petites ne péſant guère moins d'une livre : mais on ne peut les manger crues. On trouve beaucoup de noyers dans les Provinces ſeptentrionales. Il y en a une eſpèce que les Japonnois appellent *Kaja*, & qui tient de le nature de l'If. Ses noix ſont oblongues, & renfermées dans une pulpe de chair. Elles reſſemblent beaucoup, ſoit pour la groſſeur, ſoit pour la forme, à la noix d'Arrack. Ces noix ont beaucoup d'âcreté dans leur primeur, & ne ſont bonnes à manger que quand elles ſont bien ſéches. On en tire

une huile excellente, & presque aussi agréable que notre huile d'amandes douces. Les Japonnois s'en servent pour aprêter leurs viandes, & en composent plusieurs remédes. La fumée de leurs noyaux est le principal ingrédient de la meilleure encre du Japon.

On trouve peu de vignes dans ce pays, & le raisin y meurit difficilement. Les limons y sont aussi fort rares : les oranges & les citrons croissent en abondance. Il y a une espèce de citrons assez particulière : ils ont la forme & la grosseur d'une pêche, & un parfum admirable, mais un peu d'acidité & d'aigreur. Les meures, les framboises, les fraises, les cerises, & d'autres fruits rouges sont ici d'une grande insipidité. Les pêchers, les abricotiers, & les pruniers se rencontrent communément. Quelques personnes cultivent avec grand soin ces deux dernières espèces d'arbres, moins pour en tirer des fruits, que pour leur faire porter des fleurs. Ces fleurs deviennent quelquefois aussi grandes que les roses, & c'est un des plus agréables ornemens des jardins du Japon.

Il croît dans ces Isles deux espèces de chênes différens des nôtres. La nécessité réduit le petit peuple à en ramasser les glands, qu'il fait bouillir, & dont il se nourrit, à l'exemple des premiers hommes. Les sapins, les cyprès, les cédres & les bambous sont des arbres les plus communs.

Plusieurs arbrisseaux sauvages portent des fleurs d'une grande beauté. On en trouve jusque dans les lieux les plus in-

cultes, ſans parler des fleurs que les Japonnois cultivent en grand nombre dans leurs jardins. Ces fleurs ſurpaſſent beaucoup les nôtres pour l'agrément & pour l'éclat des couleurs : mais communément elles manquent de parfum. Il en eſt de même de la plupart de leurs fruits, qui ſont fort agréables à l'œil, mais qui n'ont ni qualité ni ſaveur.

Dans les Provinces occidentales du Japon, on trouve un arbre de la hauteur de nos Tilleuls, dont la racine, cuite dans l'eau, produit un camphre artificiel, que les Japonnois ſavent ſublimer. Mais ce n'eſt-là qu'un camphre bâtard, nullement comparable au camphre précieux de Borneo, qui eſt une gomme naturelle qu'on tire de certains arbres de cette Iſle, au moyen des inciſions qu'on fait entre l'écorce & le bois. Les plus beaux cabinets du Japon ſont faits de la racine de ces camphriers bâtards. Leur bois eſt rempli de veines agréablement diverſifiées : mais on remarque qu'il devient raboteux avec le tems, c'eſt-à-dire, à meſure que la réſine dont il eſt couvert s'évapore.

De toutes les plantes qui croiſſent au Japon, celle du Thé eſt ſans contredit la plus recommandable. Je n'ai rien à ajouter ici à ce que j'ai dit dans l'Hiſtoire des Chinois touchant la culture de cette plante. Je remarquerai ſeulement une choſe concernant ſa préparation & ſon uſage. Les perſonnes de qualité, au lieu de le prendre en feuilles & par infuſion, le réduiſent en poudre très-ſubtile, & en mettent une pincée dans une taſſe remplie

d'eau, le remuant & le mêlant avec un petit instrument dentelé destiné à cet usage, jusqu'à ce que la liqueur écume, & prenne la consistance d'une bouillie claire. Le meilleur Thé du Japon croît dans le territoire d'*Udsi*, petite ville située aux environs de Méaco. Tout le Thé qui se boit à la Cour de l'Empereur, est cueilli sur une montagne du même nom que la ville. Un des principaux pourvoyeurs de la Cour a une inspection particulière sur cette montagne, où il entretient des jardiniers, qui veillent avec une attention extrême à la culture de l'arbrisseau, à la recolte & à la préparation des feuilles. On a environné cette montagne d'un fossé, pour empêcher les hommes & les animaux d'en approcher. Les arbrisseaux sont plantés en quinconces, qu'on balaye & qu'on nettoye chaque jour. On nettoye avec la même exactitude les arbrisseaux, & l'on prend bien garde qu'il ne reste la moindre ordure sur les feuilles. Les personnes chargées de la récolte des feuilles doivent s'abstenir de manger du poisson salé, & toute autre viande forte, de peur que leur haleine ne flétrisse les feuilles, & ne corrompe leur parfum. Tant que la récolte dure ils doivent se baigner deux ou trois fois le jour : il ne leur est pas permis de toucher les feuilles avec les mains nues, ils doivent les cueillir avec des gants. Ces feuilles, soit qu'elles soient en nature, soit qu'on les ait pulverisées, se conservent dans de grands pots de terre appellés *Maatsubo*, remarquables pour leur ancienneté & pour leur prix. On

ignore quelle eſt leur origine, & les Japonnois débitent à ce ſujet pluſieurs fables. Ils prétendent que ces vaſes ſe fabriquoient anciennement dans une Iſle appellée *Mauri*, dépendante du Japon, & ſituée dans le voiſinage de l'Iſle Formoſe. On ajoute que cette Iſle, fameuſe par ſes richeſſes, & ſur-tout par l'excellence de ſes porcelaines, fut autrefois abymée dans la mer, par une juſte punition des Dieux irrités de ſon inſolence & de ſon impiété. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ces vaſes ſe trouvent encore aujourd'hui aux environs de l'Iſle de Formoſe, dans une baye fort baſſe, où des pêcheurs vont les chercher en plongeant. Cette baye eſt ſemée de roches, qu'on apperçoit quand la mer s'eſt retirée. Il peut ſe faire que quelques navires chargés de porcelaines chinoiſes ayent anciennement échoué dans cet endroit; & c'eſt-là peut-être le fondement de toutes les fables qu'on a débitées là-deſſus. Les *Maatſubo* ſont d'une porcelaine tranſparente, très-fine, & d'une couleur blanchâtre, qui tire un peu ſur le verd. Leur forme approche de celle d'un petit baril, excepté que leur col eſt fort étroit. Ces vaſes ſont d'un grand prix, & il y en a qui ſe vendent juſqu'à deux mille piſtoles. L'Empereur en a une grande quantité dans ſon tréſor. Lorſqu'on les tire de la mer, ils ſont couverts de coquillages, de coraux, & d'autres ſubſtances marines qui s'y attachent. Il eſt rare qu'on en trouve de parfaitement conſervés, & qui ſoient ſans taches, ou même ſans ruptures. Mais d'ha-

biles ouvriers ſavent réparer tout cela, ſoit en raclant les vaſes, ſoit en bouchant les fentes avec une compoſition de blanc; ce qu'ils font avec tant d'adreſſe, que l'œil le plus perçant ne peut découvrir où étoit la rupture. Au reſte, ils ont ſoin de laiſſer quelques endroits brutes, qui témoignent que ces vaſes ne ſont pas contrefaits.

Je remarquerai par occaſion que Kaempfer, qui s'eſt beaucoup étendu ſur les *Maatſubo* Japonnois, n'entre ici dans aucun détail au ſujet des autres poteries qui ſe fabriquent, dit-on, dans ce pays, & qui ſont connues en Europe ſous le nom de porcelaines du Japon. Son ſilence pourroit favoriſer le ſentiment de ceux qui nient l'exiſtence des Porcelaines Japonnoiſes, ſi le même Kaempfer n'aſſuroit ailleurs (*a*), que dans le *Tſikudſen*, Province de Saikokf, on en trouve *pluſieurs Manufactures*. J'ai obſervé dans l'Hiſtoire des Chinois (*b*) ce que le P. Charlevoix penſe ſur cette queſtion, & c'eſt ici le lieu de rapporter ſes paroles, qui contiennent quelques remarques curieuſes. « Un voyageur, *dit-il*, homme d'eſ- Charlevoix, Hiſt. du Japon. T. I. p. 20.
» prit, & qui a fait un long ſéjour à la
» Chine, m'avoit aſſuré qu'il ne ſe faiſoit
» point de porcelaines au Japon, & que
» celle que nous connoiſſons en Europe
» ſous ce nom, & qui eſt ſi eſtimée, ſe
» faiſoit à la Chine par les Japonnois,
» qui l'y venoient acheter. Il eſt certain
» qu'ils y en achetent beaucoup : mais il

(*a*) Liv. I, chap. V.
(*b*) *Page* 189.

» ne l'eſt pas moins que celle qui porte
» le nom du Japon ſe fabrique dans le *Fi-*
» *gen*, la plus grande des neuf Ptovinces
» du *Ximo*. La matière dont on la forme
» eſt une argile blanchâtre, qui ſe tire en
» grande quantité du voiſinage d'*Uriſiino*,
» & de *Suwota*, ſur les montagnes qui
» n'en ſont pas fort éloignées, & en quel-
» ques autres endroits de cette même
» Province. Quoique cette argile ſoit na-
» turellement fort nette, il faut encore
» la paîtrir & la bien laver, avant que
» de la rendre tranſparente, & l'on aſ-
» ſure que ce travail eſt ſi pénible, qu'il
» a fondé un proverbe, qui dit : Que les
» os humains ſont un des ingrédiens qui
» entrent dans la porcelaine. Je n'ai pu
» rien apprendre davantage ſur la fabri-
» que de cette précieuſe vaiſſelle.

ARTICLE. IV.

Quadrupedes, Oiſeaux, Reptiles, Poiſſons.

LEs quadrupedes, ſoit ſauvages, ſoit domeſtiques, ſont peu nombreux au Japon, eu égard à la grandeur & à l'étendue de cet Empire. Le pays eſt ſi peuplé & ſi cultivé, que les animaux ſauvages trouvent très-peu de lieux déſerts, où ils puiſſent vivre & multiplier en liberté. Pour ce qui eſt des eſpèces domeſtiques, comme les Japonnois s'abſtiennent de la chair, & même du lait des animaux, il n'eſt pas ſurprenant qu'on n'éleve qu'un très-petit nombre de quadrupedes, qu'on deſtine à la culture des ter-

res, ou au tirage des voitures. Les ânes, les mulets, les chameaux & les élephans sont des espèces absolument inconnues dans ces Isles. Les chevres, les brebis & les porcs sont fort rares. Les chevaux sont plus communs : mais ils sont petits. On s'en sert pour le labourage & pour le charrois, quoiqu'il soit plus ordinaire d'employer les bœufs à ces travaux. On trouve ici des bufles d'une grosseur extraordinaire : ils ont des bosses sur le dos comme les chameaux ; on les accoutume à porter la charge. Il n'y a point de levriers ni d'épagneuls dans le pays. On y voit une espèce particulière de chats domestiques d'une grande beauté. Leur poil est blanchâtre ; ils ont de grandes taches noires & jaunes, & la queue extrêmement courte : ils ne font point la guerre aux souris. Les singes sont peu communs : ils ont la queue fort courte, le poil brun, la face rouge : leur humeur est très-douce. Le pays est rempli de rats & de souris. Non-seulement les Japonnois ne les craignent point, mais ils les apprivoisent & s'en amusent, leur apprenant à faire plusieurs tours. On trouve dans les forêts des ours, des sangliers, des loups, des renards, des chiens sauvages, des lievres, & des daims.

Les oiseaux domestiques sont à proportion encore plus rares que les quadrupedes, à cause du peu d'usage qu'en font les Japonnois. En géneral, tout le monde s'abstient ici de la chair des volatiles, quoique quelques Docteurs particuliers permettent d'en manger en certains tems

de l'année. Ceux qui ſuivent ces caſuiſtes, élevent des poules, des canards, & d'autres oiſeaux, & les tuent ſans ſcrupule. Mais on a coutume d'épargner les coqs : les Japonnois ont une grande vénération pour cet animal, à qui ils attribuent un inſtinct particulier, & preſque divin, ſoit pour meſurer le tems, ſoit pour annoncer les divers changemens qui arrivent dans l'air.

Le canard appellé *Kinmodſui*, eſt un oiſeau d'une grande beauté. Son plumage eſt nuancé des plus vives couleurs : le rouge domine autour de ſon cou & de ſa gorge : ſa tête eſt ornée d'une magnifique aigrette : ſa queue s'éleve & ſe courbe un peu. On voit au Japon une eſpèce de faiſans dont le plumage eſt admirable : leur queue extrêmement longue, & nuée d'or & d'aſur, ne le cede point à celle du paon. Les grues ſont fort communes ici : on les regarde comme des oiſeaux d'un très-heureux augure. Il eſt défendu de les tuer, & de leur faire aucune violence. Le peuple à une ſi grande vénération pour cet oiſeau, qu'il ne lui donne guère d'autre nom que celui de *Tſuriſama* : *Tſuri* ſignifie Grue, & *Sama* Seigneur. Il y en a deux eſpèces ; l'une eſt blanche & l'autre griſe. On voit dans les forêts & dans les champs deux ſortes d'oyes ſauvages qui ne ſe mêlent point, & dont chacune ne s'accouple qu'avec les oiſeaux de ſon eſpèce. Les unes ſont d'une blancheur éclatante, excepté aux extrêmités des aîles, où leurs plumes ſont noires : les autres ſont d'un gris cendré.

Elles ſont ſi familieres qu'elles ſe laiſſent approcher de tout le monde. Il eſt défendu ſous peine de mort de les tirer, à moins qu'on n'en ait acheté la permiſſion. Elles font beaucoup de dégât dans les campagnes, & les payſans ſont obligés d'environner leurs champs de filets, pour écarter ces animaux ; mais cela ne les effraye pas toujours & l'on en voit pluſieurs qui franchiſſent ces barrières.

Les bécaſſines ne ſont point rares dans ce pays : pluſieurs ſectes en mangent ſans ſcrupule. Toutes les eſpèces de pigeons ſont ſauvages : on n'en éleve point dans les maiſons, parce qu'on a éprouvé que leur fiente s'enflamme quelquefois, & qu'elle a cauſé des incendies. On accorde l'hoſpitalité aux cicognes : le toit des maiſons eſt leur aſile ordinaire : elles ſe fixent toujours dans la demeure qu'elles ont une fois choiſie. On voit ici beaucoup d'éperviers & de faucons : les meilleurs viennent des Provinces ſeptentrionales. On ne trouve ni corbeaux ni perroquets. Les roſſignols & les allouettes ne ſont pas rares. Kaempfer prétend que les allouettes chantent beaucoup mieux en Aſie qu'en Europe. Il y a une eſpèce d'épervier, qu'on appelle *Niſago* ou *Biſago*. Cet oiſeau vit ſur le bord de la mer, & probablement fait la guerre aux poiſſons. Il cache ſa proie dans le creux de quelque rocher. Les vivres qu'il y dépoſe s'y conſervent parfaitement, & y acquièrent même un tel dégré de bonté, qu'on les préfére aux meilleurs alimens. Les Japonnois ſont fort frians de ce manger,

qu'ils appellent *Bisagonosusi*, c'est-à-dire, le poisson salé de *Bisago*.

Parmi les reptiles du Japon, il y a un animal fort particulier. Il est connu dans toutes les Indes Orientales sous le nom de fourmi blanche. En effet, c'est un petit ver tout blanc, si l'on excepte la tête & le col, qui sont d'un brun foncé, & fort âpres au toucher. Ces insectes vivent en commun comme les fourmis noires: mais ils sont continuellement en guerre avec celles-ci. Leur espèce est très-nuisible: ils percent tout ce qu'ils rencontrent; ce qui fait que les Japonnois les appellent les *Do Toos*, c'est-à-dire *Perceurs*. S'ils trouvent accès dans un magasin, ils gâtent en peu de tems les plus belles étoffes. Le seul moyen qu'on ait trouvé pour les chasser, c'est de semer du sel sur les planches & dans les armoires des magasins. Ces vers ne peuvent supporter le jour, ni l'impression du grand air. Ils se tapissent sous terre, & ils pratiquent de petites voutes sous lesquelles ils marchent. Kaempfer raconte des choses surprenantes de leur force & de leur agilité. « Lorsque

Kaempfer, traduct. fr.

» J'étois à Coyland, *dit-il*, fort des Hol-
» landois sur les côtes de Malabare....
» j'apperçus *un jour*, sur ma table des
» marques de ces voutes, qui étoient
» à-peu-près de la grosseur de mon petit
» doigt, & en regardant de plus près je
» trouvai que ces animaux avoient fait
» un trou de cette même grosseur dans
» un des pieds de la table en montant,
» un autre au travers de la table, & en-
» core un au milieu de l'autre pied en

» descendant, qui entroit dans le plan-
» cher.... Tout cela se fit dans l'espace
» de quelques heures. Quelques-uns,
» *ajoute Kaempfer*, attribuent la cause
» d'une corrosion si prompte & si sur-
» prenante, à l'acrimonie de leurs ex-
» crémens, mais mal-à-propos, comme
» je m'en suis convaincu par l'expérience
» que j'en ai faite. Car j'ai trouvé que
» leur museau est armé de quatre pincet-
» tes recourbées & tranchantes, qui sont,
» à mon avis, des instrumens bien plus
» propres à produire un effet si prompt,
» que des excrémens, quelque âcres &
» corrosifs qu'ils puissent être.

Le *Mille-pieds*, ainsi appellé à cause de la multitude de ses jambes, est un autre ver plus dangereux encore, parce qu'il s'attaque aux hommes. Il est long de deux ou trois pouces, fort mince, & de couleur brune. Les mille-pieds des Indes sont très-vénimeux, & leur morsure est ordinairement mortelle. Il est rare qu'elle produise au Japon de si funestes effets : on en guérit ordinairement en appliquant un peu de salive sur la plaie.

Les serpens ne sont pas fort communs dans ces Isles. L'espèce la plus dangereuse est de ceux qu'on appelle *Fitakutz*. Ils ont le corps verd, la tête plate, & les dents aigues. On prétend que les personnes qui en sont mordues meurent infailliblement dans le jour même. En calcinant la peau de ce serpent dans un pot de terre fermé hermétiquement, on en tire une poudre appellée *Gawatsio*, dont les vertus sont, dit-on, spécifiques pour la guérison des

maladies internes. Les Japonnois sont dans la persuasion, qu'il suffit de manger de la chair de serpent, pour devenir hardi & courageux.

On trouve ici la plupart des insectes volans ou rampans que nous connoissons en Europe : des abeilles, mais en petit nombre ; des guêpes, des mouches communes, des cousins, des vers luisans, des mouches cantharides, un peu plus petites que les nôtres, mais extrêmement caustiques, & si dangereuses qu'on les met au rang des poisons ; des sauterelles, des papillons, des puces, des punaises, &c. L'on y voit un insecte très-particulier, appellé *Sebi* : il est de couleur brune, & il ressemble fort à ces petites mouches qu'on voit en Europe voler sur le déclin du jour. Pendant tout l'hiver il se tient caché sous terre : il sort au printems, & se glisse en rampant le long des arbres, s'accrochant aux feuilles & aux branches avec ses pieds. Peu de tems après sa peau supérieure se fend & s'ouvre, pour donner passage à une mouche qui y étoit renfermée, & dont le volume paroît beaucoup plus gros que le corps de l'insecte qui lui servoit de prison. Lorsque la mouche rompt son étui, déploye ses aîles, & s'envole ; elle fait, dit-on, un cri si perçant & si aigu, qu'on l'entend très-distinctement à la distance de plus d'un quart de lieue. Pendant une partie de l'été les bois & les campagnes retentissent des cris de ces animaux, qui commencent à chanter au lever du soleil, & qui se taisent lorsqu'il est au milieu de sa

course. Dans le tems de la canicule cet insecte volant disparoît : on prétend qu'il rentre dans la terre, pour y reprendre sa première forme de ver, & qu'il reparoît l'année suivante sous la figure d'une mouche.

Les côtes du Japon sont fort poissonneuses, & fournissent abondamment aux besoins de ce peuple, qui s'abstenant de la chair des bestiaux & des volatiles, trouve dans les animaux aquatiques une nourriture beaucoup plus saine. La mer dont il est environné, lui fournit à proportion plus de ressources que la terre, soit par l'abondance des plantes & des végétables qu'elle produit, soit par la quantité de poissons de toute espèce qu'elle renferme dans son sein, soit par le nombre infini de coquillages qu'elle jette sur ses bords, ou qu'elle dépose sur les rochers. Vers les côtes méridionales de la grande Isle de Nipon, & autour de plusieurs autres Isles, on pêche beaucoup de baleines de différentes grandeurs, depuis dix jusqu'à quarante & cinquante brasses. La plus grosse espèce s'appelle *Sebio* : sa chair est très-saine, & les habitans de ces côtes, qui sont extrêmement forts & vigoureux, attribuent à l'usage de cet aliment la santé robuste dont ils jouissent. Il n'est point de partie dans cet animal dont on ne tire quelque utilité. Sa peau, sa chair, & ses intestins se mangent, & se conservent dans le sel. Sa graisse fondue fournit de l'huile : on tire de ses os une substance cartilagineuse qui se mange : ensuite on les seche au soleil

pour en faire du feu : ses nerfs & ses tendons servent à faire des cordes : ses nageoires & ses moustaches, qui sont une substance noire, solide & pliante, servent à une infinité d'usages. Les Japonnois en font plusieurs jolis ouvrages, entr'autres de petites balances qui servent à peser l'or. Ces insulaires prennent les baleines avec le même instrument dont nos pêcheurs se servent, c'est-à-dire, avec le harpon. Ils ont des bateaux fort étroits & fort légers, dont une des extrémités se termine en pointe fort aigue ; & que dix hommes font voguer avec une rapidité surprenante. Ces bateaux paroissent à Kaempfer beaucoup plus propres pour cette pêche que les nôtres.

Parmi les autres espèces de poissons, qu'on pêche en quantité dans ces mers, les plus remarquables sont, 1°. le *Satsifoko*, poisson assez gros, long quelquefois de cinq ou six brasses, armé de deux dents fort grandes, qui s'élevent en ligne droite hors de sa mâchoire. On assure que cet animal est l'ennemi mortel de la baleine, qu'il trouve le moyen de tuer, en se glissant dans sa gueule, & lui mangeant la langue. Les dents du *Satsifoko* sont fort recherchées, & l'on en voit plusieurs suspendues par manière d'ornement au haut des Temples & des Palais. 2°. Le *Furube* : ce poisson n'est pas fort gros ; mais il s'enfle quelquefois si extraordinairement, qu'il paroît rond comme une boule. Quoiqu'on le mette au rang des alimens nuisibles, & même mortels, les Japonnois sont fort friands de sa chair, qu'ils ont

grand soin de laver & de nettoyer, jettant les intestins & la tête, où l'on prétend que réside tout le venin. Mais ces précautions n'empêchent pas que cet aliment ne soit pernicieux à plusieurs personnes : une loi de l'Etat en interdit l'usage aux gens de guerre. Ceux qui sont las de vivre choisissent souvent ce genre de mort. 3°. Le cheval, ou chien marin. Il est de la grosseur d'un enfant, sans écailles ni nageoires. Il a la tête & la gueule fort grandes, les dents aigues & déliées comme celles d'un serpent, le ventre uni & fort large, avec deux espèces de mains plates, cartilagineuses, garnies de doigts, & assez semblables aux mains d'un enfant. 4°. Le *Tai*, ou *Tah* : c'est le poisson le plus estimé des Japonnois. Il est fort rare : dans sa saison il ne se vend jamais au-dessous de deux Cobans : mais en hiver, sur-tout dans le tems de quelque fête, son prix n'a point de bornes, & Kaempfer assure que tel de ces poissons s'est vendu mille Cobans. Ses écailles sont nuancées des plus belles couleurs, parmi lesquelles le rouge & le blanc dominent, & se mêlent agréablement. Il a beaucoup de ressemblance avec la carpe. 5°. Le *Bora* : c'est une espèce de brochet, qui a la chair blanche, & fort délicate. On le sale & on le fume, & il s'en fait un grand débit, non-seulement dans le royaume, mais à la Chine & dans d'autres contrées. Le *Bora* se pêche principalement aux environs de Nagasaki & de *Nomo*. C'est un poisson de passage, qui n'habite les côtes que dans le dernier

C'est environ dix pistoles de notre monnoie.

mois de l'hiver. 6°. L'*Ika* : c'eſt le poiſſon que nous appellons *Polype*. Il y en a au Japon de pluſieurs eſpèces : celui qu'ils nomment *Jako* eſt le plus recherché. Il y a une autre ſorte de polype, qu'ils appellent *Kuragge*, & dont ils font encore grand cas : mais ils ne le mangent que mariné, & préparé de la manière ſuivante. Ils le font tremper pendant trois jours dans une diſſolution d'alun : enſuite ils lui ôtent ſa peau, le lavent, le nettoyent, & le jettent dans ſa ſaumure, où ils le laiſſent quelque tems. On prétend que ces polypes, ainſi préparés, ont la même couleur, & à-peu-près le même goût que les nids d'oiſeaux, ſi eſtimés dans tout l'Orient ; & des pêcheurs de la Chine ont aſſuré à Kaempfer, que ces nids n'étoient en effet autre choſe que la chair de cette eſpèce de polype, durcie au ſoleil, & impreignée des particules ſalines de la mer. 7°. Le *Ki*, qu'ils appellent autrement *Game* : c'eſt notre Tortue de mer. On en voit ici de pluſieurs eſpèces, à qui l'on donne différens noms. On en trouve de ſi grandes ſur les côtes ſeptentrionales & orientales de l'Empire, que leur écaille peut couvrir entièrement un homme étendu. Les Japonnois ont une grande vénération pour cet animal, qu'ils regardent comme très-heureux, principalement à cauſe de la longue vie qu'ils lui attribuent. Tous leurs Temples & tous leurs Palais ſont remplis de repréſentations de Tortues, avec des queues extrêmement larges, telles que ces animaux n'en portent jamais. Mais ces fictions plai-

ſent infiniment aux Japonnois : tous leurs tableaux en ſont pleins. On y voit des dragons aîlés, des chimeres, des oiſeaux à pluſieurs têtes, & d'autres animaux fabuleux. Ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que la plupart de ces Inſulaires ſont perſuadés de l'exiſtence réelle de toutes ces choſes. Les anciens peintres, dit-on, ne les euſſent jamais repréſentées, ſans les modéles que la nature leur offroit. Lorſque les Hollandois obtinrent la liberté de s'établir au Japon, le Gouvernement exigea de ces étrangers qu'ils fiſſent venir d'Europe, ou des autres parties du monde, certains animaux bizarres, dont on leur montroit la repréſentation, comme une preuve certaine de leur exiſtence. 8°. Les *Jebi*, c'eſt le nom qu'ils donnent en général aux écreviſſes, ſoit de mer, ſoit de rivière. Elles ſont fort communes au Japon, & l'on en diſtingue juſqu'à douze eſpèces, auxquelles on a donné différens noms. Celles qu'ils appellent *Kabutogani* ſont d'une forme aſſez particulière. Elles ont une ſorte de dard ou d'épée pointue, longue & dentelée, qui leur ſort de la tête : leur dos eſt rond & fort liſſe. Il y a une eſpèce de cancres d'une groſſeur ſi prodigieuſe, que leurs jambes ſont auſſi fortes que celles d'un homme. On obſerve que tous les animaux de cette eſpèce qu'on trouve dans les mers du Japon, & dans tout l'Océan des Indes, ſont plus remplis & plus charnus dans le tems des nouvelles lunes : expérience d'autant plus remarquable, que le contraire arrive dans les mers d'Occident.

On trouve sur les rivages & sur les rochers quantité d'huitres, de moules, & de coquillages semblables, qu'on ramasse facilement quand la marée est basse. Il y en a d'autres que les pêcheurs vont chercher en plongeant, à moins qu'ils n'aiment mieux y envoyer leurs femmes, plus habiles, dit-on, dans cet exercice que les hommes. Parmi les poissons de cette dernière espèce, l'*Awabi* est un des plus remarquables. Sa coquille est univalve, ouverte, & assez profonde. Elle est remplie d'une substance charnue, jaune ou blanche, très-dure, quoiqu'elle n'ait point de fibres. On ne la mange que marinée, ou séchée. L'*Awabi* est un animal défiant & timide : il faut le prendre lorsqu'il nage, & l'enlever promptement, sans lui donner le tems de fuir, & de se cramponner aux rochers, ou au fond de la mer ; car lorsqu'il s'y est tapi, il n'est pas possible de l'en arracher. Ceux qui font cette pêche ont coutume de s'armer de longs couteaux, pour se défendre contre certains poissons voraces, qui attaquent les plongeurs. Souvent on trouve des perles dans la coquille de l'*Awabi* : mais elles sont jaunâtres, informes, & de nulle valeur. C'est une tradition constante parmi ce peuple, que leurs premiers peres, gens d'une frugalité & d'une pauvreté extrême, se nourrissoient communément de la chair d'*Awabi* : & c'est en mémoire de cette coutume que les Japonnois, lorsqu'ils traitent leurs amis, font toujours servir un plat de ce poisson. C'est aussi l'usage, non-seulement par-

mi le peuple, mais entre les gens de qualité, de joindre à tous les présens qu'ils se font, une petite tranche d'*Awabi*. L'*Akoja* est un autre poisson dont la coquille est bivalve, plate, large comme la main : sa surface est inégale & raboteuse; mais sa substance concave renferme une belle nacre, & quelquefois on y trouve des perles d'un grand prix. On lit dans quelques anciennes rélations, particulièrement dans celle de Marc Pol, qu'il se trouve dans les mers du Japon quantité de perles rouges : mais les Ecrivains les plus modernes n'en font aucune mention.



CHAPITRE VIII.

Du Gouvernement du Japon.

ARTICLE I.

Du Cubo, *ou Monarque séculier.*

DE la manière dont le Japon se gouverne aujourd'hui, on y reconnoît, comme je l'ai déja remarqué, deux Monarques, l'un séculier, & l'autre ecclésiastique. Le premier s'appelle *Cubo* : toute la puissance temporelle est dans ses mains; son autorité est absolue & despotique. Tous les Princes & les Magistrats du royaume lui sont tellement subordonnés, qu'il peut, sans autre motif que sa volonté ou son caprice, les exiler, confisquer leurs biens, les dépouiller de leurs char-

ges, & les faire mourir. Ce Prince réside à Jedo, au milieu d'une Cour nombreuse, composée des plus grands Seigneurs de l'Empire. Les uns sont immédiatement attachés à sa personne ; les autres viennent de tems en tems lui rendre hommage : une loi inviolable les oblige tous de passer au moins six mois de l'année à Jedo.

Le *Cubo* a une garde composée d'environ six mille hommes. Outre cela il entretient en tems de paix vingt mille cavaliers, & cent mille fantassins. En tems de guerre chaque Prince, chaque Seigneur particulier, est obligé de se mettre en campagne, & de fournir un certain nombre de soldats à proportion des revenus dont il jouit. Celui qui a dix mille florins de rente doit entretenir vingt fantassins & deux cavaliers. Dans le tems que les Hollandois avoient leur comptoir à Firando, le Prince de ce petit Etat étoit tenu de fournir six cens fantassins & six vingts cavaliers. Selon le P. Charlevoix, le nombre des soldats que les Princes & les Seigneurs du Royaume fournissent à l'Empereur en tems de guerre, est de trois cens soixante-huit mille fantassins, & de trente-huit mille huit cens hommes de Cavalerie.

Histoire du Japon du P. Charlevoix, T. I.

Ces troupes sont bien vêtues & bien armées : les cavaliers ont une carabine très-courte, un javelot, un sabre & un arc. On prétend qu'ils se servent très-adroitement de toutes ces armes, sur-tout de la dernière. Les fantassins n'ont point d'autres armes défensives que le casque ;

pour ce qui eſt des armes offenſives, ils ont chacun deux ſabres, un mouſquet, & une pique. Voici ce que le Pere Charlevoix ajoute touchant la diviſion de ces troupes. Cinq ſoldats ont un homme à leur tête : cinq de ces chefs, qui avec leurs gens font trente hommes, reconnoiſſent eux-mêmes un Officier ſupérieur. Une compagnie de deux cens cinquante hommes a deux chefs principaux. Toutes les compagnies ſont commandées par un Officier Général.

Pour tenir en bride les peuples & les Grands du Royaume, le Cubo a dans toutes les principales villes de fortes citadelles, défendues par des garniſons nombreuſes, dont le commandement eſt confié à des Gouverneurs particuliers. La Cour de Jedo ſe conduit à cet égard par des maximes de politique très-rafinées. Elle entretient dans tous les quartiers du Royaume un grand nombre d'eſpions & d'émiſſaires, qui l'avertiſſent de tout ce qui ſe paſſe. Sous prétexte d'honorer & de favoriſer les Grands de l'Empire, on exige que tous leurs enfans mâles ſoient élevés à Jedo, ſous les yeux de l'Empereur, qui les retient à ſa Cour comme autant d'ôtages de la fidélité de leurs peres. On a ſoin d'entretenir une défiance & une jalouſie mutuelle parmi les Grands : on ne permet point qu'ils ayent entr'eux des liaiſons trop étroites, ni qu'ils ſe viſitent trop fréquemment. La Cour ſouffre impatiemment que pluſieurs Seigneurs ſoient reſtés en poſſeſſion de quelques places fortes : ceux qui les poſſedent ont grand

soin de les entretenir : car lorsqu'elles viennent à tomber en ruine, il n'est point permis de les relever. Pour prévenir les séditions que l'oisiveté ou l'indigence pourroient fomenter parmi le peuple, l'Empereur a soin d'occuper aux travaux publics une portion considérable de ses sujets. Cent mille ouvriers, dit Salmon, qu'on a soin de changer & de renouveller, sont journellement employés à la construction des temples, des palais, des chemins, & des autres édifices publics. Quand l'Empereur veut appauvrir un de ses vassaux, dont les richesses lui paroissent suspectes, sous prétexte de lui faire honneur il lui rend visite, & va manger chez lui. Cette faveur est ruineuse pour qui la reçoit, à cause des préparatifs extraordinaires qu'on fait en ces occasions. On raconte qu'un Seigneur du Japon, maître d'une Principauté qu'on appelle *Kanga*, voulant donner un repas à l'Empereur, fit bâtir exprès un Palais magnifique, à la construction duquel il employa dix mille ouvriers pendant plusieurs mois.

Kaempfer, L. V.

Mais rien n'est plus remarquable que la conduite des *Cubo* envers les *Dairis*, ou Monarques ecclésiastiques, sur lesquels ils ont usurpé l'Empire. Il seroit difficile de trouver chez aucun autre peuple l'exemple d'une pareille politique. La plupart des usurpateurs dont parle l'histoire, non contens de déposséder le légitime Souverain, ont toujours cherché à exterminer sa famille, pour se maintenir sur le Trône, & pour en assurer la jouissance

à leurs descendans : les Annales de presque toutes les monarchies nous en fournissent mille exemples. Les Empereurs modernes du Japon n'ont point eu recours à cette barbare politique ; & si l'usurpation les a placés sur le Trône, du moins ils n'ont point souillé leurs mains par d'indignes massacres. *Joritomo*, le premier de ces usurpateurs, maître absolu de l'armée & de toutes les forces de l'Empire, n'attenta point aux jours de *Konjei*, son roi légitime : il ne songea qu'à se maintenir dans son emploi de *Seogum*, & à rendre cette dignité héréditaire dans sa famille. Ses successeurs se bornerent pendant quatre cens ans aux mêmes prétentions, qui doivent paroître modestes, vû le pouvoir exhorbitant dont ils jouissoient. *Fidejos*, vingt-neuvième Général, fit un pas de plus. Il s'affranchit des vains devoirs d'une obéissance simulée ; il prit le titre de *Grand Seigneur*, & il le remplit dans toute son étendue. Mais il n'osa renverser l'idole que ses prédécesseurs avoient encensée : il laissa à l'Empereur Ookimats le soin des affaires spirituelles, le titre de *Mikaddo*, ou d'Empereur sacré, & quelques autres prérogatives, que les Monarques Ecclésiastiques conservent encore aujourd'hui.

La succession des Cubo est héréditaire. Leurs principaux revenus consistent dans les domaines particuliers qu'ils possedent, & dont Kaempfer évalue le produit à cent quarante-huit *Man* douze cens *Kokf*, suivant la manière de compter des Japonnois. Le *Kokf* & le *Man* sont deux termes dont

ils se servent pour estimer le revenu des terres. Le *Kokf* contient trois cens sacs de ris ; le *Man* est censé contenir dix mille *Kokf*. Le *Kokf* vaut, année commune, dix-sept florins & dix sols de Hollande ; & par conséquent le *Man*, qui contient dix mille *Kokf*, vaut cent soixante & quinze mille florins. Cela posé, le produit des Provinces Impériales étant, selon Kaempfer, de cent quarante-huit *Man* douze cens *Kokf*, on doit l'évaluer, année commune, à la somme de vingt-cinq millions neuf cens vingt & un mille florins de Hollande, c'est-à-dire, à près de cinquante-deux millions de notre monnoie. C'est à quoi Kaempfer semble borner tous les revenus du *Cubo*. Pour ce qui est du revenu total de l'Empire, c'est-à-dire, de toutes les terres du Japon, l'auteur Allemand le fait monter à deux mille trois cens vingt-huit *Man*, c'est-à-dire, à quatre cens quatorze millions quatre cens dix mille huit cens cinquante florins de Hollande : ce qui fait environ huit cens vingt-neuf millions de France.

Caron ne s'éloigne pas beaucoup du calcul de Kaempfer touchant le revenu général de l'Empire : mais il paroît qu'il fait monter beaucoup plus haut les revenus particuliers de l'Empereur. Il prétend en effet que sa dépense monte tous les ans à vingt-huit millions trois cens quarante-cinq mille *Cockiens* de quatre florins chacun, & il ajoute que ce Prince ne dépense en une année que la sixième partie de son revenu : d'où M. Caron conclut que le trésor des Empereurs du Ja-

pon renferme des richeſſes ineſtimables. Mais j'ai peine à croire que ces Princes, qui ne levent d'ailleurs preſque aucun impôt ſur leurs ſujets, ſoient auſſi opulens que l'aſſure cet Ecrivain, & ſur-tout qu'ils faſſent un ſi mauvais uſage de leurs richeſſes.

ARTICLE II.

Du Dairi, *ou Empereur Eccléſiaſtique.*

LA famille des *Dairis*, ainſi que je l'ai déja obſervé, eſt ſans contredit la plus ancienne Maiſon ſouveraine qui ſoit dans l'univers. Elle deſcend en droite ligne, & de mâle en mâle, de *Sin-mu*, premier Empereur des Japonnois, qui commença à regner l'an 660 avant Jeſus-Chriſt. Cette famille, comme je l'ai dit encore, a été en poſſeſſion du Trône & du ſouverain Pontificat juſque vers le milieu du douzième ſiècle de notre Ere, c'eſt-à-dire, pendant près de dix-huit cens ans. Elle renonça alors, preſque volontairement, à l'adminiſtration temporelle, pour ſe livrer à la douce oiſiveté du ſacerdoce, & elle partagea l'Empire en pluſieurs gouvernemens, qui devinrent héréditaires. De-là l'origine de la Monarchie laïque, & d'une infinité de Principautés particulières, qui s'éleverent ſur les ruines de l'ancienne Monarchie, & dont la plupart ſubſiſtent encore aujourd'hui. Quoique les *Dairis* ſoient fort déchus de leur ancienne puiſſance, ils conſervent encore de grandes

prérogatives. Une des plus considérables est le droit de confirmer & d'installer les Cubo à chaque mutation de regne.

Le peuple a une vénération infinie pour ses Dairis, & les regarde comme des espèces de divinités. Ces Princes n'oublient rien eux-mèmes pour accréditer de plus en plus un préjugé si avantageux ; & à cet égard, dit Kaempfer, ils font des choses qui, examinées par rapport aux coutumes des autres peuples, semblent ridicules & impertinentes. Ils croiroient souiller leur sainteté, s'ils touchoient la terre du bout du pied, & s'ils exposoient leur personne sacrée au grand air ou au soleil. Telle est la sainteté des moindres parties de leur corps, qu'un Dairi ne se laisse couper ni les cheveux, ni la barbe, ni les ongles. On prend le tems de son sommeil pour lui ôter, comme à son insçu, ces superfluités incommodes. Chaque jour on apprête ses viandes dans des vases qui n'ont jamais servi, & sa table est toujours garnie d'une vaisselle neuve très-propre, quoique d'une argille commune. On brise ordinairement ces plats, dès qu'il s'en est servi, de peur qu'ils ne tombent entre les mains des laïques, dont la gorge & la bouche s'enfleroient, dit-on, s'ils osoient manger dans ces vases sacrés. Il en est de même des habits du Dairi. On croit que si un laïque les portoit, il seroit puni sur le champ par une enflure douloureuse de tous les membres. Dans les premiers tems le *Mikaddo* étoit obligé de se tenir tous les matins sur son trône durant quelques heures, la Couronne impériale sur la tête, dans

Kaempfer. Liv. II.

une posture immobile, sans oser même tourner les yeux. Le peuple s'imaginoit que c'étoit un moyen infaillible de maintenir l'Empire dans une profonde tranquillité. Si par malheur le Prince faisoit quelque mouvement, ou s'il fixoit trop long-tems ses regards sur quelque Province, on appréhendoit alors que la guerre, la famine, le feu, ou d'autres calamités ne désolassent le Royaume.

La dignité de Dairi est héréditaire. Dans le cours ordinaire la succession appartient aux aînés. Au défaut des mâles, les filles succédent : il y a même des exemples que des veuves de *Mikaddo* ayent gouverné l'Empire. Lorsqu'il survient quelque contestation au sujet de la couronne, c'est la Cour Ecclésiastique qui en décide. Quelquefois le pere abdique l'Empire, & le résigne successivement à plusieurs de ses enfans, afin que leurs meres ayent le plaisir de les voir assis sur le Trône. Ces changemens se font avec un secret admirable : un *Mikaddo* meurt, ou abdique, sans que le peuple en sçache rien, & la Cour même de Jedo n'en est instruite, qu'après que le successeur est installé.

Depuis la révolution qui a dépouillé le *Dairi* de l'autorité temporelle, il fixe sa résidence à Meaco. Les Cubo lui ont abandonné pour sa subsistance les revenus de cette ville, & du territoire qui en dépend. Outre cela ils lui ont assigné quelques pensions sur leur épargne : mais elles sont pour l'ordinaire assez mal payées. Le Mikaddo tire un avantage plus réel du pouvoir qu'il a de conférer & de vendre les

titres d'honneur, non-seulement aux particuliers, mais au Cubo même. Cette rare prérogative de la souveraineté, que les Empereurs séculiers lui ont laissée, fait entrer dans ses coffres des sommes considérables. Ces titres peuvent se distinguer en six classes principales. Le titre de la première classe est *Dai-seo dai-sin*. Il confére un caractère sacré à la personne qui en est revêtue, & l'on croit qu'au moment de sa mort son ame devient un *Cami*, ou Dieu. C'est pourquoi le *Mikaddo* garde ordinairement cette dignité pour lui-même, & la donne rarement à d'autres: le titre de *Quanbuku* ou de *Quebacondono* appartient aussi à la première classe. C'est le nom que les Dairis donnoient anciennement à leur premier Ministre. Depuis *Fidejos*, tous les Empereurs séculiers prennent ce titre, ou ils le font prendre à leurs héritiers présomptifs. Les titres de la seconde classe sont *Sa-dai-sin-u-dai-sin*, & *Nai dai-sin* : il n'y a que trois personnes qui en soient revêtues. *Dai-na-gon*, & *Tsu-na-gon*, sont des titres qui appartiennent à la troisième classe, & qui sont annexés à certaines charges. Les titres des trois autres classes sont en fort grand nombre : il y en a deux que le Dairi confére plus ordinairement : sçavoir ceux de *Maquandario* & de *Cami*. La qualité de *Maquandario* revient à celle de *Duc* ou de *Comte* : le titre de *Cami* ressemble à celui de *Chevalier* ou de noble. *Cami* dans la langue du pays signifie aussi Dieu ou Esprit immortel : & il ne faut pas confondre ces deux significations, que les Japonnois

distinguent par la différence des caractères.

La Cour du Dairi est fort nombreuse, quoique ce Prince ne donne à ses Officiers que des appointemens médiocres, & absolument incapables de fournir à leur entretien. Les grands se ruinent à son service, & les petits ne subsistent que du travail de leurs mains; ils font des corbeilles, des nattes, & d'autres ouvrages. Cependant quelques-uns possédent de riches bénéfices, qui leur sont conferés par le Dairi, & c'est sans doute l'appas de ces récompenses qui fixe tant de gens à son service. L'étude des sciences est la principale occupation des courtisans riches. Les uns s'appliquent à la Poësie : les autres composent des livres d'histoire, ou des Romans. Les Dames s'adonnent à la musique, & il en est peu parmi elles qui ne jouent avec délicatesse de plusieurs instrumens. Les jeunes gens s'exercent aux courses des chevaux, à la danse, à la paume, & à divers genres d'escrime.

La Cour du *Dairi* n'est composée que d'Ecclésiastiques, la plupart très-pauvres, comme on vient de le dire ; mais fort insolens, & si entêtés des prérogatives de leur état, qu'ils regardent avec un souverain mépris tous les laïques. Ces Prêtres s'imaginent descendre en droite ligne de *Tensio-dai-dsin*, chef de la seconde Dynastie de leurs Dieux, au lieu, qu'à les entendre, les *Gege* (c'est le nom qu'ils donnent aux laïques) ne descendent que d'*Awased-suno*, pere d'une troisième race toute profane, & bien inférieure à l'autre. Tous les courtisans du Dairi, & tous les

autres Ecclésiastiques répandus dans le Royaume, prennent le titre fastueux de *Kuge*, qui signifie *Seigneur*. Ils ont un habit particulier qui les distingue des laïques. Ils portent de larges caleçons & une robe fort ample, à queue pendante. Leur bonnet est noir : sa forme est différente suivant la dignité des personnes ; ensorte qu'on reconnoît à cette marque, ainsi qu'à certaines autres distinctions dans l'habillement, de quelle qualité est un Ecclésiastique, & quel poste il occupe à la Cour. Quelques-uns attachent à leur bonnet une bande de crêpe ou de soye noire, qui leur descend jusque sur l'épaule : d'autres portent devant les yeux une pièce semblable, en forme d'éventail. Plusieurs ont sur la poitrine une espèce d'écharpe qui leur tombe de l'épaule. Plus cette écharpe est longue, plus la personne qui la porte est qualifiée ; car l'usage des *Kuge* est de ne se baisser en saluant, qu'autant qu'il faut pour que le bout de l'écharpe touche à terre. Les Dames de la Cour du Dairi ont aussi un habit particulier, qui les distingue des femmes laïques.

Kaempfer, Liv. II. ch. II.

Le Dairi, suivant la coutume de ses prédecesseurs, épouse ordinairement douze femmes. Il n'y en a qu'une qui porte le titre d'Impératrice, & c'est toujours la mere du Prince ou de la Princesse héréditaire. Ces mariages se célébrent avec une pompe & une magnificence extraordinaire. La fête se renouvelle lorsque l'Impératrice vient à accoucher, & lorsqu'on fait le choix d'une nourrice pour l'héritier présomptif. Celle des femmes du Dai-

ri, qui a le titre d'Impératrice, loge dans le même Palais que ſon époux; les autres habitent dans des Palais voiſins. Elles ſont toutes vêtues magnifiquement, ſurtout dans les jours de cérémonie & de repréſentation. Car la maxime de cette petite Cour eſt d'en impoſer par des dehors de ſplendeur, de cacher ſa pauvreté ſous la magnificence, & de ſuppléer par le faſte à la véritable grandeur qui lui manque.

ARTICLE III.

Des Daimio, *ou Princes de l'Empire.*

LE Royaume du Japon renferme quelques Principautés héréditaires, dont les poſſeſſeurs s'appellent DAIMIO, c'eſt-à-dire, *perſonnes d'un nom éminent.* J'ai parlé ailleurs de l'origine de ces Principautés, qui ſe formerent pour la plupart du démembrement de l'Empire Japonnois. Ceux qui les uſurperent n'eurent pas de peine à les rendre héréditaires dans leurs familles. Bientôt après, leurs ſucceſſeurs s'érigerent eux-mêmes en petits Souverains, qu'on appella *Jacata.* Ceux-ci ſe déſaiſirent volontairement d'une légere portion de leur domaine, & l'abondonnerent, ſous certaines redevances, à des vaſſaux, qui furent appellés *Conikus.* Dans la ſuite les *Conikus* diſtribuerent eux-mêmes une partie de leurs terres à des Gentilshommes d'un ordre inférieur, appellés *Tono*, qui releverent d'eux aux mêmes conditions que les Jacatas avoient impoſées aux Conikus. Il s'enſuivoit de cette ſubordina-

Hiſtoire du Japon du P. Charlevoix, T. I. p. 82.

tion, que la chute d'un *Jacata*, ou petit Roi du Japon, entraînoit ordinairement la ruine de tous ses vassaux, soit directs, soit indirects, parce que le Prince qui l'avoit dépouillé se croyoit en droit de disposer de toutes les terres de son domaine, dont il faisoit un nouveau partage : &, pour le remarquer en passant, c'est de-là sans doute que vient la barbare coutume qu'ont les Empereurs du Japon, d'envelopper dans la disgrace d'un homme non-seulement ses enfans, mais tous ses esclaves & toutes ses créatures.

Les Jacatas se maintinrent dans leur indépendance jusqu'au tems de Joritomo, premier *Général* de la couronne, qui, vers le milieu du douzième siécle de l'Ere chrétienne, prit en main les rênes du gouvernement, & rangea à leur devoir tous ces petits Souverains. Taiko-sama & ses successeurs ont achevé de les détruire : leur nom même s'est éteint avec leur puissance, & ces Princes n'ont aujourd'hui que le titre de Daimio. Plusieurs de leurs appanages ont été réunis au Domaine impérial, dont ils avoient été démembrés : les plus considérables ont été divisés en divers districts, qui appartiennent à différens maîtres. Ceux qui les possédent sont dans une dépendance qui approche de l'esclavage : leur vie & leur fortune sont dans les mains de l'Empereur. Du reste ils tiennent un rang considérable dans l'Etat, & plusieurs d'entr'eux ont des domaines très-étendus. Les Principautés de *Satzuma* & de *Ganga* forment toutes seules deux grandes Provinces. Les Daimio rendent la justice,

justice, & commandent les armées dans toute l'étendue de leur Principauté, & la Cour n'y envoye point d'autres Gouverneurs ; mais ils doivent venir tous les ans à Jedo, pour rendre compte de leur administration.

ARTICLE IV.

Des Siomio.

LEs SIOMIO sont les Seigneurs particuliers de certains districts, moins étendus que les domaines dont nous venons de parler. Ces Seigneuries consistent, comme les nôtres, dans la propriété d'une terre, & dans le droit de Jurisdiction. On en compte six cens quatre dans toute l'étendue de l'Empire. Les propriétaires de ces districts s'appellent *Siomio*, ou *Bien-nommés.* Ces Seigneurs sont d'un rang inférieur à celui des *Daimio* : mais ils exercent dans leurs terres les mêmes fonctions, c'est-à-dire, qu'ils y administrent la justice sous l'autorité de l'Empereur. Les *Daimio* & les *Siomio* sont dans une telle dépendance de la Cour, qu'il ne leur est pas permis de demeurer plus de six mois dans leurs terres : ils sont obligés de passer les six autres mois à Jedo, où l'on retient toute l'année leurs enfans, qu'on éleve sous les yeux de l'Empereur, & qui répondent sur leur tête de la fidélité de leurs parens.



ARTICLE V.

Des Tono-ſama, *ou Gouverneurs des Villes Impériales.*

ON appelle Villes impériales les métropoles des cinq Provinces qui appartiennent en propre à l'Empereur. Ces villes ſont Meaco, Jedo, Oſacca, Sakai, & Nagaſaki. Les Provinces du Domaine impérial ſont régies par des Gouverneurs particuliers que le Cubo y envoye. Le peuple les appelle *Tono-ſama*, c'eſt-à-dire, Seigneurs, ou ſupérieurs. Dans chaque Ville impériale il y a deux Gouverneurs, excepté à Nagaſaki, où il y en a trois, à cauſe de l'importance de cette place, qui étant fréquentée par un grand nombre d'étrangers, attire plus particulièrement l'attention du miniſtère. Dans les villes où il y a deux Gouverneurs, le commandement roule alternativement ſur l'un des deux, d'année en année. Celui qui eſt en exercice n'a point la permiſſion de ſortir du lieu de ſon Gouvernement : l'autre eſt obligé de faire ſa réſidence à Jedo, auprès de l'Empereur. Des trois Officiers qui commandent à Nagaſaki, il y en a deux qui réſident dans la ville, & qui gouvernent alternativement de deux en deux mois, tandis que le troiſième eſt à la Cour. Pendant le ſéjour que les Gouverneurs font à Jedo, ils entretiennent une correſpondance étroite avec leurs collégues : ils font part à l'Empereur, où à ſon Conſeil, des plus importantes affaires ; ils

rendent compte par écrit de ce qui s'eſt paſſé de plus conſidérable durant leur propre adminiſtration, & ſur-tout ils font aſſidûment leur cour aux Miniſtres & aux favoris, dont ils tâchent de gagner la protection par des préſens.

Lorſqu'on nomme quelqu'un pour un Gouvernement, il doit partir auſſi-tôt, laiſſant ſa femme & ſes enfans à la Cour, pour répondre de ſa fidélité. Pendant tout le tems qu'il eſt en charge, il lui eſt défendu de recevoir aucune femme dans ſon Palais, ſous peine de mort, ou pour le moins de banniſſement perpétuel, avec la ruine inévitable de ſa famille. Telle eſt la peine attachée à la moindre déſobéiſſance.

Les appointemens fixes de ces Gouverneurs ſont aſſez modiques. Le Gouvernement de Nagaſaki, qui eſt le plus conſidérable, ne rapporte à chaque *Tono-ſama* que ſept ou huit mille taels, c'eſt-à-dire, trente-cinq à quarante mille livres, ſomme médiocre eu égard aux grandes dépenſes qu'ils ſont obligés de faire, & à la repréſentation qu'on exige d'eux. Mais les profits caſuels les dédommagent de la médiocrité de leurs appointemens. Ces profits ſont ſi conſidérables, à cauſe des contributions qu'on tire des négocians étrangers, que dans peu d'années ces Gouverneurs amaſſeroient des tréſors immenſes, s'ils n'étoient obligés de faire part de leurs richeſſes à l'Empereur & à ſes Miniſtres : ce qui conſume la plus grande partie de leurs émolumens. Kaempfer, *ubi ſuprà.*

La Cour des *Tono-ſama* eſt composée

d'un grand nombre d'Officiers, dont les plus confidérables s'appellent *Joriki*. Ceux-ci doivent être Gentilhommes, & l'on exige même qu'ils foient d'une ancienne nobleffe. C'eft l'Empereur qui nomme à cet emploi dans la plupart des grands Gouvernemens. Les feuls Gouverneurs de Nagafaki ont obtenu l'agrément de choifir eux-mêmes leurs *Joriki*; ce qui fait que ces places font moins briguées dans cette ville qu'ailleurs. Chaque *Joriki* doit avoir au moins trois domeftiques, l'un pour porter fa pique, l'autre pour garder fon épée, & le troifième pour lui préfenter fa pantoufle. Ces Gentilhommes ont beaucoup de peine à fubvenir à une telle dépenfe, n'ayant pour tous appointemens que cinquante piftoles avec la table & l'habillement. Outre ces dix *Joriki*, chaque Gouverneur a trente *Doosju*, ou Ecuyers, deux ou trois *Karoo* ou Majordomes, des *Sosjo* ou Gentilhommes de la chambre, des *Juwisz* ou Commis, des *Tfugosjo* ou valets de chambre, des *Doofen* ou gardes, & un grand nombre de *Kats*, c'eft-à-dire de valets de pied. Les *Doofen* font au nombre de trente : ils ont vingt-cinq piftoles de gages, avec la table, & ils doivent entretenir chacun un valet. Ces différens Officiers compofent la maifon du Gouverneur. La porte du Palais eft toujours gardée par quatre ou cinq *Doofen*, qui fe tiennent dans une falle qui eft à l'entrée de la cour. Ils font armés d'une longue épée, d'un cimeterre, & d'un gros bâton. A quatre heures après midi ils ferment la porte du Palais, & n'ouvrent plus à per-

ſonne, ſans un ordre exprès. Il y a une autre garde dans l'intérieur du Palais, à la porte du premier appartement. C'eſt-là que ſe tiennent les *Joriki*, les *Doosju*, les *Soosjo*, & quelquefois même les *Karoo* ou Majordomes. Chacun eſt aſſis ſuivant ſon rang, les *Joriki* au-deſſus des *Doosju*, les *Doosju* au-deſſus des *Soosjo*, & les *Karoo* au-deſſus de tous les autres. Un des *Joriki* eſt chargé d'écrire le nom des perſonnes qui viennent au Palais: tous les ſoirs on préſente cette feuille au Gouverneur.

Les *Tono-ſama* ont un pouvoir preſque abſolu dans leur Gouvernement. L'intendance du commerce, l'adminiſtration de la Juſtice, le commandement militaire, & la direction de toutes les affaires importantes roule ſur eux. Mais comme un tel pouvoir ne s'accorderoit nullement avec les maximes d'une Cour auſſi ſoupçonneuſe que celle de Jedo, il y a à Nagaſaki, & dans les autres villes impériales, un *Daiquen*, ou agent de l'Empereur, chargé d'obſerver la conduite des Tono-ſama; & de peur que le *Daiquen* ne s'entende avec eux, on a ſoin de faire éclairer ſa propre conduite par des eſpions.

ARTICLE VI.

Des Magiſtrats municipaux, & de quelques autres Officiers ſubalternes.

LA police des villes impériales appartient eſſentiellement aux *Tono-ſama*: mais comme ils ne peuvent l'exercer par eux-mêmes dans toute ſon étendue, ils

ont ſous leurs ordres divers Officiers, qui les ſoulagent dans cette partie du gouvernement. Les plus conſidérables de ces Officiers ſont les *To-ſii-jori*, c'eſt-à-dire, *Anciens* ou Sénateurs. On les nomme ainſi, parce qu'autrefois on les choiſiſſoit entre les plus vieux citoyens: mais aujourd'hui ces charges ſont ſouvent données à de jeunes gens. L'emploi de ces Magiſtrats revient à celui de Maires ou de Conſuls. Ils ſont au nombre de quatre: mais il n'y en a qu'un en exercice: le tems de cet exercice eſt d'une année.

Les *To-ſii-jori* ont des Subdélégués ou Lieutenans, appellés *Dſiojoſi*, c'eſt-à-dire, Officiers perpétuels, parce que leurs emplois ſont à vie. Il y a d'autres Magiſtrats appellés *Nengioſi*, ou Officiers annuels, parce que leurs fonctions ne durent qu'un an. Ils ſont nommés par le Maire en exercice, & leur principale fonction eſt de faire tous les jours au Gouverneur un rapport fidéle de ce qui ſe paſſe dans la ville, & de porter au Maire les ordres de ce Magiſtrat. Ils ſe chargent auſſi de préſenter au Gouverneur les requêtes & les placets des particuliers. C'eſt un emploi fort délicat, & qui demande beaucoup de capacité & de prudence. On choiſit toujours ces Officiers parmi les plus habiles *Ottona*.

On appelle *Ottona* le principal Officier, ou ſi l'on veut, le Commiſſaire de chaque rue: car l'*Ottona* fait toutes les fonctions attachées parmi nous à cette charge. Il veille à la police de ſa rue; il a ſoin que l'on y faſſe exactement la garde pendant la

nuit, & que les ordres des Maires & des Gouverneurs soient ponctuellement exécutés. L'*Ottona* est élû par les notables de la rue: chacun d'eux écrit sur un papier signé & cacheté, le nom de la personne à qui il donne son suffrage. On ouvre ces papiers, & on les envoye par les *Nengiosi* au Gouverneur, avec une requête signée des habitans, par laquelle ils le supplient de nommer celui qui a obtenu le plus de suffrages.

Chaque *Ottona* a trois Subdélégués ou Lieutenans, qui l'assistent dans les fonctions de sa charge. On les appelle *Oogumioja*, c'est-à-dire, les chefs de la grande Communauté. Outre cela il y a dans chaque rue un Greffier, ou Secrétaire public, appellé *Fisia*. Son emploi est de notifier aux habitans les ordres de l'*Ottona*, d'expédier les passeports & les certificats de vie & de mœurs, de tenir un registre exact des personnes qui habitent le quartier, des gens qui voyagent ou qui changent de domicile, de ceux qui naissent ou qui meurent; comment, & dans quels sentimens ils sont morts; quelle religion ils professoient, &c. Son journal doit contenir un détail circonstancié de mille autres choses.

Il y a dans toutes les Villes impériales une autre espèce d'Officiers, qu'on appelle *Tsioosino-mono*, ou messagers de ville, qui en même tems servent d'archers & de sergens. A Nagasaki cette compagnie est fort considérable: elle est composée d'environ trente familles, qui demeurent dans une même rue, qu'on appelle pour cette raison

Tſioofimatz, c'eſt-à-dire, la rue des meſſagers. Depuis un tems immémorial ces familles ſont en poſſeſſion de cet emploi : ce ſont des gens d'une force & d'une adreſſe extraordinaire. Quelquefois on les charge des exécutions publiques, ſur-tout lorſqu'il s'agit de décapiter les coupables. L'emploi de *Tſioofino*, quoique bas & mépriſable, ſuivant nos idées, eſt regardé au Japon comme un office militaire & noble. C'eſt pour cela que ces Officiers portent deux cimeterres, comme les Gentilhommes. Cependant par une inconſéquence aſſez bizarre, les Japonnois ont un ſouverain mépris pour les *Jetta*, ou exécuteurs ordinaires de la haute-Juſtice. Le mot *Jetta* ſignifie proprement Tanneur : ce ſont en effet les gens de cette profeſſion qui ſont chargés par état d'appliquer les criminels à la torture, de les mettre en croix, de les décapiter, & ainſi des autres ſupplices. Ces gens demeurent enſemble hors des villes, dans une eſpèce de hameau, bâti ſur le grand chemin, non loin de la place deſtinée aux exécutions. Ceux qui tiennent des maiſons de débauche ſont obligés, comme je l'ai remarqué ailleurs, de prêter la main aux *Jetta*, ou du moins d'envoyer leurs domeſtiques pour les aider.

Pour revenir à la police intérieure de chaque rue, tous ceux qui l'habitent ſont partagés en différentes claſſes appellées *Goningumi*, ou compagnies de cinq : non qu'elles ne ſoient compoſées que de cinq hommes, mais parce que chaque compagnie a cinq membres principaux, qui ont une inſpection particulière ſur les perſon-

nes comprises dans cette classe. Les propriétaires de cinq maisons qui se touchent, sont les chefs nés de chaque *Goningumi* : les différens locataires de ces maisons leur sont subordonnés. Chaque chef est absolu dans sa maison : mais aussi il répond de la conduite de toutes les personnes qui y logent. Chaque compagnie a un supérieur, appellé *Kogomi-oja*, lequel a inspection sur la conduite de ses quatre collegues, dont il rend un compte fidéle à l'Ottona.

Les locataires n'ont point de voix dans les élections : les chefs seuls des *Goningumi* y sont appellés : mais aussi les premiers sont exempts des taxes & des autres charges auxquelles les propriétaires sont sujets, excepté de la garde nocturne qu'ils sont obligés de faire à leur tour, parce que c'est une fonction dont aucun citoyen n'est dispensé. Cette garde est double dans toutes les rues. La première est composée de trois bourgeois, obligés, comme je l'ai dit, de la faire personnellement ; c'est pourquoi on l'appelle *Dsiisinban*, ou *Guet de corps personnel.* Ils se tiennent dans une barraque, construite au milieu de la rue. Dans certains jours solemnels, ou même dans d'autres tems, lorsque l'*Ottona* le juge nécessaire, on fait cette garde pendant le jour. Hors de ces occasions, elle n'a lieu que pendant la nuit. En cas de tumulte, d'incendie, ou de quelqu'autre accident, on double le guet, & souvent l'*Ottona* se met lui-même à la tête de cette garde. Elle est si respectée, que c'est un crime capital, & digne de mort, de lui faire résistance, ou de l'insulter. La secon-

de garde s'appelle *Monban*, ou *ronde de la porte*, parce qu'elle se fait à la porte ou à la barrière de chaque rue. Elle n'est composée que de deux hommes, & sa principale destination est de prévenir les vols & les accidens du feu. Les bourgeois peuvent se dispenser de la faire eux-mêmes, pourvu qu'ils mettent un homme à leur place. Les deux soldats de garde se tiennent assis chacun à une extrêmité de la rue, dans une loge bâtie exprès. Ils marchent de tems en tems l'un vers l'autre, & à chaque heure de la nuit, ils frappent avec force deux bâtons de bois, soit pour marquer les heures, soit pour faire voir qu'ils ne dorment point. Dans quelques villes il y a des guèrites élevées sur le sommet des maisons, où se tient un homme uniquement préposé à veiller aux accidens du feu.

La ville de Nagasaki, comme plus importante, à cause du grand concours des étrangers, est aussi gardée avec plus de soin qu'aucune autre ville impériale. Outre le *Dsiisinban* & le *Monban*, qui se font régulièrement dans chaque rue, il y a quatre gardes préposées à la sureté générale de la ville & du havre. La première s'appelle *Gobansio*, ou la grande & principale garde: ses Officiers ne reçoivent l'ordre que de l'Empereur, & sont en quelque sorte indépendans des Tono-sama. Elle se tient à une bonne demi-lieue de la ville, sur deux éminences qui sont en face l'une de l'autre. Sur chaque éminence il y a environ sept cens hommes en faction, logés dans des barraques. Du lieu de leur rési-

dence ils découvrent le port & la rade dans toute ſon étendue : il y a toujours près de-là une barque bien équipée, & prête à les tranſporter ſur le champ dans tous les lieux où leur préſence eſt néceſſaire.

La ſeconde garde ſe nomme *Funaban*, ou garde des vaiſſeaux. Elle eſt compoſée de dix-huit ſoldats, qui ont inſpection ſur tous les navires étrangers qui mouillent dans le port. Dès qu'un de ces navires eſt entré dans la rade, deux bateaux de garde ſe rangent aux deux côtés du bâtiment, & de deux en deux heures, ils ſont relevés par deux autres bateaux. Cela continue tout le tems que ce navire eſt dans le port, & lorſqu'il leve l'ancre, ces mêmes bateaux l'accompagnent juſqu'à ce qu'il ſoit en pleine mer.

Les ſoldats de la troiſième garde s'appellent *Mi-okuri-bune*, ou inſpecteurs de l'eſcorte ; parce qu'une de leurs principales fonctions eſt d'eſcorter les navires étrangers lorſqu'ils ſortent du port. Cette garde eſt encote chargée de donner la chaſſe aux contrebandiers, & ſur-tout d'empêcher que les Jonques Chinoiſes, les navires Hollandois, ne déchargent ſécretement leurs marchandiſes autre part qu'à Nagaſaki, pour frauder les droits de la douane.

La quatrième & dernière garde eſt le *Toniban*, c'eſt-à-dire, la garde d'obſervation : ſon emploi eſt de reconnoître tous les navires qui paroiſſent à la hauteur de Nagaſaki, & d'obſerver ce qui ſe paſſe dans la demeure des Hollandois & des Chinois.

Ces ſurveillans habitent dans de petites loges, bâties ſur le ſommet des montagnes qui environnent le port, & dès qu'ils découvrent un navire, ils en donnent avis au Gouverneur. Non loin de la ville de Nagaſaki, il y a une autre compagnie d'eſpions, ou d'obſervateurs, placée ſur une haute montagne, nommée *Foaquaſan*, où l'on garde toujours une certaine quantité de matières combuſtibles, pour les allumer en forme de ſignal, ſuppoſé que l'on découvre une flotte de navires Européens, ou dans le cas de quelque ſoulevement imprévu. Ces feux ne s'allument que dans les grands dangers : on les découvre d'une haute montagne de la Province d'*Amakuſa*, ſur laquelle on fait les mêmes feux, qu'on apperçoit de la Province de Figo : & en allumant ainſi ſucceſſivement d'autres feux ſur les diverſes montagnes qui s'étendent le long des côtes méridionales du Japon, la Cour de Jedo eſt avertie en peu d'heures de ce qui ſe paſſe dans l'extrêmité occidentale de l'Iſle de Saikof, où Nagaſaki eſt ſituée : ce qu'elle ne pourroit apprendre qu'en pluſieurs jours par la voie ordinaire des bateaux de diligence, & des couriers.

La police rigoureuſe & ſévére qui s'obſerve dans les villes, eſt ſouvent fort à charge aux habitans. Sur la moindre allarme, bien ou mal fondée, on barricade les rues, & chacun ſe trouve empriſonné dans ſa maiſon. Cela arrive non-ſeulement en cas d'émeute & de ſédition, mais lorſqu'on pourſuit quelque criminel, ou lorſqu'on fait quelqu'autre recherche de la

part du Gouverneur. Les perquiſitions les plus ſévéres ſe font à Nagaſaki, dans le tems du départ des Jonques Chinoiſes & des navires Hollandois. Tous les gardes du port & tous les archers de la ville ſont alors en mouvement, pour empêcher que quelque Japonnois ne s'embarque ſur ces bâtimens, ou n'achete en fraude quelque marchandiſe. Quand ces vaiſſeaux mettent à la voile, on ferme ordinairement les rues, & l'Ottona fait une exacte viſite dans les maiſons, non-ſeulement pendant le jour, mais avant dans la nuit, appellant par leurs noms tous les habitans, qui ſont forcés de comparoître. Pendant tout le tems que dure cette recherche, perſonne n'a la liberté de ſortir de ſon quartier, à moins qu'il n'ait à la main un *Foridula*, ou petit bâton de bois marqué des armes du Maire qui eſt en charge.

Lorſqu'on ſe propoſe de quitter un quartier, il y a de grandes formalités à obſerver. Il faut d'abord préſenter à l'Ottona de la rue où l'on veut loger, une requête accompagnée d'un petit préſent. Sur cette requête l'Ottona s'informe de la conduite & des mœurs du ſuppliant ; & quand les informations ſont favorables, il envoye le *Nitzi-joſi*, ou meſſager de la rue, chez tous les bourgeois, pour demander s'ils veulent avoir le ſuppliant pour voiſin. Si quelqu'un s'oppoſe à ſa réception ſur quelque reproche bien fondé, cela ſuffit pour le faire exclure. S'il obtient le conſentement de tous les habitans de la rue, alors l'Ottona le prend ſous ſa protection, & l'agrége parmi les bourgeois de ſon quar-

tier. Le ſuppliant paye ſa bienvenue, en donnant un repas à la compagnie des cinq dans laquelle il eſt incorporé ; ſouvent même il traite toutes les compagnies de la rue.

On ne peut acquérir une maiſon ſans le conſentement unanime de tous les habitans de la rue. Les difficultés augmentent lorſqu'il y a quelque reproche à former contre l'acheteur : ou même lorſqu'il n'eſt pas aſſez connu des habitans. En effet, comme tous les bourgeois d'un quartier répondent ſolidairement des déſordres qui s'y commettent, ils ſont perſonnellement intéreſſés à n'admettre dans leur voiſinage que des perſonnes tranquilles, & d'une conduite irréprochable. Quand tous les obſtacles ſont levés, l'acheteur eſt obligé de payer à la communauté de la rue un droit de lods & vente, qui monte à huit pour cent, & qu'on appelle pour cela *Fatſiibun*, ou huitième partie. On en diſtribue manuellement, & à répartitions égales, cinq portions aux habitans : les trois autres parts ſont remiſes dans les mains de l'Ottona, à la charge d'être employées pour les frais d'un repas public. Mais il eſt rare que ces repas ſe donnent, & il y a apparence que l'Ottona & ſes Officiers profitent de cet argent.

Quand un Japonnois a deſſein de voyager, ſoit pour ſon plaiſir, ſoit pour ſes affaires, ſoit pour quelque pélerinage, il doit d'abord ſe pourvoir d'un écrit ſigné du chef & des membres de la compagnie dans laquelle il eſt aggrégé. Ils y expoſent les motifs qui déterminent ce particulier

à voyager, & ils sont obligés de cautionner son retour. Ce congé est remis à l'Ottona, qui l'envoye en droiture au Maire en exercice. Celui-ci fait expédier un passeport pour le voyageur, & y appose son sceau.

Si un particulier est acusé de quelque crime, l'affaire est d'abord portée devant le conseil de la rue, qui est composé de l'Ottona, de ses trois commis, & de tous les chefs des différentes compagnies. S'ils trouvent l'affaire trop embarrassante pour vouloir se charger de sa décision, ils la renvoyent au Conseil général de la ville, c'est-à-dire, devant les Maires & les autres Magistrats municipaux. Si les membres de ce Conseil y trouvent les mêmes difficultés, ils en remettent la décision au Gouverneur, qui quelquefois la renvoye au Conseil d'état de Jedo, où se jugent ordinairement toutes les grandes affaires. Tous les arrêts qui émanent de ce Tribunal sont sans appel.

S'il s'éleve une querelle dans une rue, soit entre les bourgeois qui y demeurent, soit même entre les personnes qui ne font qu'y passer, les plus proches voisins sont obligés d'empêcher les voies de fait. S'il se commettoit quelque violence, ils en seroient responsables. Si un homme est tué dans une dispute, l'auteur du meurtre est toujours condamné à mort, quand même il prouveroit qu'il n'a pas été l'aggresseur, & qu'il ne pouvoit sauver sa vie qu'en tuant son ennemi. La sévérité des loix ne se borne pas à cette cruelle punition. Les habitans des trois maisons les plus voisi-

Kaempfer, Liv. IV.

nes du lieu où s'est commis le meurtre, sont condamnés à n'en point sortir pendant plusieurs mois. La porte & les fenêtres de leurs maisons sont fermées par de fortes barricades : à peine leur donne-t-on le tems de faire les provisions nécessaires pour subsister pendant le tems de cette clôture. Tous les autres habitans de la rue ont part au châtiment : on les condamne pendant plusieurs jours, & souvent pendant quelques mois à de rudes travaux, soit dans les atteliers publics, soit dans la maison des Gouverneurs. Les chefs des *Goningumi*, ou compagnies bourgeoises du quartier, sont punis avec plus de sévérité encore, à proportion de la négligence qu'ils ont témoignée en cette occasion. La même rigueur s'observe dans toutes les autres affaires criminelles. L'hôte du coupable, ses parens, son maître, le chef de sa compagnie, en un mot, tous ses supérieurs partagent son châtiment. Telle est, dit Kaempfer, la constitution rigide & barbare de ce gouvernement, que personne, fût-ce le plus juste & le plus vertueux citoyen, n'est à l'abri d'un honteux supplice, puisqu'on est tous les jours exposé à se voir puni pour les crimes d'autrui.

Un homme qui tire l'épée contre un autre, quand même il n'auroit ni blessé, ni frappé son ennemi, est condamné à mort, si le fait est prouvé. Si un criminel se dérobe à la Justice par la fuite, le chef de sa compagnie est obligé de poursuivre le fugitif, sous peine de répondre personnellement de son évasion.

Nulle faute n'eſt punie au Japon par des peines pécuniaires. On ne connoît ici que les punitions corporelles, la mort, la priſon, le banniſſement, la privation des charges. Il y a pluſieurs manières de mettre les criminels à la torture, & de les faire périr. Les ſupplices les plus ordinaires ſont la croix, le feu, & l'amputation de la tête. Quand on veut favoriſer un coupable, on permet à ſon plus proche parent de l'exécuter. Cependant comme on s'imagine ici qu'il y a toujours un peu de honte à mourir de la main d'un autre, la plupart demandent la permiſſion de ſe fendre le ventre. Quand un criminel l'a obtenue, il aſſemble ſes parens & ſes amis, il ſe pare de ſes plus beaux habits, & pour l'ordinaire il fait un petit diſcours aux aſſiſtans : enſuite montrant un viſage & une contenance aſſurée, il ſe fend le ventre, en y faiſant une ouverture en croix. Quel que ſoit le crime qu'il ait commis, ce genre de mort en efface la honte, non-ſeulement pour ſa famille, mais pour le criminel même, dont on ne parle plus que comme d'un homme courageux.

Le dernier mois de chaque année, on fait dans chaque rue le *Fito-aratame*, c'eſt-à-dire, le dénombrement de tous les habitans. Le Nitzi-joſi met par écrit tous les noms des particuliers, la date de leur naiſſance, leur ſexe, leur religion, & le métier qu'ils exercent. Dans quelques villes de l'Empire, ce dénombrement eſt ſuivi d'une cérémonie dont les circonſtances ſont très-remarquables. On l'appelle *Jeſumi*, c'eſt-à-dire, l'*action de fouler aux pieds*

les images. Des Commiſſaires nommés par le Gouverneur vont de rue en rue, & de maiſon en maiſon, pour forcer les particuliers à marcher ſur l'image du Sauveur crucifié, & ſur celles de la Vierge & des Saints : ce que les Japonnois regardent comme une abjuration éclatante du Chriſtianiſme. Cette coutume s'obſerve principalement à Nagaſaki, & dans les villes du diſtrict d'*Omura* & de *Bungo*, où le Gouvernement ſoupçonne qu'il y a encore des Chrétiens. Les images dont on ſe ſert ont environ un pied de long, & ſont gravées ſur du cuivre jaune. Les Inquiſiteurs ſe tiennent aſſis ſur une natte, dans la ſalle la plus vaſte du logis, au milieu de laquelle on étend ces plaques de cuivre. Alors on fait venir le chef de la famille, ſa femme, ſes enfans, ſes domeſtiques, & tous les locataires de ſa maiſon. Un Officier qui tient une liſte où leurs noms ſont écrits, les appelle l'un après l'autre, & les ſomme de fouler aux pieds les ſaintes Images. Les enfans qui ne peuvent encore marcher ſont portés par leurs meres, qui leur font toucher des pieds ces figures.





CHAPITRE IX.

De la Langue, des Arts & des Sciences des Japonnois.

ARTICLE I.

De la Langue Japonnoise.

LA Langue Japonnoise est, au jugement de Kaempfer, une Langue originale & primitive, qui ne doit son existence à aucune des Langues qui se parlent dans l'Orient, quoiqu'elle ait emprunté quelques termes Chinois, & qu'elle use pour l'écriture des caractères dont on se sert à la Chine. Autrefois elle avoit ses caractères particuliers, appellés *Common*; mais les sçavans les ont abandonnés, pour se servir des lettres chinoises, plus expressives & plus commodes. En adoptant ces derniers caractères, ils y ont ajouté plusieurs accens, quelques particules, & d'autres signes, qui servent à lier, ou à distinguer les mots : & ces marques sont devenues si nécessaires, que lorsqu'on imprime au Japon quelques livres Chinois, à l'usage des personnes qui entendent cette Langue, on est obligé d'y ajouter les accens particuliers dont je parle ; sans cela les Japonnois ne pourroient entendre ces livres.

Nos Insulaires écrivent, comme les Chinois, avec un pinceau, posant leurs caractères l'un sur l'autre, de haut en bas,

& commençant de droit à gauche. La prononciation de la Langue Japonnoise est en général nette, articulée, douce & sonore : en quoi, dit Kaempfer, cet idiome l'emporte beaucoup sur la Langue Chinoise, qui n'est qu'un bruit confus de plusieurs consonnes prononcées d'un ton affecté, avec une espèce de chant très-désagréable pour l'oreille.

ARTICLE II.

Des études des Japonnois : éducation de la jeunesse : leurs connoissances en matière de Physique, d'Astronomie, de Médecine.

LEs principales études des Japonnois consistent à bien apprendre leur Langue, à bien lire, à former exactement les caractères, & à bien parler : à s'instruire de l'histoire de leur pays, des mystères de leur religion, & des principes de la morale. Ils cultivent l'éloquence, la poësie, la peinture, la musique, & plusieurs autres arts. On ne néglige rien pour former & pour orner l'esprit des jeunes gens, & cette éducation est commune aux deux sexes. Les Dames s'appliquent aux sciences avec la même ardeur que les hommes ; & comme elles vivent dans une grande retraite, cela leur donne le moyen de s'instruire d'une infinité de connoissances, & d'employer utilement leur loisir. On traite les enfans avec douceur : on les accoutume dès leurs plus tendres années à se conduire par des principes d'honneur.

Il ne paroît pas que les sciences spécula-

tives ayent été jusqu'ici fort cultivées au Japon, si ce n'est peut-être la Théologie, dont les Prêtres des différentes sectes font une étude sérieuse, s'appliquant à l'envi à faire valoir leur religion, & s'exerçant entr'eux à des disputes continuelles. Les Japonnois n'ont qu'une connoissance très-superficielle des Mathématiques, de la Métaphysique, & des autres parties de la Philosophie, si l'on excepte la Morale, dans laquelle ils sont plus versés, quoiqu'ils la réduisent à un très petit nombre de préceptes. Le P. Almeyda, & d'autres Missionnaires, ont avancé que ces Insulaires étoient grands Physiciens ; mais ce qu'ils disent là-dessus n'est appuyé d'aucune preuve, & le P. Charlevoix n'est nullement de cet avis. Ils connoissent fort peu l'état du Ciel : celui de la terre leur étoit si peu connu avant l'arrivée des Portugais, qu'ils divisoient le monde en trois parties, sçavoir le Japon, la Chine, & le Royaume de Siam. Aujourd'hui ils sont un peu plus instruits à cet égard : ils ont même des Mappemondes, & des Cartes particulières de leur pays ; & quoique ces Cartes soient très-informes, elles n'ont pas laissé d'être de quelques secours à plusieurs de nos Géographes.

Charlevoix, Histoire du Japon, Liv. Prélim.

Les Japonnois n'ont point de caractères pour exprimer les nombres de l'Arithmétique. Ils se servent pour calculer d'une machine de bois, traversée de plusieurs baguettes parallèles, dans lesquelles on enfile de petites boules d'ivoire, ou de corail. Ils distinguent, comme nous, douze signes dans le Zodiaque, mais ils leur

donnent d'autres noms : 1. La Souris. 2. Le Bœuf. 3. Le Tygre. 4. Le Lievre. 5. Le Dragon. 6. Le Serpent. 7. Le Cheval. 8. Le Mouton. 9. Le Singe. 10. Le Coq. 11. Le Chien. 12. Le Porc. Ils divisent le jour naturel en douze heures, & chaque heure en douze parties. Ils appliquent à chaque heure du jour, & même à chaque portion de cette heure, un des noms des douze signes célestes, suivant l'ordre de ces signes. Il est à remarquer que des douze heures dont le jour naturel est composé, il y en a six qui comprennent l'espace qui s'écoule entre le lever & le coucher du soleil, c'est-à-dire, ce qu'on appelle proprement le jour. La nuit, ou l'espace qui s'écoule entre le coucher & le lever du soleil, se partage de même en six autres portions égales. De-là vient que leurs heures de jour & de nuit différent entre elles, suivant la saison de l'année, celles du jour étant plus longues en été que celles de la nuit, & celles de la nuit étant plus longues en hiver que celles du jour. Le commencement de l'année Japonnoise tombe entre le solstice d'hiver & l'équinoxe du printems, dans le tems de la nouvelle lune la plus proche du cinq Février. Leurs mois sont de vingt-huit jours, & se comptent par les lunes: mais comme ce calcul seroit peu exact, ils le rectifient par le moyen des lunes intercalaires qu'ils ajoutent à leur calendrier : de manière que de trois en trois ans, & quelquefois de deux en deux, ils ont une année de treize lunes. Les Ecclésiastiques de la cour du Dairi sont chargés de la

compofition des Almanachs, qui s'impriment toujours à Isje, fur une feuille de papier longue de cinq pieds, mais qui n'a que fept ou huit pouces de largeur. Il y a un de ces Almanachs qu'on nomme *Mannengojomi*, c'eft-à-dire, Almanach pour dix mille ans.

Les Japonnois diftinguent dans leur Chronologie trois Eres ou époques différentes. La première & la plus ufitée commence au regne de Sinmu, fondateur de leur Monarchie. Elle répond à l'année fix cens foixante avant J. C. Cette époque s'appelle *Nin-o*, c'eft-à-dire, *le grand & puiffant Monarque*. La feconde époque, appellée *Nengo*, eft une fuite de Périodes inftituées en divers tems par les Empereurs, & auxquelles on a donné différens noms, tirés de certains événemens remarquables, dont on a prétendu conferver la mémoire. Cette manière de compter les années fut, dit-on, introduite fous le trente-fixième *Mikaddo*, long-tems avant l'exiftence des *Cubo*, ou Monarques féculiers du Japon. Les Dairis, qui feuls ont le droit d'inftituer ces Périodes, les ont perpétuées de regne en regne. Communément chaque Mikaddo en introduit une pour le fien. On employe cette époque dans les Almanachs, dans les Ordonnances, dans les Lettres, dans les Regiftres, & quelquefois dans les Livres imprimés : mais alors on ajoute toujours les années du *Nin-o*, fur-tout dans les Livres d'hiftoire. La troifième époque dont fe fervent les Japonnois confifte en cycles, ou périodes de foixante ans, manière de

compter qu'ils ont empruntée des Chinois. Chaque année du cycle est désignée par un caractère particulier, qui résulte de la combinaison des douze signes du Zodiaque avec les cinq élémens que les Philosophes Japonnois admettent. Ces élémens sont le bois, le feu, la terre, la mine & l'eau. Quand les soixante années sont expirées, un nouveau cycle recommence, & passe de même par ces différentes combinaisons. Cette troisième époque est principalement employée par les Historiens.

Les Japonnois n'ont presque aucune connoissance de l'Anatomie, & il n'y a guère d'apparence qu'ils fassent jamais de grands progrès dans cette science, leurs préjugés de religion ne leur permettant pas de tuer les animaux, ni même de toucher les cadavres humains. En récompense ils s'appliquent beaucoup à la Botanique; & cette partie de la médecine est en si grande recommandation parmi eux, qu'on voit tous les jours les Princes & les plus grands Seigneurs de l'Empire en faire une étude particulière. Plusieurs d'entr'eux ont des jardins uniquement destinés à la culture des simples. L'emplacement que les Chinois occupent aujourd'hui à Nagasaki, étoit autrefois un jardin de plantes, qui appartenoit à un grand Seigneur, chargé de l'administration des domaines impériaux dans cette Province. Les Japonnois ont un herbier, ou traité de Botanique assez étendu. On y voit les figures de près de cinq cens plantes ou arbustes qui croissent au Japon, & l'on y explique

Kaempfer.

explique les propriétés de chacun de ces ſimples.

Si l'on en croit M. Salmon, la paralyſie, le mal caduc, les rhumatiſmes, la goutte, l'éréſipele & la lépre, ſont des maladies très-communes au Japon : mais Ten Rhyne & Kaempfer n'en font aucune mention. Le nombre des aveugles eſt fort grand dans ces Iſles : la petite vérole y fait de terribles ravages. Les Médecins Japonnois en diſtinguent trois eſpèces. Ils appellent l'une *Fooſo* ; c'eſt celle dont les puſtules ſont ſeches & farineuſes : l'autre, *Faſika* ; c'eſt la rougeole : la troiſième ſe nomme *Kare*, comme qui diroit puſtules aqueuſes. Ils croient qu'il importe beaucoup pour la guériſon de la petite vérole, que le malade ſoit enveloppé d'un drap rouge. Quand un Prince de la famille impériale eſt attaqué de cette maladie, non-ſeulement ſa chambre & ſon lit ſont tendus de rouge, mais tous ceux qui l'approchent doivent avoir des habits de cette couleur. Le mal vénérien n'eſt point inconnu au Japon : on l'appelle *Nambankaſſa*, ou le mal Portugais. L'uſage immodéré du Sacki, qui eſt une bierre très-forte, faite avec le ris, produit une autre eſpèce de maladie particulière au Japon, & ſi commune dans le pays, qu'entre dix perſonnes adultes, à peine y en a-t-il une qui n'en ait ſenti les atteintes. Cette maladie s'appelle *Senki* : ſon ſiége eſt dans les muſcles & dans les inteſtins du bas-ventre, où elle cauſe des tiraillemens & des douleurs inſupportables, principalement dans les aînes, & dans les parties voiſines. Ces

douleurs aigues ſont ſouvent ſuivies de tumeurs & de puſtules qui ſe forment dans les mêmes parties.

Les Japonnois ne connoiſſent point la ſaignée, ni l'uſage des lavemens. Leurs Chirurgiens ne mettent point en œuvre les fers chauds, ni les inſtrumens tranchans de toute eſpèce, que nous employons dans nos opérations, & dont l'étalage, dit Kaempfer, eſt auſſi effrayant pour les malades, que choquant pour l'humanité. Ils n'ont proprement que deux opérations de Chirurgie, dont l'une eſt l'*Acupuncture*, & l'autre l'application du *Moxa*. Voici ce que l'Hiſtorien du Japon nous apprend touchant la nature & la méthode de ces deux opérations.

Kaempfer, Amœnit. exotica.

L'*Acupuncture* conſiſte à piquer avec une aiguille certaines parties du corps. Les aiguilles deſtinées à cette opération ſont d'or, ou d'argent. On en fait de différentes grandeurs : ordinairement elles ſont longues de quatre pouces, fort minces, & elles ſe terminent en pointe très-aigue. Quoiqu'elles ſoient fort déliées, elles doivent pourtant avoir un certain dégré de conſiſtance. C'eſt un métier particulier que de fabriquer ces aiguilles, & de leur donner le dégré de ſubtilité & de dureté qui leur convient. Elles ſont emmanchées dans une petite poignée de fils retors, afin qu'on puiſſe les manier & les tourner plus facilement. On les enferme dans un inſtrument creux, fait en forme de marteau, & qui ſert en effet pour frapper ſur l'aiguille lorſqu'on veut l'enfoncer. Ce marteau eſt de corne, un peu plus long que

l'aiguille. L'une de ses extrêmités est plate : l'autre est ronde, mais un peu applatie, & l'on y coule ordinairement un morceau de plomb, pour la rendre plus pesante. Quelquefois on passe l'aiguille dans un cylindre de cuivre, plus court d'un pouce que l'aiguille, & gros comme un tuyau de plume. Il sert à guider plus sûrement l'aiguille dans la ponction, & sur-tout à empêcher qu'elle n'entre trop avant. L'opération se fait de la manière suivante. Le Chirurgien prend l'aiguille d'une main, du côté de la pointe, & l'approche de la partie du corps qui doit être piquée, & qu'il examine soigneusement, pour voir s'il n'y a point de nerf ou de muscle, qu'il seroit dangereux d'offenser. Ensuite, prenant de l'autre main le marteau dont j'ai parlé, il frappe un coup ou deux sur la tête de l'aiguille, seulement pour la faire entrer dans la superficie du corps, & vaincre la résistance de la peau extérieure. Quand l'aiguille a fait son trou, il la tourne avec ses doigts par la tête, pour l'enfoncer plus avant. On la fait entrer ordinairement jusqu'à la profondeur d'un demi-pouce, & quelquefois, mais fort rarement, jusqu'à celle d'un pouce, ou un peu plus. Le Chirurgien tient l'aiguille dans la playe pendant le tems d'une ou deux respirations; ensuite il la retire, & il presse la partie avec le doigt, comme pour exprimer tout le mal & tout le venin. Les Médecins Japonnois sont persuadés, qu'en appliquant l'aiguille aux parties malades, on pénetre jusqu'au siége même du mal & de la douleur, & que par ce moyen

on donne iſſue aux vapeurs & aux humeurs malignes, cachées dans le corps. L'opération de l'*Acupuncture* s'employe principalement pour la guériſon de cette eſpèce de colique dont j'ai parlé. Dans ce cas les Chirurgiens appliquent l'aiguille ſur le ventre, à la région du foye, faiſant neuf trous en trois rangs, diſpoſés en parallelogrammes, & laiſſant un demi-pouce de diſtance entre chaque trou. Kaempfer aſſure qu'il a vu des effets ſurprenans de cette opération, & qu'il a été pluſieurs fois témoin que des gens attaqués de la colique *Senki* avoient été guéris ſur le champ.

Les Japonnois, prévenus des mêmes idées que les Chinois, croyent que les vents & les autres vapeurs malignes, qui s'engendrent intérieurement, ſont la cauſe générale de toutes les maladies qui affligent le corps humain, particulièrement de celles qui ſont accompagnées de douleur. Sur ce principe ils font un fréquent uſage des cauſtiques, qu'ils regardent comme les remedes les plus efficaces pour diſſiper & chaſſer toute ſorte de vents & de vapeurs. Cette méthode vient originairement des Arabes, qui l'ont introduite dans les Indes, d'où elle s'eſt répandue chez les Japonnois, chez les Chinois, & chez les autres peuples ſitués au-delà du Gange. Parmi les cauſtiques qui ſont en uſage chez les Japonnois, celui qu'ils appellent *Moxa* eſt le plus accrédité, & c'eſt en quoi conſiſte cette ſeconde opération de leur Chirurgie, dont Kaempfer nous a auſſi donné la deſcription.

Kaempfer, ubi ſuprà.

Ibid.

Le *Moxa* eſt un duvet doux, d'un gris cendré, ſemblable à la filace de lin. Il eſt compoſé de feuilles d'armoiſe pilées, dont on a ſoin d'arracher les fibres épaiſſes & les parties cartilagineuſes les plus rudes: de cette manière il ne reſte qu'un duvet doux & uni. Cette matière prend feu aiſément: mais elle ſe conſume avec lenteur, ſans produire de flamme, & ſans cauſer une brûlure cuiſante. Il s'en éleve une légere fumée, qui ne déplaît point à l'odorat. Voici la méthode qu'on obſerve dans l'application de ce remede. On prend une petite quantité de cette filace, que l'on roule entre les doigts, lui donnant la forme d'un cône d'environ un pouce de hauteur. La baſe de ce cône doit avoir un peu moins d'un pouce dans ſa plus grande largeur. Cette baſe s'applique ſur le corps du malade, à l'endroit qui doit être brûlé, & l'on a ſoin de la détremper d'un peu de ſalive, afin qu'elle s'attache plus facilement. Enſuite on met le feu à la pointe du cône, qui ſe conſume peu-à-peu, en faiſant une légere brûlure à la peau. La douleur n'eſt pas conſidérable, & n'approche point des tourmens que cauſent certains autres cauſtiques, pratiqués par les Arabes & par les Indiens. Quand le cône eſt conſumé, on en applique un ſecond, s'il eſt néceſſaire, & cela ſe répéte autant de fois que l'état du malade l'exige. Les perſonnes qui ſont d'un tempérament délicat, ne doivent ſouffrir que trois cauſtiques appliqués ſucceſſivement. On en applique dix, vingt, & même davantage aux perſonnes d'une conſti-

tution vigoureuſe. Les Chirurgiens dont le métier eſt d'adminiſtrer le *Moxa*, s'appellent *Tonſaiſi*, c'eſt-à-dire, *Tâteurs*, parce qu'avant l'opération ils tâtent le corps, pour examiner la partie où ils doivent appliquer le cauſtique. Il y a en effet pluſieurs précautions à obſerver, & c'eſt en quoi l'on fait principalement conſiſter l'habileté de l'opérateur. Le Moxa ne s'applique pas toujours ſur la partie malade, ni même ſur les parties les plus voiſines: ſouvent les Chirurgiens choiſiſſent d'autres endroits fort éloignés, & qui paroiſſent n'avoir aucune correſpondance avec la partie affligée. Dans les maux d'eſtomac; ils appliquent le cauſtique ſur les épaules; dans les pleuréſies, ils brûlent les vertébres du dos; & dans les maux de dents, le muſcle adducteur du pouce, du même côté qu'eſt la douleur. Aucune partie du corps humain n'eſt plus livrée à ce cauſtique que le dos dans toute la longueur de l'épine. Les perſonnes des deux ſexes portent preſque toutes des marques de ces cicatrices, tant cette opération eſt commune au Japon. Leur dos en eſt tout meurtri. Le patient doit s'aſſeoir à terre, les jambes croiſées, le viſage appuyé ſur les mains. Cette poſture, ſemblable à celle d'un enfant qui eſt dans le ventre de ſa mere, eſt eſtimée la plus propre pour découvrir la ſituation & les interſtices des nerfs, des tendons & des muſcles. Il faut éviter avec tout le ſoin poſſible d'appliquer le cauſtique ſur ces dernières parties, & à plus forte raiſon ſur les veines & ſur les artères. Les Chirurgiens ont plu-

ſieurs planches, ou repréſentations imprimées, qui les guident dans l'opération, & qui leur indiquent les parties qui en ſont ſuſceptibles.

Le Moxa s'applique non-ſeulement aux malades, mais aux gens en ſanté, & il paſſe pour un excellent préſervatif contre toutes ſortes de maladies. Les enfans, les vieillards, les femmes délicates, les pauvres & les riches; en un mot, toutes les perſonnes ſoigneuſes de leur ſanté ſe font appliquer le feu tous les ſix mois. Quand on le prend comme préſervatif, on en uſe en moindre quantité, c'eſt-à-dire, qu'on ſe contente de brûler deux ou trois méches. Cette coutume eſt tellement établie au Japon, que les criminels condamnés à une priſon perpétuelle, obtiennent deux fois par an la permiſſion d'en ſortir ſous bonne garde, pour ſe faire brûler la peau. Les Hollandois établis à Batavia, & dans les autres contrées des Indes, ont expérimenté plus d'une fois l'efficacité de ce remede pour la guériſon de la goutte & des rhumatiſmes. Ce cauſtique a la force de diviſer & de diſſoudre les particules ſalines & tartareuſes, qui ſe mêlant dans la limphe l'épaiſſiſſent, & la font croupir autour des jointures & des articles. Il réuſſit principalement dans les pays chauds, où une tranſpiration preſque continuelle tient les pores plus ouverts, & les muſcles plus lâches & plus ſouples. Mais ſelon Kaempfer, on n'en devroit pas attendre le même ſuccès dans les pays froids.

ARTICLE II.

Eloquence, Poësie, Musique, Peinture, Arts méchaniques.

ON assure que les Japonnois ont porté à une haute perfection l'éloquence & la poësie. Leurs orateurs ont un talent particulier pour remuer les cœurs, principalement dans les prédications. Des Missionnaires, dit le P. Charlevoix, qui ont entendu prêcher les Bonzes, *ont avoué que rien n'est plus touchant, plus pathétique, plus dans le vrai goût de l'éloquence; & qu'il est assez ordinaire de voir fondre en larmes tout l'auditoire.* Leur poësie a des graces singulières : ils réussissent sur-tout dans les Pièces de théatre. Leurs Comédies sont partagées en actes, comme les nôtres, & chaque acte contient plusieurs scènes. Elles ont un prologue qui renferme l'exposition du plan. Les décorations sont pompeuses, & assorties au sujet : les intermedes consistent dans des balets, ou dans quelque farce bouffonne. Leurs Pièces, soit tragiques, soit comiques, renferment d'excellentes moralités. Les sujets de leurs tragédies sont ordinairement tirés de quelque action héroïque de leurs grands hommes, ou de leurs saints : le stile en est majestueux & grand.

Charlevoix, Hist. du Japon, Liv. prélimin.

La littérature des Japonnois est fort abondante dans ces divers genres de composition. Kaempfer parle d'un recueil fameux, intitulé *Faku-nin-isju*, c'est-à-dire, les vers de cent Poëtes. C'est une compi-

lation de Pièces diverses, composées par cent Auteurs qui vivoient à la Cour de l'Empereur Ecclésiastique. On trouve dans les Bibliothéques beaucoup d'autres livres, non-seulement sur l'éloquence & sur la poësie, mais touchant l'histoire, la morale, les matières de religion, la médecine, l'agriculture, & certaines parties de l'histoire naturelle, principalement ce qui concerne les oiseaux, les poissons, les coquillages, les minéraux & d'autres matières semblables. On remarque qu'aucun auteur Japonnois n'a écrit sur la Jurisprudence, qui se réduit chez ce peuple à un petit nombre de constitutions si claires & si bien digérées, qu'elles n'ont nullement besoin de commentaire. *Ibid.*

Les Moines, les Prêtres, & les autres Ministres de la religion sont ceux qui s'appliquent le plus aux sciences. Ils tiennent dans toutes les Provinces des Académies & des Colleges, où l'on envoye quantité de jeunes gens, quoique tout le monde soupçonne que les directeurs de ces écoles abusent la plupart du tems de l'innocence de leurs disciples. Le nombre de ces Académies est fort considérable: nous voyons dans les lettres de S. François Xavier, que de son tems il y avoit aux environs de Meaco quatre Colleges fameux, dans chacun desquels on comptoit jusqu'à quatre mille écoliers: il y avoit à Bandoue une autre Académie encore plus célebre.

Les Japonnois connoissent depuis longtems la musique: mais c'est art est aussi imparfait chez eux que chez les Chinois. Leur chant est mesuré & cadencé: ils ne

connoissent qu'une partie dans la musique, soit vocale, soit instrumentale. Ils chantent de la gorge, & d'un ton si désagréable, que les oreilles des Européens en sont choquées. Ils ont plusieurs espèces d'instrumens, des flûtes, des flageolets, des tambours grands & petits, des orgues, des harpes, des trompettes, des cymbales, des cloches, des bassins, &c. Leur manière de danser différe peu de celle des Européens.

On peut juger de leur goût pour le dessein par les ouvrages du Japon qui se transportent en Europe, je veux dire par les cabinets vernis, par les papiers peints, & par les étoffes. Ils réussissent fort bien dans le coloris : ils peignent passablement les fleurs & les animaux ; mais ils n'ont qu'une idée imparfaite du dessein, de la perspective, & des autres parties sçavantes de la peinture. Ils peignent toujours sur le papier, & tel de leurs tableaux, si l'on en croit le P. Charlevoix, s'est vendu dans le pays jusqu'à quatre mille écus d'or. Mais cet Historien avoue lui-même que tous les papiers de ce genre qu'on a jusqu'ici apportés en Europe, sont des ouvrages médiocres, & ne donnent pas une grande idée du génie pittoresque des Japonnois.

Ces Insulaires ont mieux réussi dans les arts méchaniques. Ils travaillent avec beaucoup de finesse l'or, l'argent, le cuivre, le fer, l'ivoire, & le bois. Leurs ouvrages en vernis surpassent infiniment tout ce que la Chine produit de plus recherché en ce genre. Leurs belles étoffes l'emportent

aussi sur celles des Chinois. Ils excellent dans la trempe de l'acier, & leurs sabres sont incomparablement meilleurs que les nôtres. Leur méthode d'imprimer différe peu de celle des Chinois, sur laquelle je me suis assez étendu dans l'histoire de ce peuple.



CHAPITRE X.

Des Religions du Japon.

IL y a au Japon trois Religions principales. La première s'appelle *Sintos*, & consiste dans le culte des *Cami*, ou anciens Dieux du pays, qui, selon les idées de ce peuple, ont gouverné le Japon pendant plusieurs millions d'années. C'est la Religion la plus ancienne, & la plus orthodoxe. L'autre se nomme *Budsdo*, & consiste dans le culte des Idoles étrangères. Cette Religion, presque aussi ancienne que le Christianisme, fut introduite au Japon il y a environ dix-sept cens ans. La troisième est appellée *Siuto* : c'est un systême plus moderne, fondé sur les seules lumières de la raison, & qui n'a pour objet que la pratique de la vertu, sans s'embarrasser du culte d'aucune divinité. Je parlerai successivement de ces trois Religions; & pour ne rien omettre de ce qui concerne cette matière, je terminerai ce Chapitre par l'histoire abrégée des premiers succès du Christianisme, qui pensa s'établir dans tout le Royaume sur les ruines des trois autres Religions.

ARTICLE I.

De la Religion appellée SINTOS.

Kaempfer, Liv. III. chap. I.

L'Idolâtrie a eu la même origine chez les Japonnois, que chez les autres peuples. Dans les premiers tems de l'établissement de la nation Japonnoise, quelques hommes s'étant rendus célébres par leurs actions éclatantes, le peuple, touché d'admiration, les deïfia, & leur bâtit des temples. De-là cette suite nombreuse de Divinités que les *Sintoïstes* distinguent en plusieurs classes, & qu'ils adorent sous le nom général de *Cami*, c'est-à-dire, d'Esprits immortels. On observe encore dans quelques Temples, des épées & d'autres armes antiques, dont on prétend que ces *Cami* se servoient pour dompter & pour exterminer les ennemis de l'Empire : ce qui prouve que ces Dieux prétendus n'étoient originairement que des guerriers illustres, dont les actions, aussi utiles qu'éclatantes, ont fait chérir & consacrer la mémoire. Les Sintoïstes ont une vénération particulière pour ces reliques précieuses, & il y en a même qui poussent la superstition jusqu'à croire qu'elles sont animées par l'esprit de ces Dieux immortels à qui elles appartenoient autrefois. J'ai parlé ailleurs des différentes successions de ces Divinités, que les Sintoïstes regardent non-seulement comme les Génies tutélaires de la nation, mais comme ses fondateurs & ses premiers Rois. L'his-

toire de ces Dieux, qui fait une des principales parties de la Théologie du *Sintos*, est remplie d'aventures merveilleuses, de victoires remportées sur les Géans, de Dragons vaincus, & de plusieurs autres événemens extraordinaires.

Il n'appartient qu'aux *Mikaddo*, ou *Dairis*, qui sont les grands Pontifes des Japonnois, de déïfier & de canoniser ainsi les hommes célébres. Cela se fait de tems en tems en faveur de certains personnages, que le Dairi juge dignes de cet honneur, soit pour la vie sainte qu'ils ont menée, soit pour les miracles qu'on leur attribue. Dans ce cas il leur confére le titre auguste de *Cami*, & il permet qu'on leur bâtisse des *Mia*: c'est le nom que les Sintoïstes donnent à leurs Temples.

Le Mikaddo est le chef & le souverain Pontife de la Religion du *Sintos*. Non-seulement il a le pouvoir de faire des Dieux, mais il est lui-même un objet de culte & d'adoration pour les Sintoïstes. Comme on suppose qu'il descend en droite ligne des anciens *Cami* de la nation, & qu'il a hérité des vertus & du caractère auguste de ses ayeux, on le regarde comme l'image vivante de ces mêmes Divinités, & on lui rend à-peu-près les mêmes hommages qu'aux *Cami* du premier ordre. On croit même que tous les Dieux du pays ont un respect infini pour sa personne, & qu'ils se font un devoir de le visiter une fois l'an. On prétend qu'ils choisissent le dixième mois pour cette visite, & qu'ils se tiennent alors auprès de lui, quoique d'une manière in-

Kaempfer. 15. *Ibid.*

visible. Durant tout ce dixième mois, qu'on appelle *Kaminatsuki*, c'est-à-dire, le mois sans Dieux, il ne se fait aucune solemnité dans les Temples des Sintoïstes, parce qu'on croit que les *Cami* en sont absens, & qu'ils résident à la Cour du Dairi.

Les sectateurs du *Sintos* ne croyent point la transmigration des ames : cependant ils s'abstiennent de tuer & de manger les animaux qui sont utiles aux hommes, persuadés qu'il y auroit de la cruauté & de l'ingratitude à s'en défaire. Ils ont quelque idée de l'immortalité de l'ame, & d'un état futur de bonheur & de malheur. Ils croyent que les ames des justes vont après cette vie dans un lieu fortuné, qu'ils appellent *Takamanosacra*, c'est-à-dire, *les hauts lieux, situés sous le Ciel*: en effet, ils placent ce paradis sous le trente-troisième Ciel, où ils croyent qu'est la demeure de leurs Dieux. Les méchans ne sont point reçus dans ce lieu de délices, & leurs ames sont condamnées à errer dans les airs, jusqu'à l'entière expiation de leurs crimes. Cet exil passager est l'unique tourment qu'elles endurent.

Kaempfer, *Ibid.*

Les Sintoïstes n'admettent qu'une espèce de Démons, uniquement destinés à animer le Renard, animal qu'ils appellent *Ma*, ou Esprit malin, & qui en effet cause de grands ravages dans le pays. Du reste ils sont peu touchés des biens & des maux de l'autre vie, & il semble que leurs espérances & leurs craintes se bornent aux avantages & aux malheurs de celle-ci. C'est pour cela que parmi cette multitude

presque innombrable de Divinités qu'ils admettent, ils n'invoquent guère que celles à qui ils attribuent une intendance particulière sur l'univers, & qu'ils croyent à portée de les rendre heureux ou malheureux dans ce monde. Une Religion fondée sur de tels principes seroit certainement un frein trop foible pour contenir le peuple, si les sages Législateurs de la nation n'avoient suppléé à la foiblesse de ce joug par des loix d'une sévérité extraodinaire.

Les principaux objets de la Religion du *Sintos* peuvent se réduire à quatre chefs : 1°. les cérémonies légales : 2°. la célébration des fêtes : 3°. le pélérinage d'Isje : 4°. les sociétés & confairies religieuses.

1. *Cérémonies légales.*

La plupart des cérémonies & des observances légales concernent la pureté du corps. Cette pureté consiste à ne point se souiller de sang, à s'abstenir de manger de la chair, à éviter les corps morts. Ceux qui ont contracté quelque impureté de cette nature, ne peuvent sans crime entrer dans les temples, visiter les lieux saints, & se présenter devant les Dieux. Si quelqu'un répand sur ses habits une goutte de sang, il est impur pendant sept jours. Si, lorsqu'on bâtit un *Mia*, un des ouviers se blesse, ensorte que le sang coule de quelque partie de son corps, cela est regardé comme un très-grand malheur, & dès-lors il n'est plus permis d'employer cet ouvrier à la construction d'aucun édi-

ce ſacré. Si l'on répandoit une goutte de ſang dans un des Temples d'Isje, lieu fameux, où Tenſio-dai-ſin, pere de la nation Japonnoiſe, eſt particulièrement honoré, il faudroit démolir ce temple, & en conſtruire un autre. Il y a des tems où il eſt défendu aux femmes d'entrer dans les *Mia*. Quiconque mange de la chair des quadrupedes, excepté le daim, eſt impur pendant trente jours. Celui qui mange de la chair des oiſeaux domeſtiques ou ſauvages, à l'exception des faiſans, des grues, & de tous les oiſeaux aquatiques, dont la chair eſt permiſe, eſt impur pendant deux heures. Quiconque tue un animal, ou aſſiſte à l'exécution d'un criminel, ou ſe trouve auprès d'un mourant, ou entre dans une maiſon où il y a un corps mort, eſt impur tout ce jour-là. La mort d'un parent fait contracter une ſouillure dont l'expiation eſt plus longue; l'impureté augmente à proportion de la proximité du dégré. Quelques caſuiſtes ajoutent à toutes ces ſouillures, celle que l'on contracte par l'impureté des autres; ce qui arrive, diſent-ils, de deux manières : par les yeux qui voient des
Ibid. choſes impures, & par les oreilles qui les entendent; à quoi ils ajoutent encore une troiſième eſpèce d'impureté qui vient de la bouche, & qui conſiſte à dire des choſes malhonnêtes. On repréſente ces trois ſortes d'impuretés par l'emblême de trois ſinges, aſſis aux pieds d'une Divinité qu'ils appellent *Dſiijo*, & dont l'un ſe bouche les yeux avec les pattes de devant, l'autre les oreilles, & le troiſiè-

me la bouche. Au reſte, cet emblême appartient moins à la Religion du *Sintos*, qu'à celle des Budſdoïſtes, qui ont un profond reſpect pour cette Idole monſtrueuſe, qu'on trouve dans la plupart de leurs temples. Enfin quelques dévots ſe perſuadent que c'eſt une impiété de ſe préſenter devant les Dieux, lorſqu'on a l'eſprit inquiet & chagrin : car, diſent-ils, les prières des malheureux ne peuvent être qu'un objet déſagréable pour des êtres qui jouiſſent d'une béatitude ſuprême.

2. *La célébration des* Rebi, *ou fêtes de Religion.*

La célébration des fêtes ſolemnelles fait le ſecond point eſſentiel de la Religion du *Sintos*. Ces fêtes s'appellent *Rebi*, ou jours de viſite : en effet, elles ſont principalement deſtinées à viſiter & à complimenter ſes amis. On fait à la vérité quelques ſtations dans les temples, mais la plus grande partie du jour ſe paſſe en viſites, en feſtins, & en réjouiſſances. Les Japonnois s'imaginent que les plaiſirs innocens dont jouiſſent les hommes, ne peuvent qu'être très-agréables à la Divinité, & que la meilleure manière d'honorer les *Cami*, eſt de ſe procurer dans ce monde une partie de la béatitude que ces êtres ſouverainement heureux goûtent dans le Ciel.

Lorſque les Sintoïſtes ſe propoſent de viſiter les temples, ils commencent par ſe baigner dans leur maiſon : ils prennent leurs plus beaux habits : & ils mettent par deſſus un *Camiſiino*, ou robe de cérémo-

nie : ensuite ils s'acheminent vers le temple, marchant d'un air grave & composé : quand ils sont arrivés, ils se lavent d'abord les mains dans un bassin de pierre, qui est dans la cour de tous les *Mia*. Il faut se rappeller que ces sortes de temples, consacrés au culte des Cami, sont de petites chapelles, où l'on n'entre point, & dont les fenêtres sont grillées. On y arrive par des dégrés qui conduisent à une galerie extérieure, dont le Mia est environné. Ceux qui viennent faire leurs dévotions, s'approchent d'une fenêtre grillée qui est à hauteur d'appui, & d'où l'on découvre tout l'intérieur de la chapelle. Ils se placent en face d'un miroir suspendu au milieu du temple ; ils fléchissent les genoux, ils s'inclinent peu-à-peu jusqu'à terre : puis se relevant, & fixant les yeux sur le miroir, ils font une courte prière au Dieu du Mia. Ils n'ont point de formulaire ni de rite marqué touchant la manière d'invoquer & d'honorerles Dieux; chacun expose ses besoins, & fait ses dévotions comme il l'entend. Plusieurs même s'abstiennent de toute prière, parce qu'ils sont persuadés que la divinité du lieu connoît leurs désirs, leurs besoins, & leurs pensées, & voit tout ce qui se passe dans leur ame avec la même facilité qu'eux-mêmes voient leur image dans le miroir du temple. Après cela ils jettent quelques pièces d'argent dans le Mia, au travers de la grille, ou dans un tronc qui est à côté. Avant que de se retirer, ils sonnent trois fois une cloche, qui est suspendue à la porte du temple.

Les Sintoïſtes ont chaque mois trois fêtes ſolemnelles. La première ſe célébre le premier jour du mois. Elle ſe paſſe en viſites & en divertiſſemens : il eſt rare qu'on faſſe des prières dans les temples ; mais après avoir viſité ſes amis ou ſes protecteurs, & les avoir complimentés ſur l'heureux retour de la nouvelle lune, on s'aſſemble aux environs des Mia, ſitués preſque tous dans des lieux fort agréables, & l'on paſſe le tems à ſe premener, ou à fréquenter les cabarets & les lieux de proſtitution, établis en grand nombre dans ces quartiers. Il eſt remarquable que tous les Japonnois, de quelque ſecte qu'ils ſoient, obſervent cette fête, dont l'origine eſt fort ancienne. La ſeconde ſe célebre le quinzième du mois, c'eſt-à-dire, le jour de la pleine lune. Les Dieux ont un peu plus de part à cette ſolemnité, & leurs temples ſont fréquentés par un peuple nombreux. La troiſième fête tombe ſur le vingt-huitième jour, qui eſt le dernier de la lune & du mois. On la célébre avec beaucoup moins de dévotion que la ſeconde fête, & ce jour-là les Mia ſont aſſez déſerts.

Outre ces trois fêtes particulières, qui reviennent chaque mois, les Sintoïſtes ont cinq grandes fêtes annuelles, qui ſe célebrent avec beaucoup d'appareil. La première s'appelle *Songuatz* : elle arrive le premier jour de l'année. On ſe rend aux temples en robe de cerémonie ; on viſite ſes parens, ſes amis & ſes patrons ; on leur fait des préſens, qui conſiſtent dans une boîte où il y a deux ou trois

éventails, auxquels on attache un morceau d'*Awabi*, eſpèce de coquillage dont j'ai parlé. L'intention des Japonnois, en joignant ce morceau d'Awabi à leurs préſens, eſt de ſe rappeller la frugalité de leurs ancêtres, qui n'avoient, dit-on, d'autre nourriture que la chair de ce coquillage.

On a ſoin de mettre ſon nom ſur la boîte, afin que la perſonne à qui on l'envoye ſache de qui vient le préſent. Cette fête dure pluſieurs jours, & ſouvent même pendant tout le mois. L'abondance & la joie regnent alors par-tout, & chacun ſe pare de ſes plus beaux habits. Les artiſans même, & les plus pauvres citoyens, endoſſent le *Camiſiino*, & portent à leur côté un cimeterre. La ſeconde fête annuelle ſe nomme *Songuatz-ſomnitz*, & ſe célebre le ttoiſième jour du troiſième mois. Elle ſemble particulièrement deſtinée à la récréation des jeunes filles, à qui leurs peres donnent un grand feſtin, où ils invitent leurs plus proches parens & leurs amis. On orne une grande ſalle de pluſieurs poupées qui repréſentent la Cour du Dairi; on y joint l'image d'une Idole, appellée *Finakuge*. Devant chaque poupée on dreſſe une table couverte de viandes, de gâteaux de ris, & de feuilles d'armoiſe les plus tendres & les plus nouvelles que l'on peut trouver. Les jeunes filles préſentent ces mets aux convives, avec une taſſe de ſacki: ſi elles ſont trop jeunes, leurs peres s'acquittent pour elles de cette civilité. Cette fête eſt particulièrement con-

ſacrée à la déeſſe *Benſaiten*, dont les Japonnois racontent des choſes fort extraordinaires. On prétend que par une protection particulière des Cami, elle accoucha autrefois de cinq cens œufs : un bon vieillard les fit éclore, & il en ſortit cinq cens enfans, qui dans leurs premières années furent nourris de feuilles d'armoiſe & de ris bouilli. Leur mere fut miſe dans la ſuite au rang des Divinités : on l'invoque comme la Déeſſe des richeſſes, & l'on croit qu'accompagnée de ſes cinq cens fils, elle habite avec les autres Dieux les demeures heureuſes, ſituées dans le trente-troiſième Ciel. La troiſième fête eſt appellée *Goguatz-gonitz*, & tombe ſur le cinquième jour du cinquième mois. Les jeunes garçons en font les honneurs. La quatrième nommée *Siſſiguatz-nanuka*, ſe célèbre le ſeptième jour du ſeptième mois. Cette fête eſt encore un jour particulier de réjouiſſance pour les enfans. La cinquième, qu'on appelle *Kunitz*, revient tous les ans le neuvième jour du neuvième mois. Elle eſt particulièment conſacrée aux plaiſirs de la table, au jeu, à la danſe, & à certains ſpectacles publics appellés *Matſuri*, dont je parlerai dans un autre article. La joie, la diſſolution, & la débauche regnent alors pendant pluſieurs jours : chacun s'empreſſe de traiter ſes amis : les étrangers mêmes & les perſonnes les plus indifférentes ſont admiſes dans ces repas : cette fête reſſemble pour la licence aux Saturnales & aux Bacchanales des Romains.

Il eſt remarquable que les cinq fêtes annuelles, dont je viens de parler, tombent toutes ſur des jours impairs, qui paſſoient autrefois pour des jours malheureux. Les grands *Rebi* ont été placés par préférence dans ce tems, ſoit pour détourner la colere des *Cami*, ſoit peut-être pour diſtraire & guérir l'imagination des peuples. Quoique ces fêtes appartiennent proprement à la religion du *Sintos*; cependant comme elles conſiſtent moins dans des exercices particuliers de dévotion, que dans des réjouiſſances & des divertiſſemens, dont le peuple Japonnois eſt en général fort avide, il eſt arrivé avec le tems que toutes les ſectes différentes de religion les ont adoptées.

Les Sintoïſtes ont encore pluſieurs autres fêtes, conſacrées aux Dieux de la première claſſe, ou aux Idoles particulières qu'on honore dans certains lieux, où l'ont croit avoir reçu des preuves miraculeuſes de leur faveur & de leur protection. *Tenſio-dai-ſin* eſt regardé comme le plus puiſſant de tous les Dieux Japonnois, & comme le protocteur & le patron de l'Empire. Le ſeizième jour du neuvième mois lui eſt particulièrement conſacré, & cette fête ſe célébre dans tout le Royaume avec une pompe & une magnificence extraordinaire. *Suwa* eſt une autre Divinité fort révérée de Japonnois; ſur-tout du peuple de Nagaſaki, qui l'a adoptée pour ſon patron. Ce Dieu, qui eſt cenſé préſider à la chaſſe, a pluſieurs fêtes, dont la plus ſolemnelle eſt fixée au neuvième jour du neuvième mois. *Tenſio*,

Fatzman, *Mori-ſaki*, *Simios*, *Sitenno*, *Got-ſutenno*, *Inari*, *Idſumo*, &c. ſont d'autres Idoles, à qui l'on a aſſigné une place honorable dans le rituel, & dans les temples de la nation. Le peuple invoque particulièrement quatre Divinités. 1°. *Jebiſu*, frere de *Tenſio-dai-ſin*, dont il encourut la diſgrace, & qui le relégua, dit-on, dans une Iſle déſerte. On aſſure que c'étoit un excellent nageur, & qu'il pouvoit vivre deux ou trois jours ſous l'eau. C'eſt pourquoi les pêcheurs & les gens de mer ont une grande dévotion pour lui. On le repréſente aſſis ſur un rocher, tenant d'une main une ligne, & de l'autre un poiſſon. 2°. *Daikoku* : il eſt repréſenté aſſis ſur une bale de ris, ayant un marteau à la main, & un ſac tout auprès. On dit que toutes les fois qu'il frappe de ſon marteau, il a le pouvoir de ſe procurer toutes les choſes dont il a beſoin, du ris, du drap, de l'argent, &c. Le ſac, qui fait partie de ſon emblême, eſt deſtiné à recevoir ces différentes choſes. 3°. *Toſſitoku* : on le repréſente debout, vêtu d'une longue robe à manches pendantes, avec une grande barbe, un front prodigieuſement large, de grandes oreilles, & un éventail à la main. Les marchands l'invoquent comme le Dieu de la proſpérité : ſa fête ſe célébre au commencement de l'année. 4°. *Fottei*, autrement appellé *Miroku* : on croit qu'il préſide à la ſanté ; qu'il donne les richeſſes, & qu'il fait multiplier les familles. On le repréſente avec un gros ventre.

3. Le Pélérinage d'Isje.

Ce pélérinage est un des principaux articles de la Religion du Sintos. Il consiste à visiter certains lieux de la Province d'*Isje*, particulièrement consacrés à Tensio-dai-sin, qui nâquit, dit-on, dans cette contrée. On y voit deux Temples, éloignés l'un de l'autre de douze *Tsio* *, tous deux d'une structure très-pauvre, fort petits & couverts de chaume. Le premier s'appelle *Geku*: il est desservi par plusieurs Ministres, appellés *Canusi*: il y a aux environs quatre-vingt *Massia*, ou petites chapelles, bâties en l'honneur de plusieurs Dieux subalternes. Dans chaque *Massia* il y a un Canusi, qui s'y tient assis, & qui reçoit les offrandes & les aumônes qu'apportent les pélerins. Le second Temple s'appelle *Naiku*: il a aussi un grand nombre de Canusi; mais on ne compte aux environs que quarante *Massia*, chacun desservi par un Canusi.

Les Canusi, & en général tous les Ministres des Temples du Sintos, ne sont point des ecclésiastiques, mais des séculiers, fort inférieurs aux *Kuge*, ou *Monsignori* **, qui composent le véritable clergé du Japon, & qui résident presque tous à la Cour du Dairi. C'est une chose assez particulière que les Kuge, très-pauvres pour la plupart, & réduits à exercer les plus vils métiers pour subsister, ayent

* Le *Tsio* est, chez les Japonnois, un espace de soixante brasses.

** On a observé plus haut que le mot de *Kuge*, signifie Seigneur.

ayent abandonné aux séculiers la direction des Mia, sur-tout des Temples d'Isje, dont ils pouvoient tirer de grands avantages, soit à cause des revenus considérables dont la plupart des Mia sont dôtés, soit à cause des aumônes des pélerins, qui y arrivent tous les ans en grand nombre, & qui font de grandes charités aux Canusi. Les Ministres laïcs se distinguent en public par de longues robes à manches pendantes, qu'ils portent par-dessus leurs habits séculiers. Ces robes ressemblent à celles que portent les Ecclésiastiques de la Cour du Dairi : elles sont de différentes couleurs, mais plus ordinairement blanches, ou jaunes. Les Canusi se rasent la barbe; mais ils laissent croître leurs cheveux. Ils portent un bonnet noir, d'une étoffe très-dure, fait en forme de gondole; il avance sur le front, & s'attache par-dessous le menton avec des cordons de soye, d'où pendent des nœuds garnis de franges. Ces cordons sont plus ou moins longs, suivant le rang des personnes. Les supérieurs des Canusi ont les cheveux nattés : ils les relevent, & les enveloppent dans une gaze noire : cette gaze a deux oreilletes, qui descendent plus ou moins sur les joues, selon les dignités & les titres que le Mikaddo a conféré aux Canusi. Ces Ministres de la Religion sont soumis, pour les affaires ecclésiastiques, à la jurisdiction absolue du Dairi; mais pour ce qui concerne le temporel ils obéissent, ainsi que tous les Ecclésiastiques de l'Empire, aux Juges séculiers.

Pour revenir aux saints lieux d'*Isje*, outre les deux Temples dont j'ai parlé, il y en a un troisième bâti sur une éminence, derrière les deux autres. On l'appelle *Fongu*, c'est-à-dire, le vrai Temple : c'est le principal objet de la curiosité & de la dévotion des pélerins. Ce monument n'est remarquable que par son extrême simplicité. Il consiste dans une méchante cabane, aussi étroite que basse, dont le toit est plat, & couvert de chaume. Elle est entourée de près de cent petites chapelles, la plupart si basses, que le Camusi qui dessert chaque oratoire a beaucoup de peine à s'y tenir debout. Dans le voisinage du Temple & des chapelles, il y a plusieurs maisons habitées par les *Canusi*, & par d'autres officiers du Temple, & destinées à servir d'hospice aux plus pauvres pélerins. Non loin de-là est un gros bourg, rempli d'hôtelleries, où les personnes aisées trouvent des logemens plus commodes.

Le pélerinage d'Isje se fait dans tous les tems de l'année ; mais principalement dans les trois premières lunes, c'est-à-dire, dans celles de Mars, d'Avril & de Mai. Comme c'est la saison la plus agréable & la plus commode pour voyager, le concours des pélerins est alors plus grand. Les femmes font ce pélerinage ainsi que les hommes : on prétend que les incommodités ordinaires à leur sexe cessent pendant le voyage, soit que la fatigue occasionne cette suppression, soit peut-être à cause du soin qu'elles prennent de cacher leur état, qui leur faisant contracter une impureté légale, les exposeroit aux mépris & aux insultes des autres pélerins.

Il eſt rare que les grands Seigneurs entreprennent ce voyage : la plupart ſe contentent d'envoyer à Isje des ſubſtituts, à l'exemple du Cubo, qui tous les ans y députe une ambaſſade ſolemnelle, dans la première lune. Mais les gens d'une condition ordinaire croiroient commettre un grand péché s'ils ne faiſoient pas tous les ans ce pélerinage. Les uns vont à cheval : quelques autres ſe font porter en litière : les plus pauvres vont à pied, & ne ſubſiſtent durant le voyage que des aumônes des autres pélerins. Ils portent ſur le dos une natte de paille roulée, qui leur ſert de lit. Ils ont un bâton à la main, & une écuelle de bois pendue à leur ceinture, dans laquelle ils reçoivent les charités qu'on leur fait. Ils ſe couvrent la tête d'un grand chapeau de cannes, ſur lequel, ainſi que ſur l'écuelle qu'ils portent, ſont ordinairement écrits leurs noms, le lieu de leur naiſſance, & l'endroit d'où ils viennent, afin qu'en cas de mort on puiſſe les reconnoître, & en rendre compte aux Magiſtrats des villes, & ſur-tout aux perſonnes qui ont cautionné leur retour. Pluſieurs portent une caſaque blanche, fort courte & ſans manches, qu'ils mettent par-deſſus leurs habits, & ſur laquelle ils font broder leurs noms par devant & par derrière.

Hiſt. du Japon du P. Charlevoix, Tom. 1. Liv. Prélim.

Parmi ce grand nombre de pélerins, de tout âge & de toute condition, il y en a qui ſe diſtinguent par des ſingularités remarquables. Pluſieurs vont par petites troupes, chantant & jouant de la guitare pendant tout le chemin. D'autres portent

un petit brancard, garni de feuillages, & qui soutient une cloche renversée. Un pélerin de la troupe danse devant le brancard, chantant d'une voix basse & lugubre : un autre marche derrière, & demande l'aumône aux passans. Il y en a qui marchent nuds dans les plus grands froids, n'ayant qu'un peu de paille autour de la ceinture. Ceux-ci vont seuls, courent presque toujours, ne demandent rien aux passans, & vivent très-pauvrement pendant le voyage.

Lorsqu'un pélerin part pour les saints lieux, il a soin de suspendre à la porte de son logis une corde garnie de papiers découpés. C'est un avertissement pour toutes les personnes du dehors, de ne point entrer dans sa maison, en cas qu'elles soient souillées de quelque impureté. Les Japonnois sont persuadés que si une personne sujette à l'*Ima*, c'est-à-dire, à quelque souillure, entroit imprudemment dans la maison d'un pélerin, il seroit sur le champ tourmenté par des songes sinistres, & subiroit d'autres accidens fâcheux. Les femmes peuvent accompagner leurs maris; mais elles ne doivent point souffrir les approches des hommes : tous les pélerins des deux sexes sont condamnés à un célibat austère pendant le voyage, & l'on raconte des histoires étranges de plusieurs personnes, qui, ayant violé cette loi, se sont trouvées si étroitement liées l'une à l'autre, qu'il a fallu des expiations & des exorcismes pour les séparer.

Kaempfer, *ubi suprà.*

Ibid.

Lorsque le pélerin est arrivé à Isje, il se rend d'abord chez un Canusi, qui le

conduit dans les trois Temples, & dans toutes les chapelles qui en dépendent. Le Canusi le loge dans sa maison pendant tout son séjour à Isje, à moins que le pélerin n'aime mieux aller loger dans une des hôtelleries du bourg voisin. Lorsqu'il demeure dans la maison du Canusi, il partage libéralement avec lui une bonne partie des aumônes qu'il a recueillies pendant son voyage.

Le pélerin est obligé de visiter tous les Temples & toutes les chapelles. Avant de commencer ses stations, il doit se baigner & se purifier dans la rivière de *Mijongawa*, qui traverse le village d'Isje. De-là il se rend au Mia de *Geku*, qu'on doit visiter avant tous les autres. Quand il a fait ses dévotions dans ce Temple, il parcourt successivement les quatre-vingt *Massia* qui en dépendent, commençant par la droite, & continuant ainsi ses stations jusqu'à ce qu'il ait visité toutes les chapelles. Ensuite il va au second Temple, appellé *Naiku*, & visite aussi les quarante chapelles qui l'environnent. Enfin il s'achemine vers le troisième Temple, qui passe pour le plus saint, & pour le plus auguste. Il est situé sur une éminence voisine des côtes de la mer. On entre d'abord dans une petite caverne, nommée *Awanomatta*, c'est-à-dire, la côte du Ciel. On prétend que *Tensio-dai-sin*, se cacha autrefois dans cette grotte, & que pendant le séjour qu'il y fit, il priva le soleil & tous les astres de leur clarté, pour faire voir aux hommes qu'il est le maître absolu de l'univers, l'unique source de la lumière,

& le souverain de tous les Dieux. Cette caverne est quarrée : elle a en tous sens une natte & demie de largeur, c'est-à-dire, neuf pieds. On y voit une espèce de tabernacle, qui renferme une Idole assise sur une vache : on l'appelle *Dainiz-no-rai*, c'est-à-dire, la grande représentation du soleil.

Quand le pélerin a fini toutes ses dévotions, il reçoit du *Canusi* une petite boîte, que les Japonnois appellent *Osavai*, mot qui signifie grande purification, ou rémission absolue de tous les péchés. Cette boîte est longue d'un pied, & large d'environ deux pouces : sa hauteur n'est que d'un pouce & demi : ses parois sont fort minces. Elle est remplie de bâtons fort menus, dans lesquels on roule des papiers découpés. Au-dessus de la boîte il y a pour étiquette ces mots, *Dai-sin-gu*, c'est-à-dire, le Temple du grand Dieu : c'est le nom qu'on donne au principal Temple d'Isje. Au revers de la boîte il y a une autre inscription, qui contient le nom du Canusi.

Les pélerins reçoivent cet *Osavai* avec de grandes démonstrations de respect & de reconnoissance. Ils l'attachent à leur chapeau, sous la partie plus évasée qui avance sur le front, afin de le mettre à l'abri des injures de l'air. Lorsqu'ils sont de retour, ils déposent cette précieuse relique dans une niche particulière. Quoique les vertus de ces reliquaires soient limitées au terme d'une année, les Japonnois ne laissent pas après ce terme de les conserver avec grand soin. Quelques-uns placent les vieux *Osavai* au-dessus de la porte de leur logis, sous un petit toit ;

d'autres les cachent dans des lieux ſecrets, comme dans des troncs d'arbres. Si un pélerin meurt dans le voyage, & qu'on trouve ſur lui un *Oſavai*, on a ſoin de le dépoſer avec reſpect dans un arbre creux. On en uſe de même à l'égard des *Oſavai* perdus, qu'on rencontre ſouvent ſur le chemin d'Isje. Les Canuſi font débiter par des émiſſaires une grande quantité de ces boîtes, à l'uſage de ceux qui ſont dans l'impuiſſance de viſiter les lieux ſaints. Souvent ils les envoyent en droiture aux gens riches, & ils y joignent ordinairement un des Almanachs qui s'impriment à Isje.

4. *Les Sociétés & les Confrairies Religieuſes.*

Dans le tems à-peu-près que les Religions Monaſtiques s'introduiſirent dans le Chriſtianiſme, un certain *Gienno-Gioſſa* inſtitua au Japon une ſociété d'Hermites appellés *Jammabos* ou *Jammabus*, qui ſubſiſtent encore aujourd'hui. Ces Religieux font profeſſion de mener une vie ſolitaire, & de renoncer aux plaiſirs & aux commodités paſſagères de ce monde, pour ſe procurer dans l'autre un bonheur plus durable. Ils vivent communément dans les montagnes, d'où leur vient le nom de *Jammabos*, qui ſignifie montagnard. On ignore les particularités de la naiſſance & de la vie de *Gienno* leur fondateur. Tout ce que l'on ſçait, c'eſt qu'il embraſſa le premier cette vie auſtère, & qu'il paſſa ſes jours dans des endroits déſerts & ſauvages. On aſſure qu'il rendit par-là de grands ſervices à ſon pays, parce que dans ces diffé-

rentes courſes il découvrit la nature & la qualité de pluſieurs cantons, que perſonne n'avoit connus avant lui. On ajoute que par ce moyen il fraya aux voyageurs de nouvelles routes, qu'on avoit regardées juſques-là comme impraticables.

Gienno eut un grand nombre de diſciples, qui imiterent ſon genre de vie. Ces Hermites vécurent dans une grande union pendant pluſieurs ſiécles, pratiquant la même régle, ſous l'autorité d'un ſeul chef. Dans la ſuite des tems le ſchiſme les diviſa en pluſieurs branches. Il en ſubſiſte aujourd'hui deux principales, dont l'une s'appelle *Toſanſa*, & l'autre *Foſanſa*. Chacune d'elles a un Général particulier, qui réſide à Meaco.

Les *Toſanſaïtes* ſont obligés, par leur régle, de monter une fois l'année ſur le ſommet de *Fikooſan*, montagne très-haute ſituée dans la Province de *Buſen*, & environnée d'un grand nombre de précipices. Tous ceux qui entreprennent ce pélerinage dangereux doivent être exempts de la plus légere ſouillure, autrement on croit que leur témérité eſt infailliblement punie, & que la moindre peine qui puiſſe leur arriver eſt d'être poſſedés du Renard, c'eſt-à-dire, du Diable. L'effet de cette poſſeſſion eſt d'être livrés à un eſprit de vertige, qui trouble entièrement leur raiſon. Les Hermites appellés *Fonſanſa* doivent aller tous les ans en pélerinage au tombeau de *Gienno-Gieſſa* leur fondateur, ſur une haute montagne, ſituée dans la Province de *Joſtſino*. Elle eſt environnée de précipices comme l'autre montagne

dont j'ai parlé, & outre cela il y regne un froid excessif. Si quelqu'un osoit entreprendre ce voyage sans s'y être préparé par les purifications requises, il seroit menacé de tomber dans ces précipices, ou d'être attaqué en chemin d'une maladie de langueur, ou d'essuyer quelqu'autre infortune. On ne se rend digne de ce saint pélerinage que par de grandes mortifications, & sur-tout par une conscience pure. Les pélerins doivent s'abstenir du commerce de leurs femmes, des viandes défendues, & de toutes les choses qui pourroient leur faire contracter la moindre souillure. Avant de partir ils sont obligés de se baigner & de se purifier dans l'eau froide: tout le tems qu'ils sont en chemin, ils doivent vivre des racines & des plantes qu'ils trouvent sur la montagne. Au retour de ces différens pélerinages, chacun de ces Hermites va trouver son Général, qui, moyennant une certaine rétribution, leur confére quelque dignité de l'ordre, ou quelque titre honorable.

On rencontre assez communément dans le voisinage des plus célebres *Mia*, des Moines vagabonds de ces deux Ordres, qui demandent l'aumône avec beaucoup d'importunité. Ils élevent leurs enfans dans ce même genre de vie, & ces petits mendians sont fort incommodes aux voyageurs, qu'ils attendent au pied des montagnes, & qu'ils ne cessent de persécuter, qu'après en avoir obtenu quelque aumône.

Les Jammabos, quoique laïcs, ainsi que les Canusi, prétendent se distinguer des gens du monde par plusieurs singularités.

Leur habit est le même que celui des séculiers : mais ils y ajoutent quelques distinctions. Ils ont un cimeterre comme les nobles : mais ce cimeterre est plus court que les sabres ordinaires : son fourreau est fort plat, & ils l'attachent au côté gauche. Ils portent deux bâtons, l'un fort gros, & qui leur sert d'appui, l'autre fort menu, avec une pomme de cuivre, d'où pendent quatre anneaux du même métal, qu'ils secouent pendant leurs prières, & dont ils tirent un son fort aigu. Une grande coquille recourbée leur pend à la ceinture, & ils s'en servent comme d'une trompette, en adaptant à son embouchure un tuyau particulier. Quand ils voyent arriver des voyageurs, de qui ils croyent pouvoir tirer quelque aumône, ils soufflent dans cet instrument, dont le son ressemble assez à celui des cors dont usent nos pâtres. Ils ont autour du cou une espèce de cordon ou d'écharpe, d'où pendent des nœuds flottans en forme de franges. On connoît à la longueur & à la disposition de ces écharpes, quels sont les titres d'honneur dont le Jammabos a été revêtu par son Général. Ils portent sur le dos un sac, où ils mettent leurs livres, leur argent, & leur linge. Ils tiennent à la main un chapelet, composé de plusieurs grains raboteux sur lesquels ils récitent certaines prières.

Ces Hermites menoient anciennement une vie très-austère, ne mangeant que des plantes & des racines, s'exposant à de rudes épreuves & à de continuelles mortifications, se baignant dans l'eau froide au cœur de l'hiver, errant dans les bois

& dans les forêts, & pratiquant quantité d'autres austérités. Aujourd'hui leur régle est fort relâchée : on les accuse même de s'être écartés de l'ancienne orthodoxie, & d'avoir ajouté au Sintoïsme le culte des Idoles étrangères, & le vain attirail de plusieurs superstitions. Il est certain que ces Moines sont fort adonnés à la divination & à la magie. Ils prétendent qu'en proférant quelques mots mystérieux, & en traçant certaines figures, ils peuvent commander à tous les Dieux du pays, conjurer & chasser les malins esprits, découvrir les auteurs d'un larcin, prédire l'avenir, expliquer les songes, guèrir les maladies désespérées, & opérer plusieurs autres prodiges. Voici comme ils se comportent dans la cure des maladies. Ils s'informent d'abord de la constitution du malade, & des différens symptômes qui accompagnent son mal. Quand on leur a donné les instructions suffisantes, ils tracent sur du papier certains caractères, qui leur paroissent convenir au genre de la maladie : ils mettent ce papier sur un autel, & après certaines cérémonies, ils le partagent en plusieurs pillules, qu'ils font avaler successivement au malade. Quand ils veulent découvrir l'auteur du vol, ou de quelqu'autre crime, ils ont recours à deux espèces d'épreuves. La première consiste dans des conjurations magiques, accompagnées de contorsions & de paroles. Si ces conjurations ne réussissent point, ils ont recours à l'épreuve du feu : ils font passer les personnes soupçonnées sur un brasier de charbon. Si l'accusé passe dans

le feu ſans ſe brûler, il eſt déclaré innocent. Quelquefois ils ajoutent à cela une troiſième épreuve, qui conſiſte à faire avaler au coupable une pillule de papier appellée *Goo*. Ce papier eſt rempli de caractères magiques, & de repréſentations d'oiſeaux noirs : le Jammabos y met ordinairement ſon cachet. Le peuple eſt perſuadé que ſi la perſonne qui prend cette pillule eſt coupable, elle eſt cruellement tourmentée, juſqu'à ce qu'elle confeſſe ſon crime. Les Jammabos prétendent avoir pluſieurs autres ſecrets, comme de manier des charbons ardens & des fers rouges, d'éteindre le feu en proférant certaines paroles, de charmer les armes à feu & les armes blanches, &c. Ces tours de paſſe-paſſe s'appellent *Jamaſſu*, c'eſt-à-dire, coups de conjuration. Ces conjurations conſiſtent pour la plupart dans un certain mouvement des doigts ou des mains, par où les Jammabos prétendent repréſenter tantôt des crocodiles, des tygres, & d'autres animaux monſtrueux, tantôt certaines divinités puiſſantes, principalement les quatre grands Dieux du trente-troiſième Ciel, qu'ils appellent *Tammonden*, *Tſigokten*, *Soſioten*, & *Kamokten*. Les Jammabos, quoique jaloux de cacher au peuple tous ces myſtères, ne laiſſent pas de conſentir quelquefois à les révéler, moyennant une ſomme d'argent. Mais avant d'être initié dans ces ſciences magiques, il faut ſubir de rudes épreuves. Le proſélyte doit s'abſtenir pendant cinq jours de toute nourriture ſolide : le ſixième jour il lui eſt permis de manger un peu de ris ou de légumes. Il doit ſe laver ſept fois le jour

dans l'eau froide, & s'incliner ſept cens quatre-vingt fois, poſant les genoux à terre, s'appuyant enſuite ſur ſes talons, frappant des mains ſur ſa tête, & ſe relevant dans l'intervalle de chaque inclination. Cette dernière épreuve eſt la plus rude de toutes : un jeune Japonnois, qui avoit eu la curioſité de ſe faire initier dans ces myſtères, confeſſa à Kaempfer, qu'après s'être proſterné & relevé trois cens fois, il ſentit un tel épuiſement, qu'il fut ſur le point de renoncer à l'entrepriſe : mais la curioſité l'emporta ſur le découragement, & d'ailleurs il craignit d'être en butte aux railleries, & peut-être même au reſſentiment de ces Moines.

La ſecte du Sintos compte pluſieurs autres ſociétés religieuſes, compoſées pour la plupart de gens oiſifs ou néceſſiteux, qui, à l'ombre de l'autel, & ſous le voile d'une auſtérité apparente, jouiſſent en effet de toutes les aiſes de la vie, & ſe livrent en ſecret aux plus criminelles débauches. Il y a pluſieurs ſectes de Religieux mendians des deux ſexes. Ce qui me paroît de plus remarquable dans ces divers genres d'inſtitutions, eſt une ſociété de filles, qui courent le monde deux à deux, & quelquefois au nombre de trois. Leur principal Monaſtère, & comme le chef-lieu de l'Ordre, eſt dans la Province d'Isje. On prétend que cette congrégation eſt compoſée des plus belles filles du pays, dont pluſieurs, dit-on, ont fait leur apprentiſſage dans des maiſons de débauche. Comme elles ſont obligées par leur inſtitut de ſe faire raſer la tête, elles portent une toque noire qui cache ce déſagrément, &

qui les coeffe à leur avantage. Elles mettent par-dessus un chapeau de paille, qui les garantit des ardeurs du soleil. Ces filles ont un grand soin de leur teint & de leur visage, qu'elles fardent avec beaucoup de coquetterie. Elles sont vétues d'un habit simple, mais très-propre ; leur gorge est entièrement découverte : du reste elles ont un maintien dévot & modeste. Elles sortent tous les jours de leur couvent, & font une course de quelques heures dans les chemins les plus fréquentés. Dès qu'elles apperçoivent un riche voyageur, elles approchent de sa litière en chantant, & si elles sont contentes de sa générosité, elles passent avec lui quelques heures.

Enfin il y a au Japon des confrairies dévotes d'hommes & de femmes, qui sans renoncer absolument au monde, comme les Jammabos & les autres Moines, ne laissent pas de faire profession d'une vie pénitente & retirée. Parmi plusieurs sociétés de cette nature, la confrairie des *Sato* tient un rang considérable. C'est une communauté fort ancienne, composée d'aveugles de tout âge & de toute condition. On les distingue en deux ordres, dont le premier & le plus ancien s'appelle *Bussetz-sato*, ou les aveugles *Bussetz* ; & l'autre, *Feeki-sato*, c'est-à-dire, les aveugles *Feeki*. Les aveugles *Bussetz* reconnoissent pour leur fondateur *Senmimar*, fils d'un Empereur du Japon. C'étoit un jeune Prince d'une beauté incomparable : une Princesse du sang impérial en devint éperduement amoureuse : il conçut lui-même un amour très-vif pour la Princesse, & ces deux amans jouirent pendant quelques années

Kaempfer, *ibid.*

de tous les plaisirs que peut donner une passion réciproque. Mais la mort ayant enlevé cette Princesse, Senmimar fut pénétré des plus vifs regrets. Il versa de torrens de larmes, & à force d'en verser il perdit la vûe. Son malheur, & peut-être le désir d'immortaliser sa maîtresse, lui fit naître la pensée d'instituer une société d'aveugles. Les *Feeki* doivent leur origine aux guerres civiles, qui s'allumerent dans le douzième siécle de l'Ere chrétienne entre les *Feeki* & les *Gendzi*, deux familles puissantes, qui se disputoient l'Empire du Japon. Le chef de la famille des Feeki ayant été tué dans cette guerre, après avoir perdu une sanglante bataille, où son armée fut entièrement détruite, *Kakekigo*, Général célebre, attaché au parti des Feeki, tomba entre les mains de *Joritomo*, chef de la faction des Gendzi. Quelque intérêt qu'eût Joritomo de se défaire d'un homme, dont la réputation & le courage devoient lui inspirer de justes allarmes, il ne voulut jamais le faire mourir, & prit même si peu de soin pour s'assurer de son prisonnier, que Kakekigo trouva le moyen de s'évader. Il retomba quelque tems après dans les mains de Joritomo, qui lui pardonna encore, & qui bien loin de lui faire aucune violence, chercha au contraire à l'attirer dans son parti, lui offrant le commandement de ses troupes. Un jour qu'il le pressoit avec plus d'instance qu'à l'ordinaire, le laissant maître de toutes les conditions qu'il voudroit exiger, Kakekigo lui fit cette généreuse réponse : *J'ai voué mes services à Feeki mon légitime souverain : nul autre que lui n'aura ma foi ni mon amitié.*

Je t'ai de grandes obligations, j'en conviens c'est à ta clémence que je dois la vie; cependant mon malheur est tel que je ne puis te regarder, sans former le dessein secret de venger la mort de mon maître & ma propre honte, en te coupant la tête. Tout ce que je puis faire pour n'être point coupable d'une horrible ingratitude envers toi, c'est de t'offrir ces mêmes yeux qui te veulent tant de mal. En prononçant ces paroles, il s'arracha les yeux, & les présenta à Joritomo. Ce Prince étonné d'une action si magnanime, mit en liberté son captif qui se retira dans la Province de *Feuga*, où il institua une société d'aveugles, à qui il donna le nom de *Feeki*, par attachement pour ses anciens Maîtres. Cette confrerie s'accrut en très-peu de tems, & l'emporta bientôt sur celle des *Bussetz*, qui a perdu une partie de son lustre, & qui se trouve aujourd'hui réduite à un petit nombre d'Ecclésiastiques, attachés par préférence à cette societé, parce que Senmimar, son instituteur, étoit fils d'un Mikaddo, ou Empereur ecclésiastique. Les Feeki sont tous séculiers : ils portent un habit laïque, qui différe pourtant de l'habit ordinaire des Japonnois. Ils se font raser la tête, ce qui leur est commun avec les Bussetz. On ne les voit point mendier dans les rues, ni dans les temples, comme nos aveugles; leur communauté s'entretient plus honorablement par l'industrie de ses membres, & par des travaux conformes à leur état. Ils s'occupent à divers métiers : plusieurs s'appliquent à la musique, sur-tout à jouer du *Biwa*, espèce de violon fort en vogue au Japon. Par ce moyen ils ont accès dans les Palais des Princes & des grands Sei-

gneurs de l'Empire. On les employe auſſi dans certaines ſolemnités, dans les fêtes publiques, dans les Proceſſions, pour les mariages, & pour d'autres cérémonies pareilles. Celui qui eſt une fois admis dans cette ſociété, n'a plus la liberté d'en ſortir. Leur général réſide à Meaco, où il jouit de quatre mille trois cens taëls par an, c'eſt-à-dire, de plus de vingt mille livres de rente. Les autres membres de cette communauté ſont diſperſés dans l'Empire. Tout l'Ordre eſt gouverné par dix anciens, dont le plus vieux a le titre de Général. Ce Conſeil a pouvoir de vie & de mort ſur tous les particuliers de l'Ordre, avec cette reſtriction néanmoins, qu'aucun criminel ne peut être exécuté, à moins que la ſentence n'ait été confirmée par le Préſident du Tribunal ſouverain de Meaco. Le Conſeil des dix envoye dans les Provinces des ſupérieurs particuliers, nommés *Kengio*, dont l'office répond à ce que nos Religieux d'Europe appellent Provinciaux ou Définiteurs. Il y a dans l'ordre beaucoup d'autres Officiers ſubalternes, diſtingués entr'eux par des titres de divers genres. La plupart de ces titres ſe vendent, & c'eſt en quoi conſiſtent les revenus du Général. Les aveugles qu'on a élevé à quelque grade, ſont obligés tous les cinq ans d'en acheter un nouveau. Ces titres coutent depuis vingt taëls juſqu'à ſoixante. Ceux qui négligent, ou qui n'ont pas le moyen d'acheter un grade ſupérieur, perdent celui qu'ils poſſédoient, & deſcendent dans une claſſe inférieure.

Fin du premier Tome.

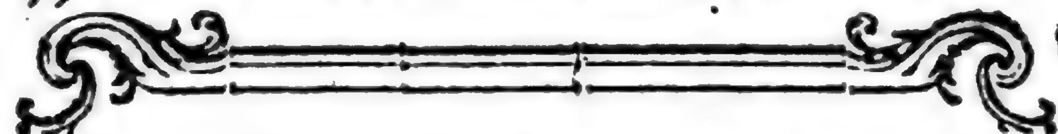


TABLE DES CHAPITRES ET DES ARTICLES

Contenus dans ce Volume, & qui indiquent les principales Matières.

HISTOIRE DES CHINOIS.

PREMIERE PARTIE.

Idée générale de l'Hiſtoire des Chinois.

SECONDE PARTIE.

Deſcription de la Chine.

TROISIEME PARTIE.

Du Gouvernement des Chinois.

QUATRIEME PARTIE.

Du Commerce, des Manufactures, des Arts & des Sciences des Chinois.

CINQUIEME PARTIE.

De la Religion, des Mœurs, & des Usages particuliérs des Chinois.

SIXIEME PARTIE.

Royaumes Tributaires de la Chine.

HISTOIRE DES JAPONNOIS.

Fin de la Table du Tome premier.

